UNIVERSITE DE TOULOUSE - LE MIRAIL

J.-C. DINGUIRARD

ETHNOLINGUISTIQUE DE LA HAUTE VALLEE DU GER

THESE DE DOCTORAT D'ETAT

PREPAREE SOUS LA DIRECTION DE MONSIEUR LE PROFESSEUR

J. ALLIERES

UNIVERSITE DE TOULOUSE - LE MIRAIL

J.-C. DINGUIRARD

ETHNOLINGUISTIQUE DE LA HAUTE VALLEE DU GER

THESE DE DOCTORAT D'ETAT

PREPAREE SOUS LA DIRECTION DE MONSIEUR LE PROFESSEUR

J. ALLIERES

TARA MAINADA DE CAMARADE

EMMANUEL, FREDERIC, VALERIA

PREAMBULE

1. CONVENTIONS GRAPHIQUES.

ABREVIATIONS :

Les abréviations bibliographiques sont répertoriées, à leur place alphabétique, dans la Bibliographie. Les noms des langues sont assez constamment écourtés : fr. = français; gasc. = gascon, etc. Voici les abréviations qui, dans le texte, pourraient gêner la lecture :

A. = Auteur
Gasc. = Gascogne
inf. = Informateur
loc. = local, -ement. Sauf précision contraire, il s'agit alors de la haute vallée du Ger.
Pyr.; pyr. = Pyrénées; pyrénéen

Les autres abréviations, notamment celles que nous utilisons dans les notices lexicales, sont connues de tous.

GRAPHIE DU GASCON :

L'usage de l'I.E.O. a été suivi chaque fois qu'il n'oblitérait pas de menues différences dialectales; la commémoration étymologique a parfois cédé devant la clarté phonologique.

SIGNES CONVENTIONNELS :

Les signes NALF de l'ALG sont utilisés dans les transcriptions phonétiques avec les aménagements suivants : [ɑ̵], [ç] et [̬] figurent resp. [ɥ], [ꞓ] et [‿] de l'ALG. Outre les signes conventionnels en usage chez tous les linguistes, on trouvera :

'...' = signifié
"..." = citation
± = contraste
[T2; T3] = changement de locuteur dans une conversation
ŧ = question de l'enquêteur

2. ORIENTATIONS.

COMMENTAIRES FOLKLORIQUES :

Dans cette étude de Wörter und Texte, les faits folkloriques sont un moyen et non une fin. Les notes comparatives seront donc succinctes, renvoyant d'ordinaire à quelque ouvrage classique où l'on pourra trouver un exposé plus fourni.

Nos transcriptions musicales sont tout à fait rudimentaires.

COMMENTAIRES LINGUISTIQUES ::

Le point de vue étymologique sera nécessairement mal détaillé ici : notre étude se veut essentiellement synchronique et sémantique. La référence aux recueils classiques (FEW, GIPP, Rohlfs Gasc., etc.) permettra au lecteur de trouver ailleurs une information moins sommaire. Sauf en ce qui concerne quelques points mineurs, nous avons en particulier évité ici toute d i s c u s s i o n étymologique, sauf sémantique.

Parce qu'il concerne directement notre propos, le point de vue géolinguistique est au contraire plus fourni : l'essentiel de la documentation repose ici, bien évidemment, sur l'admirable ALG.

Il est donc fait appel, le plus souvent qu'il se peut, à la cartographie. Mais nous avons essayé de multiplier aussi les schémas. D'abord parce qu'ils offrent d'emblée une vue globale d'un phénomène, et que la netteté y gagne. Mais surtout parce qu'ils permettent d'éviter de longues descriptions, ce qui n'est pas à négliger en sémantique : décrire des signifiés à l'aide de signifiants introduit toujours un risque de distorsion.

Pour ce travail, nous avons essayé de suivre les principes dégagés par J. Bertin dans sa Sémiologie graphique (P.-La Haye, 1967).

3. EQUATION PERSONNELLE.

Ma mère est de Saleich (point ALG 790 NO), mon père de Ger-de-Boutx. C'est dans ce dernier village que mes parents m'envoyèrent passer la plupart de mes vacances. Je suis né en 1940 : les vacances de 1943 durèrent plus d'un an, la haute vallée du Ger ayant été brusquement englobée dans la zone frontière, d'accès interdit. Cette année me marqua de façon dura-

ble. Je savais en arrivant au Ger un peu de fr. et quelques mots de lgd. Ma grand-mère et sa soeur, qui me prirent alors en charge, m'enseignèrent le gasc. Leur enseignement portait bien moins sur les normes linguistiques que socio-linguistiques : si ma grand-tante riait sans malice de mon incapacité à réaliser le [r], je me souviens qu'une grande colère la prit lorsqu'elle constata que je ne maîtrisais pas encore le maniement de òc et uí (resp. 'oui tutoyé' et 'oui vouvoyé')...

Je souhaite que cette étude puisse servir à d'autres. Sa réalisation m'a personnellement été utile : je sais désormais que ma vocation linguistique vient des difficiles problèmes que je me posais vers l'âge de trois ans -pourquoi devais-je appeler Memí telle voisine, Tatà telle autre, non l'inverse sous peine d'incorrection grave ?

Les études entreprises au sortir du Lycée m'avaient presque convaincu qu'il est indigne de perdre son temps et sa réflexion à de telles futilités, alors que s'offrent tant de Dissertations aux sujets délicieusement troublants... A partir d'octobre 1961 pourtant, je n'eus plus à me demander quelle erreur d'orientation m'avait amené à fréquenter une Faculté des Lettres. Mes maîtres cette année-là furent Jean Séguy et Louis Marquèze-Pouey, Jacques Allières et Joseph Verguin. Je leur dois beaucoup plus que je ne saurais dire; je crois qu'en me montrant la linguistique, ils m'ont rendu à moi-même. Puisse ce travail ne pas trop les décevoir!

TABLE DES MATIERES

SECONDE PARTIE : DIVERGENCES

TROISIEME PARTIE : CONVERGENCES

INTRODUCTION

1. ETHNOLINGUISTIQUE : ESSAI DE DATATION DU SIGNIFIANT.

1.1. Dans les années 70, le terme "ethnolinguistique", avec ou sans trait d'union entre ses deux constituants, appartient indubitablement au vocabulaire des linguistes. O. Ducrot et T. Todorov l'examinent s.v. "sociolinguistique" dans leur Dictionnaire encyclopédique des Sciences du Langage (P., 1972), mais il est vedette à part entière dans le Dictionnaire de Linguistique de J. Dubois et al. (P., 1973) ainsi que dans Le Langage de B. Pottier, dir. (P., 1973). De tels signes de vitalité laissent augurer pour "ethnolinguistique" une large diffusion future; certes, le Nouveau Petit Larousse l'ignore encore en 1968 : mais il a déjà ouvert ses colonnes à "sociolinguistique" d'une part, à "ethnomusicologie" d'autre part, ce qui autorise bien des espoirs.

1.2. Une décennie auparavant, "ethnolinguistique" semble pourtant à peu près inconnu chez les linguistes. Il ne figure pas dans la 3e éd. du Lexique de la Terminologie linguistique de J. Marouzeau (P., 1961); mieux : si nous connaissons aujourd'hui B. Pottier comme un éminent spécialiste de l'ethnolinguistique, c'est peut-être à sa Cassotte à manche tubulaire (1959) qu'il doit une part de cette réputation; or, sauf erreur, le mot "ethnolinguistique" n'apparaît jamais dans cet ouvrage.

1.3. Il faut toutefois signaler que dans les années 50 à 60 les A. s'ingénient à créer pour leurs travaux des désignations neuves, et qui souvent sont très proches de "ethnolinguistique". Déjà le sigle déplorablement incomplet du NALF recouvrait des Atlas Linguistiques et Ethnographiques : cette coordination laissera vite la place à la juxtaposition. Ainsi E. Legros sous-titre en 1954 Notes linguistico-folkloriques sa contribution aux Mélanges C. Bruneau : le terme était satisfaisant, mais il a pu pâtir dans sa fortune des connotations dépréciatives qui s'attachent vers cette époque au mot "folklore". En 1956, J. Allières sous-titre Etude ethnographico-linguistique son Traîneau dans les Pyr. gasc., et J. Mazaleyrat, en 1960, Etude d'ethnographie linguistique sa Vie rurale sur le plateau de Millevaches.

Une telle floraison lexicale ne saurait tromper : il se produit alors un appel d'air pour un mot nouveau, et la trop grande richesse terminologique de cette période n'a pu manquer de favoriser le consensus que l'on observe aujourd'hui autour du mot "ethnolinguistique".

Mais d'où vient cet appel d'air ? Très probablement (et de façon explicite chez Mazaleyrat, op. cit., p. 255) du désir de poursuivre les études de type Wörter und Sachen, tout en faisant profiter la méthode des progrès de la linguistique. A pu jouer aussi un fait purement formel, mais qu'on ne saurait négliger : le slogan "les mots et les choses" a beau remonter à Richelet pour le moins, il n'en reste pas moins qu'il est malaisé de procéder à une dérivation à partir de lui. N'envisageons même pas le cas d'un dérivé fr. de Wörter und Sachen...

1.4. "Ethnolinguistique" résolvait ces problèmes de son et de sens. Le mot apparaît çà et là au début des années 60 : ainsi dans la revue Diogène où A. Schaff expose en 1964 les Problèmes de l'ethnolinguistique; et un an plus tôt chez G. Mounin, qui dans ses Problèmes théoriques de la Traduction parle des "spécialités neuves (ou vieilles, mais rebaptisées) de la linguistique générale : (...) la socio-linguistique, l'ethno-linguistique..." (p. 233).

A vrai dire on trouve même, en fouillant bien, "ethno-linguistique" employé une dizaine d'années plus tôt chez certains précurseurs. Ainsi J. Séguy utilise le terme en 1956 dans un c.r. des AM (p. 425); le crée-t-il spontanément, parce que le mot lui paraissait devoir exister ? c'est possible. On notera toutefois qu'en 1955 un écho anonyme du FM avait signalé "une enquête ethno-linguistique au Canada" (n° 4, p. 320); or J. Séguy avait lu de près cette livraison du FM, nous le savons par son exemplaire personnel aujourd'hui conservé à l'I.R.I.

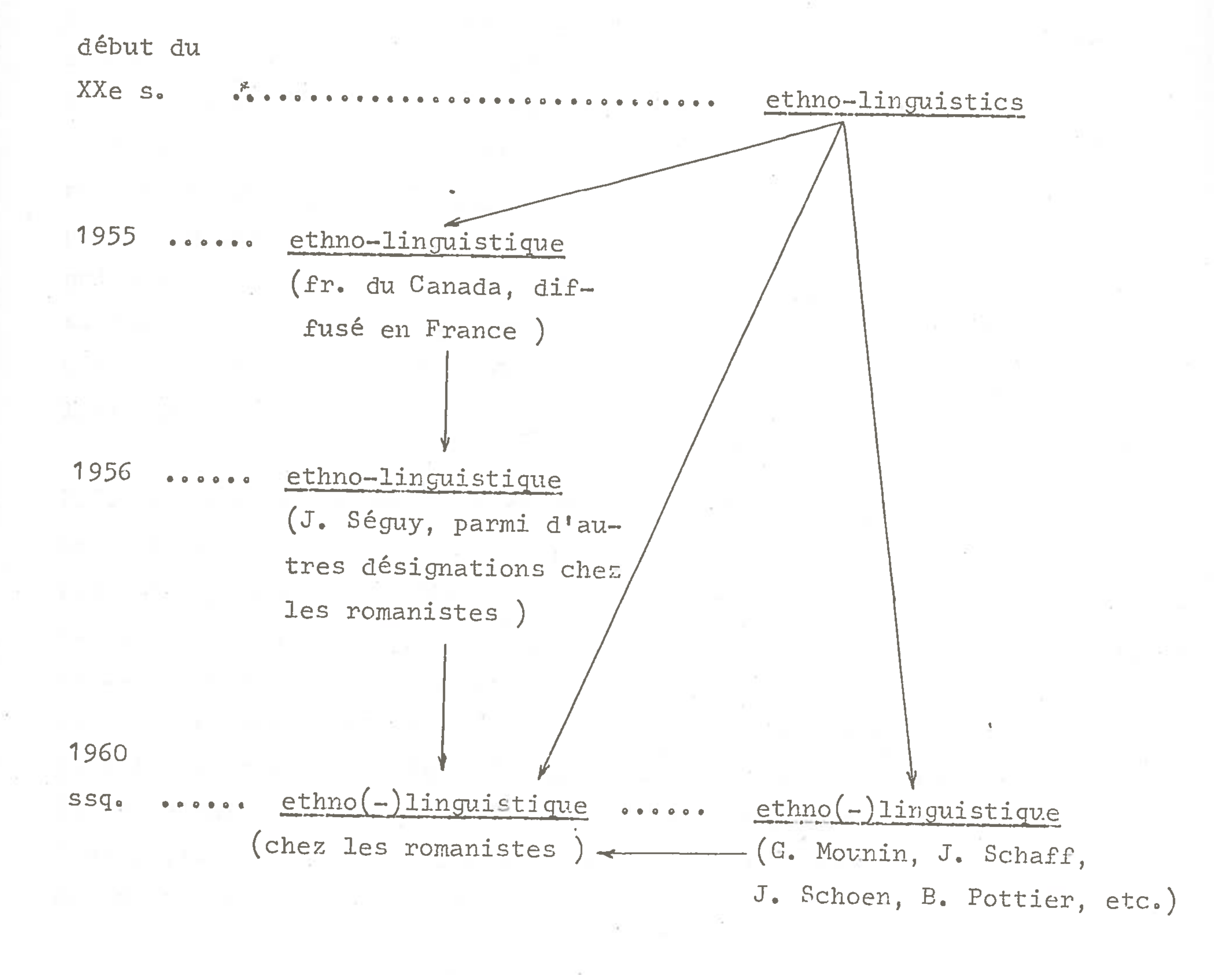
1.5. Ces précurseurs ne sont pourtant pas, sans doute, responsables du succès que connaît actuellement "ethnolinguistique". La grande diffusion de ce terme, nous la ferions volontiers remonter à deux ouvrages dont la parution fut presque simultanée : A. Martinet, dir., La Linguistique, guide alphabétique (1969) et B. Pottier, dir., L'ethnolinguistique (LANG 18, 1970).

Le second est tout entier consacré à notre discipline. Dans le premier, J. Schoen donne un chap. intitulé "Ethnolinguistique" avec cette précision capitale pour qui veut établir la filiation du mot : "Depuis une cinquantaine d'années, on rencontre le terme d'ethno-linguistique essentiellement chezles Américains" (p. 92).

Certes, l'adoption du mot "ethnolinguistique" n'est pas encore unanime : en 1971, M. Houis préfère intituler son ouvrage Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire. Mais après les ouvrages "de choc" de Martinet et de

Pottier, le terme "ethnolinguistique" devenait évidemment impossible à négliger. On aura quelque idée de leur rôle novateur en constatant que <u>Le Langage</u>, vol. de l'Encyclopédie de la Pléiade dir. par Martinet (1968) ne comporte apparemment aucun titre contenant le mot "ethnolinguistique"; et qu'à la même date le mot fait une apparition encore timide dans l'article qu'A.-G. Haudricourt donne à l'<u>Ethnologie générale</u> de la même collection.

1.6. En somme, il apparaît assez nettement, aussi bien chez les romanistes que chez les généralistes, que le terme "ethnolinguistique" est un emprunt à l'angl. d'Amérique, et que sa voie d'introduction a été double :



2. ETHNOLINGUISTIQUE : LE SIGNIFIE.

2.1. Le schéma de la p. préc. nous délivre, en les repoussant vers une autre langue, selon le procédé habituel [1], des problèmes que pourrait poser le signifiant ethnolinguistique. Quant aux problèmes que pose son signifié, on devine qu'ils ne sauraient être simples.

A supposer même qu'ethno-linguistics possède pour les gens de langue anglaise un sens univoque et clairement défini, la multiplicité des A. qui l'ont déjà employé chez nous d'une part; d'autre part et surtout la double voie par laquelle cet américanisme sournois s'est introduit en France, n'ont pu que favoriser les glissements et les gauchissements de sens. Il est bien connu p.ex. qu'en linguistique l'usage des généralistes n'est pas forcément celui qui a cours chez les romanistes; plus grave encore : lorsque les romanistes adoptent le terme ethnolinguistique, ils ne découvrent aucunement l'Amérique, mais donnent un nom neuf à une activité illustrée par des générations successives de savants européens.

Nous croyons donc qu'il n'est pas inutile de préciser dans quel sens nous entendrons ici ethnolinguistique : nous saisirons cette occasion pour dire quels sont les buts de notre étude, et pour exposer la méthode qui a présidé à sa confection. On voudra bien ne pas nous tenir rigueur si nous choisissons nos ex. dans l'Occitanie, et plus spécialement en Gasc., plutôt que dans des domaines dont nous n'avons qu'une connaissance livresque.

2.2. On pourrait être tenté de définir l'ethnolinguistique par l'intersection des deux disciplines dont elle porte le nom. La clarté y gagne peu, on en aura une confirmation aisée en confrontant les programmes d'activités ethnolinguistiques que préconisent resp. J. Schoen et B. Pottier : entre la diète que suggère l'une et le plantureux menu proposé par l'autre, la commune mesure paraît difficile à établir. Mais il y a plus grave : pour fréquent que soit le flirt entre l'ethnographie et la linguistique, il ne saurait produire automatiquement de l'ethnolinguistique. Par ailleurs, qui se réclame de l'ethnolinguistique relève-t-il de l'ethnologie ? de la linguistique ? d'autre chose encore ?

---

1. Cf. A. Martinet, Pourquoi des Dictionnaires étymologiques ?, LING 2 (1966), pp. 123-131.

2.2.1. Il est bien connu p.ex. que la pensée ethnologique de C. Lévi-Strauss a été fécondée par une méthode linguistique d'analyse et d'interprétation des faits. Il n'apparaît pourtant pas que ce savant ait jamais fait oeuvre proprement ethnolinguistique. De même lorsque Van Gennep scrute des listes de mots, ou esquisse une théorie des langues spéciales, il semble bien qu'il ne quitte pas sa spécialité pour se faire ethnolinguiste.

Peut-être, objectera-t-on, ne songe-t-on pas à les réputer ethnolinguistes parce qu'ils sont bien trop illustratifs d'une autre discipline, dont l'étiquette leur reste obstinément acquise ?

2.2.2. Nous ne le croyons guère. Le problème mis en jeu est celui de la fin et des moyens.

Là où la linguistique constitue l'outil qui permet de parvenir à certaines conclusions purement ethnologiques, nous ne parlerons pas ici d'ethnolinguistique : et c'est pourquoi nous paraissent relever d'une autre activité que la nôtre bien des pages du si curieux B.L. Whorf, p.ex.

Mais lorsqu'on se propose d'expliquer des faits linguistiques par le biais de documents folkloriques, nous parlerons d'ethnolinguistique, càd. d'une discipline linguistique de plein exercice. Ainsi lorsque P. Passy rêve que la correspondance entre lat. [kw] et gaul. [p] a pour cause une mutilation rituelle que s'infligeaient nos ancêtres [1]; lorsque A. Dauzat assure sans rire que lat. <u>v</u> > esp., gasc. [b] à cause "du prognathisme très caractéristique de la race ibérique [2]"; ou encore, pour prendre un ex. moins pittoresque mais plus convaincant, lorsque G. Paris montre que certaines désignations dialectales de la 'Grande Ourse' ne peuvent s'expliquer que par référence au conte de Pouçot [3], nous avons la conviction que nous voilà, pour le pire [4] et pour le meilleur, dans le domaine

---

1. <u>Le Maître Phonétique</u>, 1904, pp. 41-42, cité par A. Dauzat, <u>Toponymie fr.</u>, p. 124, note 3.

2. <u>Géographie linguistique</u>, p. 144.

3. <u>Le Petit Poucet et la Grande Ourse</u>, P., 1875.

4. Il importe peu que plusieurs des ex. cités plus haut offrent des explications délirantes. Les hypothèses folles font partie de l'Histoire de la Linguistique comme ses plus beaux chefs-d'oeuvre : qui songerait à négliger Martynov, Prat, ou le FABARICOTTUS > <u>haricot</u> de Ménage ?

de l'ethnolinguiste.

Bien évidemment, l'acception que nous donnons à ce terme ne saurait valoir en dehors de cette étude : mais il importait de préciser d'entrée de jeu la valeur conventionnelle que nous accorderons à ethnolinguistique dans les pages qui suivent.

2.3. Par ailleurs, il pourrait se révéler utile de distinguer le plus soigneusement possible entre ethno(graphie)linguistique et ethno(logie)-linguistique : on voudra bien considérer que dans ces composés les termes entre parenthèses sont mis en facteur commun.

La distinction est parfois commode. Nous avons parfois regretté que manque à notre terminologie une dichotomie qui corresponde à ethnographie ± ethnologie. Certes, elle existe çà ou là : nul ne confond p.ex. la lexicographie avec la lexicologie, et J. Séguy notait que la dialectologie recouvre en fait deux activités très différentes : la récolte des documents, leur interprétation [1]. Par parenthèse, lorsqu'on constate la place prépondérante que tient l'étude du vocabulaire dialectal dans l'ethnolinguistique, ceci donne quelque soupçon de l'intérêt pratique de la dichotomie suggérée.

Mais si nous distinguons entre ethno(graphie)linguistique et ethno-(logie)linguistique, c'est surtout parce que s'en trouve un peu éclairée l'évolution de notre discipline. Si quelques uns des premiers pas de l'ethnolinguistique gallo-romane nous paraissent aujourd'hui bien hasardés, c'est peut-être parce qu'on a voulu aboutir trop tôt à l'ethno(logie)linguistique.

2.4. On sait p.ex. que J. Gilliéron et M. Roques, dans un travail célèbre et d'ailleurs admirable à plusieurs titres [2], spéculèrent sur la curieuse absence des successeurs de GALLUS 'coq' en Gasc. Ils l'expliquèrent ainsi : selon les règles de la phonétique historique du gasc., GALLUS 'coq' et CATTUS 'chat' aboutirent à une forme unique [gat]. Le conflit homonymique était alors intolérable, et il fut résolu par l'éradication de *gat 'coq' en Gasc. [3].

---

1. Les Atlas linguistiques de la France par régions, pp. 78-79.
2. Etudes de Géographie linguistique, P., 1912, pp. 121-131.
3. Plus tard, G. Rohlfs découvrit un gath 'coq' (Le patois de Lescun,

Le raisonnement de Gilliéron et Roques est si satisfaisant pour l'esprit que le combat du coq et du chat en Gasc. fit durant des décennies figure d'exemplum quasi-obligatoire dans la littérature linguistique. Seuls émettaient des doutes opiniâtres les gasconisants : mais que leurs réserves [1] pesaient donc peu, face à la puissance logique et à l'élégante simplicité qu'offrait la théorie de Gilliéron!... H. Polge pourtant vient d'en démontrer la totale inanité [2] : mais c'est parce qu'il disposait de matériaux infiniment plus riches et précis que ceux qu'interprétait Gilliéron.

2.5. Il n'est pas question de déprécier ici l'oeuvre de Gilliéron, qui reste l'un des pères fondateurs de l'ethnolinguistique, et qui a droit de ce fait à toute notre révérence; mais certains vices de sa méthode nous apparaissent clairement aujourd'hui.

La part qu'il fait à l'imagination est trop belle car elle pallie l'insuffisance de la documentation. Certains des travaux de ses disciples souffrent aussi de ce défaut, soit qu'ils consistent en gracieux, mais fragiles échafaudages, soit qu'ils développent des hypothèses remarquables mais dont on voit mal sur quoi elles débouchent. Pour séduisante qu'apparaisse la confrontation des paradigmes et de la nuptialité, je ne sache pas qu'A. Terracher ait suscité des travaux qui montreraient la validité

Miscelánea Filológica dedicada a D. A.Mª Alcover, Palma de Mallorca, 1931, p. 6); je crois qu'on n'a jamais plus retrouvé ce gath auprès des inf., et il serait tentant d'y voir l'un de ces curieux ur de Tlön dont parle J.L. Borges : "la chose produite par suggestion, l'objet déduit par l'espoir" (Fictions, P., 1951, p. 39). Mais Lescun est si bourré de faits linguistiques étranges que gath (archaïque dès 1931), pour aussi curieux qu'il paraisse depuis les travaux de Polge, peut parfaitement y avoir vécu.

1. Si le gasc. tolère l'homonymie de torrar 'geler' et de torrar 'griller', on voit mal pourquoi les deux gats auraient été cause de gêne. Par ailleurs, G. Millardet signalait galh 'coq' en gasc. dès 1921 (Ling. et dial. rom., pp. 47, 58 ssq.); mais c'est P. Bec qui le premier abattit un grand pan du raisonnement de Gilliéron en montrant qu'il ne pouvait pas avoir existé de conflit homonymique dans le gasc. pyr. (Form. Second., p. 302, note 1).

2. Le mythe de l'élimination en gasc. de *gat < GALLU 'coq' par gat < CATTU 'chat', Romania 1 (1970), pp. 101-106.

de ses conclusions en d'autres zones que celle qu'il étudia. De même que l'*interpretatio praecox*, la panacée du conflit homonymique n'est plus de mise, et il se trouvera peu de linguistes pour le regretter [1]. En ethnolinguistique romane comme ailleurs, la démarche scientifique banale et saine a prévalu : on n'admet plus que l'interprétation des faits (ou ethno[logie]linguistique) procède d'un a priori théorique. Elle ne saurait intervenir qu'après l'observation minutieuse d'une collecte aussi vaste et précise qu'il se peut (ou ethno[graphie]linguistique). Aujourd'hui, le principe épistémologique de la soumission aux faits est rendu plus aisé par les remarquables collectes qui résultent de deux types d'approches : celui des *Wörter und Sachen*, celui du NALF.

2.6. Nous entendons les *Wörter und Sachen* au sens large : non seulement les travaux de Heidelberg, mais ceux de Hambourg et ceux de Tubingue, quelques autres encore. Parce qu'ils ont su résister aux fascinations de l'explication pour mieux se consacrer à l'ingrate description, il faut saluer le courage dont témoigne le choix scientifique de ces savants, Allemands en majorité, et le mérite des maîtres qui les ont guidés : c'est tout naturellement à F. Krüger et à G. Rohlfs, l'un plus ethnographe, l'autre plus linguiste, que nous pensons d'abord.

Leurs travaux personnels, les relevés d'un K. Heyns, d'un A.T. Schmitt... sont utilisables aujourd'hui comme au jour de leur parution : n'est-ce pas à la durée dans l'utile que l'on peut mesurer la validité d'une recherche ? Tous les ethnolinguistes de la Romania savent bien quelle dette ils ont envers Rohlfs et Krüger. Elle apparaît d'autant plus clairement que du côté des indigènes au contraire la moisson est maigre : pour un S. Palay, à qui nous devons le plus beau des Dictionnaires gasc., que de Félibres se souciant uniquement de versifier leurs états d'âme, que de philologues préoccupés de la seule littérature médiévale!... On ne peut s'empêcher de songer qu'ils ont laissé mourir près d'eux des trésors collectifs de linguistique et d'ethnographie. Les *Wörter und Sachen* n'ont

---

1. Cf. pourtant A. Griera, *Interprétation de quelques cartes de l'Atlas Linguistique du Val d'Aran*, TraLiLi VII-1 (1969), pp. 269-274 : il va de soi que le recours systématique au conflit homonymique comme principe d'explication est concomitant dans ces pages à une méconnaissance poussée des faits gasc.

guère eu d'adeptes chez nous, et il est permis de le déplorer [1] : l'étude récente que J. Mazaleyrat a consacrée au plateau de Millevaches, et qui constitue un modèle d'ethno(graphie)linguistique difficile à égaler, montre l'incomparable intérêt d'une monographie due à un linguiste indigène.

Quant au NALF, il est à la fois trop connu et trop actuel pour demander une présentation : nous nous contenterons de renvoyer à deux études écrites par les pionniers de l'entreprise, P. Gardette, La Linguistique romane, dans la Revue de l'Enseignement Supérieur 3-4 (1967), pp. 44-49; et surtout J. Séguy, Les Atlas Linguistiques de la France par régions. Lancée par A. Dauzat, l'entreprise avait pour but déclaré de permettre la comparaison, à un demi-siècle de distance, avec les matériaux recueillis par E. Edmont. Mais il s'agissait aussi, et surtout peut-être, d'améliorer la documentation, notoirement insuffisante tant en qualité qu'en quantité, qu'offre l'ALF à la linguistique moderne. Chemin faisant, les progrès techniques ont permis de réduire, d'éliminer peut-être même, le coefficient d'insécurité dû à l'enquêteur [2]; et les progrès méthodologiques ont raffiné jusqu'à un point jamais atteint la description des faits, linguistiques et extra-linguistiques, que donne un Atlas [3].

2.7. La documentation accumulée en ethno(graphie)linguistique gallo-romane par les adeptes des Wörter und Sachen et par les artisans du NALF constitue une Somme probablement unique dans l'Histoire de la linguistique.

On peut se demander si la chose est bien utile. Non parce que les

---

1. Les causes de ce manque d'enthousiasme relèvent aussi, à leur manière, de l'ethnolinguistique. Parmi les nombreuses raisons qui concourent à expliquer ce peu de succès, nous n'en signalerons qu'une, car elle risquerait d'échapper aujourd'hui : les circonstances, à partir de 1914 au moins, firent en somme un devoir patriotique aux Français de suivre "l'esprit de finesse" de Gilliéron plutôt que d'imiter "la lourdeur d'esprit native" des Allemands. Nous empruntons ces termes au c.r. de la Généalogie des mots qui désignent l'abeille donné par Dauzat au Larousse Mensuel Illustré, n° 157, mars 1920, pp. 57-58.

2. Cf. J. Séguy, c.r. de G. Hammarström, Etude phonétique sur les parlers de l'Algarve, dans Phonetica 4-1 (1959), pp. 54-55.

3. Cf. X. Ravier, Le traitement des données négatives dans l'ALG; J. Séguy, Avant-Propos de l'ALG 4.

Atlas linguistiques sont sous-exploités (ils le seront forcément pendant des années encore); mais parce que l'utilité même de la documentation préalable est mise en question par certains travaux de linguistique avancée où l'introspection exclusive remplace la longue quête du corpus. Le procédé, légitime ailleurs, eût été inopportun ici, où ne sont retenus que les faits linguistiques et culturels les mieux socialisés : seul moyen pour nous de tendre vers une pertinence, sinon une objectivité. Heureusement, la linguistique est aussi illimitée dans ses voies d'approche que l'objet qu'elle étudie dans ses manifestations; elle n'est monolithique ni quant aux fins, ni quant aux moyens; et seul l'angle de pénétration choisi par le linguiste légitimera la présence ou l'absence du corpus. Un jour viendra où l'ethnolinguistique pourra étudier certains universaux; mais ce ne sera probablement qu'après une longue période de monographies à vocation descriptive. En leur absence, toute généralisation apparaîtrait prématurée, voire noyée dans des brumes métaphysiques : pour longtemps encore sans doute, l'ethnolinguistique est science du particulier -"nous travaillons, nous, dans le détail [1] "-. Dans l'énorme masse de phénomènes que recueille l'ethnolinguiste, seule la confrontation perpétuelle avec la Somme de matériaux déjà collectés peut servir de guide.

2.8. Car l'ethnolinguiste ne saurait jamais préjuger de la pertinence potentielle d'un fait. Cette pertinence ne sera pas obligatoirement intra-linguistique. Par ailleurs, nous concevons l'ethnolinguistique comme explicative par définition : il faudra donc tenir compte de la diachronie pour rendre compte de la synchronie. Ces deux traits méthodologiques risquent de heurter, et l'on pourra nous adresser les reproches que les romanistes entendent souvent : nos descriptions sont hétéroclites, et nos interprétations font volontiers flèche de tout bois. Mais c'est là un risque qu'il faut assumer lorsqu'on tente de s'inspirer de la fière devise que J. Allières nous proposa un jour pour l'ethnolinguistique : <u>das Wahre und das Ganze</u>! [2]

---

1. J. Séguy, <u>L'ALG</u>, p. 252.
2. J. Allières, <u>Economie des changements linguistiques et statut dialectal</u>.

Signalons encore un autre impact, mais prospectif, de la diachronie sur notre discipline, et qui contribue à expliquer notre tendance à tout noter. L'ethnolinguiste, comme d'ailleurs le dialectologue et le folkloriste, est toujours étreint par une angoisse, celle de la prochaine disparition des faits qu'il étudie. Cette appréhension remonte loin : à une date (1893) qui fait soupirer de convoitise le chercheur d'aujourd'hui, Gilliéron et l'abbé Rousselot déploraient déjà "l'imminente destruction des patois [1]"... A vrai dire, il y a du griot dans chaque ethnolinguiste.

2.9. Tout ceci aide peut-être à comprendre pourquoi l'ethnolinguiste romaniste exige d'abord des matériaux qui soient les plus amples et les plus détaillés qu'il se puisse rassembler.

La causalité interne est un principe d'explication qui a magnifiquement prouvé sa validité. Mais elle ne saurait constituer le seul principe d'explication ayant cours en linguistique : les facteurs extra-linguistiques méritent également d'être recherchés chaque fois qu'ils influent sur un phénomène linguistique. Ces occasions ne sauraient être rares, parce que telle est la nature des hommes qu'ils parlent, mais qu'ils ne sont pas de simples machines à encoder et à décoder.

Qu'on ne s'étonne pas dans ces conditions que l'ethnolinguistique se sente concernée par la parole plus que par la langue : on y étudie la réalisation phonétique majoritaire plus peut-être que le phonème; on s'y essaie à la stylistique plutôt qu'à la théorie de la communication; et, autant au moins que la fonction de communication du dialecte, sa fonction démarcative requiert toute l'attention. Bref, l'ethnolinguiste trouve son champ d'action dans les marges que délaissent habituellement les "purs" linguistes.

2.10. Mais qu'importe que ces marges soient parfois résolument extra-linguistiques, si elles peuvent concourir à expliquer quelque fait linguistique ?

La phonologie diachronique explique que tel trait, purement concomitant à l'origine, a pu finir par être phonologisé, si bien que le trait originellement non-pertinent devient pertinent, et vice-versa : la substitution de la corrélation d'aperture à la corrélation de quantité dans

---

1. Revue des Patois gallo-romans, n° 21 et dernier, p. 5.

le système vocalique du lat. tardif en constitue l'ex. classique [1]. On peut envisager aussi une sémantique historique où l'on montrerait que les connotations parfois se socialisent si bien qu'elles se transforment en dénotations [2] : le glissement de sens que vient de connaître le mot folklore, déjà évoqué, révèle ainsi un passage du 'naturel' à 'l'artificiel' que la linguistique doit expliquer; mais comment le faire sans recourir à l'extra-linguistique ?

Pourquoi donc, puisque le pertinent et le non-pertinent, le linguistique et l'extra-linguistique illustrent si souvent le principe des vases communicants, ne pas réputer discipline linguistique à part entière l'ethnolinguistique ?

2.11. Elle a le mérite, qui n'est pas négligeable, d'attirer constamment l'attention des linguistes sur la pertinence possible des faits non linguistiques : j'entends lorsqu'on s'intéresse au p o u r q u o i , et non exclusivement au c o m m e n t des choses : mais comment un linguiste pourrait-il éluder le pourquoi ?

A. Martinet, que l'on ne saurait guère soupçonner de tentations extra-linguistiques, a constamment montré la nécessité de chercher hors de la stricte linguistique les faits explicatifs. C'est ainsi qu'il constate qu'en danois "Gletscher fait assez figure d'intrus; mais s'agit-il vraiment ici de critère phonologique ? Le Danemark, pays de plaines, ne connaît pas de glacier; pour cette notion étrangère, le danois emploie des mots empruntés soit au norvégien, Bræ et Jøkel, soit à l'allemand, Gletscher. Même Bræ, où rien dans la forme ne peut éveiller le moindre soupçon d'origine étrangère (...) n'apparaît pas comme un mot indigène, et cela évidemment parce que la chose désignée reste étrangère [3]". C'est poser là tout le problème du référent.

Si les ethnolinguistes qui ont sillonné la Romania ont tellement eu à coeur de faire figurer la chose à côté du mot, si l'iconographie est si abondante chez eux -dessins et photographies-, c'est qu'ils ont constaté

---

1. Telle est comme on sait la théorie de W. von Wartburg, adoptée par A. Haudricourt et A. Juilland dans leur Essai pour une Histoire structurale du Phonétisme fr., La Haye-P., 1970, p. 32.

2. Terminologie en moins, c'est ce que suggère déjà A. Meillet, Ling. hist. 1, notamment pp. 230-271.

3. A. Martinet, La phonologie du mot en danois, P., 1937, p. 83.

combien le référent est parfois susceptible d'éclairer, voire de résoudre, certains des problèmes que pose un signe linguistique. Rappelons un ex. célèbre : la linguistique permet de reconnaître des zoonymes originels dans bon nombre de désignations européennes du 'robinet'. L'all. a Hahn, litt. 'coq', le fr. robin(et) 'surnom du mouton', etc. Mais elle ne permet pas de répondre à la question que tout curieux est alors amené à se poser : p o u r q u o i des animaux ? et p o u r q u o i ces animaux-là justement ? On aurait mieux vu dans ce rôle la buse p.ex., qui a la réputation tenace de rendre intactes les proies qu'elle ingurgite [1] ; mais le coq, le mouton ?... Seul l'examen des référents anciens a permis à W. Hering d'établir que les clés de robinets, en forme de coq dès l'Antiquité, sont à l'origine de telles désignations, d'autres régions ayant préféré le mouton ornemental [2].

2.12. Il est encore un domaine, purement linguistique de l'avis de tous, où l'étude du référent est partie intégrante de l'activité du spécialiste : la toponymie.

A quelles déconvenues ne s'exposerait pas un toponymiste qui voudrait expliquer un nom de lieu sans connaître le paysage!... C'est en se fondant sur une étude référentielle qu'A. Soutou, toponymiste et archéologue, a pu invalider des étymologies linguistiquement irréprochables, mais incompatibles avec la topographie : ainsi ce savant montre à propos de L'Ancise, dessin à l'appui, que l'étymon traditionnel VIA INCISA doit être rejeté sans recours, et propose un ANCISA mieux accordé à la réalité [3]. Des études comme celles qu'A. Soutou mène à bien nous paraissent, par-delà leur intérêt propre, receler une grande leçon méthodologique : s'étonnera-t-on, en conséquence, si nous revendiquons la toponymie au nom de l'ethnolinguistique ?

---

1. Cette réputation n'a d'ailleurs peut-être pas été sans influence sur le succès de buse 'tuyau', où les étymologistes voient un emprunt au néerlandais.
2. W. Hering, Ueber den Zapfhahn und seine Namen in Frankreich, dans le vol. d'hommage à K. Jaberg de la Zeitschrift für romanische Philologie, 1937, pp. 387-420.
3. A. Soutou, L'Ancise et l'Ancié au sens de col, VD 10 (1963), pp. 8-16.

2.13. On nous objectera peut-être que le référent n'existe pas toujours : la grammaire scolaire elle-même ne distingue-t-elle pas soigneusement entre "mots concrets" et "mots abstraits" ? Voire. Il semble, en fait, qu'existe une catégorie intermédiaire, les "semi-abstraits", où le signe évoque pour le locuteur un ensemble de situations vécues tel qu'on peut parler, une fois de plus, de référent extra-linguistique [1]. On en conclura que le signe sans référent, le "signe linguistique pur", doit être assez rare en général; et qu'il doit être rarissime dans des sociétés exclusivement rurales comme celles qu'étudie l'ethnolinguistique [2]. A plus forte raison tiendra-t-on compte du référent dans le cas de l'Occitanie : les locuteurs y ont généralement recours à une langue seconde, le fr., lorsqu'ils désirent manier l'abstraction.
C'est en poussant dans cette direction que nous serions tenté d'interpréter la pensée de J. Séguy lorsqu'il écrit : "... Les mots et les choses. Quoi qu'il en soit des controverses raffinées sur la nature et les rapports des deux termes -savoir par exemple si entre la chose et le signifiant il y aurait un je ne sais quoi d'impalpable, d'idéal, appelé signifié... [3]", énorme petite phrase qui pose la question la plus bouleversante aux sémanticiens.

2.14. Référent, référent situationnel... Apparaît d'ores et déjà une autre préoccupation majeure de l'ethnolinguistique : la situation.

Les situations, plus vraisemblablement. Nous en distinguerons au moins trois grandes variétés qui sont susceptibles de contribuer à l'explication linguistique :

---

1. C'est à mon collègue et ami J.-L. Nespoulous que je dois ces précisions, nées de ses travaux sur l'aphasie. Qu'il trouve ici l'expression de ma vive reconnaissance.
2. Il ne s'agit pas de relancer ici de vieilles controverses académiques sur la "pensée concrète" et la "pensée abstraite" (C. Lévi-Strauss a montré dans La Pensée sauvage sur quoi elles reposaient), mais de constater une préférence, dans les sociétés rurales, pour l'énoncé concret : cf. W. Truszowski, Sur un trait stylistique du parler populaire roumain : le caractère concret et détaillé de l'énoncé paysan et sa recherche de la généralisation, RLiR 129-130 (1969), pp. 53-74.
3. AM (1972), p. 95.

2.14.1. La situation du message ou du signe (non son contexte), qui permet p.ex. d'opposer le discours en fonction de communication au discours "esthétisé" : celui-ci, plus que l'autre, exigeant que l'attention de l'auditeur se porte aussi sur le choix et la place des signifiants, et qu'il soit sensible aux connotations autant qu'aux dénotations.

2.14.2. La situation du destinataire, qui en fr. rend compte notamment de tout un jeu subtil de niveaux de langue : tous les Manuels de savoir-vivre un peu complets disent quel incipit et quel excipit donner à une lettre au Pape, au Président de la République, etc. Ou encore, pour prendre un ex. moins suspect : l'Imparfait dit hypocoristique est d'un emploi que conditionne intégralement la personnalité de celui à qui on l'adresse (un bébé ou un animal, qui, bien sûr, n'y entend pas malice). Cette situation du destinataire, en oc., pourrait bien expliquer bon nombre de recours au fr., peut-être même au gallicisme.

2.14.3. La situation du locuteur enfin, dont un ex. un peu caricatural permettra de peser l'importance. J.L. Borges attribue à P. Ménard la rédaction d'un Don Quichotte mot pour mot identique à celui de Cervantes : et de s'extasier, ex. précis à l'appui, sur la différence dans la pensée et dans la langue que la différence d'auteurs fait naître entre les "deux" textes. La conclusion vaut d'être citée : "Attribuer l'Imitation de Jésus-Christ à Louis-Ferdinand Céline ou à James Joyce, n'est-ce pas renouveler suffisamment les minces conseils spirituels de cet ouvrage ? [1]"

L'humour grince un peu, mais la logique est impeccable : les deux énoncés ont beau être formellement identiques, leur contenu change considérablement suivant que l'on considère qu'ils ont été émis, ici par Cervantes, là par P. Ménard, l'un et l'autre tributaires d'espaces, de temps, de sociétés, de langues et d'équations personnelles irréductibles l'un à l'autre. Mais le rôle du sémanticien n'est-il pas aussi de préciser ces différences d'implications culturelles, puisqu'elles confèrent des significations différentes au message ?

2.15. Bref, tout ce que l'on peut appeler de façon un peu vague l'arrière-plan culturel constitue aussi pour l'ethnolinguiste une préoccupation primordiale. Voyons J. Séguy préluder à l'étude des désignations du

---

1. Op. cit., p. 71.

têtard en Gasc.: toute la première partie de l'article, intitulée "l'objet", est consacrée à décrire par le menu la fonction sociale de la bestiole, les circonstances où elle est susceptible d'être rencontrée et utilisée, sa place dans la taxonomie populaire de Gasc. Cette page, qui comme la plupart des écrits de J. Séguy constitue un modèle d'ethnolinguistique, explique ainsi d'entrée de jeu certains faits linguistiques : ainsi, certains Ø de la carte 'têtard' de l'ALG sont dus à la rareté du référent dans les conditions climatiques loc.; d'autres sont imputables à la pression sociale, soit que l'inf. ait oublié le nom, soit qu'il le taise par peur du ridicule; car, et J. Séguy nous le précise, "dans les explications (...) il ne faudra jamais perdre de vue que le têtard appartient exclusivement au cercle des préoccupations enfantines; les noms qu'on lui donne portent tous cette marque : la fantaisie"[1]... De même pour 'l'étincelle' : "le concept "étincelle" appartient à l'ambiance fantaisiste des veillées, des contes, des jeux d'enfants qui s'abritent sous le manteau de la cheminée"[2], et cette situation du signe est de nature à expliquer polymorphisme et formes endémiques. On trouvera une autre forme encore de situation des faits linguistiques dans les cartes auxiliaires de l'ALG; J. Séguy les a commentées : pour lui elles doivent servir avant tout "l'aréologie génétique et dynamique, celle qui dégage et explique les causes de la formation des aires"[3]. L'innovation qui consistait à publier des cartes, non seulement historiques et géographiques, mais aussi de "la transhumance d'hiver" ou des "pénétrations floristiques", parut en 1956 bien étonnante à certains censeurs. Chacun est aujourd'hui bien persuadé non seulement de leur intérêt, mais de leur nécessité, et A. Martinet concluait en 1970 une étude aréologique par ces lignes, où nous aimons à voir tout un programme ethnolinguistique : "De front avec des sondages linguistiques, il faudrait mener une enquête sur le plan des moeurs, des croyances et des techniques"[4].

---

1. Têtard, p. 115.
2. Etincelle, p. 354.
3. Cartes aux., p. 37 (c'est nous qui soulignons).
4. Frontière politique et faisceau d'isoglosses, dans Phonétique et Linguistique romanes, 1970 (Mélanges G. Straka), 1, Lyon-Strasbourg, pp. 230-237.

La situation du locuteur (inf., en l'occurrence) ne préoccupe que depuis peu les ethnologues : on trouvera un historique récent de la question sous la plume savante de M.-L. Ténèze [1]. Signalons toutefois que le domaine gasc. est ici privilégié : les grands folkloristes qui l'ont exploré pratiquent des méthodes modernes (c'est le cas de C. Joisten en Ariège) ou bien, lorsqu'ils travaillaient à date ancienne, ont eu l'intuition qu'il ne fallait pas négliger complètement de telles informations (c'est le cas de Bladé en Gasc. centrale et d'Arnaudin dans les Landes). On regrette pourtant que ce souci ne soit de mise que dans les plus littéraires des genres populaires, conte et chanson; même les recueils de proverbes l'ignorent, et pourtant la situation est souvent tout le signifié d'un proverbe.

En linguistique, un minimum de renseignements sur l'inf. est mentionné depuis toujours, peut-être issu de l'habitude philologique de citer ses sources; mais nous avons une dette de reconnaissance particulière envers Edmont, qui a toujours scrupuleusement noté des renseignements utiles sur ses inf. de l'ALF [2]: l'habitude a été suivie par la plupart des dialectologues, qui ont même parfois mis sur pied un véritable code pour ce genre de renseignements [3].

Dans la mesure où le destinataire du message n'est pas lui-même inf., et notamment lorsqu'il est l'enquêteur, sa situation reste au contraire généralement plus obscure : souvent nous ne la connaîtrons que de seconde main, longtemps après l'enquête. On conviendra pourtant que, dût l'adorable modestie universitaire en souffrir, un minimum d'information est utile sur le seul acteur invariant des conversations dont il est fait état! C'est pourquoi on peut regretter que ne soit pas généralisé le procédé utilisé par J. Séguy dans ses <u>Noms pop. Plantes</u> : apparaît aux pp. 20-21 une "équation personnelle" de l'A., qui livre au lecteurs les traits pertinents de Séguy enquêteur. Faut-il préciser que l'oeuvre s'en trouve, dans une certaine mesure, éclairée ?

---

1. <u>Le Conte populaire fr.</u>, ATP 3-4 (1964), pp. 194-203.
2. Le fait a été étudié par S. Pop, <u>La Dialectologie</u> 1 (Louvain, 1950), pp. 125-130.
3. Cf. en particulier J. Séguy, <u>Avant-Propos</u> de l'ALG 4 et J.-L. Fossat, <u>Formation</u>, pp. 32-51.

2.16. Cet "arrière-plan culturel" donc, dont l'intérêt ne saurait plus être raisonnablement mis en doute, il est curieux qu'il soit très inégalement représenté dans les monographies ethnolinguistiques. En schématisant beaucoup, on pourrait dire que moins le référent pose de problèmes à la description, et mieux sont précisées les diverses situations. Ainsi l'ethnozoologie et l'ethnobotanique, où l'on peut renvoyer à une nomenclature scientifique, nous ont valu des découvertes capitales. Rappelons simplement deux des contributions majeures qu'offre la thèse de J. Séguy : l'importance du "fil de fer", et la mise en évidence des enchaînements associatifs. Les statistiques établies par J. Séguy quant aux caractères de diagnose dans les désignations des plantes (formations secondaires) montrent que le 'contour' est bien plus prégnant que n'importe lequel des autres caractères : couleur, saveur, odeur... Si bien que l'A. est amené à énoncer une véritable loi : "Un peu moins d'une fois sur deux, le nom d'une plante sera provoqué par le contour de la plante ou par celui de ses parties, un peu plus d'une fois sur deux, il le sera par d'autres caractères". Quant à la généralisation de cette loi hors du monde des plantes, l'A. se montre bien entendu d'une grande prudence; il conclut pourtant : "comme la plante est, d'une façon parfaite, l'objet mal connu, quoique familier, qui n'a pas encore de nom ou dont on a oublié la désignation, il n'est pas interdit de soupçonner qu'une telle détermination relative est à l'origine des noms d'objets en général"[1]. D'un point de vue philosophique, la découverte est déjà capitale; du point de vue linguistique, elle constitue probablement la première loi sémantique mise en lumière : chose bien trop rare pour qu'on n'en souligne pas l'énorme intérêt. Quant aux enchaînements associatifs, ils décrivent pour la première fois ce qu'on a appelé plus tard des archi-signifiés (encore que l'enchaînement associatif concerne plutôt l'aspect dynamique d'un phénomène dont l'archi-signifié représente l'aspect statique, ou résultatif)[2]; mais le point important est que grâce à l'enchaînement associatif, l'ethnolinguistique se trouve dotée d'un concept opératoire d'une réelle fécondité.

---

1. Noms pop. des plantes, p.381.
2. Ibid., p. 270.

2.17. La proportion inverse du référent aux situations que nous venons de suggérer ne vaut, répétons-le, qu'en schématisant beaucoup : car à l'opposé il est décevant pour l'ethnolinguiste de constater que la toponymie, qui ouvre à l'exploration de l'imagination populaire tant de perspectives privilégiées, reste en grande partie une discipline qui borne ses ambitions à l'établissement d'étymologies. Ce n'est pourtant là, nous semble-t-il, que la première étape d'un cheminement qui devrait amener la toponymie à devenir un secteur-clé de l'ethnolinguistique. Est-ce parce que le référent topographique n'offre généralement pas le caractère discret : dont sont pourvus les plantes et les animaux que la toponymie se refuse à l'ethnolinguistique ? Mais, nous l'avons dit, l'oeuvre d'A. Soutou montre ici la marche à suivre; et, dans un tout autre domaine, le flou et le continu inhérents à la matière traitée n'ont pas empêché X. Ravier et J. Séguy de doter l'ethnolinguistique des CFG, cette Bible!

2.18. Il est encore un domaine de l'ethnolinguistique dont nous n'avons pas fait mention : la métalinguistique populaire, à quoi nous consacrons une bonne part de cette étude.

Dirons-nous, après tant d'autres, l'enthousiasme qui nous saisit à la lecture d'Ethnologie et Langage, le si beau livre de G. Calame-Griaule ? A coup sûr, l'exposé de la philosophie du langage des Dogon constitue l'une des dates essentielles de l'ethnolinguistique. Une autre oeuvre capitale de notre discipline est pour nous l'étude de R. Hamayon et N. Bassanoff, De la difficulté d'être une belle-fille, qui traite d'un aspect crypto-ludique de la métalinguistique mongole... Nous voilà bien loin de la Gasc. : mais c'est que nous avons ici tout à apprendre des spécialistes des langues exotiques, dont on sait quelle place éminente ils occupent dans l'ethnolinguistique.

Certes, nous avons essayé de montrer dans cette Introduction que nombre de travaux traditionnellement répertoriés sous l'étiquette de dialectologie romane concernent au premier chef l'ethnolinguiste. Mais ici, la métalinguistique populaire semble avoir peu séduit les chercheurs, et l'apport gasc., si apport il y a, est autre : ressortissent quelque peu à l'étude de la métalinguistique populaire en effet des contributions récentes d'un vif intérêt. J. Séguy met d'abord en lumière la double fonction du dialecte, qui permet la communication entre communautés voisines, mais qui leur permet aussi de se démarquer les unes des autres. Apparaît ainsi sur la carte une curieuse marqueterie, linguistique et ethnographi-

que à la fois, mais relevant à coup sûr de la métalinguistique populaire, qui a reçu le nom de tuilage [1]. La solution à la plus irritante des questions, celle que tout dialectologue et tout ethnolinguiste est un jour ou l'autre amené à se poser, est ainsi amorcée. La découverte de la dialectométrie n'est sans doute pas étrangère à la mise en évidence de la double fonction du dialecte; pourtant, nous n'en parlerons guère ici. Quel que soit en effet son intérêt pour l'ethnolinguistique (et il est assurément très grand), la dialectométrie ne s'applique que malaisément à notre territoire d'enquête d'une part; et elle paraît d'autre part constituer une révolution dans la linguistique tout entière, dépassant ainsi le cadre modeste de cette esquisse.

3. BUTS ET METHODE.

3.1. Les mots et les choses, les situations; l'ethnobotanique, le contact des langues, l'onomastique, la métalinguistique : autant de préoccupations ethnolinguistiques que nous avons effleurées ou sollicitées dans les pages préc.

Presque en chaque occasion, dans ce survol thématique, est apparu le nom de J. Séguy : c'est que l'idée que nous nous faisons de l'ethnolinguistique doit tout aux travaux de notre maître regretté, et qu'il reste à nos yeux l'un des plus éminents représentants de cette discipline dont il nous avait donné le goût.

Certes, nous ne visons aucunement à atteindre les hauteurs où vit son oeuvre. Bien plus humblement, nous espérons simplement parvenir, par l'étude de certaines liaisons entre faits linguistiques et faits extralinguistiques dans le territoire étudié,

(a) à donner une caractérisation ethnolinguistique d'une communauté pyr. qui agonise avant de s'être pleinement réalisée;

(b) subsidiairement, à apporter tant aux ethnologues qu'aux linguistes des matériaux qu'ils puissent utiliser.

---

1. La fonction minimale du dialecte, p. 32. Pour le rapport entre la double fonction du dialecte et la dichotomie divergence ± convergence de Martinet (que nous utilisons comme cadre à cette étude), cf. J. Séguy, Les Atlas linguistiques de la France par régions, p. 66, note 1.

3.2. Quant au second point, la tâche était rendue relativement aisée par le désert folklorique que représentent le Comminges, et à un moindre degré le Couserans [1]. Du point de vue linguistique au contraire, notre ambition d'apporter des matériaux neufs risque de paraître exorbitante. P. Bec en effet est venu enquêter dans l'un des hameaux de Coulédoux; et notre territoire d'enquête est limitrophe de deux points de l'ALG : Arguenos (780 S) au NO, Melles (699 NE) au SO. Mais il est aussi limitrophe de Portet-d'Aspet dans la Ballongue; de Boutx dans la vallée de la Garonne; de Sengouagnet dans l'Aspétois, etc., tous territoires qui ont échappé à la maille de l'ALG. Or, on le constatera, l'axe E-O importe ici bien plus, du point de vue linguistique, que l'axe N-S seul représenté dans l'ALG. Enfin, l'utilisation qui a déjà été faite de certains des matériaux que nous avons recueillis a constitué pour nous le plus précieux des encouragements à persévérer dans la collecte des faits linguistiques et ethnographiques loc. [2]

3.3. Mais si nous osons espérer remplir notre contrat en ce qui concerne le premier point, ce sera parce que, outre une délimitation des thèmes ethnolinguistiques [3], nous avons trouvé dans l'oeuvre de J. Séguy une méthodologie. Non pas le fruit de quelque réflexion a priori, mais le résultat d'une expérience vécue, et, détail précieux, qui concernait directement notre domaine linguistique. L'expérience, nous dira-t-on, ne saurait se communiquer. Peut-être. Mais l'expérience des uns permet parfois aux autres d'éviter bien des tâtonnements hasardeux, bien des erreurs aussi : celles que l'on rencontrera dans notre travail représentent pro-

---

1. Pour le Couserans nous disposons en effet d'une très utile documentation avec les travaux parémiologiques de l'abbé Castet sur le Biros, du comte Begouën sur Bethmale, etc. Récemment, C. Joisten y a relevé des contes; enfin, F. Baby vient de consacrer à la "Guerre des Demoiselles" une magnifique étude d'ethno-sémiologie. L'absence d'oeuvres comparables se fait cruellement sentir en Comminges.

2. Cf. J. Séguy, La Dialectométrie dans l'ALG, p. 17.

3. Si nous les utilisons ici, ils ne seront pas étudiés pour eux-mêmes : l'accident historique et linguistique que représente la haute vallée du Ger imposait un autre plan d'ensemble, où apparaissent les différences maintenues comme les tentatives d'unification. Ceci, joint à notre désir de tendre vers la pertinence (cf. p. 12), a conduit à sélectionner un petit nombre de faits, auxquels sont consacrées des monographies.

bablement la malheureuse issue de quelques essais que nous avons faits pour aller à l'encontre des principes séguistes : ils sont si inconfortables, souvent!

Ce n'est pas le lieu d'examiner en détail l'oeuvre de J. Séguy : elle a sa place désormais dans toutes les Histoires de la linguistique; d'autres sauront, mieux que nous, la scruter et en évaluer l'importance. Mais nous ne saurions passer sous silence les points de méthode que nous devons à Séguy, et dont l'efficacité s'est révélée la plus constante dans notre travail :

3.3.1. <u>De l'enquêteur</u> :

"A notre sens, c'est là l'essentiel : opérer dans un climat de sympathie, de compréhension et d'amitié. On n'a peut-être pas jusqu'ici tenu suffisamment compte de ce facteur moral, qui pourtant conditionne en grande partie la spontanéité et l'authenticité des résultats (...) . Quand l'enquêteur travaille dans sa propre famille (...), quand il se présente dans une maison amie ou à tout le moins quand il peut évoquer des liens, des souvenirs, et surtout quand il est en mesure de s'adresser aux gens dans leur propre langue, tous les obstacles s'aplanissent [1]."

De façon cuisante pour mon amour-propre, j'ai pu vérifier le bien-fondé de ce point à l'occasion d'une enquête ethnolinguistique effectuée dans un territoire géographiquement voisin, mais moralement étranger. Le rendement des enquêtes y fut extraordinairement plus faible que dans ma communauté d'origine [2], peuplée de parents et d'alliés, où les conversations ont lieu de façon naturelle en fr., en gasc. ou en un mélange des deux, et où mes questions bizarres n'inquiètent personne.

3.3.2. <u>De l'informateur</u> :

"La méthode la plus commode, la plus rapide et en même temps la plus sûre, est de prendre comme témoin principal une personne cultivée (...) et pratiquant quotidiennement le dialecte. Dans nos Pyrénées, Dieu merci, un tel personnage n'a rien de rare [3]".- "Les résultats les plus

---

1. J. Séguy, <u>L'ALG</u>, pp. 244-245.
2. Il ne faut cependant pas négliger le fait que les curiosités de l'ethnolinguiste sont forcément bien plus indiscrètes que celles du linguiste.
3. J. Séguy, <u>L'enquête en haute Gasc.</u>, p. 183.

sûrs, les plus authentiques et les plus nets m'ont été fournis quand j'ai eu la chance (...) de pouvoir m'adresser à un instituteur ou à un prêtre originaire du lieu enquêté, y résidant et possédant parfaitement le dialecte [1]".

Avouons-le : ce point suscitait quelque défiance de notre part, à cause sans doute d'une conception un rien trop romantique de la culture populaire. Cette conception n'a pas résisté aux faits : les mieux incultes de nos inf. se satisfont en matière de culture loc. de choses trop souvent informes et amputées. Le phénomène est en soi intéressant à constater, ne serait-ce que parce qu'il suggère l'une des causes d'évolution possibles. Mais nous avons trouvé chez les inf. habitués à réfléchir [2], qu'ils soient d'ailleurs diplômés ou non, les mêmes matériaux non seulement bien mieux conservés, mais munis de gloses et de commentaires dont nous avons volontiers tiré parti. En somme, l'inculte loc. ne nous a guère fourni que de fausses pistes, alors que nous avons constamment pu vérifier l'intérêt des matériaux livrés par les inf. cultivés.

3.3.3. De la description :

On a déjà examiné plus haut, à la lumière de l'oeuvre de J. Séguy, quels phénomènes requéraient plus spécialement l'attention de l'ethnolinguiste. Ajoutons que du point de vue de la méthode de description, tous les disciples de J. Séguy se réclament avec leur maître du réalisme naïf [3] : l'enquête par la méthode indirecte l'autorise bien plus que la pratique de la méthode directe [4].

Dans ce travail, nous n'avons pourtant pas exclu la méthode directe. D'abord, il y a tout ce que le micro capte mal, et que l'enregistrement ne restitue pas : les situations personnelles, les gestes et les mimiques; ils importent parfois, et il ne fallait pas les laisser échapper :

---

1. J. Séguy, L'ALG, p. 249.
2. Il serait tentant de vérifier l'hypothèse suiv. : qu'on réfléchit mieux peut-être, différemment en tout cas, dans une communauté à vocation pastorale que chez des agriculteurs exclusifs.
3. J. Séguy, Avant propos de l'ALG 4, p. 4.
4. J. Séguy a narré lui-même quelle influence décisive sur ce tournant de sa pensée eurent l'ouvrage de G. Hammarström (cf. p. 11, n. 2) et l'étude de M. Companys, Les nouvelles méthodes d'enquête linguistique, VD 3 (1956), pp. 89-138 et VD 5 (1958), pp. 51-167.

la caméra étant impraticable pour nous, il fallut noter par écrit. Et puis, comment ne pas recourir à la méthode directe lorsqu'apparaît, noyé dans quelque interminable récit de la guerre de 14, un mot, une incise d'importance ? Comment utiliser un magnétophone pour capter les conversations ou les chansons d'auberge, un jour de fête loc., alors que tonitrue à quelques mètres un orchestre ? Enfin, il existe toujours des mots et des récits que l'inf. veut bien confier de bouche à oreille, mais qu'il se refuse à laisser enregistrer... En définitive pourtant, le recours à la méthode directe est négligeable du point de vue quantitatif, et nous avons pu enregistrer des dizaines d'heures d'écoute utile.

3.3.4. De l'interprétation :

On sait peu en général que l'Essai sur l'état des palatales..., qui est je crois le premier travail de phonologie appliquée à la graphie médiévale, est issu des recherches effectuées par J. Séguy pour ce qui constituait alors le sujet de sa thèse principale. Voilà donc un phonologue convaincu à une époque où il n'était ni commode ni répandu de l'être. Mais le contact quotidien avec les réalités particulières -il ne se résignera jamais à les considérer comme des phénomènes marginaux- amène J. Séguy à se méfier des systèmes globaux. Cette évolution nous paraît illustrer de façon exemplaire deux des points importants de sa méthode d'interprétation : le refus d'appliquer aux faits une grille préconçue d'une part, et en conséquence la plus stricte soumission à ces faits. Tous les élèves de J. Séguy connaissent cette page :

> "Il y a toujours deux méthodes pour s'expliquer les faits linguistiques ou autres. L'une consiste à s'enfoncer dans un grand fauteuil, à joindre les bouts des doigts, à clore les yeux afin de s'abstraire du monde mineur des objets, et à chercher dans le monde majeur et intérieur de l'esprit, par définition dépositaire à l'état inné de la connaissance universelle, la solution, la théorie. Cette méthode possède une vertu merveilleuse : elle sait trouver, aux moindres frais, réponse à tout, et même plusieurs réponses pour une question, autant et même plus que de théoriciens. Cette abondance compense bien un léger travers, qui est l'incurie de l'identité de l'explication proposée et de ce qui fut un rapport de causalité objectivement réel (...)
> L'autre méthode (...) s'incline, s'humilie même devant l'objet [1]".

---

1. J. Séguy, Cartes auxiliaires, p. 61.

C'est dans cette perspective seulement que se légitime une conséquence directe du principe de l'enquêteur indigène : le recours forcé, en matière d'interprétation, à une certaine introspection, et ce, sans qu'il y ait le moindre désaccord avec le principe de positivisme [1].

Ici encore, nous avons tâché de nous inspirer de la méthode séguiste. Nous avons persécuté nos inf. de continuelles demandes de répétition, sur-le-champ et à des années de distance, chez un même sujet et dans des groupes. Cela nous a permis de sélectionner les faits linguistiques et folkloriques de socialisation maximale [2], et nous a probablement valu la réputation d'être un effroyable amnésique (cap vermeat). Surtout, nous avons toujours été attentif aux interprétations que donnaient nos inf.; nous les avons parfois sollicitées, faisant abstraction de celles que nous suggérait notre expérience d'indigène... Mais si nous avons sollicité (et nous savons montrer une redoutable obstination dans l'interrogation), nous avons surtout écouté, écouté sans relâche dans une enquête qui a duré plus de dix ans. Seule cette audition prolongée (et infiniment répétée, grâce au magnétophone) nous a permis d'éviter l'excès de spéculations : non que nous nous interdisions cette activité agréable, mais nous la présenterons toujours comme telle.

CONCLUSION

J. Séguy n'est plus; son oeuvre, heureusement, reste bien vivante. Par-delà la nécessité de situer nos propres travaux (et comment le faire, sinon par référence à nos modèles ?), nous espérons faciliter dès ce trop bref survol la "découverte" que les historiens de la linguistique ne manqueront pas de faire de l'oeuvre de J. Séguy.

G. Mounin redoutait naguère "de passer à côté du Saussure de la sémantique [3]". Nous ne pratiquerons aucun messianisme en ce domaine, préférant

---

1. J. Séguy, AM (1960), p. 362.

2. Les rapports entre la sociolinguistique et l'ethnolinguistique sont pour l'instant trop enchevêtrés, et leurs domaines respectifs encore trop mal délimités pour que nous marquions ici une distinction bien nette : "Sociolinguistica (o, per altri, Etnolinguistica)", nous partageons l'indécision de G. Berruto (La Sociolinguistica, dans Parole e Metodi, Bollettino dell'Atlante Linguistico Italiano 1 (1971), p. 79).

3. G. Mounin, LING 1 (1968), p. 136.

utiliser ce qui existe plutôt que rêver à ce qu'il serait désirable qu'il fût.

Nous l'avouons : l'une des tâches essentielles de la linguistique actuelle nous paraît devoir consister dans la mise sur pied d'une sémantique qui soit véritablement scientifique. Or, si cette discipline a récemment connu des tentatives passionnantes, et qui autorisent bien des espoirs -celle des générativistes, celle de Greimas, celle de Ducrot [1] notamment-, il semble que peu de spécialistes aient encore compris que la contribution de J. Séguy à cette branche de la linguistique est loin d'être négligeable. Faudra-t-il parler à son propos de "linguiste maudit", comme on le fait pour les poètes en avance sur leur époque ? Non, sans doute. Mais Séguy était étiqueté "dialectologue", et le public linguistique ne le connaît, au mieux, que par et pour l'ALG.

Même dans cette oeuvre d'ailleurs, on n'a pas souligné comme il convenait de le faire certains impacts sémantiques : celui qui se dégage, p.ex., du principe des cartes inverses. Une géographie linguistique des signifiés s'en dégage, et son existence même est une révélation.

Par ailleurs, Séguy se pencha à l'occasion sur des problèmes étymologiques [2] ; il a parfois fait oeuvre, et remarquable, de phonéticien et de phonologue [3]. Mais il n'en reste pas moins que l'essentiel de son oeuvre nous semble concerner la sémantique : une sémantique dialectologique, bien sûr, c'est-à-dire en somme pour nous l'ethnolinguistique.

Des notions qu'il élabora, même celles que l'on pourrait croire limitées aux seuls signifiants -le polymorphisme, p.ex. [4]- se révèlent de mieux en mieux utilisables par la sémantique. Mais dans ce domaine strict, nous avons déjà évoqué certains apports importants des Noms populaires des plantes; d'autres étapes capitales sont constituées par les Structu-

---

1. Cf. F. Dubois-Charlier et M. Galmiche, La sémantique générative = LANG 27 (1972); A.-J. Greimas, Sémantique structurale, P., 1966; O. Ducrot, Dire et ne pas dire, P., 1972.

2. Cf. p.ex. FM 3 (1947), pp. 181-183.

3. Cf. p.ex. RLiR 69-70 (1954), pp. 106-111; VD 1 (1954), pp. 44-55; AM (1954), pp. 307-311, et bien sûr l'Essai sur l'état des palatales et l'ALG 6

4. Cf. la riche étude de J. Allières, Polymorphisme de l'-s implosif, pour cette notion dont on s'étonne qu'elle ne soit pas d'usage plus fréquent chez les linguistes.

res sémantiques, par l'Avant-Propos de l'ALG 4, par La Fonction minimale du dialecte et, bien sûr, par les travaux de Dialectométrie. Ces oeuvres sont mieux connues à l'étranger qu'elles ne le sont dans notre pays, et c'est ce qui nous fait croire qu'elles seront un jour largement divulguées en France.

Ses élèves savent pourquoi J. Séguy n'a pas encore, dans l'Histoire de la linguistique, la place qui lui est due. L'homme était allergique à toute forme de publicité personnelle, un détail indiquera à quel point : ses Structures sémantiques, d'emblée considérées comme un texte capital par les (trop rares) lecteurs de VD, furent résumées dans un ouvrage de vulgarisation, mais sans même que soit mentionné le nom de leur auteur!

Quant à l'oeuvre, elle est dispersée dans une constellation de revues d'accès parfois bien malaisé, dans d'introuvables volumes de Mélanges, d'Actes de Congrès divers... Ce ne sont pas là choses propres à assurer à une oeuvre toute la diffusion qu'elle mérite.

Le soin de cette diffusion revient maintenant aux élèves de J. Séguy : les pages qui précèdent ne sont qu'un très humble apport à ce travail d'équipe nécessaire et urgent.

1e PARTIE

LE CONTACT

chapitre 1

GEOGRAPHIE

Ce chapitre présente le territoire d'enquêtes : le G e r , premier affluent de la Garonne sur sa rive droite, n'a rien de commun avec le G e r s , rivière qui donne son nom à un Département gasc., ni avec le Pic du G e r , etc.

Sauf en quelques cas, où le texte illustre les figures plus qu'il ne les commente (car les proverbes ni les remèdes cités ne sont étroitement endémiques), cette présentation est donnée sous forme de cartes et de vues. La clarté y gagne, et le lecteur se verra ainsi délivré de la fastidieuse lecture d'une longue compilation.

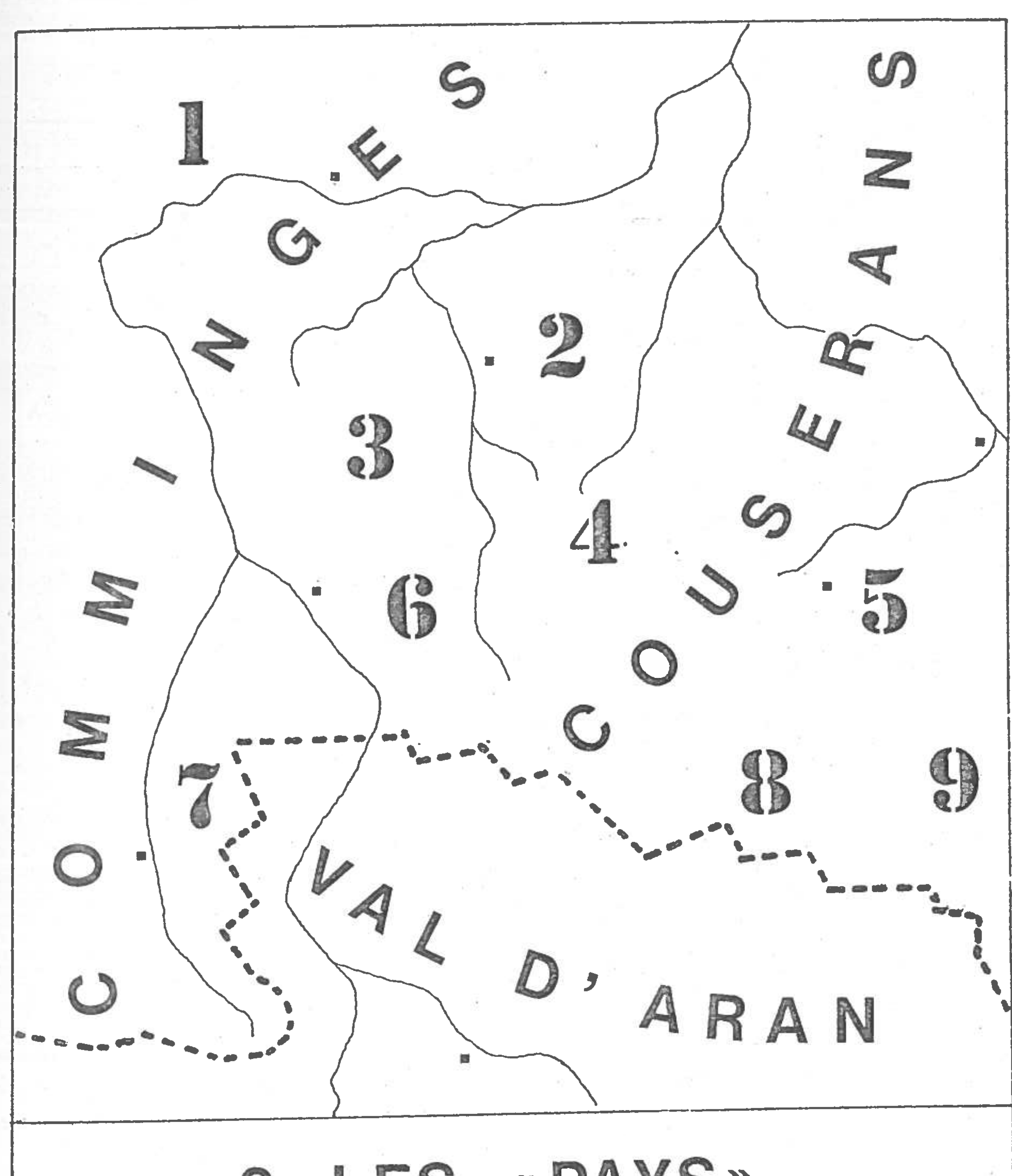
On trouvera ci-après :

1. Des Généralités (pp. 36-40);
2. Des notions de Géographie physique (pp. 41-47);
3. Des faits de Géographie humaine (pp. 48-59).

Suivent des photographies de paysages loc., et d'objets décorés.

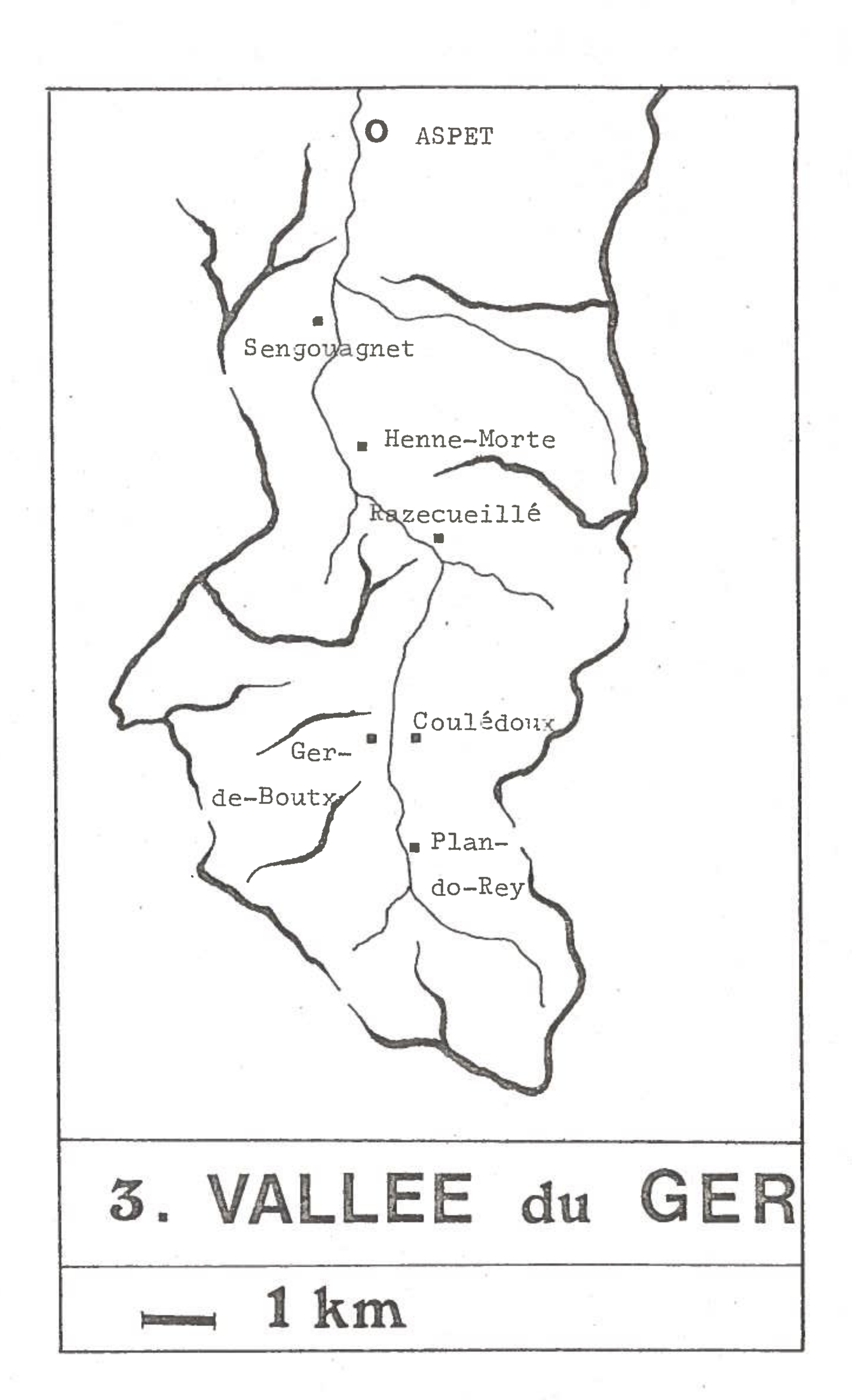


St-GAUDENS
GARONNE
HAUTE-GARONNE
St-Bertrand-de Comminges
Aspet
GER
SALAT
St-GIRONS
St-Béat
Boutx
Castillon
ARIEGE
Bagnères-de-Luchon
VIELLA
ESPAGNE
1. localisation
Ch.-l. arrondissement
Ch.-l. canton
Commune
Territoire d'enquêtes
Frontière
Limite de Département



2. LES «PAYS»

1	Nébouzan	4	Ballongue	7	Luchonnais
2	Aspétois	5	Castillonnais	8	Biros
3	Izaltès	6	Bavarthès	9	Bethmale



3. VALLEE du GER

PORTET

SENGOUAGNET

COULEDOUX

BOUTX

ARGUT

MELLES

ST.-LARY

1 km

4. TERRITOIRE D' ENQUETES

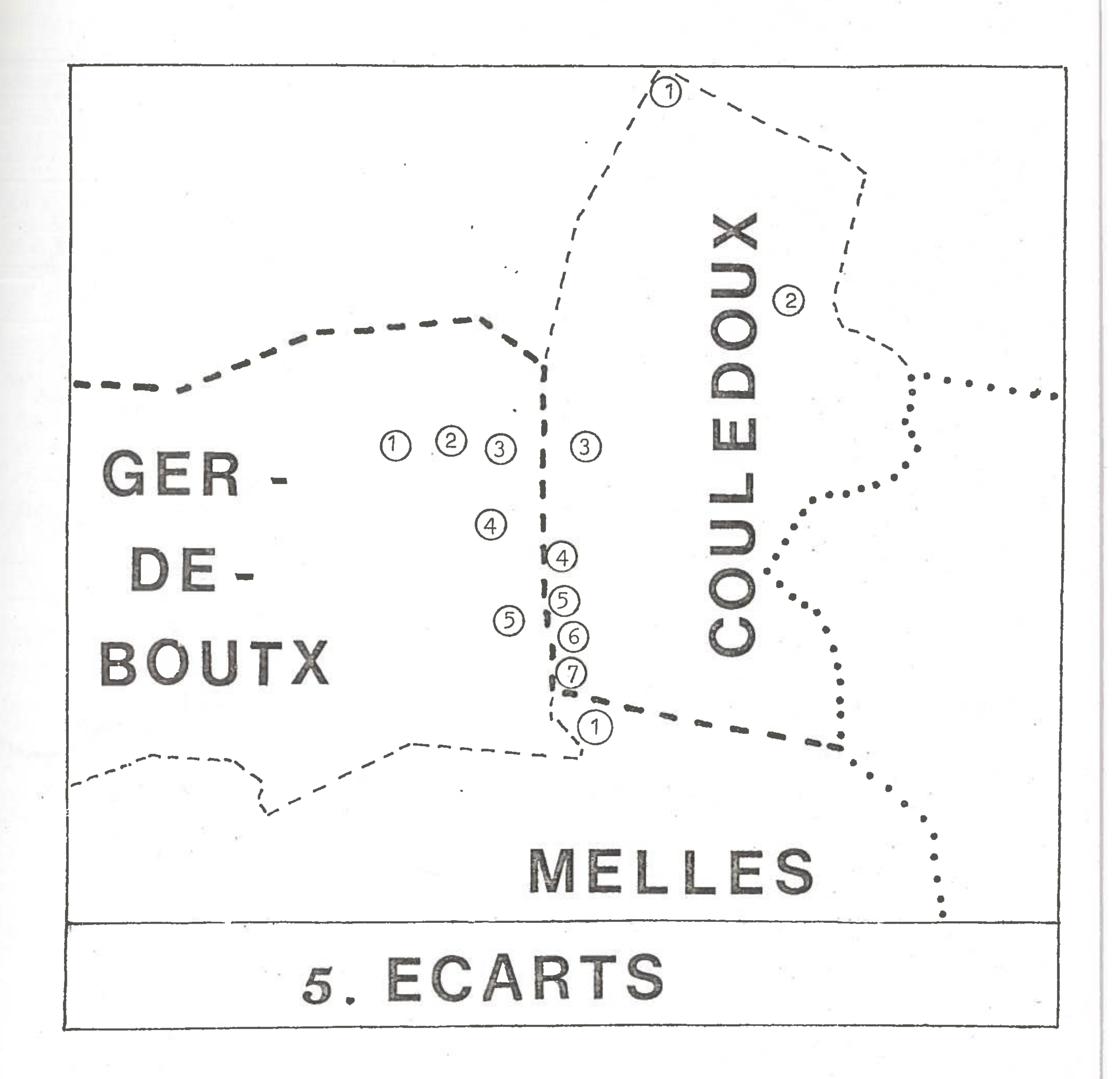
limites :

•••••• de Département

------ de Commune

▬ ▬ ▬ de Canton

 Territoire d'enquêtes



5. ECARTS

GER-DE-BOUTX :

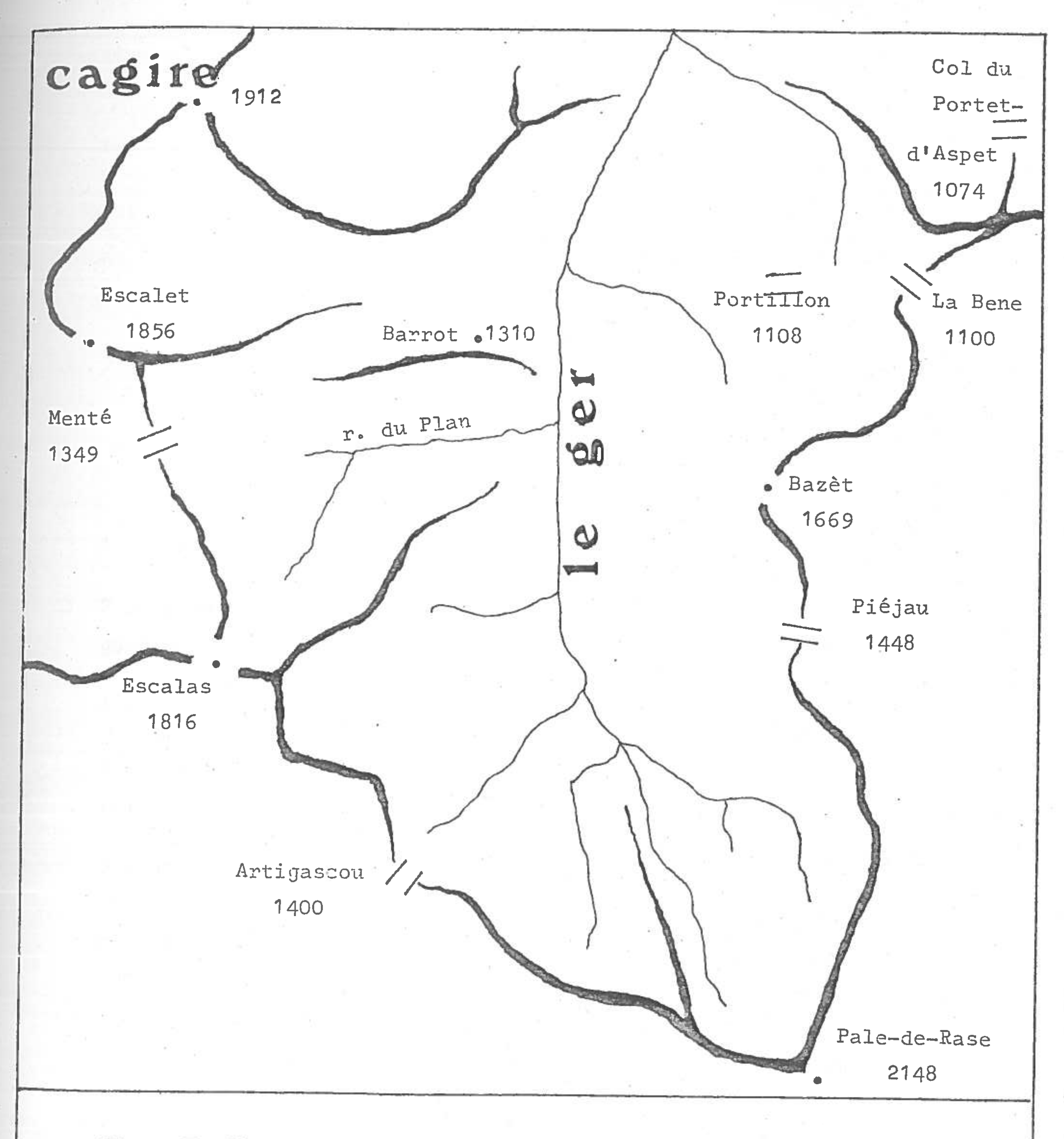
1 = La Cubouch. 2 = Le Soulan. 3 = Le Plan. 4 = L'Esponilhe.
5 = Le Boutassoun.

COULEDOUX :

1 = Le Lacus. 2 = Le Soulégna. 3 = Le Couret. 4 = Le Peyras.
5 = Le Chapitre. 6 = Le Chourrique. 7 = Le Couéou.

MELLES :

1 = Plan-do-Rey.



6. OROGRAPHIE & HYDROGRAPHIE

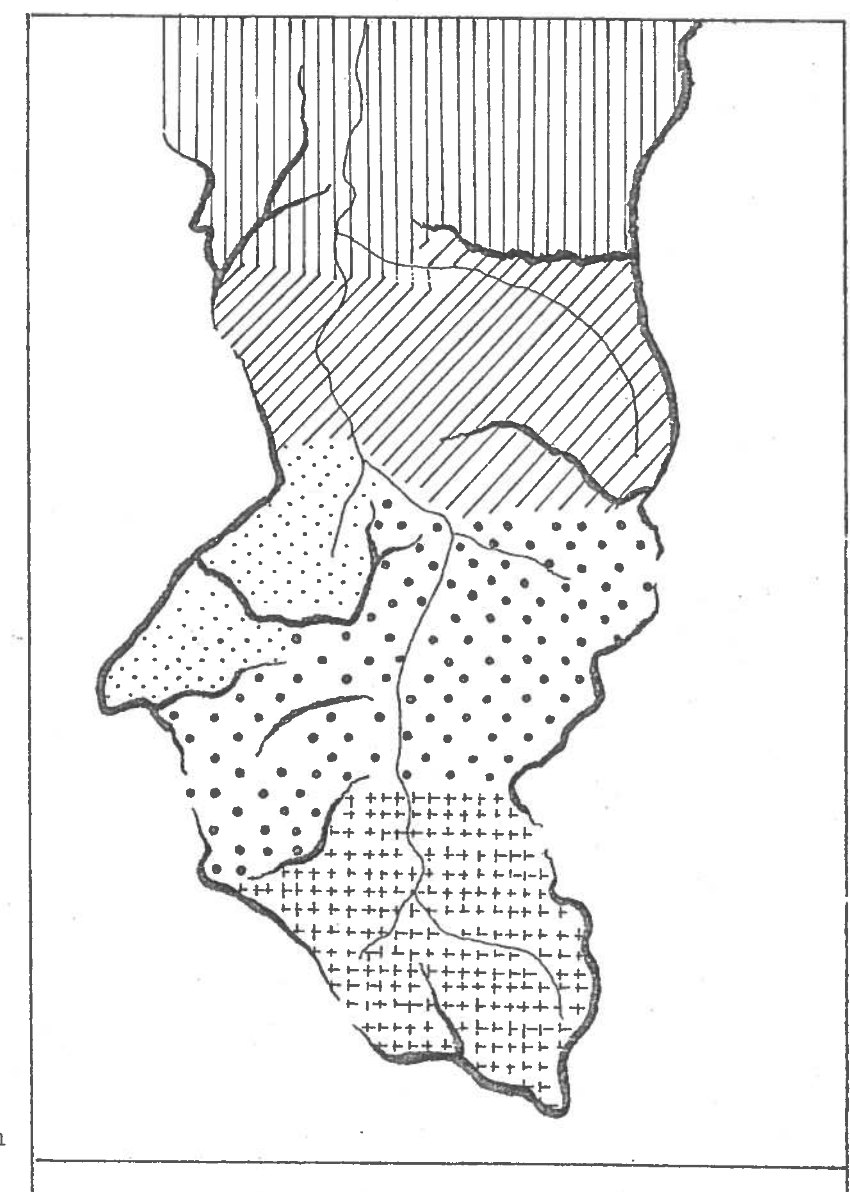
1 = schistes

2 = calcaires urgoniens

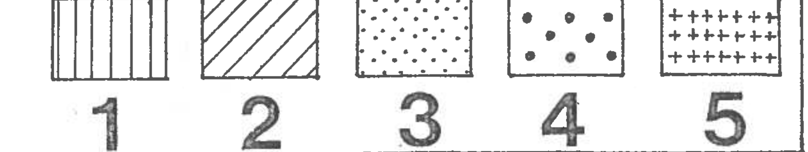
3 = migmatites

4 = schistes cristallins

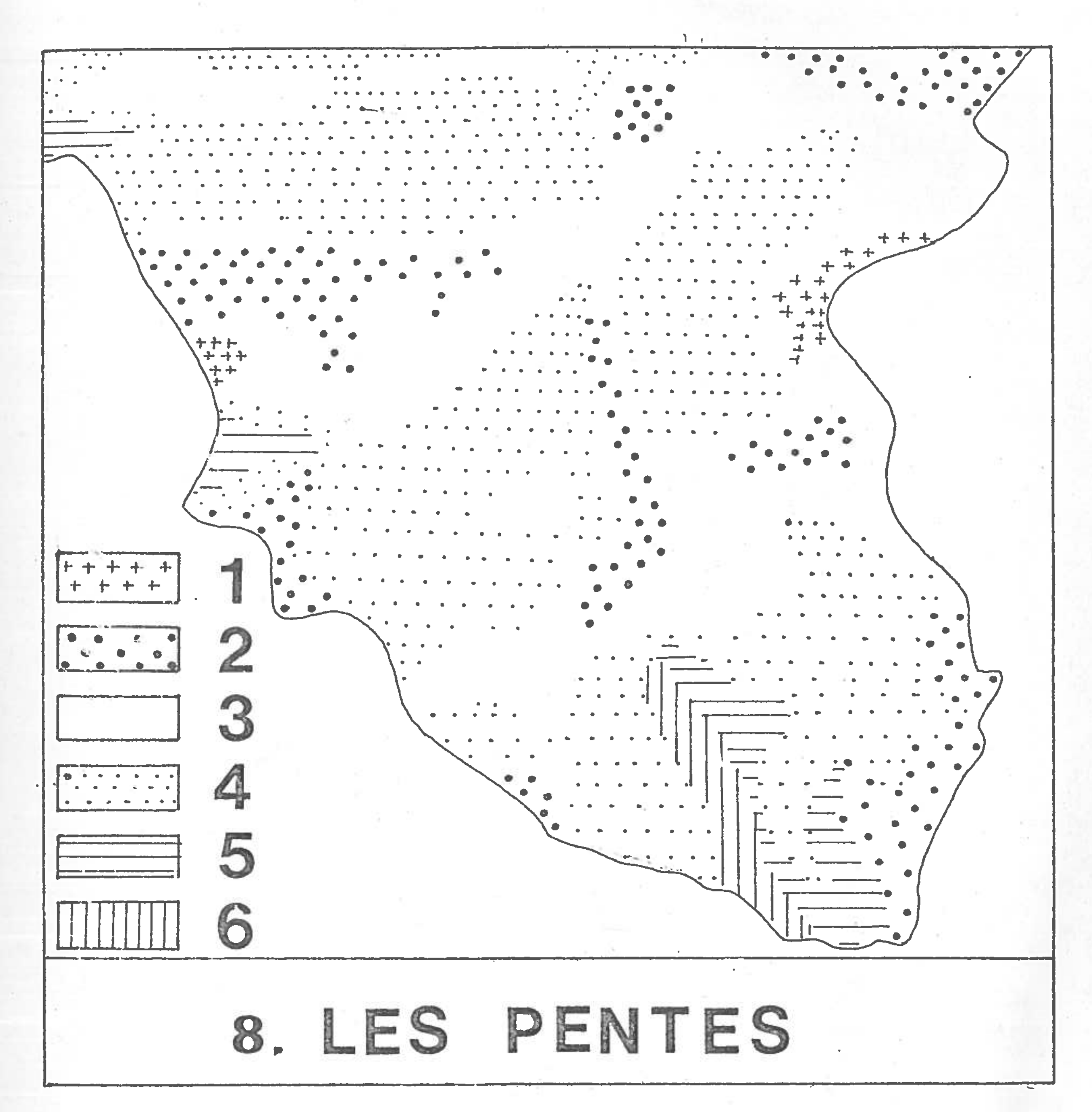
5 = schistes tendres du Gothlandien et calcaires ordoviciens



7. GEOLOGIE

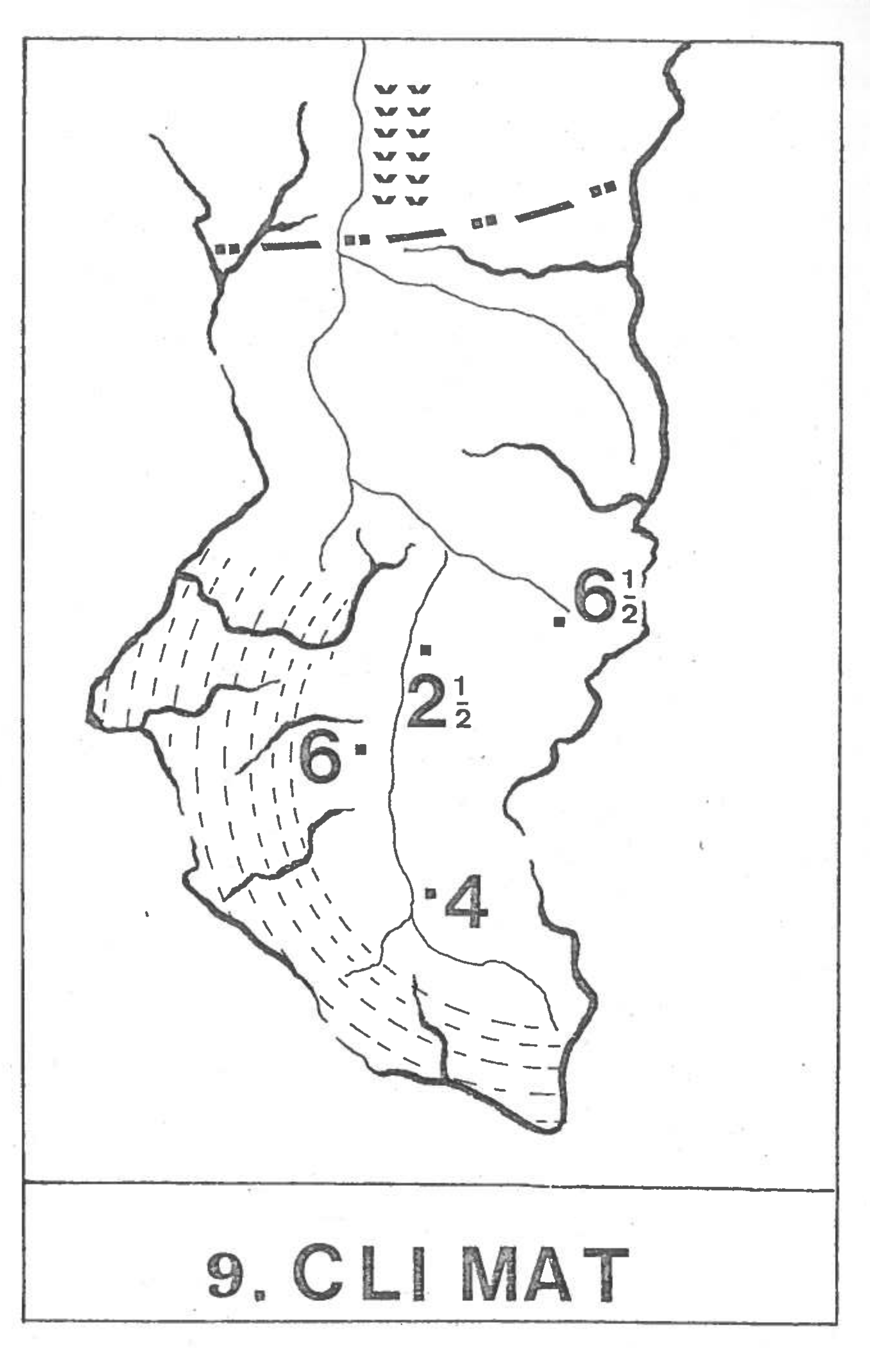


(d'ap. G. Touzet, Vie Humaine.)



(d'ap. G. Touzet, Vie Humaine.)

1 = inf. à 14° . 2 = de 14 à 24° . 3 = de 25 à 31° . 4 = de 32 à 41° . 5 = de 42 à 49° . 6 = 50° et plus.



(d'ap. G. Touzet, Vie Humaine.)

vvv Limite de la vigne

-..- Isotherme annuelle de 10°

((((de 2000 à 3000 mm. de pluie par an

4 ensoleillement d'hiver (en heures)

COMPLEMENTS PAREMIOLOGIQUES.

LES JOURS :

[1] "Broma arroja deth maitin,
Era ploja peth camin;
E broma arroja deth ser,
Eth bèth tems ath darrèr."

'Brume rouge le matin,
La pluie en chemin;
Et brume rouge du soir,
Le beau temps la suit.'

[2] "Seren de net,
Santat de vielh,
Concienç̧a de capelan,
Se t'i hidas,
Que t'i tromparàs."

'Serein du soir,
Santé de vieillard,
Conscience de prêtre,
Si tu t'y fies,
Tu seras trompé.'

LES MOIS :

[janvier] "Tath cap d'an,
Qu'e petit o gran."

'Le 1er janvier, on perçoit la différence entre les journées courtes et les journées longues.'

[février] "Hereuèr
Nau caras deu hèr;
Se non las a hètas,
Que las dèu hèr."

'Février doit faire neuf visages différents; s'il ne les a pas encore faits, il doit les faire.'

[mars] "Mars qu'arriba dab
era pala en còth."

'Mars arrive avec la pelle à déneiger suspendue au cou.'

"Pasquas marsetas,
Era misèra que vesca!"

'Pâques au mois de mars,
Vive la misère!'

[avril] "Eth sèt d'abriu,
Eth cocut que cau que
cante mòrt o viu."

'Le 7 avril,
Qu'il soit mort ou vif, le coucou doit chanter.'

[mai] "Ath mès de mai, veilar
Com'un ase volar."

'Au mois de mai, il convient de veiller autant qu'à un âne de voler.'

"Gran com'era hame de mai."

'Grand comme la faim en mai.'

[décembre] "Tà Nadau,
Eths dias qu'alongan
D'un saut de brau."

'A Noël, les jours allongent
d'un saut de boeuf.'

"Et à la Sainte-Luce, d'un saut de puce."

SAISONS :

[été] "Aost qu'eishuga eras gotas,
E seteme que las eishuga
[totas."

'Août sèche les rivières,
Et septembre plus encore.'

[automne] "Ath tems dera castanha:
Arribèra bèra-bèra,
Montanha escura-escura,
Eth tems que s'assegura."

'Au temps des châtaignes :
Si la plaine a très beau temps
Et la montagne est sombre,
Le temps s'assure.'

ANNEE :

[1] " Annada de vespèr,
Annada de nhiuèr."

'Année de guêpes,
année de neige.'

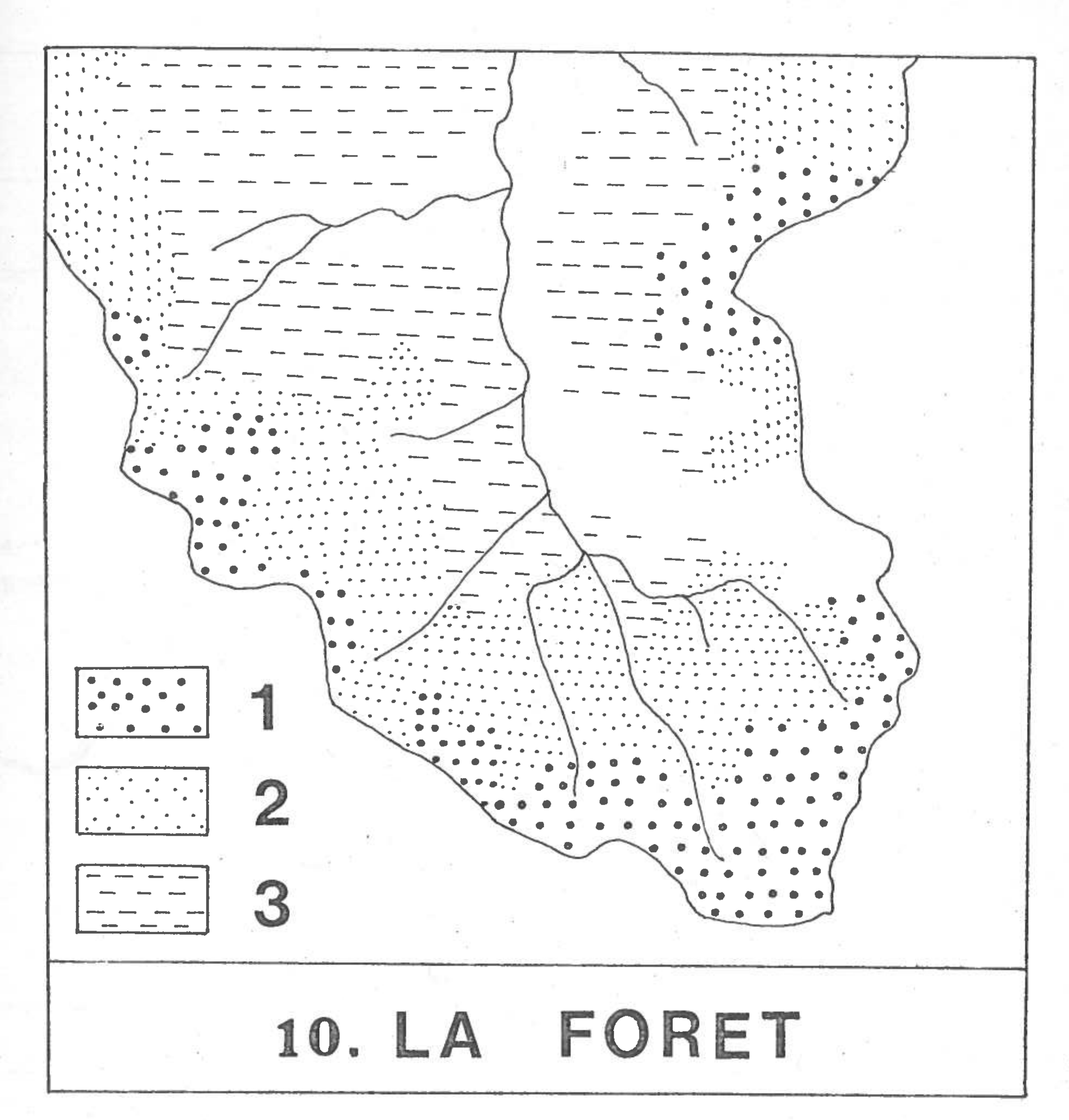
[2] " Annada d'èrba,
Annada de mèrda."

'Année riche en foin,
Année de rien.'

[3] " Le Ger!... Six mois d'hiver, six mois de mauvais temps!" [1]

---

1. Cette réflexion ne se dit qu'entre indigènes.

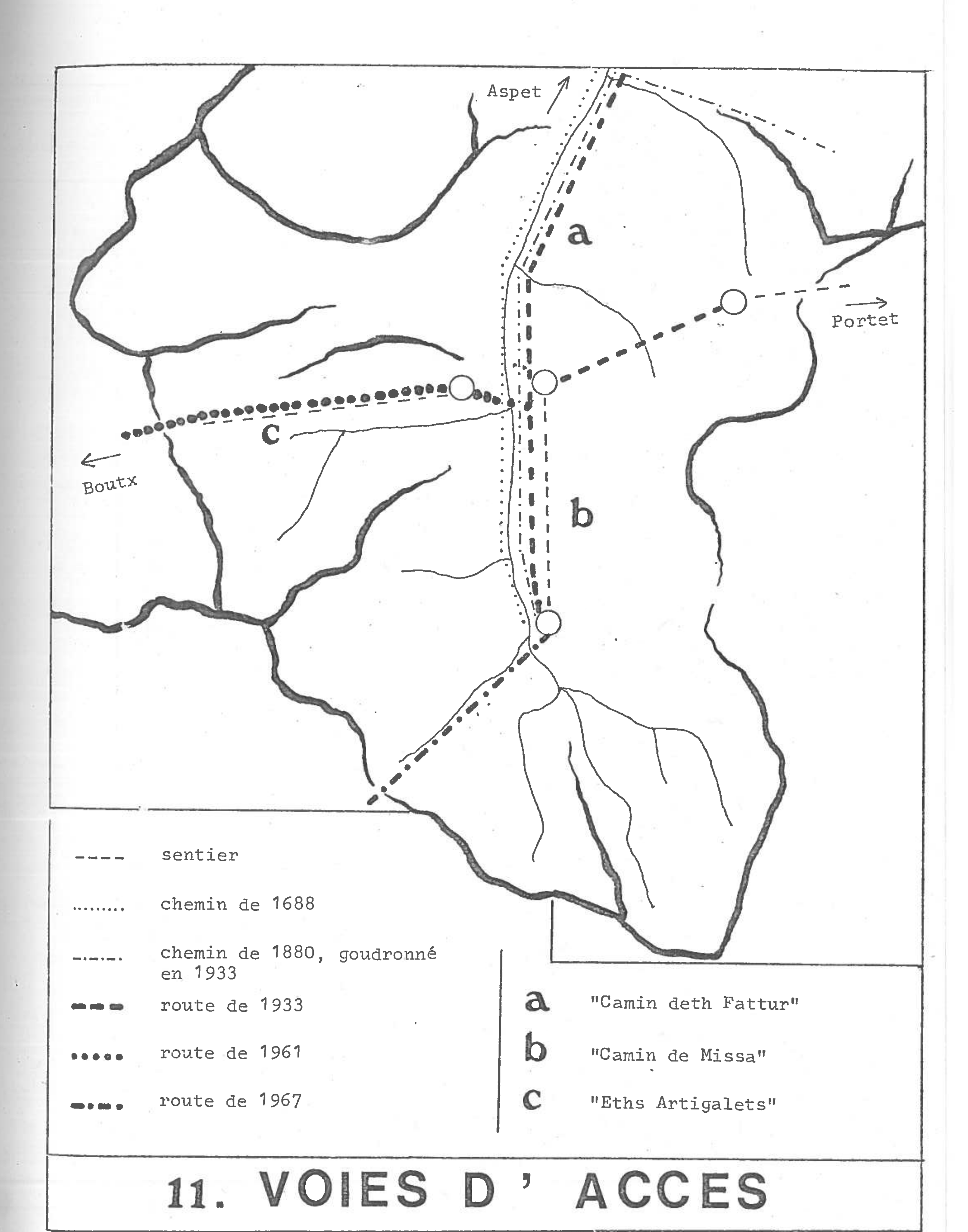


(d'ap. G. Touzet, Vie Humaine.)

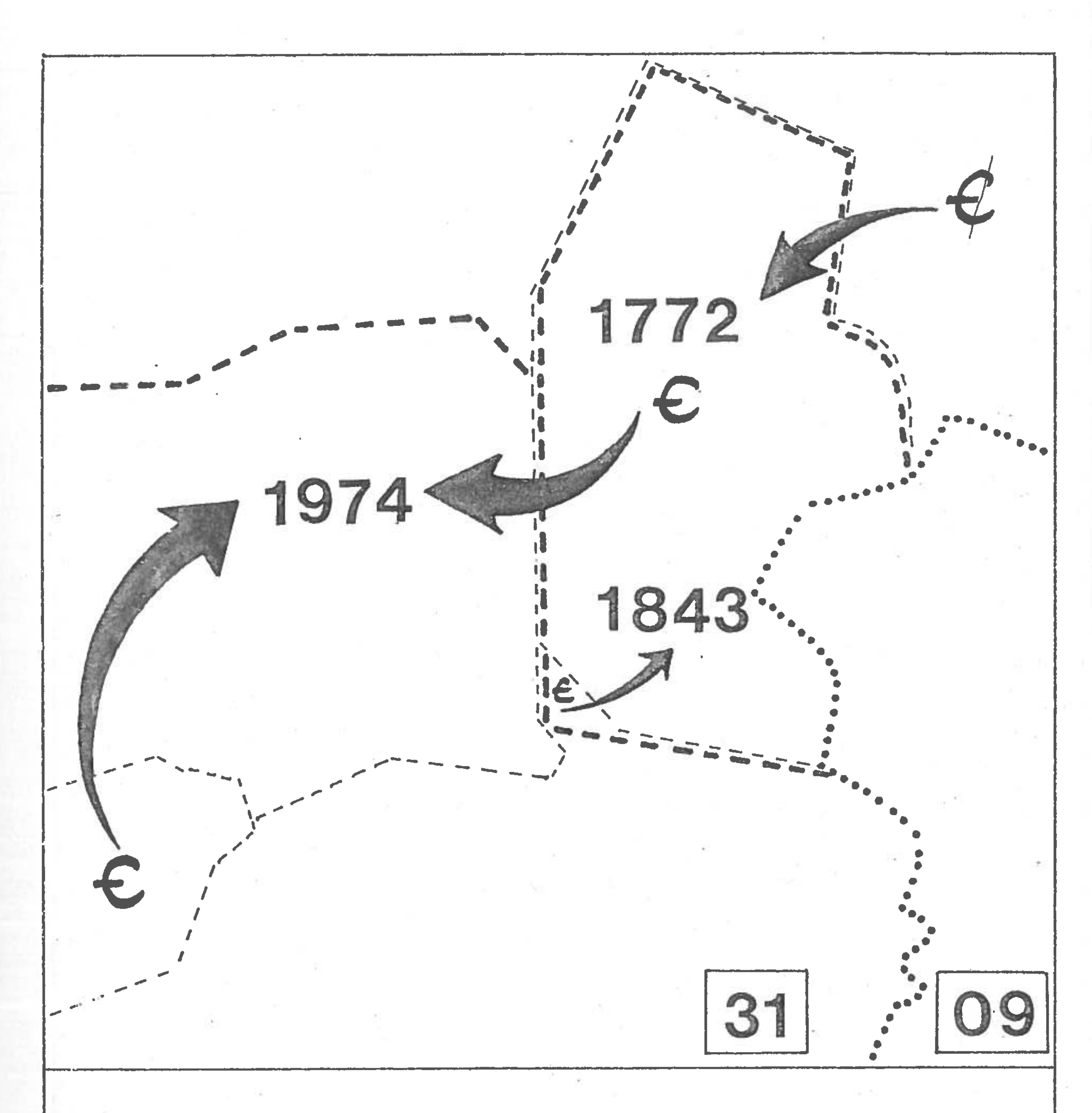
1 = Pâturages d'altitude

2 = Etage du sapin

3 = Etage du hêtre



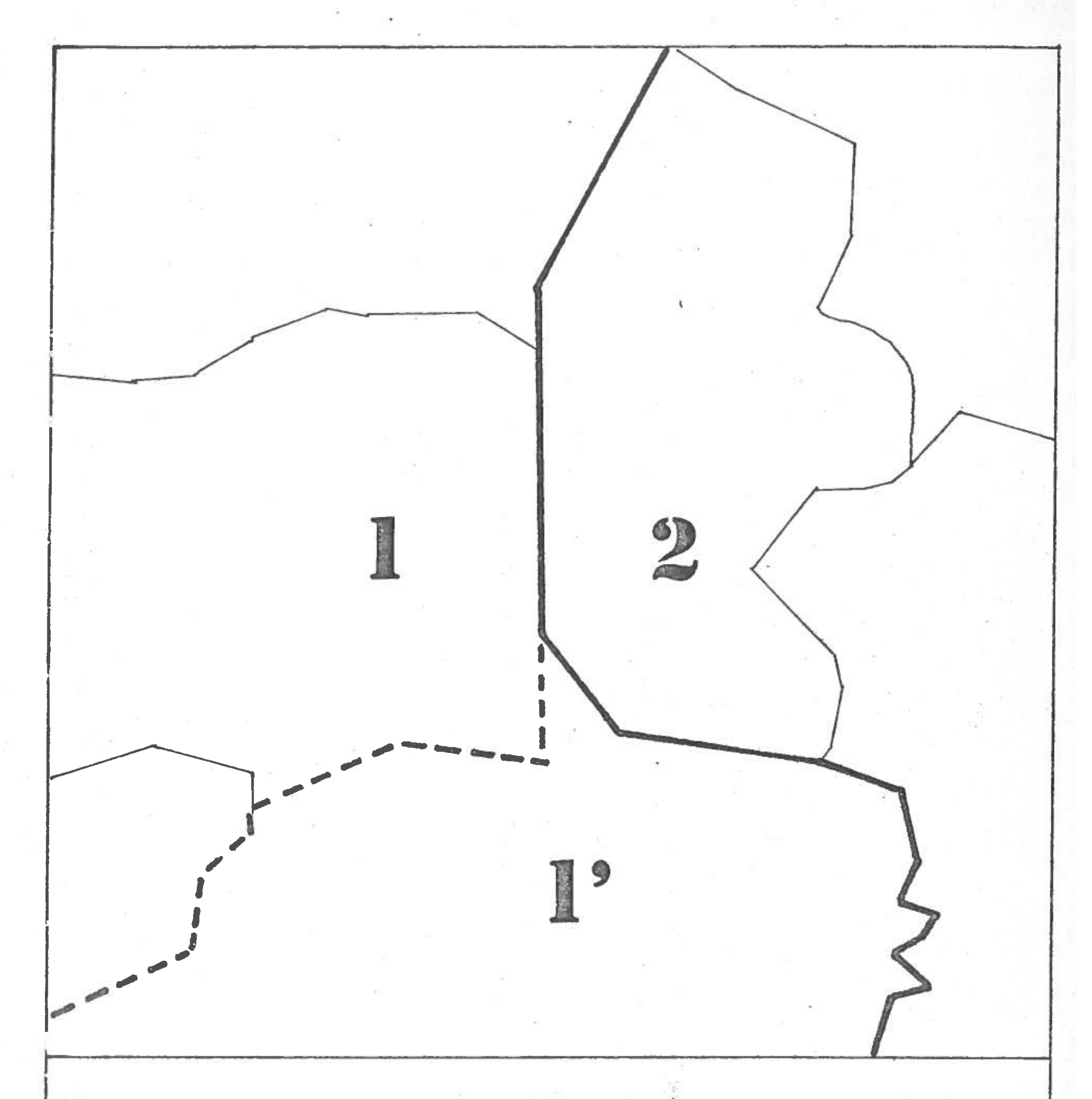
11. VOIES D'ACCES



12. MODIF. TERRITORIALES

limites :

---- de Commune ▬ ▬ ▬ ▬ de Canton • • • • de Dép[t].



13. LIMITES ANCIENNES

1 COMMINGES (civil et religieux)
2 COUSERANS (civil et religieux)
1' LANGUEDOC ("Petit Comminges", civil)

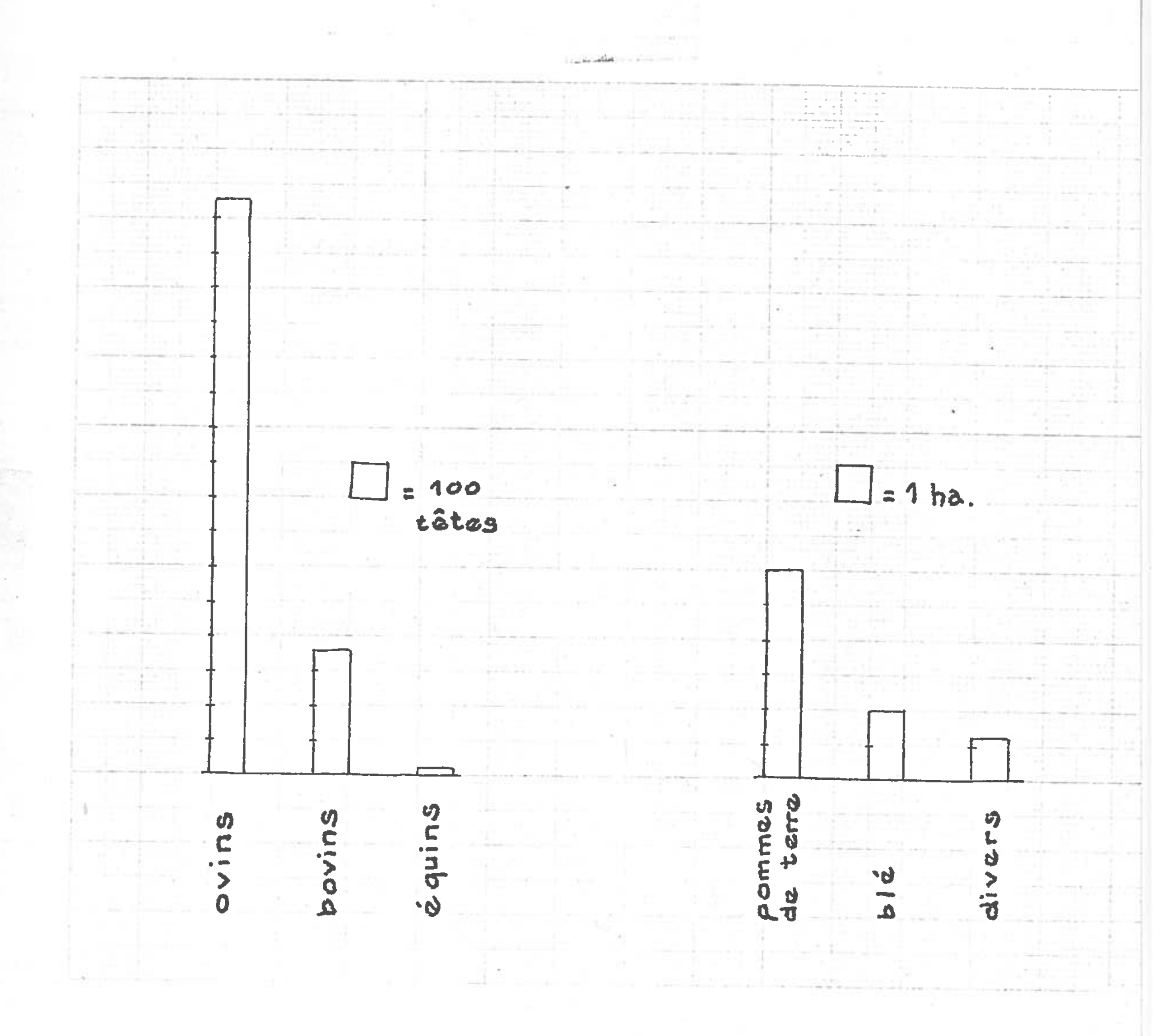
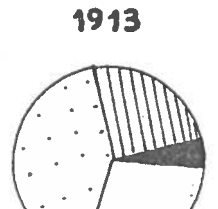


Fig. 14 : Coulédoux : Elevage et agriculture au XIXe s. (d'après G. Touzet, Vie Humaine).

1834



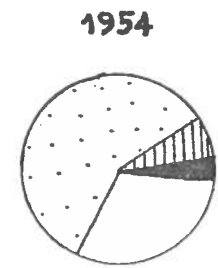


Fig. 15 : Coulédoux : Modification du paysage rural du XIXe au XXe s. (d'après G. Touzet, Vie Humaine).

champs — prés — bois — pâtures

Zones	Localités	Prairies (en ha.)	Rapport prairies : champs
ASPET	Girosp	86	1 : 2
	Gouillou	86	1 : 2,6
	-ville	53	1 : 2,9
	Sarradère	107	1 : 1,5
	Raoux	109	1 : 1,4
MOYENNE-VALLEE	Milhas	80	1 : 2
	Courneil	140	1,5 : 1
	Sengouagnet	82	1 : 1,3
	Coué-de-Casse	93	1 : 1
	Laubague	81	1,8 : 1
	Razecueillé	98	1 : 1
HAUTE-VALLEE	Couéou	112	2 : 1
	Soulégna	148	4,4 : 1
	Ger-de-Boutx	202	4 : 1

Fig. 16 : Vallée du Ger : rapport des prairies aux champs en 1834 (d'après G. Touzet, Vie Humaine).

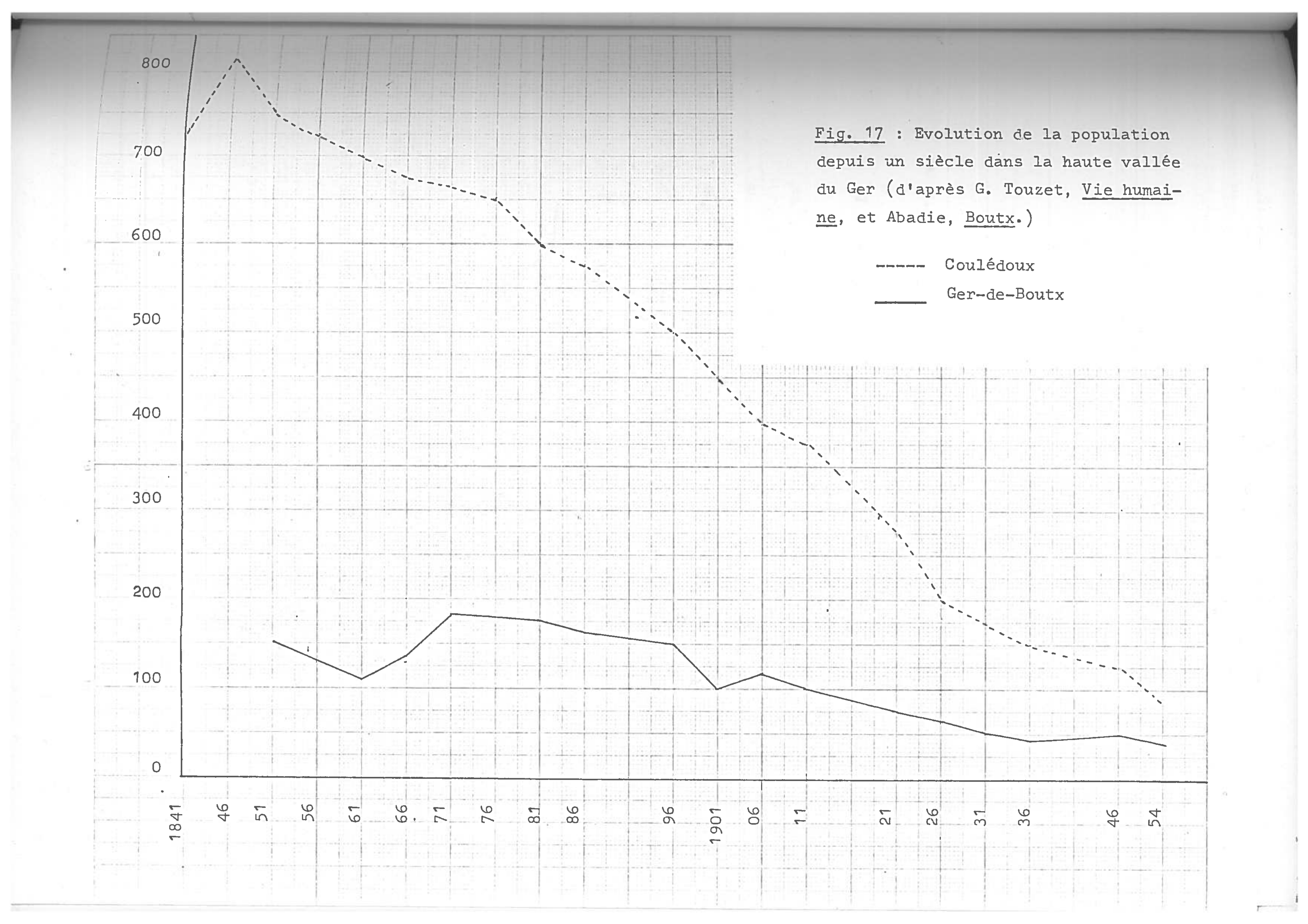


Fig. 17 : Evolution de la population depuis un siècle dans la haute vallée du Ger (d'après G. Touzet, Vie humaine, et Abadie, Boutx.)

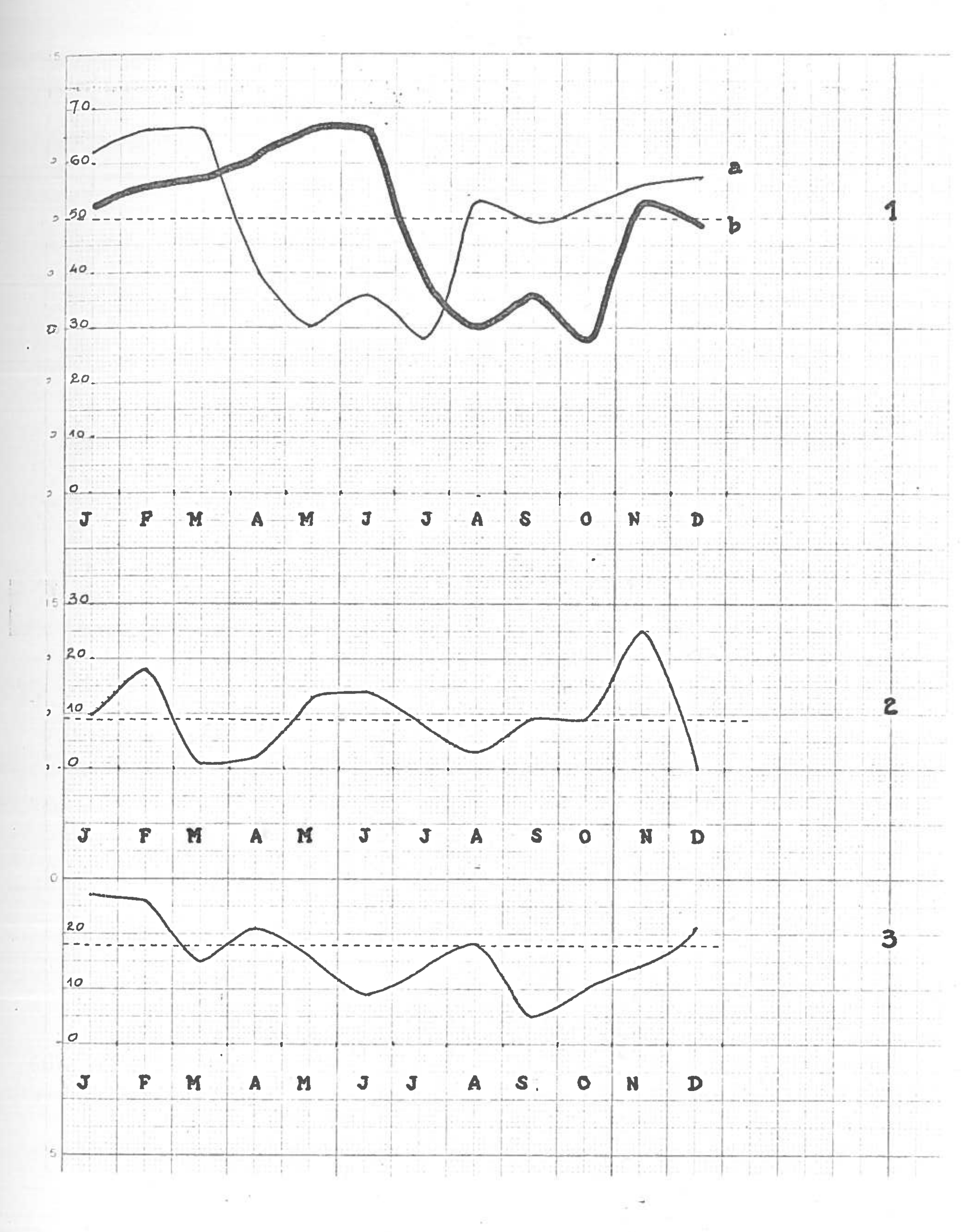


Fig. 18 : Coulédoux : rythmes biologiques annuels dans la première moitié du XVIIIe s.

1 = les mois où l'on naît (a) et les mois de conception (b).

2 = les mois où l'on se marie.

3 = les mois où l'on meurt.

(en tireté, les lignes des moyennes statistiques).

MEDECINE POPULAIRE [1]

ANGINE : lan ensurja 'laine surge' autour du cou, tenue par un mouchoir.

ANGINE DE POITRINE : "Frictions à l'eau de Cologne dans les jambes. Compresses froides sur le coeur."

BRULURES :

[1] "Faire bouillir du romarin avec vin et huile, 2 fois plus de vin que d'huile. Laisser bouillir comme daube, mettre papier sous couvert et laisser bouillir doucement jusqu'à complète disparition du vin, qu'il ne reste que l'huile avec romarin."

[2] Prendre la fleur 'couche superficielle' de la neige nouvellement tombée, en remplir une bouteille, soit seule, soit avec de l'huile. Appliquer sur la brûlure. Se conserve d'un an sur l'autre.

[3] Prononcer, avec soufflements aux mots soulignés, la formule :

"Eth dròlle dera codina
S'e escaudat ena gaudina;
Buha-li e alenda-li,
En nau dias eth dròlle serà güarit."

Cette formule peut s'employer en semi-traduction fr. :

"L'enfant de la coudine
S'est escaoudé dans la gaoudine;
Buha-li e alenda-li,
Dans neuf jours l'enfant sera guéri."

COLIQUES :

[1] Confitura d'estret, litt. 'confiture d'extrait', confiture faite avec les baies du genévrier (gimbre).

[2] Aigüa de nòdas 'eau de noix' : noix vertes mises à tremper dans l'alcool, avec du sucre.

COUPURES : Faire macérer du lys blanc dans l'alcool. Le lys et le remède portent le même nom : eth liri.

---

1. Les remèdes cités entre guillemets proviennent des rares carnets de recettes que nous avons pu retrouver.

DENTS :

[1] Pour calmer la douleur : alcool; eau-de-vie; gratte-cul.

[2] Pour supprimer la douleur (et la dent) : application de créosote.

[3] Dans les cas graves : consulter Eth arrigaire de caishaus, litt. 'l'arracheur de molaires', qui procèdera à l'extraction à l'aide d'un crochet (clau).

DYSENTERIE : Confiture de myrtilles (auajons).

ESTOMAC (MAL A L') :

[1] Remède ancien : Confitura d'estret, cf. s.v. COLIQUES.

[2] Remède récent : estragon.

FOIE : Pour fortifier le foie, boire chaque matin une cuillerée à soupe d'huile d'olive (à jeun).

FRACTURES : Pour les bêtes et les gens, emplâtre de résine (ampora) recueillie le jour de l'Ascension. L'opération du jour de l'Ascension est dite Crevar eras veishigas, litt. 'Crever les vessies'; seul ce jour convient, car "c'est ce jour-là seulement que ça colle comme il faut, pr'emor qu'era Assencion que-s tròba tostems ath baishant dera lua" '... parce que l'Ascension se trouve toujours à la lune décroissante.' La résine est conservée dans des cornes de vaches.

FURONCLES : Appliquer dessus de grandes feuilles blanches qui font sortir le pus. Le nom de la plante est inconnu.

GALE : "Pour la gale des chevaux il faut 30 grames d'ongan Napolitain melé avec demie livre de beurre tenir chaud couvert et l'eau blanche."

HEMORRAGIES : Bourrer la plaie de toiles d'araignée.

HOQUET : Croquer un morceau de sucre imbibé de vinaigre.

KYSTE : " 1 pomme reinette dorée du Canada. On la coupe en 4. Faire toucher au kyste chacun des quartiers. Reconstituer la pomme en la ceinturant avec un fil de soie. La jeter dans les cabinets où l'on va habituellement tous les jours. Quand la pomme est pourrie, le kyste doit être réduit, disparu."

MUGUET : lan ensurja 'laine surge' trempée dans l'huile; badigeonner la gorge.

OREILLES (MAUX D') :

[1] Huile chaude.

[2] Bouchon de lan ensurja 'laine surge'.

ORGELET : Compresses d'une infusion de camomille.

PIQURES D'INSECTES :

[1] Appliquer n'importe quelle feuille, mais surtout celles qui sont un peu grasses : du plantain, p.ex.

[2] Appliquer la feuille verte de la pervenche.

PLAIES : Faire macérer des pétales de lys dans de l'eau-de-vie; appliquer les pétales en compresses.

PLAIES (POUR NETTOYER LES) : Infusion d'aigremoine.

RHUME : Tisane de bourgeons de sapin.

SAIGNEMENT DE NEZ :

[1] Clef froide dans le dos.

[2] Suivant saison : en hiver, de la neige derrière le cou (sur le cogòt 'nuque'); en été : une pierre bien fraîche, sortie du ruisseau, appliquée au même endroit.

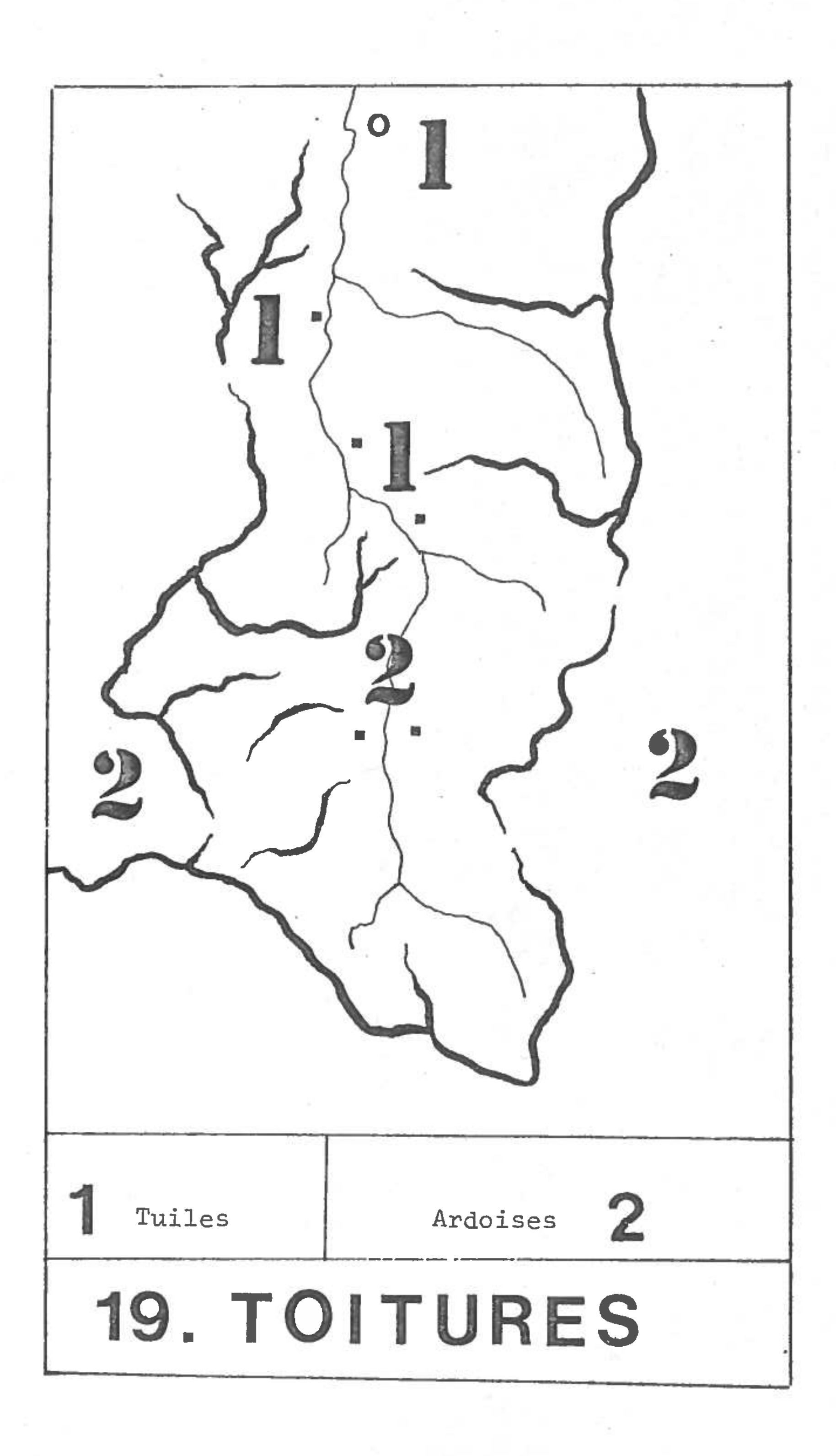
TENSION : Pour faire baisser la tension, mettre 150 gr. d'ail dans un litre de vin blanc. Faire macérer 45 jours. Boire chaque matin un verre à liqueur du produit.

VERRUES :

[1] "Prendre sans qu'on le voit 1 poignée de petits pois chez la marchande de légumes et s'en aller et les jeter en marchant vite par dessus l'épaule en arrière."

[2] Applications de "lait" de chélidoine; de figue; d'euphorbe.

[3] Applications de colostrum (garbís) d'une vache qui vient de vêler.



19. TOITURES

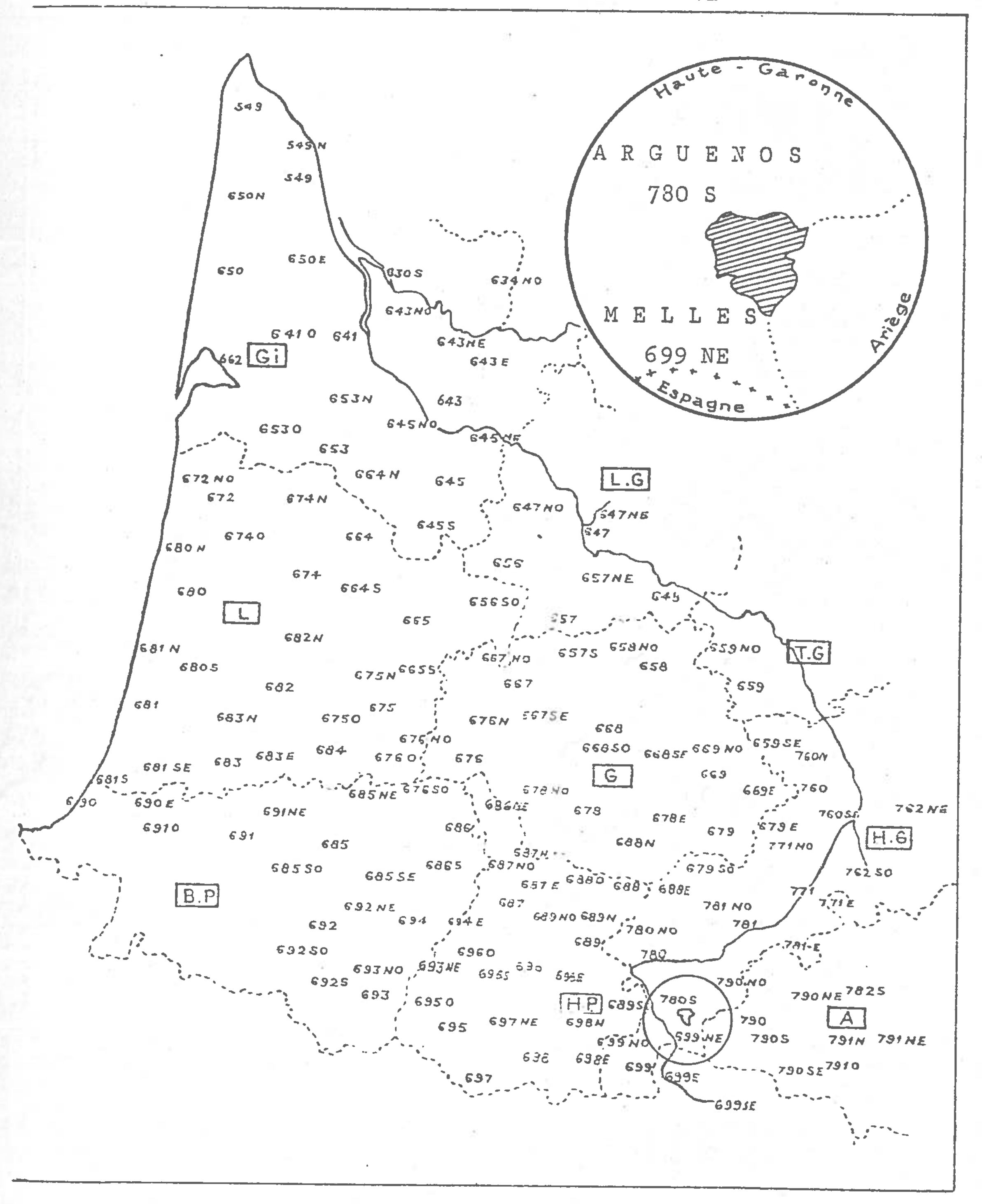


Fig. 20 : La haute vallée du Ger :
repérage dans le réseau
des points ALG.

Fig. 21 : Ger-de-Boutx (1er plan) et Coulédoux (2e plan).

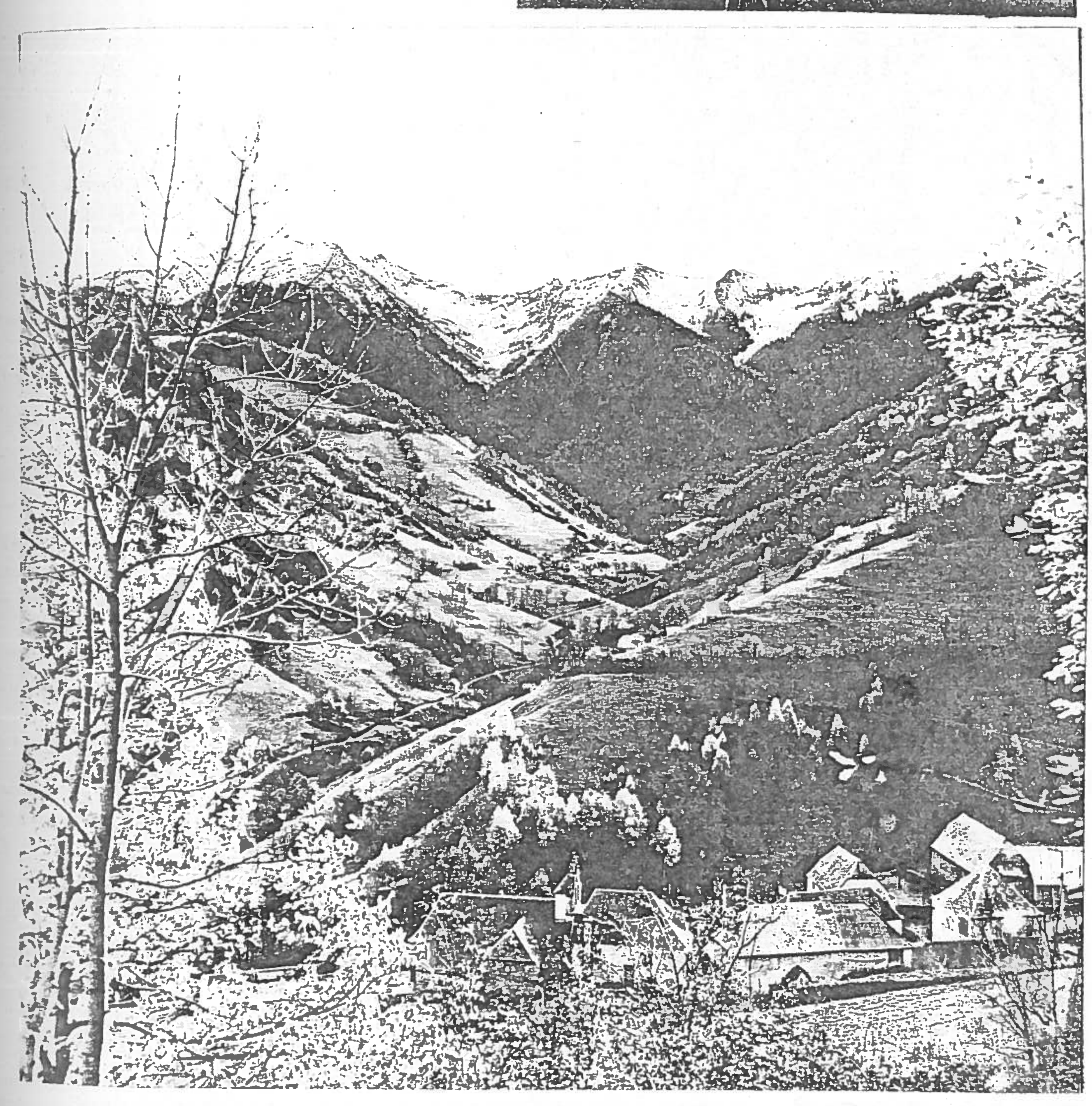


Fig. 22 : la haute vallée du Ger. Au 1er plan, Ger-de-Boutx (hameau du Plan); versant de droite : le hameau de l'Esponilhe. Versant de gauche : Coulédoux, du Peyras au Plan-do-Rei. A l'arrière-plan, les forêts de Melles.

Fig. 23 : Coulédoux (hameau du Couret), vu depuis Ger-de-Boutx.

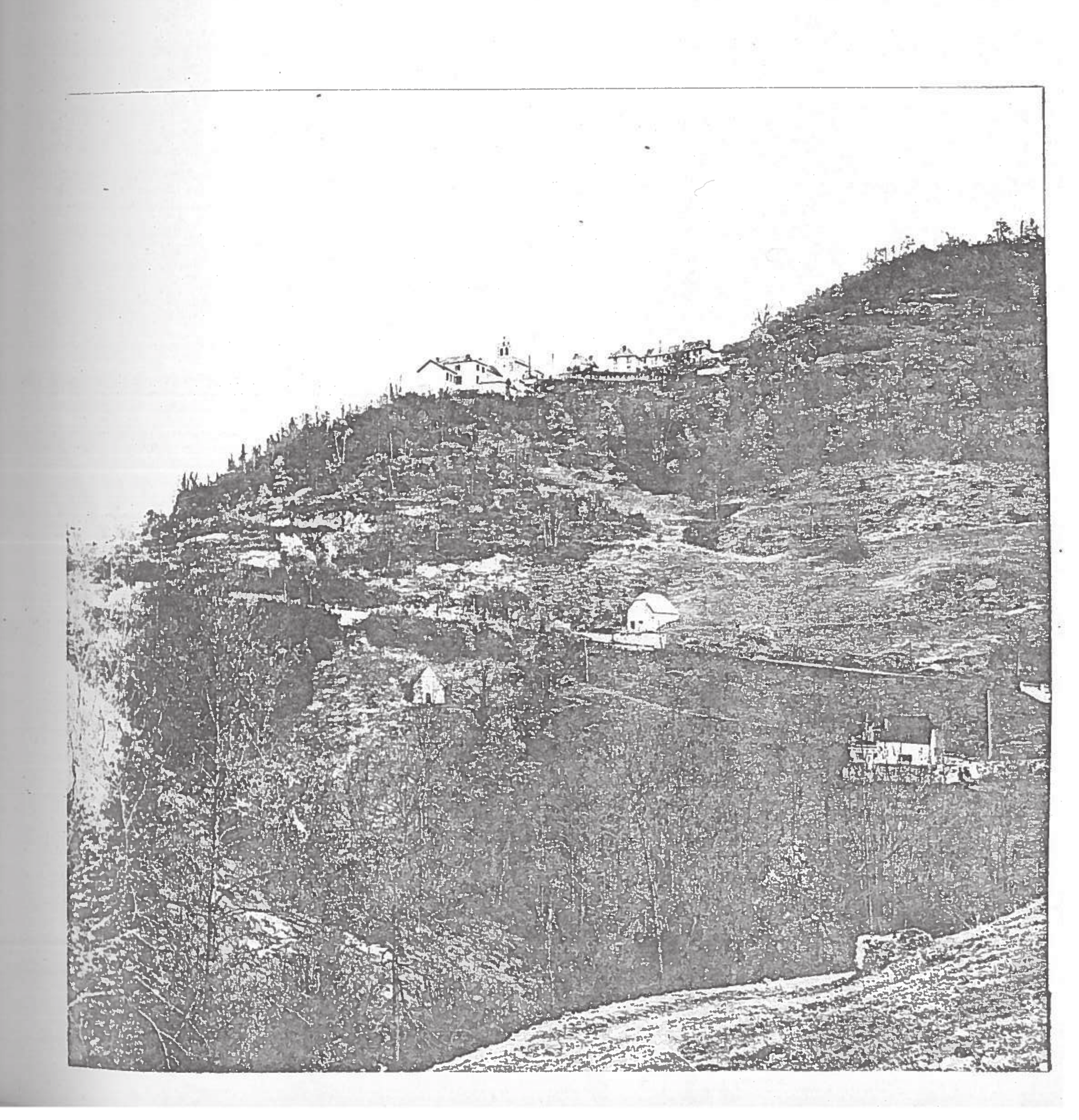




Fig. 24 : Ger-de-Boutx vu depuis la pelouse de Bazèt (Coulédoux) : derrière la crête de Barrot, le massif du Cagire.

Fig. 25 : COULEDOUX,
croix "catalane".

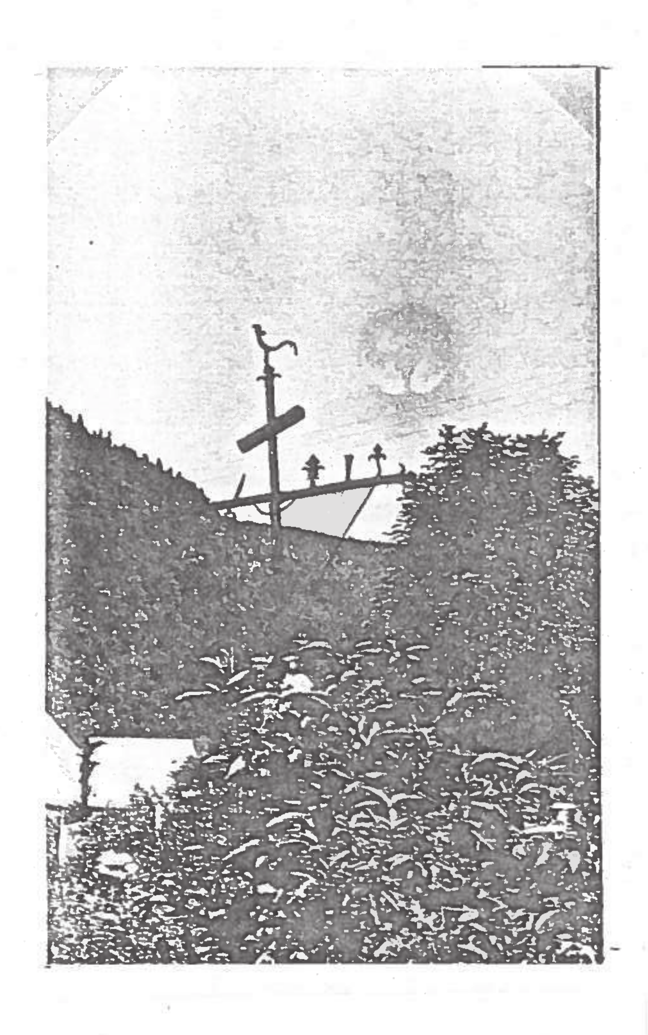
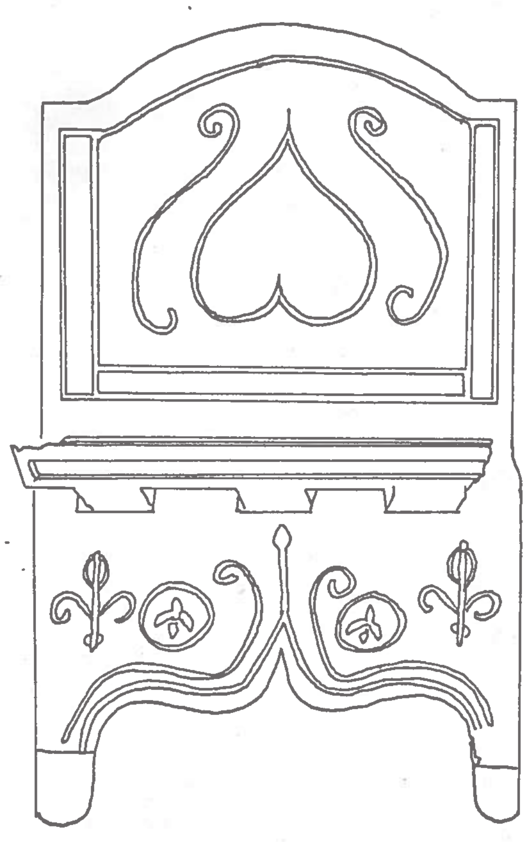
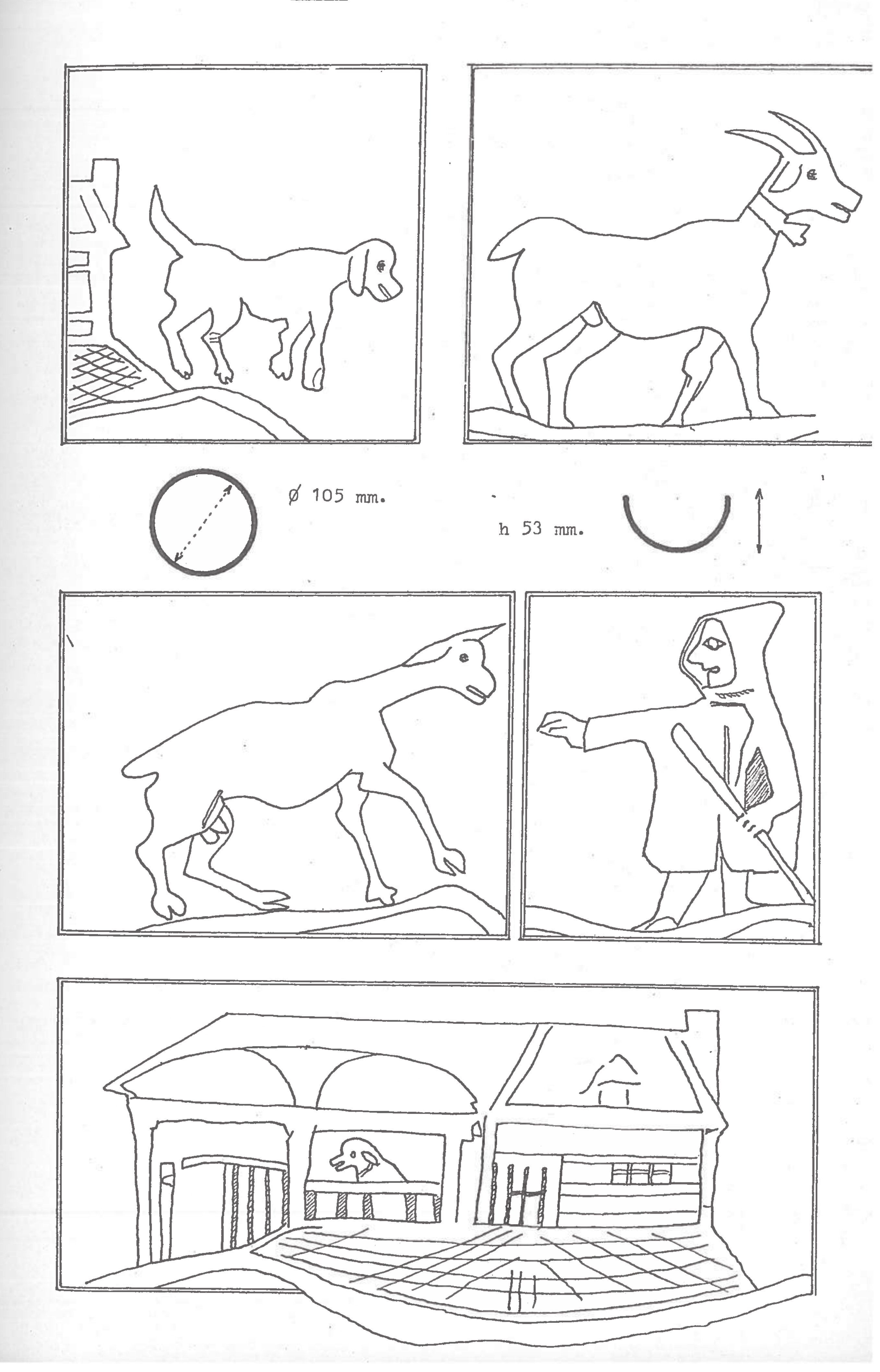


Fig. 26 : GER-DE-BOUTX,
lutrin.



53,5 X 30 cm

Fig. 27 : Fresque d'une <u>tussa</u> 'bol en bois'.



chapitre 2

HISTOIRE

C'est une question considérablement obscure que celle du peuplement de la haute vallée du Ger. Les spécialistes ne fournissent que peu de renseignements, et l'essentiel se résume pratiquement à ceci :

(a) en 1688 existaient déjà dans la haute vallée du Ger deux communautés un peu développées, puisqu'elles obtinrent l'autorisation d'ériger chacune une église [1];

(b) mais l'existence de ces deux communautés ne saurait remonter très haut dans le temps : "Longtemps la vallée du Ger a constitué la frontière entre Portet d'Aspet, sur le versant castillonnais, et Boutx, proche de Saint-Béat (vallée de la Garonne) : non peuplée, la haute vallée du Ger n'était donc qu'une zone frontière pour les villages des bassins hydrographiques qui l'encadraient; aujourd'hui encore, le territoire de Portet déborde nettement le col pour venir empiéter sur le versant du Ger [2]".

Nous essaierons dans ce chapitre de préciser ces données fondamentales. Ce sera évidemment par un biais ethnologique et linguistique, car nous ne sommes aucunement historien; mais ce sera aussi dans un but purement ethnolinguistique.

Pour des raisons de pure commodité, nous avons choisi de n'étudier de façon détaillée que le cas du seul Ger-de-Boutx. Ce hameau offre en effet un "état moyen" assez satisfaisant, que nous considèrerons comme représentatif des éléments constitutifs de la haute vallée du Ger : ce n'est probablement pas l'établissement le plus ancien, ni le plus récent, dans ce territoire; il n'a jamais été le plus peuplé (ce qui n'est pas à négliger lorsqu'il s'agit de débrouiller l'écheveau de deux siècles d'état-civil), ni le moins peuplé; ses archives sont les moins discontinues de la haute vallée du Ger; du point de vue linguistique enfin, son parler constitue, nous le verrons, le dénominateur commun loc. Il ne semble donc pas y avoir de grave empêchement à juger, mutatis mutandis, de l'ensemble de la haute vallée du Ger par le seul Ger-de-Boutx.

---

1. P.-E. Ousset, Construction des églises de Coulédoux et Ger-de-Boutx.

2. M. Chevalier, Pyr. ariégeoises, p. 180.

1. LE PEUPLEMENT DE GER-DE-BOUTX.

En 1695, le cadastre de Boutx avait cessé de donner satisfaction aux habitants, "remply d'erreurs et obmissions" qu'il était; en outre, des mains dont il est aisé de comprendre qu'elles pouvaient être intéressées à sa disparition l'avaient subtilisé, et on faisait courir le bruit qu'il avait été détruit dans un incendie... La confection d'un nouveau Livre Terrier s'imposait donc : il fut achevé en 1698.

Ce bel ouvrage offre, entre autres intérêts, celui d'énumérer les propriétaires fonciers de Ger-de-Boutx. Ce sont, en ce qui concerne les seuls indigènes [1] :

I. BERNARD NOUGUES du Bon, qui habite aux Harnaquez.
II. JEAN GUIRAUD DE THOMIU de Barrau, au Cubouich [2].
III. JEAN BETBEZE GUICHARNAUD, ibid.
IV. ESTIENNE SERE DE LAURENS, dessus Monson.
V. JEAN NOUGUES YAY, au Soulan de Monson.
VI. BERNARD SERE DE LAURENS, ibid.
VII. PIERRE GORRE DE HILHINE, au Plan.
VIII. PEYPOC GORRE DE HILHINE, ibid.
IX. Maître JEAN GORRE, Prêtre, au Tou et aux Lisses.
X. JEAN PUNTOUS BESSON, au Plan.
XI. JEAN NOUGUES DU BON, à l'Esponilhe.
XII. BERNARD NOUGUES DE HRANQUINE, ibid.
XIII. JEAN NOUGUES COUMEGRANE, à Coumegrane.
XIV. JACQUES SERE, qui ne possède pas de maison, mais quelques terres; l'état-civil paroissial permet de le reconnaître pour un beau-frère doté du n° XIII.
XV. PEY NOUGUES DE PEIRON, à l'Esponilhe.
XVI. PEY NOUGUES DU BON, ibid.
XVII. BERNARD MOTTE, qui habite à Hourner et Benasc [3]; l'état-civil précise son nom de maison : GUILHEM MOTTE.

---

1. Nous conservons la graphie du scribe de 1698 et figurons par des capitales ses grands caractères, à l'initiale parfois ornementée.
2. Var.: "à la Cubouich".
3. Il y a en effet un Benasc à Ger-de-Boutx. La date récente que nous pro-

Même pour un indigène bien au fait de sa toponymie et de sa société, cette liste réclame un effort d'interprétation. C'est que trois siècles ou presque se sont écoulés, qui ont quelque peu modifié la physionomie de l'une et de l'autre. Voici le détail des changements survenus, tel que permettent de le reconstituer la mémoire des inf. et quelques recherches dans les archives :

> [I] Bernard Nougues du Bon > début du XVIIIe s. Bernat de Bon > milieu du XXe s. Eth Sarrat.- [II] Thomiu de Barrau : réduit à Barrau depuis le début du XVIIIe s.- [IV] Estienne Sere de Laurens > Ramonda au début du XVIIIe s. > Frère à partir de la fin du XVIIIe s. > Ø (maison incendiée et qui ne fut pas reconstruite).- [VIII] Peypoc Gorré de Hilhine > Pèi-Pòc dès le début du XVIIIe s. > Goarrèr depuis la fin du XIXe s.- [IX] > Ø : récupéré par voie d'héritage en 1728 par le n° VIII, le bâtiment d'habitation semble avoir été transformé en grange-étable.- [X] Besson > Ø depuis la fin du XIXe s. (la maison est alors devenue l'école communale de Ger-de-Boutx).- [XIV] Jacques Sère n'a jamais bâti de maison; ses biens ont vraisemblablement été repris par le n° XIII.- [XVI] Pey Nougués du Bon > Pèi de Bon au début du XVIIIe s. > Ø au début du XXe s. (maison en ruines).- [XVII] Guillem Motte > Mòta milieu du XVIIIe s. > Ø au début du XXe s. (maison en ruines).

L'un des grands intérêts de cette liste est qu'elle offre des maisons homonymes en nombre curieusement élevé pour une liste aussi réduite : le même nom de maison Bon s'applique à trois référents distincts, Laurens et Hilhina à deux chacun. Pourtant, un lustre plus tard, rien ne subsiste de ces homonymies, et c'est là un indice qui nous livre une piste intéressante.

Loc. en effet, le nom de maison assume l'identification usuelle des humains, mais aussi des animaux et des biens, meubles et immeubles : on conçoit que dans ces conditions une communauté donnée ne puisse guère tolérer un phénomène aussi anti-fonctionnel que l'homonymie des noms de maison. Aussi est-elle rarissime; dans nos recherches sur le terrain comme

---

poserons en fin de ce chapitre pour le peuplement de la haute vallée du Ger invite à voir dans ce toponyme célèbre et discuté (on a parfois vu dans sa finale le suffixe ligure -asc) un nom commun qui n'a disparu qu'à date proche du lexique loc.

dans nos explorations d'archives, nous ne l'avons constatée que dans deux types de situations :

(a) par mesure de brimade, il arrive qu'un individu soit frappé de ségrégation onomastique. On trouvera plus loin le cas d'allogènes (Ariégeois en général, ou assimilés) mariés dans la haute vallée du Ger, à qui les indigènes conservèrent leur nom de maison originel, leur refusant le nom de maison qu'ils avaient acquis le droit de porter par leur mariage.

Cette situation est difficilement envisageable dans la liste de 1698, qui est limitée aux propriétaires autochtones. En outre, cette brimade est surtout un procédé ludique, mais dont la victime souffre toujours beaucoup; une nomenclature officielle ne pouvait en aucun cas s'en faire l'écho, puisque l'état-civil des propriétaires y fut décliné par chacun des intéressés.

(b) Reste le second cas : lorsqu'une maison a donné naissance à un rameau nouveau (lorsqu'un cadet, p.ex., va fonder un peu plus loin sa propre maison), il s'écoule une période transitoire au cours de laquelle le fondateur conserve, sur les actes officiels tout au moins, le nom de sa maison d'origine [1]. Il est vraisemblable que c'est à une situation de ce type que nous avons ici affaire, et nous pouvons reconstituer le stemma suivant :

vers 1650 .... XI .... VI VII

(XI → I et XVI ; VI → IV ; VII → VIII)

vers 1698 .... I ..... XVI .... IV VIII

1. Exemple : en 1844, un puîné de la maison de Hilhina fonde son propre foyer. Pendant des années, sur les actes notariés, il se désigne par son nom de maison originel. Mais à partir de 1870 -date qui coïncide avec l'arrivée à l'âge adulte de la seconde génération-, on ne trouve que le nom de maison Camarade. Or le fondateur est désigné dès 1842 par le surnom Camarade (de Hilline): tout laisse entendre que ce surnom, antérieur à la fondation de la maison, désigna très vite celle-ci, et que la conservation du nom originel, purement artificielle, fut le fait du seul intéressé.

L'hypothèse devient à peu près certitude lorsqu'on constate que dans les quelques années qui ont suivi, les noms de maisons I, IV, VIII et XVI se sont tous modifiés, tout en conservant le nom de baptême du propriétaire de 1698 (ou celui de son épouse, comme en IV): ce qui constitue le mode de désignation le plus banal en cas de fondation d'une maison [1].

Mais combien de temps une communauté peut-elle rester en état de détresse onomastique, avant d'attribuer au fondateur d'une maison nouvelle un nom qui lui soit propre ? Nous pensons voir large en évaluant cette période à quelques années. Car ce n'est un secret pour personne que les Gascons ont l'improvisation rapide dans le domaine de la désignation : très vite, en fait, un nouveau nom est lancé dans la communauté, mis à l'essai et adopté par tous pour désigner la maison nouvellement créée et ses habitants.

Accordons-nous toutefois une marge bien plus importante, l'espace d'une génération entière p.ex., puisqu'il semble bien que Pèi et Bernat Noguès, Estèva Sèra et Pèi-Pòc Goarrèr appartinrent à peu près à la génération de 1650 [2]. Reste que vers le milieu du XVIIe s., Ger-de-Boutx ne comprenait encore, au maximum, que onze maisons : les n°s I, XI et XVI étaient alors confondus, de même que IV et VI, VII et VIII; le n° XIV n'a jamais été casé; et le Ger n'ayant pas encore d'église, n'avait certainement que faire d'un vicaire résidant comme le n° IX.

Il est difficile de remonter plus haut, car les documents font défaut. On peut néanmoins hasarder quelques hypothèses.

Lorsqu'on tente, grâce à l'état-civil, de reconstituer la liste des co-résidents des 16 maisons du Ger vers 1700, un trait négatif apparaît : pratiquement nulle part, dans celles des onze maisons "primitives" qui tirent leur nom d'un nom de baptême, on ne trouve trace d'un individu éponyme. Aucune mention, en II, d'un Tomiu (< (Bor)tomiu 'Barthélémy'), ni en III

---

1. La modification subie par les n°s I et XVI risque de ne pas apparaître clairement. Elle est pourtant réelle : à une désignation comportant deux accents sémantiques (Bernat/Pèi 'prénom' + Bon 'nom de maison') succède une forme à accent unique (Bernat de Bon / Pèi de Bon 'nom de maison').
2. Ceci conjecturé d'après la date de naissance de leurs épouses resp.: 1653, 1660, 1637 et 1652.

d'un Guisharnaut (vieux nom de baptême, étymologiquement Gassie-Arnaud); pas de Laurens en VI, de Bon en XI, de Franquina[1] en XII, ni de Guilhem en XVII. Seul, en XV, apparaît un Peiron Noguès (dates inconnues; sa femme vécut de 1636 à 1696) qui pourrait bien être le fondateur de la maison qui porte son nom.

On trouve par contre à la génération suiv., chez GUISHARNAUT un Arnaud, chez TOMIU DE BARRAU un Barthélémy et chez HRANQUINA un François. Ils nous paraissent pleins d'intérêt, tant est vigoureuse alors la règle qui veut qu'un nouveau-né porte le nom de son aïeul : les grands-parents de ces enfants pourraient bien être des fondateurs de maisons. Ce n'est là toutefois qu'hypothèse fragile. Pourtant, il a fallu un Bortomiu, un Guisharnaud, un Laurens etc. pour que leurs noms soient donnés à des maisons; et puisque ce ne sont pas les chefs de maisons cités par le cadastre, puisqu'on ne trouve même pas mention de ces personnes dans l'état-civil, c'est, bien sûr, qu'ils étaient morts avant la dernière décennie du XVIIe s. Mais quand ? Un document conservé à Boutx nous livre peut-être ici un indice précieux.

En avril 1637 furent apposées des bornes entre Boutx d'une part, Eup et Bezins-Garraux d'autre part. De Boutx s'étaient déplacées 35 personnes pour assister à cet événement important : ils servirent de témoins, et l'acte officiel les énumère. 24 d'entre eux sont sans conteste des habitants de Boutx : leur nom de maison, encore bien connu, les désigne comme tels (MAHUM, BLASI, LA HILHE, CABANOUS, MOUREU etc.); ou bien leur nom de baptême, très caractéristique, deviendra lui-même nom de maison avant la fin du siècle (Marotic, Augé, Gargory, Frix etc.). Parmi la dizaine de personnes dont la localisation est moins aisée, certains se laissent ramener à Boutx sans trop de peine (ainsi le "Jean Guiraud dit Catalan" de 1637 a quelque chance d'être à l'origine de la maison plus tard connue sous le nom de "Gaŭach", ce terme péjoratif désignant comme on sait 'l'étranger'); d'autres ont un état-civil si banal qu'autant vaudrait qu'ils fussent restés anonymes (c'est le cas de Jeannet Nougués, p.ex.). Mais enfin, la liste mentionne un Laurens Sere, un Jean Nougués du Bon et même Guicharnaud et Bernard Betbeze, frères :

---

1. Le nom de la maison n° XII est actuellement [dérañkina] , et on le graphie Anquine, L'Anquine etc., parce qu'on le comprend 'dera Anquina', mécoupure pour de Ranquina; au XIXe s., les indigènes ne l'écrivent guère que Haranquine, ce qui, comme la graphie de 1698, postule un étymon FRANQUINA (cf.

ils feraient de fort passables fondateurs des maisons éponymes du Ger. Certes, nous n'avons aucune preuve qu'ils le furent effectivement : Laurens Sere n'est pas obligatoirement le bâtisseur de la maison de Laurens; Jean Nougués du Bon pourrait à l'extrême rigueur ressortir de Boutx, qui connaît au XVIIe s. une maison de Bonet; mais Guicharnaud ne semble pas avoir été un nom de baptême bien commun dans la région, surtout à date aussi tardive : c'est au Béarn qu'il florissait au Moyen-Age. On conviendra que cette conjonction de noms constitue une coïncidence extrêmement curieuse, et propre à faire penser qu'en 1637 Ger-de-Boutx venait à peine de naître, ou bien n'allait pas tarder à exister [1].

Par ailleurs le même acte cite un "Jean Guiraud de Barrau", ce qui nous amène à examiner de plus près notre n° II, Thomiu de Barrau. Puisque Barrau est dès le XVIIe s. nom de maison à Boutx, l'origine de la maison aujourd'hui homonyme du Ger apparaît clairement : un nommé Barthélémy, issu de la maison de BARRAU à Boutx, s'en est allé fonder au Ger la maison qui en 1698 porte encore son état-civil complet.

Mais pour qu'une désignation complexe comme Jean (Guiraud) de Thomiu de Barrau ait été adoptée par la communauté, alors que d'autres, bien plus économiques, étaient possibles (*GUIRAUT, p.ex.), il faut que Thomiu aussi bien que Barrau aient été sentis nécessaires.

L'explication qui vient immédiatement à l'esprit est qu'à la fin du XVIIe s. encore, les rapports étaient suffisamment fréquents entre Boutx et le Ger, et le souvenir d'une origine commune suffisamment frais, pour que le diacritique Thomiu s'impose : il fallait alors distinguer les deux maisons de Barrau, senties comme appartenant à une communauté unique. Au XVIIIe s. au contraire, lorsque les liens se seront relâchés entre la métropole et sa colonie, les deux noms de maisons pourront devenir identiques -Barrau au Ger aussi bien qu'à Boutx- sans entraîner la moindre gêne.

FRAGAM > [arago] pour un antérieur *[harago], attesté ailleurs en Gasc.). La distinction entre / ar-/ et / ar̃-/ (resp. ‹ AFFR-/ FRA- et R-) est bien observée loc., et permet de rejeter pour [arañkina] l'hypothèse d'un étymon arranc 'boiteux', p.ex.

1. Il est à noter que les trois individus que nous considérons comme des fondateurs probables de Ger-de-Boutx sont, en 1637, dans la force de l'âge : mineurs, ils n'eussent pas été retenus comme témoins; vieillards (mais que peut-on appeler vieillard dans les Pyrénées au XVIIe s.?), les pentes, enneigées peut-être, des confins montagneux de Boutx leur eussent sans doute été d'un accès bien malaisé.

L'examen des noms de famille et des noms de baptême enfin semble bien confirmer notre hypothèse d'une création de Ger-de-Boutx vers le début du XVIIe s., et d'un Ger tout imprégné de Boutx encore à la fin du siècle. Parmi les noms de famille du Ger, deux seulement ne sont pas attestés à Boutx : Marguerite Case fait figure d'isolée; elle semble originaire de Coulédoux; les Puntous au contraire forment une maison; et le tropisme (économique, mais aussi gamique) qu'ils manifestent, de façon presque exclusive, vers Sengouagnet -où leur famille émigrera au XIXe s.- peut être considéré comme un indice d'origine. Plus important nous paraît le fait que, parmi les noms de famille communs au Ger et à Boutx, plusieurs disparaîtront au XVIIIe s., tandis que les noms venus de Coulédoux se font de plus en plus nombreux : nous sommes tenté de voir là l'indice d'une origine boutarelle [1] du Ger, et qui était encore fraîche vers 1690.

Quant aux noms de baptême, tels de ceux qu'aiment traditionnellement les gens de Boutx sont bien représentés au Ger au XVIIe s. : Bertrane, Cécille, Superian 'Cyprien'..., qui pourront être plus tard assez systématiquement refusés.

La toponymie, en cette fin du XVIIe s., plaide également en faveur d'un peuplement récent du Ger. Boutx est un village hors d'âge : Higounet signale son existence dès l'an 1140 [2], et les trouvailles archéologiques suggèrent que le lieu fut habité dès l'époque romaine [3] -au minimum, car son nom même reste bien mystérieux, et semble d'origine pré-latine [4]. Les noms de lieux du cadastre de 1698 contiennent une proportion non négligeable de fossiles énigmatiques; parmi ceux que nous savons interpréter, les noms de la couche médiévale ne sont bien sûr plus compris des

---

1. Le gasc. botarèu, -èla est passé dans le fr. loc. comme adjectif ethnique de Boutx : le fr. standard ne nous offrant aucun produit de remplacement, nous emploierons boutarel.

2. C. Higounet, Le Comté de Comminges, vol. 1, p. 52.

3. R. Lizop, Le Comminges et le Couserans, p. 206.

4. Les érudits locaux proposent pour Boutx un étymon [bùç] 'buis' (BUXU) qui n'est pas satisfaisant, et qui est repris malencontreusement par le Dictionnaire de Dauzat et Rostaing. Un rapprochement avec le pré-latin *BUK, étudié par Rostaing, Toponymie de la Provence pp. 73 ssq., risquerait d'être plus convaincant.

inf. Une enquête toponymique à Ger-de-Boutx au contraire réalise les rêves les plus fous du spécialiste : la majorité des noms de lieux y sont compris des inf., et expliqués à l'enquêteur -phénomène qui n'a rien de bien étonnant puisque, pour nous borner à un seul ex., au Peraube de Boutx correspond le Pèiras Blancas du Ger !

Autre contraste spectaculaire : le cadastre de 1698 enregistre pour Boutx une accumulation impressionnante de noms de lieux précédés de l'article archaïque < IPSE [1] ; mais il n'en mentionne qu'un seul pour tout Ger-de-Boutx : Sahorgue < IPSA FABRICA (aujourd'hui Eth Sahòrga, avec les deux articles!), d'ailleurs situé sur le chemin qui mène à Boutx. Il serait précieux pour notre propos de savoir avec précision à quelle époque l'article es, sa est sorti de l'usage loc. [2] : c'est impossible, mais le contraste entre la toponymie ancienne de Boutx et la toponymie moderne du Ger décèle indubitablement des peuplements d'époques différentes.

---

1. Pour ne retenir que les cas évidents, on a à Boutx en 1698 26 noms de lieux avec article < IPSE, et un seul au Ger; dans le Cadastre de 1837, on trouve encore à Boutx 15 noms avec cet article, contre un seul au Ger. Quant aux noms pourvus de l'article < ILLE, ils sont 32 à Boutx en 1698, 26 en 1837; et au Ger : 50 en 1698, 45 en 1837. Sauf erreur, l'article < IPSE n'existe à Boutx que dans les territoires de mise en valeur ancienne : les sections A, C et F ne le connaissent pas. Citons parmi les noms qui possèdent cet article : Estortas, Esmilhas, Saueig (IPSA ABIETE), Sesposes, Sescaleron, Ezlongas, Ses-/Sascoumes, Salonguere, Sartigous, Sasserre, Sesches (IPSAS FASCIAS), Saclozere, Cespin, Sespugasse etc.

2. P. Rokseth, L'article majorquin et l'article roman dérivés de IPSE, dans Biblioteca filológica de l'Institut de la llenga catalana, XIII (1921), p. 89, rappelle que l'article < IPSE est critiqué par un passage des Leys d'Amor (II, 122), et que pour être ainsi censuré par un Toulousain, il devait subsister en oc. du XIVe s.; ajoutons : et subsister dans une région proche de Toulouse, que nous identifierions volontiers au haut Comminges. Le contraste toponymique entre Boutx et le Ger permet de supposer que l'article < IPSE a cessé d'être productif loc. au XVe ou au XVIe s. Mais il semble que sa compréhension a duré longtemps encore : au Saposa ancien de Boutx correspond aujourd'hui Lapose, Saueig est devenu Laouech, avec article < ILLE agglutiné, etc.

La carte de l'occupation territoriale est également pleine d'intérêt : alors qu'à Boutx la surface de la propriété privée ne varie pratiquement pas de 1698 à nos jours (les autorités consulaires luttent même vigoureusement contre les très rares tentatives d'empiètement sur le bien collectif), on voit au Ger pendant tout le XVIIIe s. les indigènes s'adjuger de vastes terres prises sur les communs : les baquants, que l'administration communale ouvre progressivement au défrichement [1].

En outre, alors qu'en 1698 la propriété indigène est représentée à Boutx par 96 % de terres cultivées [2], le Ger présente la curieuse répartition que figure le schéma ci-dessous :

prés 32,86 %

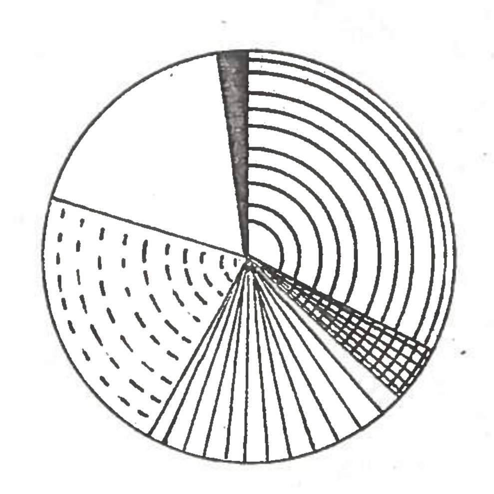
" et champs 4,10 %

champs 20,50 %

terre cultivée + terre inculte 20,59 %

essarts 18,69 %

divers et indéterminé



Ce n'est pas seulement l'énorme proportion des essarts qui est révélatrice ici, c'est le nombre encore plus élevé des lots comprenant une parcelle cultivée et une parcelle non encore défrichée : "champ et bouzigue", "champ et germe", "bouygue et bouchède", "essart et bouchède", "terre et bouchède", "champ et essart", "pré et essart", "pré et bouchède" [3] quali-

---

1. En 1698, mais postérieurement à la confection du cadastre, le Livre des Muances enregistre déjà une appropriation; les autres paraissent soigneusement planifiées; elles eurent lieu le 1.I.1704, le 18.I. 1723, le 22.XII. 1734 et le 29.XII.1735, pour des territoires figurés sur la c. ci-contre.
2. Prés : 52 %, Champs : 41 %, vergers 2,5 %. Les terres incultes ne représentent que 2 % de l'ensemble; encore ne parvient-on à ce chiffre qu'en joignant aux "terres incultes", "bouzigues", "escharts", "(terre) herme", "artigau" et "gabouilh" les parcelles topographiquement impropres à la culture : "espones" et "arribes".
3. Pour l'étude lexicale de ce vocabulaire, cf. infra.

ıt pleine d'intérêt :
rie pratiquement pas
ême vigoureusement
en collectif), on
juger de vastes ter-
ration communale

eprésentée à Boutx
se répartition que



st révélatrice
t une parcel-
bouzigue",
, "terre et
le" [3] quali-

le Livre des
ıt soigneuse-
le 22.XII.
ci-contre.
tes ne repré-
re qu'en joi-
ıerme", "arti-
a culture :

1. DEFRICHEMENTS AU XVIIIe S.

GER-DE-BOUTX

COULEDOUX

forêt actuelle

vacants de 1704

essarts de 1698

vacants de 1734-35

fient à la fin du XVIIe s. 1/5 des biens de Ger-de-Boutx!

De ces défrichements récents, dont on parle encore parfois dans la haute vallée du Ger, la toponymie a gardé des traces abondantes; nous nous bornerons à une illustration sommaire de ce fait en examinant quelques motivations révélatrices :

(a) 'ESSART' : loc. [ìçar̄ /-rt] ; verbe : eishartigar; eishartar signifie plutôt 'tailler une haie'; à rapprocher de eisharròt, n.m. 'bout de bois sans valeur'. De EXSARTUM (DELF), mais avec influence vraisemblable de la base qui a donné gasc. artiga 'terre défrichée' (pour une discussion de ce problème, cf. Rohlfs, Gasc. pp. 51 sq.). On trouve la base EXSARTUM dans les toponymes suiv. à Ger-de-Boutx :

"Echart".- "Echart Long" auj. [çarlůn / é-].- "Chartoun".- "Chartiguada", auj. [éra çartado].- "Echart daouach" [édj ìçar̄ dé davatç].- "Echart damont".- "Echartiouat".- "Echartioumet".- En outre, non attesté dans les cadastres, [édj éçartigůn] , tous ces noms fournissant une liste considérable, parce qu'ils entrent dans la composition d'autres toponymes.

(b) * ARTIKA est moins productif loc.; il n'est plus compris actuellement. La base est assez productive sur le versant de Boutx, mais ici semble avoir rapidement été évincée par EXSARTUM; survit dans Eths Artigalets, figé auj. dans Camin deths Artigalets qui désigne l'ancien chemin qui menait du Ger à Boutx. Artigalets < artigau diminutif de artiga + -et dimin. aussi, indique assez la modestie des défrichements concernés, les premiers du Ger vraisemblablement, puisque dès 1698 Eths Artigalets sont dits cultivés.- Autres toponymes : l'Artigau du Sant; l'Artigau des Fales, situés à proximité de lieux habités, ont des chances de représenter aussi des défrichements anciens. Auj. inconnus : Artiguelin, Artigalas qui malgré des suffixes antonymes, paraissent bien s'appliquer au même référent. A noter que contrairement à ce qu'on constate à Boutx, * ARTIKA n'est pas ici directement productif, mais bien le dérivé artigau, ce qui semble indiquer une toponymie plus récente.

(c) 'NEUF' : Eth Barralh Nau.- Era Nauèra.- Prat Nau, etc. A signaler en outre qu'est très populaire loc. la locution proverbiale "òrc com'un prat nau", littéralement 'sot comme un pré neuf'.

(d) Au concept de 'novale' il conviendrait encore d'ajouter, pour montrer la date récente des défrichements marquée par la toponymie, deux relevés : celui des toponymes qui sont à l'origine des noms de personnes, et celui des toponymes qui marquent un recul de la forêt ou des broussailles. A la première liste appartiennent loc. Eth Sarrat deth Teishenèr, litt. 'du tisserand' (Teishenèr fut nom de maison à Coulédoux).- Cesar de Iai et Joan Lapassa, l'un analysable comme prénom + nom de maison, l'autre comme prénom + nom de famille, sont des prés qui portent vraisemblablement le nom de leur défricheur (l'un de Ger-de-Boutx : Iai, l'autre de Coulédoux, où une famille Lapasse existe jusqu'à l'aube du XVIIIe s.).

Quant au recul de la forêt, il est difficile d'en juger par la toponymie : depuis la guerre de 1914-18, la forêt regagne loc. le terrain qu'elle avait perdu. On peut toutefois signaler que Gestar (GENISTA + ARE), "la fouret de bourrugt", le Sarrat dera Boishèda, le Sarrat deths Bedoths (BETULLU),"la Coume des Héreches" (FRAXINU) et Era Usclada (de usclar 'passer au feu') sont ou furent cultivés, sans trace de la végétation dont ces lieux portent les noms.

Un dernier fait indique encore en 1698 que Ger-de-Boutx est de mise en valeur récente : c'est que la terre est estimée bien plus cher à Boutx qu'au Ger. Là, le plus gros bien-tenant, Cabanous, a un allivrement estimé à 3165 Fr. pour 13 1/2 arpents; ici Pèi de Bon, qui possède 22 1/2 arpents, n'a un allivrement que de 1905 Fr. Le tableau ci-contre permettra la comparaison de la valeur des terres; ajoutons simplement que la propriété moyenne comprend à Boutx 62 mesures, mais 254 au Ger; qu'elle est divisée en 10 parcelles à Boutx, en 8 au Ger; que la mesure moyenne est estimée 6,38 Fr. à Boutx, et seulement 4, 70 Fr. au Ger... En somme : si la propriété est morcelée à Boutx, mais non au Ger, les règles de succession étant les mêmes, on est fondé à croire que c'est parce qu'au Ger on n'a pas encore eu le temps de diviser les biens, ou parce qu'on ne les divise pas puisqu'il suffit d'en prendre sur le terrain commun.

Tout nous indique donc que le XVIIe s., sans doute dans sa première moitié, a vu les débuts d'une implantation stable au Ger. Nous ferons état d'un dernier élément qui semble bien confirmer cette vue : le lexique différentiel de Ger-de-Boutx et Coulédoux offre en effet un terme qui a l'avantage de pouvoir être à peu près daté. Le 'maïs' est en effet appelé blat mòro au Ger, mais blat marin à Coulédoux.

nombre de bien-tenants	superficie possédée	allivrement moyen
4	⩽ 1 boiss.	1 Fr. 8 sous
14	1¼b. à 7 m.	22 Fr. 10 s.
6	7 à 14 mes.	79 Fr. 10 s.
18	15 à 28 m.	129 Fr.
10	29 à 42 m.	204 Fr.
15	43 à 56 m.	310 Fr.
11	57 à 70 m.	368 Fr.
8	71 à 84 m.	452 Fr.
6	85 à 98 m.	551 Fr.
5	99 à 112 m.	754 Fr.
3	113 à 126m.	761 Fr.
4	127 à 140m.	915 Fr.
5	144 à 154m.	976 Fr.
6	164 à 177m.	1181 Fr.
1	222 mes.	1423 Fr.
1	239 mes.	1634 Fr.
1	325 mes.	3165 Fr.

nombre de bien-tenants	superficie possédée	allivrement moyen
1	25 m.	132 Fr. 15 s.
6	152 à 199m.	994 Fr. 10 s.
6	209 à 292m.	1212 Fr. 6 s.
2	378, 383 m.	1762 Fr.
1	435 m.	1556 Fr.
1	543 m.	1905 Fr.

2. La propriété privée des indigènes à Boutx (ci-contre) et au Ger (ci-dessus) en 1698.

N.B.: les superficies sont données en "mesures", les inf. pratiquant l'équivalence 1 m. = 3,55 ares, comme à Ourde (cf. ALG 2, c. 235, s.v.). Mais la "mesure à perche de cadastre" paraît grosso modo inférieure d'1/4 à la "mesure à perche de vente" (var.:"mesure-fonds", "mesure commune", "mesure à perche royalie").

Dans son indispensable ouvrage, Séguy commente en ces termes blat mòro : "Cette formation est, en France, strictement localisée aux Pyr. gasc. Il est remarquable que l'adjectif [mòrũ] soit un emprunt hispanique (avec -o final rendu par -ũ (...)) qui se superpose exactement à cat. blat de moro (où moro est lui-même emprunté à esp.): cela semblerait indiquer que le maïs a été introduit en Gasc. de Catalogne [1]". L'ALG 2, c. 281, montre que blat mòro couvre pratiquement tout le haut-Comminges à partir de St-Gaudens (exactement les points 699, 699 NO, 689 SE, 780 S et 780). Quant à blat marin, où Séguy voit un indice du caractère exotique de la plante [1], il n'est attesté par l'ALG qu'au point 790 NO. Mais l'important est que dans les deux cas, les dénominations ne sont absolument pas improvisées, ni endémiques : elles se rattachent à une zone territoriale bien attestée [2].

Supposons en effet que la céréale américaine ait été introduite dans une haute vallée du Ger habitée de longue date, où par la force des choses les relations sont quotidiennes entre Coulédoux et Ger-de-Boutx : il n'est pas vraisemblable que le même objet nouveau, et d'utilité certaine, ait pu recevoir des désignations aussi différentes. On imagine mal les habitants de Coulédoux courir à Portet-d'Aspet, ceux du Ger se précipiter à Boutx, pour s'enquérir dans un souci de purisme lexical, du nom que leurs métropoles respectives donnent au 'maïs' [3]. Il paraît plus raisonnable de croire que les deux versants de la haute vallée du Ger ont été peuplés de gens qui apportaient avec eux la connaissance de la culture du maïs, et le nom qu'ils avaient l'habitude de donner à cette céréale, qui dans le Bavarthès, qui dans la Batlongue.

Ceci dit, nous ne savons pas avec une précision suffisante quand le maïs fut introduit dans les Pyr. centrales. Séguy indique qu'on le cultivait en Espagne dès le XVIe s. [1]: il a pu falloir quelques années pour

---

1. Noms pop. plantes, p. 246.
2. Il est dommage que les confins orientaux de l'Aspétois, où l'on ne sait jamais très bien si l'on est en Comminges ou en Couserans, et qui offrent de ce fait un intérêt linguistique particulier, ne soient représentés dans l'ALG que par Saleich, qui subit déjà d'autres influences.
3. Du fait de l'extension de trufa, il est difficile d'opposer l'ex. du maïs aux deux noms à celui de la pomme-de-terre à désignation unique. Mais le cebolh (< CEPA + UCULUS), variété de petit oignon introduite à Coulédoux au siècle dernier par un déserteur espagnol, dit la tradition, porte le même nom sur les deux versants de la vallée.

qu'il arrive dans la haute vallée de la Garonne par le Val d'Aran. Pour le côté ariégeois, M. Chevalier n'a pas trouvé d'attestation d'existence antérieure à 1670 [1] : mais on a pu cultiver le maïs pendant des années sans que trace écrite en reste. Quoi qu'il en soit, la fourchette chronologique du maïs nous ramène une fois de plus à la fin du XVIe s. ou au début du XVIIe s. pour le peuplement de la haute vallée du Ger.

Il semble donc bien que, sauf découverte de documents probants invalidant nos hypothèses, on puisse conclure ceci en ce qui concerne Ger-de-Boutx : son territoire, que l'acte d'inféodation de 1474 donne comme un prolongement naturel de Boutx, n'était sans doute pas habité à cette date [2]; mais il fut certainement utilisé depuis toujours par les habitants de Boutx comme pâturage saisonnier et comme réserve de bois -d'où, curieusement, le nom du hameau, s'il faut en croire la tradition orale.

Les anciens parmi nos inf. ont en effet toujours entendu dire que le Ger avait été créé par "des bûcherons de Boutx", et que Ger-de-Boutx signifie quelque chose comme 'les pâturages, ou les clairières de Boutx'. Ce n'est peut-être là qu'une légende topographique, mais le peu d'ancienneté de l'habitat permanent loc. fait qu'on doit considérer de plus près cette étymologie.

Il faudrait dans ce cas que Eth Gèr de Botz 'le Ger-de-Boutx', nom de village, représente un antérieur Eth Hèrm de Botz 'le désert, le vacant de Boutx'. La sémantique se satisfait volontiers de cette filiation. Mais à première vue la phonétique soulève des difficultés : il faut d'abord supposer que le -m de Hèrm > ∅; et ensuite que le sandhi eth h-, au lieu de [étç-] seul attesté loc., a donné [édj-].

Ce ne sont pas là des obstacles insurmontables : on sait que dans les toponymes gasc. en Herm, le h- est purement postiche, et sa prononciation actuelle, lorsqu'elle existe, un simple orthographisme [3]. Il ne s'agirait

---

1. Pour la datation de la culture du maïs en France, cf. J.-J. Hemardinquer, Introduction du maïs et culture des sorghos dans l'ancienne France, dans le Bulletin philologique et historique (1963), pp. 429-59; la situation gasc. a été étudiée par H. Polge, Les appellations dialectales du maïs dans le Gers, dans le BSG (1966-4), pp. 431-45.

2. Indice de cette vacuité le fait que dans cet acte 20 toponymes sont nécessaires à la délimitation du versant de Boutx (beaucoup n'existent plus), alors que 3 suffisent au versant du Ger (ils sont toujours actuels).

donc au pire que d'une mécoupure eth è- [édj è-] › eth Gè- [éd jè-] qui n'aurait rien d'étonnant [1]. Quant à la solidité des consonnes nasales après -r, elle est sujette à suspicion de façon générale [2], et dans le syntagme supposé originel Eth Erm de Botz, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que le -m s'accommode à la dentale suiv. avant d'être absorbé par elle : le souvenir de ce -m › -n subsiste peut-être encore dans la forme allégée du nom du hameau, où l'on entend [éd jèr] mais aussi [éd jèr̄].

Les successeurs de EREMU, jèrm ou jèr, sont remarquablement bien attestés en gasc.: Meillon donne à [yerm/yer] le sens de 'parcelle de terrain défriché en montagne, transformé en prairie, clôturé et sur lequel on a élevé une grange'[3].- Schmitt signale les mêmes var., 'borde de montagne avec pâturage'[4].- Heyns note [djèrm] 'Ödland'[5].- Rohlfs offre [yèrm/yèr] 'pâturage alpestre', et signale les nombreux toponymes pyr. Jer/Ger, qui correspondent à arag. Yermo [6].- Palay donne germ/gert/herm 'landes non cultivées ni habitées en Béarn'.- L'ALG 3, c. 775 'hameau' note [yèr] au point 697 NE, avec le sens de 'ferme isolée', etc.[7]

Loc., le terme est presque complètement sorti d'usage; l'un de mes meilleurs inf. pour le lexique, à qui j'avais suggéré, d'après le cadastre de 1698, [édjèrmé], me répondit cependant : "Je l'ai entendu, autrefois... Mais qu'est-ce que c'était ? Du chaume ?... Un pré pas fauché ?... Non, plutôt un champ inculte; oui, plutôt un champ inculte. Mais on disait [un jèrm]". Tous ces éléments font que EREMU paraît un ancêtre bien vraisemblable pour Ger (-de-Boutx).

---

3. Cf. A. Meillon, Esquisse toponymique sur la vallée de Cauterets, Cauterets 1908, p. 251 : " pron. Hérm".- Palay donne une var. avec h-, cf. infra.

1. Le premier afflent du Ger, Le Job, a subi cette mécoupure puisqu'il est un ancien Ob (C. Higounet, RC LXV (1952-1), pp. 17-18).
2. GIPP 2, p. 304.
3. op. cit. p. 250.
4. Terminologie pastorale, p. 22.
5. Wohnkultur..., p. 145 (recueilli à Bosost et Lés, au Val d'Aran).
6. Le Gascon, p. 118.
7. Dans cette liste de formes ‹ EREMU, on remarquera combien souvent se réalisent les deux faits phonétiques que nous postulons pour notre étymologie : amuissement de la consonne nasale finale et mécoupure.

Le seul élément choquant dans Ger (-de-Boutx) < EREMU, c'est que voilà compliquée une situation que l'on croyait limpide : l'explication la plus simple et la plus économique serait en effet que le hameau tire son nom de celui du ruisseau loc., le Ger [1].

Mais le sentiment linguistique des inf. mérite d'être pris en considération, même lorsqu'il s'agit de toponymie : ils savent décrypter tant de noms de lieux! Ensuite, l'hypothèse d'une motivation de Ger-de-Boutx à partir de l'hydronyme se heurterait à un obstacle d'ordre topographique. Pour les habitants du Ger, le ruisseau du Ger n'offre en effet pas l'importance qu'on pourrait croire : c'est Eth Arriu deth Plan 'le ruisseau du Plan' qui arrose leur vallée propre, et l'explication de Ger (-de-Boutx)par l'hydronyme Ger poserait un singulier problème de prégnance. Enfin on notera qu'un toponyme Le Ger < Ger hydronyme a existé dans la vallée; mais, comme le montre le Livre Terrier de Portet (1666), le territoire ainsi nommé est tout entier dans Coulédoux, en bordure du ruisseau. Ce territoire est actuellement nommé Eth Cap deth Gèr, et dans l'évolution Ger > Cap deth Gèr, nous serions tenté de voir la solution locale donnée au conflit homonymique qui a pu exister lorsque *Erm > Jèr.

Quoi qu'il en soit de l'étymologie de Ger-de-Boutx, celle qui a cours loc., fût-elle inexacte, est à coup sûr illustrative des origines du hameau . Le surpeuplement de Boutx provoqua un catastrophique morcellement des terres, et un appauvrissement de la population tel que quelques indigènes -des cadets, peut-être : ils sont toujours si mal lotis!- n'hésitèrent pas à s'expatrier. Boutx, avec ses hameaux de Rouge et de Las Pales, occupait déjà alors les hautes terres de son versant garonnais : il fallut bien se résoudre à franchir le Col de Menté, et à coloniser les terres désertes et sauvages de la haute vallée du Ger. Cet exode, qui provoqua le premier habitat permanent installé à Ger-de-Boutx, ne saurait être antérieur à la fin du XVIe s., ni postérieur au milieu du XVIIe s. [2]

---

1. Il est vraisemblable que l'hydronyme Ger est d'origine pré-latine (cf. J. Hubschmid, Thesaurus Praeromanicus 2 (Berne, 1965), pp. 136 sq).- Il va de soi que l'étymologie EREMU > Ger (-de-Boutx) n'est pas perçue des "étrangers", scribes de cadastre notamment, qui ne voient que Ger = Ger; les formes graphiques qu'ils notent en conséquence sont malheureusement répétées par les indigènes avec une confiance totale (ce sont des hommes si instruits!), et on peut en définitive parler d'une hybridation de *Erm par Ger, hydronyme.
2. Un habitat temporaire a certainement précédé l'habitat permanent, comme

2. LE GER CHERCHE A S'EMANCIPER DE BOUTX.

Pour être restée durant des siècles sans habitat permanent, alors que s'enflaient les populations de Boutx et de Portet, il faut que la haute vallée du Ger ait été considérée comme une région hautement répulsive. Il semble bien que cette réputation va durer malgré la colonisation. En 1698, nous l'avons constaté, il n'y a encore que 17 propriétaires indigènes à Ger-de-Boutx; mais il y a déjà 13 propriétaires "forains de Portet", c'est-à-dire habitants de Coulédoux, et cette situation donne une préfiguration claire de ce que sera la colonisation : le courant d'immigration venu de Boutx étant trop maigre, c'est avec Coulédoux que le Ger devra s'unir pour conquérir son territoire. Effectivement, passé le XVIIe s., ce courant d'immigration semble même complètement tari : aucun colon nouveau originaire de Boutx ne s'installe plus dans la haute vallée du Ger. Bien plus : à partir du XVIIIe s., les mariages entre Boutx et le Ger vont se raréfier progressivement, jusqu'à cesser presque [1].

L'éloignement du Ger est peut-être l'une des causes de cette désaffection de Boutx envers sa colonie; mais ce n'est pas la seule, ni sans doute la plus importante. A partir du XVIIIe s. en effet, et pour plus de deux cents ans, Boutx se lance dans sa solution propre aux problèmes de surpopulation : le colportage [2], pour lequel les habitants du Ger ne manifesteront jamais le moindre intérêt.

Le Ger lui-même coupe d'ailleurs peu à peu les ponts avec Boutx. Alors qu'en 1698 presque tous les habitants du Ger possèdent encore à Boutx, qui une terre, qui une maisonnette, on constate qu'ils se défont systématiquement de ces biens à partir du début du XVIIIe s. : vers 1730, ces propriétés métropolitaines auront pratiquement toutes fait retour aux Boutarels.

Il est arrivé souvent dans les Pyr. centrales : voir à ce sujet Chevalier, Pyr. ariégeoises, pp. 109 ssq. et, pour la Bigorre, le cas typique du vallon de Campbieil (CFG 2, pp. 95 ssq.).

1. Ainsi, pour la seconde moitié du siècle : sur les 250 mariages enregistrés à Boutx entre 1741 et 1793, on en compte seulement 2 avec le Ger.

2. Sur la question du colportage à Boutx, cf. J.-J. Darmon, Colportage; l'A. limite son étude au Second Empire, mais suggère que le colportage a bien commencé au XVIIIe s. (pp. 33-34).

C'est sans doute qu'elles étaient désormais senties comme des poids inutiles, et non plus comme des positions de repli éventuelles. Mais cette rupture des liens économiques traduit aussi, nous semble-t-il, une rupture des liens moraux : les premiers colons du Ger sont nés à Boutx; ils y gardent des intérêts, ils y ont de la famille proche, tous faits qui supposent des contacts suivis entre le hameau et son chef-lieu. Mais la seconde et surtout la troisième génération de colons comprennent des indigènes, non plus de Boutx, mais du seul Ger-de-Boutx : les liens avec la "mère patrie", désormais purement administratifs -c'est-à-dire bien abstraits- s'en trouvent considérablement fragilisés.

Mais le Ger est trop peu peuplé pour ne pas rester un hameau : "le hameau est autre chose qu'un modèle réduit de village. Il compte en général un peuplement purement agricole; il ne possède pas les cadres sociaux et professionnels qui caractérisent le village (...) En un sens, le hameau, à la différence du village, ne se suffit pas à lui-même [1]". Privé de l'appui de Boutx, le Ger va, de plus en plus, vivre en symbiose avec Coulédoux.

Une scissure radicale dans les mentalités s'ensuit : alors que Boutx évolue dans une direction qui lui est propre, le Ger non seulement s'enracine dans son système agro-pastoral exclusif, mais il va devoir encore abandonner de sa spécificité originelle pour s'accommoder à Coulédoux : c'est à ce prix que va pouvoir naître une communauté de vallée.

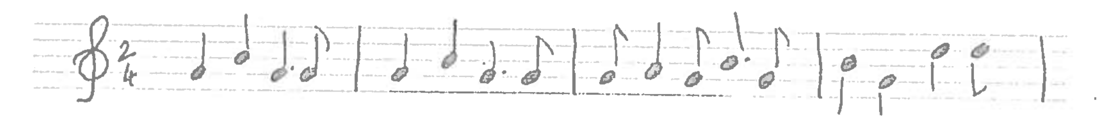
Du premier point, nous n'offrirons que quelques illustrations : elles permettront de constater qu'aujourd'hui, entre Boutx et le Ger, il n'y a pas communauté de littérature orale; que jusqu'à une date toute récente, les rythmes calendaires ont été incompatibles; qu'enfin les préoccupations des uns laissent complètement indifférents les autres : bref, que la communication est coupée entre le Ger et Boutx. Sont ainsi très populaires à Boutx, mais parfaitement ignorés au Ger :

(a) le personnage de la Dame de Papier, donné par Abadie dans sa monographie comme caractéristique au plus haut point de Boutx : "S'il [le touriste] n'est pas peureux, qu'il revienne en ce lieu [la Coume de Massoye] à minuit. Tourné vers la montagne, qu'il invoque trois fois la Dame Blanche. Une belle madone drapée de blanc lui apparaîtra et lui donnera des

---

1. M. Chevalier, Pyr. ariégeoises, pp. 155-156.

nouvelles de l'au-delà. La croix en ciment armé que l'on aperçoit à deux pas serait un ex-voto en souvenir d'une de ces apparitions. Cette Dame Blanche, la dame de papier comme ils l'appellent, est la terreur des enfants; ils n'osent s'aventurer dans ces parages dès la nuit tombante". Un inf. nous a donné la version suivante, moins littéraire et contenant une curieuse interpolation musicale : "C'était noir... il fallait invoquer la Dame de Papier, alors elle venait. On l'invoquait trois fois, alors elle venait... On l'invoquait trois fois, on entendait un grand bruit de papier qui venait... Les gosses, malheureux! quand on racontait ça, c'était une frousse terrible!... Ils la voyaient grande, ce papier qui devait être blanc dans la nuit... [‡ : de quelle façon l'invoquait-on ?] -Je ne sais pas. Il y avait un machin de chanson :



Prenez garde! (bis) La Dame Blanche vous regarde!... Malheureux! une trouille comme ça!"

Remarques : J. Séguy a identifié pour nous le passage musical ci-dessus avec un fragment de la Dame Blanche, opéra de Boïeldieu.- Du point de vue de la fonction pédagogique, le rôle de la Dame de Papier est de maintenir les enfants dans certaines limites territoriales qu'il ne faut pas franchir la nuit. Ce rôle est assumé au Ger par un personnage dont on ne connaît que le nom : Joaishin, censé habiter une anfractuosité en contrebas du Plan.- La curieuse matière dont est faite la Dame est peut-être à mettre en rapport avec le colportage de librairie à Boutx; les connotations du papier seraient en tout cas bien différentes au Ger, où "un òme de papèr" signifie 'un homme en qui on ne peut pas avoir confiance'.

(b) Le thème zooanthropique : (textes recueillis par la méthode directe) "La tante de X... habitait une maison isolée au-dessus de Boutx. Elle avait une vache et un domestique allait la lui traire. Mais la vache lui donnait de terribles coups de pieds :

-Je ne sais comment faire, disait l'homme à ses camarades.

-Crève-lui les yeux, c'est une sorcière! lui conseillaient les autres.

-Non, je ne lui crèverai pas les yeux, mais je vais lui donner un bon coup de fourche dans les fesses!

Ainsi fit-il. Mais le lendemain la vieille (propriétaire de la vache)

ne pouvait pas se lever :

-Je suis bien malade, disait-elle.

Et quand, voulant la soigner, on souleva le drap, on vit sa fesse transpercée par un coup de fourche."

Autre illustration loc. du thème, fournie par le même inf.: "Un jeune homme avait une fiancée. Mais ce jeune homme buvait et la jeune fille n'était pas contente. Un soir de bal, elle lui fit promettre de rentrer chez lui sans s'arrêter au café avec ses camarades. Il promit, mais ne tint pas. Saouls, ils allèrent dans une étable et s'endormirent. Le lendemain ils se réveillèrent courbaturés comme si on les avait roués de coups. L'un d'eux dit :

-Avez-vous vu cette nuit cette chèvre qui est venue ?

Les autres n'avaient rien vu. Quelques jours après ils dirent :

-Il faut en avoir le coeur net.

Ils firent semblant de se saouler et allèrent dormir dans une grange. Mais tous veillaient. Et la chèvre vint. Ils se précipitèrent pour s'en saisir, la chèvre se défendit, et l'un des jeunes gens, dans la bagarre, blessa la chèvre à l'oeil.

Le lendemain, le fiancé alla voir sa belle. Elle resta invisible :

-Tu ne peux la voir, lui dit sa mère, elle a eu hier quelque chose à un oeil, elle est malade."

Remarque : le thème de la zooanthropie, et plus particulièrement de la lycanthropie, est si abondamment attesté dans le folklore fr. qu'on pourrait le croire de partout et de toujours. Il est d'autant plus singulier de constater qu'il n'apparaît pas dans la haute vallée du Ger : la frontière qui sépare l'homme de la bête y est conçue comme aisément franchissable parfois, et les sorcières y sont bien connues. Mais la métamorphose animale nous y a été donnée comme un thème ramené de Lorraine par un colporteur : on peut se demander en conséquence si les thèmes zooanthropiques ne sont pas d'introduction relativement récente à Boutx, récoltés au cours de tournées commerciales et ramenés au village; et si la rupture du Ger avec Boutx, très marquée surtout depuis le XIXe s., n'a pas constitué une barrière efficace à la propagation de ces thèmes.

(c) Activités économiques différentes, rythmes calendaires incompatibles.

Aux activités agro-pastorales du Ger s'opposent les activités commerciales de Boutx. A Boutx en effet, "la plupart des jeunes ménages sont marchands

forains. Ils voyagent à travers la France dans le but de faire fortune et ne reviennent au pays natal que tous les deux ou trois ans, passer deux ou trois mois d'hiver. Dans ces pérégrinations, la femme n'a pas le temps d'être mère ou ne veut pas l'être. L'enfant, si malgré tout il en vient, est une charge, il faut payer les mois de nourrice, car jamais la mère n'élève son petit, et il faudra les payer jusqu'à ce que le petit puisse suivre ses parents vers 12 ou 13 ans, parfois à 10. Au moment de l'accouchement la jeune mère revient chez ses parents. Sitôt relevée, la grand-mère se charge d'élever le petit bébé. Elle le nourrit au biberon, tant bien que mal; elle n'a pas élevé ses enfants, et elle commence bien tard l'apprentissage de la maternité". A cette description extérieure de la situation que donne Abadie, ajoutons la description intérieure; notre inf. parle de ses grands-parents : "Ils étaient colporteurs. Ils vendaient des livres pas estampillés, qui n'avaient pas payé des droits... Les tracasseries de l'Empire en ont fait des Républicains formidables... Ils ont eu les gendarmes après eux tout le temps : tous les vieux de Boutx sont allés en prison; ils en sortaient, ça fait rien, ils y revenaient ['ils récidivaient']... et des enfants faisaient des 30, 40 km à pieds dans la journée. Et ils vivaient, on appelait ça borrar : autrement dit 'mendier', ni plus ni moins. Alors ils avaient une écuelle, ils allaient dans les fermes : un y mettait du lait, un autre de la soupe. Ils vivaient tous comme ça...[1]
Ils partaient après Carnaval et rentraient un peu avant la Noël."

---

1. La connaissance de ce genre de vie est parvenue jusqu'au Ger; on y raconte encore, en l'attribuant toujours à "un de Boutx", l'histoire du "colporteur qui était reçu dans une ferme lorraine. Alors il était assis près du feu, et tous les gens étaient assis et mangeaient copieusement, et le pauvre colporteur avait faim. Alors le maître de maison lui dit :

-Quelles sont les nouvelles de votre pays, Gascon ?

Alors il lui a répondu :

-Ah! dans mon pays il y a eu une vache qui a eu cinq veaux!

-Cinq veaux! et comment elle fait pour les nourrir ?

-Hé bien, il a répondu, quatre mangent et l'autre regarde.

Et alors, ils ont compris : ils lui ont quand même donné un peu à manger." (L'anecdote de la vache aux cinq veaux paraît en fait très ubiquiste, cf. Rolland, Faune populaire, vol. 5, p. 89).

Ces dates sont importantes : elles ont empêché qu'existassent entre Boutx et le Ger des préoccupations et des travaux identiques, sinon communs, bref que les deux agglomérations aient une civilisation réellement commune. Nous n'avons pas trouvé trace à Boutx de manifestations particulières pour le temps de Noël, qui marquait l'arrivée des voyageurs. Mais Carnaval au contraire était fêté d'une manière toute particulière, et originale par rapport au Ger. Bien sûr, on le constatera, les traits communs existent : et d'abord le fait qu'on célèbre Carnaval au Ger et à Boutx; que dans les deux cas, ce soit essentiellement une fête de la Jeunesse; qu'un mannequin soit confectionné et mis à mort; que la période des festivités enfin commence au Dimendje Cauèr 'Dimanche Gras' pour ne s'achever qu'aux Cendras 'Mercredi des Cendres', dans la nuit... Néanmoins, d'importantes différences se manifestent :

- au Ger, où plus exactement à Ger-de-Boutx et Coulédoux, car la fête était dans une large mesure commune à toute la haute vallée, les jeunes, sans organisation sociale particulière, faisaient des tournées de quête, récoltant oeufs, charcuteries, produits divers qu'ils mangeaient en commun; les quêteurs n'étaient ni déguisés ni masqués, et leur troupe acceptait non seulement les deux sexes, mais mêlait jeunes couples et jeunes célibataires. On plaçait généralement dans cette période era hèsta deth pòrc 'le jour du cochon' (fr. loc. la fête du cochon; le souper du cochon).

A Boutx, l'organisation était assez remarquable. Les festivités étaient entièrement organisées par les seuls compagnons : quatre à cinq jeunes, qui prélevaient une cotisation auprès de tous les autres jeunes célibataires, et d'eux seuls, afin de couvrir les frais du bal. Pour augmenter ces ressources, les jeunes organisaient des pantomines 'représentations théâtrales' (ex.: "La Tour de Nesle"), dont l'entrée était payante. Le personnage instruit qui se chargeait de leur faire apprendre le texte, et de le mettre en scène, était récompensé par un cadeau (un objet artistique prélevé sur les stocks de colportage), mais ne recevait aucune gratification. Pendant des mois avant le Carnaval, les jeunes filles veillaient pour confectionner les costumes et surtout des fleurs en papier. L'inf. nie catégoriquement que des tournées de quête aient été pratiquées; mais il se souvient que des anciens lui ont conté qu'elles existaient autrefois.

-Le Dimendje Cauèr, au Ger, était notable par la présence des carnavals vivants (gasc. eths carnavals) : deux hommes, toujours les mêmes durant des

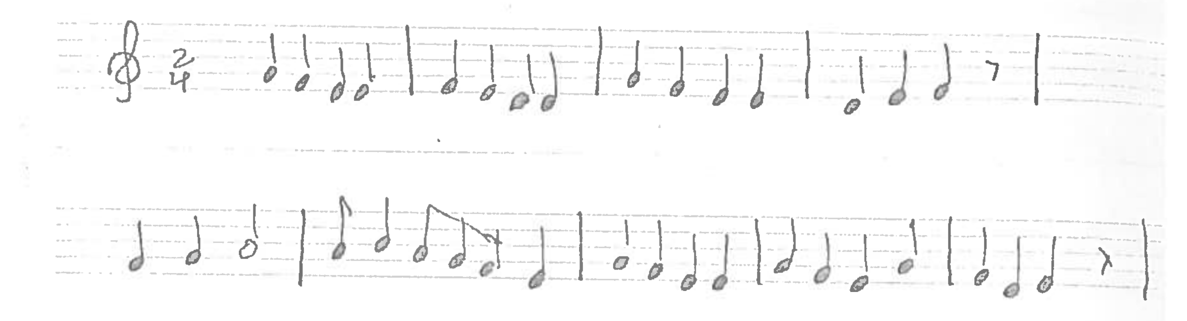
années, déguisés l'un en femme, l'autre en homme ("bien nippés", précise l'inf.), munis de la careta ('masque', diminutif de cara aujourd'hui restreint au sens de 'joue') et d'accessoires moins communs (ainsi, des grelots aux genoux pour l'homme). Ces carnavals assistaient à la messe, mais sans entrer dans l'église. Tant que durait le bal, ils dansaient et "faisaient les pitres"; l'une de leurs activités essentielle était d'effrayer les enfants, qui en avaient peur et les surveillaient avec vigilance.

A Boutx, ce jour-là, les jeunes défilaient, tous masqués et déguisés. Les compagnons ensuite ouvraient le bal.

- Lundi et Mardi Gras : au Ger, il y avait bal toute la soirée, et jusque tard dans la nuit.

A Boutx, le Lundi avait lieu la cavalcade. Le char de Carnaval, escorté de jeunes masqués, passait à travers le village. Tous les chevaux des voyageurs étaient là, parés des fleurs en papier confectionnées par les jeunes filles. Les jeunes masqués étaient répartis en deux groupes d'importance inégale : d'un côté eths beri 'les beaux' (deux garçons habillés en filles, parfois avec des robes de mariées, et deux autres garçons avec leur plus beau costume), de l'autre eths leji 'les vilains', revêtus des oripeaux les plus grotesques qu'ils avaient pu trouver. Le nombre de ces derniers n'était pas limité, et leur troupe accueillait même des gamins. Fait notable : les 'vilains' devaient obligatoirement se tenir loin des 'beaux', qu'ils suivaient pourtant. Les 'beaux' entraient dans les maisons, serraient les mains, présentaient leurs civilités, puis se retiraient poliment; alors on laissait entrer les 'vilains', qui semaient le désordre et la confusion : à travers la musique, les cris et les sauts, c'était même parfois pour eux l'occasion de quelque chapardage, nous confie avec réprobation l'inf., lui-même ancien compagnon.

-Eras Cendras : le mannequin du Ger est décrit comme un épouvantail : deux bâtons en croix qu'on enveloppait de très vieux habits et qu'on affublait d'un masque en carton peint. "Comme on n'avait pas aucune chose de le conserver, il faisait la cible" : tous les célibataires mâles tiraient sur lui autant de coups de fusil qu'ils le voulaient (tir à balle, ou à chevrotine), ce qui s'appelait tuer le Carnaval. Pendant tout le trajet du mannequin destiné à servir de cible, on chantait l'air bien connu :



"Adiu praube! Adiu praube!
Adiu praube Carnaval!
Tu, te'n vas, e jo demòri!
Adiu praube! Adiu praube
[Carnaval!"

'Adieu malheureux! (bis)
Adieu malheureux Carnaval!
Toi tu pars, et moi je reste!
Adieu malheureux! Adieu mal-
[heureux Carnaval!'

A Boutx cependant avait lieu le jugement de Carnaval : le mannequin était mis en accusation : "Il y avait un juge, habillé en juge [= blouse noire de maquignon, toque confectionnée par les jeunes filles, foulard blanc], qui condamnait Carnaval à mort : tant de coups de fusils, deux coups de fusil, pauvre pantin... Puis ils déchiraient ça comme Ravaillac... Carnaval était écartelé... [‡ : en quoi consistait l'acte d'accusation de Carnaval ?] -On lui faisait une condamnation. Alors, cette condamnation, on relevait tous les faits divers qui s'étaient passés dans le Carnaval, et on accusait Carnaval, c'était lui la cause... Si une jeune fille était partie avec quelqu'un (on disait pas les noms, bien entendu!), des femmes qui s'étaient disputées, une grand-mère qui surveillait trop sa petite-fille..." -tous événements qui concernaient Boutx seul-. Vers minuit ou une heure du matin, une sérénade était donnée à toutes les jeunes filles; les jeunes gens leur chantaient des romances :

" <u>T'aimer, oui je veux t'aimer,</u>
<u>Passer près de toi mes plus belles heures</u>..."

Ce rite de terminaison donnait lieu à d'aimables défis amoureux entre garçons et filles : "-Je vais t'embrasser ce soir! -Je te paie un cigare si tu le fais!..."

<u>Remarque</u> : pour la comparaison avec d'autres manifestations carnavalesques, nous renvoyons à Van Gennep (<u>Manuel</u>, pp. 868-1149), encore que ce savant déplore souvent le manque de documentation dont souffre la Gasc. à cet égard, et en vienne même à douter qu'on célèbre Carnaval dans nos régions (p. 1148, <u>et alibi</u>). Pas plus que Van Gennep, nous ne saurons dégager avec

une suffisante exactitude la fonction symbolique (c'est-à-dire, pour nous, sémantique) de Carnaval en soi -nous renvoyons pour ce problème à l'étude de F. Baby, Guerre des Demoiselles.- Par ailleurs, la chanson du Ger est particulièrement bien attestée en domaine lgd. : cf. R. Nelli, Lgd. et Comté de Foix, p. 210; id., Carnaval-Carême en Lgd., dans Folklore n° 58, pp. 3-12, notamment p. 8; C. Joisten, Contribution, p. 13, etc. De façon générale, le déroulement du Carnaval au Ger semble assez proche de celui que décrit R. Nelli pour le Lgd. (op. cit., pp. 209 ssq.). Au contraire le Carnaval de Boutx fait, jusqu'à plus ample informé, figure originale. On remarquera notamment qu'il associe les jeunes filles aux jeunes gens de façon systématique, mais avec une nette répartition des tâches; que, dans l'acte d'accusation du mannequin, à côté de la mention qui est faite de certains écarts sexuels, il y a l'exacte contre-partie des jeunes filles trop surveillées. Si le premier point est bien dans la tradition oc. (Nelli, art. cit., p. 3), le second paraît plutôt en rupture avec cette tradition. On ne sait s'il faut y voir un signe des temps (la description donnée concerne les années 1919-20), ou une création loc. imposée par les activités économiques de Boutx : les garçons seront absents durant toute la belle saison; Carnaval doit donc surmonter l'antinomie des Cycles de Carême et de Mai, en les unissant.

En tout cas, il paraît à peu près certain que la fonction symbolique du Carnaval différait sensiblement de Boutx au Ger. Ce serait sans doute tomber dans l'outrance d'un schématisme grossier que de voir seulement dans le Carnaval du Ger une fête du corps entre deux périodes pénibles : celle de l'hiver, celle de Carême; et de considérer qu'à Boutx cet aspect s'estompe au profit de la promesse amoureuse entre deux séjours "à l'étranger". Mais c'est pourtant ce que semblent montrer les flagrants efforts d'esthétisation que la fête a subis à Boutx. Une différence de mentalité en définitive se fait ainsi jour entre les deux agglomérations jadis une : pour recourir à la métaphore, si au Ger on en est encore à Breughel, c'est déjà Chardin que l'on aperçoit à Boutx.

Ces différences se marquent encore de façon très sensible sur le plan économique et social. Resté exclusivement agro-pastoral, le Ger n'a jamais bénéficié de l'intéressant système d'emplois communaux développé par Boutx.

On y comptait en effet en 1912 :

1 secrétaire de Mairie (aux appointements de 300 Fr.; celui du Ger ne touchait alors que 40 Fr.),

11 pompiers (1 sergent-major, 17 Fr.; 1 sergent, 15 Fr.; 1 caporal, 13 Fr.; 1 tambour, 13 Fr.; 7 sapeurs, 10 Fr. chacun. Pas de pompier à Ger-de-Boutx),

3 gardes-forestiers (1050 Fr. au total, tous pour Boutx),

1 garde-champêtre (200 Fr.; celui du Ger -la création du poste souleva bien des difficultés- touche 50 Fr.),

2 cantonniers (500 Fr. chacun; pas de route à entretenir au Ger),

1 tambour (30 Fr.),

2 pâtres (250 Fr. chacun : "dans la section du Ger chaque particulier garde ses vaches; au village il est nommé chaque année 2 pâtres communaux", note Abadie),

1 préposé à l'éclairage (60 Fr.; pas d'éclairage au Ger),

1 préposée au balayage de la salle de classe (0,30 Fr. par jour; au Ger le balayage est assuré par les élèves),

1 sonneur de cloches (50 Fr.; au Ger il est bénévole),

1 taupier (300 Fr.; pas de taupier au Ger),

4 préposés aux Pompes Funèbres (12 Fr. par enterrement, et la municipalité offre le cercueil; rien de semblable au Ger).

Cette prolifération des sinécures fait, de nos jours encore, l'envie des communes voisines, et parfois leur joie malicieuse : "Boutx [est] connu, grâce à sa forêt, comme la plus riche commune du département, où l'on enterrait les gens pour rien, où l'on ne payait pas d'impôts communaux, où l'on rencontrait sur un banc, devant la mairie, une troupe de salariés municipaux somnolents, payés pour des courses hypothétiques[1]"...

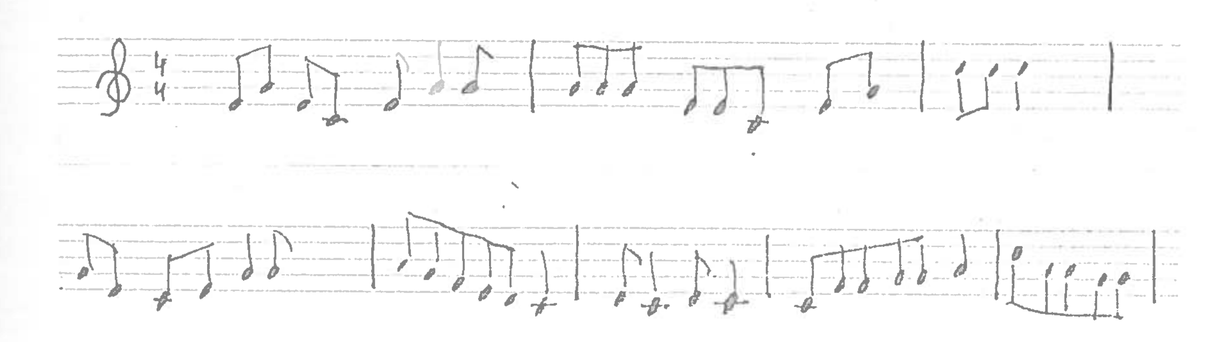
Une telle différence, on s'en doute, entraîna des crises entre le Ger et Boutx. Pendant tout le XIXe s., les tendances séparatistes sont fort bien représentées au Ger, et systématiquement contrecarrées par Boutx. En 1833, un procès-verbal de délibération municipale note que les "habitants [du Ger] ne s'obstinent à avoir un adjoint que pour contrebalancer le pouvoir central de la commune". En 1847 pourtant, une satisfaction est accordée

---

1. R. Cahisa, Guide 68 du Championnat du Monde de Pêche à la Ligne, Luchon, 1968, p. 29.

aux contestataires : ils possèderont désormais un adjoint spécial; mais la mesure ne les satisfait apparemment pas, puisque 1848 voit une rébellion ouverte se déclarer [1]. Le maire de Boutx a beau ceindre son écharpe, on lui répond, hache à la main, "qu'on se moque de la troupe, de la gendarmerie et de son autorité". Il en résultera, pendant plus d'un siècle, une rupture à peu près totale des relations diplomatiques entre Boutx et le Ger.

Désormais, les deux agglomérations vont s'ignorer ostensiblement. On peut voir une confirmation de ce fait en ceci : Boutx connut à la fin du siècle dernier, la solution heureuse de procès en bornage qui offraient une importance vitale pour la communauté [2]. Ce fut une sorte de triomphe; des chansons furent composées, qui pendant plusieurs générations servirent d'hymne à Boutx -on les y connaît encore un peu, ainsi d'ailleurs que dans les communes déboutées. Ainsi, à propos d'une borne déplacée au Sahuqué de Caube :



"Ditz-mos, tu, bèra planta,	'Dis-nous, ô belle plante,
Barrabin, barrabin, bom-bom,	Barrabin...
Bom-bom-bom!	
Ditz-mos bèra planta :	Dis-nous belle plante :
Qui t'a desracinat ?	Qui t'a déraciné ?
Ai-ai! ai-ai!	
Qui t'a desracinat (bis)?"	Qui t'a déraciné ?'

1. Le prétexte en fut un conflit forestier, d'ailleurs d'importance minime. Mais la date est intéressante : si l'équipée des Demoiselles n'est pas arrivée jusqu'à Boutx, elle a effectivement touché Couledoux, et donc le Ger.
2. Il s'agissait, de la part de communes voisines, d'une revendication des territoires forestiers dont Boutx tire ses seuls revenus.

Quant à la chanson suiv., elle célèbre la victoire juridique de Boutx sur Eup et Bezins-Garraux ("Las Pujolles"), le 19 mars 1860 : la contestation portait sur les territoires de Soum, Saudan et Peyredagnau, soit un total de 620 ha 22 a 56 ca selon l'estimation du conseil municipal au 1er février 1837. La chanson servit longtemps d'emblème à Boutx; elle constitue authentiquement un texte semi-épique, par l'exaltation du clan qu'elle manifeste. Il n'y manque guère que la personnalité d'un héros polarisant les vertus de la communauté pour que nous ayons là un texte digne des CFG...
La chanson n'est pas intégralement conservée dans les mémoires actuellement; les strophes soulignées ici ne proviennent donc pas d'enregistrements, mais ont été recopiées sur la version, difficilement lisible, que donne Abadie.

1. "Ara plan, Eras Pujòlas	'C'est maintenant que Las Pujolles
Qu'an fenit de mestrejar!	Vont cesser de se conduire en maîtres
Quauquas hemnas que'n son hòlas :	Quelques femmes en enragent :
Non las pòden consolar!	On ne peut les consoler!
Refrain I :	
5. Oc-bèn que que-òc!	Bien sûr que oui!
Responetz, gran Diu deras pruas,	Répondez, grand Dieu des prunes,
Oc-bèn que que-òc!	Bien sûr que oui!
8. Tant que viscam, portaram dòu!	Tant que nous vivrons, nous en por- [terons le deuil!
'Ra penitença en serà grana :	La pénitence en sera sévère :
E non se non cerquèrem shicana	Ah! si nous n'avions pas cherché [chicane
Per tot acò!	Pour tout cela!
12. Adiu Sauzan caritable,	Adieu Saudan hospitalier,
Diden toti, qu'èm perduts!	Disent-ils tous, nous sommes perdus!

---

6. "Gran Diu deras pruas, grand Dieu des prunes!... Ha ha! c'était pas le bon Dieu, voyez-vous... C'étaient certainement les prunes qui tombaient dur, certainement ça!" (commentaire de l'inf.).- 8. Subjonctif exprimant le 'futur' en proposition subordonnée, cf. GIPP 3, p. 612.- L'inf. commente, pour 8-15 : "C'étaient les gens des Pujolles qui disaient ça.- 12. Saouzan, Savdan = [saŭzaṅ], nom de l'un des territoires convoités (dér. de SALICE).

Qu'èras tant bon e aimable,
Be mos còstas tròp d'escuts!

16. A panar, arrés que no-i ganha,
B'ac sabetz, vos qu'ètz enstruit :

Qu'ètz un sabent de campanha
Tà plumar bèras perdits!

20. Mès aquesta qu'es tròp dura,
Non la podetz avalar :
Ath lòc de perde era pluma,
Be vos an sabut plumar!

24. Mès dab eths güeus, ben-sè,
[tonèrra !
Be pagaram eths frès de guèrra!

Sapiatz, praubis miserables,
que dab nosatis, no's cau gratar,

28. Parce qu'èm envulnerables :
Non mos venguetz tracaçar.

Refrain II :

30. Razon qu'auetz!
Responetz, gran Diu deras pruas,
Razon qu'auetz!

Tu étais si bon et si aimable,
Mais tu nous coûtes trop d'écus!

A voler, personne ne gagne,
Vous le savez bien, vous qui êtes
[instruit :
Vous êtes un savant aux champs
Qui s'entend à plumer les jolies
[perdrix!

Mais celle-ci est trop coriace,
Vous ne pouvez l'avaler :
Au lieu d'y laisser des plumes,
C'est vous qu'ils ont su plumer!

Mais avec les oeufs, peut-être,
[tonnerre!
Nous paierons bien les frais de
[guerre!
Sachez, pauvres misérables,
Qu'il ne faut pas se frotter à
[nous,

Car nous sommes invulnérables :
Ne venez pas nous agacer.

Vous avez bien raison!
Répondez, grand Dieu des prunes,
Vous avez bien raison!

---

16 ssq.: ici est visé, certainement, l'un des conseillers des Pujolles dans l'affaire de contestation territoriale; nous n'avons pas pu l'identifier.- 24. L'allusion aux oeufs ne nous est absolument pas claire; mais il est sûr que les vv. 24-25 rapportent les paroles des vaincus, insérées au milieu de couplets où se fait entendre la voix de Boutx.- 30. Le Refrain II n'apporte rien de neuf par rapport au premier; peut-être faut-il comprendre qu'il est dit par les gens des Pujolles, reconnaissant leurs torts ?

33. Mès ne vam poder 'nar en Lauet
A trauès de Sauzan e Cauba,
E per deçà, dinqu'a Perauba!
-Razon qu'auetz!

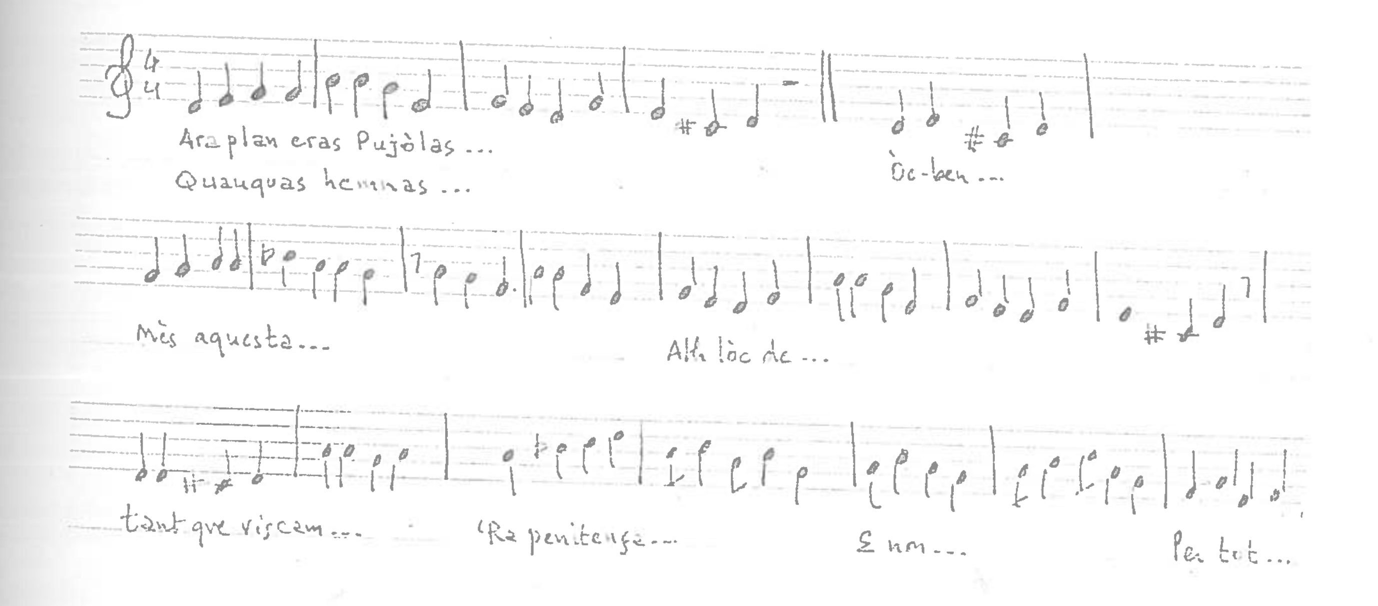
Mais nous ne pourrons pas aller à [Laouech
Via Saouzan et Caube,
Et au delà, jusqu'à Péraube!
-Vous avez bien raison!

37. Nòste bornatge solide
Data de qüate cents ans :
Se vatz léger en aqueth libe,
B'auriatz eths cinc cents francs!

Notre bornage solide
Date de quatre cents ans :
Eussiez-vous consulté ce registre,
Vous auriez conservé vos 500 Fr. !

41. Acò es jo que-m sò trompat
De voler çò que non auia
- - - de quauquas furias,
-Razon qu'auetz!

C'est bien moi qui ai fait erreur
En convoitant ce qui n'est pas à moi
- - - de quelques forcenées,
-Vous avez bien raison!



---

33. Laouech, nom de lieu (ILLE ABIETE), le S'Auet ancien (cf. supra); Cauba, Perauba, id. (resp. COVA, cf. Rohlfs, Gasc., p. 122, et PETRA ALBA). Les vv. 33-35 sont dits par les vaincus, les vainqueurs reprenant la parole au v. 36.- 37. L'acte d'inféodation de 1474, produit avec fair-play par l'Etat (qui s'était associé avec les Pujolles), permit seul en effet la victoire de Boutx. Les 500 Fr. sont-ils une amende ?.- 41. Les vaincus parlent à nouveau.- 43. Début de ligne illisible chez Abadie.

Ces chansons, nous le répétons, doivent être considérées (la seconde surtout) comme des textes au plus haut point emblématiques de Boutx. Or, au Ger, non seulement on ignore -ou on feint d'ignorer- l'existence de ces chansons, mais on n'a même jamais entendu parler d'un procès entre Boutx et Las Fujolles!... Ou bien c'est vrai, et les deux agglomérations sont alors infiniment plus étrangères l'une à l'autre que nous ne l'avons suggéré jusqu'à présent, les Boutarels s'étant fait un plaisir de répandre la chanson dans tous les alentours (on la chantait jusqu'à Melles). Ou bien c'est faux, mais une telle affirmation d'ignorance est étrangement révélatrice des distances morales prises par le Ger à l'égard de Boutx.

La seconde hypothèse a d'ailleurs des chances d'être la bonne. Des souvenirs pittoresques de ces procès de Boutx sont encore narrés parfois dans la haute vallée du Ger : ainsi lorsque l'un des maires en procès contre Boutx revint de Toulouse après le verdict, ses administrés l'attendaient, anxieux d'en savoir le résultat. Pris de peur devant leur nombre, il prétendit que leur cause avait gagné : on le porta en triomphe sur un baiart 'civière'. Rassuré, le maire avoua alors que le procès était perdu, et ses administrés le jetèrent incontinent à la Garonne.

Mais ce n'est jamais au Ger que l'on entend cette anecdote : c'est toujours dans le seul Couledoux. Tout se passe comme si les habitants de Couledoux jugeaient dans leur attribution de rappeler à ceux du Ger les griefs qu'ils doivent nourrir contre Boutx -la réciproque se vérifiant d'ailleurs aisément : c'est au Ger qu'on obtient le plus de renseignements sur les dissensions qui se produisirent entre Couledoux et Portet, au temps où ces deux villages ne formaient qu'un consulat.

C'est que l'unité de la haute vallée du Ger, nous le verrons mieux par la suite, est moins fondée sur un amour réciproque du Ger envers Couledoux que sur une communauté d'intérêts et sur le rappel constant des différences des voisins géographiques : d'où l'intérêt particulier que présente l'étude du système loc. de marques d'altérité, ethnographiques et linguistiques.

3. EXTRAPOLATION.

En ce qui concerne l'histoire des autres hameaux et village de la haute vallée du Ger, nous généraliserons à partir du seul cas de Ger-de-Boutx. On voudra donc bien considérer que, selon toute probabilité,

Le Lacus (rive gauche) : Sengouagnet Le Plan-do-Rey[1] : Melles Couledoux : Portet-d'Aspet	:: Le Ger : Boutx

quant à l'origine des peuplements respectifs s'entend, et que leur histoire présente le même détachement de la métropole que nous avons rencontré dans le cas du Ger. Au demeurant, Lacus et Plan-do-Rey, minuscules écarts qui ont très vite tendu à être absorbés par leurs voisins, offrent moins d'intérêt que Couledoux, qui de simple hameau qu'il était à l'origine, s'est au cours des ans si bien développé que depuis longtemps il fait figure de véritable village.

Son histoire présenterait donc pour nous un vif intérêt. Nous ne disposons malheureusement que de données très fragmentaires, et nous ne pouvons que mentionner quelques étapes, à rebrousse-chronologie :

(a) dans la seconde moitié du XIXe s., Couledoux est un village bien peuplé, qui dispose, à côté d'éleveurs-agriculteurs constituant le fonds de population, de nombreux artisans auxquels toute la haute vallée du Ger fait appel. Un certain nombre d'habitants, suivant l'ex. de Boutx[2] et de Portet[3], s'adonne au colportage. Darmon signale que sous le Second Empire ils écument de préférence la Côte-d'Or; plusieurs cependant se contentent de fructueuses et faciles tournées dans le Luchon thermal, tel Shapai, opticien ambulant de son état, qui vendait aux touristes d'inutiles lunettes grâce au curieux slogan qu'il s'était forgé :

"Lunettes à cons!
Lunettes à culs!
Lunettes pour la vue!"[4]

---

1. P. Bec, Interférences, p. 357, pour une fois dans l'erreur, fait de Plan-do-Rey un hameau de la commune de Portet-d'Aspet, ce qui est jugé quasi diffamatoire par nos inf.: Plan-do-Rey ne fut en effet rattaché à Couledoux, depuis longtemps indépendant, qu'en 1843.
2. J.-J. Darmon, Colportage, p. 43.
3. M. Chevalier, Pyr. ariégeoises, p. 688.

Vers la fin du siècle se développe même à Coulédoux une industrie : la mine de plomb et de zinc argentifère de Pale-de-Raze apporte au village une certaine prospérité.

(b) Cette promotion de Coulédoux au rang de village semble remonter assez haut : elle fut concrétisée, en 1772 [1], par l'accession de Coulédoux au Consulat, après de vives luttes avec la métropole d'origine, Portet-d'Aspet [2].

(c) Comme le fait remarquer M. Chevalier [3], le territoire communal de Coulédoux correspond à celui de la paroisse de Coulédoux, annexe de Portet-d'Aspet, qui fut créée en 1588 [4]. Avant cette date, nous n'avons guère trouvé mention de Coulédoux; un Mémoire Judiciaire conservé aux archives communales nous apprend qu'en 1641 "quatre habitans s'étoient construit un petit moulin farinier pour leur usage qui portoit seulement quatre sacs de grain", ce qui semble indiquer une faible population encore. Avant cette date, Ousset mentionne l'existence de Coulédoux en 1612 [5] : bref, nous retrouvons à peu près la même fourchette chronologique que pour le Ger.

Quelques noms de lieux suggèrent ici aussi que Coulédoux représente un ancien habitat temporaire devenu permanent ; ainsi le nom du quartier 'écart' le plus méridional, Eth Coéu, encore bien compris comme < CUBILE.

---

4. Ce n'est pas pour la beauté du texte que nous rapportons ce slogan; mais il paraît qu'il assura une sorte de célébrité à Shapai : la chronique loc. rapporte que le roi d'Espagne Alphonse XIII, égaré au Lacus en croyant visiter le Portet-d'Aspet, reconnut Shapai et le salua fort aimablement.

1. G. Touzet, La vie humaine; les arch. comm. précisent : le 26 mai 1772. Mais au point de vue religieux, Coulédoux reste simple annexe de Portet jusqu'en 1781 au moins, cette dépendance ne disparaissant des registres qu'en 1785 (les années 1782 à 1784 manquent).

2. Pour le souvenir de ces luttes, cf. infra.

3. Pyr. ariégeoises, p. 174.

4. Construction des églises.

5. Seigneurie d'Aspet, RC LXXV (1972-3), p. 202.- Il va de soi que le nom de lieu Coulédoux peut se rencontrer à des dates bien antérieures; mais ne nous intéresse ici que la mention d'un Coulédoux possédant un habitat permanent.

Quant aux légendes de la fondation, elles suggèrent également un peuplement récent. On s'accorde à considérer que la première maison de Coulédoux, bâtie "par un déserteur de Landorthe" [1], au Soulégna, permettait au fondateur de voir venir de loin la maréchaussée; la seconde serait la maison de To d'Arròu ("Tou de Raou", 1666, Raou notant chez le scribe le prénom Raoul), la troisième serait la maison de Mòta (cf. supra), la quatrième aurait été construite au Boutasson... On s'explique mal l'existence de renseignements aussi détaillés s'ils ne correspondent pas, d'une certaine manière, à quelque réalité historique; ni leur persistance, si Coulédoux n'offre pas l'ex. d'un peuplement récent. Passée l'énumération des premiers colons, les inf. enchaînent immédiatement sur le cycle de Colbert, facile à dater et rigoureusement vrai dans plusieurs de ses détails.

Quant au fait que Melles est propriétaire de la partie sud de la haute vallée du Ger, une légende propre à Coulédoux l'explique :

" Qu'es tau, uè, que perderem eras montanhas : qu'èra deth tems deths prences, de Loís XIV, que didian. Sabes, qu'èran vengudi eths Arreis e aqueri Senhors -e que deuia èste aqueth Castèth, sabes, aquiu ?- entà vir caçar. E a la vetz, qu'auian eths cans, pensa, aqueth monde! Ma foé, aqueri cans, non los se'n amièren cap, que los posèren. A la vetz que-s minjauan eras güelhas, eras vacas, eras brauas, tot! Pensa, eths cans, mòrti de hame!... A la vetz eth monde -aqueri de Mieth, qu'èran de maishant monde-, sabes que .hèren ? Que los s'anèren aucir

'C'est ainsi, vois-tu, que nous perdîmes les montagnes : c'était du temps des princes, de Louis XIV, disait-on. Tu sais, étaient arrivés les Rois et ces Seigneurs -tiens, ce devait être [à] ce château [2], tu sais, là ?- pour venir chasser. Alors, ils avaient les chiens, tu le penses bien, ces gens-là! Ma foi, ces chiens, ils ne les firent pas suivre, ils les laissèrent. Alors ils mangeaient les moutons, les vaches, les génisses, tout! Songe, les chiens morts de faim!... Alors les habitants -ceux de chez Miech [3], c'étaient de mauvaises gens-, sais-tu ce qu'ils firent ? Ils allèrent tuer les

---

1. Ce détail d'après le seul Cahier des Annales. Landorthe est un village près de St-Gaudens (Hte-Garonne).

2. Il existe une maison appelée Eth Casteth -ses ruines, plutôt- à Coulédoux. Il semble que ce nom commémore effectivement le souvenir de David de Boisgion, qui s'était fait construire là une maison "pour le service du Roy".

3. La maison de Mieth est au Plan-do-Rey, càd. à l'époque à Melles, qui va retirer tout le bénéfice de l'aventure : l'accusation de machiavélisme n'est pas loin.

eths cans. A la vetz que pareish qu'aqueri Senhors que se fachèren : qu'es aquerò que mos tirèren... Autamens, que didian, tot eth versant, sabes, que t'auèita, qu'èra nòste. E dedempuish Loís XIV, j'auem cap auut arrén a véi-i. Qu'èra atau ".

chiens. Alors, dit-on, ces Seigneurs se fâchèrent : c'est pourquoi ils nous ôtèrent...Autrement, on disait que tout le versant, tu sais, face à toi, nous appartenait. Et depuis Louis XIV, nous n'avons plus rien à y voir. C'était ainsi.''

La date, sinon l'anecdote, apparaît exacte :c'est en 1701 que commence le procès entre Melles et Portet pour la possession du Bòsc do Rey [1] ; il ne s'achèvera qu'au XIXe s.[2] On conte à Coulédoux qu'au siècle dernier un "Monsieur" se fit fort de faire restituer à Coulédoux ces territoires perdus; il demandait 20 Fr. par foyer, qui ne purent malheureusement pas être réunis...

A noter que cette légende de Coulédoux est symétrique et inverse de celle par laquelle on explique à Boutx que l'Etat ne possède rien du sol communal. Abadie la développe ainsi : "Le Comte de Comminges était chasseur. Plusieurs fois par an il venait dans nos montagnes. Le gros gibier y foisonnait et le pays était propice aux randonnées et aux fortes émotions.

A l'encontre de ce qui arrivait dans les pays agricoles où le droit de chasse était exécré, c'était la grande fête à Boutx lorsque le comte arrivait. La chasse se faisait presque toujours en forêt, les récoltes avaient peu à souffrir des chevaux et des chiens. Le bariolage des costumes, le bruit des cors, les aboiements des chiens apportaient un peu de mouvement et de vie dans notre région solitaire. La venue des chasseurs était attendue avec impatience. Aussi dès que l'approche du comte était signalée, la population tout entière quittait-elle ses travaux : consuls en livrée en tête, elle allait à sa rencontre vers St-Béat et le conduisait triomphalement à Boutx. Lorsque pour un motif quelconque il devait interrompre sa chasse, les habitants lui gardaient et lui nourrissaient les chiens.

C'est pour prouver sa reconnaissance aux habitants que le comte Odet

---

1. [bòidūréi] , désignation liée aux coupes de bois décidées par L. de Froidour pour la marine de Colbert, a provoqué Plan-do-Rey; ces deux noms conservent, en zone ILLE > eth, l'art. bas-gasc. lo devant les titre honorifiques et les termes d'Eglise; do < DE ILLUM n'est plus vivant, et un juron loc. dit "hilh de lo Diable!", litt. 'fils du Diable!'.

2. L. Dutil, La Haute-Garonne et sa région, Toulouse, 1929, chap. Melles.

Daydie leur concéda les forêts et montagnes environnant le consulat [1]".

CONCLUSION

En somme, la haute vallée du Ger présente curieusement, quant à l'origine de sa population, les traits composites par lesquels on explique traditionnellement les désignations de Comminges aussi bien que de Couserans [2] : c'est un ramassis hétérogène de populations que les hasards de l'Histoire ont réunies dans un même lieu.

Forcées de vivre ensemble, ayant constamment besoin les unes des autres, ces ethnies disparates ont fini par éprouver, à force de concessions mutuelles, le sentiment d'appartenir à une communauté unique, celle de la haute vallée du Ger.

Mais ce sentiment d'appartenance à un même ensemble ne remonte pas très haut dans le temps. Non seulement il n'a pas encore oblitéré la conscience des particularismes originels; mais encore il ne se traduit guère encore que par des traits négatifs : c'est en disant sans cesse que les communautés voisines sont différentes qu'un indigène prend conscience de son appartenance à l'ethnie de la haute vallée du Ger.

La date récente à laquelle se fit le mélange des populations loc. fait que pour l'ethnolinguiste la haute vallée du Ger présente un intérêt tout particulier. Si tout fait linguistique porte, comme il est vraisemblable [3], la marque de son conditionnement historique, il est en effet précieux de pouvoir saisir le phénomène de conditionnement quand il est en cours : ce qui évite de laborieuses reconstructions. La haute vallée du Ger offre à cet égard un terrain d'enquête précieux, puisqu'elle constitue un véritable laboratoire sociologique et linguistique où s'observent sur le vif les mutations. Il importait de décrire cet état de choses avant que ne meurent les derniers acteurs de cette expérience.

---

1. La légende repose peut-être sur un fonds de vérité : en 1745 on trouve au budget de Boutx mention de "frais de chasse du baron de Lassus : 5 livres 12 sous", cette chasse ayant occupé 15 hommes de Boutx, 12 du Ger.
2. CONVENAE et CONSORANNI "semble[nt] indiquer, groupement, association" (R. Lizop, Comminges et Couserans, p. 43).
3. Cf. les conclusions auxquelles parvient, pour la phonologie, J. Séguy, Essai de cartographie.

APPENDICE : LEXIQUE CADASTRAL AU XVIIe SIECLE.

1. MONNAIES :

Les deux cadastres de la haute vallée du Ger (Boutx : 1698; Portet : 1666) comptent en francs, sous (20 s.= 1 Fr.) et deniers (12 d.= 1 s.). Boutx pratique la synonymie franc = $livre_1$, à laquelle Portet ajoute, quoique de façon assez rare, un troisième terme : florin.

Comme unité de compte, Portet utilise la $livre_2$ de 32 Fr. et ses subdivisions; mais Boutx pratique la $livre_3$ ou livre livrante de 600 Fr., également divisée en demi, quart et demi-quart (3/4 est toujours rendu par "demi... et quart". Les unités monétaires inférieures sont à Boutx l'once (37,50 Fr.) et l'uchau (4,68 Fr.).- Aujourd'hui, on emploie loc. [fraǹk, -ts] pour franc(s) mais on entendait il y a peu encore le synonyme [liʊ̯ra, -és]. [sǫʊ̯], pl. [sǫ(ʊ̯)s / sǫʊ̯sés] est toujours employé, mais tend à prendre la valeur générale du fr. "des sous", quoiqu'on l'emploie surtout au sing. en ce cas, cf. fr. loc. "ça vaut un bon sou" = 'il y en a pour une bonne somme'. Pistòla et ardit (resp. 'pistole' de 10 Fr. et 'liard'; ardit est parfois réputé par les étym. emprunt à l'angl. farthing) sont encore compris, mais ne s'utilisent plus guère. N'apparaît pas non plus dans le Cadastre [pyè] n.m., 'argent', avec des connotations vulgaires. Denier survit sous la forme de dinèrs n.m.pl., désignation la plus usuelle loc. de 'l'argent' en général (Carrascal Sánchez, pp. 141 ssq., voit là un emprunt au cat.), encore que moneda concurrence fort dinèrs (comp. ALG 3, c. 842).

Once et uchau ne sont plus connus en ce sens; des graphies "ounsses", au XVIIIe s., nous renseignent sur la prononc. du premier; [utçaʊ̯] existe, mais comme mesure de volume, d'ailleurs indéterminé : 'une grande quantité de liquide' (sur les variations sémantiques de uchau -étymol. 'un huitième'-, cf. A. Moulis, Les mesures anciennes dans le Comté de Foix et le Couserans, dans Folklore n° 71, pp. 15-20, notamment p. 16).

2. MESURES AGRAIRES :

Dans les deux consulats, les mesures officielles sont l'arpent, divisé en 24 mesures; le boisseau = 1/4 de mesure, et l'escat = 1/12e de boisseau. Un nom de lieu de Coulédoux [édj èrpẹ̀nt] conserve la prononc. loc. d'arpent; [mézuro] s'emploie encore couramment (à signaler que les scribes de Boutx, gênés par $mesure_1$ = 'superficie' et $mesure_2$= '3,55 ares', notent souvent le premier terme grâce à une contrepèterie à fonction diacritique : semure). Pour boisseau, on trouve des graphies "buesau / bouessau" , mais nous

ne savons pas avec certitude si la syll. tonique possédait une dipht.

Apparaissent à Boutx, rarement dans le Cadastre mais fréquemment dans le Livre des Muances, les mesures suiv.: le coussé = 2 boisseaux, actuellement en usage avec cette valeur ([uṅ kɐ̊sẹ̀] = '1/2 mesure'); ce terme possède dans le Cadastre de Portet un synonyme fém., la coussère : apparemment, le genre n'est pas ici indice de grandeur.

N'apparaissent que dans le Livre des Muances les mesures suivantes : la coupe (= 1/2 boisseau); la pugnère (= 1/4 de boisseau), dont le signifiant est encore connu, mais dont le signifié est restreint à une mesure de vol. (l'équivalence est claire : une punhèra (dér. de PUGNUM) est ce qui contient de grain dans le creux de la main, et aussi ce qu'on peut ensemencer de terre avec cette quantité). Enfin apparaît le "faucheur" (graphies "faucheur", "fauchur", "focheur"), d'estimation délicate car on ne sait jamais s'il correspond à une semure commune ou s'il est estimé à perche de cadastre; le faucheur, très approximativement, vaut 6 mesures à perche de vente. Très tardivement dans le XVIIIe s. apparaît le journau (trois attestations en tout; la première est de 1788 seulement); journau ne s'emploie que pour mesurer la superficie de prés, jamais de champs etc.: il est possible que ce signifiant autochtone (actuellement mesure flottante, [jɐ̊rnạɐ̊] = 'ce que peut faucher un homme dans une journée de travail') a relayé la traduction faucheur : ce qui suppose, au moins implicite, un syntagme originel * jornau de dalhaire 'journée de faucheur' (pour d'autres valeurs de jornau, cf. ALG II, c. 236).

Figure en hapax dans le Livre des Muances le pan, non convertible dans ce contexte, mais qui est toujours employé : un pan (ou pam) = 22 à 23 cm.

3. NATURE DES BIENS; CARACTERISATIONS :

arribe : hapax, Cadastre de Boutx; n'apparaît jamais dans celui de Portet. Toujours employé : "ua arriba, c'est un terrain arribent 'qui monte', un peu comme une esponeta".-Cf. Espona; pour arribent, Rohlfs suggère un lien étymologique avec REPENS (Gasc., p. 62).

artigau : deux attestations à Boutx, toujours en association : "pred et artigau". Le mot n'apparaît pas dans le Cadastre de Portet.

bois : 4 attestations, qui toutes concernent le seul territoire de Ger-de-Boutx : 3 fois à l'état isolé, 1 fois associé à "eschart". Dès le XVIIe s. en effet, on ne déboise plus à Boutx, au contraire du Ger; quant aux forêts de Portet, elles sont domaniales, non communales :

les seuls déboisements effectués par des habitants de Coulédoux pour conquérir des terres ont donc eu lieu, soit dans le territoire de Melles, soit dans celui de Boutx.

borde : à Boutx, il y a pratiquement une borde par bien-tenant en moyenne (108 bordes pour 118 bien-tenants). En 1734 le Livre des Muances donne une intéressante correction : grange est barré et surchargé par borde; mais c'est qu'à cette époque justement, le fr. grange devient l'équivalent systématique de gasc. pardie, et que pardie et grange/borde sont deux choses différentes. - A Portet, le gallic. grange est très nettement majoritaire par rapport à borde (98 grange ± 11 borde); on trouve aussi une formule développée "petit couvert de grange".- Par la suite, les actes notariés du XIXe s. donnent parfois écurie pour ce qui est désigné sur le Cadastre ancien comme borde.

Ce malaise dans la trad. fr. vient de ce que le référent loc. cumule les fonctions d'étable (et d'écurie au besoin) et de fenil.

bouchede : calque du gasc. boishèda, alors que buis est bien connu; mais buissaie, -ière n'apparaissent guère dans les dictionnaires qu'au XIXe s., avec Boiste, Landais, Littré... Richelet n'enregistre pas le mot, ni le Dict. Acad. jusqu'à la 6e éd. au moins, et c'est ce qui explique sans doute le recours au calque.- Dans les Cadastres, bouchède est attesté 8 fois, toujours pour un terrain qui concerne le Ger (cf. s.v. bois pour un essai d'explication); les associations les plus fréquentes de ce terme se font avec "eschart" et avec "bouygue".

bourdau : terme attesté uniquement dans le Cadastre de Portet, le terme n'est plus compris à Coulédoux, où on se souvient seulement que "ça se disait autrefois", et semble bien n'avoir jamais été en usage au Ger; il est toujours employé à Portet avec le sens très précis de 'terrain muni d'une borde (d'où son nom), clôturé, et autrefois situé plutôt en altitude'.- Le bourdau est très caractéristique de la propriété dans le côté couserannais de la vallée : 97 attestations; graphies : "bourdal", "bourdeau", "bordeau", "bourdau"; prononc. act. [bŭrdaŭ].

bouygue : terme qui apparaît uniquement dans le Cadastre de Boutx, avec les var. graphiques "bouygue", "bouigue", "bousigue", "bouzigue", les terrains ainsi nommés ayant exactement la même estimation que les "escharts".- Terme encore compris, mais prononc. [bŭdigo]; pour la valeur des formes graphiques, cf. E. Nègre, Rabastens, pp. 285-6.

champ : sans commentaire.- Les cultures du XVIIe s. ne se reflètent que malaisément dans la toponymie; signalons simplement les noms de lieux Milhar (mil ou millet ?), Paumolar et Eras Paumolicas (de paumòla 'orge; paumelle', qui semble avoir à peu près disparu du gasc.: l'ALG II, c. 274, ne l'enregistre que dans le N-E des Htes-Pyr.), Ciuadar (de CIBATA 'avoine'): les deux premiers à Coulédoux, le dernier au Ger. Sur l'importance de ces deux plantes dans les Pyr., cf. M. Chevalier, Pyr. ariégeoises, pp. 228-230; mais nous intéresse surtout ici le fait que paumòla, bien connu en Ariège lgd., a complètement disparu de l'usage de la haute vallée du Ger.

commun, n.m.: semble, mais à Boutx seulement, recouvrir tous les aspects de l'indivision, communale ou privée : " X..., X..., X... tienent par indivis un commun appelé ..., confronte de toutes parts chemins et commun".

enclos : terme inconnu pour Boutx et Coulédoux; apparaît en hapax pour Portet, reprenant le terme bourdau; assez courant par contre au Ger, mais ne concerne que des biens situés à proximité de la maison d'habitation; le détail des reprises permet de constater que enclos = 'ensemble constitué par la maison, la borde et le jardin', càd. une unité vivrière qui se rapproche fort de l'actuel encasament.

espones n.f.pl.: n'apparaît qu'à Boutx-village, et toujours en association avec des champs et des prés. Actuellement [u èspọna] est un 'pré à pente raide', plus raide que l'arribe, mais moins que le bauç (BALTEUS), qui lui est défini comme 'avalancheux'.

eschart : 3 lopins sont qualifiés d'essart à Boutx, mais 47 au Ger; les associations les plus fréquentes sont "eschart et bouchede", "e. et bois", "eschart, borde et pred" et "eschart et champ", ce qui est révélateur d'une contrée qu'on s'occupe à mettre en valeur.

gabouilh : 5 attestations, toutes pour Boutx-village, et toutes associant le gabolh à un pré. Le terme est toujours en usage : " [uñ gabọl] c'est une touffe de buisson au milieu d'un pré, p.ex. un gabolh de boishes"; il convient de l'ajouter à la longue liste des pré-lat. formés sur la base *GAB, et qui désignent en gasc. des arbustes épineux sans grand intérêt économique ou des buissons : cf. Séguy, Noms pop. Plantes, pp. 212-213; Rohlfs, Gasc., pp. 41-42.

hautin : 3 attestations, toutes à Boutx-village. Désigne vraisemblablement des vignes cultivées selon ce procédé (la vigne est auj. encore cultivée à Boutx, malgré l'altitude).

herme : ce terme n'apparaît jamais sur le Cadastre de Portet. Celui de Boutx note herme constamment pour Boutx-village, mais cette forme n'apparaît qu'une fois pour le Ger, alors qu'il y a 6 attestations de la forme germe. Le Livre des Muances, rédigé par les seul indigènes, donne par contre 5 attestations de germe, 1 de germ, mais jamais herm.

inculte : N'apparaît que pour Boutx-village et Portet, à l'exclusion de Couledoux et du Ger, et toujours en association, avec "champ" et avec "terre".- Le Livre des Muances parle "dunne piece terre champ appelle ... estant Inculte", ce qui invite à voir dans 'inculte' une notion bien différente de l'essart, etc.: il semble qu'il s'agisse d'un champ que l'on laisse en jachère.

jardin : Boutx-village est en contraste avec les autres agglomérations, où le jardin est rare en dehors de l'enclos; à Boutx au contraire, on le trouve 47 fois dans cette position excentrique.

maison : les cadastres n'offrent aucun détail. La mention toutefois en 1698 de l'incendie d'une maison "ou tout fut reduit en cendres sans avoir eu le temps d'en pouvoir sortir la moindre petite choze" permet de supposer que les toits étaient de chaume (tetada) et non d'ardoise comme auj. (losat). Dans la haute vallée du Ger, les derniers toits de chaume ont disparu des maisons entre les deux guerres mondiales (ils existent encore, en nombre restreint, sur les bordes); l'ardoise (lòsa) des couvertures actuelles fut d'abord extraite et façonnée sur place, au Plan-do-Rey; après 1918 seulement on la fit venir de Bigorre.

prés : sans commentaire.

patu : graphie unique à Boutx : pateu; à Portet : patu, pattu, pati. Au XIXe s. seulement apparaît, dans les actes notariés, basse-cour. Les formes en -u sont une francisation à contre-sens de gasc. [pạti] n.m. défini ainsi : "C'est la cour d'une grange, on ne le dit pas pour la cour d'une maison [= cort; cortelh] ; c'est là où on battait le blé au fléau"; ou bien elles représentent, dans le polymorphisme -i/-u, une tradition dont Levy, $Pati_2$, sens n° 3, se fait l'écho, citant déjà chez Du Cange les var. patium et patuum.

terre : à Boutx, employé comme synonyme de champ; dans les autres agglomérations, a un sens beaucoup moins limité. Portet et Coulédoux ne connaissent ce terme que dans l'expression "(petit) lo(u)pin de terre".

verger : hors des enclos, "verger" n'apparaît qu'une fois au Ger, une fois à Portet; mais pour Boutx, 17 attesations hors des enclos, pour des vergers isolés, et 6 pour des vergers associés à une "terre", un champ ou un pré.

vacant : graphié baquant; terme rigoureusement absent du Cadastre de Portet et Coulédoux : seuls le connaissent Boutx et le Ger. Encore faut-il sans doute ici des signifiés nuancés, car les référents diffèrent; au Ger, les baquants sont des terres vierges, qu'il s'agit de défricher. Mais dans la gigantesque partie de Monopoly que connaît Boutx au XVIIIe s. [1], la Communauté tient le rôle du Banquier: non seulement elle achète et vend les terres, mais elle les confisque au besoin, lorsqu'elles ne sont pas convenablement entretenues... Et ce sont très probablement ces biens acquis ou pris par la Communauté qui constituent les vacants loc.

CONCLUSION :

A l'exception de deux d'entre eux (pardía ± muraça et hèisha, qui seront examinés dans le chap. consacré au lexique différentiel de Coulédoux et Ger-de-Boutx), tous les termes techniques des deux Cadastres figurent dans cet Appendice. Leur confrontation suffit sans doute pour que le lecteur ait déjà l'idée globale qu'entre les deux Consulats, au XVIIe s., les choses ni les mots n'étaient identiques.

---

1. Un détail donnera une vue de ce trafic : le Livre des Muances de Boutx comprend 56 folios où Anthoine Hellier, le scribe de 1698, avait laissé un espace blanc sous le nom de chaque bien-tenant. En 1790, à deux exceptions près, les propriétaires du Ger n'ont pas encore rempli cet espace blanc; mais pour Boutx-village, il fallut dès 1718 recommencer de nouveaux articles.

ANNEXE

Extraits du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Boutx :

I. [1833. Le Ger demande la nomination d'un second Adjoint]

"...Considérant que les communications avec la Commune ne se trouvent jamais interceptées attendu qu'il [est] extraordinaire que les habitants du hameau du Ger ne se rendent chaque mardi à Boutx et à St-Béat...

... Considérant que cette portion de la Commune de Boutx ne compte que 20 maisons. Considérant que les communications ne se trouvent jamais interceptées attendu qu'il est avéré que les habitants dudit hameau sont dans la nécessité de se rendre chaque mardi à Boutx ou au marché de St-Béat. Considérant enfin que ces habitants ne s'obstinent à avoir un Adjoint que pour contrebalancer le pouvoir central de la Commune, et que par ce conflit d'autorité il en résulterait des maux sans nombre..." etc.

II. [1848. Le Maire avise le Conseil Municipal que, sous prétexte d'élargir le chemin, les habitants du Ger se livrent au "pillage" des bois : on en trouvera la conclusion sous III. Le séparatisme du Ger est à nouveau évoqué :]

"... la prétention des réclamans ne tendrait qu'à établir une espèce de division entre le hameau et la Commune, une espèce d'administration pour le hameau indépendant de la Commune, ce qui est absurde..."

III. [Conflit à prétexte forestier :]

"... L'an 1848 et le 8 juin Nous Maire de la Commune de Boutx soussigné déclarons qu'ayant été informé que les habitans du hameau du Ger dépendant de cette Commune commettaient des délits dans les forêts de la dite Commune, nous sommes transporté ce jour d'hui dans lad. forêt accompagné de Redonnet Emmanuel et Nougues Pierre Gardes forestiers de lad. Commune; et de Mothe Jean Pierre Capitaine de la Garde Nationale, Rumèbe Jean Gustin, Castex Bernard; Lafont Jean Joseph, Pradère Jean dit Mothe et Puntos Jean dit Cadette et Jean Nougues Cousin gardes nationaux dudit Boutx y résidant.

Etant arrivés au lieu appelé Col de Menté nous avons reconnu qu'à partir de ce point jusqu'au Col de la Clin [1] on avait commis un fort délit, dont il

---

1. Le Col de Menté fait la limite entre le versant de Boutx et celui du Ger; son choix apparaît ici comme celui d'une frontière entre les deux communautés.

a été dressé procès-verbal par les gardes forestiers assistants, et au point suscité, Col de la Clin, nous avons trouvé presque tous les habitans du Ger occupés à enlever le bois provenant dudit délit; à notre approche les dits habitans se sont attroupés, de manière à nous faire comprendre qu'ils étaient dans l'intention de nous faire de la résistance; nous les avons sommés d'abandonner le bois qu'ils enlevaient, notre intention étant de le faire retirer par des paires [1] que nous avions fait suivre avec nous; ils nous ont répondu qu'ils ne nous le permettraient pas; nous avons alors ceint notre écharpe; et nous avons de nouveau sommé les dits habitans d'abandonner le bois; en leur observant que nous aurions fait suivre la force et la gendarmerie si nous nous étions attendus à cette opposition; ils nous ont répondu qu'ils se moquaient de la troupe, de la gendarmerie et de notre autorité; nous avons entrepris d'enlever par la force quelques roulles [2], mais nous nous sommes apperçus que les délinquants s'émeutaient et que si nous avions continué il en serait résulté une collision; n'ayant pas d'ailleurs une force suffisante pour s'opposer à cet attroupement nous avons pris les noms de ces individus en leur déclarant procès verbal de leur rebellion. Ces individus sont : Nougués Bertrand dit Lahont [3]; Nougués Jean dit Lahont fils aîné; Nougués dit Bernard de Bon fils; Nougués Jean domestique de Jean Nougués Bernard de Bon; Betbeze Lorinthint [4] dit Guicharnaud; Nougués Félix domestique du précédant; Guiraud Paul dit Barrau; Nougués Jean dit Barrau; Betbeze Cerile [5] dit Guicharnaud, fils majeur de Jean Betbeze; Sere Jean dit Laurent; Gouarré Bernard dit Yay; Mothe Pierre dit Frère; Guiraud Guilhaume dit Dahouach; Mothe Pierre dit Hilline; Mothe Adrien dit Hilline; Mothe Jean Bernard dit Hilline; Puntos Jean domestique de Mothe Martiry Adjoint spécial du hameau; Gouarré Nicolas domestique du même; Gouarré Jean dit Mina; Gouarré Baptiste dit Peypoc; Gouarré Prosper fils mineur de Jeanne Nougués Veuve Gouarré; Nougués Jean Bernard dit Bon; Nougues Jean Bernard

---

1. Fr. loc. une paire 'attelage de boeufs' (gasc. un parelh).
2. Fr. régional roule 'tronc d'arbre ébranché'.
3. Maison aujourd'hui dite de Bertran.
4. Sic pour Laurentin.
5. Cyrille.

dit Haranquine fils mineur de Jean Nougués; Sere Pierre Peyron; Nougués Jean dit Pey de Bon; Mothe Jean dit Mothe; Nartus Jean dit Bousquet tous demeurant audit hameau [1].

Parmi ces individus nous signalons comme chefs de l'attroupement et ceux qui nous ont opposé plus de résistance les nommés : Nougués Jean Barrau; Mothe Pierre Hilline; Gouarré Jean Garde champêtre [2] et Gouarré Bernard dit Yay [3].

De quoi nous avons dressé le présent procès verbal que nous avons signé avec les gardes forestiers et les gardes nationaux assistants."

IV. [1953. Les habitants du Ger demandent l'indépendance :]

" Les habitants du hameau de Ger-de-Boutx
à Monsieur l'Inspecteur Général, Préfet de la Haute-Garonne,
sous couvert de Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Gaudens.

Monsieur le Préfet,

Les soussignés, habitants du hameau de Ger-de-Boutx, ont l'honneur de vous adresser la pétition suivante relative à leur situation administrative.

Considérant que, sur le plan administratif, ils sont rattachés à la commune de Boutx dont ils constituent un hameau, mais que d'autre part tant sur le plan géographique, qu'économique, social et sentimental même, ils sont en fait tributaires du canton d'Aspet,

ils demandent avec l'agrément de la municipalité de Boutx à être érigés en commune.

---

1. L'énumération suit l'ordre topographique descendant des maisons. Sur les 20 feux que compte alors Ger-de-Boutx, 17 sont représentés.
2. Sa nomination avait été obtenue en 1846, assez difficilement.
3. Les "chefs de la rebellion" sont vraisemblablement les porte-parole des écarts de La Cubouch (Barrau), du Soulan (Iai) et du Plan (Hilline); mais aussi des autorités loc. : garde-champêtre et adjoint spécial.

Cette requête est motivée par les arguments suivants :

1° - Le hameau de Ger-de-Boutx compte plus de quatre-vingts habitants dont vingt enfants fréquentant assidûment l'école.

2° - Les difficultés de communication entre le hameau et la commune sont telles que, pour prendre contact avec le Maire, il faut franchir à pied, par un sentier muletier de huit kilomètres, deux cols de 1.200 et 1.400 mètres d'altitude alors que le Ger est à 800 mètres d'altitude sur un versant et Boutx à 650 mètres environ sur l'autre versant. En hiver, aucune relation n'est possible par suite de l'enneigement très important des deux cols.

Reste la route, seul moyen pratique de communication. Mais il faut, pour l'emprunter, posséder une automobile, car la distance à parcourir est alors de 55 kilomètres (cinquante-cinq). Pour ceux qui ne disposent pas de ce moyen de locomotion, il reste, le jeudi seulement, l'autobus dont le lieu de départ est à 4 kilomètres du hameau. Il faut alors faire le circuit Aspet-Saint-Gaudens-Montréjeau-Saint-Béat et achever le trajet à pied sur une distance de 2 à 3 kilomètres, ce qui représente une distance totale de 80 kilomètres. Dans ce cas, d'ailleurs, seul le voyage aller est possible dans la journée.

Il est évident que, devant tant de difficultés, les relations sont rares entre le hameau et la commune et la plupart des habitants des deux agglomérations ne se connaissent même pas.

3° - Tous les échanges d'ordre économique se font exclusivement par la vallée du Ger et le canton d'Aspet. Le ravitaillement est uniquement assuré par ce canton ainsi que le service des postes, celui des autobus et le service médical. Tous les produits forestiers ou agricoles sont acheminés par la vallée d'Aspet, seule voie de communication utilisable.

La seule voie de sortie du hameau est un chemin communal relié à la départementale n° 5 et n'est entretenue que par l'intermédiaire de la subdivision d'Aspet ce qui ne manque pas de soulever de grosses difficultés, Ger-de-Boutx faisant partie du canton de Saint-Béat. C'est ainsi que ce tronçon de route communale est dans un état lamentable, alors que la n° 5, très bien entretenue, est goudronnée.

4° - En outre, le fait que nous vivons en contact permanent avec les habitants de la vallée d'Aspet nous rattache sentimentalement à eux plus qu'à ceux de notre commune.

Aussi, l'érection de notre hameau en commune autonome, d'une part, et son rattachement au canton d'Aspet, d'autre part, paraissent pleinement justifiés par les motifs que nous venons d'énumérer.

Bien entendu, nous ne vous adressons cette pétition qu'avec le consentement de Monsieur le Maire de la commune de Boutx et de ses conseillers, ainsi qu'avec l'agrément [des conseillers généraux d'Aspet et de St-Béat].

Enfin, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que d'une part, cette modification administrative n'engendrera aucune dépense supplémentaire ni pour le département ni pour les cantons intéressés puisque le hameau de Ger-de-Boutx aura des revenus importants procurés par ses ressources forestières,

et que d'autre part, il possède déjà une mairie, une école, une église, un presbytère et un cimetière..."

V. [1954. L'indépendance dans l'interdépendance :]

" ... Le Conseil Municipal de Boutx et la Commission Syndicale du Ger élue en exécution de l'arrêté préfectoral du 30.XII.1953 se sont réunis à la Mairie de Boutx (...) [Le Maire] ouvre la séance et rappelle qu'à la suite d'une pétition des habitants du Ger la procédure d'érection de ce hameau en commune a été engagée et qu'une Commission Syndicale a été élue.

Des contacts ont été pris par ses soins avec le Président de cette Commission en vue de régler les modalités de création de la nouvelle commune. Il est apparu rapidement que le projet poursuivi présentait de très grosses difficultés de réalisation pour régler le sort de l'important patrimoine forestier commun, ainsi que des droits et usages indivis des habitants.

Après échange de vues, le Conseil Municipal et la Commission Syndicale tombent d'accord pour estimer que ces difficultés ne pourraient être tranchées sans compromettre définitivement les rapports de bon voisinage entre les populations intéressées : la scission pourrait donner lieu pour les droits d'usage à d'interminables et coûteux procès.

Il est donc souhaitable dans l'intérêt de tous de rétablir la bonne harmonie entre les deux parties de la commune, et pour cela de faire un effort pour doter le Ger en 1954 d'un équipement de base indispensable à toute communauté d'habitants, d'autre part de marquer son autonomie, étant donné son éloignement du chef-lieu de la commune, par un sectionnement électoral par la désignation d'un adjoint recevant une très large délégation du maire, et enfin par l'attribution des moyens financiers communaux,

qui garantira aux habitants du Ger des réalisations continues pour améliorer l'équipement du hameau.

Ces principes posés, la Commission Syndicale décide de ne pas donner suite au projet d'érection du Ger en commune, moyennant les engagements ci-après du Conseil Municipal :

1 ° - Erection du Ger en section électorale.

2 ° - Création d'un poste de 2e adjoint réservé à un Conseiller Municipal du Ger. Cet adjoint recevra délégation du Maire pour l'état-civil, la police et la gestion des crédits ouverts par le Conseil Municipal à la section.

3 ° - Affectation chaque année au profit du Ger, au budget tant primitif que supplémentaire, d'une part calculée, après déduction des charges communes (...), au prorata du nombre de ses habitants par rapport à la population communale (...). Les crédits ouverts au Ger seront gérés par l'adjoint délégué. (...)

4 ° - (...) Le Conseil Municipal s'engage :

(a) à achever la construction de la chaussée du chemin vicinal reliant Boutx au Ger.

(b) à prendre en charge les travaux d'électrification du Ger (...)."

2e PARTIE

DIVERGENCES

chapitre 3

DEMARCATION EXTERNE

Avoisinant ou non la haute vallée du Ger, certains territoires proches sont loc. connus pour offrir de leurs habitants une certaine image; elle peut être très précise ou bien réduite à l'état de simple silhouette, mais en tout cas elle est jugée fidèle par les indigènes.

Un système complexe de marques de toute nature, mais qui font appel de façon privilégiée à l'ethnologie et à la linguistique, permet de distinguer dans la taxonomie populaire des territoires proches l'ébauche d'une sémiologie, naïve certes, mais qu'il s'agit de préciser.

On constatera que toutes les communautés voisines ne sont pas représentées, d'une part; et que celles qui le sont offrent des prégnances incommensurables entre elles : on essaiera d'expliquer pourquoi existent d'aussi spectaculaires différences de traitement.

Enfin, ce chapitre aurait tout aussi légitimement trouvé sa place dans la Seconde Partie de cette étude, qui est consacrée à la Convergence, que dans celle-ci, qui étudie la Divergence. La socialisation des marques d'appartenance à une ethnie "étrangère" constitue en effet un premier pas, pour les indigènes de la haute vallée du Ger, vers le sentiment d'appartenir à une communauté unique. Le schéma général est alors que Ego se trouve non-marqué par rapport à Alter qui incarne un écart vis-à-vis de la norme; mais on verra que ce schéma prévisible se trouve inversé, à l'occasion. Nous avons préféré considérer que l'étude des marques d'altérité relevait de la Divergence, les implications qu'elles offrent dans le domaine de la Convergence ne constituant que des épiphénomènes.

1. ALTER EST UN VISITEUR.

1.1. Luchon :

Comme des dames touristes débarquées d'un autobus s'exclamaient sur les difficultés que devaient rencontrer les malheureux indigènes à subsister dans un pays aux pentes si raides, ma vieille voisine s'enquit poliment :

" -Hé! Mesdames, de quel pays êtes-vous, sans indiscrétion ?

-De Luchon.

-Oc! a la vetz ja deuetz saber, vati tabén, ça qu'es eth iuèr! Pr'emor que'n estiu, qu'es Luishon; mès en iuèr, qu'es Banhèras!" ('-Vous devez

certes alors savoir, vous aussi, ce qu'est l'hiver! Car Luchon, c'est en été; mais en hiver, c'est Bagnères!').

Cette réplique eut immédiatement un succès considérable; elle est désormais intégrée au trésor de la littérature populaire loc., preuve de sa parfaite concordance avec les idées communes. Deux détails sont à souligner dans sa forme même :

(a) Luishon ± Banhèras : on sait que le nom complet de la célèbre ville thermale est Bagnères-de-Luchon; mais les curistes ne disent guère que Luchon, qui devient de ce fait le "nom de prestige" de la ville. Rappeler le nom de Bagnères détruit ce prestige et ramène même à la trivialité, tant par son signifiant, fort répandu comme nom de lieu, que par son signifié, parfaitement clair aux gasconophones.

(b) fr. ± gasc. : la réplique commence en fr., parce qu'il est normal de s'adresser en cette langue à des gens que l'on ne connaît pas; mais le nom de la ville de Luchon déclenche le passage automatique au gasc., au patois plus vraisemblablement, avec tout ce que ce terme comporte de connotations dépréciatives. Ce changement de langue est, en définitive, une mise sur un pied d'égalité des devisantes, mais qui se fait au niveau le plus bas. En ce sens, le passage du fr. au gasc., redondant par rapport à Luishon ± Banhèras, constitue une véritable perfidie, presque une insulte.

1.2. St-Béat :

Le blason populaire parle, comme d'ailleurs dans tout le Bavarthès, de Era Monsuralha de Sen-Biat, stigmatisant par le noble Monsù (= fr. Monsieur) + suff. péjoratif -alha les prétentions des habitants de St-Béat à faire partie d'une classe sociale supérieure.

L'étiquette, unique, apparaît de façon à peu près automatique lorsqu'il est question des gens de St-Béat. Mais lorsqu'on se hasarde à trouver justifiées leurs prétentions, c'est pour expliquer bien vite qu'ils doivent tout à la haute vallée du Ger... Ainsi, un inf. me parle d'un personnage loc. aujourd'hui folklorisé, Eth vielh Curèr de Milhina, qui tint vers le début du XIXe s. une sorte de pension au Ger :

" Tabén, que hadia era 'scòla a Monsùs de Sen-Biat : toti 'queri grani òmes que'n èran sortits. E qu'e mèma encara de familhas que i son encara,	'Il instruisait aussi des Messieurs de St-Béat : tous ces grands hommes étaient passés par ses mains. Il existe encore des représentants des famil-

qu'an hèt eths estudis ath çò deth Curèr de Hilhina, e!...
E que'n auia, òmes arremarcables, a Sen-Biat, un moment balhat. Sai cap güé..."

les des gens qui ont fait leurs études chez le Curé de Hilline!...
C'est qu'il y en avait, à un certain moment, des personnages remarquables, à St-Béat. Je ne sais pas trop si aujourd'hui...'

1.3. Aspet :

Bien que l'on considère aussi les habitants d'Aspet comme d'épouvantables snobs, l'attitude des indigènes est ici inverse de celle qu'ils manifestaient à l'égard de St-Béat.

Ainsi, c'est le blason aspétois concernant la haute vallée du Ger que l'on connaît loc. : Eth monde deth Gèr 'les gens du Ger' (monde prononcé avec une insultante commisération). Et si l'on connaît quelques particularités du dialecte aspétois (celles qu'Aspet a en commun avec la Varricotèra, cf. 3.2.), on connaît bien mieux encore les particularités linguistiques loc. dont se moquent le plus volontiers les Aspétois :

(a) les plur. fém. loc. en [-és] ± Aspet [-os] sont le prétexte à railleries innombrables : mais il faut certainement être indigène pour comprendre, lorsqu'un Aspétois vous salue d'un "A la vetz, eth Gèr ? Eras güelhas, eras trufas, eras tomatas, eras vacas ?..." (ad.lib.) en faisant bien sonner les finales [-és], qu'il s'agit d'une moquerie.

(b) les plur. masc. en [-i] déchaînent encore le rire des Aspétois, au point que le proverbe loc. Nati e vati qu'èm toti parenti... (que nous commentons ailleurs), avec son accumulation de -i et aussi ses nati, vati 'nous, vous' ± Aspet nosaus, vosaus, est seriné comme raillerie aux indigènes de la haute vallée du Ger.

Bref, vis-à-vis d'Aspet, il semble bien qu'existe un indéniable complexe d'infériorité de la part des habitants de la haute vallée du Ger : c'est eux qui se considèrent comme marqués, notamment dans leur langage.

1.4. Conclusion : le cas d'Aspet.

Sauf dans le cas, très particulier, d'Aspet, ces pauvres éléments paraissent relever pour l'essentiel du double contraste [ville, plaine] ± [campagne, montagne], la supériorité du premier ensemble sur la haute vallée du Ger n'étant acceptée qu'en des circonstances bien précises.

Les notions de 'ville' et de 'plaine' prêteront peut-être à sourire, ap-

pliquées ici à des bourgades montagneuses comme Aspet et St-Béat : mais ce sont des notions relatives, l'élément de comparaison étant toujours constitué par la haute vallée du Ger.

La qualité "planicole" ne semble pas suffisante à impliquer la supériorité. Me parlant du Bavarthès, un inf. me fait remarquer que "dans la vallée de la Garonne, la montagne est vilaine; ici, au Ger, c'est un véritable jardin, avec de l'eau partout : là-bas, ce ne sont que des cailloux", et ce critère esthétique n'est pas à négliger. Par ailleurs, l'opposition plaine ± montagne est une constante ethnologique, abondamment attestée par la parémiologie (cf. "Qui perd un ami de la montagne, il ne sait pas ce qu'il gagne") et le conte populaire notamment (les contes de niais sont souvent censés se dérouler en altitude, etc.[1]); mais c'est une opposition réversible, et le planicole est lui aussi considéré avec un certain mépris par le montagnard. Dans la haute vallée du Ger, où j'ai vu les faucheurs obligés de s'encorder aux arbres de crainte de dévaler jusqu'au ruisseau, on ne tolère pas la moindre allusion aux pentes : "Madame est sans doute de la plaine de Venise ?" demandait toujours ma grand'tante aux maladroites qui abordaient ce sujet.

Seul le cas d'Aspet montre une implication [civilisés] ± [sauvages] de l'opposition primaire, et qui plus est une implication acceptée des "sauvages". Le prestige urbain, économique, semble ici doublé par un prestige social et culturel : village de retraités bourgeois, aspirant parfois à la noblesse, Aspet offre indubitablement des niveaux sociaux inconnus dans la haute vallée du Ger. Le souvenir de J. Ruau, fréquent ministre de la IIIe République et natif d'Aspet, ne s'est pas estompé : il est certainement pour quelque chose dans le prestige de sa ville. Enfin, élément à ne pas négliger : Aspet offrit longtemps les seules écoles, laïques ou confessionnelles, où un indigène de la haute vallée du Ger pût poursuivre ses études au-delà du certificat d'Etudes Primaires; étape indispensable dans la course vers la promotion sociale, Aspet fait certainement figure de capitale intellectuelle aux yeux des indigènes de la haute vallée du Ger, et ce dernier élément plus encore que les autres peut sans doute expliquer qu'on se sente inférieur à sa prestigieuse population.

---

1. C'est ainsi qu'à feuilleter les Contes de Bladé, on constate que les Gersois considéraient les Pyr. comme un authentique monde à l'envers, où la verticalité remplace l'horizontalité, le désert les cultures, le noir les couleurs; où les habitants sont irréductiblement différents, voire aux antipodes de l'humanité courante.

Mais par ailleurs, ce complexe d'infériorité loc. a certainement été favorisé par le souvenir très ancien d'une domination féodale d'Aspet : et ce n'est pas l'aspect le moins étonnant du problème. Car si l'on peut admettre que les habitants de Coulédoux ont hérité ce sentiment d'infériorité de leurs ancêtres de Portet, qui dépendirent effectivement de la seigneurie d'Aspet, il est curieux de le voir partagé par les habitants du Ger, que cette domination ne concerna jamais. Or le légendaire anti-aspétois et féodal est aujourd'hui bien commun des deux villages :

(a) on garde, sans distinguer Coulédoux du Ger, le vague souvenir de luttes sanglantes : "On raconte qu'il y avait eu bataille, les gens de Portet et les gens de par ici contre les hommes du baron d'Aspet... Ils étaient armés de faux et de fourches, et il y aurait eu des têtes qui avaient sauté. Tout ça, parce qu'ils étaient las d'être tout le temps pressurés." Si l'événement est historique, il doit être fort ancien : l'alliance avec Portet serait aujourd'hui bien curieuse, cf. infra.

(b) L'étymologie populaire, et semi-facétieuse actuellement, du nom d'Aspet [aspętç] révèle la même attitude : " Que didian ['On disait'] que c'était le Seigneur qui battait tellement ses serfs que lorsque les pauvres serfs se rencontraient, ils ne disaient pas : -Il t'a battu ?, ils disaient : -As pèth, as pèth ? ([as pętç] 'as-tu de la peau ?'), tellement leur dos était pelé par les coups de bâton qu'ils recevaient de leur Seigneur... C'était l'origine d'Aspet : -As pèth, as pèth ?" [1]

(c) Enfin, les Seigneurs d'Aspet étaient marqués au point qu'une Dame de leur famille fut Pédauque [2] : "Madame de Coarraze [3] était réputée comme ayant une patte d'oie. Mais personne n'en était sûr. Alors une servante, un soir, a mis de la farine au pied de son lit. Et quand elle s'est levée le matin, elle a laissé l'empreinte de son pied, enfin, de sa patte d'oie, sur la farine, et c'est ainsi qu'on a su qu'elle avait une patte d'oie. "

---

1. Le Dictionnaire des Noms de Lieux de Dauzat et Rostaing donne Aspet construit sur une base pré-lat. *ASP, dont le sens est obscur. Luchaire a relevé nombre de noms de lieux pyr. identiques ou voisins, et a suggéré un rapprochement avec le basque qui reste plein d'intérêt (Origines, pp. 62-64).

2. Sur les Pè-d'Aucas, cf. l'érudite étude de J.D. Jacobson dans Folklore n° 79 (1955), pp. 5-8; l'A. ne retient pourtant pas l'hypothèse la plus banale dans son examen, à savoir que l'on cousait au vêtement des lépreux une marque en forme de patte d'oie : origine ou conséquence des Pédauques ?

3. Le nom est bien celui d'une famille de Seigneurs d'Aspet, cf. C. Higounet, Comté de Comminges, pp. 606 ssq.

2. ALTER EST UN IMPLANTE.

2.1. Argut-Dessus :

Le petit village montagnard d'Argut-Dessus, que la fusion communale de 1974 va englober dans le gross-Boutx, entretient depuis longtemps des liens gamiques privilégiés avec Boutx et avec la haute vallée du Ger : ses habitants offrent loc. une image bien précise.

Ils sont en effet marqués dans leur morphologie, inextricablement liée à leurs origines légendaires, et dans leur langage. Pour des raisons que je n'ai pas pu découvrir, Argut passe en effet pour avoir été fondé par des Allemands, ce qui justifie plusieurs traits de leur physique : "Ils sont bizarres, les gens des Arguts. D'ailleurs, on dit que ce sont des descendants d'Allemands, des Allemands qui auraient fondé Argut. Et c'est vrai qu'ils ont la tête ronde, comme les Boches." D'un autre inf. : " A Argut, ils chaussent tous du 42 au moins, comme les Allemands; d'ailleurs, on le dit bien, Argut a été fondé par des mercenaires allemands." Cette imputation d'origine, fréquente en d'autres régions parce qu'elle est liée à la différence dialectale [1], est justifiée par peu de traits linguistiques chez les inf., qui au contraire ont conscience d'une très large identité entre leur parler et celui d'Argut. Il se pourrait -mais ce n'est que pure spéculation de ma part- que le nom Argut ait été rapproché de "Ach! gut!" par d'anciens combattants, et que cette étymologie populaire soit à l'origine de la légende.

Quant aux différences linguistiques entre Argut et la haute vallée du Ger, elles sont répertoriées en tout petit nombre : un inf., approuvé par les auditeurs, me signale ainsi qu'il y a des différences d'ordre syntaxique ("Ils ont leur façon d'arranger les mots"), mais personne n'a pu me fournir le moindre exemple. Au contraire, dans un secteur lexical bien précis, celui des prénoms, tous les inf. connaissent un certain nombre de formes

---

1. Cf. par ex. G. Tuaillon, Exigences théoriques et possibilités réelles de l'enquête dialectologique, RLiR 87-88 (1958), pp. 293-316 : parlant des quelques cas où un parler est hermétique aux habitants des villages voisins, l'A. note "Dans ces cas-là, les voisins, vexés, font descendre les particularistes de forçats en résidence surveillée dans ce village maudit, ou alors d'Arabes..." (pp. 304-305).

en usage à Argut, mais qu'ils se refusent énergiquement à adopter dans l'usage loc. : Palan = 'Pierre-Jean', Milon = 'Emile', Non = 'Jean', Taishin = 'Eustache'. En fait en ce cas le géo-contraste est parfois complexe : pour 'Pierre-Jean' et 'Jean', ce sont les diminutifs endémiques d'Argut que l'on refuse, c'est-à-dire des signifiants; pour Emile et Eustache, c'est le signe entier qui n'est pas accepté. Comme on le verra en effet au chap. V, parce que certains noms de baptême furent particulièrement répandus dans une communauté, les communautés voisines les refusaient volontiers : ce qui constitue une illustration supplémentaire de la fonction démarcative du dialecte.

2.2. "Espagne":

On s'étonnera peut-être de trouver un géo-contraste entre la haute vallée du Ger et un territoire non limitrophe, qui plus est politiquement étranger. C'est que dans le fr. loc., Espagnol signifie généralement 'Aranais'. Malgré une séparation politique qui remonte au Moyen-Age, le Val d'Aran est resté territoire gasc. du point de vue linguistique, et les échanges n'ont jamais cessé entre le haut Comminges et le bas Val d'Aran. Aux siècles difficiles, les habitants de la haute vallée du Ger allaient se louer comme moissonneurs au Val d'Aran, ce à quoi répond aujourd'hui un courant régulier de mariages avec Canejan (principalement avec les hameaux du Pradet et de San-Juan)[1]. La population aranaise est suffisamment représentée loc. pour avoir suscité une image bien particulière.

(a) marques non linguistiques. Elles diffèrent des hommes aux femmes : "Dans le temps, les Espagnols, ils avaient la réputation d'avoir le chapelet dans une main et eth coteràs 'coutelas' dans l'autre". Même violence, mais moins de dévotion, chez les femmes selon un témoin nostalgique : "Les Aranaises, elles venaient pour fumer les prés, pour rentrer le foin... C'étaient des femmes qui n'avaient pas peur des hommes! Au bal, elles te les foutaient à poil!... Et tout ça dormait ensemble dans les greniers à foin..."

---

1. Ce courant s'est instauré grâce à l'initiative individuelle. Au début de ce siècle, une ouvrière agricole originaire de Canejan épousa son employeur de Ger-de-Boutx. Devenue maîtresse de maison, elle arrangea des mariages entre indigènes et membres de sa famille aranaise : sa filleule d'abord, puis les frères de celle-ci, la parenté plus lointaine et finalement les amis et les voisins...

(b) marques linguistiques.

1. morphologie : le parler des "Espagnols" passe pour recéler un nombre inaccoutumé, et donc indû, de diminutifs et d'hypocoristiques. C'est là le pendant linguistique du chapelet de tout à l'heure. La connotation de ce fait (réel chez plusieurs vieilles femmes, mais non chez tous les Aranais implantés loc.) se traduit pour nos inf. par quelque chose comme 'langage loc. franc et viril' ± 'langage mielleux, hypocrite des Aranais'.

2. lexique : les Aranais se décèlent à leurs jurons spécifiques, d'importation "espagnole" : Me caga en Dèu; Me caga en la Vèrja [mékaĉéndèũ ; mékagéñlabèrjo], formes étrangement composites puisque la xénophonie y est décelable grâce à un phonème espagnol, la jota, et à des lexèmes catalans, Vèrja et Dèu (± loc. Vièrja et Diu comme esp. Virgen et Dios). Nous aurons encore l'occasion de le constater : il importe peu que le trait linguistique prêté à l'étranger se révèle en fait complètement imaginaire; l'essentiel est que son parler diffère de celui que l'on pratique. Balzac et Dumas, après tout, ne procèdent pas autrement lorsqu'ils font parler des Allemands.

Les "Espagnols", outre leur nom ethnique, possèdent des surnoms ethniques à connotations fortement péjoratives. Dans l'ordre croissant de la péjoration, on les nomme Eths Braquets, Eths Bracos, Eths Coarros, avec pour ce dernier un superlatif : Un Coarro deth hon dera 'Spanha 'Un Couarrou du fin fond de l'Espagne'. Loc., on ne perçoit guère d'autre dénotation à ces mots que celle 'd'Espagnol', mais les connotations sont précises : la forme la plus faible, Braquet, constitue déjà une insulte : "Il ne faut pas le leur dire".- Brac est bien connu dans le lexique gasc., et Palay lui donne trois signifiés : 'court'; 'écervelé'; 'qui a mauvais caractère'. Le mot est parfaitement intégré, et on trouve des dérivés comme braquèr(a) 'état de ce qui est court; état de ce qui est écervelé' ou braquet 'nom donné à un boeuf de petite taille', la fr. régional connaissant abracadis 'poitrine de boeuf' (J. Séguy, Fr. parlé à Toulouse, p. 78), pour l'étude duquel on se reportera à Fossat, Formation, pp. 205-206 [1]. Seul en définitive fait problème le -o de Braco, puisque grâce à lui on serait tenté de

---

1. Cet A. toutefois répute abracadis "lang. commun" : le mot est aussi gasc. commun (cf. Palay, s.v.), et le verbe abracar 'casser, rompre; cesser' est loc. plein de vigueur.

voir peut-être en ce mot un emprunt à l'esp., ce que contredit l'intégration lexicale de la base. H. Polge a montré toutefois l'existence d'un suff. -o, populaire et moderne, en gasc., dont il a finement analysé les nuances pp. 355-361 de ses Remarques sur le traitement des proparoxytons : une énorme quantité d'adj. en -o a valeur péjorative. Dans le cas du mot qui nous occupe, on se demande d'ailleurs s'il ne faut pas voir en ce -o un trait de satire métalinguistique : si esp. [-o] est systématiquement rendu par [-a] dans les emprunts gasc., on peut se demander si l'esp. ne devient pas ridicule de "ouisme" aux oreilles des gasconophones... Qu'à l'origine brac- (< germ. BRAKKO, REW 1268) fasse allusion à la petite taille ou au mauvais caractère des Aranais (ce serait alors le pendant du coteràs cité plus haut), nous ne savons pas le déterminer.

Coarro est lui aussi bien connu en oc. Palay signale coarralha 'truandaille', coarrumi 'ceux qui vivent dans le désordre moral', et tout un ensemble de dérivés : coarràs, coarrèr, coarro 'gueux, mendiants'. Alibert note aussi coarro 'truand, mendiant, rustre' d'une part, et, de façon plus étonnante 'maître, patron, propriétaire' d'autre part; en lang., selon le même A., ce terme mal fâmé ne serait connu qu'en Rouergue, Gévaudan et région d'Aurillac. L'étymon proposé est esp. CUCARRO, ce qui ne laisse pas de surprendre un peu.

Autre différence lexicale dont la communauté loc. conserve un vif souvenir : les "Espagnols" avaient importé dans la haute vallée du Ger le syntagme hybride ast'après 'à tout à l'heure' (< esp. hasta + gasc. après) qu'ils employaient au lieu de la forme loc. dinqu'après. Les Etiembles loc., toujours aux aguets, réagirent vigoureusement contre l'intrus, qui fut éradiqué de la haute vallée du Ger. Ajoutons un cas non recensé par la communauté : nous avons été témoin d'une querelle entre deux inf. au sujet du verbe jesse 'être originaire de' (ALG 5, c. 1802 nous apprend que les formes aranaises de eishir (EXIRE) sont effectivement en j- + d- dans les territoires avoisinants; mais loc., à ma connaissance, eishir ne s'emploie pas, et l'on recourt simplement à sortir). Le premier inf., qui est de Coulédoux, affirmait que "ce mot n'existe pas"; le second, qui est de Ger-de-Boutx mais de père originaire de Canejan, avançait qu'il l'avait toujours entendu employer. Bien sûr, tous deux avaient parfaitement raison -et c'est dans des cas semblables que l'ALG montre quel prodigieux instrument de travail il constitue-; mais le fait curieux, c'est que pas un seul instant l'inf. de Coulédoux ne songea qu'il pouvait se trouver devant un ex. du lexique différentiel qui existe entre son village et le Ger, phénomène bien admis et assez finement répertorié (cf. chap. 41). Au contraire, il tança vertement son interlocuteur, l'accusant de vouloir introduire frauduleusement des mots d'origine douteuse

dans la haute vallée du Ger : l'autre, penaud, se tut. Il est toutefois probable que l'algarade, restée unique à ma connaissance, n'aura pas suffi à lui faire tabouer le verbe jesse.

3. Conclusion : il y a parfait cercle vicieux de la qualité "d'étranger" à la notion de "langage marqué", l'un des termes étant constamment appelé à justifier l'autre. Qu'apparaissent alors comme critères de diagnose des traits linguistiques d'authenticité suspecte n'offre pas une grande importance : le seul élément pertinent, c'est la marque d'aliénation qu'est réputé posséder le lenguatge estranh.

Dans cette perspective, la bizarrerie des formes Dèu et Vèrja déjà citées ne mérite guère une explication de détail : il s'agit de lexèmes non loc., de même que le / ĉ / de l'un des jurons est un phonème étranger, et seule importe cette qualité. Voici un dernier ex. de marque du parler aranais, tout aussi irritant pour le linguiste parce qu'elle repose sur une analyse fausse : nous contant l'histoire [1], ici attribuée à "un curé espagnol", du prêtre qu'une colique subite oblige à de brusques accroupissements dans sa chaire, un inf. lui fait dire : "Ara que-m vezetz!... Ara que no'm vezetz!" 'A présent vous me voyez!... A présent vous ne me voyez pas!'. La forme verbale loc. aussi bien qu'aranaise serait vedetz; ALG 5, c. 1864 fixe avec précision l'isoglosse -d-/-z- pour cette forme : vezetz est normal dans le Lot-et-Garonne, le coin E des Landes, le Gers, le Tarn-et-Garonne, le bas-Comminges toulousain, l'Ariège à l'E du Couserans, mais en aucun cas on n'emploie cette forme au Val d'Aran [2]!... Mais l'essentiel pour nos inf. est apparemment de montrer qu'au Val d'Aran on parle différemment, et peu importe alors que l'usage, rigoureusement ethnolinguistique, qu'ils font de l'isoglosse -d-/-z- ne corresponde pas à la réalité géolinguistique.

Tout se passe en somme comme si les faits d'expérience, en ce qui concerne les faits de différence linguistique, constituaient loc. un stock où l'on est libre de puiser sans souci de concorder avec la réalité : procédé littéraire bien connu, en définitive.

---

1. Cette historiette scatologique est peut-être un développement particulier d'un jeu de scène fréquent dans les sermons facétieux, cf. Arnaudin, Contes, 2, p. 466 et surtout Bladé, Contes, 3, p. 322; comp. aussi R. Nelli, Les aventures de Moussu'N Canaulo, dans Folklore 117 (1965), p. 8.

2. Pour -d-/-z- en général, cf. J. Séguy, Essai, pp. 209-212; P. Bec, Interférences, chap. 13.

2.3. "Ariège":

Par "Ariège", il faut entendre le seul Castillonnais, et même sans doute la seule Ballongue. A ce titre, Portet-d'Aspet, bien que situé en Haute-Garonne, relève du concept d'Ariège; mais ce village, on le constatera, offre tellement de traits qui l'individualisent dans la culture loc. qu'un traitement particulier doit lui être réservé.

'Ariège' est un concept global; c'est à peine si les inf. individualisent des localités très proches, comme St-Lary et Autrech. Ils n'ont aucune idée de ce que peut être un Bethmalon, un Birossan, un Balagueron : signe que les foires de Castillon, qui attirent les habitants des vallées si typées du haut-Couserans, ne sont plus fréquentées depuis bien longtemps par les habitants de la haute vallée du Ger.

(a) marques non linguistiques.

Le critère esthétique est unanime : "Quin lèth país que i as aquiu!" 'Que cette contrée est donc laide!', mais infiniment moins prégnant que les critères d'ordre intellectuel et moral.

On sait qu'au siècle dernier la mendicité constitua pour nombre d'Ariégeois une véritable industrie [1] ; elle a laissé des souvenirs durables dans la haute vallée du Ger, et la connotation est unanime à voir des 'hypocrites' dans les Ariégeois. L'hypocrisie peut être religieuse : les mendiants ariégeois déferlaient aux jours de fête pour marmotter (en fr.!) les Sept Psaumes de la Pénitence en échange d'un bol de soupe; elle peut aussi tourner à l'escroquerie organisée. Très souvent rapportée est la réflexion d'un mendiant ariégeois à son compère, entendue dans un fenil où on les avait autorisés à dormir : "Ueitatz, Monsù Mèra, aqueras vacas : non son cap tant bèras com' eras vòstas!" 'Regardez, Monsieur le Maire, ces vaches-là : elles ne sont pas aussi belles que les vôtres!'.

Mais l'une des formes de cette mendicité possède des implications d'ordre intellectuel : on juge très souvent les "Ariégeois" pècs 'idiots pathologiques', d'après les nombreux ex. de crétins itinérants dont on garde loc. le souvenir, et qui constituaient d'ailleurs la population ariégeoise la moins mal accueillie. Il y avait ainsi, à faire halte dans la haute vallée du Ger, "eth Petit d'Autreish, qu'auia ua gojata en eth sòn país, que s'aperaua Rosa; e Rosa que li tiraua eths sòuses. E a la vetz, eth, que se'n anaua hèr

---

1. Pour l'étude de ce phénomène, cf. M. Chevalier, Pyr. ariégeoises, pp. 681 ssq.

era sazon en Luishon" 'le Petit d'Autrech avait une fiancée dans son pays, qui s'appelait Rose; et Rose lui soutirait son argent; alors, lui, il s'en allait faire la saison à Luchon'; également Eth Petit e eth Gran, qui n'apparaissaient que le jour de la fête loc.: on leur donnait un morceau de croustade et une assiette de riz (les desserts traditionnels ce jour-là), et le Grand dansait pour exprimer sa reconnaissance, tandis que le Petit commentait : "Qu'en pèc!" 'Il est fou!'... Et encore : Baptiston, venu "de Tarascon ou de Seintein", qui réparait les parapluies et terrorisait les femmes seules pour se faire donner à boire; Era Pilatessa, méchante et revendicatrice au point qu'on menaçait les enfants de la faire venir lorsqu'ils n'étaient pas sages [1]; et d'autres, dont les manies étaient bien connues : Clèra, que le geste de bercer un enfant rendait furieuse; Angelica, à qui il fallait se garder de montrer les index croisés... Cette énumération n'est pas gratuite. Pour que les mendiants ariégeois soient aussi bien répertoriés, il faut que leurs contacts avec la population loc. aient été suffisamment fréquents et prolongés : ce qui implique des conversations, et nous avons là, sans doute, l'élément qui conditionne la démarcation linguistique.

Rapportant ainsi l'aventure d'un témoin qui, enfant, fut poursuivi par l'ours d'un montreur ariégeois, un inf. cite les paroles de ce dernier avec un particularisme ariégeois : "Demòras en derrèr" 'Reste en arrière' (±loc. darrèr [2]), sans d'ailleurs intention démarcative, mais parce que c'est ainsi que les paroles furent prononcées, et qu'on n'aurait pas l'idée de les modifier. On peut dire des dialectes gasc. ce que J. Séguy écrivait de l'alternance du fr. et de l'oc. : "Le paysan n'a pas l'habitude de traduire : quand, au cours d'une conversation, il doit citer les paroles d'un tiers qui parlait fr., il ne les transpose jamais en gasc.; inversement, il ne traduira du gasc. en fr. que si la personne à qui il s'adresse ne peut nullement comprendre le dialecte, et il emploiera presque toujours dans ce cas le style indirect [3]". La notation d'un trait démarcatif au contraire, si elle postule

---

1. ALG 4, c. 1275 'Croquemitaine' montre que cette utilisation pédagogique du mendiant, souvent faible d'esprit, est bien répandue en Gasc.

2. ALG 4, c. 1565, montre la parfaite réalité de ce géo-contraste linguistique.

3. J. Séguy, L'enquête en haute Gasc., p. 182.

une certaine familiarité du langage étranger, montre non plus un souci d'économie comme la citation, mais une intention que l'on peut dire stylistique.

Il ne fait guère de doute toutefois que puisque les seuls gasconophones ariégeois à être bien connus loc. sont des faibles d'esprits et des mendiants, leur parler tout entier risque de se trouver affublé des connotations défavorables dont s'accompagne généralement l'image sociale de ces deux catégories de personnes.[1].

(b) marques linguistiques.

1. Prosodie : l'accent ariégeois est volontiers parodié; il est unanimement qualifié de "vulgaire". On le caractérise le plus souvent en disant qu'il est "traînant".

2. Phonétique : le trait de géo-contraste le plus souvent évoqué est celui qui résulte de l'isoglosse dénasalisation/ nasale conservée. Tout le monde sait qu'ariégeois [pa, bi] ≠ loc. [pañ, biñ] 'pain, vin' (pour la délimitation et l'explication du phénomène, cf. P. Bec, Interférences, chap. 2). Un inf. que j'interroge sur vir 'venir' me dit recourir parfois à cet infinitif marqué : "Hé je le dis, oui : [bȍi̯ bi] 'veux-tu venir ?'". Mais un témoin éclate de rire : "En Ariège, [bȍi̯ bi] ça voudrait dire Tu veux du vin? "[2].

Bien plus caractéristique de l'utilisation sociale des faits de géo-contraste linguistique est la triste histoire de Tardà. [tarda] était le nom de maison d'un Ariégeois qui vint se marier à Ger-de-Boutx, dans la maison de Peiron : à son grand désespoir, jamais il ne parvint à se faire donner le nom qu'il avait acquis par son mariage, et il resta toute sa vie Tardà. Double brimade en somme puisque non seulement on lui refusa son nom d'homme marié, mais encore l'infamie de son origine était constamment rap-

---

1. Dans cette perspective, tout peut servir à démontrer la faiblesse des facultés intellectuelles chez les Ariégeois. Ainsi chacun sait que Bethmale, Biros et Balaguères ont des sabots pointus à fond arrondi (ce qui est très commode pour marcher dans la neige, expliquent les utilisateurs). Un inf. de Coulédoux me dit avoir vu jadis, au marché de Castillon, des "Ariégeois" excentriques au point de porter des sabots ronds, qui les obligeaient, s'ils voulaient rester debout, à osciller perpétuellement d'avant en arrière...

2. "Vȍs vin" et "vȍs vir" sont en effet homophones en zone de dénasalisation, que l'-s soit d'ailleurs vocalisé ou non.

pelée par le malencontreux -à : le correspondant loc. de l'ariégeois Tardà est Tardan, et ce nom de maison a l'inconvénient d'être parfaitement clair aux gasconophones, puisque tardan (ici métaphore limpide d'un culot) signifie 'agneau né après la saison' (< TARDERE). La politesse onomastique aurait voulu qu'au moins on traduisît en [tardan] le nom allogène (cf. chap. V pour ce procédé); signalons toutefois la conclusion heureuse de cette sombre histoire : Tardà n'eut que des filles. On les surnomma Eras Tardanas; ce fém. régulier rendait indiscernable le stigmate ariégeois originel.

3. Morphologie : au pronom 1e pers. loc. [jɑ̃] s'oppose l'ariégeois [jò], l'un des vulgarismes auxquels se montrent le plus sensibles les inf., et dont ils parodient la prononciation : [jò] avec un ò extrêmement ouvert.

'Etre' à la 1e pers. Ind. Prés., loc. [sò], est également connu sous sa forme ariégeoise [sɑ̃] (cf. ALG 5, c. 2007).

En citant le proverbe "Eth cant deth griu n'es cap bon, ne'n iuèr, ne'n estiu, pr'emor non sap cap ça que diu" 'le chant de la grive n'est pas bon, ni en hiver, ni en été, car elle ne sait pas ce qu'elle dit', les inf. ne manquent jamais d'ajouter que "la dernière phrase, c'est les Ariégeois qui le disent". Effectivement, la 3e pers. Ind. Prés. de dide 'dire' est loc. dits, tandis qu'elle est diu dans le Castillonnais (cf. ALG 5, c. 1874).

4. Lexique : on connaît bien loc. casau ± ariégeois òrt 'potager'. Pour le 'soufflet', un inf. de Coulédoux me signale qu'à côté de la forme loc. commune soflet (seule connue au Ger), "certains disaient eth buhet, mais rarement : c'est un mot venu de l'Ariège..." Effectivement, ALG 3, c. 925 montre que si le gallicisme est la dominante régionale des Pyr. commingeoises, buhet (de buhar 'souffler') apparaît en quelques points voisins, et notamment au point ariégeois 790 SE, contigu à l'aire du lang. bufet.

5. Conclusion : le contraste est spectaculaire, au niveau de la fréquence des traits différentiels, entre ces faits. Autant les inf. font des gorges chaudes de la prosodie, de la phonétique, de la morphologie verbale ariégeoises, autant ils manifestent quelque gêne en mentionnant le pronom jò et le lexème òrt. C'est que Coulédoux possède également, ou a possédé, òrt et jò, et qu'englober la moitié de la haute vallée du Ger dans "l'Ariège" fait tressaillir d'horreur tous les inf. [1]

---

1. L'étude de ces mots est en conséquence reportée au chap. 14 , consacré à l'examen du lexique différentiel de Ger et Coulédoux, tel que les indigènes l'ont répertorié.

3. ALTER APPARTIENT A L'UNE DES COMMUNAUTES D'ORIGINE.

Quatre localités ou régions, on l'a vu plus haut, sont à l'origine du peuplement de la haute vallée du Ger. Melles a lancé un pseudopode avec l'écart de Plan-do-Rei, vite absorbé par Coulédoux; la moyenne vallée du Ger a peuplé l'écart du Lacus; Boutx et Portet d'Aspet enfin sont à l'origine des villages de Ger-de-Boutx et Coulédoux.

Logiquement, on pourrait attendre des images pour ces lieux dont la prégnance et la richesse en détails seraient fonction de l'importance du peuplement qu'ils ont fourni à la haute vallée du Ger, soit [Melles, moyenne vallée du Ger] = négligeable ≠ [Boutx, Portet] = considérable. La seconde proposition se vérifie, mais partie seulement de la première puisque seule l'image de Melles apparaît négligeable.

C'est que les résultats psychologiques sont ici partiellement déterminés par des faits économiques : si rien, depuis très longtemps, ne pousse plus aucun habitant de la haute vallée du Ger vers Melles, la moyenne vallée du Ger est au contraire le lieu de passage obligatoire lorsqu'on veut se rendre aux foires et marchés d'Aspet, ville qui constitue en outre une étape importante quant à la promotion sociale (cf. supra). La moyenne vallée du Ger a donc rejoint Boutx et Portet dans la culture loc. comme fournisseur d'images riches et fortes.

3.1. Melles :

Aucune marque linguistique de différence avec Melles n'est répertoriée loc.; au contraire, on constate volontiers que ce village offre lui aussi des finales fém. en [˥és], trait linguistique important on l'a vu plus haut. Les divergences dialectales sont pourtant nombreuses en fait [1], et l'observateur linguiste en vient à se demander si leur ignorance ne vient pas tout simplement d'une absence de contacts entre Melles et la haute vallée du Ger.

Cette hypothèse pourrait s'appuyer sur la minceur des marques différentielles non linguistiques. Outre le fait qu'on n'a pas pardonné à Melles la possession de territoires qui, de l'avis unanime, devraient être à Cou-

1. L'ALG renseignera sur les nombreuses particularités de Melles (point 699 NE); pour le reste, qu'il me soit permis de faire état d'un sentiment malheureusement très impressionniste : c'est dans le parler du point 689 SE (Ourde) que je reconnais le mieux celui de Ger-de-Boutx, et dans le dialecte du point 790 NO (Saleich) que je reconnais le mieux celui de Coulédoux.

lédoux, quelques anecdotes circulent au sujet de ses particularités. On conte ainsi l'histoire de la femme de Melles qui s'exclamait avec satisfaction : "Nati s'èm praubes, au mens qu'èm pròpis!" 'Nous, si nous sommes pauvres, au moins nous sommes propres!'; ce disant, de la cuillère à pot, elle frappait le groin du cochon qui était entré dans sa cuisine. C'est, on le voit, anodin; l'autre image loc. des Mellencs est qu'ils ont la réputation "d'èste bien complimentosi, mès de non èste tròp généreux" 'd'être prodigues seulement de belles paroles'. On dit ainsi qu'une habitante de la haute vallée du Ger rendit visite un jour à un couple ami de Melles; le mari aussitôt de l'inviter :

"-Entratz, au mens, venguetz prene quauqu'arrén.	'-Entrez donc, vous prendrez bien quelque chose.
-E mès, e pensa! ça hadia era hemna de laguens : aquesta hemna, ja e tròp onèsta tà acceptar quauqu' arrén a casa nòsta!"	-Mais réfléchis donc! faisait la maîtresse de maison : voilà une femme bien trop polie pour accepter quelque chose chez nous!'

Il faut peut-être lier à cette réputation (ambiguë!) d'un comportement très urbain la phrase qui loc. accompagne les trois baisers qu'on échange entre indigènes : "Que cau hèr com'a Mèlas : tres còps!" 'Il faut faire comme à Melles : trois fois!'.

3.2. La Moyenne vallée du Ger :

La moyenne vallée du Ger comprend des villages qui paraissent s'être peu à peu détachés d'Aspet. Cette ville relève, à bien des égards, de la vision loc. de l'ensemble; ce par quoi elle s'en distingue a été examiné plus haut.

(a) marques non linguistiques.

Le premier trait, loc. 'pleins d'esprit' ≠ 'niais' dans la moyenne vallée du Ger, se dégage sans mal de la littérature exposée plus loin. Le second, loc. 'honnêtes' ≠ 'brigands' dans la moyenne vallée du Ger, ressort d'un certain nombre d'anecdotes.

On conte par ex. que lors d'une campagne électorale, les habitants de cette région furent, huit jours durant, régalés "aux frais de la princesse" par un candidat, auquel ils promirent évidemment leurs voix; le jour du dépouillement arrivé, on s'aperçut qu'ils avaient voté en masse pour son adversaire.

Plus grave est le fait -d'ailleurs parfaitement authentique- que les habitants du hameau de La Marine, à La Henne-Morte, exerçaient naguère une

sorte de droit de péage sur les habitants de la haute vallée du Ger. Ils allaient même jusqu'à les détrousser assez volontiers; ce droit féodal spontanément retrouvé a cessé vers 1930 je crois, à la suite d'une rébellion assez violente.

(b) marques linguistiques :

1. Noms ethniques et blason :

La moyenne vallée du Ger, Aspet exclu, porte le nom de Varricotèra. Ce nom est peu clair; si le début laisse supposer un vath (VALLE) régulièrement évolué (comp. Palay varicava, varicomba, variconha, varricava 'gorge de montagne, ravin'), le second élément est mal compréhensible; il s'agit peut-être tout simplement, avec un assourdissement de l'initiale qui pourrait être dû à l'attraction paronymique, du fém. de gotèr 'ravin' (< *GUTTARIUM, Rohlfs, Vocabulaire oronymique, p. 25); Varricotèra représenterait alors le même type de composé qu'on observe dans varricava et varricomba.- Le nom ethnique des habitants de la Varricotèra est, assez curieusement, Eths Varricòts. Il faut sans doute supposer une intention satirique derrière ce dérivé régressif inhabituel : "C'est peut-être parce qu'ils sont gros et courts qu'on les appelle comme ça" me dit un inf.; varricòt et barricòt 'tonnelet d'une trentaine de litres' sont en effet homophones, et le premier constitue plus un surnom, un sobriquet qu'un ethnique véritable : il est généralement prononcé avec le sourire.

Le nom du village de Razecueillé est facilement saisi par mes inf. comme signifiant 'rase la cuillère', mais l'ironie de la désignation originelle ne leur est plus perceptible : selon X. Ravier, Razecueillé serait une antiphrase, moquant en fait l'état de famine chronique des gens du lieu. L'ethnique facétieux que l'on tire de ce toponyme est un pur jeu de signifiants, mais révélateur encore d'une intention satirique : les Rase-Couillons.

La sottise des habitants de Milhas est passée en proverbe : "A Milhàs, minja-tauans" 'A Milhas, mange-taons'; cette formule un peu hermétique est glosée de la façon suivante : "A Milhas, ils sont si pècs qu'ils font leur fête le 4 Août. Après le 4 Août, il n'y a plus de taons!"

2. Prosodie :

Selon nos inf., Aspétois et Varricòts se décèlent facilement au fait qu' "ils appuient", c'est-à-dire que l'accent tonique est particulièrement intense dans leur parler [1].

---

1. De même les Viennois moquent la Betonung des Allemands, selon eux une véritable Betonierung.

3. Lexique :

Au lieu de loc. après 'ensuite', nati 'nous', tròc/andra 'portillon de clôture', Aspétois et Varricòts disent [apiòs], [năzaăs] et [klédo].

4. Phonétique (pour mémoire):

Cf. supra, sous 1.3., l'importance socio-linguistique qui est reconnue loc. aux fém. en [-és] et aux plur. en [-i].

5. Littérature :

Les Varricòts sont différents au point d'avoir suscité loc. une littérature qui les concerne. Ainsi une inf. du Ger me conte :

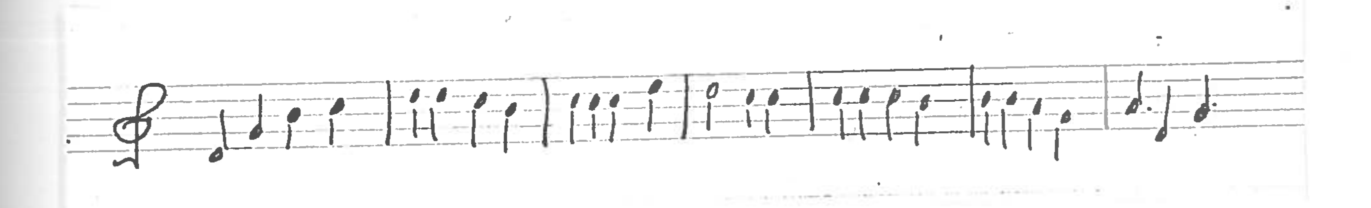
"Marrèna, quan anaua tà Aspèt, que i auia un de Sengoanhet qu'aimaua hèr esprit. A la vetz, eth monde d'ací, qu'anauan tà Aspèt dab eths saumetons. A la vetz, aqueth que trobèc a Marrèna e que-u didec :
-E vos, Madama, e-m voletz hèr ua comission ?
- O uí, Monsù, ça ditz Marrèna.
E que lheuèc era coa deth saumet, e que-u didec :
-Metetz-la aquiu, que la va portar tot dret!"

'Marraine, lorsqu'elle allait à Aspet, il y en avait un de Sengouagnet qui aimait se gausser. A cette époque, les gens d'ici se rendaient à Aspet à dos d'âne. Alors cet homme vint trouver Marraine et lui dit :
-Accepteriez-vous, chère Madame, de faire une commission pour moi ?
-Mais bien sûr, Monsieur, dit Marraine. Elle souleva la queue de l'âne et dit :
-Mettez-la donc ici, il va la porter tout droit!'

Cette anecdote donnée pour véridique offre de troublantes ressemblances avec Le poton plan caudet que publia en 1899 l'Almanach Patouès de l'Arièjo (p. 37), histoire donnée aussi pour authentiquement arrivée sur le pont de Foix. Dans les deux cas, et selon un schéma que nous retrouverons en d'autres occasions, il y a distance sociale entre les interlocuteurs -elle est marquée dans notre texte par les formes cérémonieuses Monsù, Madama ainsi que par uí 'oui de vouvoiement', et niée par l'emploi unanime du gasc., tandis que triomphe le représentant de la classe la plus humble, toujours une femme, et une femme de la campagne.

Plus endémique paraît la chanson suivante;: enregistrée au Ger, un soir de fête locale, dans les pires conditions techniques, elle est difficilement compréhensible en plusieurs endroits. L'inf. étant mort avant d'avoir pu nous fournir sa traduction, celle-ci a été faite en collaboration avec d'autres inf., qui malheureusement n'avaient jamais appris ce texte d'une

autre génération. Bien des détails nous resteront donc en fait inaccessibles.



CHANSON DE LA HENNE-MORTE

1. "Que'n i a ua hornera en Quartièr d'Arriu-Sec :
Coneishença de Baish, qu'es era siença d'un saumet!

Que'n i a dus proprietari en Quartièr d'Arriu-Sec :
4. Metetz-lòs toti dus amassa, ne'n es cap un d'adret!

Aqueri dus vandòmes se'n van promenar :
Se'n passan de missa tà 'nà-s hèr ahartar!

Eth un fornic era grèisha, eth aute fornic güeus
8. Tà hèr eras moletas adaqueri dus calelhs.

---

1. Sur le en parasite, qui prolifère dans ce texte, nous renvoyons aux commentaires définitifs de Ravier et Séguy, CFG 1 pp. 102-105 : la typologie du en "flou", "vide", en tout cas caractéristique de la poésie populaire des Pyr. y est dégagée.- Quartièr 'hameau', cf. ALG 3, c. 775 pour l'extension de ce terme.- Arriu-Sec est le nom du versant occidental du Col de Portet-d'Aspet; la prononciation "traînante" qu'impose le chanteur à ce nom de lieu (cf. transcription phonétique) paraît d'origine parodique.
2. Eths de Baish, ethnique dépréciatif (baish offre le même genre de connotations que fr. bas) des habitants du S de la Varricotèra, région appelée aussi Coma de Baish.- 5. Promenar est un gallicisme inusité loc., où l'on dit passejà-s; aucune nécessité rythmique ni phonique ne justifie ce gall., peut-être trait de satire contre le "beau fr." en usage à Portet (cf. infra).

Aqueri sense vergonha tà Aspèt se'n son anats :
Ath hon deras Aubagas los an atrapats!

Era era Berangèra, que-u didec, praube !
12. Eth pai l'a demandat : "Balha-m güeus!"

E l'auta l'a pas volut balhar!

Eth praube Lasvinhas que vòu auer pro que hèr
Tà ahartar aqueras gautas en Arrasaculhèr!

16. Que s'ahartan de güeus e de moletas dinqu'a crevar :
Qu'an beson deth vin deras buretas tà ressucitar.

---

10. Eras Aubagas, Laubague, village de la Varricotèra, plus proche du point de départ (Arriu-Sec) donc que du point d'arrivée (Aspet). 11. "Era Berangèra, c'était une bergère" commentent les inf. lors de l'établissement de la traduction; mais je n'ai pu obtenir la moindre précision sur ce personnage. 12 ssq. L'allusion aux oeufs, aux omelettes et aux choses de la religion, amorcée dès le v. 6, permet de voir que la chanson fait ici allusion à des événements qui se sont déroulés en temps de Pâques. Cette période voyait en effet se dérouler de véritables concours pour la consommation des oeufs, compétition exclusivement masculine d'ailleurs : on garde ainsi le souvenir d'omelettes assez monstrueuses -jusqu'à 14 oeufs- englouties d'un coup par quelque champion. La pasqueta 'omelette pascale' s'offrait parfois entre voisins, d'où la demande du v. 12; le v. 16, au vu de ces compétitions, est à peine exagéré; si la parémiologie loc. recommande l'économie pour la moleta 'omelette' ("Bate e arrebate, que vau mès très que qüate" , mieux vaut pour une omelette trois oeufs bien battus ("ça monte") que quatre qui, insuffisammment battus, présenteraient un volume égal), elle inverse le conseil pour la pasqueta ("Bate e arrebate, que vau mès cinq que qüate" 'battre et encore battre, il vaut mieux cinq que quatre [oeufs]').
14. Lasvinhas, nom de maison à Henne-Morte actuellement, non à Razecueillé comme le dit le v. suiv.; le contexte semble suggérer une auberge tenue par un M. Lasvignes : aucun inf. n'en a le souvenir.- Que vòu auer, littéralement 'il veut avoir' = futur proche périphrastique faisant appel a voler, la même périphrase avec anar 'aller' indiquerait plutôt le passé : cf. L. Marquèze-Pouey, L'auxiliaire aller dans l'expression du passé. Le gallicisme est aujourd'hui bien implanté loc. et on dit indifféremment que vòu/va plaue 'il va pleuvoir'.

Que'n i a ua parpanda en aqueth Sarrat deth Plan,
S'auèitan eras botinas, sai cap se quin haràn!

20. Ròsa era beròia, Janon eth amorós
L'en a crompat ua rauba de vint-e-nau colors;

Que la hèc talhar ath haure e hè-la code ath os :
A cada pun d'agulha ua ringa de botons!

24. Ua caça singulièra me ven de passar :
En còth de Coé-de-Casse ne pòden atrapar...

Ar'aubèrja dera Gara se'n anèren ahartar :
Ath despens dera pèth deth os,

28. Que se'n heren tot en eths pantalons!

---

18. Parpanda 'ramassis'; commentaire des inf.: "on disait comme ça parce qu'ils allaient par bandes".- Sarrat deth Plan, nom d'un écart du village de Henne-Morte. 19. Allusion ambiguë pour nous : seront-ils dans l'incapacité d'apercevoir leurs bottines, parce que leur goinfrerie les a rendus de trop vaste circonférence, ou bien parce qu'ils sont trop gueux pour porter des bottines ? 20-21 sont les seuls vers qui évoquent quelque souvenir de "déjà entendu" chez mes inf. 25. Coué-dé-Casse, hameau de Henne-Morte. 26. L'Auberge de la Gare, à Aspet.

Transcription phonétique

[1. kén y a uó hũrnèro + éñ kartyè d a ar riwũsé t +2. kũnésénsé dé ba + ké ra syénso d u n saũmé + 3. kén y a dus prũpri y étari + eñ kartyè + d a ar ri w ũsé ik + 4. mété lé s tũ duz amaso + ñ n é kap uñ + d adré + 5. akiri duy bañdòmé s sém bañ + prũméná + 6. sém paséñ dé misé + t anas h è a harta + 7. éd uñ hũrni ra grésoe + édj aũté h ʃũrni gwéũs + 8. t hè éré mũlété h a kéri dus + kãléls + 9. aki sénsé bèrgũno + t aspèt sén sũñ anat s + 10. atç ũñ déréz aũbagés + léz añ atrapa t + 11. ér èla bèlan d jèra + kéũ digé + praũbé + 12. é pai la démañdatç + baléñ gwéũ + 13. é l aũtò + l a pa + b ũlu b bala

ép praûbé + laibinéç + ké bò awé prû ké hè + 15. d aharta kéri gaûtéz éñ arazoékulè + 16. ké s aarté dé gwéûz é mûlétéi + diñk a kréba + 17. kam bézûn déb biñ déré burétés + t arésusita + 18. kén y a uo parpañdó + én akét sarad dép plañ + 19. s awèité + éréi bûtiné + sai kat sé kin arhañ + 20. ròzœ la béròyœ + janû édj amûrûs + 21. lén a krûñpatç + uò raûbo dé bint a naû + kûlûs + 22. ké la gé tala tç aûr + é hè la kûd adj ûs + 23. a kada puñ d agulœè + uœ riñgoè dé + bûtûs + 24. uo kasœ siñgulyèrœ + mé bé dé + pasa + 25. éñ kòl dé kwédékasé + né pòdé ñ atrapa + 26. a l aûbèrjo dé la garo + sén anèréñ aharta + 27. adj déjpéñ + déra pè dédj ûs + 28. ké sén héréñ tût éñn é pañtalûs]

Traduction

1. 'L'obscurantisme (?) règne au quartier d'Arriousec : la connaissance qu'ont les gens d'En-Bas, c'est la science d'un baudet!

3. Il y a deux propriétaires au quartier d'Arriousec : mettez-les tous les deux ensemble, il n'y en a pas un d'habile!

5. Ces deux vauriens partent en promenade : ils se passent de messe pour aller se faire remplir la panse!

7. L'un fournit la graisse, l'autre fournit des oeufs pour confectionner les omelettes de ces deux imbéciles.

9. Ces personnages éhontés sont partis pour Aspet : c'est au bas de Laubague qu'on les a retrouvés!

11. Il y avait la Bérangère qui lui dit : "Malheureux!" (?), le père lui a demandé : "Donne-moi des oeufs!" Mais elle n'a pas voulu lui en donner.

14. Le pauvre Lasvignes va avoir bien du travail pour rassasier ces deux gloutons à Razecueillé!

16. Ils s'emplissent d'oeufs et d'omelettes jusqu'à crever : ils ont besoin du vin des burettes pour ressusciter.

18. Il y a un ramassis de gens, dans ce Sarrach du Plan, s'ils se regardent les bottines, je ne sais pas comment ils feront!

20. Rose la jolie, Jeannot l'amoureux lui a acheté une robe de vingt-neuf couleurs;

22. Il la fit couper par le forgeron et coudre par l'ours : à chaque point d'aiguille, une rangée de boutons!

24. Une chasse singulière vient de me dépasser (?), au Col de Coué-dé-Casse ils ne peuvent attraper.
26. A l'Auberge de la Gare ils allèrent se goinfrer : aux dépens de la peau de l'ours ils souillèrent leurs pantalons.'

Commentaire

Répétons que les circonstances précises -les situations- auxquelles il est fait allusion dans ce texte nous sont restées inaccessibles. La chanson ne peut donc être examinée que de façon globale. Ce point de vue superficiel suffit pourtant pour que l'on constate les faits suivants :

- toute la Varricotèra est concernée, entre la limite N de la haute vallée du Ger et Aspet, mais surtout les villages les plus proches;
- les Varricòts sont des sots (vv. 1, 8, 9-10, 21), des propres-à-rien (vv. 2, 4, 9-10, 22-23, 25). Ils poussent la goinfrerie jusqu'à un point difficilement tolérable (vv. 6, 15, 16, 26), n'ont pas le moindre sentiment religieux (vv. 6, 17); enfin, s'ils manquent de la plus élémentaire urbanité dans leurs rapports sociaux (vv. 11-13), ils possèdent aussi un parler ridicule (vv. 1,3) tout en ayant de folles prétentions au beau langage (v. 5).

C'est-à-dire que, tant du point de vue ethnographique que du point de vue linguistique, ici inextricablement mêlés, les Varricòts apparaissent comme une humanité de qualité très inférieure, des anthropoïdes plus que des hommes. Ce genre d'appréciation est comme on sait on ne peut plus banal lorsqu'il s'agit de caractériser Alter par rapport à Ego, et C. Lévi-Strauss rappelait que lors des Grandes Découvertes il arrivait assez fréquemment que les explorateurs européens ne fussent pas appréhendés comme êtres humains par les indigènes, mais comme fantômes par ex... Saisir que l'Autre est un Je est sans aucun doute fort difficile, mais ce qui nous intéresse ici, une fois posée cette base fondamentale de l'altérité nécessaire, c'est de constater que la différence linguistique apparaît comme un critère de diagnose ethnographique parmi d'autres : le langage est perçu comme un fait de comportement au même titre que la pratique religieuse ou, ailleurs, le vêtement. Reste insoluble le problème génétique : est-ce la perception d'un parler différent qui impose le diagnostic de différence, ou bien la différence étant saisie d'emblée, on lui cherche des justifications linguistiques ? Eternelle et byzantine question de la poule et de l'oeuf...

3.3. Portet-d'Aspet :

(a) marques non linguistiques.

Le géo-contraste connaît deux thèmes principaux en ce domaine : loc. 'bons chrétiens' ± Portet 'irrespectueux envers les choses de la religion'; et loc. 'normaux' ± Portet 'niais'. Ce dernier thème est même développé au point que Portet-d'Aspet est la localisation à peu près obligatoire de tous les contes de niais.

1. Le thème religieux.

Les historiettes qui attestent ce thème sont généralement censées se dérouler près de la chapelle de Nòsta-Dama de Pomèr 'Notre-Dame du Pommier', petit centre de pélerinage à Portet. Voici deux illustrations :

" Que i auia ua vaquèra que cercaua eth boc, e qu'auia pregat a Nòsta - Dama de Pomèr de hèr-lo trobar.	'Il y avait une vachère qui cherchait à retrouver son bouc, et qui avait prié N.-D. de Poumé de le lui faire retrouver.
A la vetz, a pena s'auia fenit : "que vos prometi que vos balharè (tala-tala causa)..., que vos prometi que vos balharè (tala-tala causa)..., que vos prometi que vos balharè (tala-tala causa) -sai cap, jo, ça que prometec!-... E après, just, eth boc que ..., ... que hec "Beee!".	Alors, à peine avait-elle fini de dire "je vous promets ceci, cela, et encore autre chose que je vous donnerai" -je ne sais pas, moi, ce qu'elle lui promit!-..., à ce moment précis le bouc se mit à bêler, il fit "Bêêê!".
A la vetz que-u didec : "O-hò!... tà hè-lo-m trobar aquiu, n'auia cap beson de vos, e!"	Alors la vachère dit à la Vierge : "Ca, alors! si c'était pour me le faire trouver ici-même, je n'avais certes pas besoin de vous!'

La seconde met encore en jeu une jeune fille; le choix est efficace, car si loc. on admet une grande tiédeur masc. envers les choses de la religion, la même attitude serait difficilement comprise venant d'une femme :

" C'était une jeune fille de Portet-d'Aspet qui était allée à la chapelle de Nòsta Dama de Pomèr. Alors, devant la statue, elle priait la Vierge :

"Nòsta Dama de Pomèr, Hètz-me trobar un galant Que sia bèth e gran E que s'apère Joan!"	' Notre-Dame de Poumé, Faites-moi trouver un galant Qui soit beau et grand Et qui s'appelle Jean! '

Alors la Sainte-Vierge lui faisait "Oui, oui, oui!" en baissant la tête. Mais l'Enfant-Jésus qu'elle tenait dans sa main,

que hadia "Non, non, non!". Alors era auta qu'èra en colèra contra eth Enfant-Jesùs. A la vetz que didec :	'il faisait "Non, non, non!'. Alors l'autre, elle était en colère contre l'Enfant-Jésus. Alors elle dit :
"Cara-t, tu santòt merdòt! Dèisha parlar ta mai, Qu'ac sap mès que tu!"	'Veux-tu bien te taire, petit saint merdeux! Laisse parler ta mère, Elle s'y connaît mieux que toi!'

Cette historiette est nettement ubiquiste : on la connaît en Bourgogne, en Belgique, en Bretagne [1] et sans doute en bien d'autres endroits. Mais les versions que nous signalons ne font jamais intervenir le merveilleux chrétien : c'est toujours un enfant de choeur, caché derrière l'autel, qui répond à la place de l'Enfant-Jésus interrogé. Par ailleurs, ces versions ne font pas apparaître la formulette assonancée qui sert de prière, et qui a son intérêt : la séquence "bèth e gran" 'beau et grand' appelle un troisième terme, *bèstie 'idiot', comme dans le fr. "grand, fort et bête". Ce troisième terme est malicieusement figuré par le prénom souffre-douleur Joan, car loc. comme ailleurs, un Joan = un nigaud (cf. chap. V). Cette historiette fait donc transition entre le thème de l'irrespect religieux proprement dit et celui de la sottise des habitants de Portet d'Aspet.

2. Un village de niais.

Voici quatre contes qui illustrent ce thème. Le premier, que j'ai très souvent entendu lorsque j'étais enfant, est aujourd'hui ruiniforme.

(a) C'est l'histoire d'un pèc 'niais' de Portet, amoureux et ne sachant comment se déclarer. Ses camarades lui conseillent de "balhar còps de güelhs", 'lancer des oeillades' (littéralement : 'donner des coups d'oeil') à l'élue.

"A la vetz eth pèc qu'auia arrigats eths güelhs aras güelhas e que los	'Alors le niais avait arraché les yeux à ses moutons et il les jetait

---

1. La revue RTP avait entamé autrefois une collecte de ces récits, sous le titre "Le petit Langadou" : cf. n° 2 (1896), p. 92; n° 5 (1896), p. 247; n° 6 (1897), pp. 335-336.

fotia atau ara gojata!" | ainsi sur la jeune fille!'

Ce thème, fort populaire en Gasc. [1], est ordinairement inséré du fait de la brièveté de l'histoire dans une série d'exploits de quelque Jean le Sot.

(b) "Eth de Portèth que s'anèc hèr soenhar a Tolosa, sabes? Après que tornèc, eths de Portet que l'ac demandauan :
-Que t'an trobat, a Tolosa ?
Qu'auia tres malautias... Eth, que didia atau qu'auia ua malautia terrible : que l'auian trobat tres pòrcs en cap!
[T2]-A, uí! qu'auia agut ua malautia que n'èra cap dangerosa, s'èra presa a tems : ath lòc de dide transpòrt, que didia tres pòrcs en cap!... e eth ase en estomac -l'asthme-. Qu'èra pro cargat, sabes!
[T1]-E n'es cap tot : que'n èra encara ua auta : qu'auia era catedrala en eths güelhs!"

'L'homme de Portet qui alla se faire soigner à Toulouse, tu sais? Lorsque ensuite il revint, ceux de Portet lui demandaient :
-Que t'a-t-on trouvé à Toulouse?
Il avait trois maladies... Lui, il disait qu'il avait une maladie terrible : on lui avait trouvé trois cochons dans la tête!
-Ah, oui! il avait eu une maladie qui n'était pas dangereuse si elle était soignée à temps : au lieu de dire transport, il disait trois porcs dans la tête [2]!... Ensuite, l'âne dans la poitrine [3] pour l'asthme. C'est qu'il était gravement atteint, tu sais!
-Et ce n'est pas tout : il avait la cathédrale aux yeux [4]!'

Dans les histoires où le fr. est écorché -c'était jadis le latin qui donnait lieu à ces plaisanteries-, le médecin, sans doute parce qu'il emploie des mots savants, semble bien avoir pris le relais du prêtre [5]. Mais nous inté-

---

1. Cf. notamment Bladé, Contes populaires, 2, p. 125 et Arnaudin, Contes populaires, 2, p. 257.
2. Resp. [transpòrts] et [trés pòrts] .
3. Resp. [édj azé] et [édj azmé] . La parophonie est suffisante pour provoquer le rire des inf., et il n'est pas utile de faire remonter la naissance de l'anecdote à une époque où ASINUS aurait encore conservé sa consonne nasale.- Estomac 'poitrine' est normal loc.
4. Cataracte, évidemment.
5. Cf. par ex. J. Gouazé, Barrejadisses d'et so nostre, pp. 68 sq. [= "les organes parfaitement anormaux" devient "eth cuu en boès"].

resse tout particulièrement ici la justification que la niaiserie trouve dans un maniement ridicule de la langue : c'est là un thème que l'on verra particulièrement bien représenté pour Portet.

(c) Le mai[1].

" A la vetz, que i auia eras eleccions a Portèth; deuia èste eth mèra e eths adjoints, je ne sais pas, parce qu'ordinairement il y a un banquet, tu comprends, pour payer le mayage. A la vetz qu'èran gran a partir, totis eths electors. Eth aùn confiença en aute, e bèn, que partiren sense pica. Causiren eth sapin : bèth sapin, bien affilé, tout ça,

-Aqueste ja va hèr eth ahèr!

Ma foi, cap de pica!... Tà tornar tà Portèth, c'était loin quand même.

-A! ça ditz un, mès desgordit qu'eths auti, a! hè cap arrén, bèn! Ja vòu lo fote per terra, n'ajetz cap pòur!... Jò, que vau pujar ath cap dera cima, e vatis, que-m vatz atrapar peth pès, eth un après eth aute : ja-u volem hèr deuarar, ja!

Bon. Entendu comme ça. On fait ce qu'on peut, pas ce que l'on veut : c'est le cas. A la vetz qu'arribèc, tot eth pes... Je ne sais pas, ils étaient nombreux quand même, toujours une vingtaine ou peut-être davantage. A la vetz, quan te tiran ua vintèna d'òmes peras patas, tirà-t a tèrra, e tu qu'es acroishat ath bèth cap... A la vetz, eth tipe, quand mèma, començaua de trobar qu'anaua a laishar :

-Atencion! ça ditz, que-m vau escopir en eths punhs!

A la vetz, qu'escopic en eths punhs, e : m'as comprés !... Eth, de laishar era cima tà escopir en eths punhs, tot eth çò d'aute que degrengolèc tà terra en melí-melò...

Sabian cap, eth un sus eth aute, eras camas que s'èran... croisées, quoi. A la vetz, impossible de s'en désempétrer.

Que passèc un carretèr (e donc, aqueth mai, qu'èra ath bòrd dera rota). Eth carretèr que non sabia cap los arrengar. Que vic aqueth espectacle ath mieth dera rota, e qu'auia de passar dab sa carreta. E que-s planhèren toti, demandauan au secours : s-podian cap desempetrar eth un deth aute.

-A! jò, ça ditz, ja vos voi ajudar, ja!

---

1. Nous nous écartons ici, exceptionnellement, de la présentation que nous avons suivie pour les documents folkloriques, texte et traduction se confrontant sur deux colonnes. Nous donnons à la suite de ce texte un autre enregistrement du même conte, provenant du même inf., mais donné presque intégralement en fr.

E toti qu'emplorauan son secours.

-A! ja vos voi ajudar jò, bèn, n'ajetz pòur!

A la vetz que tirèc eth foet -en partida, les rouliers portaient toujours le fouet autour du cou, tu comprends. A la vetz que desenrola eth foet deth tor deth còth, e còps de foet en tas de jambes!

-Ai-ai-ai-ai-ai-ai! ça hadia eth un.

-Ai-ai-ai-ai-ai-ai! ça hadia eth aute.

Parce que que'n tocaua plusieurs eth còp, tu comprends.

Finalamens eth carretèr que los te metec toti en plaça : cadaùn que s'arretrobèc dab era suas camas!"

Seconde version : "Comme une fois aussi, c'était pour faire des mais -mai, en patoès, sabes-. Par exemple pour une élection (moi, je l'ai été quatre fois), on plantait des sapins avec des drapeaux, bien garnis et tout ça, devant la maison de l'élu [1]. Alors, c'était pour une fête donc, une fête municipale si l'on peut dire. Et tous les électeurs presque y étaient.

L'un confiance en l'autre, et l'autre en l'autre, ils sont arrivés (ils choisissaient une belle cime de sapin, tu comprends), ils se sont trouvés sans hache : l'un confiance en l'autre, finalement ils n'ont pas eu de hache.

Alors un, plus dégourdi que les autres, se croyant du moins :

-Oc! (pour revenir à Portet, c'était une course à faire) A! ja-u vam hèr cai, bèn : qu'èm pros ['Oui bien! nous allons le faire tomber, ne vous en faites pas, nous sommes suffisamment nombreux'].

Alors l'un grimpe tout à fait à la cime du sapin, tout à fait là au bout, et les autres l'attrapaient par les pieds, et ainsi de suite, selon le nombre qu'ils étaient. Alors, à un moment donné... C'était une position, quand même! c'est facile à se le représenter, quoique je l'aie jamais vu, mais enfin, d'après le dit-on, je me le représente très bien!

A la vetz, celui qui était en haut, tu comprends, il était obligé de soutenir tout le poids. Et l'un tirait l'autre. Alors il leur dit comme ça :

-Attendez, hé, je vous avise, hé : que-m vau escopir -cracher- dans les mains. Tu sais, des fois, l'ouvrier : [geste de se cracher dans les mains].

Alors, il lâche la cime de l'arbre... Alors, j'ai pas besoin de te le dire : il a lâché, tous sont tombés par terre, tu comprends.

C'était au bord d'une route. Alors, tomber [2] tous l'un sur l'autre, et

---

1. La coutume est toujours pratiquée loc.

2. Ou : tombés.

ils ne savaient pas se débarrasser, se quitter, quoi : il y avait des jambes qui étaient de l'un sur l'autre, etc.

Alors, il vient à passer un charretier. Il a vu cet espectacle, et tous se plaignaient de ne pas pouvoir... moi, j'étais lié avec toi par les jambes, et c'était tout un travail, toi aussi, et moi aussi...

-Attendez, attendez, leur dit le charretier. Il arrête sa charrètte, sa voiture :

-Moi, je vais vous aider!

Un charretier a toujours un fouet. Alors, à coups de fouet, il tapait :

-Aïe, aïe, aïe, aïe, aïe, aïe!

-Aïe, aïe, aïe, aïe, aïe, aïe! disait l'autre.

Alors, c'est comme ça qu'ils se sont, comment te dirais-je ? détachés l'un de l'autre.

Ca, c'est un conte de Portet." [1]

La comparaison entre les deux versions est intéressante du point de vue linguistique. Bien sûr on constate, comme il etait prévisible, que l'inf. est bien plus à l'aise dans la version gasc. que dans la version fr., où il souffre parfois de détresse lexicale. Aucune des deux versions n'est d'ailleurs linguistiquement pure; le fr. apparaît dans la version gasc., le gasc. dans la version fr., selon des mécanismes parfois clairs : loi de la citation dans le rapport de phrases prononcées par un tiers, solennisation du discours gasc. par une formule gnomique en fr. etc. Mais l'important est que, du fait de l'aisance très dissemblable manifestée par l'inf. dans le maniement des deux langues, une certaine quantité d'information présente dans la vers. gasc. est absente de la version fr. Il s'agit essentiellement de circonstances du récit, et parmi elles une place de choix doit être réservée à la parodie des traits particuliers du gasc. de Portet : cet élément n'apparaît pas dans le texte fr., alors qu'on note par ex. trois occurrences de jò (il ne pouvait guère y en avoir davantage) dans le texte gasc.; l'inf. étant de Ger-de-Boutx, qui ne connaît que jo, l'intention satirique ne fait absolument aucun doute en ce trait.

---

1. Ce conte rassemble deux thèmes qui ne sont pas toujours associés. Sur le premier, cf. A. Perbosc, Contes de Gasc. p. 229 et la note comparative de P. Delarue, ibid., p. 291; sur le second thème, cf. p.ex. Bladé, Contes, 3, p. 136 et Arnaudin, Contes, 2, p. 314.

(d) Les oeufs de jument [1].

"A la vetz, que i auia un de Portèth, que l'amvoièren entà Tolosa tà anar crompar güeus de cavala. E, hèr plusieurs magasins, epicerias, que demandèc güeus de cavala -en français, ja-s comprén, en francès de Portèth : pour le français, ils sont bons; hè-los parlar patọès, que vas endevinar tot de suita se d'aón son; mès hè-los parlar francès, ils sont un peu là, hé, ah! putain!... A la vetz :

-Oh, nous n'en avons pas.

Tornar tà un aute : ils n'ont pas été, tu comprends, méfiants, quoi. Pour dire, ils n'ont pas étudié le client. Que demandaua güeus de cavala en français :

-Nous n'en avons pas.

Et finalement, il a été à plusieurs portes de commerçants. Alors, eth aùn (il y a toujours malin et plus malin), ja vic tot de suita, ja comprenguec qu'eth cliant ça que èra. Alors ça ditz :

-N'en è cap (en français : à Toulouse!), nous n'en avons pas. Vous en trouverez (dilhèu que parlaua tabén patoès un pòc), qu'e a tau endret.

A la vetz, aqueth, coma : que m'aurias prengut a jo :

-Que i a un pishotèr (en patoès, un pishotèr, c'est presque un imbécile, quoi). A la vetz que m'aurias hèt avertir, eth cliant que se-m presentaua a jo. A la vetz j'étais avisé, ma foi....

Güeus de auca, e qu'èra güeus de cavala : mès que l'ac balhèc güeus de auca, qu'èra bièn bèth!

A la vetz que se'n tornèc, bien fier d'auer trobat güeus de cavala, parce que l'auian cap encorajat pertot, celui qui était un peu malin, enfin, bref, eth tipe qu'èra content, qu'èra eth prencipal : qu'auec trobat güeus de cavala. Se'n tornèc peth trèn. Bièn. A la vetz, après, entà arribar en Còth... dinqu'aquiu n'auia cap auut dilhèu, qu'èra encara... l'auto-stop : a la vetz, que marshauan eth monde, tu sais! güe, ne pòden cap anar coma d'acitau en Molin ath pont sense era voetura o'n bicicleta. Bref, on avait l'habitude de marcher.

En pujar, n'auer passat eth Pont dera Ola, en ganhar le Col de Portet, qu'auian hèt ua esploatacion forestière. A la vetz eras socas -les souches- étaient restées, mais le bois avait été enlevé. Bon. Ma foi, qu'auia beson

---

1. Ici encore, nous nous écartons de notre présentation habituelle. Nous donnons à la suite trois versions du même conte, provenant du même inf.; la dernière, en fr., nous dispensera d'une traduction.

d'anar baishar culòta. A la vetz que s'escartèc dera rota e que se'n anèc près d'ua soca tà magà-s un pòc. Bon. Que posèc eth paèr qu'auia portat dab precaucion dempuish Tolosa dinqu'aquiu : que volia arribar a Portèth dab eths güeus de cavala, tu comprends. Il y avait eu un pari, un pari en Portèth. Eth tipe malèn :

-Ja t'ac voi hèr véir, ja!... Ja t'ac voi hèr véir en Portèth, que'n è trobat, jò, güeus de cavala!

A la vetz, en baishar pantalons, que posèc eth paèr sus era soca; e com' eth terrèn qu'èra en pente, tu comprends -e que deuia pressar tabén!- non portèc cap pro d'atencion ath paèr. Deth tems que eth, hadia eth sòn servici, eth paèr, un peu en pente, que-s deversèc. E eths güeus que caèren e que camussèren. Il y avait une coupe, tu sais, après un certain temps il y a les ronces qui prennent : un segàs, uè, qu'aperam acitau en patoès. Bon. A la vetz, dauath dera soca (e eth que deuia èste amont), eths güeus que camussèren. E coma èra covrit de ronces, era lèbe que s'i èra anada arrefujiar, dauath daqueth segàs. Bon. Bien entendu, aqueth gibier, n'a... cercan cap... il faut pas le toucher de très près, même de loin. Bon. Era lèbe que partic. Eth, pantalons en punh, s'arrelheuèc de suita, dab sos pantalons en punh :

-Ai! Shò!...

(Ai, c'est pour... tà marshar de dauant, e Shò c'est pour s'arrêter). Mès non comprenia cap ne Ai ne Shò : n'èra cap bièn vièlha, tu comprends : sortir deth güeu...

A la vetz que pensèc qu'èra eth porin qu'èra sortit deth güeu. A la vetz, en véir que Ai e Shò, véir que non s'arrestaua cap, que non l'escotaua cap :

-Vè-t'en, bèn, praubina, ça ditz, Diu que t'acompanhe, ça ditz, tà anar trobar eras autas ath cap de Bazèth (la chose en face, là).

A la vetz, arribèc a Portèth... Mès tot-un, ja-u voleren cap créir :

-Se no'm voletz créir, anatz-i véir, uè, d'aón m'e partit eth porin! Mès en tot anar tot véir eth por‿in, il y avait ses traces, tu comprends!"

Seconde version : "A la vetz, eth de Portèth qu'èra partit, pr'emor que l'.. auian... Qu'èran en gropa : dans tous les groupes, que'n i a un qu'e mès baish qu'eths auti. A la vetz, que-u montèren eth còp : qu'e eth que volia cargà-s de trobar güeus de cavala a Tolosa. A la vetz que-u balhèren, que-s cotisèren toti e que-u balhèren un petit aconte, tu comprends. Tà [1]

---

1. Mot inaudible sur l'enregistrement.

d'abòrd, e après tà poder s'alimentar. Bon. A la vetz eth tipe que partic fièr tà Tolosa. Ath prumèr magasin, ara prumèra epiceria, que demandèc gũeus de cavala -en français : à Toulouse, ja parlan francès-. Que-s deuia esplicar tant bien que mal, coma sabia, enfin ils ont compris. Tornèc tath aute comerçant :

-Vous avez des oeufs de jument ?

-Non.

Le type comprend Non. Finalement, il a été à plusieurs portes. A la vetz, eth aùn que comprenguec se quin cliant èra. A la vetz, com'ac didia a Jean-Claude, qu'auria anar frapar ath çò de Jean-Claude, e jo que i èra tabén en mèma magasin. A la vetz Jean-Claude que m'auria avisat que venguia un pishotèr (coma diden eths de Portèth) que demandaua gũeus de cavala. A la vetz :

-Ditz-lo que l'as, tu!

Solamens, eth tipe, ja lo balhèc satisfaccion : que-u balhèc gũeus de auca! E, sabes, eth gũeu de auca qu'e gròs. E plan content qu'èra, pensèc :

-Ja voi hèr véir a Portèth!... fotetz de jò : ja vos voi hèr véir que'n è trobat, gũeus de cavala, a Tolosa!

Bon. A la vetz, s'en tornèc, fièr, dab eth sòn paèr de gũeus. Bièn. Quan arribèc au passatge deth Pont dera Ola, pujar era Coma de Baish, auans d'arribar ath Còl, qu'aguec beson de hèr un trebalh... que non podia cap hèr... qu'èra tot sol, mès quan i en auria agut un aute, no'u podia cap hèr : vous me comprenez, bon. A la vetz que s'escartèc dera rota. Que i auèc ua copa qu'èra estada esploatada, que i auec cap son que brancatges et les ronces, tout ça. Que posèc eth paèr darrèr era soca. Com' eth terrèn qu'èra en panta, damont dera soca ja planerejaua un pòc, mès pas pro quan mèma. Eth pes deths gũeus, comprenes, que heren shancelar eth paèr. E eth, qu'èra en trèn de satisfaire son besoin, eth paèr, dab eth pes deths gũeus, que shancelèc, que basculèc, e eths gũeus que camussèren. Eth segàs e eras arrominguèras, que i èra era lèbe, qu'èra dauath dera soca. E donc, era lèbe qu'arrecebec eths gũeus; eths gũeus qu'èran copats. A la vetz que'n sortic era lèbe. A la vetz :

-Ai!... Shò!...

(Eths de Portèth, Ai qu'e tà i, tà marshar, e Shò qu'èra tà arrestar). A la vetz, non comprenia cap ne Ai ne Shò, aqueth diable de porin!

Quan vic que non èra cap per podé-u arrestar, eth, que volia arribar dab eth petit shibau; que volia arribar a Portèth : mès que s'escapèc. A la vetz que hec ara lèbe :

-Vè-t-en, bèn, praubina! (quan vic que non la podia cap arrestar), vè-t-en, bèn, praubina! Diu que t'acompanhe per anar trobar eras autas en Bazèth!

A la vetz, ja arribèc a Portèth, ja, dab eths güeus que demorauan; mès qu'èran a mintat copats : eth porin que'n èra sortit!... Eth, qu'auria volut tornar a rentrar a Portèth dab eth porin : mès eth "porin", que se'n anèc!"

Troisième version : "Il y en avait un de Portet, il était parti à Toulouse chercher des oeufs de cavale -de jument-. Alors il s'en va à plusieurs magasins d'épicerie, et au premier abord, ne le connaissant pas, ils ne pouvaient pas le servir : ils n'en avaient pas. Alors, ça a dû se répéter de commerçant à commerçant; il y en a eu un, qui est toujours plus malin que les autres, il a compris avec qui il avait des affaires. Alors il lui dit :

-Moi, je peux pas vous servir, j'en ai pas. Maintenant, où vous en trouverez, c'est à telle épicerie.

Bon, alors, l'autre étant prévenu, il l'a servi : il lui a vendu des oeufs d'oie. Ils sont gros, tu comprends, les oeufs d'oie.

Très content, mon type, d'avoir pu trouver des oeufs de cavale à Toulouse. Il rentre, bien entendu, puis, après era Coma de Baish (avant d'arriver au Col de Portet, c'est baptisé ainsi), il a eu besoin de satisfaire un besoin personnel. Bon. Alors, il y avait eu une coupe qui avait été exploitée : les souches, bien entendu, les souches y restaient. Alors il pose son panier derrière la souche, tu comprends. Ma foi, le terrain n'était pas plain, plainier, le panier s'est renversé... Les oeufs ont glissé, tu comprends, ont roulé. Et les oeufs, en roulant, il y avait un lièvre qui se trouvait sous la souche : il y avait des ronces, tout ça. Bon. Les oeufs ont été faire partir le lièvre.

Et lui, pantalon en mains, on se le représente, il a vu le lièvre. Il a cru que, vu que les oeufs roulaient, il a cru -ils se sont cassés- il a cru que le poulain sortait des oeufs :

-Vè-t-en, vè-t-en, praubin, vè-t-en! [va-t'en, pauvret, va-t'en!']... Tu sais, Ai et Shò : Ai! ça veut dire "Marche!", et Shò ça veut dire "Arrête-toi!". Il n'entendait ni Ai ni Shò, il filait au diable vers Bazet. Alors, vu qu'il ne pouvait pas l'arrêter :

-Vè-t-en, bèn, praubina, vè-t-en! (sortant de l'oeuf, elle était jeune encore, toute petite)... Vè-t-en, bèn, praubina, vè-t-en trobar eras autas en Bazèth, bèn! ['va donc, pauvrette, va donc rejoindre les autres à Bazet!']

Ca, c'est un conte de Portet." [1]

---

1. Le conte des oeufs de jument est extraordinairement populaire en Gasc.:

Commentaire :

Ici encore, la comparaison du texte fr. aux versions gasc. montre un net contraste. La version fr. est un résumé, assez pâle parce que non circonstancié; en schématisant à l'extrême, on pourrait dire qu'elle constitue l'énoncé du message, purement et simplement, tandis que les versions gasc. montrent une élaboration stylistique : une comparaison de leurs "écarts" par rapport au texte fr. considéré comme degré zéro de la narration pourrait être intéressante.

Parmi les informations qui ne passent pas lors de la narration en fr., et qu'on peut certes considérer comme des broderies, nous intéressent tout particulièrement ici :

version I : l'éternelle marque du parler de Portet, ce pronom 1e pers. jò qui polarise les haines linguistiques loc., et surtout, l'insistance de l'inf. à signaler que si les habitants de Portet sont d'habiles francophones, ils sont de ridicules gasconisants : "... en français de Portet : pour le français, ils sont bons; hè-los parlar patoès, que vas endevinar tot de suita se d'aón son; mès hè-los parlar francès, ils sont un peu là, hé, ah! putain!" ['... fais-les parler gasc., tu vas deviner immédiatement d'où ils sont; mais fais-les parler fr., ...']. Nous retrouverons plus loin cette opinion, unanime loc.

version II : assez contradictoirement, l'inf. note maintenant que l'habitant de Portet a dû avoir du mal à se faire entendre, puisque Toulouse est un pays francophone. C'est peut-être, tout simplement, que dans cette version, la qualité de pèc 'niais' du héros a oblitéré sa qualité d'habitant de Portet. Mais apparaissent d'autres traits, qui concourent peut-être à expliquer pourquoi ici l'accent n'est pas mis sur le fr.: le discours du héros, et même certains commentaires de l'inf., recourent à des portétismes typiques : l'éternel jò, bien sûr, mais aussi pishotèr 'sot' et le géo-contraste Portet Ai; Shò 'cri pour faire avancer le bétail; le faire arrêter' ≠ loc. I; Arrèr -.

Bladé, Contes, 3, pp. 131 ssq.; Arnaudin, Contes, 2, pp. 306 ssq.; Perbosc, Contes, pp. 230 ssq. notamment l'ont publié. Pour l'extension, considérable, de ce conte, cf. les notes de P. Delarue (avec bibliographie) apud Perbosc, op. cit., p. 292. Ce savant note combien fréquemment le conte apparaît dans les béotiana, de même que le préc.; loc., l'excipit de nos versions "Ca, c'est un conte de Portet" doit d'ailleurs se comprendre 'C'est un conte de niais'.

(b) marques linguistiques :

Comme on l'a vu plus haut, les marques linguistiques auxquelles se décèlent les habitants de Portet sont inextricablement liées à leur réputation particulière. Les textes exposés nous auront d'ailleurs permis de constater que parmi ces marques linguistiques, deux grandes catégories se dessinent :

1. les marques linguistiques de socialisation unanime, que n'importe quel inf. est capable de fournir, et qui sont celles qui apparaissent sur question directe : tel est le cas du pronom maudit jò.

2. les marques linguistiques d'emploi occasionnel, limité par ex. à un contexte particulier : tel est le cas, par ex., de Ai et Shò. Je crois bien qu'aucun indigène de la haute vallée du Ger n'aurait l'idée de citer cette couple de mots au titre du lexique différentiel de Portet; ils sont pourtant disponibles, et exploités, mais, à ma connaissance, dans le seul contexte des "Oeufs de Jument".

Nous n'établirons donc ci-dessous que la liste des traits différentiels de socialisation unanime, et elle sera évidemment plus pauvre que la liste des termes différentiels disponibles, laquelle varie forcément avec les locuteurs.

1. Prosodie : les habitants de Portet ont un "accent traînant", qui fait la joie des imitateurs locaux; ainsi leur ethnique, Eths Porteresi, est parodié volontiers en [pūrtérēzī]. C'est là un trait bien distinct de la caractérisation prosodique des Varricòts, qui "appuient" (cf. supra); il rapproche le parler de Portet des parlers d'Ariège, dans la conscience loc., et de ce fait est jugé abominablement vulgaire.

2. Phonétique : "à Portet, ils font [ṣ , ṣ]"; "à Portet, que blessejan". Le verbe blessejar offre d'ordinaire d'autres sens, mais ici des prononciations parodiques du type [bléṣéja] ne laissent aucun doute sur le sens dans lequel il s'est spécialisé loc. [1]. Mais le terme est intéressant en ce qu'il montre que la possession du / ṣ / , si caractéristique du Castillonnais[2], est conçue comme un "défaut de langue", une véritable infirmité par mes inf. Naturellement, les ex. par lesquels ils illustrent ce vice de la parole sont assez souvent faux, puisqu'ils réalisent / s / et / ṣ / de Portet, systéma-

---

1. L'inf. bethmalais qui signalait à l'enquêteur de l'ALG "ici, on dit qu'on traîne la langue" (J. Séguy, Essai, pp. 215-216), a certainement été victime de l'archi-signifié 'blessejar'.

2. Cf. P. Bec, Interférences, chap. 14.

tiquement [s̥] : "a Portet, ils disent 'danser' [dans̥a]"...

3. Morphologie : ils disent jò au lieu de jo.

4. Lexique : au lieu de "Bèth diable hòu! [litt. 'beau diable fou!'], ils disent [bèrlḁ̃sihòu] " comme jurement anodin. Après vérification, il apparaît que [bèrlḁ̃sihòu] est relativement rare; sa dernière syllabe provient vraisemblablement d'une hybridation par Bèth diable hòu; Portet et St-Lary jurent plutôt [bèrlḁ̃si , bèrlañs̥i], forme d'ailleurs intéressante : J. Séguy y voyait le lanci 'jet de foudre' attesté chez Rabelais (III, 28), donné comme gasc. par les commentateurs, mais qu'on croyait aujourd'hui disparu.

5. Bilinguisme : Les Porteresi ont la réputation de très bien parler le français : "ils ont même l'accent pointu" ('accent parisien'); lorsqu'on imite leur fr., on fait sauter tous les [ə] , et aussi quelques / œ /, en même temps qu'on s'efforce de réaliser des voyelles nasales pures, sans l'appendice loc. du [ň]. Un slogan résume cela en expliquant que si les Porteresi parlent bien le fr., c'est "parce qu'ils sont allés à Besançon" : au lieu de la réalisation loc. normale de ce nom de lieu, [boézañsòň], on prononce alors [bzã̃sṍ] ; et ce nom paraît choisi au moins autant pour ses qualités phoniques que parce que les tournées commerciales des habitants de Portet les amenaient effectivement en Franche-Comté.

Une après-midi passée à la mairie de Portet-d'Aspet, à écouter parler de nombreux indigènes, m'a convaincu que cette réputation d'excellents francophones était largement méritée par une majorité de Porteresi. Le phénomène est d'ailleurs assez banal : il tient justement au colportage, qui fut longtemps la seule industrie locale, et on le constate aussi à Boutx, où beaucoup d'indigènes ont un excellent accent normand lorsqu'ils parlent fr. Mais le fait capital, c'est que seul Portet offre cette réputation d'excellence dans le maniement du fr. d'une part; et que d'autre part, ce fait n'implique aux yeux de mes inf. aucune valorisation des Porteresi. On les en juge même ridicules, car "ils ont l'accent français pour parler patois!" (ce qui, objectivement, est faux). L'affectation des habitants de Portet à bien parler fr. est sévèrement jugée dans la haute vallée du Ger; on contait dans mon enfance qu'un habitant de Ger-de-Boutx, ayant à passer la nuit à l'auberge de Portet, quitta ses compagnons Porteresi en chantant le refrain facétieux

"Nous en irons cochon coucher,
Et demain, cochon lever!"

Mais comme le malheureux prononçait <u>cochon</u> [kŭçọ̀ṅ], on crut qu'il parodiait le fr. de Portet, et il faillit se faire écharper.

<u>Conclusion</u> :

Pourquoi donc Portet-d'Aspet, aux yeux des indigènes de la haute vallée du Ger, a-t-il ce rôle de bouc émissaire ? Les causes en sont certainement multiples et complexes, mais l'une des plus importantes est d'ordre historique.

Coulédoux à l'origine ne faisait qu'un avec Portet-d'Aspet. L'indépendance de 1772 paraît avoir été acquise après certaines luttes, et l'on connait bien encore le début d'un chant de revendication qui précéda la séparation :

" Portèth e Coledós,
Partatjatz-los vos :
A Portèth era lèt bona,
A Coledós eth sèr,
Aquerò qu'e pro
Entaths Monsùs deth Cap-deth-Gèr!"

'Portet et Coulédoux,
Partagez-vous les :
A Portet le lait entier,
A Coulédoux le petit-lait,
C'est bien assez
Pour les Messieurs du haut Ger!'

(variante du dernier vers : "Ja los ac haram beue Aths Monsùs deth Cap-deth-Ger" 'Nous le leur ferons boire, à ces Messieurs du haut Ger!').

Aujourd'hui bien sûr, après deux siècles d'indépendance, les rancoeurs contre Portet-d'Aspet sont éteintes. On sait fort bien que les stigmates intellectuels que leur prête la tradition sont purement conventionnels, et l'inf. qui m'a fourni les quatre contes de niais, les "Contes de Portet", me prévint à plusieurs reprises que "ce n'est pas vrai qu'ils sont tous <u>pècs</u> à Portet : ils sont aussi intelligents que les autres".

Mais, fait curieux, c'est surtout à Ger-de-Boutx qu'on peut récolter ces éléments de la propagande contre Portet... C'est là, également, que reste le plus vif le souvenir des heurts de Coulédoux avec Portet (tandis qu'à Coulédoux on se souvient mieux des difficultés du Ger avec Boutx).

Il est intéressant de constater que dans la haute vallée du Ger, les querelles de l'un sont intégralement assumées par l'autre, et réciproquement, fussent-elles anté-diluviennes. On a épousé les querelles du voisin, et c'est un signe de solidarité, d'union communautaire, qui ne saurait tromper. Mais le rappel judicieux de ces querelles constitue aussi une saine précaution pour éviter que se reforment des liens originels, qui détruiraient la communauté de la haute vallée du Ger.

Notons une dernière légende -recueillie au Ger-, dont la localisation à Portet des faits qu'elle narre est intéressante :

" Qu'èra ua gojata de Portèth, non la volian cap deishar maridar dab eth... dab aqueth gojat. E sa pair qu'auia dit tostems :

-Que m'estimi mès qu'eth lop que la-s minja, que de balhà-la adaqueth!

A la vetz, un ser, era gojata qu'èra partida ena montanha tà anar cercar eths motons. E qu'èra partida dab eth can. E jàmes non tornaua.

Tot d'un còp, que viren eth can que tornèc e que-s metec a dressà-s contra eths corraus. E eth can que lairaua, que-s lançaua contra eths corraus.

E a la vetz, que compreneren que i auia quauqu'arrén. Que-u meteren eth collièr, que-u seguiren. E que los amièc en endret aón era gojata èra atacada... Mès quan arribèren, qu'èra tròp tard.

Ara, que diden que i auia un... un... quin s'apèra aquerò?... un bûcheron... qu'èra mès baish, e qu'entenia era gojata que cridaua :

-Venguetz ath mèn secors! venguetz ath mèn secors!... Que-u tengui pera lengüa!

E aqueth non gosèc cap anà-i. Ne gosèc cap anà-i, e eths auti quan arribèren, qu'èra tròp tard. Que diden qu'auciren eth lop e que-u dauriren eth vente, e qu'i trobèren ua tofa de peus dera gojata.

' C'était une jeune fille de Portet, on ne voulait pas la laisser épouser celui... ce jeune homme. Son père disait toujours :

-Je préfère la voir mangée par le loup plutôt que de la donner à cet individu!

Alors, un soir, la jeune fille était allée en montagne pour ramener les moutons. Et le chien l'accompagnait. Mais jamais elle ne revenait.

Brusquement, ils virent revenir le chien. Ce chien se dressait contre le mur où était accroché son collier à pointes, il aboyait, il bondissait en direction de son collier à pointes.

Alors, ils comprirent que quelque chose se passait. Ils lui mirent son collier et le suivirent. Il les amena au lieu òù la jeune fille avait été attaquée... Mais lorsqu'ils arrivèrent, il était trop tard.

On dit aussi qu'il y avait un... un... Comment cela s'appelle-t-il donc? un bûcheron... Il travaillait un peu plus bas, et entendait la jeune fille qui criait :

-Venez à mon secours! venez à mon secours!... Je le tiens par la langue!

Mais il n'osa pas y aller. Il n'osa pas y aller, et quand les au-

E ua causa egalamens : jàmes plus en país non i an vist un lop! A partir daqueth moment, jàmes mès non i viren un lop! Plus jamais!..."

tres arrivèrent, il était trop tard. On dit qu'ils tuèrent le loup et lui ouvrirent le ventre : ils y trouvèrent une mèche de cheveux de la jeune fille.

Et ceci encore : jamais plus, dans la contrée, on n'a vu un seul loup! A dater de ce jour-là, plus jamais on n'a vu le moindre loup! Plus jamais!'

Les "légendes de disparition" paraissent avoir moins retenu l'attention des spécialistes que leurs exacts symétriques, les légendes de fondation. Et si les villes englouties ont suscité une abondante littérature, la disparition des Etres Fantastiques (et le loup est souvent un animal bien métaphysique) n'a que peu retenu les chercheurs.

C. Joisten [1] a noté combien unanime était la croyance (ou l'affirmation) que les fées ariégeoises avaient existé "jusqu'à la fin de la mauvaise loi". Le Diable est un cas à part, et les récits de sa mort qu'a rassemblés C. Seignolle [2] sont facétieux, ou bien ils concernent ailleurs un personnage moindre, ogre ou croquemitaine : peut-être parce que personne ne croit réellement que le Diable soit mort ?...

Pour le loup -dont la disparition dans les Pyr. centrales ne date que d'hier [3]-, les récits de disparition sont parfois d'un prosaïsme convaincant : à Balagué par ex., on m'a dit qu'ils avaient été systématiquement empoisonnés par un spécialiste qui parsemait judicieusement la région de charognes frelatées. Mais déjà, ailleurs, la disparition du loup est atteinte par le mythe : outre le texte que nous donnons ci-dessus, cf. Mir et Delample, chez qui intervient pour expliquer la mort du dernier loup d'Ariège une (fausse) chasse du Roi Artùs..[3].

Dans notre récit, Portet et le loup apparaissent comme deux nuisances, vraisemblablement, et la seconde punit la première. Mais plus capital est de voir que la parole du père se réalise : certes, la croyance au pouvoir créateur du verbe est commune; mais les habitants de Portet sont ici punis par où ils ont péché : le langage...

---

1. Les Etres Fantastiques dans le folklore de l'Ariège, pp. 17-20, 33.
2. Les Evangiles du Diable (P., 1964), pp. 820-829.
3. Histoires et récits du pays occitan, pp. 19-23.

3.4. <u>Boutx</u> :

Les conflits du XIXe s. entre Ger-de-Boutx et Boutx ont été exposés au cours du chapitre préc., et nous avons signalé que les avait suivis une longue période de bouderie durant laquelle chacune des deux communautés a ignoré, ou feint d'ignorer, l'existence de l'autre. Signalons quelques faits complémentaires :

(a) oppositions non linguistiques.

Un proverbe local dit : "Eths de Botz, eras coeishas deth poret; e entà eths deth Gèr, era sernelha!" 'Pour ceux de Boutx, les pilons du poulet; et pour ceux du Ger, sa crête!'. Du point de vue sémantique, il est rigoureusement parallèle au chant contestataire qui unit autrefois Coulédoux contre Portet, et c'est déjà un point intéressant que de constater cette symétrie. Mais la situation de ce proverbe est curieuse : il est rigoureusement inconnu à Ger-de-Boutx, sauf d'un de mes inf. originaire de Coulédoux, qui d'ailleurs m'a dit l'avoir appris d'un indigène du Bavarthès voisin!...

Au Ger, on ne rompt pas volontiers le silence réservé à Boutx. Lorsqu'on s'y résout, c'est à propos de deux thèmes essentiellement : la gueuserie des gens de Boutx, les divergences politiques.

Illustrant le premier de ces thèmes, nous avons déjà cité l'histoire de la vache aux cinq veaux (cf. p.89), qui montre la pauvreté des colporteurs. Un petit dialogue est également célèbre loc., qui met en scène "le riche de Boutx", Cabanous (cf. p. 79) ; il s'y révèle aussi gueux que ses compatriotes :

"-Qu'auetz minjat , Monsù Cabanós ? -Capons. -Aras botoèras se vos conoish! Pr'emor qu'auia encara gaudinas plen eth gilet!"	'-Qu'avez-vous eu à déjeuner, Monsieur Cabanous ? -Des chapons. -A vos boutonnières on le constate! Car son gilet était tout taché de bouillie!' [1]

(Les <u>gaudinas</u> -nous aurons l'occasion de les retrouver- sont une nourriture de Carême, et évidemment sans le moindre prestige gastronomique).

---

1. Cette historiette est probablement très ubiquiste (on la connaît en Espagne pour l'<u>hidalgo</u>); elle est en tout cas vénérable d'ancienneté : Bonaventure des Périers en fait la nouvelle LXXII de ses <u>Récréations et Joyeux Devis</u>.

Quant au second thème, il est bien connu loc. que le Ger a toujours eu des choix politiques différents de ceux de Boutx, ce qui donnait lieu parfois à des échanges de paroles un peu vives :

" Qu'èra taras eleccions. A la vetz que i auia... quin s'aperaua ? Còm, que s'aperaua, Monsieur Còm. A la vetz eras hemnas de Botz, com' èran tath aute a Botz, e ací tà Monsù Còm, a la vetz quan passèc Marrèna, aqueras hemnas que-s meteren a cridar, de cap aras hemnas deth Gèr :

-Vive Con! Vive Con! Vive Con!...

E Marrèna a la vetz que demandèc :

-E qüala e, era que crida tant ?...

-E! qu'e aquera de Petarrada!

A la vetz Marrèna que didec :

-A ja podetz cridar, vos, e! Còm e Petarrada son cap lonh eth un deth aute!" [1]

'C'était lors d'élections. Etait candidat... voyons, quel était son nom ? Com, voilà son nom, Monsieur Com. Alors les femmes de Boutx, puisqu'à Boutx on était pour l'autre candidat, tandis qu'au Ger on était pour M. Com, alors au moment où passait Marraine, les femmes de Boutx crièrent aux femmes du Ger : "Vive Con!"...

Et Marraine alors de s'enquérir :

-Qui donc est celle qui hurle tant?

-Hé, c'est celle de Pétarade!

Alors Marraine dit :

-Vous pouvez bien crier, vous! Com et Pétarade ne sont pas loin l'un de l'autre!'

Cette anecdote montre parfaitement, outre l'"antagonisme politique des deux villages, l'ignorance que manifeste le Ger à l'égard de Boutx : la femme du Ger est obligée de demander l'identité d'une femme de Boutx.

Cet antagonisme politique paraît un peu assoupi depuis que, pour la première fois dans l'histoire loc., un indigène de Ger-de-Boutx est maire de Boutx. Mais... "eths de Botz qu'an aut beson deth Gèr s'an volut un mèra : eth mèra qu'e deth Gèr! Aquerò los hè cap plazer, e! L'ac cau cap dide!" 'Ceux de Boutx, ils ont eu besoin du Ger lorsqu'ils ont voulu avoir un maire : le maire est du Ger! Cela ne leur fait aucun plaisir! Il ne faut pas le dire!'. Bref, l'assoupissement des rancunes est plus apparent que réel : les vieilles querelles ne demandent qu'à renaître.

---

1. Ce document de folklore électoral est assez déconcertant, en ce sens que je n'ai pas trouvé trace d'un candidat ainsi nommé (mais l'héroïne de l'histoire était née en 1848, elle mourut en 1928 : tant d'élections eurent lieu!), ni d'une maison Petarrada à Boutx. Faut-il préciser le sens de ce terme ? petarrada = 'série de pets'; 'éjaculation' (très grossier).

(b) marques linguistiques :

Elles ne sauraient être bien nombreuses. Comme on le verra par la suite, le parler de prestige dans la haute vallée du Ger est celui de Ger-de-Boutx, c'est-à-dire en définitive celui de Boutx. Il n'était donc pas question de créer des marques linguistiques qui s'écartent trop ostensiblement de ce dialecte, car le danger eût été trop grand de se rapprocher ainsi du parler de la Varricotèra ou, horrible perspective, de celui de Portet d'Aspet.

Quelques marques existent pourtant. D'abord les habitants du Ger refusent énergiquement l'ethnique Botarèu, qui ne saurait concerner que les gens de Boutx. Mais le phénomène le plus frappant est d'ordre anthroponymique.

Tant à Boutx qu'au Ger, nos inf. ont à maintes reprises attiré notre attention sur le fait qu'il n'y avait dans le premier que des Nouguès, dans le second que des Noguès.

Comme cette transcription est assez peu normale (en position prétonique, l'archiphonème gasc. / O / est réalisé [ů], et il n'y a aucune raison a priori pour qu'un nom de famille ait été transcrit systématiquement de façon anomale), une petite enquête diachronique s'imposait.

On constate que jusqu'à la Révolution, Ger-de-Boutx ne connaît pratiquement que la forme graphique Nougues. Tout au plus peut-on signaler chez un vicaire, entre 1734 et 1747, un polymorphisme Nogues/Nougues, d'ailleurs à prédominance Nou- . A partir du XIXe s., les formes en No- commencent à s'implanter, prolifèrent, et finalement s'officialisent tout à fait. Dans un contrat de mariage de 1882, nous avons trouvé mention de "dame Anne Nog [Nog biffé] Nougués ou mieux Nogués Pey de Bon" : ce qui ne laisse aucun doute sur la valeur emblématique et différenciatrice qui fut attribuée, très consciemment, au géo-contraste anthroponymique Nouguès ± Noguès.

On admirera l'élégance et l'efficacité du procédé : il plaçait la rupture entre le Ger et Boutx sur un terrain officiel, administratif même, mais sans entraîner la moindre gêne fonctionnelle puisque l'usage parlé loc. ne recourt pas au nom de famille. Quant à son efficacité : Noguès est le nom le plus répandu à Ger-de-Boutx (en 1883 par ex., 37 % des électeurs portent ce patronyme), et il est également fort répandu, sous la forme Nou-, à Boutx.

Bien sûr, Coulédoux qui ne connaissait originellement que des Nouguès a suivi le mouvement, et aujourd'hui la haute vallée du Ger ne connaît plus que des Noguès.

Il est singulièrement révélateur de voir qu'il y a négation unanime d'unité entre Boutx et le Ger, négation marquée par le refus d'un ethnique et d'un nom de famille (le nom de famille, en fait) qui soient communs.

Entre le Ger et Boutx en effet, la démarcation se fait essentiellement par des moyens négatifs. On aurait tort de croire que la démarcation avec Boutx, apparemment si pauvre, n'équilibre pas au moins celle avec Portet, si foisonnante de détails. On sait depuis une étude fondamentale de X. Ravier combien importent les faits négatifs : faisant apparaître dans l'ALG, selon l'image de l'A., une véritable aréologie "en creux", ils offrent un intérêt aussi capital que les faits positifs .

C'est à un phénomène semblable que nous avons affaire ici. Nous avons déjà constaté qu'on ignore, ou plus vraisemblablement qu'on feint d'ignorer au Ger les grands procès territoriaux de Boutx, ainsi que la littérature emblématique qui en découle. Nous aurons par la suite l'occasion de voir que dans tous les domaines qui laissent à peu près intacte la communauté de dialecte, existe une démarcation négative entre le Ger et Boutx : qu'il s'agisse du choix des prénoms, de la croyance à la sorcellerie ou de croustade... En définitive il y a peut-être moins traits négatifs que volonté délibérée d'ignorer Boutx, et c'est encore une façon bien efficace de se démarquer.

CONCLUSION

La géographie subjective, dans la haute vallée du Ger, pourrait se schématiser de la façon que nous avons figurée ci-après .

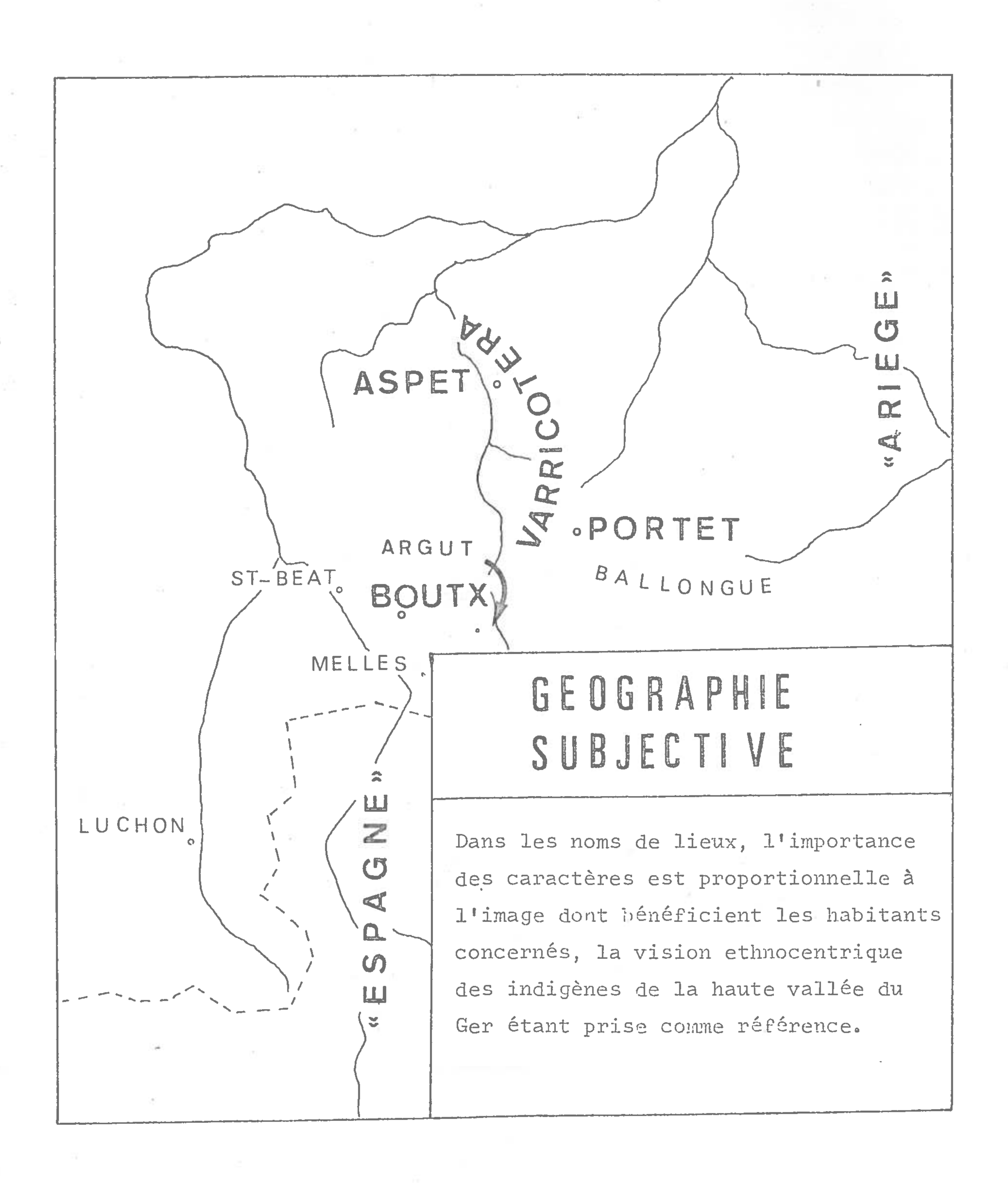
Le reste du monde offre moins d'importance pour les indigènes et rejoint, ne serait-ce que par le biais de la tautologie, la géographie objective. On notera que Boutx ne figure pas dans la zone blanche des terrae incognitae, bien entendu, mais qu'y figurent des voisins comme Arguenos (point ALG 780 S) et Las Pujolles. L'importance subjective des communautés avoisinantes est en effet bien moins fonction du fait qu'elles existent, c'est-à-dire d'un critère géographique, que du fait qu'on entretient des rapports avec leurs indigènes : la géographie subjective est intégralement tributaire de la sociologie.

Tous les voisins sont marqués, encore que de façon variable; les communautés d'origine, bien sûr, mais aussi le Val d'Aran, l'Ariège et la Varricotèra offrent les images les plus prégnantes. Mais par rapport à Aspet, c'est l'habitant de la haute vallée du Ger qui se sent marqué.

Du point de vue linguistique, la zone de moindre marque se situe en Ba-

varthès; la zone de marque maximale, en Ballongue-Varricotèra-Aran.

La très grande prégnance de l'image des communautés d'origine, Boutx et Portet-d'Aspet, ainsi que la différence de ces images, sont très certainement susceptibles d'une interprétation ethno-psychiatrique. Mais nous ne parlerons ici ni de complexe de sevrage, ni d'Oedipe : non par manque d'intérêt, mais parce que notre incompétence est totale en ce domaine.



GEOGRAPHIE SUBJECTIVE

Dans les noms de lieux, l'importance des caractères est proportionnelle à l'image dont bénéficient les habitants concernés, la vision ethnocentrique des indigènes de la haute vallée du Ger étant prise comme référence.

chapitre 4

LA DEMARCATION INTERNE, I :

LE LEXIQUE

Nati e vati, qu'èm toti parenti dit un proverbe loc. pour résumer les relations humaines dans la haute vallée du Ger, mettant l'accent, aux deux degrés sémantiques, sur la communauté effectivement réalisée. Quant à la dénotation en effet, 'Nous et vous, nous sommes tous parents' est suffisamment explicite pour se passer de commentaires. Les connotations au contraire risquent d'échapper aux non-indigènes : il faut savoir que la haute vallée du Ger se trouve dans la zone où non seulement -s se vocalise en [y] devant consonne "molle" [1], mais où le pluriel des adjectifs masc., et de quelques substantifs masc. est en -i, la frontière Nord de ces pluriels en -i coïncidant avec les limites de la haute vallée.[2]. Aussi le proverbe, avec ses -i systématiques, rappelle-t-il aux indigènes, au niveau métalinguistique, que l'union des personnes étant posée, l'union des langues existe aussi : union défensive, à vrai dire. Le proverbe Nati e vati... est en effet connu dans la moyenne vallée du Ger (Aspétois et Barricotèra), qui ignore les plur. en -i des adjectifs et substantifs : on en fait des gorges chaudes, et on le serine comme moquerie, à tout propos, aux indigènes de la haute vallée du Ger. Que ces derniers le prennent comme emblème est un signe qui ne saurait donc tromper.

Mais ce proverbe est un axolotl, et sa forme parfaite, généralement réservée à l'usage intérieur, fait la part des différences entre ethnies constitutives de la communauté de vallée : ... mès nati mès que vati, pr'emor que vos crompèrem un pòrc a vati 'mais nous plus que vous, car c'est à vous que nous achetâmes un cochon'. Les plaisanteries sur les degrés du comparatif d'égalité plongent leurs racines, on le voit, dans la littérature populaire; mais par-delà l'anodine plaisanterie de notre proverbe se dessine un enseignement qu'il ne faut pas négliger : que le très réel sentiment d'appartenance à une communauté de vallée unique [3] n'oblitère pas, et n'est pas incompatible avec, la conscience des différences qui, en somme, font la personnalité même des éléments constitutifs.

---

1. J. Allières, Polym.
2. P. Bec, Interférences, chap. 7, notamment p. 219, et carte.
3. Un trait récent montre ce sentiment d'appartenance à une communauté unique : Coulédoux, qui appartient au Canton d'Aspet, a demandé en 1973, à l'occasion de la fusion communale, à rejoindre Ger-de-Boutx et le Canton de St-Béat dans la commune de Boutx.

1. DEMARCATION DES MICRO-ELEMENTS.

1. 1. Coulédoux :

(a) L'écart du Lacus est parfois accusé de faire volontiers cause commune avec Sengouagnet plutôt qu'avec le reste de Coulédoux; parfois encore, on l'accuse de se joindre au Souléqna pour succomber à l'attrait de Portet. Aucun trait différentiel linguistique n'est jamais fourni.

(b) L'écart du Soulégna est accusé de trop ressembler à Portet d'Aspet. Le verdict est prononcé au vu de critères anthropologiques qui impliquent l'appartenance du Soulégna à la Bellongue (Qu'èran toti pècs o hòus 'ils étaient tous crétins ou fous' [1]), et sur des critères linguistiques qui impliquent son identité avec Portet : ils étaient réputés posséder / ṣ /, dire eth sèr au lieu de leiton 'petit lait', avoir pour pronom de 1e pers. jò au lieu de jo; parfois même on m'a dit que ce pronom était "dajò, comme à St-Lary". Ces traits sont intéressants en ce qu'ils sont totalement controuvés. Pour autant qu'on puisse en juger aujourd'hui -le Soulégna est totalement dépeuplé de ses indigènes, et nous jugeons d'après quelques rares expatriés-, leur gasc. n'offre pas / ṣ / ; sèr et jò sont communs à tout Coulédoux, encore qu'en voie de répudiation; dajò est un pur fantôme : on dit jò à St-Lary, et dajò paraît une fausse analyse de endà jò 'pour moi' (loc. entà).

En définitive, le Soulégna désert joue pour Coulédoux le rôle commode de bouc émissaire : on lui impute, sans avoir à craindre de démenti, certains des traits linguistiques les plus remarquables que Coulédoux a gardés de ses origines couseranaises.

(c) On considère que l'ensemble formé par les écarts du Chourrique et du Couéou (à Coulédoux), de Plan-do-Rei (jadis à Melles) et de Boutasson (à Ger-de-Boutx) formaient une unité particulière : les habitants avaient droit à un ethnique particulier, Eths deth Cap deth Gèr 'Ceux du haut Ger'. La proximité géographique de ces écarts n'explique pas tout (le Peyras, si voisin du Chourrique, est exclu de l'ensemble): c'est un résumé des ethnies de la

---

1. La Ballongue a longtemps exporté ses crétins, au titre de la seule industrie loc., la mendicité (cf. M. Chevalier, Pyr. ariégeoises, pp. 681 ssq.) : dans la haute vallée du Ger, on a jugé de l'ensemble des habitants de la Ballongue d'après les échantillons qu'on en voyait le plus fréquemment, cf. chapitre 3.

vallée, et il est intéressant de lui voir donner un nom.

(d) Bien que le Plan-do-Rei appartienne officiellement à Coulédoux depuis plus d'un siècle, on continue à dire de ses habitants qu'ils sont Vius de Mèlas, e mòrti de Coledós 'Vivants, de Melles; et morts, de Coulédoux'[1] : tout se passe comme si le besoin d'affirmer la différence résistait à toutes les usures.

1.2. Par rapport à Ger-de-Boutx :

(a) le hameau de l'Esponilhe, véritable trait d'union géographique et culturel entre Ger-de-Boutx et Eth Cap deth Gèr, est accusé de particularisme lexical aussi bien par Coulédoux que par le Ger. Un seul ex. a pu toutefois m'être fourni : tèrc 'sot' . Vérification faite, c'est là un mot du Ger tout entier, et qui n'est pas en usage à Coulédoux.

(b) L'ethnique Eths dera Sole͡lha 'Ceux du versant ensoleillé' s'applique à Ger-de-Boutx, exclusion faite de l'Esponilhe, sans que la réalité climatique justifie beaucoup l'exclusion.

(c) Les habitants de l'écart de La Cubouch sont facétieusement appelés Cuus de boish 'culs de buis'; commentaire de l'inf., qui n'est pas conscient du jeu phonique : "le buis est un bois rude".

(d) Enfin signalons qu'au Ger la démarcation est poussée si loin que la différence de maison à maison même a reçu une consécration folklorique. La chanson suiv. a été très populaire pendant longtemps, loc.; on ne la chante plus, parce que l'air s'est perdu (j'ai pu enregistrer le dernier homme de la vallée qui le savait) mais surtout parce que trop nombreuses sont les maisons, nommées dans la chanson, qui n'existent plus aujourd'hui. J'ai pourtant constaté que dans chaque maison, on connaissait encore la phrase concernant ses habitants, et aussi quelques autres concernant le voisinage : mais il s'agit plutôt de proverbes, à l'heure actuelle.

L'inf. précise avant de chanter : "C'est une chanson du pays, ça... Je vais vous chanter l'air. Je vais vous chanter Les Moeurs du... de Coulédoux, du Ger, pas de Coulédoux; du Ger, oui. Il y avait une propriété en dessus de l'Arraix de Bugat, que s'apèra eths de Bosquet 'qui s'appelle chez Bousquet':

---

1. M. Chevalier, Pyr. ariég. p. 179, cite ce proverbe en plusieurs situations ariégeoises.

LES MOEURS DU GER



Mau-neti de Bosquet
E pescaires eths de Mòta.

Cap baishant de Pèi de Bon,
Semalàs de Comagrana
E joquèra de Peiron.
Hargòla dera Anquina
E arrafinàs eths de Bon.

Guèrli de Jean-Marie
E escuroat de Besson.
Gelat de Camarade
E encantat de Goarrèr.
Güelhaga de Hilhina,
Flaùta d'Adrièn.

Gahòlha de Dauath,
Misharnon de Frèra,
Vente-curat deths Iai.
Caudèra deths Laurens,

Gautus-hamus de Guisharnaut.
Mensongèr deths deth Barrau
E carruguèra de Coca.
Cap de gardala deth Sarrath.
Arrepopet deths de Bertran.
Planta-a-plazer de Ninós de Mina.

Malpropres chez Bousquet
Et pêcheurs chez Mothe.

Pey de Bon au regard fuyant,
Grand niais de Coumegrane
Et couche-tôt chez Peiron.
Vantard de chez Ranquine
Et tortueux chez Bon.

Louchon de Jean-Marie
Et Besson le déhanché.
Transi chez Camarade
Et Gouarré à l'échine tordue.
L'oeil fureteur chez Hilline,
Siffloteur d'Adrien.

Gueusaille de Daouach,
Miniature chez Frère,
Ventre-creux chez Yai.
Rabâcheur chez Laurens,

Gloutons chez Guicharnaud.
Trompeurs ceux du Barrau
Et sot bavard de Couque.
Lourdaud du Sarrach.
Veau affamé chez Bertrand.
Prend-son-temps d'Eugénie de Mine.

Transcription phonétique [1] :

1. [maûnéti dé bûskét + é pèskairé héi dé mòótò + kabaçañ dé pèi dé bûñ
+ sémalai dé kûmagrana + e jûkèra dé pèirû + hargaròlò dé lañkinò +
é rafinàs i deb bûñ + dyèrli dé ja mari + é èskuryad dé bésûñ +
4. jélad dé kamarado + e èñkañtad dé gwarè + gûlagò gûlago wè imapèlœ́
gwélagû gwélago dé hilinœ́ + flautœ́ d adriyèñ s étèt œ̀ nòñklœ́ a
vòtrœ́ grampèrœ́ flautœ́ d adriyèñ + gaòlo dé dawat + miçarnûñ dé
frèrò + bénti kurad di yai + kaûdèro dé laûré s + gaûtu amu di
8. çarnaû + ménsûnjè di deb baraû + é karugèró dé kûkó + kad dé gardalò
dé jûm bèrnad dé pèi dét sarat + arepûpéd di dé bèrtrañ + plantaplazé
dé ninûi dé min asitaû + sé lé mœ̀r du péi é + é i ya kœ́ mwa ki
la sé + inya pèrsònœ́ + jœ́ lé kónésè tû lé tipœ́ + jœ́ lé kónésè
12. tû + jœ́ lé kónésè wi]

1. Les hyper-palatalisations de cette transcriptions sont dans une large mesure imputables à la denture de l'inf.- 2. [hargaròlo] sic, transcodé en [hargòla] par tous les inf. auxquels j'ai fait entendre l'enregistrement. 3. [dyèrli] pour [gèrli], cf. 1 : transcodage automatique ici aussi. De même pour [w] > [y] dans escuroat.-5. Güelhaga, en all°, voit son ì/é- prétonique absorbé par le [l]; dans la troisième var., le -û est une hyper-fermeture due aux circonstances : l'inf. s'étrangle de rire. Traduction du commentaire donné par l'inf. à la suite du v. : 'güelhaga, güelhaga, vois, ils m'appellent güelhaga' (l'inf. est originaire de la maison de Hilline, en effet). Autre commentaire à propos du v. consacré à la maison d'Adrien : "C'était un oncle à votre grand-père, Flaûta d'Adrièn" (vv. 5-6 : l'inf. s'adresse alors à un membre de l'assistance.- 9. Télescopage entre l'ancien nom de la maison, Bernat de Bon, et le nouveau, Eth Sarrat.- 10. Commentaire après le dernier vers : "...Mine : ici-même. C'est les moeurs du pays, hé! Et il n'y a que moi qui la sais! Il n'y a personne... Je les connaissais tous les types, je les connaissais... Je les connaissais, oui". Effectivement, l'inf., né en 1883, a pu connaître la majorité des personnes nommées dans la chanson, qui paraît avoir été composée entre 1870 et 1880.

NOTES (TEXTE) :

1.- La disposition en strophes que nous donnons ne correspond à aucun élément formel : elle est calquée sur l'ordre topographique. La chanson énumère d'abord les maisons du Boutasson (1-2), celles de l'Esponilhe (3-7), du Plan (8-13); puis celles du Soulan (14-17) et de La Cubouch (18-19); les derniers vers, remémoration de l'inf. ou ajout au texte originel, bouleversent l'ordre géographique : 20 concerne le Plan, ainsi que 23, mais 21 et 22 concernent La Cubouch.- Le texte connaît loc. des var. et des ajouts, généralement scatologiques.- 2. S'adonner trop exclusivement à la pêche, ou d'ailleurs à la chasse, est préjudiciable à la bonne marche de l'exploitation rurale (cf. d'abondants ex. stigmatisant ces vices dans la parémiologie gasc.).- 4. Les noms de récipients constituent loc. un inépuisable fonds d'injures : cf. dans le texte 17 Caudèra 'gros chaudron' (CALDARIA) et 21 Gardala 'large jatte à lait' (GRADALE); Semalàs est l'augmentatif de semau n.f. 'cuve, grand baquet'; le fr. loc. le traduit par comporte (sur Semau et dér., cf ALG 2, c. 324 dessin 8, et c. 326; pour comporte, plus ou moins passé en fr. standard, cf. J. Séguy, Fr. parlé à Toulouse, p. 82).- 5. Joquèra < joc 'juchoir des poules' (francique JUK selon REW 4611, ou JOK selon DELF); pour l'image, comp. fr. "se coucher comme les poules" = 'de bonne heure'. La veillée collective est loc. un élément indispensable de la vie sociale, en hiver au moins : car l'institution cesse à la belle saison : Ath mes de Mai, veilar com'un ase volar dit le proverbe loc., 'Au mois de Mai il convient de veiller autant qu'un âne vole'.- 6. Hargòla < vraisemblablement de harga 'forge' (mais loc. hòrga); comp. pour le développement fr. forgeries etc.; un proverbe loc. met aussi l'accent sur ce qu'a d'artisanal la confection des mensonges : Dempuish que los se sap hèr, no'n crompa cap cap 'depuis qu'il sait se les fabriquer [sc. les exploits imaginaires], il n'en achète plus aucun'.9.Escuroat est vrais. un *EXCORONATU : cf. Fossat, Formation, p. 159, pour CORONA en anatomie.- 11. Encantat a pour rad. Cant < pré-lat. CANTHUS; pour des développements sémantiques comparables, cf. REW 1616.- 13. Flaùta fait allusion à un tic verbal du fondateur de la maison d'Adrien; mais il y a implication probable en fonction du proverbe loc. Eth que canta a taula e que shiula en lhet, n'a cap eth sens adret 'Celui qui chante à table et qui siffle au lit a l'esprit dérangé'.-15. Misharnon 'mousseron' est pris fréquemment comme critère de la petite taille.- 17. Caudèra, cf. 4; la logorrhée est vivement réprouvée loc., cf. le proverbe Eth que mès bièn parlèc, que hoc eth que-s carèc 'Celui qui parla le mieux, c'est celui qui se tut'.- 18. Gautus-hamus < gauta 'gueule' et hame 'faim', + suff. plaisant -us emprunté au lat. d'égli-

se. Cf. pour ce -us J. Séguy, Le latin d'église en oc. et dans le fr. régional, dans le Bulletin Soc. Toul. Etudes Classiques 82 (1950), pp. 1-4.- 20. Carruguèra 'chemin mal empierré; maison mal bâtie, qui perd ses pierres'.- 22. Loc. Arrepopet signifie 'veau nourri avec ce qui reste de lait à sa mère après la traite'; le surnom de cette maison va dans le même sens : Peta-Bren (bren 'son', "au lieu de farine comme chez les gens riches").

1.3. Conclusion :

La façon dont les micro-éléments constitutifs de la haute vallée du Ger se démarquent les uns des autres paraît en définitive concerner l'ethnographe bien plus que le linguiste. Encore les traits démarcatifs ne sont-ils pas d'une qualité bien relevée : Eth esprit dera lombriga : que trauca era tèrra 'C'est l'esprit du lombric : il troue la terre', dit-on généralement de telles productions.

Elles ont pourtant leur intérêt, poétique si l'on veut, qui est de refléter une vision du monde délirante. Délire à double titre : les traits que nous avons rapportés sont généralement des interprétations individuelles, que ne partage pas la communauté; et ces interprétations ne sont pas fondées sur des faits de réalité, mais sur des a priori : les faits réels n'intervenant qu'à titre de preuve (les habitants du Plan-do-Rei sont différents, la preuve c'est que leurs ancêtres venaient de Melles...)[1]. Tout se passe comme si l'altérité était sentie comme un impératif social, à qui il faut à toute force trouver des marques.

Ce délire, en somme, n'est rien de plus que ce qu'A. Martinet entend par connotations [2]. Mais parce qu'il s'agit de faits individuels, le linguiste ne peut que se sentir médiocrement concerné.

Nous pensons qu'il existe aussi des connotations partagées; celles que nous exposons ci-après sont même unanimes dans la haute vallée du Ger.

---

1. Cette caractérisation du délire s'inspire de celle que donnent D. Prache, R. Truphème et C. Pichevin, Problèmes de l'approche linguistique en psychiatrie, dans Actes du 10e C.I. des Linguistes (Bucarest 1970), 3, pp. 767-777.
2. Cf. citation chez J. Molino, Connotation, p. 10.

2. DEMARCATION ENTRE COULEDOUX ET LE GER.

De l'avis unanime des indigènes, la différence entre les habitants de l'un et de l'autre versant de la vallée du Ger concerne l'ethnographie -les croyances, notamment, dont il sera question plus loin- mais surtout la linguistique.

Tous les inf. sont en effet capables, sans même prendre la peine d'ordonner leurs souvenirs, d'énumérer vingt ou vingt-cinq mots qui diffèrent de Coulédoux à Ger-de-Boutx. La liste varie d'un inf. à l'autre, mais dans de faibles proportions : simplement, certains inf. connaissent encore plus de différences lexicales entre les communautés; mais le tronc commun reste étonnamment le même chez tous les indigènes consultés. Voici la liste canonique de ces marques linguistiques d'altérité; le signe (R) affecte les données non unanimes.

traduction	Coulédoux	Ger-de-Boutx
'attache des bovins'	estacadèr	canaula
'billot'	capùs	pica-soc
'bûche'	estèra	ascla
'bouillie'	hariat	gaudinas
'coffin'	cojèra	colèra
'coin du feu'	clus	cornèr
'collier à sonnailles'	canaula	arc
'crochet à foin'	arrigadèr	piòc
'fenil'	cleda	troat
'feu'	hoc	hoec
'fou'	hòu	hòl
'galette de maîs'	miquias , micas	mesturèt
'gond'	garrolh	gahon
'génisse'	jonga	braueta
'hachis'	assís (R)	adop
'jardin potager'	òrt (R)	casau
'je'	jò	jo
'Jean'	Joanh	Joan
'jeune'	joés	joén
'maîs'	blat marin	blat mòro
'maman' ; 'papa'	mamà; papà (R)	mamai; papai
'oncle' (honorifique)	pin	coca

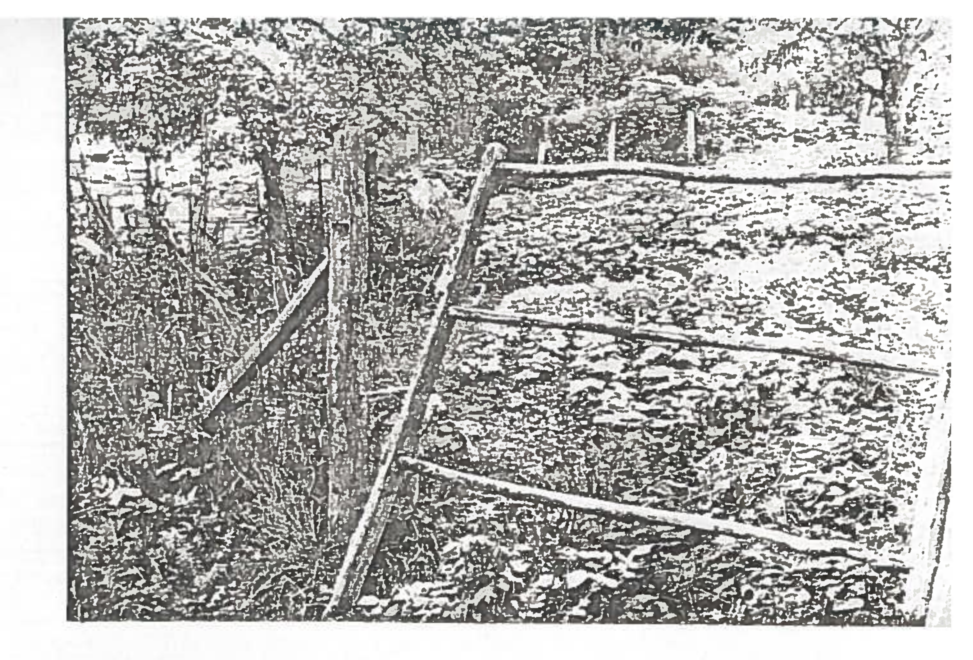
traduction	Coulédoux		Ger-de-Boutx
'ouverture du fenil'	bocalh		bocalèr
'ouvrir'	dibèrde	(R)	daurir
'pelle à feu'	horrolha		ardòt
'petit lait'	sèr	(R)	leiton
'portillon de clôture'	andra		tròc
'puce'	pieude		pude
'purée de pommes de terre'	hariat de trufas	(R)	trufada
'sarrasin'	mòro		morisco
'source'	hont		hònt
'talus'	bòrra	(R)	sura
'tante' (honorifique)	memí		tatà
'tante' (hypocoristique)	tatò	(R)	ø
'tas de foin'	cuguron		medalhon

Le lecteur n'ayant pas obligatoirement présents à la mémoire les traits caractéristiques essentiels de ces mots, nous consacrons dans les pages qui suivent une notice à chacun des signifiants gasc., dans l'ordre alphabétique.

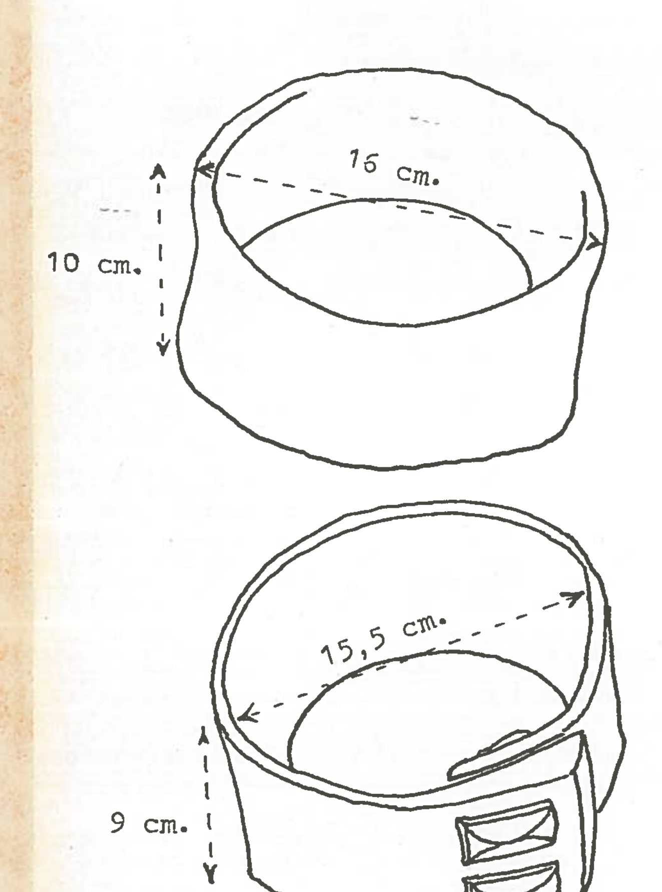
ADOP n.m. [édj adóp] 'hachis de lard, persil, ail, oignons'. Lexicalement appuyé sur le très usuel adobar, surtout employé dans adobar era sopa 'garnir le pot-au-feu', dont il est le dérivé régressif, adop ‹ francique *DUBBAN 'frapper' (fr. adouber); pour la relative indistinction lexicale entre 'frapper' et 'tailler', notamment 'donner des coups de hache', cf. s.v. picasoc.

ANDRA n.f. [ér ándro] 'tout portillon de clôture en claie' (cf. photo 1), et notamment 'barrière à agneaux' dans les étables : on isole au moyen d'une sorte de claie les agneaux des bovins, "qu'e tà hèr parsans" me dit un inf. à propos de ce mot 'c'est pour faire des bat-flanc'.

Andra ne paraît guère signalé en gasc.; il peut s'agir d'une var. avec r postiche de anda, même sens, qui lui est bien connu : Heyns, p. 73 de sa Wohnkultur, signale anda aux Argut, à Eup, à Bezins-Garraux, et Rohlfs a recueilli andan en Castillonnais et dans la haute vallée de l'Ariège; il pos-



1. andra (tròc) 'portillon de clôture'.



2. arc 'moule à fromage'

3. arc 'collier' (à truc, la plus grosse des sonnailles).

tule pour ce dernier un *AMITANU < AMES 'barreau d'une grille' (Gasc., p. 62)

Pourtant on peut tenter de rapprocher andra de id. 'morceau de bois pour fermer les portes' (Palay) et de id. 'cigognier' (ALG 3, c. 712 : le mot apparaît dans les Landes). Si le r de notre forme n'est pas postiche, peut-être faudra-t-il alors songer à un rapprochement avec (l)andrèr 'chenêt' (cf. chez Heyns, Wohnkultur p. 143, des pieux fourchus en fonction de chenêts à Eup): mais il faudrait alors sans doute un autre biais sémantique que *ANDERO 'jeune taureau', figure ornementale du chenêt (DELF). Le rapprochement mériterait encore d'être tenté avec andòrta 'lien végétal', malgré l'étymologie admise pour ce terme (RETORTUS, REW 7266; AMB TORTAM, Schmitt, Terminologie, p. 38) : toutes spéculations fondées sur la sémantique seule.

ARC n.m. [édj ạrc] 'collier à sonnaille; moule à fromage' (Ger-de-Boutx), 'moule à fromage' (Coulédoux). Evident successeur de ARCU, désignation commode des objets cintrés. Les interférences entre le 'moule à fromage' et le 'collier à sonnaille' s'expliquent par la grande analogie de forme, de matière et de dimension des deux objets (cf. ill. 2, 3); l'archi-signifié se réalise également avec canaula (cf. s.v.): il est d'ailleurs possible que le collier ait servi de moule à fromage (non l'inverse), surtout aux bergers en montagne.

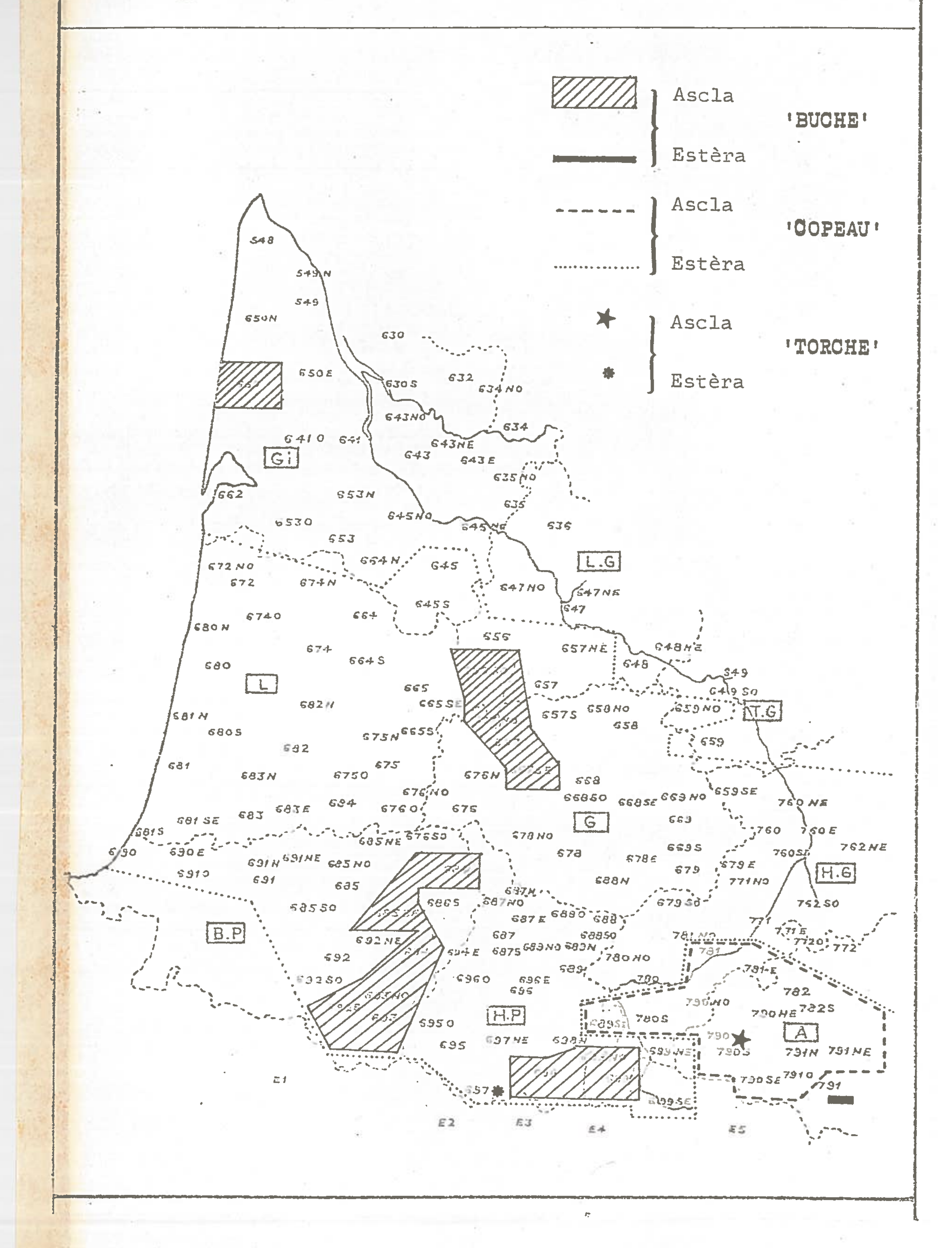
ARDOT n.m. [édj ardǫ̀tç] dér. de ARDERE (?); le contraste ardòt ± horrolha est l'un des plus évidents signes de la provenance différente des ethnies composant la haute vallée du Ger : ALG 3, c. 699 montre ardòt exclusivement commingeois-bigourdan, horrolha exclusivement à l'E de l'aire ardòt, Couserans inclus.

ARRIGADER n.m. [édj arigadẹ̀], de arrigar 'arracher' (*ERINCARE pour ERUNCARE ?) + suff. -adèr (-ATORIU). On trouvera un dessin de cet objet dans ALG 2, c. 346; ALG 4, c. 1117, n'enregistre pas arrigadèr; haut Comminges (moins Aran et Luchon) comme Couserans ne connaît que piòc (cf. s.v.)

ASCLA n.f. [ér ạsklo] < *ASTULA pour ASSULA (Rohlfs, Gasc., p. 88; REW 736 donne aussi *ASTLA); la forme reconstruite peut être économisée ici : la chute du U produit un groupe *sl qui réclame loc. l'anaptyxe d'un k, seul possible en ce contexte.

Ascla et estèra se font en Gasc. une concurrence sévère, résolue par des attributions sémantiques différentes selon le lieu; la c. 4 (d'après ALG 1, c. 128, ALG 4 c. 1135 et c. 1494) n'en donne qu'une représentation très sché-

4. 'ASCLA' ET 'ESTERA'



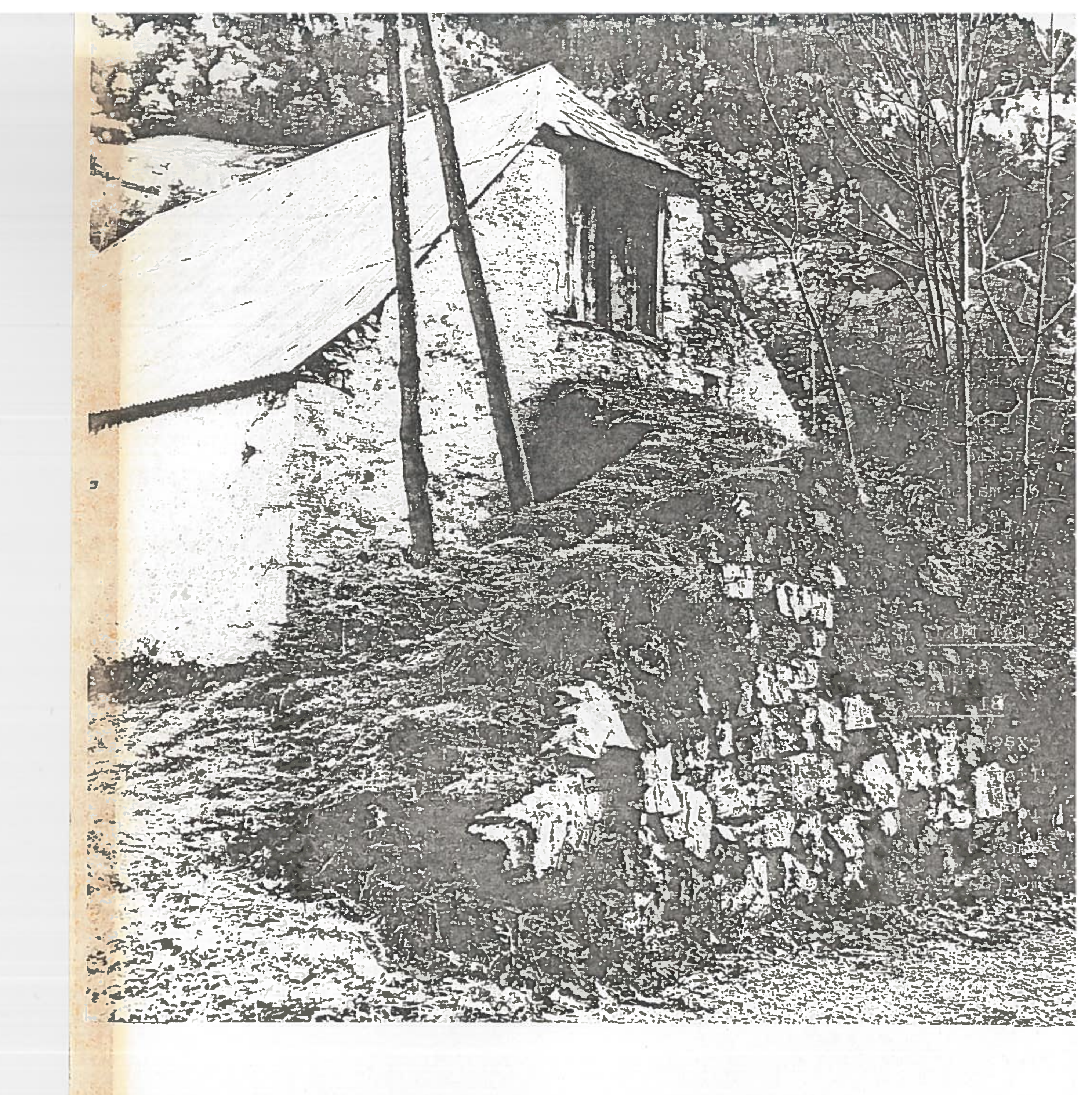
matique : on pourra compléter notamment avec ALG 1, c. 74 'gousse d'ail' (se dit aussi loc.), ALG 1, c. 128 en bien des signifiants du verbe 'fendre' (mais ils sont parfois malaisés à distinguer des dér. de SKALJA), ALG 1, c. 144 'écorce' (compléments), etc.

ASSIS n.m. [édj asis / açis] est le fr. hachis; les var. en -s- sont probablement dues à une ultra-correction, car on veille loc. à la préservation de / s / ~ / ç / dont les réalisations, resp. [s], [ç] sont faciles à confondre : le colporteur Shapai devait ce surnom, devenu nom de maison, au fait qu'il chuintait (Shapai = sa pai 'son père'). La conservation du -s de hachis ne traduit pas obligatoirement un emprunt ancien : un contre-épel des recettes culinaires est toujours possible.

BLAT MORO n.m. [éb blamòrŏ], BLAT MARIN n.m. [éb bla$_m$marin] ont déjà été étudiés dans le 1er chap. pour leurs implications historiques.

Blat mòro se manifeste par son -o comme emprunt à l'esp., au cat. plus exactement dit Carrascal Sánchez (Penetración, p. 108). Il appartient à la liste des noms gasc. du maïs où la motivation est 'l'origine étrangère' : le blé "maure" est symétrique des blés 'd'Inde', 'd'Espagne', 'de Turquie' que note ALG 2, c. 281.- Blat marin apparaît dans l'ALG au seul point 790 NC (Saleich); Séguy y voit encore une motivation par le caractère exotique de la plante. Cette explication -convaincante, faut-il le préciser- s'appuie sur marin 'exotique' dans pòrc marin 'cochon d'Inde' (cf. Palay s.v.; Séguy, Fr. parlé à Toulouse, p. 66). Blat marin et blat mòro sont de ce fait équivalents du point de vue de l'étymologie sémantique, et la haute vallée du Ger ignore la motivation gasc. par la 'grosseur des grains' : car il n'y a en Gasc., exception faite de quelques emprunts au lgd. (milh, (gar)nable), que deux motivations aux désignations du maïs : la provenance exotique et les gros grains de la plante. A la seconde motivation appartiennent milh gròs, milhàs et sans doute milhòc (où -òc est curieusement augmentatif; cf. pour cette valeur GIPP 3, p. 350 et Séguy, Noms pop. Plantes, p. 361).

Or pour un indigène de Coulédoux, blat marin rejoint plutôt la liste des désignations motivées par la grosse taille des grains. Marin 'exotique' y est à peu près inconnu, je crois, alors que marin 'énorme' s'impose à la compréhension grâce à trip marin (Saleich : trip marinèr) 'le plus gros des saucissons', celui que l'on enveloppe dans le boyau culier du cochon. Dans trip marin pas plus que dans les marin (Bigorre, Comminges), marit (Couserans; est-ce un marin dénasalisé, avec substitution du -t au -n, comme il se produit en d'autres cas ?) qui désignent le caecum (cf. ALG 4, c. 1188),



5. Bocalèr, bocalh 'ouverture du fenil'.

on ne saurait voir une allusion à l'exotisme; Fossat, Formation, pp. 249-250 voit dans ces signifiants des successeurs du prénom MARIA. Mais il paraît difficile de séparer blat marin, trip marin etc. de marina relevé par Palay en Aspe et Ossau 'jeune brebis engraissée pour la boucherie' (ce mot est bien distinct de òlha marina 'mérinos' signalé par L. Paret, Ländliches Leben, p. 33, qui renvoie à d'autres préoccupations)... Bref, il semble bien qu'existe une constellation de marin tournant autour de l'idée de grande taille. La toponymie pyr. confirmera, peut-être, cette hypothèse.

Il peut d'ailleurs s'agir d'un enchaînement associatif en circuit fermé entre les deux signifiés 'énorme' et 'exotique' : la magnification du pays lointain est une constante de bien des récits de voyage.

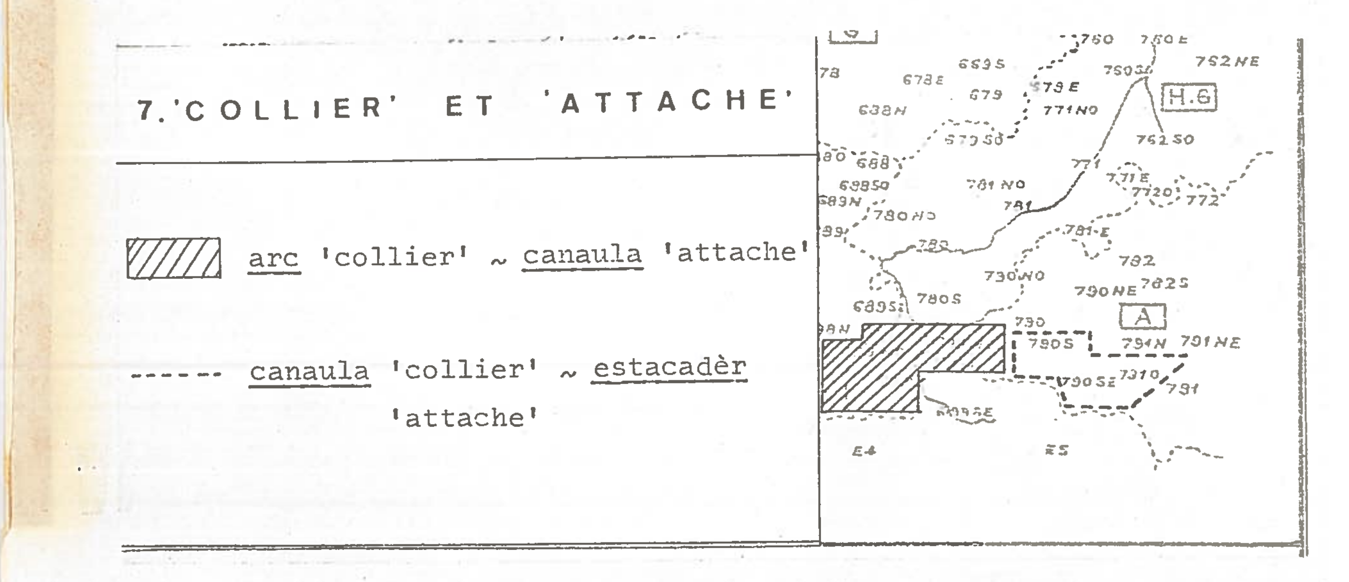
BOCALER n.m. [éb bukalẹ], BOCALH n.m. [éb bukal] : simple variation dans le suffixe dont on affecte BUCCA pour désigner l'ouverture unique du fenil (ill. 5). Cf. ALG 3, c. 691; ALG 2, c. 347 dessin; ALG 4, c. 1116 montre dans les Pyr. centrales trois types en fait dér. de BUCCA : bocalh (O des Htes-Pyr., Aran), bocalèr (haut Comminges occid.) et bocalhèr qui tient tout le Couserans (pour un commentaire de cette forme, cf. Schönthaler, Bethmale, p. 81). Si le type bocalèr apparaît donc comme normal au Ger, le bocalh de Coulédoux offre certainement le témoignage d'un état de langue plus ancien que l'actuel bocalhèr.

BORRA n.f. [éra bọ̀ro] 'talus'. Carrascal Sánchez donne aranais [bọ̀ras] 'lisières' (d'un champ, ALG 3, c. 896) comme emprunté au cat. vora (< ORA avec prothèse initiale, Penetración pp. 79 sq.). Mais ALG 2, c. 223 atteste bòr, même sens, dans le Gers, tandis que ALG 4, c. 1469 voit au Val d'Aran la réapparition de bòra 'lisière d'étoffe, ourlet' : l'emprunt au cat. est possible pour l'aranais, plus difficile pour le Gers et notre bòrra, où il est plus vraisemblable de voir germ. BORD au fém., avec alternance bien connue en gasc. de -rd- / -rr- (cf. Séguy, Noms pop. Plantes, pp. 140-141, 197).

BRAUETA n.f. [éra brawẹ́to] 'génisse', de brau 'boeuf' (BRAVE) + suff. dim.; sur cette base et ses dér., cf. Fossat, Formation, p. 81.

CANAULA n.f. [éra kanaụlo] 'collier à sonnaille' (Coulédoux) ± 'attache des bovins à l'étable' (Ger), les deux référents étant fort dissemblables (ill. 6). La répartition des sens de canaula (*CANNABULA, Rohlfs, Gasc., p. 91) est parfaitement illustrative du contraste Comminges-Couserans, cf. ill. 7 (d'après ALG 4, c. 1169); la confusion 'collier à sonnaille' - 'moule à fromage', déjà signalée s.v. arc, est attestée aussi pour canaula, cf.

6. Collier à sonnaille (à g.); attaches (à d.).



Schmitt, Terminologie pp. 35 ssq., p. 128; Rohlfs, Gasc., p. 91; et surtout ALG 3, c. 754 'faiscelle'.

CAPUS n.m. [ék kapus] 'billot'. ALG 1, c. 138 atteste [tsapus], [tyapus] et [çapus] comme désignation du billot, mais tout à fait en dehors des Pyr. centrales : le terme occupe une aire assez vaste, quoique discontinue, de 647 à 549, au fil de la Garonne : pays de gasconité mêlée. Palay atteste capuish 'cime, sommet, bout'; comp. avec capsau 'bout tombé d'un arbre, d'une poutre' (Palay); caporra 'têtu' et 'rotule', capùs 'qqch. ou qqn. de court et gros' (loc.) : capùs 'billot' apparaît ainsi comme dér. de CAPUT, avec suff. -us < -UCEUS, auj. archaïque et péjoratif, mais qu'on peut supposer de ce fait avoir fonctionné comme augmentatif (cf. Rohlfs, Beiträge, p. 168).

CASAU n.m. [ék kazaû] 'potager' < CASALE.

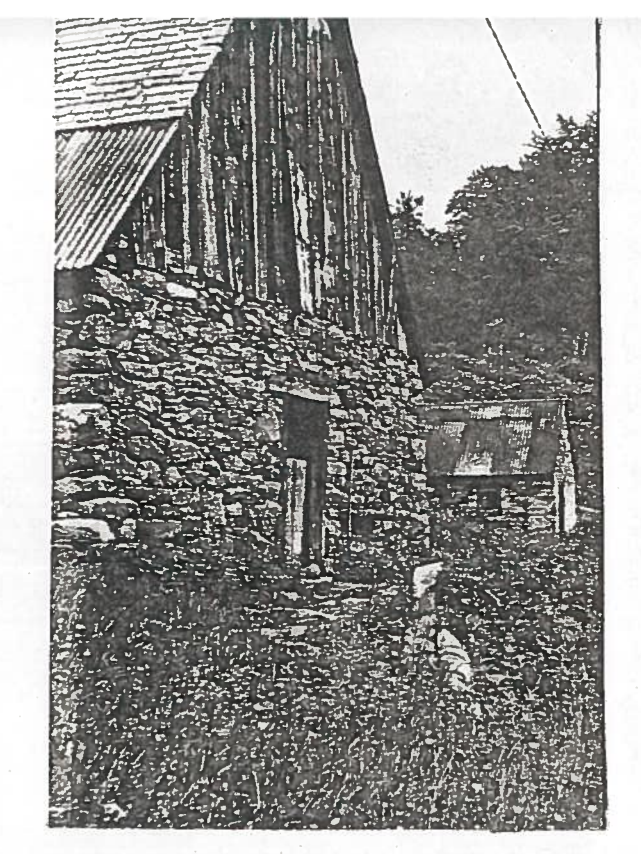
CLEDA n.f. [éra klédo] < gaul. *CLETA. Dans l'Aspétois, cleda signifie généralement 'portillon en claie', et la motivation par la claie a certainement joué pour la désignation des fenils (cf. ALG 2, c. 347, dessins concernant 780 NO et 699 NO); mais loc. le fenil ne comporte aucune aération de ce genre (ill. 8): la chose, vraisemblablement, s'est modifiée sans perdre son nom.

Le contraste cleda ≠ troat est bien illustratif de la différence dialectale entre Comminges et Couserans : l'ALG 2, c. 347 montre troat dans tout le haut Comminges (moins Aran et Luchon), et cleda dans tout le haut Couserans.

CLUS n.m. [ék klus] 'coin du feu' paraît pas signalé à ce jour en gasc. Représente probablement lat. CLUSU 'endroit fermé' : Palay signale en vallée d'Aure clus 'cachette; abri à l'intérieur d'un bâtiment'. Il y aurait ainsi parallélisme sémantique originel entre cornèr et clus.

COCA [kòko]. ALG 3, c. 579 donne quantité de déformations enfantines de AVUNCULUS, mais rien de strictement identique. Coca est en train de disparaître du lexique de Ger-de-Boutx; il n'est plus guère employé que par des vieillards, parlant de leurs aînés depuis longtemps disparus, et n'a plus aucun référent vivant. Coca s'employait comme vocatif (seul ou suivi d'un prénom) et, dans les autres fonctions, comme préfixe du prénom.

Avant la guerre de 1914, l'institutrice (indigène) apprenait aux enfants



A



B

8. Façades de fenils : A en planches, souvenir peut-être de la claie (Ger-de-Boutx : Col de la Clin). B mur bâti (Coulédoux : Coret deth Hòu).

à saluer les adultes mâles d'un "Bonjour, Couque!" ou d'un "Bonjour, Pepin!" suivant que l'allocutaire était indigène du Ger ou de Couledoux; la facétie enfantine déformait ces termes d'adresse, parfois, en Pépin et Clouque (cloca 'mère poule').

COJERA n.f. [éra kåjęro] et COLERA n.f. [éra kålęro] , comp. ALG 2, c. 340. Pour colèra, Palay note s.v. colèr '(Lav.) petit vase en bois pour l'écoulement du caillé' (pour l'utilisation anatomique de colèra 'réservoir gastrique des ruminants', cf. Fossat, Formation, p. 157 : nous serions tenté d'y voir une métaphore motivée par le récipient). La colèra loc. 'coffin' est un récipient oblong, en bois autrefois, en métal aujourd'hui, où repose dans un fond d'eau la pierre à aiguiser la faux. Un dér. de COLARE est vrais.

Cojèra est d'origine plus ambiguë. Bethmale a cojèr, et Schönthaler discute quelques étymons envisageables, p. 91, sans parvenir à une conclusion bien nette. En dehors de son *COT(I)ARIU, qui fait difficulté, on pourrait songer à gaul. BASCAUDA (REW 669), ou -DIA, dans lesquels on a parfois vu le prototype de gasc. coi, coja 'panier, coffin, corbeille : mais ALG 3, c. 771 donne au point ariégeois 790 SE cauja. Encore qu'une monophtongaison de au- ait pu se produire dans le dérivé, il paraît possible également de songer à la base coja 'citrouille' (CODIA), la coloquinte ayant assez constamment servi de récipient : cf. Palay s.v. cojet, Schmolke, Transportgeräte, p. 20, etc. CAVEA, qui serait séduisant, donne loc. [gabyo] .

CORNER n.m. [ék kårnę] 'coin du feu' (CORNU + ARIU); pour l'aréologie, cf. ALG 4, c. 1292.

CUGURON n.m. [ék kugurån] 'tas de foin'; P. Bec, Désignations du "Tas", pp. 25-26, donne pour origine de désignations de ce type KUK, var. du radical oronymique KUKK. Cuguron signifie aussi à Couledoux 'une petite quantité', ex. un cuguron d'aigua 'quelques gouttes d'eau'; et 'cupule de gland'.

DAURIR v. [daåri] et DIBERDE v. [dibęrde / du-] 'ouvrir'. Daurir tient tout le haut Comminges (ALG 3, c. 594 et c. 686 surtout) et est phonétiquement explicable à partir de DE + OPERIRE (le aå- est le résultat normal de o + u, ce dernier résultant de la vocalisation du b < -p-). Diberde est peut-être une réfection de l'inf. sur un part. passé; pour l'extension, très limitée, de cette forme, cf. GIPP 1, p. 178, p. 306; 2, p. 14, pp. 411-412, et surtout ALG ibid. et 5, c. 1794-1796 et 1821-1824, notamment 1822; seuls deux points couserannais ont ces inf. dans toute la Gasc.

ESTACADER n.m. [édj estakadę] 'attache' des bovins à l'étable; cf. s.v. canaula, et ALG 3, c. 770. Estacadèr est un dér. en -adèr (-ATORIU) de estacar 'attacher' (germ. STAKKA).

ESTERA n.f. [éra stęro] 'bûche', cf. s.v. Ascla; estèra < *ASTELLA (REW 740). En fait le contraste signalé entre ascla (Ger) et estèra (Coulédoux) doit être nuancé de la façon suiv., d'après les inf. de Coulédoux seul : alors qu'au Ger on emploie ascla pour les bûches de toute taille, et escleta pour le menu bois, Coulédoux offre trois lexèmes : estèra 'bûche' en général et 'bûche de grande taille', ascla 'petite bûche' et escleta 'menu bois' : "il y a quelque chose de plus chez nous" (commentaire inf.).

GAHON n.m. [ég gahũn] et GARROLH n.m. [ég garũl] malgré leurs ressemblances de surface, ont des origines différentes, resp. *GAFA 'crochet', REW 3633, et francique *GARD 'pointe', REW 3683 (pour l'alternance -rd-/-rr-, cf. s.v. bòrra), avec des suff. dimin. différents : -on (-ONE) et -olh (-UCULU). Pour le second terme, qui rappelle avec un suff. différent esp. gorrón, arag. currón 'pivot', on pourrait penser aussi à GARR- > gasc. garron 'jarret' : pour les évolutions sémantiques 'jarret' > 'coude', qui offrent un rapport vraisemblable avec le sens de 'gond' qui nous occupe, cf. Fossat, Formation, p. 352.

GAUDINAS n.f.pl. [éréi gaũdinés] , emprunté sans doute au fr. gaude, germ. *WALDA (cf. DELF pour l'histoire tourmentée de ce mot); gaudinas est bien intégré dans le folklore langagier loc. : outre la démarcation géographique et épiscopale par les gaudinas (cf. chap. 6), le mot apparaît dans une formule enfantine de guérison magique des brûlures, p. ex.: Eth dròlle dera codina S'es escaudat ena gaudina : Buha-li e alenda-li, En nau dias eth dròlle serà güarit 'L'enfant de la cuisine S'est échaudé dans la pâte à gaudines : souffles-y et anhèles-y, Dans neuf jours l'enfant sera guéri.'

L'ALG 3, c. 742 'bouillie de maïs' (avec compléments 4, c. 1306) montre pour gaudinas une aréologie strictement limitée au haut Comminges, ce qui est curieux pour un emprunt : on en vient à se demander si ce mot, dont nous répétons qu'il servit à la démarcation des deux évêchés de Comminges et de Couserans, n'a pas été interprété par les populations comme ayant un rapport avec saint Gaudens (ou avec la ville qui porte son nom).

HARIAT n.m. [étç aryatç] ; HARIAT DE TRUFAS n.m. [étç aryad dé trufés]. Hariat 'bouillie' est dér. de haría 'farine' (le fr. régional ignore d'ailleurs volontiers bouillie, auquel il préfère farinettes (cf. Séguy, Fr. parlé à Toulouse, p. 76), mais pour des bouillies sucrées de préférence). Pour trufa 'pomme de terre', emprunt au fr., cf. explications chez Séguy, Noms pop. plantes, p. 255.

Sur l'importance énorme de la bouillie dans l'alimentation traditionnelle des Pyr. centrales, et par conséquent sur "la prépondérance des plantes à bouillie", cf. M. Chevalier, Pyr. ariégeoises, pp. 216 ssq.

On trouvera au début du chap. 6 une recette résumée du hariat (et des gaudinas); le hariat de trufas (et la trufada) : purée faite avec des mos 'pomme de terre égermée' (le mos est la trufa sur laquelle on a prélevé les talhucs 'germes); on fait frire à la poële avec du lait. On peut ajouter du jambon ou du saucisson. Le mets se réchauffe sans perdre sa saveur, et on le prépare généralement en quantité.

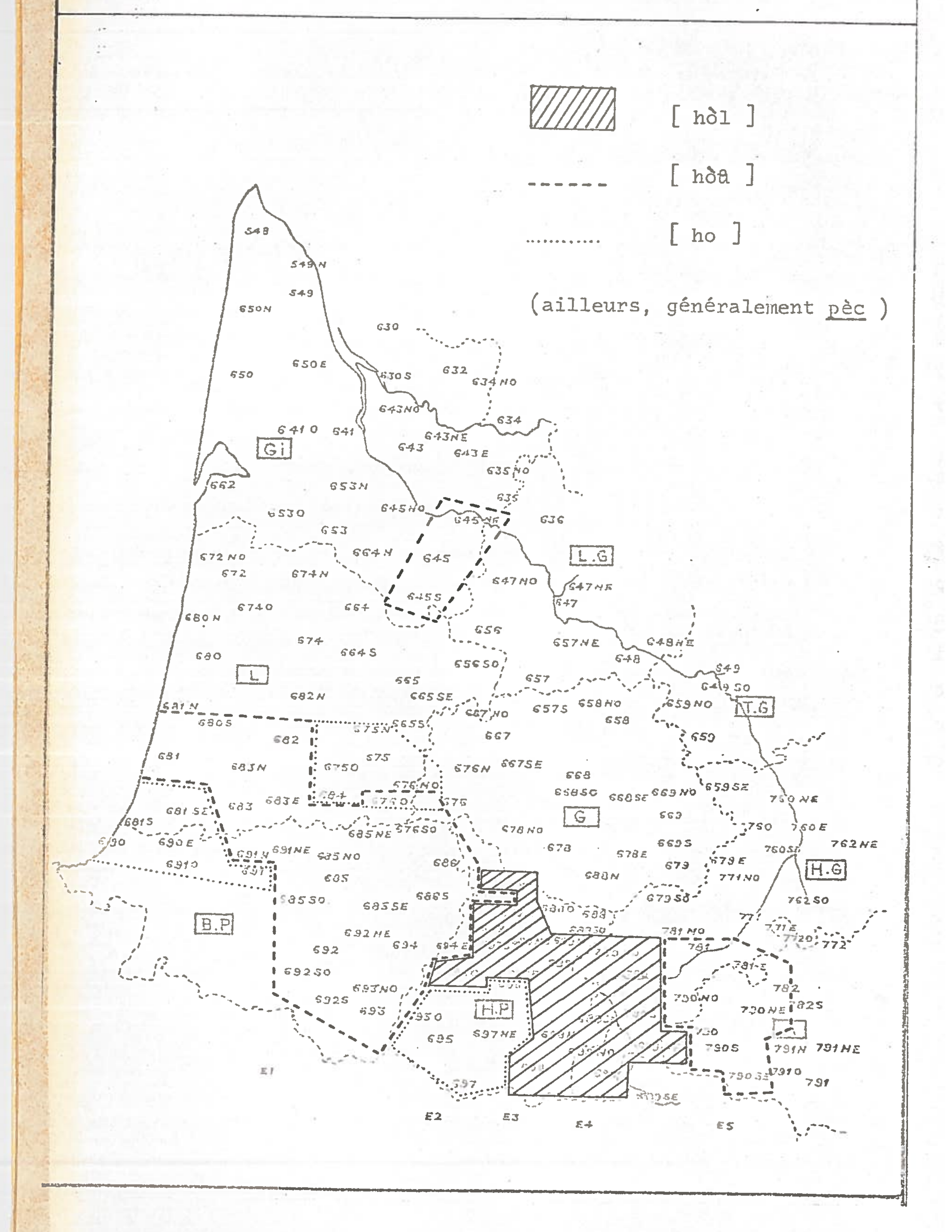
HOC n.m. [étç ŭk] et HOEC n.m. [étç wék] 'feu' : deux produits différents de FOCU, la diphtongaison du second étant généralement expliquée par l'influence labialisante du h- (Rohlfs, Gasc., p. 121), qui apparemment n'a pas joué pour le premier.

Hoec ≠ hoc est solidement attesté comme trait démarcatif loc. On cite ainsi le cas d'un indigène de Ger-de-Boutx, pourtant bien au fait du parler de Coulédoux, à qui un ouvrier "ariégeois" demandait du feu pour allumer une cigarette : Balha-m hoc!, et qui rapporta un seau d'eau, prétendant ne pas comprendre hoc...

HOL adj.m. [hòl] et HOU adj.m. [hòŭ] (hòls ≠ hòus, m.pl.; hòla, -s f.) < FOLLIS selon Rohlfs, Gasc., p. 120; GIPP 2, pp. 309, 317, a vu la difficulté que présente alors -ll-, et donne hòu pour un emprunt au fr. fol.

Loc., ce qui ne préjuge pas des autres aires concernées, cf. ill. 9, il faut considérer hòl comme une réfection analogique sur le fém., évidemment, mais surtout comme une réfection récente. En effet, les mots qui n'étaient pas susceptibles de cette réfection analogique, comme les successeurs de *SCURIOLUS, offrent le contraste loc. [èskirò] ≠ [èskiròŭ]; en outre, le nom de lieu loc. Coret deth Hòu, litt. 'petit col du fou', est réalisé [kŭréd détç ò] au Ger, mais [kŭréd détç òŭ] à Coulédoux. Par parenthèse, comme il est fort peu vraisemblable qu'une différenciation soit intervenue entre Coulédoux et le Ger depuis les récentes origines de la communauté de vallée, on peut penser que l'évolution -òu > -ò avait déjà atteint le haut Comminges au début du XVIIe s.

9. 'FOU' d'ap. ALG 3, c. 1077



HÒNT n.f. [éra hònt] et HONT n.f. [éra hũnt] : deux représentants diversement évolués de FONTE; le premier, d'après ALG 3, c. 929, ne survit que dans le plus haut Comminges, Aran compris, tandis que le second est connu de tout le gasc. oriental. Pour la tendance à la fermeture de ò gasc. devant nasale, cf. Rohlfs, Gasc., p. 120. (le fait est commun en oc.).

Hònt / hont est loc. très extensif, désignant aussi bien la 'source' que le 'lavoir' et le 'bassin'; güelh (OCULU) se conserve pourtant comme désignation de la source -plutôt d'ailleurs de l'affleurement d'eau-, mais uniquement dans la toponymie des zones d'altitude, et plutôt sur le versant de Boutx que sur celui du Ger : toutes les sources de la haute vallée du Ger proprement dite sont des hònt/hont, jamais des güelhs.

HORROLHA n.f. [éra hūrũlo] 'pelle à feu', pour un ancien *herrolha < *FERRUCULA, la modific. de la voyelle initiale pouvant s'expliquer de diverses manières (arrondissement dû au h-, alignement sur la voyelle tonique, hybridation par horar, horrar 'fourgonner', etc.). Pour l'aréologie, cf. s.v. ardòt.

JÒ pron. pers. 1e pers. [jò] et JO id. [jũ] 'moi, je'. Sur les successeurs oc. de EGO, cf. GIPP 3, pp. 48 sq., jò représentant peut-être une forme figée dans un état plus archaïque que jo.[1] La forme jò est celle de la Batlongue, aussi on prétend volontiers avoir dit autrefois jò à Couledoux, mais ne plus le dire du tout : on entend pourtant à peu près constamment [jò] chez les inf. de Couledoux et y résidant.

JOAN n.pr. [jwan] et JOANH n.pr. [jwan] (JOHANNE). Il est curieux que ce prénom constitue le seul ex. perçu par les inf. de l'isoglosse -n/-nh, pourtant illustrée loc. par d'abondants ex. (cf. P. Bec, Interférences, chap. 3, pour l'étude détaillée du phénomène) : c'est peut-être un phénomène à porter au compte de l'attention que l'on accorde loc. aux prénoms (cf. chap. 5), encore que la parfaite audibilité de -n ± -nh dans les emplois vocatifs de Joan(h) ait certainement joué.

On disait naguère au Ger, pour railler la prononciation des habitants de Couledoux : Joan d'ariuan; maridat angoan, deux locutions prov. mises bout à bout (Joan d'ariuan, litt. 'Jean de l'an dernier' et Joan maridat angoan, litt. 'Jean marié de l'année' = 'blanc-bec'), en prononçant [jwan d ariwan maridadj angwan], où l'accumulation des -nh finals est assez spectaculaire.

1. Anomal en oc., jò serait-il ici un catalanisme ?

JOEN adj.m. [jwén] et JOES adj.m. [jwés] : ce contraste est parfaitement illustratif des variétés dial. du gasc.: ALG 3, c. 568 montre joen à peu près pan-gasc. (sauf quelques gallicismes en Gironde), mais joes solidement enraciné dans tout le Couserans.

Pour joen, cf. GIPP 2, p. 117; Rohlfs, Gasc., p. 123, le donne issu de *JUINE pour JUVENE; joes est encore moins clair : Schönthaler, Bethmale, p. 28, note que "der Form [jwés] 'jeune' scheint nicht ein *JOVENIS zu Grunde zu liegen", tandis que Rohlfs, Gasc., p. 175, adjoint joes à la liste des survivances gasc. du cas sujet.

JONGA n.f. [éra jũngo] 'génisse' : GIPP 1, pp. 279 ssq., notamment p. 281, discute ce mot pour lequel il propose un étymon *JUNICA. Carrascal Sánchez, Penetración, pp. 99 sq., revendique avec patriotisme jonga au nom de l'influence cat. sur le gasc.: ce qui serait envisageable si ce signifiant était limité au seul Couserans; mais la c. 395 de l'ALG 2 sur laquelle il s'appuie montre une étonnante aire girondine de junga, qui rend l'influence cat. extrêmement problématique.

LEITON n.m. [él lèitũn] 'petit lait' (LACTE + suff. dimin. -on).

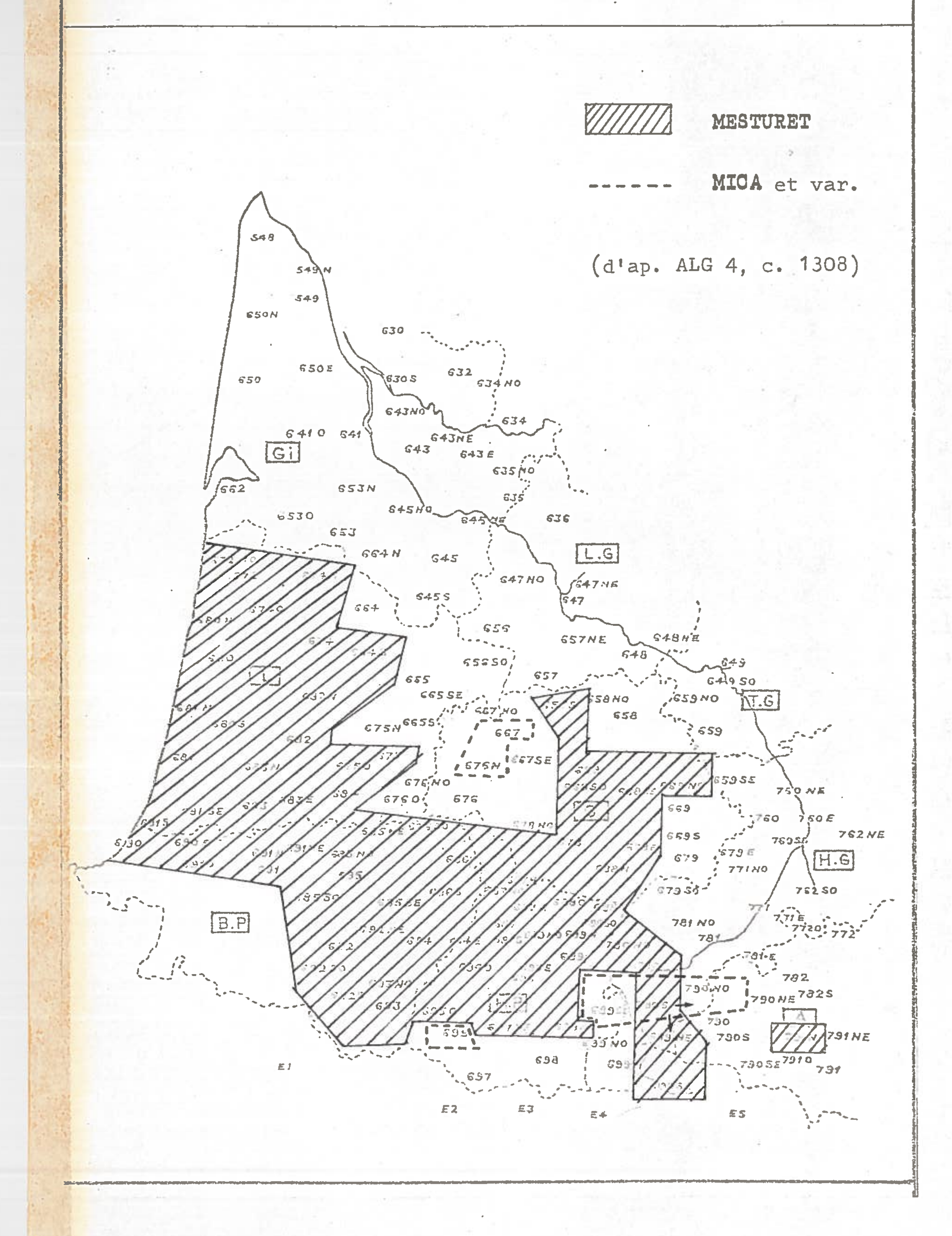
MAMA [mama] et MAMAI [mamai] 'maman' (vocatif); PAPA [papa] et PAPAI [papai] 'papa' (vocatif) sont des traits archaïques qui naguère démarquaient le Ger et Couledoux; auj. uniformisé sur les formes du Ger.

MEDALHON n.m. [ém médalũn] 'tas de foin'. La base META ne fait aucun doute, d'autant que la meule de foin est loc. la meda. Cf. P. Bec, Désignations du "Tas", pp. 34-35.

MEMI [mìmi / mémi] , 'tante' en fonction honorifique, soit vocatif (peut être alors employé seul), soit, dans les autres cas, préfixant le prénom. Memí est à Couledoux le correspondant fém. de Pin; fait curieux, dans l'usage de Ger-de-Boutx, on conserve Pin et Memí aux indigènes de Couledoux, même s'ils sont installés au Ger; et réciproquement Coca (arch.) et Tatà pour les indigènes du Ger installés à Couledoux.

MESTURET n.m. [ém mésturètç / mus-] et MIQUIAS n.f.pl. [érài mikyos] 'galette de maïs'. Mesturèt, ver. à initiale labialisée musturèt est un dér. de MIXTURA (mais -èt n'est pas ici dimin.), et c'est la forme la plus répandue en Gasc. pour désigner le 'pain de maïs' (cf. ill. 10). Mica et dér. est aussi connu en ce sens, quoique d'extension moindre; on voit mal

10. 'GALETTE DE MAIS'



cependant comment *MICAS peut aboutir à la forme de Coulédoux, *miquias*; le traitement n'est pourtant pas totalement inconnu, ainsi ALG 3, c. 745 donne *mica* 'miche' généralement, mais [mityœ] dans les Landes. La galette de maïs, lorsqu'on en cuisait loc., étant l'une des friandises appréciées des enfants, on ne négligera pas pour *miquias* la possibilité d'une palatalisation d'origine hypocoristique, comme il s'en produit souvent dans le langage des nourrices.

MORO n.m. [ém mòrə] et *MORISCO* n.m. [ém məriskə] 'sarrasin' : la couple illustre assez bien le contraste Comminges ≠ Couserans, cf. ill. 11. Les deux formes sont vraisemblablement empruntées à l'esp., encore qu'elles aient pénétré en Gasc. par des voies d'accès différentes. Pour l'explication des formes, cf. Rohlfs, *Beiträge*, p. 126 (MAURISCUS, mais ne tient pas compte du fait d'emprunt), Schönthaler, *Bethmale*, p. 31 (MAURU, mais son MAUR-ONE est inutile : le [mərə] qu'il note offre une erreur d'accentuation), et surtout Séguy, *Noms pop. Plantes*, p. 104 pour la répartition des formes, p. 246 pour les explications.

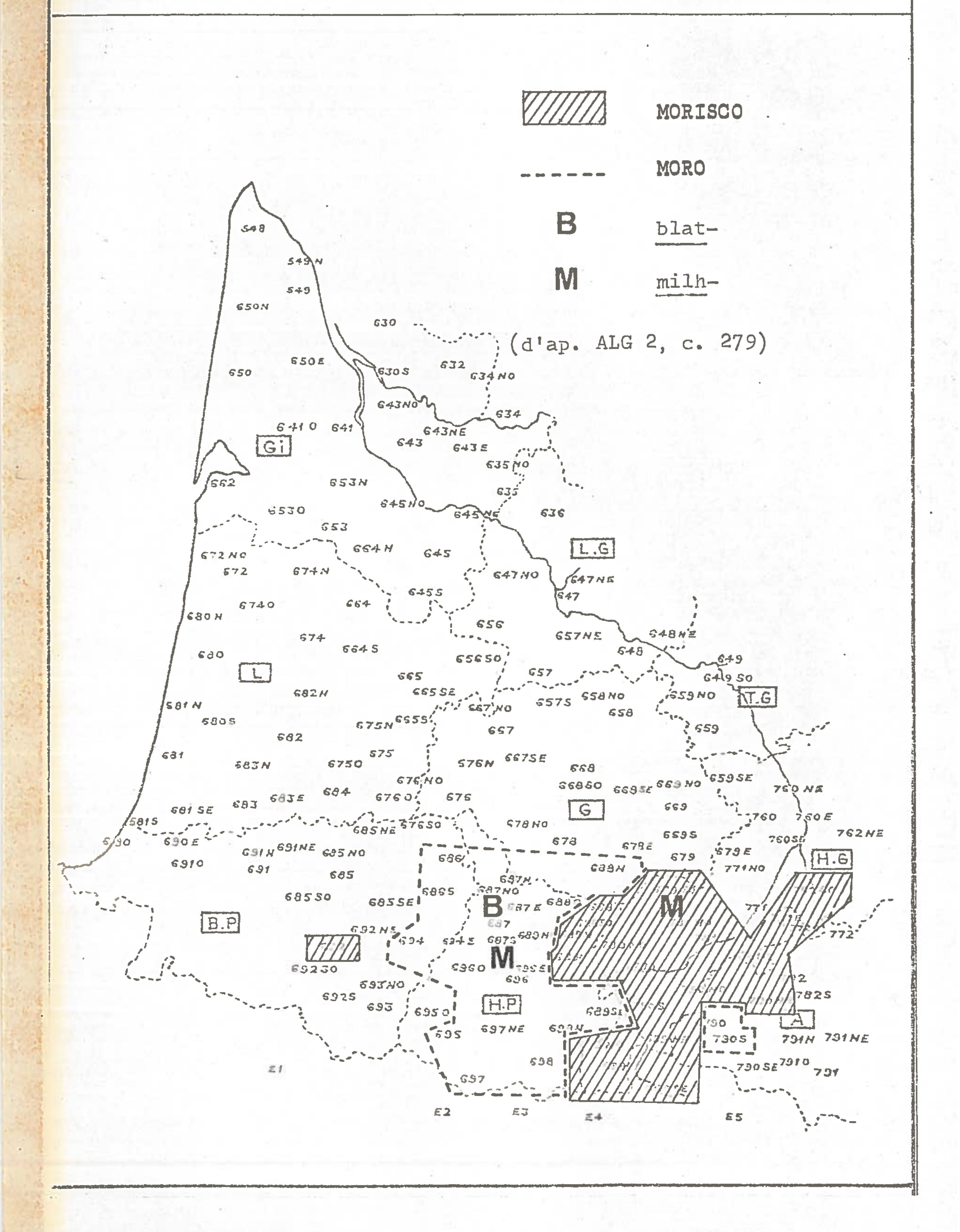
Le contraste loc. *mòro* ≠ *morisco* tend actuellement à disparaître; *mòro* fait déjà figure d'archaïsme, et toute la haute vallée du Ger emploie de plus en plus le seul *morisco*.

ORT n.m. [édj òrt] 'potager' (HORTU) fait aujourd'hui à Coulédoux figure d'archaïsme, la forme *casau* étant généralisée; on se souvient pourtant que les anciens disaient ainsi, et on prétend que *òrt* s'est conservé au Soulégna jusqu'à la disparition des habitants. *Ort* est la forme normale dans la haute-Ballongue; l'ALG 2, c. 479, ne montre sa conservation que dans le réduit bethmalais, d'ailleurs en polymorphisme avec le pan-gasc. *casau*.

PIN [pin] , forme pleine *PEPIN* [pépin] 'oncle' (terme honorifique), correspondant à Coulédoux de *Coca*, et manifestant les mêmes signes de sénescence que ce dernier, alors que les homologues fém. (*Tatà*, *Memí*) se conservent mieux. *Pin* et *Pepin* ne sont pas des var. libres : on employait *Pin* devant prénom (vocatif ou non), *Pepin* en forme absolue (je n'en connais que des emplois vocatifs).

Pour l'aréologie, cf. ill. 12, d'après ALG 3, c. 572 'grand-père', c. 576 'parrain' et c. 579 'oncle' (ces trois référents étant souvent identiques, cf. chap. 5 pour la confusion 'parrain'-'grand-père').

11. 'SARRASIN'



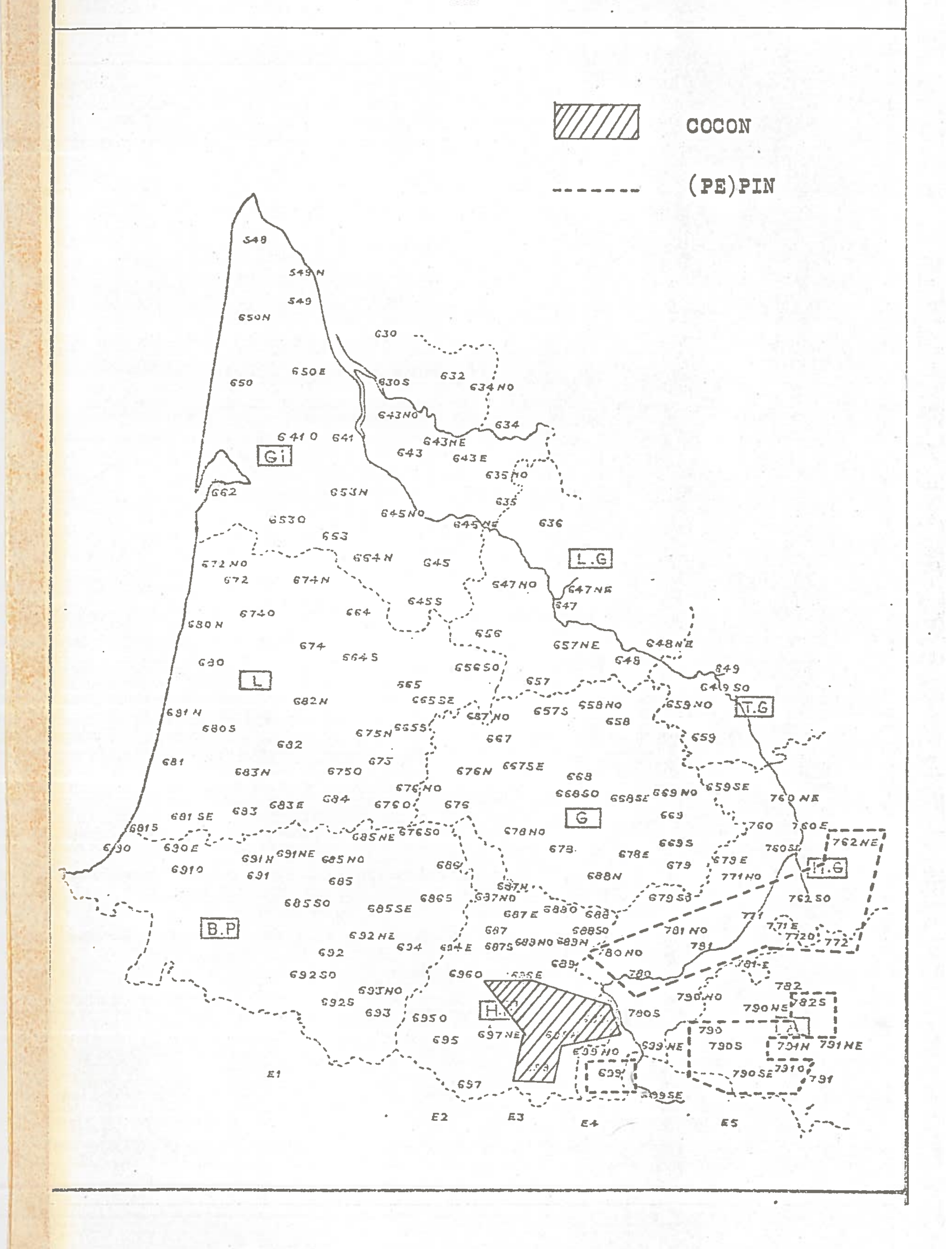
PICA-SOC n.m. [ép pikasǫ̜k] 'billot', de picar 'tailler à la hache' et soc 'souche; billot' (resp. *PIKKARE, REW 6495, et gaul.*TSUKKA, DELF; ou, selon Fossat, Formation, p. 68, pré-indo-européen *TSOKK et "base intensive pré-indo-européenne" *PIKK- (bibliographie ibid.). Si l'on admet *PIKKARE, on constate que loc. picar exprime un archi-signifié 'tailler à la hache + frapper, marteler' : cf. à côté de pica, picaire 'hache; bûcheron', picar era dalha = horgar 'marteler la faux' (mais le fr. régional connaît piquer 'mordre'...). Pour l'aréologie de pica-soc, cf. ALG 1, c. 138 (Aure et Bigorre orientale).

PIOC n.m. [ép pyǫ̀k] 'crochet à foin', cf. commentaire s.v. Arrigadèr. M'expliquant la fabrication du piòc -toujours en buis, loc.-, un inf. me précise : "Ce qui est difficile pour faire un piòc, c'est de trouver le... le piòc, justement", en montrant alors le bec de l'instrument. Et effectivement, piòc est bien connu en gasc. comme désignation d'objets pointus, cf. Heyns, Wohnkultur, p. 147 piòca 'grüne Kiefernadel' (à Bosost), p. 149 piòc 'geschweifter eiserner Dorn' du joug (à Fos), et Palay 'dard, dent de fourche, cheville de fer pointue, fourchon'. De là un certain nombre de zoonymes : Palay, s.v., 'tique', mais aussi 'engoulevent'; ALG 1, c. 22 'chouette' (qui paraît distinct de chòt, même sens) : ces métaphores seraient de nature à justifier le rapprochement suggéré par Schmitt, Terminologie, p. 7, entre gahùs 'hibou' et gahós 'gond', mais par une autre voie que celle qu'il entend.

PUDE n.f. [éra pụdé] et PIEUDE n.f. [éra pyéụdé] 'puce'. procèdent du même étymon PULICE. Pour c+e › -d-, normal loc., cf. Rohlfs, Gasc., p. 141 et Séguy, Essai, p. 170; pour le contraste des formes en -e ≠ gasc. commun pus (ALG 1, c. 60), cf. Rohlfs, Gasc., p. 163 (traitement des mots en -LICE dans le gasc. oriental). Le seul problème est plutôt d'ordre morphologique, puisque loc. -e masc. ≠ -a fém. alors que pude/pieude est fém.; on peut supposer que l'on parle de puces surtout au plur., où la réalisation [-és] peut alors passer pour celle de -as (cf. sur ce problème GIPP 1 pp. 272-273).

PULICE › anc. oc. piuze, loc. -de. A partir de là s'explique pieude : iu et iéu coexistent en gasc., de façon parfois capricieuse : ALG 1, c. 121, c. 122, 3, c. 798 et c. 1002 montrent ainsi [akịụ] et [akyẹụ]; ALG 1, c. 89, montre [dụrịụ] et [dụryẹụ]; ALG 3, c. 637 offre [hịụ] et [hyẹụ]; ALG 3, c. 1061, a [dịụ] et [dyẹụ], etc., sans que se dessinent pourtant de claires zones de conservation (iu) et d'innovation (iéu). Pour l'évolution iu › iéu, cf. GIPP 1, pp. 371 ssq.; l'évolution ui › uéi, assez parallèle pour fournir une explication analogique, est étudiée par P. Bec, Inter-

12. 'ONCLE'



férences, chap. 8).

Mais si Coulédoux est effectivement dans la zone ou iu > assez volontiers à iéu, tel n'est pas le cas du Ger qui conserve iu, lequel n'apparaît pas dans pude. Le même prototype anc. oc. piude suffit encore ici : / i / entouré de labiales a pu être réalisé [u] à date anc. ([u] étant alors simple var. combinatoire de / i /); la dipht. *uu ainsi produite a pu monophtonguer sans encombre (cf. CULU > gasc. cuu ou cu). Pude n'apparaît dans ALG 1, c. 60, qu'au point 699 NE (Melles), dont le Ger est limitrophe : il s'agit donc vraisemblablement d'une surévolution à caractère très endémique. Pieude /-ze apparaît au contraire dans tout le Couserans.

SER n.m. [ét sèr / -r̄] 'petit lait' < SERU. Le mot n'est en usage qu'à Coulédoux, qui d'ailleurs le répudie, prétendant qu'il ne s'emploie plus qu'au Soulégna et à Portet; ou encore qui fait intervenir une différence de dénotation : avec era lèt bona 'le lait entier', on fabriquait quelques fromages gras, à croûte jaune, qu'on utilisait lors des gros travaux agricoles; reste le leiton 'petit lait', base alimentaire des repas jadis, et dont on faisait des fromages maigres. Le résidu verdâtre du petit lait serait le sèr. Il apparaît toutefois que cette interprétation vient de l'embarras éprouvé par des inf. de Coulédoux devant une richesse lexicale qu'ils essaient de justifier à toute force : en fait, sèr et leiton sont synonymes, mais le premièr -forme couseranaise, cf. ALG 3, c. 753 - est abandonné par Coulédoux au profit du second.

Au Ger, je n'ai jamais entendu employer sèr, si ce n'est lorsqu'on cite l'incipit de la chanson ... A Portet era lèit bona, à Coledós eth sèr; le mot est alors fréquemment réalisé [çèr], soit qu'il s'agisse de l'aboutissement d'une tendance bien connue du gasc. (cf. Rohlfs, Gasc., p. 143 sq.), soit que le contexte favorise une contamination par ishèr 'purin'.

SURA n.f. [éra suro] 'talus' ne paraît pas signalé en gasc. La seule hypothèse étymologique dont je ferai état est sûrement fausse : il s'agirait de lat. CAESURA 'endroit où une chose est coupée', comp. sedar 'fêler', seda 'crevasse dans la peau' (Palay). L'évolution ed- primaire > ∅ est en effet normale loc., cf. polh ± gasc. commun pedolh (PEDUCULUS), moth ± gasc. commun medoth (MEDULLU), boish ± gasc. commun bedoi (VIDUBIUM), etc.

TATA n.f. [tatạ] 'tante', déformation enfantine de tanta, est en usage même dans le fr. loc. (contrairement à l'usage toul., cf. Séguy, Fr. parlé à Toulouse, p. 87).

TATO [tatọ̀] hypocoristique du préc., est propre à Coulédoux, où il semble à peu près disparu. Il existe aussi à Coulédoux un nom de maison Tatai où il est séduisant de voir une hypercorrection de Tatà en vertu de la proportion papà, mamà : papai, mamai :: tatà : tatai . Mais ALG 3, c. 579, atteste tatai 'oncle' en Couserans : il pourrait s'agir ainsi du corresp. masc. de tatò .

TROAT n.m. [ét trụ̂atç] 'fenil'. Commentaire s.v. cleda. A troat, Rohlfs, Gasc., pp. 71-72, donne pour étymon TRIBUNA + suff.; mais il revient plus loin à l'étymon traditionnel *THRONATU 'érigé comme un siège' (ibid., p. 115).

TROC n.m. [ét tròk] 'portillon de clôture', ill. 1; ALG 2, c. 232 et 233 atteste tròc en trois points des Htes-Pyr.

Schmitt, Terminologie, p. 18, suivie par Heyns, Wohnkultur, p. 98, voit dans tròc une var. de trauc 'trou'. L'hypothèse ne présente guère d'obstacle du point de vue du signifiant; mais le signifié fait difficulté : un trauc est une ouverture, un tròc une fermeture.

D'autres hypothèses peuvent être envisagées. C'est ainsi que REW 8799 donne *TORCA 'mur', possible à la rigueur; Du Cange, cité par Levy, a recueilli troca, trogue, qui fournit encore une piste à ne pas négliger : le mot signifie 'chaîne'. Enfin v. d. Brelie, Haus und Hof, p. 42, rappelle l'existence en vallée d'Aure et Bigorre de trau 'poutre', dont Levy mentionne la var. trauc; v. d. Brelie ajoute cette intéressante précision : "trau bezeichnet auch (in Campan) den auf dem Kamm der Längsmauer liegenden Balken, von dem aus sich die Sparren erheben". Ce successeur de TRABE pourrait bien être, affublé du -c postiche attesté dès l'ancien oc., l'ancêtre de tròc 'portillon de clôture'.

TRUFADA n.f. [éra trufạdo], dér. en -ada (-ATA) de trufa 'pomme de terre'. Cf. commentaires s.v. hariat (de trufas).

N.B. : dans les notices du lexique ci-dessus, les transcriptions phonétiques sont évidemment normalisées sur un état moyen de la prononciation. D'autre part, les faits r é g i o n a u x et non locaux (p. ex. -ORIU > [ẹ̀] loc., ≠ [ẹ́] ailleurs) ne sont pas signalés : GIPP, Rohlfs, Gasc., l'ALG offrant toute la documentation désirable.

3. COMMENTAIRES.

3.1. Répétons que cette liste des différences linguistiques entre Coulédoux et le Ger est, exclusivement, celle qu'utilisent les inf. lorsqu'ils discutent entre eux de dialectologie, sujet qui fait les frais de conversations fréquentes et passionnées. La liste est synthétique en ce qu'elle ne provient pas d'un inf. unique : elle est celle de l'ensemble, ou d'un ensemble d'indigènes; mais il est peut-être utile de préciser le degré de socialisation de chaque couple, c'est à dire à quel point est collectivement conscient le géo-contraste qu'elle reflète :

sont unanimes : 'attache des bovins', 'billot', 'bûche', 'coffin', 'coin du feu', 'collier à sonnailles', 'crochet à foin', 'fenil', 'feu', 'fou', 'génisse', 'je', 'Jean', 'Jeune', 'maïs', 'oncle', 'ouverture du fenil', 'pelle à feu', 'portillon de clôture', 'puce', 'source', 'tante' (honor.), et 'tas de foin'.

sont rares à des degrés divers 'hachis' et 'purée de pomme de terre', ex. auxquels seules songent en général les femmes; 'ouvrir' et 'talus', que citent assez peu d'inf.

sont archaïques, mais non obligatoirement rares, 'bouillie' et 'galette de maïs' (ex. invoqués le plus souvent par les femmes), 'petit lait' et 'sarrasin', qui offrent des degrés divers de désuétude : celle-ci à peine marquée pour 'sarrasin', un peu plus pour 'petit lait' et plus encore pour 'bouillie' et 'galette de maïs'. Il va de soi que la raréfaction des référents explique dans une large mesure que ces mots sont obsolètes : la bouillie a à peu près disparu de l'alimentation loc.; on ne cuit plus le pain chez soi, ce qui entraîne la disparition de la galette de maïs; enfin la dépopulation grave fait que deviennent rares ceux qui cultivent encore le maïs et le sarrasin, comme ceux qui fabriquent les produits laitiers.

En somme, la liste présente, pour ses 70 signifiants :

- 65,71 % de couples différentielles à socialisation maximale;
- 34,26 % de couples différentielles à socialisation restreinte pour des raisons sociales et temporelles, la couple n'étant bien consciente que pour le groupe fém. par ex., ou pour le groupe des gens d'âge.

Que l'on considère l'ensemble, ou seulement les couples à socialisation maximale, le total étonne par son ampleur, tant il est inhabituel.

Nous avons reporté sur la fig. 13 les faits semblables qu'atteste la partie lexicale de l'ALG : il est assez fréquent qu'un inf., dans l'une ou l'autre des 1608 cartes, fasse état d'une ou de deux couples différentielles; la connaissance de 3 à 4 couples lexicales différentielles est déjà bien plus rare; quant aux maxima de 6 et même 8 couples, ils font figure d'exception [1]. Or c'est ici à 35 couples en géo-contraste que nous avons affaire, davantage encore si l'on songe que la haute vallée du Ger se démarque également par des moyens linguistiques de l'Aspétois, de la Ballongue etc. (cf. chap. 3). Un fait apparaît d'ailleurs très nettement à ce propos : loc., la démarcation des vallées voisines ne donne pas un chiffre qui s'écarte de la moyenne révélée par l'ALG : seul le chiffre des différences linguistiques connues [2] entre le Ger et Couledoux est anormalement élevé.

<u>Remarque</u> : il est curieux de constater sur la carte ci-contre que la dialectologie populaire connaît en Gasc. deux zones intenses : les Pyr. d'une part, la vallée de la Garonne (jusqu'à Toulouse) d'autre part, les points maximaux se situant à l'intersection de ces deux ensembles, soit justement le haut Comminges.

Nous ne savons que constater ce phénomène, non l'interpréter. Le hasard des inf. ni la distraction des enquêteurs ne semblent en cause : le vol. 4 renouvelle considérablement les uns et les autres sans modifier sensiblement le résultat. On peut en outre supposer que dans les Landes par ex., T. Lalanne que l'<u>Indépendance des aires</u> montre si friand de dialectologie populaire, a systématiquement noté tout ce qu'offraient pour ce domaine ses inf.; or les Landes apparaissent comme l'une des zones les moins riches en informations concernant la dialectologie populaire.

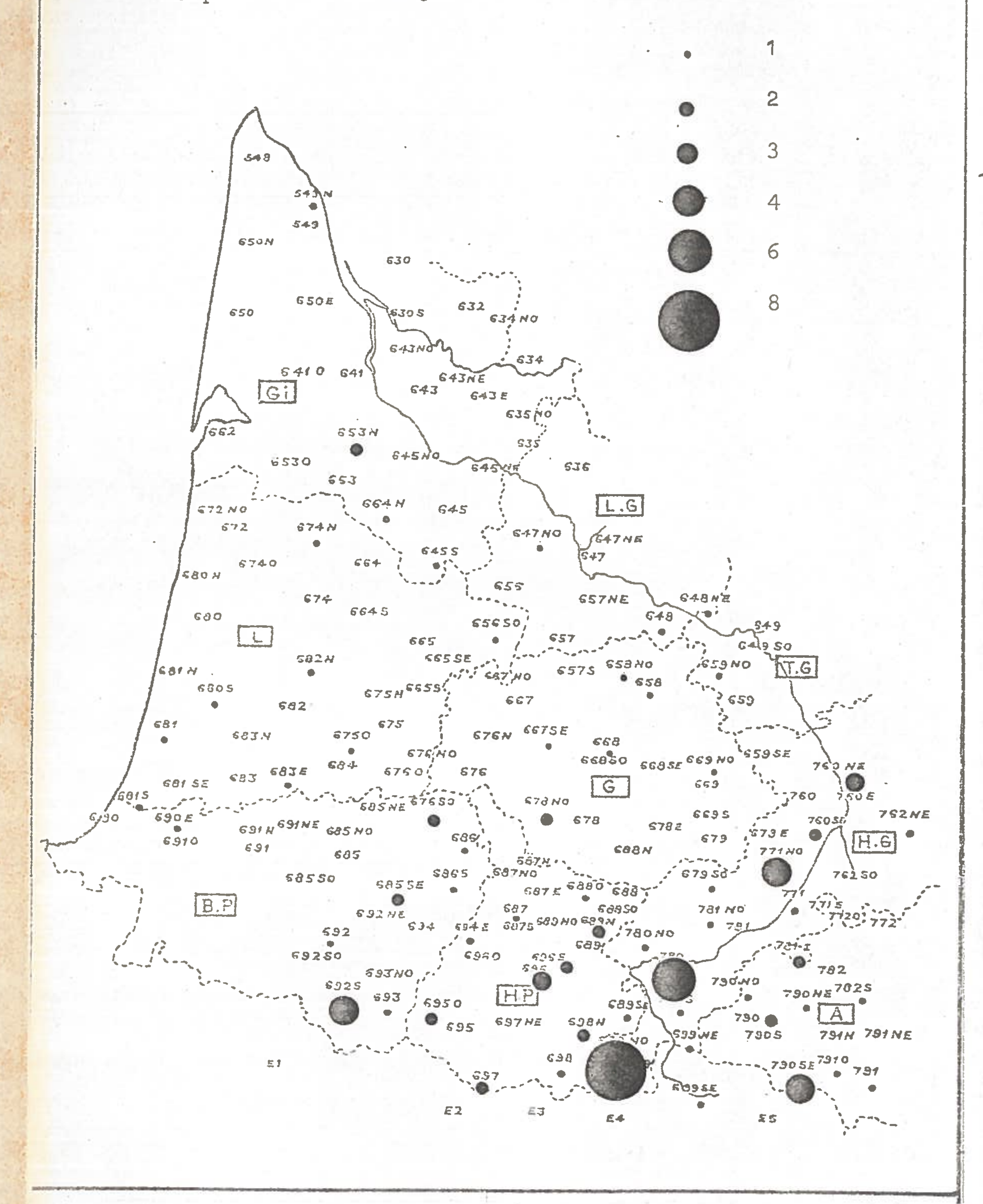
On peut esquisser une hypothèse sommaire : la dialectologie populaire n'est pas le fait des zones sans grande variété dialectale (Gers, Landes),

---

1. Ces chiffres bruts devraient, pour une analyse fine, tenir compte des refus (cf. X. Ravier, <u>Traitement des données négatives</u>): mais ils ne sont notés qu'à partir du vol. 4.
2. Les différences linguistiques observables par le linguiste sont bien plus nombreuses; elles font l'objet d'un chapitre ultérieur.

13. ALG, vol. 1 à 4 : dialectologie populaire.

Couples de mots en géo-contraste fournies par les inf. :



mais celui des vallées pyr. sans contact entre elles, et aussi des zones de contact entre dialectes très différenciés : gasc.-lgd. sans doute, mais aussi -et plus étonnamment, peut-être- gasc. commingeois - gasc. couserannais. Le concept "d'Ariège" et ses implications culturelles et linguistiques mériteraient une étude fouillée [1].

Le nombre des différences linguistiques répertoriées par la communauté étonne également du point de vue dialectométrique, puisque la distance est ici nulle. J. Séguy, à qui j'avais soumis la liste des couples de mots unanimement citées, m'écrivait en décembre 1972 : "distance lexicale énorme. Véritable bilinguisme, dû ici aux circonstances particulières... Le cas peut être qualifié de marginal. Cf., toutes proportions gardées : Suisse, Belgique, Chypre; Arabes U Berbères (Maroc). En somme, une confédération d'émigrants. Du reste, ne contredit pas la fonction logarithmique..." Toute l'explication tient dans ces lignes rapides.

Certains mots en géo-contraste dans la liste sont en effet, on l'a vu, des archaïsmes. On peut supposer que depuis les origines, cette liste s'est ainsi progressivement allégée d'un certain nombre d'archaïsmes successifs, et qu'en d'autres temps, alors que la haute vallée du Ger était beaucoup plus peuplée, le nombre des mots différant de Coulédoux au Ger était bien plus élevé [2]. Comme dans tous les faits linguistiques, il faut ici tenir

---

1. Signalons que la référence à l'Ariège constitue un système connotatif fort en usage dans la frange orientale du Comminges qui jouxte le Couserans : sera réputé 'vulgaire' tout mot que l'on considère comme "ariégeois". Un ex. entre cent : j'interrogeais un jour un inf. sur les diverses façons de dire 'faire l'amour' en Bavarthès; il m'énuméra les termes usuels : anar 'aller', cardar 'carder', caucar 'fouler', erbejar 'faner', horrar 'bourrer de coups', matrucar, de matruc 'agitateur de la baratte'; puis il me signala que tocar se disait aussi, mais "plutôt vers Toulouse" : tous ces mots donnés avec amusement, un certain plaisir même. Enfin l'inf., la mine dégoûtée, me signala estaurir 'saillir' en ajoutant : "C'est pas bien joli, ça; c'est en Ariège qu'on le dit!". Le référent ici ne joue pas pour expliquer la connotation 'vulgaire', ni la métaphore animale : l'inf. rapprochait caucar de coq.

2. Ma grand-mère, née en 1873, ni sa soeur, née en 1876, ne m'ont pourtant jamais appris d'autres mots démarcatifs que ceux qui figurent sur la liste (car on apprend ces mots dès l'enfance, et il faut bien retenir que l'un se dit au Ger, l'autre à Coulédoux, de façon à tabouer la moitié de la liste).

compte de la diachronie :

(a) le peuplement de la haute vallée du Ger est moderne (cf. chap. 2, l'aréologie des mots en géo-contraste confirmant tout à fait nos hypothèses sur la provenance des ethnies actuelles). Une dizaine de générations peut-être se sont succédé depuis les origines : c'est apparemment trop peu, loc., pour qu'ait pu se réaliser un amalgame linguistique.

(b) Au XVIIe s., haut Comminges et haut Couserans présentaient selon toute vraisemblance des traits différentiels encore plus nombreux que ceux que l'ALG nous permet d'observer aujourd'hui. Il apparaît donc en fait assez remarquable que le géo-contraste ne soit plus représenté actuellement que par 35 couples de mots dans la haute vallée du Ger : il faut ici supposer que le poids de la diachronie ne se fait pas seulement sentir dans les faits de divergence, certes spectaculaires, mais qu'il existe aussi dans des faits de convergence.

3.2. Enfin la liste des différences mérite qu'on l'examine du point de vue sémantique. Nous appliquerons ici, au prix d'un néologisme dont nous demandons pardon au lecteur (<u>notation</u> 'partie du signifié qui vient de l'appartenance du signifiant à un ensemble grammatical'), une tripartition du signifié en <u>notation</u>, <u>connotation</u> et <u>dénotation</u>.

1. <u>Notation</u> : ce qui frappe dans la liste, c'est l'énorme prépondérance des "mots", les faits phonétiques n'apparaissant que comme contrastes lexicaux (cf. <u>hòu</u> ± <u>hòl</u>; <u>Joanh</u> ± <u>Joan</u>) et la morpho-syntaxe étant absente :

- 72,45 % des mots de la liste sont des substantifs (fém.: 28,98 %; masc.: 43,47 %), plus exactement des noms communs.
- 15,93 % sont des noms propres (2,89 %) ou des termes d'adresse/titres d'ancienneté qui peuvent être assimilés à cette catégorie (13,04%)
- 5,79 % sont des adjectifs qualificatifs.
- 2,89 % sont des verbes, toujours fournis à la forme nominale de l'infinitif (et d'ailleurs de connaissance non unanime; est frappant d'ailleurs à cet égard le fait que si tout le monde cite <u>medalhon</u> ± <u>cuguron</u> 'tas de foin' comme géo-contraste, personne ne songe à mentionner les verbes dérivés, <u>medalhoar</u> et (<u>a</u>)<u>cuguroar</u>).
- 2,89 % sont des pronoms personnels.

En somme le lexique fait pratiquement seul les frais de la démarcation entre Ger-de-Boutx et Coulédoux, et le lexique plus spécialement envisagé dans la

catégorie nominale.

Que le lexique, et lui seul, à l'exclusion de la phonétique et de la morpho-syntaxe, soit utilisé dans des proportions aussi considérables à des fins démarcatives, voilà qui peut sembler paradoxal tant le fait va à l'encontre des résultats aux tests d'intercompréhension de Ravier [1]; Séguy résume ces conclusions en notant que le lexique sert avant tout à la communication, tandis que phonétique et morpho-syntaxe sont très utilisées dans la démarcation [2].

L'antinomie n'est qu'apparente. Parce que la liste est sue dès l'enfance, les indigènes de la haute vallée du Ger voient les besoins de la fonction démarcative comblés, immédiatement, par le lexique sans avoir besoin de recourir aux différences phonétiques ni morpho-syntaxiques. L'existence de cette liste n'implique que deux faits : le bilinguisme obligatoire, gasc.-gasc., dans la haute vallée du Ger; et l'extraordinaire prégnance des lexèmes par rapport aux autres catégories grammaticales. Ce dernier point rejoint complètement les conclusions de Ravier.

2. Dénotation :

Un essai de regroupement thématique des mots de la liste fait apparaître une série de lexèmes mal classables : hòl/hòu, jò/jo, Joanh/Joan, joes/joen; nous ajouterons par prudence à ces "divers" daurir/dibèrde, hònt/hont et pieude/pude, qui pourraient à la rigueur rejoindre l'un ou l'autre des ensembles suivants.

Le reste, soit pratiquement 80 % des mots de la liste, se laisse regrouper en un tout petit nombre d'ensembles conceptuels :

- 'activités agro-pastorales', 41,42 %; sous-ensemble 'élevage', 24,28 %, sous-ensemble 'agriculture', 17,14 % (ce dernier gonflé de façon un peu artificielle puisqu'il comprend les termes qui on trait à la fenaison).
- 'maison', 25,71 %, avec les sous-ensembles 'âtre', 14,28 % et 'alimentation', 11,42 %.
- 'termes d'adresse', 12,85 %.

---

1. X. Ravier, Incidence maximale.
2. J. Séguy, Relation entre distance spatiale et distance lexicale, notamment p. 338.

Les deux premiers ensembles offrent un intérêt particulier. Très schématiquement en effet, ils recouvrent les deux secteurs essentiels de la vie matérielle loc., qui correspondent grosso-modo aux activités masc. (terminologie agro-pastorale) et aux activités fém. (la maison). Que le lexique de ces deux thèmes soit aussi bien différencié, et que les différences en soient aussi minutieusement répertoriées par les usagers, montre indubitablement que, par-delà leurs origines différentes, les habitants de la haute vallée du Ger sont unis par une longue habitude d'échange gamique (ce qu'il est aisé de vérifier) et de travaux exécutés en commun.

L'ensemble'parenté' apparaît ainsi, avec ses géo-contrastes nombreux, comme une conséquence des relations gamiques privilégiées qui existent depuis longtemps entre Coulédoux et Ger-de-Boutx. Car pour qu'un enfant sache qu'il doit dire <u>Coca</u> à tel de ses oncles, mais (<u>Pe</u>)<u>pin</u> à tel autre, il faut qu'il ait de la famille proche sur les deux versants de la vallée. D'ailleurs, la réunion des ensembles 'parenté' et 'âtre' pourrait bien concerner tout spécialement ce troisième groupe social, celui des enfants. Qu'on me pardonne d'intervenir ici comme inf., mais j'ai gardé un vif souvenir de l'un des moyens utilisés par mes instructrices pour me faire acquérir un certain vocabulaire gasc. Il s'agit d'un conte souvent répété, sur le thème de la Fée Capturée :

" Eras hadas que hadian era petita leishiua, que la 'stenian. Que la vedian tostém a secar damont era 'Sponilha. E un còp, que tornauan d'anar hèr èrba, que trobèren ua petita hadonha tota petitonha, tota nuda. E qu'èra perduda, e que ploraua. A la vetz, que la s'emportèren tà casa.

Que la volian hèr minjar : non volia cap arrén de çò que-u balhauan. Que la volian hèr parlar : non didia cap un mòt. Après, que-u heren véir un gũeu. A la vetz, quan lo vic, que didec :

-O, era bèra olina!

Arrés non comprenia ça qu'aqueth mòt volia dide. E a la vetz, que

'Les fées faisaient leur petite lessive et l'étendaient. On la voyait toujours qui séchait au-dessus de l'Esponilhe. Une fois, en revenant de faucher, des gens trouvèrent une toute petite fée minuscule et toute nue. Elle était perdue et elle pleurait. Alors, ils l'emmenèrent chez eux.

Ils voulaient la faire manger : elle ne voulait rien de ce qu'ils lui donnaient. Ils voulaient la faire parler : elle ne prononçait pas une parole. Ensuite, ils lui montrèrent un oeuf. Quand elle le vit, elle s'exclama : "Oh, la belle ??? !" Personne ne comprenait ce que signifiait ce mot. Alors, on l'habilla;

l'abilhèren, que-u meteren ua pe-lha, que l'abilhèren. E après, que la deishèren partir.

Sa mair que venguec doçamens tà vengue-la prene. Quan la vic abi-lhada, que-u tirèc tot eth çò que l'auian metut damont. Après, que la truquèc e que la s'emportèc viste, viste, viste."

ils lui mirent une robe, la vêtirent. Et puis, ils la laissèrent partir.

Sa mère arriva doucement pour venir la prendre. Lorsqu'elle la vit vêtue, elle lui ôta tout ce qu'on lui avait mis dessus. Ensuite, elle la battit, puis elle l'emmena, vite, vite, vite.'

Pour moi, au passage marqué, ce texte offre une lacune : avant de montrer l'oeuf à la fille de Fée, on lui montre la plupart des objets que l'on a sous la main. Et comme les contes se disent de préférence près de l'âtre, ces objets sont des bûches, le feu, la pelle à feu... etc., en priorité, ce qui fait que le vocabulaire de 'l'âtre' est sans doute l'un des plus précocement acquis par les gasconophones loc.

3. Connotations :

La parfaite socialisation de la liste citée implique un authentique bilinguisme, mais bien particulier puisque c'est un bilinguisme à interdits. Le choix de l'un ou l'autre terme synonyme dépend en effet de la résidence du locuteur. Mais la personnalité de l'auditeur peut aussi jouer : il m'est arrivé d'accompagner dans leur famille d'origine des indigènes de Coulédoux mariés et installés au Ger, et qui depuis longtemps donc disent jo au lieu de jò, daurir au lieu de dibèrde etc. J'ai pu alors constater que les formes propres à Coulédoux reparaissaient automatiquement dans leur conversation. La virtuosité inconsciente avec laquelle ils passent dans ce cas d'un dialecte à l'autre est proprement bouleversante.

Enfin, la confrontation entre lexèmes rares et lexèmes unanimes à être répertoriés dans la liste fait apparaître que les archaïsmes sont toujours des formes couserannaises. Le mouvement lexical loc. paraît s'effectuer à sens unique, Coulédoux abandonnant presque toujours son patrimoine linguistique pour adopter les formes en usage à Ger-de-Boutx.

C'est là un problème que nous essaierons d'aborder, avec tous ceux qui viennent d'être évoqués, dans les Commentaires qui terminent l'étude; mais ce sera sous un angle légèrement différent.

chapitre 5

LA DEMARCATION INTERNE, II :

LES NOMS DE BAPTEME

INTRODUCTION

A différentes reprises dans nos conversations, les inf. ont manifesté un vif intérêt pour l'anthroponymie régionale. Précisons, car l'état-civil gasc. est assez complexe : non seulement pour les noms de maison et pour les noms de famille, mais aussi pour les prénoms, les diminutifs, les titres d'ancienneté etc. Or nous avons déjà constaté avec l'ex. de Tardà ± Tardan que la conservation d'un nom de maison sous une forme allogène pouvait constituer une brimade sociale, une mesure d'ostracisme (cf. p.133); et nous avons vu plus haut que le Ger s'était démarqué de Boutx, à partir du milieu du XIXe s., grâce au contraste des noms de famille Noguès ± Nougués, selon un processus dont tout laisse penser qu'il fut volontaire (cf. p.162)[1].
Mais pour intéressants qu'ils soient, ces ex. demeurent rares, car les lois de transmission du nom de maison et surtout du nom de famille sont contraignantes : que l'on constate des écarts à ces règles, et que les inf. les imputent sans hésiter à un désir de différenciation, c'est ce qui nous a engagé à chercher si, dans un domaine où l'on peut attendre davantage de liberté dans le choix, le prénom, n'existait pas aussi quelque illustration de ce phénomène. Nous ont puissamment incité à entreprendre les dépouillements certains verdicts sans appel d'indigènes débroussaillant un réseau de parenté : "Que s'aperaua Palan [ou Miu, Taishin etc.], qu'èra d'Argut" 'Il s'appelait Pierre-Jean [ou Barthélémy, ou Eustache etc.], donc il était d'Argut'; et aussi des constatations du type "En Ariège, ils disent [bèrnatç] 'Bernard' au lieu de [bèrnat]". Trop d'indices montraient que l'appartenance ethnique est décelable par le prénom : il ne s'agissait que de vérifier.

---

1. Inversement, l'adaptation d'un patronyme allogène aux usages loc., qui est fort bien attestée, constitue un signe d'agrégation à la communauté. C'est ainsi que la plupart des noms de famille aranais arrivent en Comminges sous leur forme hispanisée : Romeva, San-Martin etc. La plupart du temps, ils deviennent vite Rumèbe et Saint-Martin dans l'usage loc., parfois même sur les registres administratifs. On pourrait croire que joue ici le sentiment de l'équivalence entre ces formes; mais c'est mal connaître l'attachement des inf. aux pires diacritismes quand un nom propre est concerné : tel inf. de Portet me signale que son nom est Junqua, mais que son neveu de Melles s'appelle Junca!... en outre, l'adaptation peut se produire même lorsque

Se posait seulement le problème des limites temporelles. L'époque moderne offre bien des inconvénients : exode rural et chute de la natalité restreignent par trop le domaine à explorer; par ailleurs les mass-media ont implanté des formes étrangères[1], et la conscience aiguë de l'agonie du pays fait qu'on ne soucie plus guère des marques aujourd'hui[2]. Même le XIXe s. était embarrassant : ainsi, à Coulédoux, le prêtre est dessaisi de l'état-civil en 1793 : jusqu'en 1807, bien des naissances ne seront pas déclarées, comme en témoignent les registres d'enquête de 1831; mais combien d'omissions en ces listes tardives ? De plus la Révolution a introduit, même loc., des éléments novateurs qui ne s'intègreront pas au système anthroponymique : des prénoms comme PERPEL[3] et MELON ne se transmettent pas. Le XIXe s. ne pouvait donc fournir que des compléments à notre étude. Il était clair que dans ces conditions l'enquête devait se borner à l'Ancien Régime. Le XVIIe s. nous est à peine accessible : le registre paroissial le plus ancien ne remonte qu'à 1688. Pour autant qu'il soit légitime d'interpréter des données aussi restreintes, le XVIIe s. apparaît loc. comme l'extrême fin du Moyen-Age, quant à la liste des noms de baptême : les FRIX et les GUICHARNAUD du Consulat de Boutx, les GACHIOT et les BONSOM du Consulat de Portet n'atteindront pas la fin du siècle. C'est donc en gros l'état-civil du XVIIIe s. que nous étudierons. Le terminus a quo varie bien de quelques années dans les quatre

---

le nom allogène est sans correspondant loc. auquel on puisse l'accommoder : dans le fr. de Boutx, le patronyme italien Motarella est prononcé [motarèlə].

1. L'Alliance franco-russe, longuement préparée par la IIIe République, a valu ici comme ailleurs à un certain nombre d'innocents de s'appeler Olga ou Casimir.

2. Ainsi en ce qui concerne les marques d'objets : si les coupes de bois empêchent leur totale disparition, il y a bien longtemps que nous n'avons plus vu un outil ou un ustensile recevoir la marque de la maison à laquelle il appartient.

3. Dans ce chapitre, les noms de baptême figureront en capitales, sous la forme où ils figurent de façon majoritaire dans l'état-civil. Les variantes et les commentaires linguistiques de ces formes seront rassemblées à l'Index (Appendice 2).

paroisses :

Coulédoux = 1688
Ger-de-Boutx = 1695
Portet = 1702
Boutx = 1713

mais nous avons considéré qu'il convenait de prendre les matériaux de ces registres dès leur apparition plutôt que de fixer un commencement des temps commun aux paroisses (ce n'aurait pu être que la date la plus tardive). Le décalage temporel ainsi créé est somme toute assez limité, et on peut considérer qu'il est en quelque sorte compensé par l'écart quantitatif des naissances : les paroisses les moins peuplées sont en effet celles qui possèdent les documents les plus anciens.

Sauf pour Portet, où nous n'avons pu effectuer qu'un dépouillement arrêté à 1730, le terminus ad quem sera 1763; nous avons fixé cette date en fonction de graves lacunes qui apparaissent alors, mais aussi en tenant compte de l'érection proche de Coulédoux en Consulat (1772): l'événement a été précédé de dissensions avec Portet, et il fallait tenir compte de perturbations possibles dans l'état-civil.

1. BOUTX ET PORTET.

Au XVIIIe s., les Consulats de Boutx et de Portet sont limitrophes, ce qui implique des relations de voisinage qu'il importe de préciser un peu. Faute de documents ethnographiques et linguistiques contemporains, tout ce qui a trait à la superstructure nous reste pour l'instant inaccessible; mais nous pouvons dans l'infra-structure étudier deux types de relations, ce qui ne peut manquer de nous apporter quelque lueur : les relations gamiques, dont on sait depuis Lévi-Strauss qu'elles constituent un secteur privilégié de la circulation des biens; et les relations nées de la propriété territoriale, dont on ne soulignera jamais suffisamment l'importance en Gasc.

1. Les dernières peuvent être réputées excellentes sur le vu d'un critère unique, et, qui plus est, négatif : jamais Portet n'a contesté la propriété de Boutx. Le trait peut paraître insignifiant; il apparaît capital lorsqu'on le replace dans la perspective historique locale. Boutx en effet tire toutes ses ressources (qui sont enviées, nous l'avons constaté plus haut) de la possession de ses forêts. Or, sur son versant garonnais, durant deux siècles

au moins, ces territoires forestiers seront convoités par à peu près tous les Consulats voisins :

- en 1720, des troubles concernant les territoires occidentaux surgissent avec Lèz; ils seront réglés par une transaction le 6 juin 1760.

- en 1770 commence un long procès avec Argut-Dessus : il ne se terminera que le 10 février 1847. Toute la partie méridionale de Boutx (soit la riche forêt de la Seube) était en litige.

- en 1834, la "Communauté de Las Pujolles" (c'est-à-dire les communes d'Eup et de Bezins-Garraux) revendique la propriété des territoires septentrionaux. Le procès ne se terminera que le 19 mars 1860 (mais une action sera engagée par Eup seul en 1883...).

- brochant sur le tout, il faut encore signaler de nombreuses tentatives d'appropriation de la part du Roi, relayé par l'Etat; commencées sous Louis XIV, elles duraient encore sous Napoléon III.

Bref, pendant très longtemps, les habitants de Boutx ont dû lutter pour conserver la propriété de leur seule source de revenus. Mais seul le versant garonnais était concerné : jamais Portet n'a revendiqué la moindre parcelle du versant du Ger. Quelles qu'en soient les raisons (nous essaierons de les préciser plus tard), cette tranquillité du voisin oriental ne pouvait être que favorablement appréciée à Boutx.

2. Témoigne aussi de cet exemplaire voisinage l'échange gamique qui a lieu au XVIIIe s. entre Boutx et Portet. De 1713 à 1789, 255 mariages sont célébrés à Boutx. Certes, le coefficient d'endogamie est très élevé, puisqu'il atteint 76,47 % pour l'ensemble de la période[1], mais 60 unions exogamiques sont enregistrées. Ce nombre ne saurait malheureusement être considéré comme représentant la totalité des unions de ce type, car les desservants loc. n'enregistrent pas le mariage de leurs ouailles lorsqu'il a lieu hors de la paroisse. Des statistiques probantes ne pourraient être établies qu'à partir du dépouillement de tous les états-civils des paroisses que nous allons ci-

---

1. En fait, le pourcentage d'endogamie est très élevé au début du siècle, mais sa courbe décroît régulièrement jusqu'en 1789.

ter, plus bon nombre d'autres : nous avons reculé devant l'ampleur d'une telle tâche. Nous ne demanderons donc aux chiffres qui suivent que ce qu'ils peuvent nous offrir : un échantillonnage illustratif des relations gamiques de Boutx. En voici la répartition géographique :

rang	Consulat	nombre d'unions
1	Argut-Dessus	11
1	Portet	11
3	Bezins-Garraux	8
4	Lèz	7
5	St-Béat	4
6	Argut-Dessous	3
7	Eup	2
8	Barbazan	1
8	Burgalays	1
8	Cier	1
8	Cierp	1
8	Fos	1
8	Fronsac	1
8	Lourde	1
8	Martres	1
8	Millas	1
8	Montastruc	1
8	St-Lary	1
8	Seintein	1
8	Sengouagnet	1
8	Soueich	1
		= 60

Portet apparaît donc à la première place, ex-aequo avec Argut-Dessus. Encore doit on considérer ici que la topographie offre quelque importance. Des fréquentations préalables sont d'usage avant un mariage; et elles ont lieu de préférence à la mauvaise saison, de façon que les travaux agricoles n'en pâtissent pas. Or si la distance ni les voies de communication ne présentent d'obstacle majeur entre Argut-Dessus et Boutx, ni à plus forte raison avec Las Pujolles, St-Béat, Lèz etc., il n'en va pas de même entre Boutx et Portet. Pour aller de l'un à l'autre, il faut franchir deux cols (le Menté et

Portet d'Aspet) et cheminer bien longtemps... Les onze mariages entre Boutx et Portet manifestent vraisemblablement qu'a existé un lien gamique préférentiel entre ces deux villages, puisqu'ils nient la distance alors qu'elle paraît avoir joué un certain rôle dans tous les autres cas : un seul mariage entre Boutx et St-Lary, aucun entre Boutx et Melles[1] !

Ce qui nous intéresse en ce domaine, c'est qu'un mariage signifie forcément réunions et cérémonies communes entre habitants des deux villages, du berceau à la tombe : un lien de parenté rétroactif est ainsi créé, que concrétisent les termes loc. parièr, -a 'homologues, en parlant des beaux-parents'. Le baptême surtout nous retiendra : les lois loc. du parrainage imposent dans une grosse majorité des cas, et l'un des aïeuls comme parrain, et l'imposition de son nom au nouveau-né[2]. Comme bon nombre des habitants de l'un des consulats ont des aïeuls dans l'autre, on s'attendrait dans ces conditions que la liste des noms de baptême en usage à Boutx ne diffère de celle de Portet que par d'insignifiants détails. Or les différences apparaissent bien plus nombreuses que les coïncidences lorsqu'on confronte les deux listes (Tableaux 1 et 2).

---

1. L'absence d'union avec Melles est d'autant plus étonnante qu'on pourrait songer, pour expliquer les unions préférentielles entre Boutx et Portet, que la garde des troupeaux l'été dans les pâturages de la haute vallée du Ger constituait pour les jeunes des deux villages une occasion de rencontre et de fréquentations : mais Melles est également partie prenante dans ce territoire!... Ajoutons qu'il est étonnant de voir à cette époque des unions aussi fréquentes entre villages appartenant à deux évêchés différents.
2. Ainsi à Boutx, défalcation faite d'1/3 d'enfants baptisés leur parrain étant absent (proportion énorme, et qui nous semble confirmer notre hypothèse d'une orientation précoce de ce village vers le commerce itinérant), le nom du parrain est conféré à 90 % des garçons, 82 % des filles; à Couledoux (1688-1763), à 74 % des garçons et à plus de 70 % des filles; à Ger-de-Boutx (1695-1763), à 85 % des garçons et à 88 % des filles... On le voit, la règle d'imposition au nouveau-né du nom de baptême du parrain joue alors, en moyenne, plus de 3 fois sur 4.

rang	noms masc.	fréquence	%	rang	noms fém.	fréquence	%
1.	JEAN	113 (+31)	37.29	1.	MARIE	62 (+30)	21.75
2.	BERNARD	31 (+4)	10.23	2.	CATHERINE	39 (+1)	13.68
3.	PIERRE	25 (+21)	8.25	3.	JEANNE	32 (+24)	11.22
4.	J.-PIERRE	19	6.27	4.	MARGUERITE	26	9.12
5.	BERTRAND	10	3.30	5.	ANNE	23 (+4)	8.07
6.	DOMENC	9	2.97	5.	JE.-MARIE	23	8.07
6.	PHILIPPE	9 (+1)	2.97	7.	THERESE	19 (+2)	6.66
8.	BARTHELEMY	8	2.64	8.	DOROTHEE	13	4.56
9.	JACQUES	7	2.31	9.	FRANCOISE	6	2.45
10.	ETIENNE	6	1.98	9.	MADELEINE	6	2.45
10.	FRANCOIS	6	1.98	11.	CLAIRE	5	1.75
12.	ARNAUD	5	1.65	12.	CECILE	4	1.40
12.	FABIEN	5	1.65	13.	JUSTINE	3	1.05
12.	NICOLAS	5	1.65	14.	ME.-THERESE	2	0.70
15.	GAUDENS	4 (+1)	1.32	14.	ME.-ANNE	2	0.70
15.	J.-BERNARD	4	1.32	14.	BERTRANDE	2	0.70
17.	JOSEPH	3	0.99	14.	BRIGITTE	2	0.70
17.	LOUIS	3	0.99	14.	ELEONORE	2	0.70
17.	RAYMOND	3 (+1)	0.99	14.	JULIENNE	2	0.70
20.	ANDRE	2	0.66	14.	ROSE	2	0.70
20.	BENOIT	2	0.66	21.	JACQUETTE	1	0.35
20.	BONIFACE	2	0.66	21.	BERNARDE	1	0.35
20.	FELIX	2	0.66	21.	GAUDENSE	1	0.35
20.	GEORGES	2	0.66	21.	GEORGE-ANNE	1	0.35
20.	J.-FRANCOIS	2	0.66	21.	JE.-ANNE	1	0.35
20.	LAURENS	2	0.66	21.	MARTHE	1	0.35
27.	CYPRIEN	1	0.33	21.	ME.-CATHERINE	1	0.35
27.	DENIS	1	0.33	21.	ME.-LOUISE	1	0.35
27.	GABRIEL	1	0.33	21.	SUZANNE	1	0.35
27.	GUILHEM	1	0.33	21.	URSULE	1	0.35
27.	J.-BAPTISTE	1	0.33			= 285	
27.	J.-GAUDENS	1	0.33				
27.	J.-PHILIPPE	1	0.33				
27.	J.-PAUL	1	0.33				
27.	J.-RAYMOND	1	0.33				
27.	PIERRE-J.	1	0.33				
27.	PIERRE-MARIE	1	0.33				
27.	RAPHAEL	1	0.33				
27.	SIMON	1	0.33				
27.	THOMAS	1	0.33				
		= 303					

TABLEAU 1 : BOUTX, 1713-1763 .
Rang et fréquence des noms de baptême (entre parenthèses, l'ajout qu'apporterait aux bases anthroponymiques la décomposition des noms de baptême doubles).

La confrontation de ces deux tableaux appelle quelques commentaires :

1. En ce qui concerne les noms de baptême masc., une fois les noms multiples décomposés en leurs bases constitutives, nous observons un choix de 41 anthroponymes pour les deux villages. Mais la concordance n'existe que dans 16 cas (soit 39,02 %) tandis que 25 cas (soit 60,97 %) montrent une divergence. Voici les relevés :

<u>noms de baptême attestés dans les deux villages</u> : ANDRE, BAPTISTE, BERNARD, BERTRAND, ETIENNE, GUILHEM, JACQUES, JEAN, JOSEPH, LAURENS, NICOLAS, PAUL, PIERRE, RAYMOND, SIMON et THOMAS.

<u>noms de baptême en usage à Portet, non à Boutx</u> : AMBROISE, ANTOINE, GREGOIRE, MARC, MARTIAL, MATTHIAS, MATHIEU, MICHEL;

<u>noms de baptême en usage à Boutx, non à Portet</u> : ARNAUD, BARTHELEMY, BENOIT, BONIFACE, CYPRIEN, DENIS, DOMENC, FABIEN, FELIX, FRANCOIS, GABRIEL, GAUDENS, GEORGES, LOUIS, -MARIE, PHILIPPE et RAPHAEL.

Le même phénomène s'observe pour les noms de baptême fém.: sur 35 bases anthroponymiques qui constituent le jeu des prénoms en usage dans les deux Consulats, 12 concordent (soit 34,28 %) tandis que 23 divergent (soit 65,71%)

<u>noms de baptême attestés dans les deux villages</u> : ANNE, BERTRANDE, CATHERINE, DOROTHEE, FRANCOISE, JACQUETTE, JEANNE, JULIANE/JULIENNE, MADELEINE, MARGUERITE, MARIE, MARTHE.

<u>noms de baptême en usage à Portet, non à Boutx</u> : ANDREE, BLAZIE, DOMENGE, ELISABETH, GUILLELME, MATHEE, PEIRONNE, POLONIE, RAYMONDE, TOINETTE;

<u>noms de baptême en usage à Boutx, non à Portet</u> : BERNARDE, BRIGITTE, CECILE, CLAIRE, ELEONORE, GAUDENSE, GEORGE-, JUSTINE, LOUISE, ROSE, SUZANNE, THERESE et URSULE.

On pourrait être tenté de croire que si tel nom dè baptême bien attesté ici, ne figure pas dans les listes du village voisin, c'est que tout simplement ne s'est pas présentée l'occasion de l'imposer à un enfant. La réalité est bien différente; ainsi nous relevons au hasard dans notre fichier de Boutx :

refus de :	au profit de :	année :
PEIRONE	THERESE	1714
PEIRONE	JACQUETTE	1758
AMBROISE	JEAN	1744

rang	noms masc.	fréquence	%	rang	noms fém.	fréquence	%
1.	JEAN	71 (+5)	31.27	1.	MARIE	54 (+2)	25.11
2.	NICOLAS	26	11.45	2.	JEANNE	52 (+1)	24.18
2.	PIERRE	26	11.45	3.	MARGUERITE	15	6.97
4.	BERNARD	22	9.69	4.	ANNE	14 (+1)	6.51
5.	JOSEPH	10	4.40	5.	MATHEE	13	6.04
6.	JACQUES	8	3.51	6.	CATHERINE	12	5.58
6.	THOMAS	8	3.51	7.	RAYMONDE	11	5.11
8.	MARTIAL	7	3.08	8.	POLONIE	7	3.25
8.	RAYMOND	7	3.08	9.	TOINETTE	6	2.79
10.	ANDRE	6	2.64	10.	FRANCOISE	5	2.32
10.	ANTOINE	6	2.64	11.	PEIRONE	4	1.86
10.	GUILHEM	6 (+1)	2.64	11.	ANDREE	4	1.86
10.	MICHEL	6	2.64	13.	GUILLELME	3	1.39
14.	BERTRAND	2	0.88	14.	BLAZIE	2	0.93
14.	J.-BAPTISTE	2	0.88	14.	JULIANE	2	0.93
14.	LAURENS	2 (+1)	0.88	14.	MADELEINE	2	0.93
14.	MATHIEU	2	0.88	14.	MARTHE	2	0.93
18.	AMBROISE	1	0.44	18.	BERTRANDE	1	0.46
18.	ETIENNE	1	0.44	18.	DOMENGE	1	0.46
18.	GREGOIRE	1	0.44	18.	DOROTHEE	1	0.46
18.	J.-GUILHEM	1	0.44	18.	ELISABETH	1	0.46
18.	J.-LAURENS	1	0.44	18.	JACQUETTE	1	0.46
18.	J.-PAUL	1	0.44	18.	JE.-MARIE	1	0.46
18.	MARC	1	0.44	18.	ME.-ANNE	1	0.46
18.	MATTHIAS	1	0.44			= 215	
18.	PAUL	1 (+1)	0.44				
18.	SIMON	1	0.44				
		= 227					

TABLEAU 2 : PORTET, 1702-1730 .

Rang et fréquence des noms de baptême (entre parenthèses, l'ajout qu'apporterait aux bases anthroponymiques la décomposition des noms de baptême doubles).

ANTOINE	PHILIPPE	1761
MICHEL	ANDRE	1719, 1720

etc., qui ne laissent aucun doute sur la volonté délibérée des indigènes de ne pas imposer à un enfant n'importe quel nom de baptême.

2. De plus, les noms de baptême offrent d'un Consulat à l'autre des disproportions si étonnantes quant à leur rang et à leur fréquence qu'il paraît difficile de croire que seul le hasard, ou la mode (c'est-à-dire un caprice individuel), a joué. Ainsi pour ne citer qu'un ex., RAYMOND occupe à Portet une place honorable dans la liste des noms masc. (8e rang, fréquence 3,08%); mais il n'apparaît à Boutx qu'au 17e rang, avec une fréquence inférieure à 1 % : c'est que s'il y a été accepté dans 3 cas (et toléré dans un 4e, sous la forme atténuée de JEAN-RAYMOND), il a été refusé presque aussi souvent : en 1753 au profit de JACQUES, en 1763 au profit de BERNARD[1]. Bref, la différence de Consulat est marquée, de façon sans doute moins spectaculaire que par les formes divergentes, mais tout aussi efficace sans doute, grâce à la fréquence relative des noms de baptême

Il nous semble donc indubitable qu'existe un contrôle social des noms de baptême imposés aux enfants. Dans cette perspective, la règle d'imposition du nom de l'aïeul-parrain apparaît essentiellement comme une conséquence de l'endogamie : s'il y a large coïncidence entre le nom de baptême du nouveau-né et celui de son parrain, c'est tout simplement parce que le parrain dans la majorité des cas est indigène. Le refus de la règle d'imposition apparaît au contraire comme la norme loc. lorsque son observation risquerait d'introduire dans la communauté un nom de baptême mal admis.

---

1. Autres ex. de fréquences très dissemblables entre les listes des deux villages : NICOLAS (Portet rang 2, fréquence 11,25 % ± Boutx rang 10, fréquence 1,52 %); JOSEPH (Portet r. 5, f. 4,32 % ± Boutx r. 15, f. 0,91 %); THOMAS (Portet r. 8, f. 3,46 % ± Boutx r. 23, f. 0,30 %). Même situation pour les noms de baptême fém.: CATHERINE (Portet r. 6, f. 5,52 % ± Boutx r. 3, f. 12,61 %); MADELEINE (Portet r. 14, f. 0,92 % ± Boutx r. 8, f. 1,89 %); DOROTHEE (Portet r. 18, f. 0,46 % ± Boutx r. 7, f. 4,10 %)... Il apparaît en outre révélateur que Boutx, qui offre un choix assez large dans sa liste, et qui paraît ouvert aux noms étrangers (cf. BRIGITTE), ne paraît aucunement songer à utiliser les noms de baptême en usage à Portet (type MATHEE).

Il y a donc des chances, à la lumière de ces deux ex., pour que n'apparaisse pas prématurée une généralisation régionale : loc., les communautés offrent une physionomie assez bien individualisée grâce a u s s i à la liste des noms de baptême dont elles usent, ainsi que grâce à la prolifération ou à la rareté relatives des bases anthroponymiques. Une interprétation analogique s'offre alors à nous avec toute la force de l'évidence : c'est que les noms de baptême étant des unités lexicales comme les autres (bien que dotées d'un statut un peu particulier, et que nous n'examinerons pas ici), ils ressortissent à l'état dialectal de la communauté qui les utilise; par conséquent ils sont susceptibles de refléter eux aussi la double fonction du dialecte si lumineusement mise en évidence par J. Séguy[1] : entre deux communautés voisines, le corpus des noms de baptême offrira un tronc commun (qui est, sans trop de métaphore, communication), mais aussi des différences qui constituent autant de traits démarcatifs. Après tout, un tel trait de démarcation est tout aussi efficace que le costume, dont chacun sait qu'il joua ce rôle, ou que l'alimentation,[2] dont on note moins souvent le caractère démarcatif; et il est certainement plus économique.

---

1. Dans La fonction minimale du dialecte, mais déjà suggérée dans les Structures sémantiques : "la dominante viticole est le ciment d'une communauté qui se démarque de l'environnement par un certain nombre de traits linguistiques mineurs, incapables de gêner la communication (et c'est en cela même que consiste le fait dialectal)"(pp. 5-6).- Naturellement, la démarcation par les noms de baptême nous semble devoir se prêter tout particulièrement aux études de type dialectométrique, et cela d'autant plus aisément qu'on a affaire à des listes fermées, ou à peu près; les sondages que nous avons tentés de ce côté-là sont encourageants. Nous n'en ferons toutefois pas état ici, car cela nous obligerait à quitter le cadre, géographiquement très limité, de notre zone d'enquête.
2. Ainsi dans les communautés à vocation surtout pastorale, le fromage est évidemment l'aliment de base qui permet de faire la soudure entre deux types d'alimentation saisonnière. Or dans les Pyr. centrales, les fromages diffèrent d'une vallée à l'autre de façon considérable parfois : par la forme, par le goût, par l'odeur, par les procédés de fabrication aussi; et nul critère gastronomique ou commercial ne paraît de nature à faire abandonner le type loc.: nous pourrions bien avoir là aussi un moyen de démarcation, mais qui paraît concerner assez peu la linguistique.

2. GER-DE-BOUTX ET COULEDOUX.

Il est d'autant plus intéressant dans ces conditions de se pencher sur les paroisses du Ger et de Coulédoux au XVIIIe s. Comment vont-elles procéder pour que leur corpus de noms de baptême concilie les impératifs suiv. :

1. maintenir le tronc commun entre la haute vallée du Ger et Boutx d'une part, Portet d'autre part, puisque nos deux paroisses appartiennent à ces deux Consulats.

2. Manifester une différence par rapport à Boutx aussi bien que par rapport à Portet.

3. Former un nouveau tronc commun, caractéristique de l'ethnie 'haute vallée du Ger'.

4. Maintenir des différences entre les communautés qui composent cette ethnie?

La solution tient dans les Tableaux 3 et 4, que la connaissance que nous avons des corpus de Boutx et de Portet permet d'interpréter dans une large mesure.

Le tronc commun entre Portet, la haute vallée du Ger et Boutx apparaît dans la nature et dans la fréquence de certains noms de baptême :

- <u>noms masc.</u>: JEAN, PIERRE, BERNARD, JACQUES, JOSEPH, LAURENS, GUILHEM et ETIENNE, avec des rangs comparables pour JEAN = 1, BERNARD = 2, 3, ou 4, PIERRE = 2, 3 ou 4 etc.
- <u>noms fém.</u> : MARIE, JEANNE, MARGUERITE, CATHERINE, ANNE, JULIENNE, MADELEINE; quant au rang, MARIE = 1 ou 2, JEANNE = 1 ou 2, MARGUERITE = 3 ou 4, ANNE = 4, 5 ou 6, etc.

2.1. D é m a r c a t i o n (vallée Ger) ± (Boutx, Portet).

2.1.1. <u>Coulédoux ± Portet</u> :

On constate dans la liste de Coulédoux la présence d'AUGUSTIN : la confection des généalogies nous a permis de constater qu'il s'était répandu (de façon modeste, et assez tardivement : entre 1735 et 1744) à partir de l'écart de Plan-do-Rei, c'est-à-dire à partir de Melles. FRANCOIS, ARNAUD, BARTHELEMY et BENOIT paraissent bien empruntés aux listes en usage à Boutx, sans qu'on puisse trop préciser si Ger-de-Boutx a servi ou non d'intermédiaire. Enfin GERMAIN est un nom de baptême <u>varricòt</u> à cette époque, c'est

rang	noms masc.	fréqu.	%	rang	noms fém.	fréqu.	%
1.	JEAN	152	33.11	1.	JEANNE	126	29.37
2.	BERNARD	57	12.41	2.	MARIE	102	23.77
3.	GUILHEM	39	8.49	3.	MARGUERITE	66	15.38
4.	ANTOINE	35	7.62	4.	CATHERINE	33	7.69
5.	PIERRE	34	7.40	5.	ANTOINETTE	22	5.12
6.	MICHEL	29	6.31	6.	ANNE	20	4.66
7.	NICOLAS	28	6.10	7.	MATHEE	11	2.56
8.	BERTRAND	25	5.44	8.	JULIENNE	9	2.09
9.	LAURENS	18	3.94	9.	RAYMONDE	8	1.86
10.	ANDRE	8	1.74	10.	PEIRONE	7	1.63
11.	JACQUES	6	1.30	11.	FRANCOISE	5	1.16
11.	RAYMOND	6	1.30	11.	GUILLELME	5	1.16
13.	AUGUSTIN	4	0.87	13.	ANDREE	3	0.69
14.	MARSAU	3	0.67	13.	SIBILLE	3	0.69
15.	ARNAUD	2	0.43	15.	MADELEINE	2	0.46
15.	ETIENNE	2	0.43	16.	BERNARDE	1	0.23
15.	FRANCOIS	2	0.43	16.	BERTRANDE	1	0.23
15.	JOSEPH	2	0.43	16.	LOUISE	1	0.23
15.	LIZIER	2	0.43	16.	POLONIE	1	0.23
20.	BARTHELEMY	1	0.21	16.	SYLVIE	1	0.23
20.	BENOIT	1	0.21	16.	THERESE	1	0.23
20.	GERMAIN	1	0.21	16.	VIRGILLE	1	0.23
20.	MATTHIAS	1	0.21				
20.	THOMAS	1	0.21				
		= 459				= 429	

TABLEAU 3 : COULEDOUX, 1688-1763.

Fréquence des noms de baptême.

à-dire importé de la moyenne vallée du Ger. Bref, il y a accommodation par emprunts; mais ce qui frappe, c'est que Coulédoux emprunte de façon très majoritaire à Boutx, non au Plan-do-Rei . En outre certains noms de Portet, faiblement représentés il est vrai, semblent ne pas s'acclimater à Coulédoux : JEAN-BAPTISTE, AMBROISE, GREGOIRE, PAUL et SIMON.

Des constatations analogues peuvent se faire sur les listes de noms fém.: ainsi POLONIE est fort honorablement placé dans le corpus de Portet (rang 8, fréquence 3,25 %), mais n'est attesté qu'en hapax à Coulédoux; encore est-ce à date très ancienne : il n'y aura pas de POLONIE à Coulédoux dans tout le XVIIIe s. De même, BLAZIE est inconnue à Coulédoux , ainsi que MARTHE. Plus embarrassante est l'absence à Coulédoux des noms suiv.: DOMENGE, DOROTHEE, JACQUETTE, JEANNE-MARIE, MARIE-ANNE..., car la plupart d'entre eux figurent sur la liste (Boutx) U (Portet) : on ne sait donc trop s'il s'agit d'une démarcation Coulédoux ± Portet, Coulédoux ± Boutx, Coulédoux ± "villes-mères" -tout cela à la fois, peut-être.

On peut douter qu'il y ait authentiquement à Coulédoux refus de GREGOIRE, PAUL, SIMON..., et, de façon générale, de tous les hapax de Portet. Mais si l'on compare le rang des noms de baptême dans les listes locales, de curieuses différences se font parfois jour; ainsi, pour les noms masc. :

Portet			Coulédoux	
rang	fréquence	nom	fréquence	rang
2	11.45	NICOLAS	6.10	7
2	11.45	PIERRE	7.40	5
10	2.64	ANTOINE	7.62	4
10	2.64	GUILHEM	8.49	3
10	2.64	MICHEL	6.31	6
14	0.88	BERTRAND	5.44	8

De même en ce qui concerne les noms fém. :

4	6.51	ANNE	4.66	6
3	6.97	MARGUERITE	15.38	3
7	5.11	RAYMONDE	1.86	9
6				

noms masc.	fréqu.	%	noms fém.	fréqu.	%
1. JEAN	38	44.18	1. MARIE	27	36.00
2. PIERRE	12	13.95	2. JEANNE	20	26.66
3. BERNARD	11	12.79	3. MARGUERITE	10	13.33
4. JACQUES	6	6.96	4. CATHERINE	9	12.00
5. JOSEPH	4	4.65	5. ANNE	3	4.00
6. GUILHEM	3	3.49	5. CECILLE	3	4.00
7. BARTHELEMY	2	2.32	7. JULIENNE	1	1.33
7. BENOIT	2	2.32	7. MADELEINE	1	1.33
9. DOMENC	1	1.16	7. MARQUESE	1	1.33
9. ETIENNE	1	1.16		= 75	
9. FRANCOIS	1	1.16			
9. GABRIEL	1	1.16			
9. GAUDENS	1	1.16			
9. LAURENS	1	1.16			
9. MICHEL	1	1.16			
9. PHILIP	1	1.16			
	= 86				

TABLEAU 4 : GER-DE-BOUTX, 1695-1763

Fréquence des noms de baptême.

2.1.2. Ger ≠ Boutx :

Le corpus dérisoire que nous offre Ger-de-Boutx limite singulièrement la portée de toute comparaison qualitative. On notera toutefois que MICHEL apparaît au Ger, mais pas à Boutx où nous avons vu que ce nom est même régulièrement refusé (cf. p. 218); tout porte à croire que MICHEL fut importé de Coulédoux à Ger-de-Boutx. De même MARQUESE est accepté au Ger, alors qu'il n'est pas attesté à Boutx. D'après les recherches généalogiques que nous avons entreprises, il semble bien que la marraine qui donna son nom de baptême était originaire d'Argut (-Dessus ?). Ce ne sont là toutefois que des témoignages indirects d'une démarcation entre le Ger et Boutx; mais enfin, refuser les signes démarcatifs dont use le voisin, c'est déjà se démarquer de ce voisin.

La comparaison quantitative est ici plus instructive :

Boutx			Le Ger	
rang	fréquence	nom	fréquence	rang
9	2.31	JACQUES	6.96	4
12	1.40	CECILLE	4.00	5
17	0.99	JOSEPH	4.65	5
27	0.33	GUILHEM	3.49	6

Fait remarquable, seule la différence qui concerne GUILHEM semble pouvoir être imputée avec quelque vraisemblance aux usages de Coulédoux. Les divergences qui concernent JACQUES, CECILLE ou JOSEPH ne paraissent pas ressortir au tronc commun 'haute vallée du Ger', et ceci pose une nouvelle fois le problème : comment se fait-il que tous les efforts pour la constitution de ce tronc commun, lorsqu'il concerne la linguistique (qu'il s'agisse de phonologie, avec l'abandon du / ṣ /, ou comme ici d'anthroponymie), viennent du seul Coulédoux ? Dans la haute vallée du Ger, tout se passe comme si un rôle académique était reconnu à Ger-de-Boutx. Si un tronc commun existe en matière de prénoms à cette époque dans la haute vallée du Ger, il doit tout ou presque à la volonté d'alignement manifestée par Coulédoux.

2.2. Démarcation (Le Ger) ≠ (Coulédoux).

Si Coulédoux refuse DOMENC, GABRIEL et PHILIP, Ger-de-Boutx ne manifeste aucun enthousiasme pour ANDRE, ANTOINE, MARSAU, NICOLAS et RAYMOND. A noter aussi que les deux communautés se démarquent en signalant leurs appartenances épiscopales différentes : le LIZIER de Coulédoux est dans une certaine

mesure symétrique au GAUDENS de Ger-de-Boutx [1]. En ce qui concerne les noms fém., on remarquera que Ger-de-Boutx n'adopte pas TOINETTE, ni MATHEE, non plus que RAYMONDE; peut-être faut-il voir encore une démarcation, mais purement graphique, dans le fait que l'un a CECILLE, l'autre SIBILLE : nous serions assez enclin à voir dans ces deux noms les représentations différentes d'une même réalité (cf. Appendice 2).

Du point de vue quantitatif, les noms fém. sont décevants : faut-il tenir compte de l'inversion de rang et de fréquence manifestée par les deux communautés pour MARIE et JEANNE ? Le corpus du Ger est si restreint que l'on ne se hasardera pas à interpréter de telles données. Pour les noms masc., des différences moins subtiles apparaissent :

Coulédoux			Ger-de-Boutx	
rang	fréquence	nom	fréquence	rang
5	7.40	PIERRE	13.95	2
12	1.30	JACQUES	6.95	6
15	0.43	JOSEPH	4.65	5

Bref, ici encore, l'hypothèse de la démarcation des communautés voisines par les noms de baptême nous semble étayée par les faits. Nous avons vu plus haut qu'un diagnostic d'origine peut s'établir grâce au prénom; il n'est pas sans intérêt de constater que la malice populaire a parfois donné une application stylistique à ces faits de démarcation. C'est ainsi que le héros d'un conte d'Orgibet en Ballongue se nomme "Tony de Coulédoux" [2] : cette forme aphérésée d'Antòni remonte au tout début du XIXe s., sinon au XVIIIe; la francisation de ce prénom en [twẹno] , qui est actuellement la seule

---

1. Une symétrie exacte eût exigé LIZIER : BERTRAND, du nom des deux cités épiscopales, ou GIRONS : GAUDENS, du nom des capitales administratives du Comminges et du Couserans.

2. Tony e Sen Jousep, dans l'Almanac patoues de l'Ariejo, Foix, 1904, pp. 24-27; sauf erreur, les paroles de Tony dans ce conte ne comportent aucun "couléudoussianisme" révélateur .

forme aphérésée connue[1] n'apparaît que dans le premier quart du XIXe s. sous la plume des scribes de l'état-civil. Mais il n'a pas échappé aux habitants de la Bellongue que le rameau désolidarisé de Coulédoux se singularisait socialement par son amour du prénom ANTOINE, remarquable certes vu du côté commingeois (puisque Boutx comme le Ger offre ici des attestations Ø), mais également du côté couseranais : ANTOINE et TOINETTE ont à Portet resp. le 10e et le 9e rang, avec des fréquences de 2,64 et 2,79 %, mais ils occupent à Coulédoux resp. le 4e et le 5e rang, avec des fréquences de 7.62 et 5.12 %.

2.3. C o m p l é m e n t s : Coulédoux et le Ger au XIXe s.

Si l'on admet la validité de notre hypothèse -que le corpus des prénoms d'une communauté est, dans une mesure non négligeable, le reflet linguistique de faits sociaux-, il n'est pas sans intérêt de poursuivre notre enquête dans la haute vallée du Ger. Un nouveau dépouillement, plus modeste, nous a permis de relever les noms de baptême utilisés à Coulédoux et au Ger de Boutx de 1819 à 1844[2].

---

1. Elle paraît s'être généralisée très rapidement : si l'on tient compte du fait qu'aucun inf., même âgé, ne se souvient d'avoir entendu appeler Tòni un indigène (fût-ce un vieillard, et à la fin du XIXe s.), il faut croire que la période de polymorphisme Tòni/ Toena a été remarquablement réduite.

2. On notera une innovation par rapport aux tableaux préc.: l'usage des prénoms multiples commence alors à se généraliser, et tableaux comme pourcentages se réfèreront au choix d'une base anthroponymique plutôt qu'au nombre des naissances. Il aurait été certes séduisant d'affecter d'un coefficient fractionnaire les 2nds et 3es éléments des prénoms composés; malheureusement l'usage loc. actuel est inverse de l'usage officiel : l'état-civil qui enregistre un Jean-Honoré-Théodore ignore que pour les indigènes ces prénoms sont classés dans l'ordre croissant, c'est-à-dire que Théodore est le prénom premier. Ne sachant pas si la situation actuelle, avec son conflit entre la loi et l'usage, remonte à l'introduction des prénoms composés, nous ne considèrerons que le choix des bases (il aurait dans le cas contraire fallu encore trouver le moyen de distinguer entre prénoms-syntagmes comme Jean-Honoré-Théodore et prénoms-synthèmes comme Pierre-Jean ou Marie-Jeanne).

2.3.1. Coulédoux :

En ce qui concerne les prénoms masc., la liste de 1819-1844 est remarquable par les traits suiv.:

- l'éventail des choix est plus restreint qu'en 1688-1763, puisqu'on ne trouve plus que 18 bases anthroponymiques au lieu de 24. Ont disparu de la liste : AUGUSTIN, MARTIAL, FRANCOIS, ARNAUD, LIZIER, BARTHELEMY, ETIENNE, JOSEPH, MATTHIAS, THOMAS et GERMAIN tandis qu'apparaissent seulement, en compensation, CHARLES et THEOPHILE d'une part; -BAPTISTE, -MARIE et -PAUL d'autre part. On remarquera que disparaissent surtout des prénoms géo-typés : AUGUSTIN (Melles), MARTIAL et THOMAS (Portet), LIZIER (Couserans), ARNAUD et BARTHELEMY (Boutx).
Quant aux chiffres, l'élément le plus saillant est constitué par la forte poussée de JEAN (+ 8,39 %), ce qui pose le problème de l'homonymie (il sera examiné plus loin : cf. Appendice 1). Compte tenu du fait que le nombre des naissances n'est pas identique dans les deux périodes (1688-1763 = 459, 1819-1844 = 314), et que d'autre part la seconde époque est bien plus courte que la première, on pouvait prévoir arithmétiquement la restriction du nombre des bases : elle est en fait continuité pure et simple. Mais il eût été beaucoup plus hasardeux de prédire quels prénoms nouveaux apparaîtraient, et quels ne seraient plus attestés.

Pour les prénoms fém. au contraire, il paraît y avoir eu un bouleversement considérable dans la liste : massive ou furtive, il y a introduction de bien des éléments nouveaux en remplacement de bases traditionnelles : CELESTINE et CELESTE, ANGELIQUE, PAULINE, VIRGINIE, JUSTINE etc. On remarquera que se dessine une tendance à marquer formellement le fém. par un morphème caractéristique : -ia, -ina, et bien sûr -a, -eta. Du point de vue du rang et des fréquences, on remarquera l'inversion qu'ont connue JEANNE et MARIE par rapport à la période préc.; mais le fait le plus marquant reste l'introduction en force de néonymes.

2.3.2. Ger-de-Boutx :

Dans la liste des noms fém., on observe les mêmes tendances qu'à Coulédoux, mais encore plus marquées tant quant à la qualité qu'à la quantité. Mais, en contraste violent avec la sagesse de Coulédoux en matière de liste de prénoms masc., nous constatons au Ger que se déchaîne une véritable fureur néonymique. Elle a pour effet d'ouvrir tout grand l'éventail du choix d'un prénom : 25 prénoms représentant 27 bases anthroponymiques sont utilisés

rang	noms masc.	fréqu.	%	rang	noms fém.	fréqu;	%
1.	JEAN	134	39.76	1.	MARIE	127	36.70
2.	BERNARD	49	14.54	2.	JEANNE	79	22.54
3.	NICOLAS	29	8.60	3.	MARGUERITE	63	18.20
4.	PIERRE	25	7.41	4.	CATHERINE	19	5.49
5.	MICHEL	21	6.23	5.	ANNE	13	3.75
6.	BERTRAND	20	5.93	6.	CELESTINE	11	3.18
7.	ANTOINE	14	4.15	7.	PAULINE	8	2.31
8.	GUILHEM	13	3.85	8.	CELESTE	6	1.73
9.	JACQUES	9		9.	ANGELIQUE	3	0.86
10.	LAURENS	8		9.	JUSTINE	3	0.86
11.	ANDRE	3		9.	VIRGINIE	3	0.86
11.	RAYMOND	3		12.	MADELEINE	2	0.57
13.	BAPTISTE	2		12.	MATHEE	2	0.57
13.	MARIE	2		14.	ALBINE	1	0.28
13.	PAUL	2		14.	ALEXANDRINE	1	0.28
16.	BENOIT	1		14.	EUGENIE	1	0.28
16.	CHARLES	1					
16.	THEOPHILE	1		14.	LEO	1	0.28
		337		14.	ROSE	1	0.28
				14.	ROSETTE	1	0.28
				14.	SIMONE	1	0.28
				14.	SOPHIE	1	0.28
						346	

TABLEAU 5 : COULEDOUX, 1819-1844.

Fréquence et rang des noms de baptême. Les prénoms composés ont été analysés en bases; le pourcentage ne se réfère donc pas au nombre des naissances (garçons = 314, filles = 302), mais au seul corpus des prénoms en usage dans la période considérée.

en 24 ans pour 36 naissances, alors que 16 noms avaient suffi pour 86 naissances en 1695-1763. De plus, quelles différences entre les deux listes! PIERRE passe du 2nd au 5e rang, et sa fréquence chute de 13,95 % à 2,85 % (ou 3,50 % si l'on tient compte de tous les prénoms où PIERRE figure); JOSEPH, assez prisé au XVIIIe s. (rang 5, fréquence 4,65 %), disparaît complètement ainsi que GUILHEM et t o u s les autres ! La seule commune mesure entre le Ger du XVIIIe s. et celui du XIXe s. est constituée par JEAN et à la rigueur BERNARD, et ce fait est assez déconcertant : si nous voulons suivre notre hypothèse jusqu'au bout, il faut en conclure que Ger-de-Boutx se démarque d'avec lui-même, ou plus exactement qu'il se démarque de son propre passé.

2.3.3. Commentaires :

Tel semble bien, d'ailleurs, le cas. Dans le second quart du XIXe s. surtout (mais ceci suppose une préparation des esprits plus ancienne), Ger-de-Boutx manifeste une forte volonté d'indépendance. La scission avec Boutx n'est évitée que de justesse entre 1840 et 1850; la rébellion semble avoir été la plus ouverte dans les années 1830-1840 : il faut y voir sans doute l'occasion saisie de la Guerre des Demoiselles, puisque les prétextes seront toujours trouvés dans les coupes de bois. Le registre des délibérations du Conseil Municipal de Boutx garde la trace d'une hostilité alors permanente entre les deux paroisses : elle ira jusqu'à la rébellion armée, l'adjoint du Ger et son garde-champêtre levant l'étendard de la révolte. Boutx reconnut à demi l'indépendance officielle du Ger : la nomination d'un adjoint-spécial calma les esprits; mais l'indépendance de fait fut réelle, et les deux villages s'ignoraient (on est tenté de dire : se boudaient) jusqu'à ces dernières années... Mais la néonymie furieuse du Ger à cette époque ne constitue-t-elle pas justement un reflet des préoccupations qui agitaient ses habitants ? On veut l'indépendance : on le marque par rapport à Boutx, et par rapport au reste du monde, en néologisant à tour de bras le corpus des prénoms!

La situation anthroponymique de Coulédoux est plus difficile à interpréter : comment expliquer la sagesse et le traditionalisme du corpus masc. face à la néonymie du corpus fém. ? Nous en sommes réduit aux hypothèses; nous remarquerons cependant que :

- la désaffection de JEANNE paraît amorcée dès le XVIIIe s.; si nous découpons la période étudiée en tranches approximativement décennales (compte tenu de lacunes entre 1700 et 1723), nous voyons décroître la

rang	noms masc.	fréqu.	%	rang	noms fém.	fréqu.	%
1.	JEAN	17	29.82	1.	MARIE	17	25.75
2.	BERNARD	8	14.03	2.	JEANNE	9	13.63
3.	GEORGES	3	5.26	3.	MARGUERITE	8	12.12
3.	JACQUES	3	5.26	4.	ANNE	4	6.06
5.	AVENTIN	2	3.50	5.	CELESTINE	3	4.54
5.	CONSTANTIN	2	3.50	5.	VIRGINIE	3	4.54
5.	PIERRE	2	3.50	7.	CATHERINE	2	3.33
8.	ALBIN	1	1.75	7.	CESAIRE	2	3.33
8.	ANTOINE	1	1.75	7.	MADELEINE	2	3.33
8.	BERTRAND	1	1.75	7.	ROSETTE	2	3.33
8.	CELESTIN	1	1.75	11.	ALEXANDRINE	1	1.51
8.	FIRMIN	1	1.75	11.	ANTOINETTE	1	1.51
8.	FRANCOIS	1	1.75	11.	ARMANDINE	1	1.51
8.	HIPPOLYTE	1	1.75	11.	AUGUSTINE	1	1.51
8.	HONORE	1	1.75	11.	BERTRANDE	1	1.51
8.	JULES	1	1.75	11.	CAROLINE	1	1.51
8.	JULIEN	1	1.75	11.	CHRISTINE	1	1.51
8.	MAGLOIRE	1	1.75	11.	EUPHROSINE	1	1.51
8.	MARIE	1	1.75	11.	JOSEPHINE	1	1.51
8.	MELON	1	1.75	11.	JULIE	1	1.51
8.	NAPOLEON	1	1.75	11.	OLYMPIE	1	1.51
8.	NICOLAS	1	1.75	11.	PAULINE	1	1.51
8.	PAMPHILE	1	1.75	11.	SOPHIE	1	1.51
8.	PAUL	1	1.75	11.	VICTORINE	1	1.51
8.	PERPEL	1	1.75				
8.	PROSPER	1	1.75			= 66	
8.	VICTOR	1	1.75				
		= 57					

TABLEAU 6 : GER-DE-BOUTX, 1819-1844.

Fréquence et rang des noms de baptême. Les prénoms composés ont été analysés en bases; le pourcentage ne se réfère donc pas au nombre des naissances mais au seul corpus des prénoms en usage dans la période considérée. Pour les prénoms sous leur forme véritable, cf. Tableau 7.

courbe du succès de JEANNE :

1688-1699	1700-1723	1724-1734	1735-1744	1752-1763	
34.69	32.98	25.49	25.63	30.09	Pourcentage
17	32	26	20	31	Attestations
49	97	102	78	103	Total des naissances fém.

- l'église de Coulédoux, primitivement dédiée à St Louis, est consacrée depuis la fin du XVIIe s. à Notre-Dame de Septembre; bien que le patron de la paroisse n'influe guère loc. sur le choix des noms de baptême (il y a assez peu de GEORGES à Boutx, aucun BONAVENTURE au Ger), il se peut que la propagation du culte marial, si notable au XIXe s., jointe à la dédicace de l'église paroissiale, ait favorisé non seulement le prénom MARIE, mais certains prénoms qui peuvent passer pour des épithètes mariales : CELESTE, CELESTINE, voire VIRGINIE et ANGELIQUE.

- Enfin, si l'on pense que la population fém. est généralement plus sensible à la mode que la population masc., on peut soupçonner dans la néonymie exclusivement fém. de Coulédoux une volonté d'imitation. Imitation de la néonymie du Ger d'abord, dans la mesure où il y a coïncidence entre les deux listes de prénoms nouveaux; mais surtout imitation des "dames", épouses des officiers des douanes : au début du XIXe s. en effet s'installe à Coulédoux un poste de douanes, et le prestige des épouses de fonctionnaires n'est pas à négliger; c'est bien à elles que Coulédoux semble redevable des prénoms multiples, ainsi que de certaines bases.

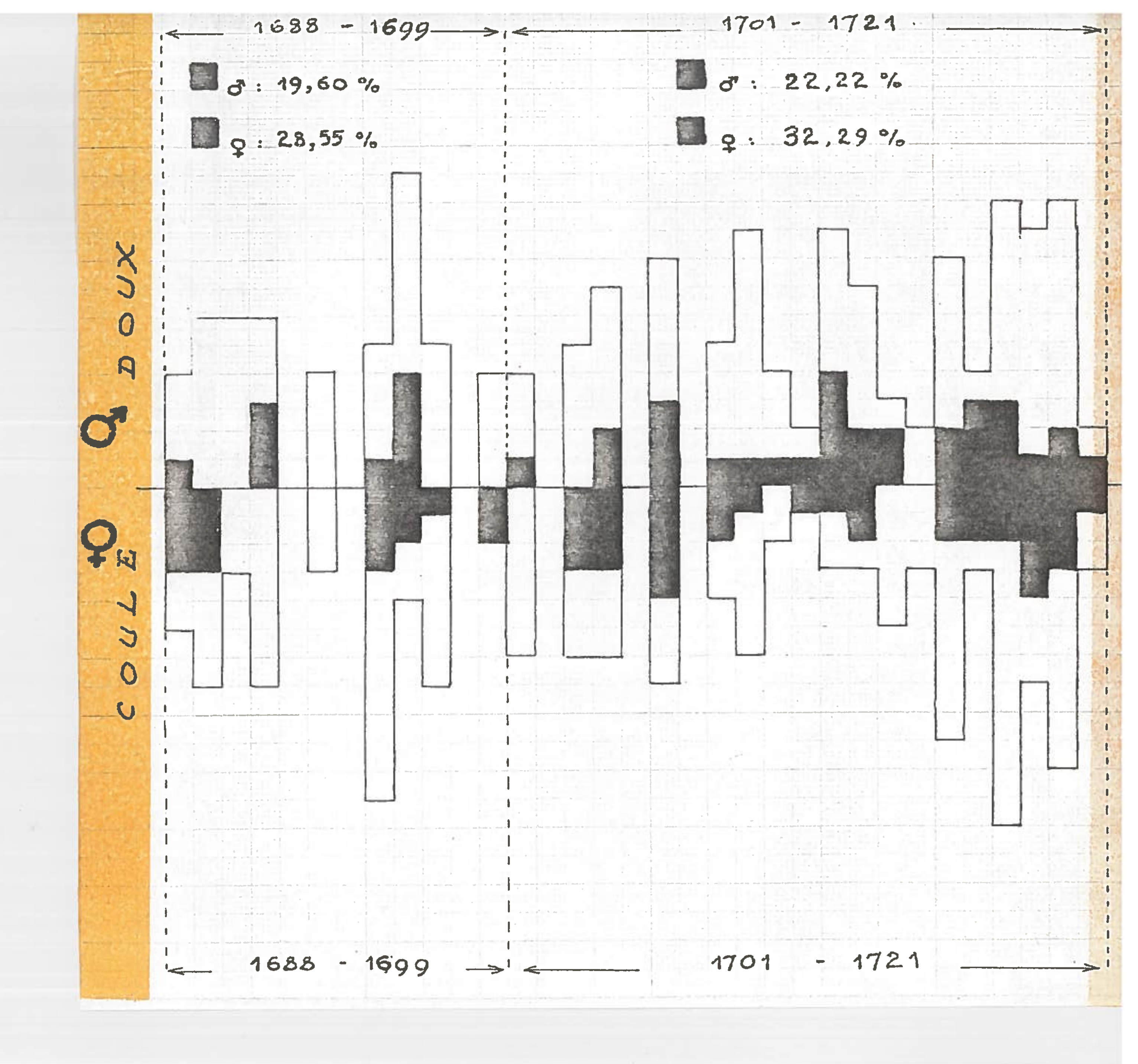
CONCLUSIONS

Certes, on aura beau jeu de nous reprocher de n'avoir trouvé dans l'étude ethnolinguistique du jeu des prénoms que le reflet de ce que nous savions déjà de l'histoire des deux communautés. Pourtant, il paraît difficile de nier qu'il y a coïncidence entre les mouvements de l'histoire loc. et le mouvement anthroponymique; nous pensons que les faits historiques se reflètent dans les faits anthroponymiques (l'inverse serait invraisemblable), parce que les bouleversements sociaux sont, de façon très générale, cause de bien des changements linguistiques. Mais ce qui nous importe plus encore, c'est que hors de cette hypothèse des répercussions anthroponymiques de modifications sociales, on ne voit pas très bien comment pourrait s'interpré-

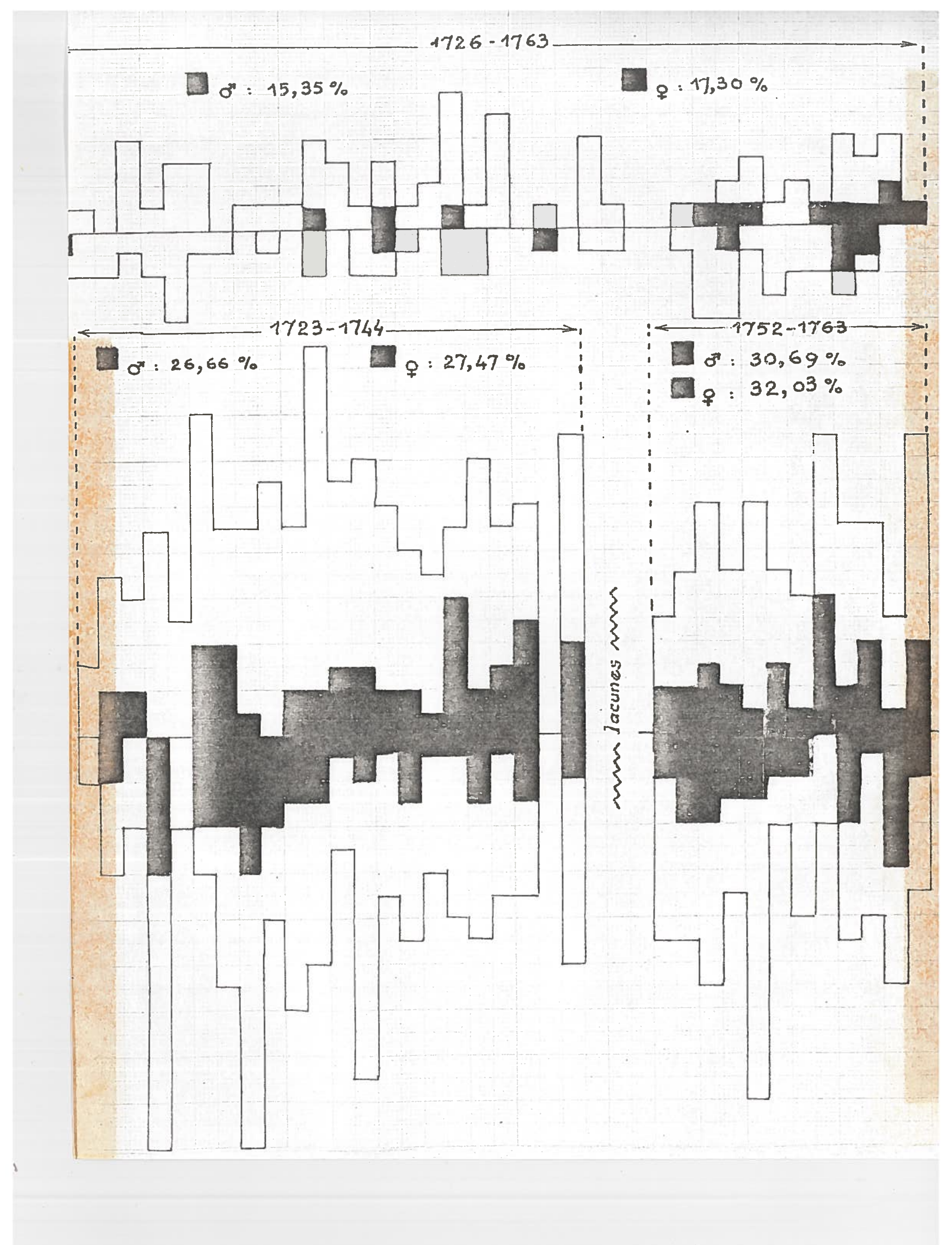
rang	noms masc.	fréqu.	%	rang	noms fém.	fréqu.	%
1.	JEAN	4	11.42	1.	MARGUERITE	6	13.04
1.	J.-BERNARD	4	11.42	1.	MARIE	6	13.04
3.	J.-GEORGES	3	8.57	3.	JEANNE	3	6.52
4.	BERNARD	2	5.71	3.	ME.-JEANNE	3	6.52
5.	JACQUES	1	2.85	5.	JE.-MARIE	2	4.34
5.	PIERRE	1	2.85	5.	CATHERINE	2	4.34
5.	PIERRE-JEAN	1	2.85	5.	CELESTINE	2	4.34
5.	ANTOINE	1	2.85	5.	ME.-ANNE	2	4.34
5.	NICOLAS	1	2.85	5.	ROSETTE	2	4.34
5.	J.-PROSPER	1	2.85	10.	ALEXANDRINE	1	2.17
5.	J.-MARIE	1	2.85	10.	ANNE-CHRIST.	1	2.17
5.	PAUL-HIPPOLYTE	1	2.85	10.	ANNE-VIRG.	1	2.17
5.	NAPOL.-JULIEN	1	2.85	10.	ANTOINETTE	1	2.17
5.	FRANC.-CELEST.	1	2.85	10..	AUGUSTINE	1	2.17
5.	CONST.-JACQUES	1	2.85	10.	CESAIRE	1	2.17
5.	JULES-CONST.	1	2.85	10.	EUPHR.-MARIE	1	2.17
5.	AVENTIN-JACQUES	1	2.85	10.	JE.-BERTR.-CAR.	1	2.17
5.	J.-BERN.-AVENTIN	1	2.85	10.	MADELEINE	1	2.17
5.	J.-BERN.-HONORE	1	2.85	10.	MAD.-JOSEPHINE	1	2.17
5.	PAMPH.-J.-BERTR.	1	2.85	10.	MARG.-JULIE	1	2.17
5.	ALBIN	1	2.85	10.	MARG.-OLYMPIE	1	2.17
5.	FIRMIN	1	2.85	10.	ME.-ARMANDINE	1	2.17
5.	VICTOR	1	2.85	10.	ME.-VICTORINE	1	2.17
5.	MELON	1	2.85	10.	ME.-VIRGINIE	1	2.17
5.	PERPEL	1	2.85	10.	PAULINE-CES.	1	2.17
		=36		10.	SOPHIE	1	2.17
				10.	VIRG.-CELEST.	1	2.17
						= 46	

TABLEAU 7 : GER-DE-BOUTX, 1819-1844.

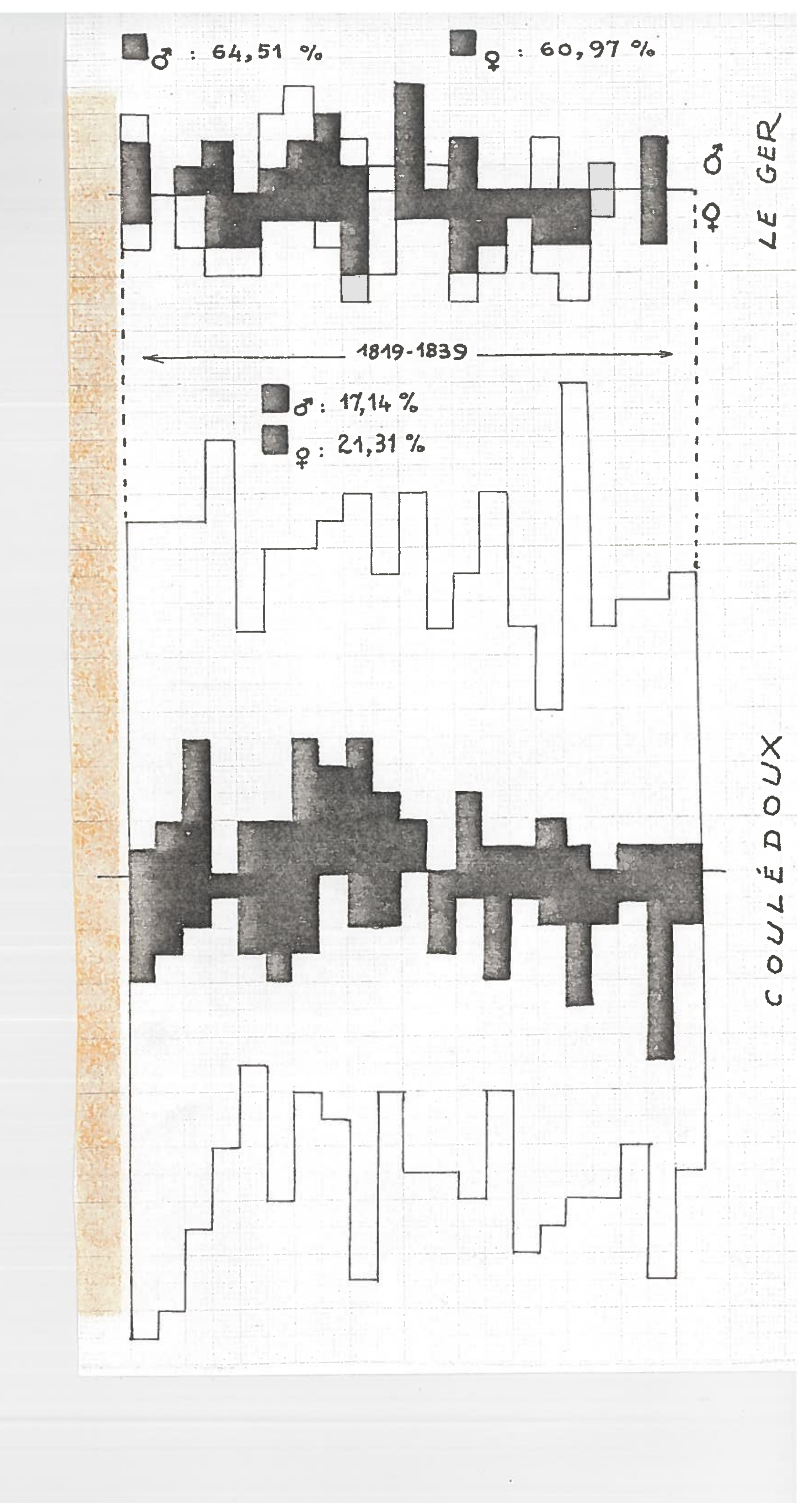
Rang et fréquence des prénoms, dans la forme sous laquelle ils sont attestés
Pour les prénoms abrégés, cf. Tableau 6.



1688 - 1699
1701 - 1721
♂ : 19,60 %
♀ : 28,55 %
♂ : 22,22 %
♀ : 32,29 %
COULE ♀ ♂ DOUX
1688 - 1699
1701 - 1721



1726 - 1763
♂ : 15,35 %
♀ : 17,30 %
1723-1744
♂ : 26,66 %
♀ : 27,47 %
1752-1763
♂ : 30,69 %
♀ : 32,03 %
lacunes


♂ : 64,51 %
♀ : 60,97 %
♂
♀
LE GER
1819-1839
♂ : 17,14 %
♀ : 21,31 %
COULÉDOUX

8.

Concomitance des refus élevés du nom du parrain et des troubles sociaux : Coulédoux monte lentement vers l'indépendance de 1772; le Ger essaie dans la première moitié du XIXe s. de se séparer de Boutx.

□ = 1 baptême/an



ter la continuité d'une liste de noms, ou son bouleversement. Si on ne nomme pas à la légère (tout indique au contraire qu'on apporte un grand soin à cette opération), nos statistiques ne sauraient refléter des phénomènes aléatoires.

Au fond, une localisation par le prénom n'a rien qui puisse étonner : c'est tout l'état-civil gasc. qui relève de la toponymie. Le nom de maison est-il anthroponyme ? est-il toponyme ? ces questions sont vaines : il s'agit d'un archi-signifié onomastique, et à vouloir le faire entrer de force dans les catégories fr., on fausserait l'analyse. Partant, certains prénoms peuvent bien, dans une communauté, relever aussi de la même catégorie 'onomastique', sans qu'il y ait lieu de trop distinguer entre 'anthroponymie' et 'toponymie'. Leur fonction démarcative apparaît alors comme une conséquence, sinon un épiphénomène, de l'amalgame.

Notre étude offre une coupe dialectale bien modeste : quatre paroisses, et dans le seul axe E-O. Nos vues sont de ce fait vraisemblablement trop schématiques. Elles demanderaient à être nuancées par une extension de l'enquête dans toutes les directions. Dans l'état actuel de notre documentation, la comparaison est bien malaisée; nous avons pourtant cru découvrir une confirmation indirecte de notre hypothèse dans les CFG. Deux faits y apparaissent avec une netteté remarquable : (a) les acteurs du récit chanté sont nommés dans les textes épiques, mais pas dans les textes sentimentaux ni satiriques (ou alors, c'est sous un nom convenu). Comme ces textes épiques sont au plus haut point emblématiques d'ethnies, on peut soupçonner une intention stylistique derrière le simple fait de nommer. (b) Ravier et Séguy ont commenté ces noms : si Joan-Maria de Granjèr et Arrodèr se prêtent aux recherches historiques, les noms de Casnauet, du Gendarme Amaré et de Monsur Arro sont pleins d'embûches (CFG 1, p. 10 ssq.; CFG 2, p. 179). Il se pourrait que nous ayons en ce qui les concerne l'application d'une simple règle littéraire : peu importe le nom des adversaires, pourvu qu'il soit étranger à la communauté; mais un nom de héros doit appartenir à la communauté. Et c'est pourquoi la localisation apparaît comme une loi du genre : "Le poème débute ex-abrupto par l'une de ces localisations chères à la chanson folklorique (...)-on devrait ajouter : et au genre épique-, mais qui ici n'a rien de fantaisiste."[1] Et, assez forcément, la localisation est à la fois toponymique et anthroponymique en Gascogne.

---

1. CFG 1, p. 40.

APPENDICE 1 : L'HOMONYMIE

On peut s'étonner de voir que fonctionnent des systèmes anthroponymiques où apparaît une homonymie aussi poussée : à Coulédoux, 1/3 des garçons est prénommé JEAN au XVIIIe s., et plus de la moitié de la population féminine qui naît se regroupe sous deux noms seulement - 3 à Boutx, où la moitié des garçons se partage 2 prénoms; à Portet, presque les 2/3 des garçons se massent sous 4 prénoms, et sous 3 au Ger... Quant au nom de famille, il est incapable de permettre la distinction dans ces foules indifférenciées : il y a surabondance de Nogués au Ger, pléthore de Mothe à Coulédoux. "Le 25 du mois de Novembre 1725, j'ay baptisé JEAN NOGUES fils à JEAN NOGUES, le parrain a été JEAN NOGUES... [signé :] NOGUES, vicaire", de tels actes d'état-civil ne sont pas rares au Ger, et on trouve à Coulédoux leur correspondant avec des JEAN MOTHE [1]. La situation serait tout à fait inextricable si les scribes ne précisaient la plupart du temps le nom de maison des intéressés : c'est là une liste où aucune homonymie n'est tolérée. En fait, pour identifier un indigène dans l'état-civil, les trois éléments sont

---

1. Bien qu'à l'heure actuelle les Nogués et les Mothe soient répartis sur les deux versants de la vallée, on peut trouver un témoignage de la répartition ancienne de ces deux noms dans la popularité dont jouit la formule satirique suiv. (rien de semblable n'existe concernant le nom Nogués!):

"Harri, Monsur Mòta!	[hari mûsu mòt$^{ə}_{a}$	'Hue, Monsieur Mothe!
Tres polhs ena culòta :	trés pûlz éna kulòta	Trois poux dans la culotte
Un que cor, un que tròta,	uṅ ké kûr uṅ ké tròto	Un qui court, un qui trotte,
Eth aute que galòpa :	édj aûté ké galòpa	L'autre qui galope :
Harri tà Monsur Mòta!"	hari ta mûsu mòtə]	Hue, pour Monsieur Mothe!"

Cette formulette, aussi loin que remontent les souvenirs des inf., se débitait aux gens appelés Mothe; les enfants, à l'école, en faisaient un grand usage. J'ai pu constater que les intéressés ne l'apprécient guère, et suis tenté de voir là une moquerie du Ger contre Coulédoux. Au demeurant cette sorte de texte est attestée en bien d'autres endroits, et avec des noms très divers (cg. par ex. C. Seignolle, Le Folklore du Languedoc (P., 1960), p. 44). En somme, de même que nous avons rencontré Nogués ± Nougués, nous avons ici un phénomène du type 'anthroponyme marqué (=Mothe) à Coulédoux' ± 'anthroponymie non marquée à Ger-de-Boutx', qui constitue aussi, à sa façon, un fait démarcatif linguistique.

nécessaires : la famille élargie étant la norme loc. au XVIIIe s., le nom de famille sert à diacriter les co-résidents.[1] Mais le nom de baptême ? Il faut ici distinguer. D'abord, le prénom n'est pas d'usage constant : il est même parfois rigoureusement exclu. Ensuite, la plupart des prénoms sont diacritables à l'infini, ou presque. L'état-civil, avec ses homonymies catastrophiques, reflète un état de langue; mais l'homonymie n'est guère un fait de parole.

1. Loc., un état-civil complet est parfaitement envisageable sans prénom : soit qu'il soit remplacé par un nom de fonction (Madamaisèla de Bon 'l'institutrice issue de la maison de Boun'), soit qu'un titre honorifique empêche de l'utiliser : Pa de Frèra 'le plus âgé des représentants de la maison de F., et son chef', Eth Mèstre de Majine 'le Chef de Maison de chez M.', ces titres étant parfois combinables : Pin Frai de Bugat a laissé quelques traces dans le folklore loc.; son nom indique qu'il vivait à Coulédoux (grâce au nom de maison Bugat), qu'il en était originaire (Pin 'terme de captatio benevolentiae adressé aux adultes mâles plus âgés que le locuteur' se traduit par Coca au Ger; le nom de maison ne suffirait pas à assurer ce diagnostic : on peut l'acquérir par mariage, ou en servant dans la maison), et qu'il était l'aîné des Bugat, ainsi que l'héritier des biens (Frai < FRATRE indique cette position sociale, qui exclut à elle seule l'emploi du prénom, même par les puînés). Ce sont là de précieux éléments, mais toute identification demeure impossible en l'absence du prénom et du nom de famille.

Remarque : A Coulédoux, et à Coulédoux seul, existe un autre procédé qui exclut l'emploi du prénom[2] : la suffixation du nom de maison, avec substitution de l'article à la préposition. Le procédé est bien vivant pour le fém. :

---

1. On observe dans l'état-civil ancien de Coulédoux quelque flottement dans l'attribution du nom de famille : quelques hommes prennent en se mariant et le nom de maison, et le nom de famille de leur femme. Mais ces cas sont trop rares, et trop facilement imputables à une étourderie du scribe, pour pouvoir prouver que l'usage réel du nom de famille est plus récent à Coulédoux qu'à Ger-de-Boutx.

2. A Ger-de-Boutx on l'utilise pour nommer des indigènes de Coulédoux, mais il ne viendrait à l'idée de personne de l'utiliser pour ceux du Ger. Il semble que ce mode de désignation passe pour assez vulgaire loc., alors qu'il est dépourvu de connotations péjoratives à Coulédoux.

- avec simple ajout de -a féminisant : era Cantonièra, era Peirasseta, era Simonda sont les femmes qui habitent les maisons dites deth Cartonièr, de Peirasset, de Simon [1].

- avec suffixe comprenant (Voyelle palatale fermée + Consonne sifflante + -a): era Tapessa (de Tap, nom de maison), era Porrisha (de Porra).

Mais à date plus ancienne semble bien avoir existé le correspondant masc. de ce procédé, grâce au suffixe -at; comment expliquer autrement que coexistent ou aient coexisté à Coulédoux les noms de maison suiv.:

Coeisherat	et	Coishèra
Comat	"	era Coma
Güelherat	"	Güelhèr
Matalenat	"	Matalèna
Mondat	"	(Ar)Ramonda
Morrossat	"	Morrós
Peiroat	"	Peiron, etc.,

qui sont bien distincts des noms de maison pourvus de suffixes diminutifs (Calabre, Calabron; Gauath, Gauachet etc.) ? Les suffixes -at du gasc. ont souvent été étudiés, et nous nous contenterons de renvoyer aux études qui leur sont consacrées : Brüch, RLiR II pp. 98-102, Rohlfs Beiträge, pp. 137, 161-162 ainsi que Gascon p. 227, Séguy Noms pop. plantes p. 204, etc.; mais l'objet en a été renouvelée par B. Hasselrot [2] dont le beau livre nous a incité à exposer la situation loc. Dans la haute vallée du Ger, il convient de distinguer -at = [-atç], commun aux deux versants et particulièrement utilisé dans les noms de lieux [3], de -at = [-at] qui en onomastique est réservé à Coulé-

---

1. L'alternance Simon/Simonda est vraisemblablement due à un alignement sur Ramon/Ramonda, où le -nd- trahit une influence toulousaine (le pays moundi = le pays (ra)mondin, du nom fréquent des comtes de Toulouse).
2. Formation diminutive, notamment en ce qui concerne -at au chap. III et aux p. 118 ssq.
3. Moins dans le lexique que dans le discours : Sarrat apparaît dans une quinzaine de toponymes du Ger, ce qui est déjà considérable; mais en fait à l'heure actuelle il s'est complètement vidé de son sens originel ('crête en dent de scie' < SERRA) pour devenir un simple indicateur de nom de lieu: ce qui se vérifie notamment en cas de localisation improvisée, ou lorsqu'un nom est démémorisé, Sarrat de... apparaissant de façon à peu près automatique.

doux [1], non seulement dans l'anthroponymie, mais dans la toponymie : des noms de lieux comme Comerat (de Comèra < *CUMBA + ARIA), Boigat (de Boiga < *BODICA), Peiranerat (de l'oronyme Pèira-Nera < PETRA NIGRA) n'apparaissent que dans la "zone d'influence" de Coulédoux [2], et ceci pose un problème : pourquoi ce suffixe est-il limité au versant aspétois de la vallée du Ger, dans ses emplois en onomastique ? Pour tenter de répondre, il faut d'abord essayer de déterminer le sens de ce -at, grâce à la topographie et à la généalogie : il ne semble pas complètement réductible au 'diminutif' habituel (type vop 'renard', vopat 'renardeau'); parce qu'il s'adapte le mieux "au genre d'un mot-base fém."[3], suivant une tendance bien attestée en gasc.[4], parce qu'en sus du 'diminutif', de la 'filiation' , du 'rapport d'appartenance'[5] il exprime l'archi-signifié lié à tous ces concepts, -at en est venu loc. à exprimer 'l'aspect résultatif'. Une Comèra se termine dans un Comerat, un Boigat peut être bien distinct d'une Boiga, et plus vaste qu'elle : ce qui importe, c'est qu'ils sont appréhendés comme la terminaison, l'achèvement d'une Comèra ou d'une Boiga. A pu favoriser ce sens le suffixe des Participes de la classe I : -at, -ada exprime aussi l'aspect 'accompli'. Mais on voit toujours mal pourquoi Coulédoux aurait été sensible à cette analogie, et non Ger-de-Boutx. Nous hasarderons ici une hypothèse peut-être

---

1. Les règles de palatalisation ou de non palatalisation de -t dégagées par P. Bec, Interférences pp. 76-78, valent pour notre vallée, mais en tenant compte de quelques formes arano-luchonaises (p. 76, n. 2).
2. C'est-à-dire sur le versant propre de Coulédoux, mais aussi dans les territoires défrichés par les hommes de Coulédoux sur le versant du Ger, et qui sont leur propriété depuis toujours.
3. Hasselrot, op. cit., p. 119.
4. Hasselrot, op. cit., p. 78 (ex. empruntés à S. Palay): "Mariat 'fils de Marie' (aussi 'mari de M.', et quand la maison porte le nom de Marie, le maître s'appelle lou Mariat, sa femme la Mariate)". On remarquera que dans la liste de noms de maison de la p. préc., plusieurs sont d'évidents matronymes (Coeishèra < COXA + ARIA; Matalena < MAGDALENA etc.); la généalogie de Peiroat et de Güelherat seuls peut être à peu près reconstituée, et il semble que l'on doive supposer une étape intermédiaire Peirona, Güelhèra avant de remonter à Peiron et Güelhèr.
5. Ronjat, GIPP 3, 397 ssq.

folle, mais qui rendrait bien compte de ce particularisme bien tranché : celle d'une influence possible du nom médiéval At [1], bien répandu jadis dans l'Aspétois [2], et fort aimé des seigneurs d'Aspet. Leur généalogie offre en effet d'impressionnantes successions de Guilhem, Guilhem-At et de Raymond, Raymond-At [3], avec les alternances habituelles. De là à s'imaginer lorsque At ne fut plus guère porté dans le peuple que Raymond-At était *Ramonat, et signifiait 'descendant de Raymond' comme l'aucat 'oison' est le descendant de 'l'oie', la distance n'apparaîtra peut-être pas infranchissable [4].

2. Quant aux diacritiques, en ce qui concerne les prénoms, ce sont surtout les diminutifs et les hypocoristiques, ainsi que les déformations enfantines qui sont parfois conservées [5]. Le procédé est assez systématique; mon frère se prénomme Yves, et c'est aussi le prénom de notre voisin du Ger-de-Boutx; lorsque nous y habitions, le premier garda son prénom parce qu'il était l'aîné, et le second fut constamment appelé Yvon (à interpréter comme Yves + suffixe diminutif -on); aujourd'hui que les risques de confusion n'existent plus, notre voisin a reconquis son prénom originel, plus économique. De même, considérons le nom de baptême le mieux représenté dans nos listes : JEAN; on constate d'abord qu'il offrait des formes différentes suivant le lieu, [jwan] au Ger et [jwaŋ] à Coulédoux (ce dernier aujourd'hui archaïque). On disposait par ailleurs d'un jeu non négligeable de diminutifs : Joanet, Joanon, Joanin, Joanilhon..., sans compter les formes avec aphérèse : Nin, Non... : la distinction des individus était sans aucun doute bien plus aisée que ne le laisseraient croire

---

1. Etudié avec circonspection par H. Gavel, AM 1953, pp. 475-477.
2. Des noms de famille comme Atané (< At + Aznarius) y paraissent assez endémiques.
3. Cf. C. Higounet, Le Comté de Comminges, 1, p. 256, et les commentaires d'H. Gavel dans l'article cité n. 1.
4. Inversement, -at existe peut-être dans d'ostensibles anthroponymes : Bernat-Pudent 'Bernard puant, punaise des bois' (Palay), si populaire en Gasc. (cf. ALG 4, c. 1221) n'est peut-être à l'origine qu'un vernat-pudent, un habitant (ou un évocateur) des aulnes punais.
5. Ainsi Menat < Bernat, Tòntònfila 'oncle Théophile' etc. (le second ex. est plutôt réservé aux emplois facétieux).

nos listes normalisées, et c'est l'une des raisons qui nous font croire que l'Appendice 2 n'est pas inutile.

L'autre raison d'être de ce répertoire des variantes, des diminutifs et des témoins de l'intégration lexicale des prénoms est la suivante : si les desservants du XVIIe s. notent les noms à peu près comme ils les entendent, à partir du XVIIIe s. au contraire ils vont faire de sensibles efforts pour n'en donner que l'équivalent en fr. standard. Ainsi, alors que le vicaire du XVIIe s. notait Matheue, bonne figuration de [matẹwa], ses successeurs vont essayer Matthieue, Mathée et même Mathe : on en vient à se demander si les très rares Marthe de l'état-civil ne sont pas des tentatives pour habiller Matèua à la française! Quant à l'hapax VIRGILLE, n'est-ce pas lui qui reparaît plus tard sous la forme VIRGINIE ? Et quels rapports troublants entretiennent SEBILLE et CECILLE!... Nos doutes, pense-ra-t-on, procèdent d'une méfiance injustifiée à l'égard des scribes. Voire. La majorité de nos inf. traduit [bañtẹñ] par Aventin, ce que recoupe l'état-civil et qui est bien conforme à la tendance gasc. à l'aphérèse (cf. Simin Palay, officiellement Maximin); il s'en est trouvé pourtant pour nous affirmer que le correspondant fr. de Vantèn est Valentin. Pourquoi des prêtres montagnards, dont la culture anthroponymique pouvait avoir été négligée, n'auraient-ils pas procédé en vertu d'analogies aussi sommaires, en toute candeur ?... Les formes qu'ils notent méritent examen.

APPENDICE 2 :

I N D E X

On trouvera ci-dessous la liste des noms de baptême et prénoms qui, par leur prononciation loc., par leurs variantes graphiques ou par quelque côté folklorique, offrent un intérêt particulier. Seules sont signalées les var. graphiques qui s'écartent de la forme officielle actuelle; elles sont placées entre guillemets. Les formes phonétiques que nous avons pu relever figurent entre crochets. Les vedettes sont les formes fr.; formes masc. et formes fém. sont regroupées sous la même base.

ALBIN : gallic. [albèn]. Fém.: "Alvine".

ALEXANDRE : gallic. accommodé [lètsandroé]. Fém. Alexine [lètsinoé].

AMBROISE : latin. [ambrǫzi], récent puisque [-z-] n'est pas devenu [-d-] comme en d'autres régions du Comminges où ce nom de bapt. est devenu nom de famille.- Je ne connais à vrai dire, dans toute la haute vallée du Ger, qu'un antique tromblon à porter ce nom, qui de ce fait est plutôt facétieux : comp. avec THOMAS.

ANDRE : [andrę̃ũ] s'entend encore, mais ne désigne plus que des personnes disparues : le gallic. est étendu à toutes les générations récentes, [andré] en fr. loc., et [andrę] en gasc.- "Andreu, Andrieu"; le fém. [andrèwo] : "Andreue, Andrebe".

ANNE : [annò] et pour d'autres [anna] ; "Agne" à date ancienne est un hypoc. largement répandu en Gasc.

ANTOINE : [antwęnoé] ; [antǫni] est refusé : "c'est italien, ça!"; "Antoni, Antony". Fém.: [twanęto], "Anthonie, Antonia, Toinette, Toüenette". Au Ger, ce nom fait au XVIIIe s. figure exotique encore : le vicaire, ayant dû baptiser quelques nouveaux-nés de Couledoux, note "Antoine" aussi bien au masc. qu'au fém.

APOLLONIE : "Polonio" au XVIIe s.

AUGUSTIN : "Auguistin, Agustin"; dim. (avec doutes de l'inf.) [tèntèn].

AVENTIN : gallic. accommodé [bantèn], parfois retraduit en Valentin.

BAPTISTE : [batisto], plus fréquent encore en dimin. [batistũn].- Loc. proverbiale bien connue "Tranquille comme Baptiste".

BARTHELEMY : [bɐrtɐlɐmiɐ̯], mais Thomiu nom de maison au Ger; dimin. localisateur (Argut) : [miɐ̯].

BENOIT : gallic. [bénwèt]; [bénédẹt] refusé.

BERNARD : [bèrnat], bien opposé au [bèrnatç] ariégeois; hypoc. [ménat]. "Bernad, -at, -art". Fém. : "Bernada est moqueur [N.B.: ua Bernada = 'une niaise', cf. JEANNE]; on dit plutôt Bernadeta".- Bernat-pudent 'punaise des bois'.

BERTRAND : [bèrtran], fém. "Bertrane"; dimin. localisateur (Argut) [tran].

BONIFACE : sans doute décelable dans le nom de maison Face, à Boutx.

CATHERINE : [katalina], "Catarine, -tha-, Chaterine".

CECILE : en plusieurs occasions, paraît loc. une var. transcodée de SIBYLLE, cf. s.v.

CELESTINE : [sélèstino], dimin. (un peu moqué) [çèstino].

CESAIRE : [sézèro], gallic. évident, mais son emploi comme fém. étonne.

CHARLES : [çarlés].- Charlot, nom assez fréquent de l'âne.

CYPRIEN : "Superian" au XVIIe s.

DOMINIQUE : [ménikoé] masc.; "Doumeng, Domenc" masc., "Domenge" forme unique au fém.- Nom fréquent de l'ours.

ELISABETH : "Elizabet, Isabelle, Izabeau".

ETIENNE : [èstyèn$^{i}_{é}$], "Estienne, Steve, Esteve".

EUGENIE : [ujéni], "Ugénie"; dimin. [nini] (rare), [ninɐs] (commun).

EUPHROSINE : [frɐzinoé], "Phrosine". Ce nom passe pour "étranger".

EUSTACHE : le prénom est localisateur d'Argut, de même que son dimin. [taçin].

FIRMIN : gallic. [firmèn].- Une curieuse équivalence : "Un, qui s'appelait Camille, hé bé il a fallu le rebaptiser Firmin, parce que les autres, ils l'appelaient toujours Camisa 'chemise'." (cette petite histoire a le mérite de montrer le misonéisme anthroponymique en action, sous forme de brimade).

FRANCOIS : [franswès], hypoc. localisateur (Espagne) [(t)çiskâ].- Blason : "Françoès, cama de boès!" 'F., la jambe en bois!'. Françoès, personnage réel m'assûre-t-on, est loc. pris comme type de naïf :

"Françoès qu'auia trobat un nin d'audèth : eth pair qu'èra pinçon, era mair merlenguina!"	'F. avait trouvé un nid d'oiseau : le père était un pinson, la mère une mésange!'
"Françoès qu'auia tres vacas. Que'n auia perdut duas, e era troasièma que l'arrodaua!"	'F. avait trois vaches. Il en avait perdu deux, et la troisième, il la cherchait!"

GEORGES : [jòrjé], hypoc. masc. avec suffixe fém. [jòrjâno], cf. PIERRE. [jòrdi] est refusé : "c'est ariégeois, ça!"

GUILLAUME : [gilém] ou [gilaûmés]. "Guÿllem, Guillem, Guileaumes, Guilleaumés, Guilhaumes, Guillaumes". Fém. [gilaûméto], "Guilleume, Guillem(m)e, Guileume, Guilleaume, Guilherme, Guillelme, Guillemmette".- Ronde importée, qui sert parfois de blason du nom :

"Vòs dansar Guilhaumes, Rog e vèrd e jaune, Arroge, vèrd e blu, Que dansarè dab tu!"	'Veux-tu danser G., Rouge et vert et jaune, Rouge et vert et bleu, Je danserai avec toi!'

Le dernier v., au dernier couplet, devient "Que-m foti de tu!" 'Je me moque de toi!'. Loc., et je crois en bien d'autres lieux, l'association de pièces de vêtement vertes et bleues ne manque pas d'appeler le proverbe "Vert e blu, me foti de tu!" 'Vert et bleu, je me moque de toi!' Sur cette ronde, cf. A. Moulis, Folklore n° 88 (1957), p. 19; elle est sans doute ancienne et ubiquiste : Sorel, Histoire comique de Francion, XI, rapporte la "chanson fr." suiv.:

"Hélas Guillaume,
Sur le vert, sur le gris, sur le jaune,
Hélas Guillaume,
T'y lairras-tu mourir."

HONORE : [nârè].

JACQUES : gallic. [jakés], la forme [jaimé] étant refusée. L'un des prénoms souffre-douleur : Un Jaques ou Un Jaquet 'un sot' (cf. JEAN); fém.

[jakéto].- Jaqueton est le surnom du corbeau.

JEAN : [jwan] au Ger, [jwan] à Coulédoux : différence moquée (cf. p. 189), et réputée archaïque; peut-être "Jeant", assez fréquent chez les scribes mal lettrés de Coulédoux, traduit-il cette prononciation.- C'est par excellence le prénom souffre-douleur, et c'est ce qui explique peut-être que de nombreux baptêmes enregistrent directement un dimin., "Joanillon, Janet" etc. : un Joan, un Joanàs 'un sot, un grand sot'; ua Joana 'une sotte', d'où l'actuelle dichotomie de Joana, surtout dans les formes composées : "Eths mau-lengats diden [marijwana], eths bièn-lengats [marijana]" 'Les impolis disent [marijwana] 'Marie-Jeanne', et les gens polis disent [marijana]'.

De nombreuses locutions mettent en avant ce prénom : "Eths punts de Jana : sèt ara cana!" 'Les points de Jeanne : sept à l'aune!' (se dit d'une mauvaise couturière). "Joan d'ariuan", litt. 'Jean de l'année dernière'; "Joan maridat angüan", litt. 'Jean marié de l'année' s'appliquent au 'blanc-bec' ou à celui qui, tel les carabiniers, arrive toujours en retard. "Joan de cap amont", litt. 'Jean à la tête en l'air' se dit d'un 'éventé'; "Joan deras casseròlas", litt. 'Jean des casseroles', d'un 'Jean-femme'.

JOSEPH : [jūzèp], dimin. fréquent [jèp] ; fém. [finoé], qui a remplacé probablement un antérieur [pino] -ce dernier existant comme nom de maison à Boutx-.

JULIENNE : [julyano], "Julian(n)e, Juliaine, Jouliane".

LAURENT : [laūréns], "Laurens, Laurans".

MADELEINE : [mataléna], "Matalene, Magdelaine".

MARGUERITE : [margalido], "Margalide, Margalite, Margarite, Margerite". Hypoc.: [lilo] et [lilūno] .- C'est le nom de l'ourse; ronde, pouvant servir de blason, bien connue par sa vaste extension :

"Margalideta deth peu rog,	'Petite M. aux cheveux roux,
Qüanti filhetas auetz-vos ?	Combien de fillettes avez-vous ?
-Tres ena guèrra,	-Trois à la guerre,
Tres ena tèrra,	Trois en terre,
Tres a maridar :	Trois à marier :
Op-alala!"	Youp-la-la!'

MARIE : [mariyo] à l'état isolé, mais [mari] dans les synthèmes masc. et fém.: [marij(w)ana], [jammari].

MARTIAL : "Mars(e)au, Marsaü".

MATTHIEU : [matèu], mais le dimin. [matélun] restitue comme d'ordinaire en Gasc. un -l pseudo-étymologique. Fém. [matèwa], "Mateue, Matebe, Mat(t)ebe, Matheue, Mathive, Mathieue, Mat(t)hee, Mata".- Il se peut que Matthias soit loc. une traduction erronée de Matthieu.

MELON : le nom de l'unique personnage à avoir loc. porté ce prénom est encore connu : [mélun], interprété avec hésitation par certains inf. comme Milon, dimin. d'Emile (dimin. et prénom généralement jugés comme localisateurs d'Argut).

MICHEL : [mikèu], "Miqueu".

NICOLAS : [mikulau], dimin. à Coulédoux [kilau].

OLYMPIE : [lémpi].

PAUL : gallic. [pòl], mais fém. [paulino] 'Pauline', et le nom de maison de Boutx "jouanpau" restituent la prononciation ancienne.

PERPEL : à ma connaissance, aucun saint de ce nom ne fut vénéré dans le diocèse de Comminges ni dans l'archidiocèse de Toulouse. La lecture est pourtant sûre, tant à la naissance qu'à la mort de l'individu concerné; il serait séduisant, mais un peu compliqué, de voir dans ce prénom une masculinisation de Ste Perpétue, abrégée en *Perp[e] .

PHILIPPE : [hélip], "Philip, Felip, Phelip(pe)".

PIERRE : [pyèro]; [pyèrés] est donné comme archaïque et ariégeois; Pèi parfois n'est plus compris. Dimin. Pierron et, masc. avec un suffixe fém., [pyéruno] (cf. GEORGES). Succession des graphies : "Pei, -y; Pierres, -és; Piere, Pierre". En composé, une réflexion d'un inf.: "A Argut on l'appelait [palan], e acitau aón èra domestic, que l'aperauan [pyèrajan]" 'A Argut on l'appelait Palan, et ici, où il était valet de ferme, on l'appelait Pierre-Jean" (réflexion intéressante quant au refus des formes allogènes).- Fém. [pèiruno], "Peirone, Peyroune, Pétronille".- Formulette spéciale dans le blason de ce nom :

"Pièrra, la guèrra! Marshant de vaishèra! Vin beuut, Pièrra fotut!"	'Pierre, la guerre! Marchand de vaisselle! Le vin bu, Pierre est foutu!'

(Dans cette formulette construite sur un pur jeu de signifiants, les folkloristes mythologues ne manqueront sans doute pas de voir une allusion à Pierre d'Aguerre, le sorcier du Labourd qui, au début du XVIIe s., faisait sortir le Diable d'une cruche : cf. Collin de Plancy, Dictionnaire infernal, P. 1863, pp. 10-11).

RAYMOND : quelques inf. font état d'une distinction ancienne entre Coulédoux [aramũn] et Ger-de-Boutx [arimũn], mais elle ne subsiste plus qu'à l'état de vague souvenir, d'ailleurs peu sûr. Les graphies attestent la première forme : "Aramon, Aramoun", non la seconde; les graphies de la forme fém., curieusement, n'offrent jamais le A- prothétique.

ROSE : [arɔ̀za], "Rosse"; dimin. Rosette [arũzèto], "Arrosete".

SIMON : [simũn] au Ger, [simũn] à Coulédoux, où ce prénom, devenu nom de maison, fait au fém. Era Simonda, par analogie avec Ramonda sans doute. Proverbe loc. : "Qüate Simons, qüate demons" 'Quatre membres de la maison de Simon font quatre démons'.

SOPHIE : [sufiyo].

SIBYLLE : transcodé vraisemblablement en Cécile, "Ciuille, Ceuilie, Cecille, Civille, Sibile, Cevillie, Cecilie, Sibilie, Sibilhe" paraissant bien dans la plupart des cas représenter des var. du nom des mêmes personnes.- Il se pourrait que la popularité loc. ancienne de Sibylle soit due aux fresques de l'église fortifiée de Seintein (Ariège); elles datent du XVe ou du XVIe s. et représentent une série de sibylles ayant prophétisé la venue du Christ : il était donc aisé de les sanctifier, sinon de les canoniser.

SYLVIE : [s(i/é)lbiya], apparu tardivement, a peut-être pris le relais de Cécile-Sibylle (?).

THEOPHILE : [tyɔ̀filo], abrégé parfois, comme les autres prénoms en Théo-, en [tyɔ̀]; mais l'abréviation par aphérèse, plus conforme aux habi-

tudes gasc., existe aussi : [tòntònfilóé], hypoc. enfantin 'Oncle (Théo)phile'.

THERESE : [trèza]. Facétie : Marie-Thérèse est transformé en Marie-Quatorze, [trèza] 'Thérèse' et [trèzœ] 'treize' présentant quelque ressemblance phonique.

THOMAS : [tûmas], "Thoumas". Le prénom est considérablement dévalorisé : un Tomàs 'pot de chambre'.

VICTOR : [bittòr], mais fém. Victorine [vittûrino] plus fréquent que [bit-].

VIRGILLE : cet hapax, fém. d'ailleurs, est peut-être le même nom que le suiv.

VIRGINIE : [bérjéni], hypoc. [birni].

chapitre 6

LA DEMARCATION INTERNE, III : LES CROYANCES

La démarcation linguistique entre deux communautés n'a pas que des implications purement linguistiques : les usagers tirent des faits de géo-contraste des conséquences d'ordre culturel. Inversement, ayant le sentiment de différences ethnographiques entre indigènes de deux communautés, ils en tirent la conclusion que leurs parlers doivent forcément diverger.

De l'amalgame final, où la part de ce qui est linguistique et la part de ce qui est culturel deviennent indiscernables (ce qui nous paraît constituer l'une des justifications du néologisme ethnolinguistique), nous avons saisi un aspect dans les deux chapitres préc. C'était chaque fois en partant de faits linguistiques -le lexique, les noms propres-. Reste, pour terminer un tour d'horizon qui ne soit pas trop sommaire, à chercher s'il existe entre Coulédoux et Ger-de-Boutx une démarcation qui soit originellement d'essence culturelle; qui soit bien appréhendée par nos inf.; et qui offre des conséquences linguistiques observables. Le domaine des croyances, générales puis restreintes à un point de détail, offre ici la divergence dont les habitants de la haute vallée du Ger sont le mieux conscients, celui en somme qui polarise le mieux leur besoin de démarcation interne.

1. LE COMPORTEMENT RELIGIEUX COMME TRAIT DEMARCATIF CONSCIENT.

1.1. Le prêtre à qui nous devons le Cahier des Annales de Coulédoux et Ger-de-Boutx assure que "les moeurs, les pratiques religieuses, le langage, le caractère des gens, les traditions de famille n'ont rien de commun entre les deux villages. Le petit torrent du Ger creuse un immense fossé entre les deux localités." Cette affirmation trop catégorique appelle bien entendu de nombreuses nuances, et l'on peut douter que le rédacteur par ex. se soit livré à l'étude ethnographique et linguistique approfondie qui justifierait un tel constat de différence. Mais ne nous intéressera ici que ce qui relève de la compétence professionnelle de l'A. : le sentiment d'une différence entre Ger-de-Boutx et Coulédoux quant aux croyances religieuses, qui conditionnent les pratiques.

L'A. illustre son dire par le fait que Coulédoux a donné un seul prêtre à l'Eglise : encore est-ce bien tardivement, vers la fin du XIXe s.; tandis que depuis le XVIIe s., une dizaine de prêtres sont nés à Ger-de-Boutx. L'argument vaut ce qu'il vaut; mais tous les prêtres loc. ont in-

sisté sur l'énorme différence qui existe entre les paroissiens de Coulédoux et ceux du Ger. C'est notamment le leit-motiv du Coutumier de l'église de Coulédoux que cette tiédeur religieuse des habitants du versant couserannais de la haute vallée du Ger. Alors que le vicaire du Ger, entre 1809 et 1853, retire 4000 Livres de bénéfice de sa minuscule paroisse -ce dont il semble satisfait malgré sa légendaire âpreté au gain (cf. chap. suiv., 3.1.)-, le Curé de Coulédoux son voisin, vers la même époque, se répand en lamentations. N'est-il pas forcé d'établir deux tarifs pour ses cérémonies, le plus faible étant réservé non aux seuls indigents, mais aux rares "familles fidèles à porter le foin à M. le Curé" ? Pis : "le 25 Août, jour de la fête de l'Adoration, la quête et celle de Ste Germaine sont les seules qui soient faites à l'Eglise par ou au nom de M. le Curé. C'est inutile qu'il en fasse d'autres, meme ordonnées par Mgr. On ne donne pas." Dans la Semaine Sainte a lieu la bénédiction des maisons de Coulédoux, dans ses nombreux écarts, et la tradition veut que les habitants fassent alors quelque présent à leur desservant; mais "il est facile de prévoir que les dits dons grâcieux finiront par être donnés d'une manière si disgrâcieuse qu'on sera obligé de rester chez soi : tout ne sera pas perdu : on aura la fatigue de moins." Pour conclure, "on supprime toute espèce de grâcieuseté pour le prêtre, ici plus que partout ailleurs (...) Et puis, pas la moindre reconnaissance pour les services qu'il peut rendre"... Ces considérations financières ont leur importance, mais elles ne justifient pas seules une telle amertume : ainsi, le prêtre de Coulédoux a beau chanter les Vêpres "de suite après la Grand Messe, se contentant de quitter la chasuble. Malgré cette transition immédiate de la Grand Messe aux offices, un grand nombre d'hommes quittent l'Eglise, ce qui a été toujours une bien grande peine pour M. le Curé." Autre sujet de désolation : "le Samedi Saint, on fait la bénédiction des fonds : personne n'y vient". Et puis, rapporte cette fois le Cahier des Annales, Coulédoux pratique "l'abus du trop grand intervalle entre l'union civile et le mariage religieux". En somme, disait un desservant inconnu (et cette réflexion est aujourd'hui proverbe, sur l'un des versants au moins de la haute vallée du Ger) : "Eth monde de Coledós, coma sòuses traucats; eths deth Gèr, coma loís d'òr!" 'Les gens de Coulédoux, comme des sous troués; ceux du Ger, comme des louis d'or!'.

1.2. Les habitants de Coulédoux reconnaissent d'ailleurs volontiers le bien-fondé des griefs pastoraux. Le curé, disent-ils, n'intervenait que dans de rares occasions de leur vie : le mariage à l'église, notamment, avait tendance à ne survenir que lorsque quelque occasion favorable s'en présentait.

On moque aussi volontiers à Coulédoux le respect affiché par les habitants de Ger-de-Boutx à l'égard de telle coutume d'Eglise; ainsi pour tel interdit alimentaire :

" C'était le Jeudi Saint. Alors, ceux du Ger (quand même, ce que c'était, hé!), alors, ceux du Ger avaient l'évêque du côté de Saint-Bertrand, et ceux d'ici [= Coulédoux], c'était l'évêque de Foix. Alors, qui commandait ? Les uns, tu pouvais manger une chose, le Jeudi Saint, que l'autre évêque ne voulait pas!

Alors, ma grand-mère, tu sais, une fois, elle était ici (tu sais, dans le temps, ils passaient par le maire, mais après, pour passer par l'église, c'était...). Alors, ma grand-mère qui était ici, il lui a dit eth Mèstre de Bon ['le Maître de la maison de Bon'], tu sais, le vieux, hé, le [= son] grand-père, alors il lui a dit : "Tu peux aller au Couéou, mais ne mange pas... c'était : tu pouvais manger hariat, ici tu pouvais manger hariat; mais au Ger, que-t calia minjar gaudinas ['il te fallait manger des gaudines'] ! Gaudinas, c'était fait avec du lait et avec de la farine un peu claire;

eth hariat de Coledós, qu'èra dab lèt, dab aigüa e lèt, tot massegat, e mesclar, e mès espès.	'la bouillie de Coulédoux était faite avec du lait, de l'eau et du lait mêlés, bien mélangés, et plus consistante.
A la vetz, eth Mèstre de Bon que-u didec :	Alors le Maître de chez Bon lui recommanda :
-N'anes cap minjar hariat, e!, ça-u hec.	-Ne va surtout pas manger du hariat!, lui dit-il.
Quan hoc acitau, que hiemauan, a la vetz que-u didec ara sua bèla-mair, que-u didec :	Arrivée ici, on fumait les terres, elle dit à sa belle-mère :
-E! non possi cap minjar, non, pr'emor que m'ac an defendut a casa!	-Non, je ne peux pas manger, car on me l'a défendu chez moi!
-Fotuda pèga! N'i as cap qu'un Diu! ça ditz; puish qu'aqueth qu' ac vòu, e qu'eth aute n'ac vòu cap,	-Grande sotte! Il n'y a qu'un seul Dieu! lui répliqua-t-elle; puisque celui-ci le veut tandis que l' autre ne le veut pas, puiqu'ils ne

non son cap d'acòrd, minja, uè : un còp qu'agues minjat, non se'n parlarà cap mès!...
Qu'èra atau : qu'èra hariat e gaudinas!... Eth hariat qu'èra espés, qu'assadoraua eth monde, mès eths deth Gèr n'en volian cap, e!... Eths deth Gèr, qu'èra gaudinas que calia minjar, mès cap cap de hariat!"

sont pas d'accord, mange, crois-moi, et lorsque tu auras mangé, il n'en sera plus question! ...
C'était ainsi : c'était le hariat et les gaudinas!... Le hariat était consistant, il rassasiait les gens, mais ceux du Ger n'en voulaient sous aucun prétexte!... Les gens du Ger, il fallait qu'ils mangent des gaudinas, mais surtout pas de hariat!'

La seule compétence qu'à Coulédoux on reconnaisse au prêtre, celle qui obligeait les indigènes à avoir recours à lui, c'est celle de l'exorciste. " Eths Curèrs qu'auian aqueri Libes..." 'Les Prêtres avaient ces fameux Livres...' : leur pouvoir, qui est celui d'un magicien-exorciste, ne fait aucun doute pour personne en ce domaine. Et c'est un pouvoir d'une utilité incontestable : car les sorcières étaient nombreuses, et redoutées, à Coulédoux.

1.3. Interrogés sur ce chapitre, les habitants de Ger-de-Boutx confient bien volontiers que ceux de Coulédoux ont toujours passé pour "plus grossiers" qu'eux (c'est-à-dire d'une intelligence et d'un comportement plus frustes); et le trait par lequel ils justifient le plus fréquemment cette réputation est la "supertition" des habitants de Coulédoux, c'est-à-dire leur croyance profonde à la sorcellerie. De leur côté, les habitants de Coulédoux savent parfaitement que telle est leur réputation, et ils l'assument en ayant conscience d'une infériorité de leur part. Une inf. de Coulédoux que j'interrogeais sur le Malh de Hacat, territoire de Coulédoux dont on dit au Ger qu'il voit les réunions de sorcières, me réplique malicieusement que le Malh est mieux visible depuis le Ger que depuis Coulédoux : nous aurons l'occasion de constater que l'appartenance de l'enquêteur à l'une des communautés constitutives de la haute vallée du Ger, dans cette enquête sur les croyances, a joué son rôle. Car si le mouvement linguistique loc. montre que les formes de Coulédoux sont dévalorisées par rapport à celles de Ger-de-Boutx, dans le domaine de la sorcellerie l'opinion des indigènes est parallèle : la culture du Ger passe pour "supérieure" à celle de Couledoux.

Les pages qui suivent illustrent cette affirmation si unanime d'une différence dans les croyances entre Coulédoux et Ger-de-Boutx, et tâchent d'en saisir les répercussions linguistiques. Une enquête lexicale sur la 'sorcière' a fourni les premiers jalons d'une piste que nous n'avons eu qu'à suivre. Mais nous ne dirons jamais assez notre reconnaissance aux inf. de Coulédoux : leur affection pour moi a passé par-dessus ma qualité d'indigène de Ger-de-Boutx. Il leur a fallu en effet un gros courage pour exprimer devant un tel enquêteur les traits spécifiques de la culture de Coulédoux dans le domaine de la sorcellerie : puisque les indigènes de Ger-de-Boutx, traditionnellement, ne font qu'en rire.

Par ailleurs, cette unanimité loc. à voir dans les traits spécifiques de Coulédoux, linguistiques et culturels, la catégorie "inférieure" de civilisation, tandis que ce qui concerne Ger-de-Boutx jouit d'un préjugé favorable, pose un problème singulier qu'il importera d'examiner par la suite. Il est bien certain en effet que si le parler du Ger est réputé supérieur à celui de Coulédoux, les usagers en tireront la conclusion que la culture du versant commingeois est plus raffinée que celle du versant couserannais. Mais inversement, une réputation de culture plus raffinée risque d'imposer à un parler des connotations valorisantes... Enfin se posera la question essentielle : pourquoi l'un des parlers, ou l'une des cultures, sera-t-il (-elle) jugé(e) supérieur(e) à l'autre ? Nous mettrons provisoirement entre parenthèses ces problèmes, auxquels nous essaierons d'apporter un début de réponse dans les Commentaires qui terminent l'étude.

2. HANTAUMAS ET SORCIERAS .

2.1. Les formes :

L'ALG 4, c. 1316 'sorcière', donne pour le plus haut Comminges une série homogène de hantauma, mais toujours en synonymie avec un terme concurrent : 780 S et 699 ont à côté de ce mot la dominante régionale bruisha, qui s'intègre dans la vaste aire du pré-lat. broisha. 689 SE offre, en sus de hantauma, le mot sorcièra et, de façon concomitante, le refus de bruisha. En ce qui concerne les dérivés, hantauma est productif à 780 S avec le masc. hantaumèr, et à 699 (ALG 1, c. 214 'jeter un sort'). Rappelons que la

haute vallée du Ger est limitrophe à la fois de 780 S, qui est dans l'aire hantauma, et de 699 NE (Melles), qui est hors de cette aire. Nous y avons recueilli les matériaux suivants :

1. Sur question directe : hantauma, et ensuite sorcièra.
2. Au masc., après quelques instants d'hésitation chez les inf., hantaumèr et sorcièr.
3. Dérivé nominal : sorceratge; verbal : ensorcerar.
4. Nous avons suggéré bruisha, qui a été refusé : le mot est parfaitement connu, mais il n'appartient pas au lexique loc., "C'est en Ariège qu'ils disent comme ça".
5. Hantauma, mais non sorcièra, connaît une forme intensive : hantauma nera 'sorcière noire'.
6. Hantauma est bien enraciné dans le lexique loc. La question 'fenouil' a livré èrba deras hantaumas 'herbe des sorcières' bien avant que les inf. ne songent à la dominante régionale holh [1]. La toponymie loc. connaît encore, dans la montagne de Peyrenére qui sépare Coulédoux de St-Lary (Ariège), un lieu-dit Planhòt deras Hantaumas 'Replat des Sorcières'. Enfin, plusieurs inf. ont fait l'expérience, et tous connaissent l'existence, d'une pòur 'phénomène fantastique' de la catégorie brut 'sonore' : eth Tambó deras Hantaumas 'le Tambour des Sorcières' (Tambor au Ger).

Or sorcièra manifeste loc. des signes bien moins exubérants de productivité lexicale. En outre, c'est apparemment un terme allogène, puisqu'il est admis en phonétique historique oc. que -ERIUS a été capté par -ARIUS d'une part [2]; et que d'autre part le traitement de -ARIUS constitue l'un des traits différentiels les plus nets entre le gasc. (rattaché en ceci à la Péninsule Ibérique) et le lang. (rattaché ici au reste de la Gallo-Romania) [3]. C'est

---

1. Si holh < *FENUCULU est bien connu dans son extension régionale (outre l'ALG 1, c. 188, cf. J. Séguy, Noms pop. des plantes; d°, Noms pop. des plantes au Val d'Aran (Mélanges Gavel, Toulouse 1948)), la désignation èrba deras hantaumas fait au contraire, à notre connaissance, figure d'isolée.
2. Cf. notamment GIPP 3, p. 372.
3. P. Bec a consacré à l'étude de ce phénomène le chap. XII de ses Interférences : nous renvoyons une fois pour toutes à ces pages définitives, d'autant plus précieuses pour nous que notre territoire est situé dans la zone d'enquête de l'A.

que le prototype de ce mot est attesté par les Gloses de Reichenau, sans doute sous une forme s o r c e r i u s (encore que nous gênent considérablement ici les leçons si diverses proposées par les étymologistes [1]). Si donc existe en gasc. un correspondant formel autochtone de fr. sorcier, sorcière < SORCERIUS, SORCERIA, on attendrait * sorcèr et non la forme sorcièr qui seule paraît attestée.

Comme en outre le Val d'Aran, territoire gasconophone mais retranché de la mouvance gallo-romane depuis le Moyen-Age, ignore apparemment sorcièr(a), la tentation est grande de voir en ce mot l'un des gallicismes les plus flagrants du lexique gasc.

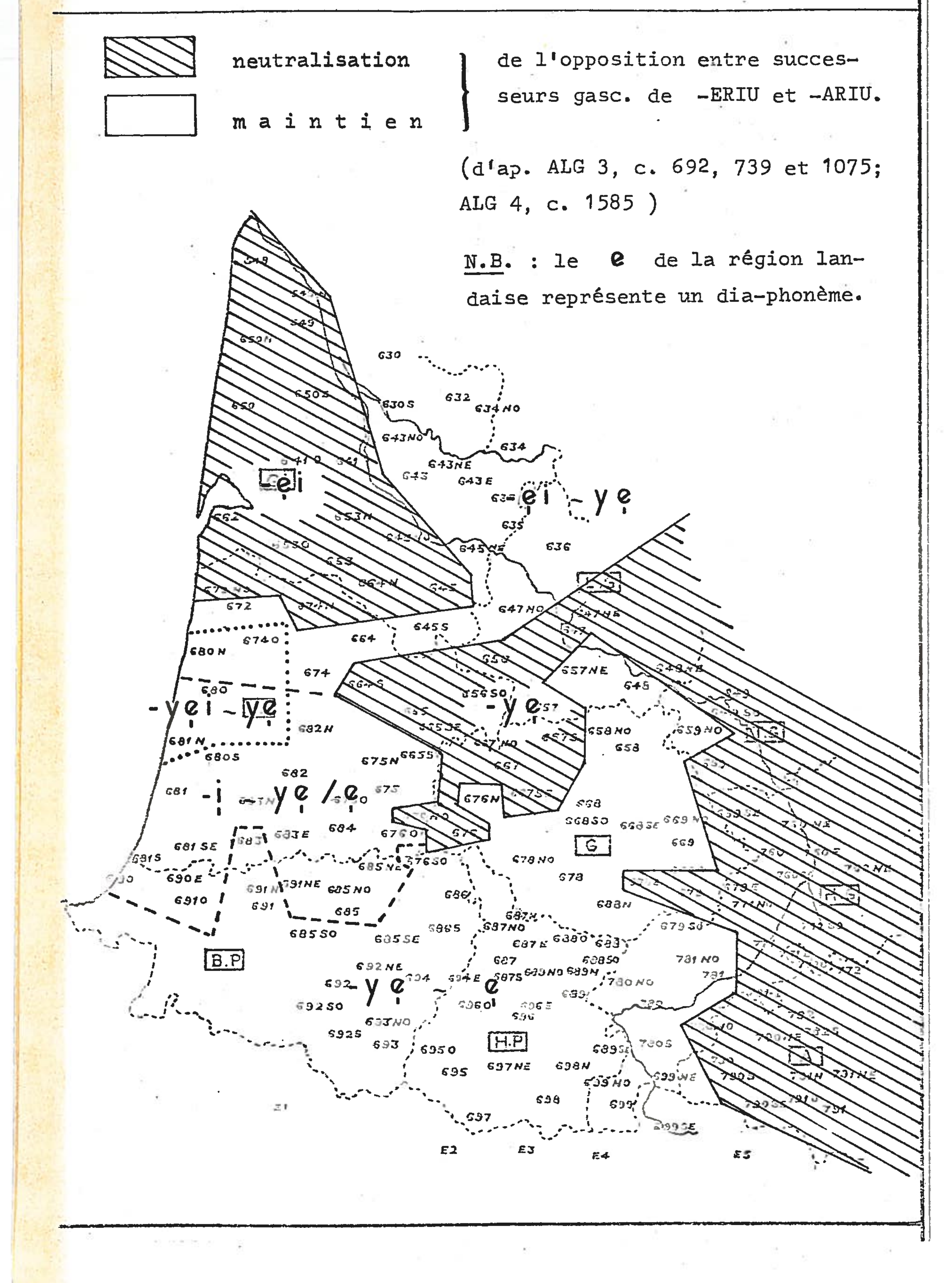
Malgré tous les éléments qui militent en faveur de cette hypothèse, la certitude ne nous paraît pas acquise de façon absolue. Il semble bien en effet que le gasc. a distingué parfois, de façon certes bien moins nette et moins spectaculaire que le cat. [2], entre successeurs de -ERIUS et successeurs de -ARIUS. La carte ci-contre ne prétend en aucun cas résoudre ce difficile problème de phonétique historique du gasc., puisqu'elle ne reflète que les résultats d'un sondage extrêmement limité. Mais elle montre clairement que si le gasc. girondin (qui fait, ici aussi, bande à part) et le gasc. le plus immédiatement soumis à l'influence lang. neutralisent effectivement l'opposition entre successeurs de -ERIUS et de -ARIUS, une très large partie du domaine linguistique gasc. semble au contraire maintenir assez soigneusement cette opposition. En tout cas, il est troublant de constater que les formes attendues *mestèr < MI(NI)S-

---

1. Il existe en effet à ce sujet un petit mystère linguistique, dont nous n'essaierons évidemment pas de trouver la solution : nous ne le signalons que dans l'espoir que quelque spécialiste puisse apporter des lumières. Nous n'avons bien sûr pas consulté le texte original des Gloses de Reichenau, que nous ne saurions pas déchiffrer; mais il est assez irritant de voir que le correspondant de notre sorcier est lu de façons très diverses par les savants A. qui citent ce texte : E. Bourciez, Précis de Phonétique fr. (P., 1958), p. 41, donne la leçon sorcerus, tandis que les Eléments de linguistique romane du même A. précisent "sorcerus (...) pour *sortiarius" (P., 1956, p. 155); REW, 8107, donne directement sortiarius; DELF enfin note sorcerius...

2. En cat., si -ARIUS > -er, -ERIUS au contraire > -ir (cf. notamment P. Fouché, Phonétique historique du Roussillonnais, P.-Toulouse, 1924, pp. 32, 35).

1. -ERIU & -ARIU EN GASC.



TERIUM et *entèra < INTEGRAM n'apparaissent pas plus que *sorcèra en Gasc. On ne voit pas non plus très bien pourquoi, alors que mestèir/mestir et entièira/entèira/entira témoignent d'une évolution autochtone, mestièr et entièra devraient être tenus pour des emprunts... Mais nous ne sommes pas étymologiste, et c'est avec toute l'humilité requise que nous livrons aux spécialistes cette hypothèse de diachronie gasc. : lorsqu'il n'a pas été capté par -ARIUS, le suffixe -ERIUS > [-ẹịryȁ] > [-yẹịro]. Attestée encore dans une petite aire landaise, la triphtongue évolue ailleurs en se simplifiant, soit en [-ẹị] soit en [-yẹ] ou encore, de façon plus radicale, en monophtonguant en [-ị] (ce dernier traitement évoque de façon troublante l'évolution cat., mais sa localisation exclut tout emprunt). En somme, et c'est là que nous voulions en venir, gasc. sorcièra ne constituerait un emprunt certain que si le suffixe de son étymon était -ARIUS : or les Gloses de Reichenau semblent indiquer plutôt -ERIUS[1].

L'hypothèse évidente qui expliquerait l'actuelle concurrence de hantauma et de sorcièra par l'étape de coexistence, au sein d'un processus d'éviction du terme autochtone par un gallicisme, ne nous paraît pas absolument avérée en ce qui concerne le signifiant. Quant au signifié, il réserve des surprises : si à Ger-de-Boutx hantauma et sorcièra offrent bien l'état de complète synonymi attesté par l'ALG pour le haut Comminges, dans le village voisin de Coulédoux on distingue au contraire fort soigneusement le sens de ces deux termes : ce que nous nous proposons de montrer dans les pages qui suivent. Précisons qu'il ne s'agira ici que de sémantique implicite, et non de sémantique explicite comme il eût été souhaitable. Il s'est révélé infructueux de demander aux inf. de Coulédoux sur quoi repose leur sentiment d'une différence entre 'hantauma' et 'sorcièra' : ils éludent ces questions chinoises en traduisant par le fr. sorcière : toute opposition s'en trouve abolie. Mais il n'en reste pas moins que dans tous les récits que nous avons enregistrés à Coulédoux, aucun inf. n'emploie hantauma lorsqu'il veut dire 'sorcièra'; au contraire, les textes enregistrés au Ger montrent une indifférence totale quant au choix de l'un ou l'autre terme.

---

1. Le basque ne nous est ici d'aucun secours : lorsqu'il a emprunté la base au roman (sor-), il a traduit le suffixe (- gin)!

2. 2. LA SYNONYMIE DE GER-DE-BOUTX.

Voici l'extrait d'une conversation entre indigènes du Ger. Il vient d'être question d'un personnage dont les inf. ne mettent absolument pas en doute la qualité de magicien; après le passage que nous donnons, il sera question des hadas 'fées', d'un prestidigitateur vu autrefois et enfin des guérisseurs. Le mouvement d'ensemble est donc

AUTHENTIQUE -------->	FAUX -------->	AUTHENTIQUE
magie	sorcellerie fées	prestidigitation guérisseurs

C'est-à-dire que les inf. se livrent à un excursus dans les superstitions (sorcellerie) et les croyances enfantines (hadas) entre deux évocations de faits mystérieux auxquels ils croient. Nous soulignons dans le texte les mots hantauma et sorcièra : on constatera qu'ils alternent en toute liberté, ce qui est le comportement verbal normal à Ger-de-Boutx; on verra aussi que les inf. savent que leur incrédulité devant la sorcellerie constitue un trait qui les démarque des habitants de Coulédoux.

[T1]-O, istoèras de sorcièras, aquerò, que no-i credi pas.	-Oh, les histoires de sorcières, moi, je n'y crois pas.
[T2]-E portant, eth Tambor deras hantaumas ?	-Mais cependant, le Tambour des Sorcières ?
[T3]-Qu'e un brut. Que'n i a mèma que l'an entenut (...) E don, sabes, tu ? jo, eras hantaumas, i è cap jàmes cregut, n'i pòdi cap creir. E que'n i a que'n son tà pècs! Diu mos-n'en gùaressa que i auèssa personas, sorcièras don, qu'an un poder... Jo, bèn, jo, i è cap jàmes cregut, e que'n e portant que i creden, e!	-C'est purement auditif. Certains même l'ont entendu (...) Mais, tu sais, moi, les sorcières, je n'y ai jamais cru. Dire que certains en sont tellement assotés! Dieu nous en préserve, qu'il pût exister des gens, des sorcières donc, qui ont un pouvoir. Moi, vois-tu, je n'y ai jamais cru, et pourtant, il y en a qui y croient!
[T3]-O ara, pas plan.	-Oh, de nos jours, plus guère.
[T1]-O uè, par-cí, non! Ara, n'anèsses cap parlar dab Arròmèn de Picas, e non digues cap que non i a. O, ò! Arròmèn, praubes! que i crei aras hantaumas, de	-Certes, de ce côté-ci, c'est vrai! Mais si tu discutes avec Romain de Piques, ne va surtout pas prétendre qu'elles n'existent pas. Oh, oh, Romain, mes pauvres! Il y croit, aux

ròc! E eths de Picas, toti, e!

sorcières, dur comme fer! D'ailleurs, tous ceux de Piques y croient!

[s'ensuit une discussion contradictoire entre les inf. pour l'attribution de la qualité de hantauma à des personnes -disparues- de leur connaissance. ǂ : qu'est-ce qui leur valait cette réputation ?]

[T1]-E ja e pro qu'eth monde, comprenes, eths croaians deth sorcieratge, e don, qu'aossen balhat aquera renomada, pr'emor que i a monde atau : que t'arriba un malur daquerò, qu'acusan a ua sorcièra que lo t'a comunicat. Qu'e pro que quauqu'arrés qu'auia començat de lançar ua causa atau, uè, e toti sorcièrs creir : qu'èra vertat qu'aquera hemna qu'ac hè! Autamens, non i a cap poder. C'est pas vrai ça, aquerò qu'e empossible. Qüanti còps jo, qu'è entenut a parlar dab aqueri, atau, que son croaians en aqueth aquerò, mès : balhà-los ganhar, tà deishà-los parlar, mès aquerò, non... Pòdes cap discutà-i. I avia discutat dab aqueste de Picas... Mès toti que èran pècs, ua peguessa enas hantaumas fòrmidable! E los aosses cap a dide que n'èra cap vertat, e!... E a la vetz, que cau hèr : deishà-los dide!... Ena generacion de ara, que non i a cap prèsque arrés que i crei quan mèma, e don, Arròmèn tabén que i crei que'n i a, hantaumas. Jo, peras hantaumas, ja voi anar aon volhas, n'è cap pòur deras hantaumas..."

-Il suffit que les gens-ceux qui croien à la sorcellerie- aient fait courir ce bruit sur quelqu'un. Les gens sont ainsi faits : que t'arrive un malheur, et ils accusent une sorcière de l'avoir donné. Il suffit que quelqu'un se soit mis à prétendre une telle chose; comme chacun croyait aux sorcières, on concluait qu'il était vrai que telle femme l'avait fait! Mais il n'existe pas de pouvoir, ce n'es pas possible. Que de fois il m'est arriv de discuter avec des gens qui y croient, à cette chose-là : je leur donnais raison, histoire de continuer à discuter, mais c'est impossible... On ne peut d'ailleurs pas discuter avec eux... J'en avais parlé avec celui de Piques... Mais ils en étaient tous assotés... Une psychose des sorcières! Et il n'aurait pas fallu leur dire qu'elles n'existent pas! Alors, que faire : les laisser dire. La génération actuelle n'y croit plus guère mais Romain y croit, lui, aux sorcières. Moi, en ce qui concerne les sorcières, je suis prêt à aller où tu voudras, je n'ai pas peur des sorcières...'

2.3. COULEDOUX : HANTAUMA ± SORCIERA.

2.3.1. Etude contrastive :

La liste des hantaumas loc. est bien connue des inf., qui ne font aucune difficulté à nommer les personnes concernées. Nous ne reproduirons pas ici les noms qui nous ont été donnés -la liste varie très peu d'un inf. à l'autre-, mais il apparaît nettement que la qualité de hantauma est toujours attribuée par les inf. à des femmes qu'ils ont réellement connues : elles furent leurs contemporaines, et le plus souvent habitaient le même écart qu'eux. En aucun cas la communauté n'a conservé le souvenir d'une hantauma dont l'existence se situerait avant le vécu mémorisé par la collectivité : on en conclura sans mal que la qualité de hantauma ne suffit aucunement à assurer l'immortalité folklorique, et ceci nous paraît important. Nous avons essayé de montrer ailleurs que la folklorisation était conditionnée par tout un ensemble d'écarts par rapport à la norme sociale; F. Baby, réciproquement, montre qu'une activité conçue comme normale (en l'occurrence la "Guerre des Demoiselles", conçue comme activité carnavalesque) n'est pas folklorisée[1]. La hantauma, dans la mesure justement où elle n'est pas folklorisable, apparaît comme relativement conforme à la norme sociale loc.

Au contraire lorsqu'il est question de sorcièras, la localisation temporelle fait totalement défaut : c'était "autrefois", dans un passé qui n'a rien de mythique pour les inf., mais qui est pour eux du non-vécu. La localisation spatiale existe : il s'agit toujours d'événements qui se sont déroulés dans l'écart du Soulégna[2]. Quant à la localisation sociale, il est remarquable que jamais aucun nom de sorcièra n'est cité. Même le nom de maison est, en règle générale, totalement omis; et cette discrétion a de quoi étonner lorsqu'on sait le plaisir pris par les inf. à débrouiller minutieusement l'écheveau des généalogies loc. Comme on le verra, ces imprécisions n'empêchent aucunement

---

1. La Guerre des Demoiselles, p. 143.
2. Cet écart est topographiquement, mais aussi psychologiquement, éloigné de l'ensemble de Coulédoux. Bien des habitants du Cap deth Gèr, p. ex., n'y ont jamais mis les pieds. Il est probablement exagéré de parler ici de "tabou", mais la répugnance à se rendre en certains lieux du village est bien attestée dans les Pyr.: X. Ravier, qui étudie tout particulièrement ce phénomène, nous en livrera un jour la clé.

la folklorisation de la sorcièra.

Le portrait physique et moral des hantaumas est fixé dans ses grandes lignes. A peu près toutes celles dont on nous a cité le nom étaient vieilles, laides et/ou atteintes d'une difformité quelconque[1]. Voici un portrait caractéristique : "Elle était toute tordue, toute bossue, avec des yeux rouges, rougis, qui larmoyaient tout le temps..." Les rares hantaumas qui ne possédaient pas de tels stigmates étaient de proches parentes des préc., et étaient en outre dotées du même caractère qu'elles. Toutes les hantaumas, sans exception aucune, sont en effet décrites comme "méchantes" : "Elles étaient méchantes, alors on disait que c'étaient des sorcières"; "elles étaient méchantes quand elles se disputaient", etc. Un surnom individuel de hantauma rappelle ce trait de caractère : era Ièna 'l'Hyène'.

Rien de semblable ne s'observe à propos des sorcièras. Physiquement, elles n'ont aucun signe particulier qui permette de les déceler; quant au moral, nous verrons plus loin que la sorcièra possède un moyen de ne pas faire le mal, et qu'elle l'utilise : ce qui montre bien qu'elle n'est pas "méchante" comme la hantauma.

Le comportement des hantaumas est parfois bien particulier. Volontiers "que partian a shibau sus ua baleja" 'elles s'en allaient, chevauchant un balai'; un roulement de tambour, le Vendredi soir, donnait le signal de leur rassemblement : "qu'anauan dansar en Planhòt deras Hantaumas, a Pèira-Nera" 'elles allaient danser sur le Replat des Sorcières, à Peyrenére'[2].

---

1. L'intensif hantauma nera, outre ses connotations sinistres (cf. fr. "un crime noir", "noirs desseins" etc.), évoque peut-être le costume féminin traditionnel : la femme mariée prenait le deuil à la première mort survenue dans sa famille, et ne le quittait plus.
2. Commentaire de l'inf.: "E que i èra, aqueth Planhòt, e!... E que non i auia cap tròp d'èrba!" 'Effectivement, ce Replat existait bien!... Et la végétation n'y poussait guère!' : en un parfait cercle vicieux, référent et signifiant se motivent ici l'un l'autre. En outre, pour anodin qu'il paraisse, ce commentaire prouve que foi est accordée par l'inf. aux histoires de danses de hantaumas. Un trait remarquable de l'ethnie étudiée est en effet que, quelque fantastique que puisse paraître un événement rapporté, si le narrateur est

Si tout ce qui concerne les hantaumas est de notoriété publique, le comportement des sorcièras reste infiniment plus ésotérique, au point que les inf. ne savent comment le caractériser. Mais ce qui importe peut-être davantage que cette discrétion dans la manière d'agir, c'est que pour nos inf. les réunions dansantes de hantaumas ne voient jamais l'apparition de la moindre sorcièra.

La puissance des hantaumas est unanimement niée par les inf.: [en riant] "Et que veux-tu qu'elles fassent ?!"; de façon plus précise : "O, de tòrt, no'n auian cap hèt, e!" 'Certes elles n'avaient causé aucun dommage!'.

Remarque : Il semble qu'à date ancienne au moins on accordait aux hantaumas un pouvoir réel, encore que limité, sur les bêtes et les gens. Une remarque de l'ALG 1, c. 188 'fenouil' au point 781 : "pour préserver le bétail contre les sorcières", permet, jointe à la désignation loc. èrba deras hantaumas, de restituer un usage aujourd'hui oublié dans la haute vallée du Ger. Par ailleurs, dans les granges-étables foraines, on effectuait naguère des "fulmigations" sur les conseils du "voyant" de St-Gaudens. Certains inf. affirment que cette pratique était dirigée contre les hantaumas; d'autres au contraire prétendent qu'elle ne visait que la panguèra 'belette' "qui allait piquer ['mordre'] le bétail" : dans le cas présent, la liaison de ces deux nuisances a peut-être moins d'intérêt qu'ailleurs[1]. Plus haut dans le temps,

---

en mesure d'en situer le déroulement dans l'espace familier des indigènes, l'événement sera généralement tenu pour authentique, ou au moins crédible. La localisation temporelle au contraire n'offre loc. aucune garantie de véracité. J. Séguy, lorsque nous lui signalâmes ce fait curieux, nous répliqua qu'il n'était pas spécifique des cultures dites primitives : "C'est ce qu'on a reproché à Renan : J'ai vu le Lac (de Tibériade). Donc Jésus est historique." (corresp. pers.)

1. Dans ce classique de l'ethno-zoologie gasc. que constituent ses Formations secondaires, P. Bec a fait le point du tabou concernant la belette chez nous (pp. 311-315); on lira aussi avec fruit la récapitulation de ce passionnant problème chez H.H. Baumann, Sekundäre Motivationen (chap. 3). Dans la communauté étudiée, il semble pourtant que la belette soit simplement une "sale bête", sans aucune connotation fantastique ni tabou. Nous y connaissons certes (à l'état ruiniforme) un texte qui ressemble fort à la

les cochons dans leurs enclos portaient "eth escapurlari pr'emor deras hantaumas" 'le scapulaire pour les préserver des sorcières' (je n'ai pu obtenir aucune précision sur ce talisman : un chapelet, croit-on).

Quant aux humains, ce sont les enfants surtout qui ont à redouter les hantaumas (que de tartines de confitures furent jetées par les parents, parce qu'une hantauma l'avait offerte!); mais c'est parce que l'enfant participe fort de l'animal, dans la culture loc. [1]. Pour les adultes, il y a en somme peu à craindre : la nuit, le roulement du tambour suscite bien une certaine frayeur; mais le plus grave est que les hantaumas, en cas de provocation grave, sont capables d'égarer le voyageur [2].

On raconte ainsi qu'un groupe d'habitants de Coulédoux passa un jour près du Planhòt deras Hantaumas : "Tèn, ça hèren, puish qu'eras hantaumas venguen dansar así, qu'i vam dansar tabén. Mès que condan que se'n viren, uè! Que-s

---

conjuration bethmalaise relevée par Schönthaler : "Panquèra bèra-bèra...". Mais notre texte s'adresse au serpent et non à la belette : "Vipèra bèra-bèra..." On se gardera donc de conclure dans le cas présent à un lien quelconque entre belette et sorcellerie : ce lien n'existe loc. que pour l'enquêteur, au niveau de l'appris livresque.

1. Ainsi il est fortement recommandé pour une femme enceinte de ne jamais dire qu'elle aime tel ou tel animal, car c'est ce qu'elle mettrait au monde : "Ma de Ranquina, elle nous disait que quand elle voyageait là-bas, dans la Lorraine, il y avait une femme qui raffolait des lapins. Elle raffolait des lapins. Tu sais pas, quand elle a accouché, qu'elle a eu des lapins!... Elle nous disait toujours ça, Ma de Ranquina, vous pouvez me croire. Moi, je ne l'ai pas vu, mais je l'ai entendu dire. C'est un péché de dire : "Moi, j'aime beaucoup...", il vaut mieux dire : "J'aime ce que je porte", mais pas "les animaux" : quand même, c'est toujours une bête."

2. La capacité d'égarer les voyageurs, si constamment attribuée aux sorcières, est en outre fréquemment liée au règne végétal. J. Séguy note ainsi : "On ne sait plus quelle est l'herbe (...) qui fait perdre son chemin à celui qui marche dessus; [pȁdwẹ̀ros] (c'est-à-dire 'sorcières') Papav. Rh. Sale [= 'coquelicot' à Saleich] n'est plus qu'un écho inintelligible de ces vieilles croyances" (Noms pop. Plantes, p. 378). Dans l'anecdote que nous rapportons, c'est encore la profanation du tapis végétal réservé aux ébats des hantaumas qui va provoquer le fourvoiement.

perderen e tot, aqueths que i èran" 'Tiens, firent-ils, puisque les sorcières viennent danser ici, nous allons y danser également. Mais on raconte que mal leur en prit!... Ils se perdirent, etc., ceux qui y étaient!'.

Un dernier trait explique sans doute pourquoi le pouvoir des hantaumas oscille de "zéro" à "faible" dans l'opinion des inf.: c'est qu'ils sont parfaitement conscients de ce qu'a de convenu l'étiquette hantauma, de son origine purement sociale, de son arbitraire par rapport à la réalité des faits : en définitive, a des chances d'être réputée hantauma toute femme possédant certaines caractéristiques psychologiques et, si possible, morphologiques, qui se disputera un peu trop fréquemment avec ses voisins. S'explique bien alors une certaine nonchalance dans la prophylaxie : quelques herbes, de la fumée, un scapulaire... Le seul cas d'appel à un spécialiste en vue de la cure met en jeu un laïc qui tient davantage du vétérinaire que de l'exorciste[1]. P. Pinçon m'a dit avoir vu un indigène un jour agiter à grand bruit des sonnailles avant de se mettre à faucher : renseignement pris, c'était pour être tranquille toute la journée avec les hantaumas, ce qui est intéressant : la sonnaille étant l'équivalent profane de la cloche de l'église (dont on connaît l'efficacité contre les sorcières[2]), on peut supposer un raisonnement analogique du type

sonnaille : cloche :: hantauma : sorcièra

---

1. Actuellement encore, les indigènes de la haute vallée du Ger fournissent une clientèle fidèle aux guérisseurs des villes voisines : le personnage est considéré comme une sorte de médecin. Mais il ne viendrait à l'idée de personne de le consulter au sujet de l'apparition d'un fantôme par exemple : c'est là un cas qui relève (qui relevait, plutôt : l'aggiornamento n'a pas épargné les campagnes) de la compétence exclusive du prêtre.

2. Cf. p. ex. M. Leproux, Médecine, Magie et Sorcellerie (P., 1954), p. 207 : "Il suffit [lors du voyage vers le lieu du sabbat] d'un malencontreux tintement de cloche pour que sorcier et sorcières chevauchant par les airs s'abattent rapidement sur le sol". Voir d'autres ex. à l'article Cloches du Dictionnaire Infernal de Collin de Plancy (P., 1863), dans le Disquisitionum Magicarum de M. del Río (Lyon, 1604), Livre VI p. 232, etc.

Bien différent est le cas des sorcièras. L'origine de leur pouvoir n'a rien à voir avec les vagues ragots de la rumeur publique :

"Que diden, Nòste Senhe que hoc sauvat per ua hemna atau. Ac auias entenut ? Quan lo caçauan, a Nòste Senhe, a la vetz, pareish, ua hemna atau que l'auia magat. Que-u maguèc. A la vetz, uè, que las auia balhat... que las auia dit :
-Que vos balhi poder, mès pas tròp! Non haratz cap de tòrt ath monde, mès, quan mèma, qu'auratz un certèn poder.
Ara, sabes, jo, 'querò, qu'ac è entenut, aquerò, sabes, en velhadas..."

'On raconte que Jésus-Christ fut sauvé par une femme de cette sorte. L'avais-tu entendu dire ? Alors que Jésus était pourchassé, on dit qu'une femme de cette sorte l'avait caché. Elle le cacha. Alors, vois-tu, il leur avait donné... il leur avait dit :
-Je vous donne du pouvoir, mais sans excès! Vous ne causerez aucun dommage aux gens, mais toutefois vous aurez un certain pouvoir.
Maintenant, tu sais, moi, cela, je l'ai entendu dire dans les veillées...'

D'origine sacrée, le pouvoir des sorcièras ne peut être efficacement combattu que par les prêtres :

"En Solenhà que'n i auia ua, pareish, sorcièra atau (ua que'n e , e, reelamén): que sòrten deth lhet, e tu non t'en apercebes cap. Mès un còp, aqueth òme, que paupèc : non trobèc cap era hemna ath costat... E qu'ac sabia : que l'ac auian dit, qu'era sua hemna qu'èra un maishant esprit!... A la vetz, eth òme, quan mèma, que l'ac didec ath Curèr; que-u didec, uè, tala-tala causa. Ça-u hec atau :
-A! ça ditz eth Curèr, aquerò, ça ditz, ja'n pòt güarir, e, se vòs!
-E, ça ditz, quin cau hèr ?
-Hè-la vir, ça ditz, entà missa, e jo, ça ditz, ja voi anar pregar : n'ajes cap pòur, ja lo'n vam tirar, eth maishant esprit qu'a!

'Au Soulegna il y en avait une, dit-on, sorcière de cette sorte (une qui l'est véritablement): elles quittent le lit, et toi tu ne t'en rends pas compte. Une fois cependant, ce mari , tu sais, tâta le lit et ne trouva pas sa femme à son côté. Or il était au courant : on le lui avait dit, que sa femme était un esprit malin. Alors, l'homme se décida à en parler au Curé; il lui raconta ceci et cela, et le Curé de dire :
-Ah, de cela elle peut en guérir, si tu le désires!
-Et comment faut-il donc faire ?
-Fais la venir à la messe, et moi je me mettrai en prières : n'aies crainte, nous l'extirperons, l'esprit malin qu'elle a!

A la vetz, qu'i anèc; n'i volia cap anà-i, e, era!... a la vetz, que pareish, com'atau, sabes : volé-i entrar ena glèisa, que la tornaua a arrepossar. Eth troasième còp, que l'atrapèc e que-u sortic pera boca. Qu'èra dera Maison, uè, aqueth òme. Que-u sortic pera boca, a la vetz aqueth Curèr : -Ara, ça ditz, ja es sauvada!"	Alors, il se rendit à la messe; mais c'est que sa femme ne voulait pas y aller, elle! ... Alors, dit-on, c'était ainsi, tu sais [mimé]: quand elle était sur le point d'en-trer dans l'église, elle était repoussée. A la troisième fois, le Curé s'empara de l'esprit malin et le lui fit sortir par la bouche. Il était de la Maison, tiens, cet homme[1]. Il le sortit par la bouche, et ce Curé de dire : -A présent, elle est sauvée!'

Nous avons pu glaner le renseignement suivant, concernant le mode de transmission du pouvoir des sorcièras :

"Que pareish, ua hemna atau, qu'a de deishestar eth poder a ua auta. Sabes, quan se mòrt, qu'a de deish-estar a ua auta aqueth poder."	'Il paraît qu'une femme de cette sorte est obligée de léguer son pouvoir à une autre. Tu sais, lorsqu'elle meurt, il lui faut laisser à une autre ce pouvoir.'

Sur l'étendue, la nature et même les manifestations de ce pouvoir, nous n'avons pu recueillir aucune information précise. Tout ce que savent nos inf., c'est que le pouvoir des sorcièras est bien réel : comme il est courant dans la littérature fantastique, l'obscurité dont s'entoure ce pouvoir, parce qu'elle laisse la porte ouverte à toutes les imaginations, rend la chose fort effrayante.

Redoutée, la sorcièra n'apparaît pourtant pas comme obligatoirement criminelle dans ses agissements; certaines paraissent même ressentir leur qualité comme une sorte de malédiction :

"E que pareish, ua sorcièra, se non vòu hèr mau, entà portar pre-	'On dit qu'une sorcière, si elle ne veut pas faire le mal, causer un préjudice :

1. Cette mention du nom de maison est la seule exception que nous avons trouvée à la règle de non-nomination de la sorcièra. Exception d'ailleurs plus apparente que réelle : c'est le mari qui seul est désigné; sa femme reste impossible à identifier.

judici : que'n i auia ua que semia caulets. A la vetz, tot dia que balhaua ua planta. Que condan que son obligadas (ara, e vertat o non ?) de balhar quauqu'arrén : que las-ac demanda eth maishant esprit. A la vetz, aquera, que balhaua un caulet : balhaua ua planta. Qu'èra deth Solenhà, aquera. Ara, e vertat ? Jò, l'ac è cap vist, e!
-Ara, par mitems, sabes... Mès güé n'e cap...
-Güé, tot aquerò ja e mès desvaluat : non l'an cap volut creir mès."

il y en avait une qui plantait des choux. Alors, chaque jour elle faisait l'offrande d'une plante. On dit qu'elles sont contraintes (mais est-ce exact ou non?) de donner quelque chose : l'esprit malin l'exige d'elles. Alors, celle-ci faisait l'offrande d'un chou, elle donnait un végétal. Elle était du Souléqna. Maintenant est-ce vrai ? Je n'en ai pas été témoin personnellement.
-C'est que, dans le temps, tu sais... Mais aujourd'hui ce n'est...
-Aujourd'hui, tout cela est davantage dévalorisé : on n'a plus voulu y croire.

2.3.2. O p p o s i t i o n s s é m a n t i q u e s.

On aura remarqué que dans ces récits, le mot sorcièra est fréquemment suppléé par la périphrase ua hemna atau 'une femme de cette sorte'. Le fait est suffisamment général chez nos inf. pour qu'on puisse parler de réflexe social[1]. Il semble déclenché, sinon par une crainte véritable (ne pas nommer l'être redoutable, loup ou démon, de peur de le voir surgir, est sans doute de partout et de toujours), tout au moins par une répugnance manifeste à l'égard des sorcièras. Le ton des enregistrements, qui n'apparaît malheureusement pas à la transcription, ne laisse aucun doute sur l'impression ressentie par les inf.: non seulement ils croient fermement à la véracité de ces récits, mais leur évocation suscite chez eux un certain malaise.

Tout autre est le registre dans lequel se situent les histoires de hantaumas : elles provoquent plutôt un rire bon enfant. Ainsi, on ne s'exagèrera pas la crainte que pouvait susciter leur tambour nocturne : les roulements

---

1. Le fait a été observé ailleurs : cf. J.-P. Piniès, Essai sur la magie populaire dans les pays d'Aude, dans Folklore n° 136 (1969), p. 13.

de caisse la nuit font partie de l'arsenal des joyeux tours que l'on se joue entre voisins. De même, à propos du balai qu'elles enfourchent : avec un remarquable humour à froid, le même inf. qui n'oserait risquer une plaisanterie sur les sorcièras me fait remarquer combien ce véhicule est nécessaire aux pauvres hantaumas qui vont danser sur le Planhòt : le lieu de rendez-vous est si éloigné, et la montée si rude, que les malheureuses n'auraient jamais eu le temps de s'y rendre si elles n'avaient disposé de cet utile auxiliaire.

Le commentaire qui apparaît dans le récit d'exorcisme (p. 267) : "ua sorcièra atau (ua que'n e , e, reelamen)" mérite d'être souligné pour son insistance. Sorcièra y apparaît renforcé, de façon semi-pléonastique, par atau (< hemna atau), et la parenthèse précise encore la différence que l'inf. établit avec les hantaumas. La fonction de cette insistance n'apparaît que lorsqu'on considère les protagonistes de l'acte de communication en cours : l'inf. est de Coulédoux alors que l'enquêteur est de Ger-de-Boutx. Or les deux villages contrastent vigoureusement, et de façon très consciente quant à la croyance aux sorcières, nous l'avons constaté plus haut. Tout laisse à penser que l'inf., qui connaît fort bien cette particularité démarcative des deux communautés, a voulu prévenir une mauvaise interprétation de l'enquêteur : éviter en somme qu'emporté par ses habitudes langagières il ne confonde hantauma avec sorcièra.

On se sera peut-être étonné de voir dans les récits rapportés que l'origine divine du pouvoir des sorcièras coexiste très bien, chez les inf., avec le fait qu'elles sont possédées par l'esprit malin. Peut-être la synchronie, avec ce qui nous apparaît comme une contradiction, porte-t-elle ici le poids d'une diachronie qui nous reste inaccessible. Mais la contradiction n'existe pas pour nos inf.: ils regroupent aisément Dieu et Diable dans un archi-signifié 'puissances surnaturelles' auquel est lié le concept de 'sorcièra', mais non celui de 'hantauma'.

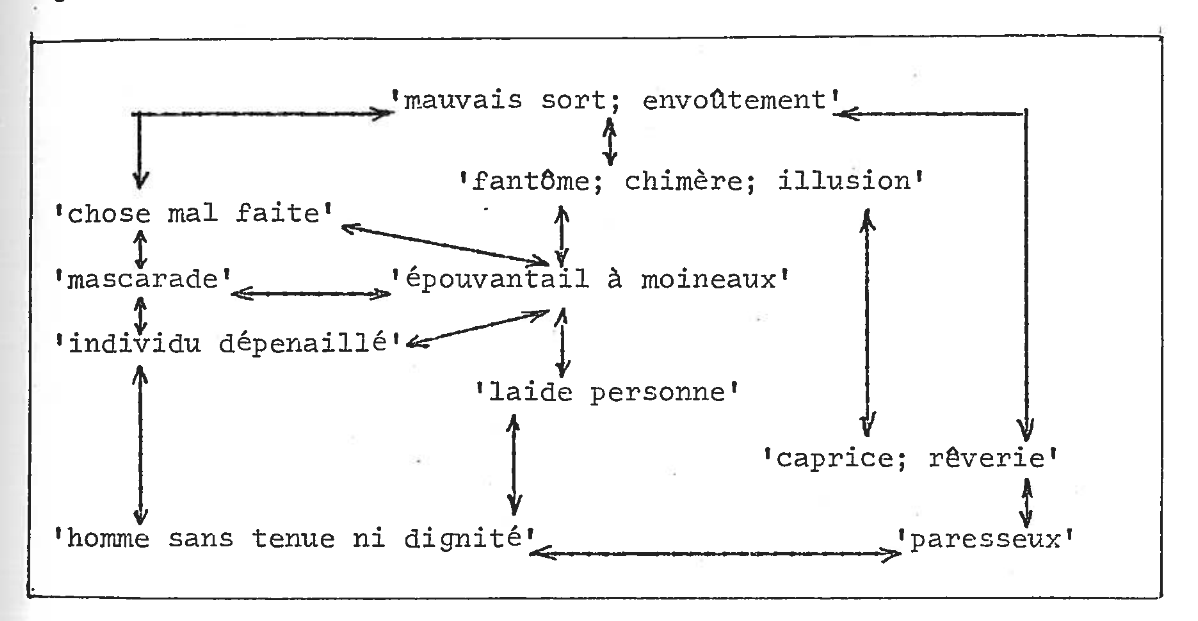
Bref, à Ger-de-Boutx les mots hantauma et sorcièra commutent dans l'usage des inf. sans qu'apparaisse une différence de dénotation entre eux. A Coulédoux au contraire hantauma et sorcièra représentent deux unités lexicales mutuellement exclusives l'une de l'autre dans le paradigme sémantique de la 'sorcellerie'; les textes présentés nous ont permis d'observer de multiples contrastes dans l'emploi de ces deux termes, ce qui permet d'esquisser un système d'oppositions significatives :

HANTAUMAS	SORCIERAS
identité	
Bien connues ~	Mystérieuses
caractères de diagnose	
1. Balai 2. Tambour; danses ~ 3. Morphologie; psychologie	} Ø
nature du pouvoir	
Ø ou très réduit (mais en ce cas toujours précisé) ~	Considérable et mystérieux
origine du pouvoir	
Réputées telles par la rumeur publique ~	Pouvoir d'origine surnaturelle, transmissible par la seule cooptation
comportement rituel	
Danse ~	"anti-messe" de l'offrande quotidienne à l'Esprit Malin
connotations	
Le rire, la plaisanterie ~	La frayeur, ou au moins la répulsion
OPPOSITIONS SEMANTIQUES	

N'ayant en somme de rapport qu'à un haut niveau de généralité et d'abstraction, ces signifiés sont parfaitement distingués l'un de l'autre à Coulédoux : mais c'est aussi que ne sauraient être confondus les référents

La différence entre les deux termes rappelle donc un peu celle qui existe en fr. entre le sens propre et le sens figuré de sorcière; mais les hantaumas de Coulédoux offrent des traits qu'ailleurs on rattacherait plutôt au sens propre de sorcière : danses nocturnes, pouvoir d'égarer les voyageurs... On peut se demander comment il se fait que le successeur de *PHANTAGMA en soit venu à prendre le sens que nous lui avons trouvé à Coulédoux, et qui est en somme plus prosaïque que fantastique.

C'est que le champ sémantique des successeurs oc. de *PHANTAGMA, tel que les Dictionnaires permettent de l'entrevoir, favorise éminemment un tel glissement de sens :



On constate que les potentialités sémantiques des successeurs de *PHANTAGMA se répartissent en oc. autour de trois pôles essentiels :

1. 'sorcellerie'
2. 'laide personne'
3. 'dépréciatif ironique'

et en définitive, c'est bien à ces trois mêmes pôles que nous avait conduit l'analyse immanente du concept de 'hantauma' à Coulédoux. Ce village apparaît d'ailleurs nettement conservateur : restrictions sémantiques et hybridations y ont été épargnées à hantauma, alors qu'elles se donnent libre cours ailleurs[1].

---

1. Si l'hybridation est "logique" dans la forme Hantilhèr que cite Dupleich (< hantauma X hitilhèr), d'autres sont à première vue plus bizarres. Ainsi

Il n'est peut-être pas trop aventuré de supposer que la non-synonymie entre hantauma et sorcièra telle qu'on l'observe encore actuellement à Couledoux est susceptible de refléter, dans le concept que nous traduisons par sorcière, une dichotomie qui posséda autrefois une plus large extension en Gasc. De deux choses l'une en effet : ou bien cette non-synonymie est une innovation lexicale, ou bien elle représente un état de langue ancien. Le signifiant, nous l'avons déjà dit, ne prouve pas que sorcièra est une forme récente; par ailleurs, Couledoux est le terme extrême - occidental de la colonisation couserannaise : on sait combien d'archaïsmes linguistiques et culturels se conservent dans cette région; vivant en outre depuis le XVIIIe s. au moins en auto-ségrégation jalouse, Couledoux risque bien d'avoir conservé une antiquité verbale avec sa distinction des hantaumas et des sorcièras.

Pour que les deux termes en viennent à être considérés comme parfaitement interchangeables (comme c'est le cas à Ger-de-Boutx), il faut en effet que soit abolie la croyance dans le pouvoir réel des sorcières; plus encore, il faut que soit en voie d'extinction une forme de civilisation où le surnaturel est quotidien. Ce sont là des traits modernistes, et la synonymie de hantauma et de sorcièra apparaît comme un fait de néologie. La c. 1112 de l'ALG 4, 'épouvantail' (qui serait d'ailleurs à confronter minutieusement avec le champ sémantique de hantauma) est révélatrice de cette évolution culturelle et de ses répercussions lexicales : par leur voisinage avec pantèn, pòlishinèla, pansart etc., des termes comme pòur ou espante montrent dans quel discrédit ils sont tenus aujourd'hui.

Quant à l'existence de la petite aire sorcièra au sein de la vaste aire occupée par le pré-lat. broisha, nous ne savons guère l'expliquer. On notera toutefois que la forme sorcièra a été fournie à X. Ravier presque partout en Gasc.; le gallicisme n'étant pas évident pour nous dans ce terme, nous hasarderons l'hypothèse suivante :

---

chez Alibert il est difficile de séparer fantaumejar 'folâtrer, qui folâtre' de fantonejar, même sens. Chez S. Palay on trouve fantoumét, -nét 'petit enfant qui commence à faire le garçon'. De telles hybridations par òme et par fanton (< e(n)fant) paraissent en tout cas difficiles à concilier avec les connotations sinistres de la sorcellerie véritable.

1. Il a existé en Gasc. un état de civilisation où existaient concurremment, mais sans synonymie exacte, les formes broisha, posoèra, sorcièra, hantauma etc.[1]

2. Les superstitions qui conditionnaient le maintien de ces fines nuances linguistiques venant à s'estomper, puis à disparaître, tous ces signifiants sont devenus synonymes.

3. Cette richesse lexicale a pu être utilisée par des communautés voisines à des fins démarcatives : le contraste géo-linguistique bruisha ≠ sorcièra /hantauma du haut Comminges pourrait bien ressortir à la seconde fonction du dialecte.

En refusant bruisha, nos inf. nous ont précisé qu'il s'agit d'une forme ariégeoise; l'ALG permet de constater que l'Ariège est loin d'être seule concernée Pour qui sait quel soin les Commingeois frontaliers prennent à ne pas être confondus avec leurs voisins du Couserans, le commentaire paraît révélateur : si sorcièra est usuel dans la haute vallée du Ger alors que bruisha ne l'est pas, c'est qu'il convenait loc. de se démarquer d'une ethnie voisine particulirement honnie, et où broisha est en usage.

---

1. On peut observer aujourd'hui encore divers indices de cet état de langue ancien. Ainsi dans la zone où l'ALG montre qu'on dit aujourd'hui posoèra pour 'sorcière', Pey de Garros employait au XVIe s. le mot hantauma qui y paraît actuellement inconnu :

"Poscas mourí si en lana de boc
Tu n'es estát, si james home y hoc,
E si tu n'as trepát dam las hantaumas,
Qui se hen gatz, ara porcz, tantos saumas,
Tantos cantán trebolhan l'aire clá,
Dementre que lo cap-de-can joclá
Son tambourin e laũta raucoza
Toca dehét a la luä plojoza..."

(Eglogues, p.p. A. Berry (Toulouse, 1953), pp. 87-88). Milite également en faveur de notre hypothèse le podoèra 'sorcière > coquelicot' que J. Séguy a obtenu à Saleich, aujourd'hui en zone bruisha (cf. p. 265 , n. 2).

3. COMPLEMENTS :

3.1. LES FORMES MASC.

Les correspondants masc. livrés par l'enquête : hantaumèr et sorcièr, sont intéressants à plus d'un titre. D'abord parce que ces formes, nous l'avons signalé plus haut, n'apparaissent pas chez les inf. interrogés avec toute la spontanéité que l'on pourrait attendre au vu de leur absolue régularité. Ensuite parce que hantaumèr offre le cas étrange d'un terme masc. construit à partir d'une forme fém. On sait que le fait est assez rare (l'inverse est bien plus canonique), et l'on songe à l'ex. classique de l'all. die Witwe > der Witwer 'la veuve; le veuf', qui présente la même singularité. On explique généralement cette bizarrerie, à peu près unique je crois en all., par le fait que le veuvage est, statistiquement parlant, un état essentiellement fém.: il est vraisemblable que ce type d'explication pourrait valoir aussi pour la sorcellerie dans les Pyr. centrales.

Enfin, le dernier trait intéressant de hantaumèr et de sorcièr, c'est qu'ils reflètent une potentialité de la langue, mais qu'ils n'existent pas dans la parole. Nos inf. ont créé ces mots impromptu, pour satisfaire à l'enquête : jamais hantaumèr ni sorcièr n'apparaissent dans les enregistrements, pourtant nombreux, que nous avons effectués sur les thèmes de la littérature fantastique loc.

L'inexistence de hantaumèr s'explique lorsqu'on constate que l'amalgame 'hantauma' + 'masc.' ne possède pas de référent loc.: pour aussi mauvais coucheur et contrefait que soit un homme, il ne viendra à l'idée de personne de le soupçonner de chorégraphies nocturnes sur le Planhòt deras Hantaumas. A la grande rigueur, et si l'on est vraiment convaincu qu'un homme a le mauvais oeil, on dit -comme je l'ai entendu, mais très rarement-: "Aqueth òme qu'es ua hantauma" 'Cet homme est une sorcière'. C'est là toutefois une expression qui semble comique aux inf.

Le cas est plus embarrassant en ce qui concerne sorcièr. Il convient d'abord d'éliminer comme trop hâtive l'assimilation du 'sorcier' au 'magicien'. Cette dernière notion ne s'exprime que par la périphrase coneisher era mají, et nous l'écarterons ici pour les raisons suivantes :

1. 'savoir la magie' implique un apprentissage, et qui se fait par voie livresque : ce que nous savons du mode de transmission, immédiat et immatériel, du pouvoir des sorcièras est incompatible avec cette donnée.

2. 'savoir la magie' implique des manipulations expérimentales. "Sai cap se quin se tripòta" s'excuse un inf.: 'j'ignore la façon de la pratiquer'; le magicien de ce fait s'éloigne passablement du domaine surnaturel. Il possède certes des moyens et des connaissances dont ne dispose pas le commun des mortels, mais c'est un savoir-faire et non un pouvoir[1].

On trouve pourtant mention, dans le trésor de la littérature populaire loc., d'hommes aux pouvoirs considérables, pouvoir acquis par des moyens surnaturels et transmissibles sur le lit de mort par choix d'un héritier. La mention de ces pouvoirs connote chez plusieurs inf., mais non chez tous, une certaine répulsion. Bref, nous avons là un signifié qui est compatible avec le masc., et qui est assez largement superposable à celui que nous avons dégagé pour sorcièra. Mais ce n'est jamais au signifiant *sorcièr que l'on a recours pour communiquer ce signifié; on utilise la périphrase auer eths braulons 'avoir les frelons'. Voici trois attestations du fait :

1."Pin Andrèu qu'èra superticiós ['Oncle André[2] était crédule']. Il croyait qu'on appelait ça "les Bourdons", braulons[3]. Certains, tu sais, on disait dans le temps qu'ils avaient les Bourdons, qu'ils étaient aidés par le Diable, tu sais, dans leurs travaux.

---

1. Telle est d'ailleurs à peu près la doctrine catholique en ce domaine : "Nam et daemones esse et daemoniacam Magiam; quae nec industria aut artificio hominum, nec naturalibus causis, sed immateriali quapiam et separata virtute nititur; hoc est sacrae scripturae testimoniis, et omnium aetatum memoria atque experimentis tam est compettum, ut velle probare, nihil sit aliud quàm lychnis accensis meridianae luci opitulari" (M. Del Río, op. cit., 1, p. 86).
2. Andrèu deth Garda, mort avant la seconde guerre mondiale, est resté à Couledoux comme le parangon quasi proverbial de la crédulité dans tous les domaines fantastiques, et de la terreur des sorcières. Apparemment, il distinguait fort bien entre hantaumas et sorcièras : il était l'époux, absolument pas terrifié, d'une hantauma célèbre : era Ièna.
3. Frelon n'existe guère dans le fr. loc., où bourdon suffit aux deux insectes. La non-distinction linguistique des deux référents paraît assez répandue : cf. ALG 1, c. 50 Remarque et, bien loin de la Gasc., p. ex. O. Bloch, Atlas Linguistique des Vosges méridionales (P. 1914), c. 111 et note explicative p. 5. Les raisons qui font qu'on se satisfait souvent d'un seul mot pour les deux insectes ont été dégagées par P. Bec, Form. Second., p. 325.

Alors il disait (lui le croyait, tu sais, fermement, ça) qu'une fois ils coupaient le blé : alors il y avait une femme qui était toujours devant (on disait qu'elle y était, la meneuse, dans tout travail, hé). Mais elle était toujours devant, et les autres y allaient, derrière : mais rien à faire, pouvaient pas la dépasser. Alors (lui croyait ça fermement) un jour qu'elle dormait, elles ont été attraper sa faucille : ils coupaient le blé avec la faucille, tu sais. Alors elles ont bien regardé, il leur a semblé qu'il y avait un bouton dans le manche de la faucille. Alors elles ont dévissé cette vis. Alors il est sorti comme des bourdons, et ils disaient :

-Qu'est-ce que nous allons faire ? Qu'est-ce que nous allons faire ?

Alors, une a été plus courageuse que les autres, elle leur a dit :

-Revenez d'où vous sortez!

Elles s'en sont revenu, elles ont en vitesse, tu sais, refermé le trou. Et alors, après, l'autre s'est réveillée, et à ce moment elles lui ont dit :

-Tu te tiendras à côté de nous, mais pas devant, hé, que ça soit fini!"

2. "Et on disait de Labbat aussi qu'il les avait... Ca, c'était une vaste blague... Une fois, je crois que c'était à la messe...

[T2] -Eth, qu'èra entà missa, ǒc, mès que lo s'èra desbrembat era clau deth triuèr... Que los auia, sabes, en ua daquera boeta que tenguian entath tabac a prisar.

'-Lui il était parti à la messe, oui, mais il avait oublié de prendre la clé du tiroi Il les gardait, tu sais, dans une ces boîtes qu'on avait pour le tabac à priser.

[T1] -Ah, oui, de ces boîtes en corne, tu sais...

[T2] -E quan hoc ena glèisa, no's trobèc cap era clau deth triuèr. A la vetz, eth praube ǒme, ja demorèc era fin dera missa : qu'èra un croaient, non volia cap anar dinnar dauant, mès que-u tardaua quan mèma qu'era missa que finissa. Quan arribèc en Sarrat dera Soala... Era hemna que i anèc entà-u 'nar bolugar, sabes : auità-u s'auia plan de sǒus, tot aquerǒ. Ca ditz quan hoc en Sarrat dera Soala, que vic qu'auian fenit de tirar eth hiems aquiu enas Mǒlas,

-Et lorsqu'il fut à l'église, il ne trouva pas la clé du tiroir sur lui. Alors, le malheureux, il attendit que la messe fût achevée : c'était un dévot, il ne voulait pas partir déjeuner avant, mais il lui tardait cependant que finît la messe. Lorsqu'il arriva au Sarrach de la Souale.. Sa femme était allée y fouiller, tu comprends : histoire de se rendre compte s'il avait beaucoup d'argent, et ainsi de suite... Lorsqu'il arriva au Sarrach de la Souale et qu'il vit qu'on avait achevé de retirer le fumier, là, aux Moles, il se dit :

-Quan mèma, ça ditz, ja voi arribar pro lèu!
A la vetz, quan arribèc a casa, que los auia aquiu, ça hadian :
-Que haram ? Que haram ?
Ca ditz eth aute :
-Tornatz d'aont venguetz!
A la vetz que se'n tornèren ena boèta.
A la vetz que didian :
-A! qu'e 'querò, uè, que Labbat que hadia tant de trebalh!... J'ac voi créir : no-u hadia cap eth!"

-J'arriverai tout de même à temps!
Alors, lorsqu'il fut chez lui, il les [=les Bourdons] trouva là, qui disaient
-Que ferons-nous ? Que ferons-nous ?
Et lui de répondre :
-Retournez d'où vous venez!
Et ils regagnèrent leur boîte. Alors les gens disaient :
-Voilà donc la raison pour laquelle Labbat abattait une besogne si considérable!... Je le conçois bien : ce n'est pas lui qui l'exécutait!'

3. "On disait aussi que Carrinau aussi les avait. Alors quand il était très malade (il en est mort), son fils, disait-on, voulait se les faire donner. On disait, tu sais, dans l'histoire, qu'il devait les donner à quelqu'un, ça. Mais il lui a répondu :
-Non, parce que tu es un homme trop méchant, tu ferais du tort à certains! Il n'a pas voulu lui donner, à son fils, son pouvoir. Il l'a donné, paraît-il, à un Espagnol."

Voici donc précisés certains aspects du "pouvoir" : le mot est prononcé dans le dernier récit. Comme il était prévisible, ce pouvoir procure à qui le possède certains avantages matériels. Dans le système à peu près exclusivement agro-pastoral de Coulédoux, où l'on n'a pas oublié des récentes origines que possède le plus vaste bien celui qui est capable de défricher la plus grande surface de terrain, ces avantages consistent évidemment dans la valeur suprême : le travail, plus précisément le travail gratuit. Nos récits agglomèrent plusieurs thèmes -celui de la sorcellerie, celui de Pandore etc.-, mais ils manifestent un indubitable rêve d'esclavage. On peut se demander par ailleurs si le choix de l'insecte concerné n'a pas été favorisé par une étymologie populaire, braulon pouvant passer pour un diminutif de brau 'boeuf' (< BRAVEM), le travailleur domestique par excellence.

On notera aussi qu'apparaît encore ici la tendance au syncrétisme du Diable et du Bon Dieu. La "frelonnée" (si nous osons le mot) du premier récit est explicitement placée sous l'égide diabolique; mais Labbat porte un sobri-

quet de bigot (= 'L'abbé'); c'est un homme pieux et un croyant sincère. quant à Carrinau, il avait épousé la nièce d'un prêtre du Ger... Une fois de plus, nous constatons que la culture loc. différencie assez malaisément les deux pôles du surnaturel chrétien. Par ailleurs, on remarquera que, conformément aux règles d'une misogynie que nous avons déjà signalée, c'est la femme "frelonnée" et anonyme qui a des attaches avec le Diable, tandis que les hommes "frelonnés", et nommés avec précision, ont des liens avec le Bon Dieu.

Quant au point de lexicologie qui nous occupe, nous nous croyons donc en droit de poser pour Coulédoux la formule suivante :

F E M	AMBIGENE	MASC
hantauma	hantauma	∅
sorcièra	auer eths braulons	∅

avec la restriction suivante, importante sur le plan sémantique : en cas d'emploi concernant un référent fém., <u>auer eths braulons</u> constitue une spécification de <u>sorcièra</u>, tandis qu'employé pour un référent masc., cette locution constitue le seul correspondant loc. possible de <u>sorcièra</u>.

Cette disharmonie sémantique, jointe au contraste grammatical que l'on observe entre une forme parfaitement lexicalisée (<u>sorcièra</u>) et une forme périphrastique (<u>auer eths braulons</u>), incite à l'interprétation diachronique : dans la communauté étudiée, la sorcellerie masc. apparaît comme une notion relativement neuve par rapport à la sorcellerie fém. Quant à l'origine de celle-ci, le problème évidemment ne nous concerne guère ici. Tout au plus peut-on remarquer que la sorcellerie, telle qu'elle est décrite par nos inf. de Coulédoux, bien loin d'évoquer un culte romanesque rendu à quelque dieu cornu, fait plutôt penser au souvenir, quelque peu transfiguré par une christianisation un peu superficielle, de pratiques chamaniques. Rien, à vrai dire, n'indique que <u>hantaumas</u> ni <u>sorcièras</u> pratiquent une technique de l'extase; mais c'est peut-être parce qu'il ne subsiste

plus loc. qu'une vision très exotérique de la sorcellerie pyr. Cependant, le vol magique des hantaumas; la liaison des sorcières avec les Esprits Malin ou Divin qui limitent leurs pouvoirs; le mode de recrutement des sorcièras, et le fait qu'on puisse être v i c t i m e de ce recrutement; le rôle du tambour dans les réunions de hantaumas, et, bien sûr, celui du balai; jusqu'au recrutement exclusivement fém. des membres de la corporation, tout ou presque suggère ici que la sorcellerie pyr. n'était pas sans rapports avec le chamanisme : la distinction entre hantaumas et sorcièras elle-même n'évoque-t-elle pas la distinction entre chamanes blancs et chamanes noirs [1]?... Bien sûr, ce n'est là que pure hypothèse, et qu'il ne nous appartient pas de vérifier; en outre, ces coïncidences troublantes ne sont peut-être que le fruit d'un hasard : bien qu'à Seintein on accuse les avions de dépeupler les campagnes, et qu'au Ger on soit persuadé que ces appareils on parachuté sur les montagnes les doryphores jadis inconnus, il ne viendrait sans doute à l'idée de personne de voir là des traces d'un cargo-cult inversé!

3.2. Frelons et Sorcières.

Nous ne sommes malheureusement pas fixé avec précision sur l'extension oc. du thème des insectes-esclaves. Bladé recueillit au siècle dernier un conte lectourois dont se rapprochent fort nos versions : Les Treize Mouches [2]; les Récits d'un Gascon, dont il est parfois difficile de croire qu'ils ne démarquent pas Bladé, offrent sous le même titre une simple variante du préc. [3]. Dans les deux cas, le mimologisme est malencontreusement donné en fr. : "Brrr. Où est l'ouvrage ? Brrr. Où est l'ouvrage ?", mais il paraît en tout cas différer du "Que haram ? Que haram ?" de Couledoux. Il est certes curieux que la plupart des recueils ne mentionnent pas ce joli thème [4]; mais comme il s'agit là, non pas de données négati-

1. Les éléments de cette énumération sont empruntés à M. Eliade, Le chamanisme et les techniques archaïques de l'extase, P. 1974.

2. Contes pop. de la Gasc., 2, pp. 355 ssq.

3. C. Tréjaut, Récits d'un Gascon (Agen, 1942), pp. 156 ssq.

4. A la recherche des frelons domestiques, c'est en vain que nous avons dépouillé les recueils d'Arnaudin, Joisten, Palmade et Perbosc, plus quelques ouvrages de moindre importance.

ves, mais d'une absence de données, nous ne saurions évidemment en tirer aucun indice.

Nous ne pouvons donc signaler que comme une coïncidence particulièrement pittoresque, et rien de plus, le remarquable alignement phonétique manifesté dans les Pyr.-Atlantiques entre le nom de la sorcière et celui du frelon (cf. carte ci-contre) : le -on de ces derniers y ferait sans grave difficulté figure de suffixe diminutif accolé à une base réductible au nom de la sorcière.

Cette coïncidence est d'autant plus frappante que l'ALMC la note également : à l'intérieur de la grande aire drac 'lutin', il montre qu'existe une petite aire dragon 'frelon' [1].

On en viendrait facilement à se demander si, à la motivation onomatopéisante mise en lumière par P. Bec pour les noms gasc. du frelon [2], il ne convient pas d'adjoindre un authentique enchaînement associatif entre le frelon et les Etres Fantastiques, enchaînement qui pourrait s'appuyer sur une extension présumée large en Occitanie (peut-être même ailleurs [3]) du conte des Treize Mouches.

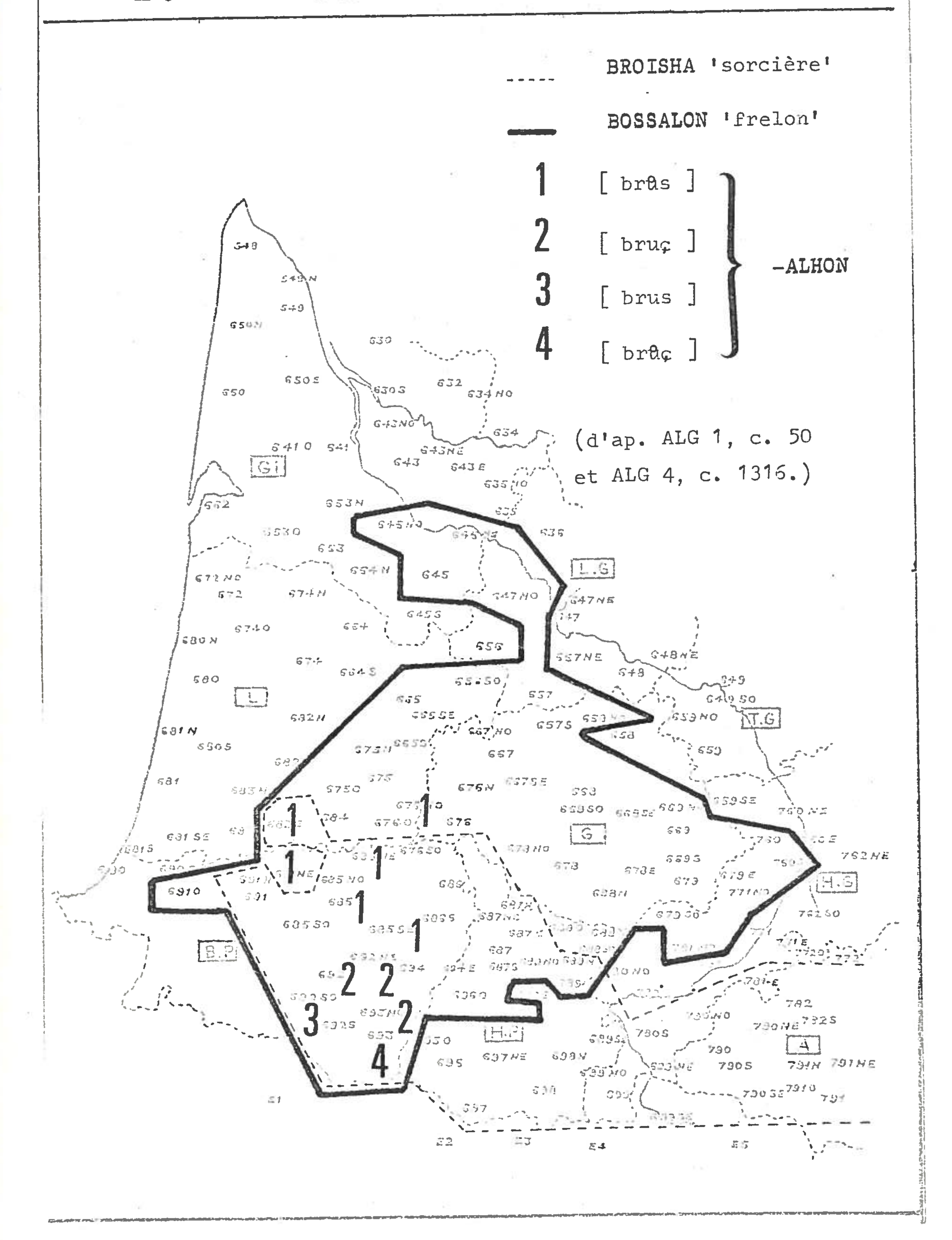
La nature de l'insecte étant sujette à variation, deviennent très intéressantes dans cette optique des mentions comme celle du FEW s.v. FATA : "fadeto npr. 'petite fée; nymphe d'insecte'"; et l'explication bien connue de G. Rohlfs : "le nom de la broisha ['sorcière'] a servi à dénommer la chenille en vallée d'Ossau (à cause des dégats qu'elle produit)" [4] pourrait trouver dans la perspective que nous suggérons un complément de motivation.

C'est là un problème purement linguistique, mais qui ne pourra être résolu que par l'apport de matériaux folkloriques nouveaux.

---

1. ALMC 1, c. 352 'les bourdons; les frelons', et 3, c. 1678 'une fée; un lutin'.
2. Form. Second., pp. 323-327.
3. Cf.: "avoir le barbot désigne de façon assez pittoresque en Saintonge celui qui est suspect de sorcellerie" (M. Leproux, op. cit., p. 189); l'ALF, c. B-1471, donne, notamment en Gironde et dans la Vienne, des désignations assez voisines pour le 'bourdon'.
4. Gasc., p. 76.

2. FRELONS & SORCIERES



CONCLUSIONS

Nous avons observé au Ger 'hantauma, sorcièra' tandis que Coulédoux connaissait 'hantauma; sorcièra'. En chemin, nous avons constaté qu'une disharmonie sémantique existait en ce domaine entre masc. et fém. d'une part; et d'autre part que les formes masc. ne montraient pas de parallélisme avec les formes féminines, contrairement aux résultats de l'enquête lexicale préliminaire. Nous avons aussi esquissé quelques hypothèses concernant la coexistence d'une forme indubitablement autochtone avec une forme apparemment empruntée. Chaque fois que nous avons voulu expliquer un fait linguistique, nous avons été contraint de faire appel au folklore. Or, si nous voulons comparer les faits récoltés avec ceux qui sont attestés dans d'autres domaines culturels, nous n'y arriverons que malaisément. Non que manquent les documents (on sait quelle abondante littérature suscite la sorcellerie, depuis des siècles!), mais la difficulté réside en ceci : nous n'étudions qu'un minuscule village, tandis que les A. examinent en général une région ou même un pays tout entier. Il n'apparaît pas très légitime de confronter notre paradigme ponctuel avec la riche floraison d'un vaste territoire, surtout lorsque le diasystème culturel n'en a pas été dégagé. Nous nous bornerons donc à signaler deux faits :

1. La sorcellerie telle qu'elle apparaît à Coulédoux diffère sensiblement de celle que J.-P. Piniès décrit pour l'Aude. Elle ne se coulerait notamment que de façon bien malaisée dans le cadre du tripartisme languedocien mis en lumière par R. Nelli; en outre : la naissance n'a ici aucune influence sur la qualité de sorcier; sorcellerie et perversité ne sont pas obligatoirement liées, bien au contraire; le sabbat reste un élément important du folklore; il n'y a pas d'empreinte démoniaque; surtout enfin : le grimoire est ici sans importance[1]. Le fait est d'autant plus étonnant que les deux Albert étaient marchandise courante chez les colporteurs de Coulédoux, de Boutx et de Portet[2] Un seul homme, à notre connaissance, se vantait à Coulédoux de pratiquer un

---

1. Cette énumération suit l'ordre des chapitres de l'étude de J.-P. Piniès, op. cit.

2. Cf. J.-J. Darmon, Colportage, passim. J.-M. de Merèr, presque centenaire et fort lucide, nous a spontanément signalé la présence des deux Albert dans les ballots des colporteurs de Boutx dès 1880 au moins, date de ses débuts dans le métier.

Grand Albert : il passait pour capable de "faire des tours de passe-passe", c'est-à-dire pour magicien, mais n'avait absolument pas la réputation d'un sorcier, encore moins d'une hantauma.

2. Au contraire, la comparaison avec le domaine basque montre un riche fonds commun : nous trouvons dans Les Sorcières et leur Monde de J. Caro Baroja quantité de points signalés pour Coulédoux. Ainsi, c'est une profession à peu près exclusivement fém. que celle de la sorcellerie (p. 51, 52); la sorcière est d'un caractère exécrable (p. 49), laide et vieille (p. 101); son pouvoir vaut surtout sur les animaux (p. 81) et les enfants (passim); elle peut quitter sans se faire remarquer le lit conjugal (p. 124), transmet son pouvoir à sa mort (p. 153, 257)... La sorcellerie participe du monde à l'envers (p. 93), essentiellement du monde religieux (p. 192), sans qu'on puisse toutefois systématiser : car la sorcellerie n'est pas toujours maléfique (p. 258), et des traits de syncrétisme l'unissent à la religion (p. 257), etc.

Certes, beaucoup de ces traits ne sont aucunement spécifiques au Pays Basque. Mais leur réunion forme une sorte de portrait-robot de la sorcière où un indigène de Coulédoux, malgré le fossé des langues, reconnaîtrait "sa" sorcière, bien plus que dans celle de l'Aude languedocienne. Les correspondances lexicales entre basque et gasc. sont connues de tous : comment s'étonner qu'existent aussi des correspondances culturelles ?

J. Caro Baroja signale encore une piste qui nous semble d'un grand intérêt : au Pays Basque, les villages se démarquent les uns des autres par (entre autres) l'attitude de leurs habitants vis-à-vis de la sorcellerie : ici passent pour abonder les sorcières, là on les redoute sans qu'elles apparaissent (p. 256)... Nous avons constaté dans la haute vallée du Ger des faits analogues : Ger-de-Boutx ± Coulédoux par 'croyance' ± 'non-croyance' [1]

---

1. Ce fait est d'autant plus à souligner que Ger-de-Boutx croit, aussi fermement que Coulédoux, à toutes les manifestations fantastiques (apparitions, fantômes et revenants, magie, passage de Re Àrtus 'la chasse sauvage', etc.), à la seule condition qu'elles ne concernent pas la sorcellerie.

de même que le Cap deth Gèr ± Soulégna par 'absence' ± 'présence' des sorcières. Cette utilisation démarcative d'un fait culturel privilégié, tout à fait parallèle à la démarcation par le langage, semble bien, en fait, distinguer ici Ger-de-Boutx de tout le voisinage[1] : mériterait d'être étudié s'il n'existe pas un "tuilage" culturel semblable au "tuilage" linguistique mis en évidence par J. Séguy.

Enfin un dernier point, remarquablement souligné par J. Caro Baroja, sera abordé dès maintenant : "la magie (...) naît d'un sentiment de frustration, d'impuissance chez le magicien. Que dire de celui qui se croit l'objet de ces manoeuvres ?" (p. 274). En effet, les attitudes contradictoires dans une même communauté vis-à-vis de la sorcellerie nous semblent refléter sûrement un sentiment de la supériorité des uns, de l'infériorité des autres, qui est capital pour l'explication linguistique de certains faits loc.: nous reviendrons sur ce sujet dans la Conclusion générale.

---

1. Dans l'état actuel de notre documentation, nous savons que la croyance aux faits de sorcellerie existe dans tous les villages voisins de Ger-de-Boutx, y compris Boutx. Un ex. montre que ce substrat culturel ne demande qu'à reparaître : en octobre 1973 fut inhumée au Ger une indigène qui s'était faite Témoin de Jéhovah. Parents et amis étaient présents, et aussi une délégation des coreligionnaires de la morte; l'enterrement se fit évidemment sans les cérémonies propres au culte catholique, mais avec un discours d'adieu des Témoins de Jéhovah sur la tombe. Les indigènes furent généralement sensibles à la dignité et à la sobriété de cette cérémonie inaccoutumée. Or, moins d'une semaine plus tard, le bruit vint (en provenance d'Argut) que les Témoins de Jéhovah avaient interdit aux indigènes d'assister à leur cérémonie d'une part; piétiné la tombe, chanté et dansé autour d'elle d'autre part. Il est frappant de constater ici que tout ce qui n'est pas catholique, dans tous les sens de l'expression, est immédiatement traduit loc. par 'sorcellerie', puisqu'apparaissent ici des traits bien caractéristiques : mise à l'écart des "gens normaux", danses... En somme, tout autre Dieu est Diable, à moins que le Diable ne soit un autre Dieu.- J'ajoute que, contrairement à ce qui a pu se produire ailleurs pour les franc-maçons accusés de sorcellerie, le clergé loc. ne saurait ici être tenu pour responsable de l'assimilation des Témoins de Jéhovah aux hantaumas .

APPENDICE : LA VISION LOC. DE LA FEMME.

Que la profession de sorcièra et celle de hantauma soient conçues comme essentiellement féminines -les ex. masc. étant rarissimes et assez aberrants- pose un problème annexe, mais qu'il importe d'aborder : n'y a-t-il pas loc. une vision un peu particulière de la femme qui puisse concourir à expliquer l'existence de ces professions réservées ?

Cette vision, nous demanderons au folklore de nous la faire découvrir, en ne retenant évidemment que les données de socialisation maximale. On pourra s'étonner que nous fassions appel à la parémiologie : tous les proverbes sont ubiquistes, et donc a priori mal révélateurs d'un univers mental particulier. C'est vrai; mais chaque proverbe ne se trouve pas partout; les communautés opèrent un choix dans le trésor parémiologique mis en circulation, et ce qu'en retient chacune a des chances d'être révélateur d'un consensus omnium [1].

On peut sans doute en dire autant des chansons, bien que se pose alors le problème de la musique : sa séduction n'a-t-elle pas parfois pu faire adopter un texte mal accordé aux conceptions loc.? Peut-être; mais nous avons trop souvent entendu nos inf. déplorer que "dans les chansons de maintenant, il n'y a[it] pas d'histoire" pour douter que la prégnance du texte ne l'emporte bien largement, dans leur esprit, sur celle du timbre.

1. La femme est méprisée : surtout à cause de sa faiblesse devant les plaisirs de la chair :

(a) "Eth vin ena barrica, era hemna embriaga" 'A peine le vin est-il mis en fûts que la femme est ivre'.

(b)

"Aqueras hemnas vielhas	' Ces vieilles femmes-ci
Qu'aiman lo vin blanc,	Aiment le vin blanc,
Mès eras joenetas	Mais les filles jeunettes
Aiman los galans."	Aiment les jeunes gens."

(C'est là un couplet facétieux de Aqueras Montanhas; il se chante sur l'air n° 4 de Poueigh, Chansons Pyr. fr., p. 335).

1. Dans les notes comparatives, nous nous bornerons à signaler la concordance avec des proverbes recueillis dans des territoires voisins : Bigorre (recueil Bernat), Couserans (recueil Gouazé) et Biros (recueil Castet).

(c) "Eth Curèr deth nòste vilatge,	'Le Curé de notre village
Que hè anar eras hilhas ath tròt;	Fait marcher au trot les filles;
E surtot quan son polidas,	Et, surtout lorsqu'elles sont jolies,
Que las hè anar ath gran galòp!"	Il les fait marcher au grand galop!'

(d) "Non se'n saberia cap virar eras moscas" 'Elle ne saurait même pas chasser les mouches de son ...'.: se dit, non pas d'une fille facile, mais d'une femme extrêmement sotte.

(e) "Joan deras casseròlas" 'Jean-femme'; "Vè-t'en entà dehòra, Joan deras casseròlas!" 'Sors donc, Jean-femme!'. C'est un terme de mépris, une injure même, de considérer un homme comme suffisamment indigne de sa qualité pour prendre plaisir à s'occuper des tâches subalternes du ménage.

(f) "Eth mèstre a taula, era hemna en cornèr" 'Le maître de maison à table, la femme au coin du feu'. La femme, qui doit être toujours prête à servir son mari, ne saurait s'asseoir à la même table que lui; généralement, elle ne mangeait pas non plus en même temps, afin de mieux être disponible. C'est là une habitude qui n'est plus guère pratiquée, sinon par les très vieilles générations; mais elle était la norme il y a peu encore.

(g) "Hemna de baston, que li manca quauqu'arrén de bon" 'A la femme qui s'appuie sur un bâton, il manque quelque chose de bon'. Deux situations concernent ce proverbe; dans la première, il est asexué en ce sens qu'on peut dire aussi "Ome de baston..." : il concerne alors simplement la vieillesse. Mais il est assez rare dans cet emploi, et la majorité des occurrences que j'ai pu observer soulignait un symbole phallique compensatoire particulièrement évident.

En somme, la femme apparaît ici comme la subordonnée naturelle de l'homme : bien moins sa plus belle conquête, selon le mot de l'humoriste, que le premier animal qu'il a domestiqué. C'est là une attitude rassurante pour l'homme; la suite l'est moins.

2. La femme est inquiétante pour l'homme : car elle peut lui faire bien du mal. Notons d'abord, en contradiction totale avec ce qui précède (mais la parémiologie n'en est jamais à une contradiction près), que la femme est parfois jugée extrêmement forte :

(h) "Femme couchée, chêne debout, sapin en travers soutiendraient l'univers". Ce proverbe est toujours donné en fr.; on notera que la position évoquée est justement celle qui faisait tout à l'heure porter un diagnostic de faiblesse. Quant à la solidité des autres ex. évoqués, elle ne fait aucun doute dans une civilisation forestière comme celle de la haute vallée du Ger.

Mais la femme est potentiellement malfaisante pour plusieurs raisons. La première est évidemment qu'elle voue l'homme au cocuage :

(i) "Hilha maridada, fòrça galans" 'C'est lorsque la fille est mariée qu'elle attire le plus de soupirants' (Gouazé, p. 134; Bernat, p. 62). Et nulle qualité, nul âge ne met à l'abri de l'infortune comme le clame le refrain d'auberge :

(j) "Eth pair, eth hilh eth gendre :	'Le père, le fils, le gendre :
Tres cocuts ensemble!	Trois cocus ensemble!
Que va mau, que va mau,	Ca va mal, ça va mal,
Tres cocuts en mèm': ostau!"	Trois cocus en une seule maison!'

(k) Les femmes acceptent d'ailleurs cette réputation, l'entretiennent même volontiers. La chanson suiv. appartenait loc. au seul répertoire fém.; on la considérait comme un rien polissonne, sans plus :

1. "Un soir que j'étais seulette,
Que je faisais ma toilette,
Je vis venir dans mon logis
4. Mon favori (bis).

Nous avons passé la nuit,
Toute la nuit (bis)...

Mais au moment où l'amour nous transporte,
8. J'entends frapper à la porte :
-Oh, compère, nous sommes perdus,
Tout est perdu, tout est foutu!

Cache-toi dans ce cabinet,
12. Et sois discret ! (bis)
Car je crains le mauvais caquet
Du perroquet ! (bis)

Le mari rentre d'un air en colère
16. Et dit : Quelqu'un est donc venu ici ?
Le perroquet répondit :
Mon maître oui, oui! (bis)

Et le coquin qui a fait ça
20. Est encore là ! (bis)
Fit danser la rigue-dodon
A coups de bâton! (bis)

Mesdames qui aimez à plaire,
24. N'ayez jamais de compère;
N'ayez jamais dans vos cabinets
De perroquet ! (bis)

Ils disent tout ce que vous faites
28. Le soir quand vous êtes seulette :
Vos maris vous font la tête.
Si au contraire ils n'en savent rien,
Tout ira bien ! (bis)

(1) Au contraire, la chanson suiv. appartient exclusivement au répertoire masc., et même au répertoire de chansons que ne connaissent que les hommes. Un détail donnera une idée du point d'inconvenance loc. de ce texte : l'inf. avait feint de ne plus la savoir, un soir où j'enregistrais dans une maison amie. Il revint le lendemain chanter ce texte, m'expliquant que la veille, "devant les femmes", il n'avait pu s'y résoudre :

1. "Il était un ramoneur
Qui travaillait de bon coeur,
S'en allant de ville en village
4. Pour chercher de l'ouvrage.
Il criait : Ohé, ramonez-la,
La cheminée (bis)
Ohé, ramonez-la,
8. La cheminée du haut en bas!

La fille d'un marchand
L'appela-t'en passant
Et lui dit : Garçon tant drille,
Qui travaillez en ville,
Voudriez-vous bien mettre en état
Ma cheminée (bis)
Voudriez-vous bien mettre en état
Ma cheminée du haut en bas ?

Le ramoneur charmant
Rentre dans l'appartement } (bis)
Et lui dit : Mademoiselle,
Vot' cheminée est trop étroite,
Non, non, non, je n'y passerai pas
Dans la cheminée (bis)
Non, non, non, je n'y passerai pas
Dans la cheminée du haut en bas!

-Y'a des ramoneurs en ville
Qui sont cent fois plus habiles,
Et qui ont ramoné déjà
Ma cheminée (bis)
Et qui ont ramoné déjà
Ma cheminée du haut en bas!

-Excusez si j'ai tort,
Car je ferai tous mes efforts! } (bis)
Et avec ma p'tit' raclette
J'arriverai peut-être,
Et racle ci et racle là,
La cheminée (bis)
Et racle ci et racle là
La cheminée du haut en bas!

Pour en venir à bout
Fallut se mettre à genoux } (bis)
Et la belle fut ravie
Quant elle vit couler de la suie.
Et racle ci et racle là,
La cheminée (bis)

Et racle ci et racle là
La cheminée du haut en bas!

(On trouvera quelques indications sur cette vieille chanson chez Davenson, Livre des Chansons, pp. 464-466 et Coirault, Formation, 1, pp. 91-92. Dans la version que nous rapportons, l'allure générale et la rime des vv. 19-20 -elle : -oite peuvent indiquer un texte du XVIIIe s., mais on peut trouver des allusions au Ramoneur dès les rieurs du XVIe s. -avant, peut-être, car cette image érotique doit être presque aussi ancienne que l'invention de la cheminée).

Pour en revenir à notre propos, on notera que cette chanson cataloguée obscène loc. ne fait aucune allusion au cocuage : ses héros sont des célibataires. Au contraire, la chanson préc., simplement légère, mais qui appartient au répertoire fém., agitait fortement cette menace.

Mais la crainte du cocuage n'est pas la seule qui puisse animer l'homme vis à vis de la femme. Certes il ne convient pas de prendre exactement à la lettre un proverbe comme

(m) "Era hemna que torna deth arriu, que-s minjaria eth òme tot viu" 'Lorsque la femme revient de faire la lessive au ruisseau, elle dévorerait son mari tout cru'. Il serait sans doute excessif de parler ici d'androphagie; mais ce proverbe connu ailleurs (Castet, p. 32) reflète la conscience chez l'homme que la femme est, en certaines circonstances au moins, androphobe. Par ailleurs, un ethno-psychiatre ne manquerait certainement pas de trouver extrêmement révélatrice l'image contenue dans ce proverbe : n'est-ce pas tout le mythe de la Sphinge qu'elle évoque ?... Contentons-nous pourtant de noter une vague appréhension; elle se précise nettement lorsque la femme entre en concurrence directe avec l'homme -lorsqu'elle se met p. ex. à usurper des caractères morphologiques masc.

(n) "Ma deth Supèrbe" n'est pas autrement connue; il a bien existé à Boutx une maison de Superby, mais il n'est pas obligatoire de voir dans notre personnage parémiologique une grand-mère de cette maison. "Ma deth Supèrbe", c'est toute l'autorité des anciens, plus un prestige qui en impose, bref, tout personnage féminin qui sait se faire obéir des hommes. Pour que ces derniers y consentent, une certaine crainte est déjà nécessaire.

Or, des "Ma deth Supèrbe", il paraît n'en pas manquer dans la haute vallée du Ger, des surnoms comme L'Intendante ou Le Maréchal Pétain en font foi. Mais le signe de la virilité indue consiste dans un développement pileux excessif; ici comme en bien d'autres lieux, on méprise et on redoute à la fois la femme velue :

(o)"Qu'èra ua disputa, ua disputa qu'auia auut era hemna de un d'ací, un dera Cuboish. A la vetz, eth que s'èra disputat dab aquera hemna, que l'auia tratada de tot.

A la vetz, eth sòn òme adaquera hemna, que-c condaua, e que didia :

-Que la m'a aperada barbuda!... Que la m'a aperada veluda!... Que la m'a aperada laganhosa!... Que la m'a aperada salòpa!... E non auer pòur que jo, en prenessa desdenh!"

'C'était une dispute, une dispute qu'avait eue la femme d'un homme d'ici, un homme de La Cubouch. Alors, celui qui s'était disputé avec cette femme, il lui avait adressé les pires insultes

Alors, son mari, à cette femme, il contait l'affaire, et il disait :

-Il me l'a traitée de barbue!... Il me l'a traitée de velue!... Il me l'a traitée de chassieuse!... Il me l'a traitée de salope!... Ft il n'a pas été retenu par le fait que j'aurais pu en concevoir du mépris pour elle!'

(p) "Lua mercruda, hemna barbuda, de cent en cent ans que'n i a pro d'ua" 'Lune [nouvelle] du mercredi et femme barbue, il en suffit d'une tous les cent ans' (Castet, p. 33; Bernat, p. 48).

(q) "Vaca mascarda, hemna barbuda, que'n i a tostems ua d'arretorsuda" 'Vache au museau noir et femme barbue vous réservent toujours quelque mauvais tour'.(Castet, pp. 31, 33; Gouazé, p. 134).

Ce proverbe et le préc. offrent en outre l'intérêt de situer un peu la malignité des femmes : c'est un fait de pure animalité, peut-être lié au cycle menstruel ("avoir ses lunes" est assez courant en fr. régional pour les règles), mais en tout cas aussi inéluctable que l'hérédité ou le cours des planètes. Et, sans trop solliciter les contextes, nous voici amenés à un point intéressant : du fait de cette violence, de cette malignité, de ce contact jamais coupé avec les forces élémentaires, la femme est conçue loc. comme ayant, bien plus que l'homme, des rapports avec le fantastique :

(r) "Chez Lacoume, il y avait des jeunes filles, il y en avait quatre. Parce que, chez Lacoume, les femmes ont voulu y faire, quand même! [y faire,

fr. régional, 'pousser' en parlant des plantes]. Alors il y avait des jeunes hommes, celui de Marc et celui de Pèi, qui allaient les voir. Alors ils avaient dit : J'irai dans cette grange pour t'attendre; celui qui arrivera le premier attendra l'autre.

Quand il a ouvert la grange, tu sais, il n'a pas pu l'ouvrir : il y avait un âne à la porte. Il n'a pas pu l'ouvrir. Alors; le pauvre, il n'est pas rentré, il est resté dehors. Quand l'autre est arrivée, elle lui a dit : Hé, pourquoi tu restes dehors, mon pauvre ? Tu n'as pas eu froid ? -Oh, je me suis ennuyé, oui, qu'il a dit. Mais rentre dans la grange, je ne peux pas y aller, il y a un âne!

Il [elle] y est rentrée, personne n'y avait, il n'a rien vu!"

Pour mémoire : la conjonction de la situation amoureuse, du froid, de l'empêchement à pénétrer et de l'âne, animal assez satanique, livre la clef d'une lecture possible de ce texte. De même que loc., lorsqu'un couple est stérile, la faute en incombe toujours à la femme, il semble qu'elle ait quelque responsabilité maligne dans le nouement de l'aiguillette, dont ce texte est peut-être une allégorie.

(s) Le texte suiv. montre, grâce à la propension fém. à la vision ou à l'hallucination, un lien encore plus net avec le fantastique. On notera ici encore la mention de la violence des femmes, et la situation amoureuse.

"Au Chourrique, chez Tante et chez Dauath, il y avait deux soeurs, et elles étaient mariées. Alors, l'une était jalouse. Alors un jour elle est allée à la grange, elle a vu son mari qui était avec sa soeur [<u>être avec</u> est en fr. loc. une désignation euphémistique]. Alors elle lui a dit : Ne t'en fais pas, je veux te passer un quart d'heure, j'espère que tu t'en souviendras!

Elle est allée à la maison aller chercher une fourche, et avec la fourche c'était... elle la battait, tu sais, elle lui donnait des coups de fourche!

Alors elle lui a dit après à son mari : Ah, maintenant, je t'assure que je m'en suis chargée, moi, de ma soeur! -Qu'est-ce que tu lui as fait ? Elle lui a dit, et : -Qu'est-ce que tu as fait, malheureuse, quand même, tu vois, hé bé, nous sommes dans des propres draps! qu'il a dit. -Vois, va la voir, ce n'est que bien fait!

Il y est allé, mais c'était pas vrai, hé!... Je crois que c'était de

l'imagination... Les curés devaient y faire, va, ils devaient avoir la magie. Parce que ces deux soeurs, quand même, pour dire "Moi je tue à ma soeur, parce qu'elle est bien ['elle est au mieux'] avec mon mari!", ça on ne peut pas le faire, quand même, hé!"

Remarque : la croyance au pouvoir magique des prêtres est unanime dans la haute vallée du Ger, aussi bien à Ger-de-Boutx qu'à Couledoux. Mais nous intéresse surtout ici le pouvoir visionnaire de la femme, et son lien, dans l'esprit de l'inf., avec la magie. Il n'y a qu'un pas à franchir désormais pour voir dans toute femme, à l'état potentiel, une sorcièra ou au moins une hantauma; et il est aisé à accomplir, puisqu'il ne s'agit que de généraliser.

Nous pensons que cette vision de la femme (qui doit être assez répandue, et dont les rapports avec le fantastique n'étonneront guère, pour peu qu'on ait lu Nelli) reçoit loc. une expression littéraire dans le personnage de la hada (< FATA; = fr. fée).

3. Eras hadas :

(t) sont célèbres pour leur activité principale, la lessive. "Moi, j'étais jeune, j'écoutais ça comme une relique.

Que didian : en auien hèt era arruscada, uè, sabes : eth pelhatge qu'èra plan blanc, plan bèth - ça hadian : Mon Diu, quin pelhatge bèth! aqueth plan qu'en e blanc... (no'n deuia èste, daqueth tems!). A la vetz que didian : Qu'e era arruscada deras hadas!

Quan ua tabén auia arruscat eth pelhatge, e n'èra cap tròp blanc, ça-u hadian : Eth tòn n'e cap coma eth deras hadas! qu'e mascart!...

N'i botauan cap savon, uè! "

'On disait (lorsqu'on avait fait la lessive, tu sais, le linge était bien blanc, bien beau), on disait :

-Mon Dieu, quel beau linge! en voilà un qui est blanc... (ce ne devait pas être habituel, en ce temps là!). Alors on disait : C'est la lessive des fées!

Egalement, lorsqu'une femme avai fait la lessive et que le linge n'était guère blanc, on lui disait Ton linge n'est pas comme celui des fées! il est douteux!...

Elles n'utilisaient pas le savon vois-tu!'

Comme ces hadas étaient de fort petite taille, l'expression arruscada deras hadas (bugada deras hadas, au Ger) est passée en proverbe pour dé-

signer une toute petite lessive parfaitement exécutée. Fait notable, la "lessive des fées", que les anciens voyaient couramment, avait la particularité de disparaître très vite au soleil.- Sur le thème des fées buandières, cf. C. Joisten, *Etres fantastiques*, pp. 17-23.

(u) Les *hadas* ont des enfants. Mais il n'existe pas de *hada* mâle.

"E un còp, pareish, que'n atrapèren un, un petit, sabes, un petit mainatge, e que lo s'emportèren (sai cap se qui èra. Aquerò, de vos dide se qui èra, non possi cap dide : qu'èra en Comalonga, uè; sabes, que i son aqueras lobatèras qu'òn tròba en pujan tà Comalonga. A la vetz, qu'auian tostems eth pelhatge aquiu, sabes, pendjat). A la vetz que'n atrapèren un mainatge.

A la vetz non volia cap minjar, hadia son que plorar. E qu'èra un mainatge com' eths auti, e!... A la vetz que dideren, eths vielhs, a casa : Tornatz aqueth mainadjon daón l'auetz tirat, n'e cap nòste, tornatz-lo daón l'auetz tirat.

A la vetz, que l'i tornèren, e non l' enteneren cap mès. Mès que n'i botèren cap mès era arruscada, e!"

' Une fois, paraît-il, on en captura un, un petit, tu sais, un bébé, et on l'amena (je ne sais qui le fit. Vous dire cela, qui le fit, je ne le peux : c'était à Coumelongue; tu sais, il y a de ces grottes qu'on trouve en montant à Coumelongue. Et elles avaient constamment leur linge à cet endroit, étendu). Alors, ils capturèrent un de leurs enfants.

Mais il ne voulait pas manger, il n'arrêtait pas de pleurer. C'était un enfant comme les autres... Alors, les anciens de la maison dirent : Ramenez ce petit enfant là où vous l'avez trouvé, il n'est pas des nôtres, ramenez-le là où vous l'avez trouvé.

Alors ils l'y ramenèrent, et on n'entendit plus parler de lui. Mais les fées ne placèrent plus jamais leur linge en cet endroit.'

(v) Normaux en apparence, les enfants des fées présentent toutefois des caractères bien particuliers : ils se refusent obstinément à prendre toute nourriture (cf. déjà ci-dessus), à parler et à être vêtus comme on l'a vu plus haut (cf. p. 204). Ce dernier trait ne laisse pas d'étonner de la part d'un petit peuple aussi préoccupé de lessive, mais enfin, il est bien attesté : les fées vont nues.

On pourrait penser que des enfants de cette sorte, qui ne coûtent pas cher à nourrir ni à vêtir, et qui n'importunent jamais les parents de leur babil, incarnent un vieux rêve masc. C'est possible; par ailleurs, les fées, par leur refus du vêtement, de la parole et de la nourriture, se

montrent irréductiblement non-humaines. Mais cette non-humanité paraît assez désirable, tant du point de vue économique que social et même érotique -ici représenté par le nudisme des fées. - Sur le thème représenté par nos deux récits, cf. C. Joisten, op. cit., pp. 23-27, 31-32.

(w) Enfin, les hadas représentent un certain danger, parce que leur verbe est créateur. Elles se révèlent en effet capables à l'occasion de malédictions :

"Un aute còp, ath çò de Bon, eras hadas que i entrauan era net. E ua, un ser, qu'estramuquèc en tizon. A la vetz que-s metec en colèra e que didec : -Que pereishe eth mèstre daquesta [maison Quan aura fenit de cremar aqueste [tizon! A la vetz era mestressa de Bon qu'ac entenec, aquerò. A la vetz, que-s lheuèc, que prenec eth tizon, que l'amortèc e que-u metec ath cap deth armari, tà que non cremessa mès."	'Une autre fois, dans la maison de Bon, les fées y entraient la nuit. L'une d'elles un soir trébucha sur un tison. Alors elle devint furieuse et dit : -Que périsse le maître de cette maison Quand aura cessé de brûler ce tison! Alors, la maîtresse de la maison de Bon l'entendit, ce qu'elle avait dit. Alors elle se leva, elle prit le tison, l'éteignit et le plaça en haut de l'armoire, afin qu'il ne brûlât plus.'

CONCLUSIONS

1. Il existe dans le folklore loc. des amalgames de la hada et du braulon (cf. p. 326), ce qui invite à voir dans la hada, dans la sorcièra et dans la hantauma trois visions complémentaires de la femme. Ces trois visions sont certes très différentes, mais elles ont aussi bien des traits communs, et notamment font apparaître la femme comme un être fantastique.

2. Les hadas sont

- -une population exclusivement fém.
- -sexuées, sous le double aspect de la fécondité (elles ont des enfants) et de la provocation du désir (révélé par leur nudité).
- -elles peuvent se révéler dangereuses pour l'homme.
- -elles sont irréductiblement différentes, leur comportement le prouve (et nous sommes tenté de faire ici un sort tout spécial au lan-

gage des fées : qu'il s'agisse de langage différent ou de non-langage (deux cas que nous retrouverons associés aux Etres Fantastiques, cf. chapitre 10), les fées relèvent d'une taxonomie populaire des Etres où le parler fournit un critère de diagnose essentiel, ce fait étant bien connu ailleurs [1].

C'est-à-dire que les hadas nous fournissent une vision de la femme dans la culture de la haute vallée du Ger. Cette vision est extrême, comme l'étaient celle de la hantauma et celle de la sorcièra, et de ce fait réduite à ses traits les plus caractéristiques.

Si globalement la femme apparaît loc. comme terriblement ambiguë (ce qui n'a rien de bien original), il semble que la littérature fantastique permette de saisir clairement quels sont les termes antagonistes de son ambiguïté : la hada apparaît comme un pôle attractif de la féminité, la sorcièra et la hantauma comme des pôles répulsifs, ces pôles également dangereux étant étroitement complémentaires les uns des autres.

---

1. Un conte originaire de Saleich, mais qui je crois n'est pas connu dans la haute vallée du Ger en dehors de ma propre famille, montre que la hada peut avoir un langage qui diffère de celui des indigènes au point de parler lang.; ce texte a été commenté par J. Séguy, La Dialectométrie dans l'ALG, p. 17. Partant de faits de ce genre d'une part, et de l'hypothèse que la hada incarne un aspect de la féminité d'autre part, nous avons cherché si loc. n'existait pas un "langage des femmes" qui différât de la "langue des hommes". Les résultats de cette enquête ont été décevants, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Voici, au niveau de chacune des deux articulations, un ex. de cette différence selon les sexes : (1) alors que les hommes distinguent, suivant leurs dimensions, deux types de 'cours', le cortelh et la cort, les femmes n'usent guère que d'un troisième terme, dauant de casa 'le devant de la maison'.- (2) Là où les hommes ont tous [b], plusieurs femmes ont systématiquement [v] : non toutes, seulement celles qui ont subi l'acculturation fr. la plus poussée.

3e PARTIE

CONVERGENCES

chapitre 7

UNIFICATIONS ETHNOGRAPHIQUES

Convergence et divergence, nous l'avons déjà suggéré, ne sont que les deux aspects, étroitement complémentaires, d'une même réalité. A. Martinet, à qui nous avons emprunté cette dichotomie, note que "les linguistes doivent dorénavant se montrer pleinement conscients de ce fait que la divergence est seulement la moitié du tableau complet, l'autre moitié étant la convergence" [1], et cette vue du grand linguiste s'est révélée pour nous d'une incontestable efficacité -notamment parce qu'elle constitue le moule dans lequel se coule un maximum de faits concernant l'univers particulier que nous décrivons-.

Que cette dichotomie, valable dans toute linguistique, concerne par conséquent la sémantique, c'est ce qu'a souligné avec vigueur R. Jakobson : se posait à lui le problème, un peu américain, de savoir si la sémantique relève de la linguistique, et le savant de s'exclamer : "l'identification et la différenciation ne sont que les deux faces d'un seul et même problème, qui est le problème principal de toute la linguistique, aux deux niveaux du signifiant et du signifié (...) Ce problème de l'identification et de la différenciation, aux deux niveaux de "l'expression" et du "contenu", est, pour nous, linguistes, une matière intrinsèquement linguistique" [2].

Ce développement sémantique nous mène droit à l'ethnolinguistique, où la couple convergence/divergence préside encore à tout : nous n'en voulons pour preuve que la simple et géniale découverte de la double fonction du dialecte : "la fonction des dialectes est double, et chacune des deux sous-fonctions est contradictoire à l'autre. La première est d'assurer la communication linguistique entre les groupes humains. La seconde est de permettre à ces groupes de se différencier" [3], écrit J. Séguy, nous faisant désormais passer des principes aux faits.

Cependant, notre classement des faits en "divergents" et "convergents" ne laisse pas de nous inquiéter un peu, du fait de la relativité des notions de convergence et de divergence.

Nous l'avons déjà dit au début du IIIe chapitre : la démarcation externe, en tant qu'elle implique chez nos inf. le sentiment d'une haute vallée

---

1. A. Martinet, Dialect, dans Romance Philology VIII-1 (1954), cité par J. Séguy, Les Atlas linguistiques de la France par régions, p. 66.
2. R. Jakobson, Essais de linguistique générale, pp. 39-40.
3. La Fonction minimale du dialecte, pp. 27-28.

du Ger conçue comme une, pourrait aussi bien trouver place parmi les faits de convergence. Inversement, la plupart des faits de convergence que nous examinerons dans cette seconde partie, dans l'exacte mesure où ils tendent à montrer l'unicité de la haute vallée du Ger, impliquent aussi qu'elle se démarque de son entourage : l'adoption de la croustade couserannaise sur le versant commingeois peut s'envisager comme démarcation entre le Ger et Boutx aussi bien que comme trait de convergence entre Coulédoux et Ger-de-Boutx; le conditionnel loc. de 'être', hora, peut être considéré comme une rupture avec l'entourage, qui a seria...

C'est encore la célèbre comparaison saussurienne qui vient ici à l'esprit; dans l'état actuel de notre information, convergence et divergence nous apparaissent comme le recto et le verso d'une même feuille de papier : on ne peut toucher à l'une sans porter atteinte à l'intégrité de l'autre.

Il a donc fallu opter, et non sans arbitraire peut-être. Sont classés sous la rubrique "convergence" les faits, linguistiques et culturels, qui ont pour effet immédiat de montrer une tendance à l'unification dans la haute vallée du Ger, non les faits qui n'illustrent cette tendance que par un détour. Que la convergence ainsi entendue recèle des sous-entendus démarcatifs, la chose est sûre, mais nous les considèrerons comme secondaires et d'implication automatique : donc non pertinents. Une autre analyse, qui aboutirait à la même conclusion, consiste à dire qu'apparaissent sous la rubrique "divergence" les différences dont nos inf. sont conscients, alors qu'on trouvera sous la rubrique "convergence" celles dont ils n'ont pas conscience. Le linguiste, loin alors de prendre parti, ne fait que calquer la taxonomie loc. Les différences qui passent inaperçues de nos inf. dans la haute vallée du Ger seront traitées comme des convergences : puisque les indigènes ne tiennent aucun compte de ces faits, c'est qu'ils ne sont pas pertinents à leurs yeux.

Enfin, dans une mesure non négligeable, ces faits demandent à être saisis dans la diachronie. Nous n'offrirons en conséquence qu'un nombre limité d'illustrations. Tout laisse croire que nous ne montrons ainsi que la partie émergée d'un iceberg linguistique et ethnographique. Le reste, faute de documents historiques, nous est resté inaccessible.

1. LA CROUSTADE.

Croustade (gasc. crostada) est seul employé en fr. régional pour désigner un type de pâtisserie de nature et d'aspect variables, mais de même fonction : c'est le gâteau qui apparaît au dessert, le jour de la fête du village.

La croustade de Boutx, et plus généralement de la haute vallée de la Garonne, offre l'aspect d'une sorte de brioche, épaisse d'une dizaine de centimètres, d'un brun doré. La croustade de la haute vallée du Ger, et plus généralement celle de l'Aspétois et du Couserans, se présente comme une galette très plate, de couleur gris-brun. On mesure ce qu'une description aussi extérieure peut avoir d'insuffisant; aussi donnons-nous ci-dessous la recette des deux pâtisseries : le lecteur sera en mesure de les confectionner lui-même pour établir la comparaison qui seule ici importe, celle dont le palais est juge. Je suis en effet bien trop partial en ce domaine pour voir dans la croustade de Boutx autre chose qu'un pain vaguement amélioré; les recettes permettront d'éliminer l'élément de parti-pris que, comme tout ethnographe indigène, je représente ici.

1.1. Croustade de Boutx : "Travailler avec 3 oeufs. 6 cuillerées à soupe de sucre en poudre. 1/4 de beurre ramolli [= 125 gr.]. 1 pincée de sel. 1 cuillerée à soupe d'huile. 1 verre à liqueur de Pernod. 1 verre à liqueur de rhum. 2 paquets de sucre vanillé. 1 paquet de levure Alsacienne. 1 livre farine, et plus si nécessaire.

Travailler la pâte afin qu'elle devienne très souple. La laisser reposer quelques minutes.

Préparation qui servira à la garniture des couches : mélanger avec 2 oeufs : 1 verre à liqueur de rhum,
1 verre à liqueur de Pernod,
1 paquet sucre vanillé,
1 verre sucre en poudre.

Beurrer un moule et le fariner. Etendre une première couche de pâte; recouvrir de quelques morceaux de beurre. 2 cuillerées à soupe de sucre, 3 cuillerées à soupe de liquide.

Etendre une 2e et 3e couche de pâte alternées par beurre, sucre, liquide.

Terminer par une couche de pâte et dorer à l'oeuf.

Pour les couches on compte 1/4 de beurre. Temps de cuisson 15 minutes environ."

1.2. <u>Croustade de la haute vallée du Ger</u> : " 2 verres de liquide : eau, lait, ou eau et lait. 3 oeufs. Une poignée de sucre. Environ une demi tablette de beurre fondu. 1 pincée de sel. Mélanger le tout.

Ajouter de la farine jusqu'à obtenir une pâte qui ne se détache pas tout à fait, mais presque, du récipient. Enfariner un torchon, y mettre la pâte et laisser reposer 2 heures.

Etendre alors la pâte le plus possible. La parsemer de beurre mou (pas du beurre fondu, du beurre travaillé, ramolli). Replier la pâte, et laisser reposer. La re-étendre le plus possible sur le dos de la main; la replier. En faire une baguette que l'on coupe en rondelles.

Sur le torchon bien enfariné, avec le rouleau ou une bouteille, étendre chacune de ces rondelles, puis les étirer encore sur le dos de la main : il faut obtenir une feuille fine comme du papier.

Il faut 3 couches pour une croustade. Ensuite, beurrer le moule à croustade et enfariner.

La première couche de pâte doit bien remplir le moule; on la parsème de petits dés de beurre; on sucre; on met des pommes coupées en lamelles et on arrose de rhum. On peut mettre aussi du miel, ou remplacer les pommes par des pruneaux préalablement trempés dans du thé et du rhum, ou de l'eau et du rhum; les pruneaux doivent être bien gonflés, et dénoyautés bien sûr. Attention : on tapisse de pommes, mais on ne met que quelques pruneaux.

La seconde couche de pâte est alors déposée par-dessus; on cisaille la pâte qui déborde en appuyant sur le bord du moule; on parsème de petits dés de beurre, et on sucre.

La troisième couche est alors déposée; on l'agrémente généralement de lanières de pâte disposées en croix, en étoile. On beurre, mais on ne sucre pas : le sucre caraméliserait au four; on saupoudrera de sucre la croustade très chaude, au sortir du four.

La cuisson demande environ une demi-heure à four vif. On met la croustade sur un plat dès sa sortie du four; on la démoule à l'aide d'une palette : la croustade doit se détacher très facilement du moule."

1.3. Commentaires :

Même s'il ne tente pas la comparaison expérimentale des deux référents, le lecteur pourra se rendre compte que la croustade de Boutx dissemble fort de celle que l'on connaît dans la haute vallée du Ger, et le problème ainsi posé n'est pas simple.

(a) L'aspect ethnographique est sans doute celui qui présente le moins de difficultés. Tout laisse supposer que les deux recettes que nous avons données sont anciennes, et que, parallèlement aux isoglosses qui séparent le Comminges du Couserans, courent des frontières ethnographiques fixées par la tradition.

Malgré les origines de sa population, Ger-de-Boutx a basculé du côté couserannais en ce qui concerne l'ethnographie : la littérature ni les coutumes propres au Bavarthès n'y ont plus cours, et ce mouvement est révélateur d'une tendance à l'unification de la haute vallée du Ger, Ger-de-Boutx s'accommodant ici à Coulédoux. La valeur unificatrice de la croustade ne fait aucun doute si l'on songe qu'elle constitue, comme nous l'avons dit, la pâtisserie unique du jour de la fête loc.: une valeur emblématique certaine s'attache ainsi à elle, car ce jour est celui où se rassemble toute la communauté.

Qu'aient joué pour l'adoption de la croustade couserannaise des critères gastronomiques, cela se peut. Mais il paraît plus important de noter ceci : cette adoption est loc. si unanime que personne ne connaît plus la recette, ni même l'existence, de la croustade du Bavarthès. Pour arriver à ce résultat, qui suppose sans doute une période de transition au cours de laquelle ont coexisté les deux préparations culinaires, il faut qu'en panchronie la population originaire de Coulédoux soit statistiquement dominante sur les deux versants de la vallée : le misonéisme est de règle en ce qui concerne l'alimentation des jours spéciaux, on en a vu un ex. avec le hariat et les gaudinas... En étudiant la Routine et [l']innovation dans la vie paysanne [1], D. Faucher a mis l'accent sur l'agent innovateur -un non-paysan, en général- et sur l'intérêt économique de l'innovation : rien de semblable dans l'adoption de la croustade de Coulédoux par Ger-de-Boutx. Mais D. Faucher souligne aussi (nous généralisons ici sa pensée) que dans la société rurale, "l'ankylose

---

1. D. Faucher, La vie rurale vue par un géographe, pp. 115-121.

des esprits" qui produit ce misonéisme est précédée par une période de recherche de l'équilibre, qu'il appelle "période endémique" : le terme nous paraît particulièrement approprié au phénomène que nous étudions, et la généralisation de la croustade couserannaise nous semble constituer un authentique phénomène d'endémisation de la haute vallée du Ger.

Par ailleurs, il est sans doute très satisfaisant pour l'esprit que la supériorité numérique de la population de Coulédoux constitue un facteur d'alignement sur les moeurs de ce village. Mais ce facteur n'est efficace qu'au niveau ethnographique, et ne joue pas au niveau linguistique : nous en avons vu des ex. (chap. 4 et 5), et nous en évoquerons d'autres encore. En ce domaine au contraire, la tendance loc. est à l'alignement sur le dialecte de la population la moins nombreuse : problème important, et sur lequel nous aurons à nous pencher.

(b) Du point de vue linguistique, le problème qui se pose est troublant : comment se fait-il que les habitants d'un même lieu (la Commune de Boutx), en un même temps, utilisent un signe linguistique unique pour désigner deux objets aussi différents l'un de l'autre ?

Il faut bien noter en effet que la forme du mot crostada est la même au Ger et à Boutx, et que le sens est probablement identique : 'pâtisserie qui apparaît le jour de la fête loc.'

Reste que pour les indigènes, $crostada_1$ (la croustade en situation Boutx) et $crostada_2$ (la croustade en situation Ger) sont bien distincts, parce que les référents ne sauraient être confondus. Et nous voici à nouveau forcé de tenir compte des paramètres de l'ethnolinguiste : connotations, situation, référent..., pour chercher où gît la pertinence qui puisse rendre compte de ce constat de différence.

Car on ne saurait se résigner à proclamer l'identité de deux signes linguistiques chaque fois que dénotation et signifiant sont identiques : la dénotation n'est pas tout le signifié. Que ce problème, que nous reprendrons plus loin, nous ramène ou non à l'encyclopédisme importe moins sans doute que la mise en garde qu'il constitue. L'isomorphisme des deux articulations du langage est un vieil espoir, si fortement ancré en nous que nous sommes parfois tenté de voir dans la dénotation le seul élément pertinent d'un signifié, un peu comme la séquence de phonèmes, non leur réalisation, est seule pertinente dans le signifiant. Bad anglais et bad persan offrent la même

identité [1] que nos deux croustades : il pourrait se révéler utile au linguiste de considérer deux dialectes, voire deux idiolectes, comme des langues étrangères l'une à l'autre.

2. QUELQUES PETITS THEMES.

L'unification des choses ne constitue que l'un des aspects de la convergence culturelle. La culture matérielle est importante, mais la culture intellectuelle l'est aussi, et ce second aspect est peut-être plus facile à relever pour nous. Entre communautés montagnardes voisines, comme Melles, Boutx et Portet, il ne peut pas en effet y avoir d'énormes différences de culture matérielle : les mêmes sols imposent les mêmes cultures, et les mêmes instruments; la position montagnarde impose la même activité pastorale, le même usage des granges-étables foraines, le même outillage. Par contre les comportements agricoles et pastoraux peuvent différer sur un certain nombre de points : à Boutx, non obligatoirement ailleurs, on jetait quelques gouttes d'eau bénite dans le lait avant de faire le beurre; à Coulédoux, non obligatoirement ailleurs, on recueillait soigneusement l'urine des petits enfants, qui donne aux fromages leur belle croûte jaune. Par ailleurs, il existe des croyances agro-pastorales, voire géographiques, qui constituent le thème de petits récits loc., et qui peuvent aussi constituer des facteurs d'endémisation. Nous en passerons en revue quelques-uns, allant du moins probant au plus probant. Le lecteur voudra bien considérer qu'il ne s'agit pas ici de Contes Populaires -qui constituent traditionnellement la voie royale de la littérature orale, mais auxquels on ne paraît guère avoir appliqué de traitement géographique [2] - mais de ces lebendige Erzählen dont l'école allemande nous a montré l'intérêt capital [3].

---

1. A. Meillet, Linguistique historique et ling. générale, 1, p. 72.
2. Le report sur la carte des attestations de Contes-Types ne serait pourtant pas sans intérêt. Citons encore une approche géographique que nous a suggérée J. Séguy : les pays qui content chantent peu, et les contrées qui chantent content peu; c'est là une hypothèse qui mériterait d'être vérifiée.
3. Cf. les citations de G. Henssen et de H. Bausinger que donne M.-L. Tenèze, Le Conte populaire fr.: réflexions sur un itinéraire, notamment p. 201, dans ATP 3-4 (1964).

2.1. Le Serpent téteur :

Voici la narration d'un fait donné comme véridique; le même récit existe à Coulédoux, avec des noms de lieux différents :

" Parrain le contait d'une de nos vaches : Ua vaca, en Còth dera Clin, que-s hadia popar per ua vipèra... Cada dia, quan la volian molhe, aquera vaca non balhaua cap mès era lèit. E non comprenian cap se que, pr' emor qu'auia un bèth braguèr pendent eth dia, e eth ser quan la calia molhe, n'auia cap arrén!

Aquera vaca, ara mèma ora que partia, qu'anaua bramar de cap ath Malh d'Arricodèr.

A la vetz que la seguiren e que viren era vipèra en trèn de popar. E cada dia ara mèma ora, aquera vaca que partia!

Aquera istoera qu'e veridica."

'Au Col de la Clin, une vache se faisait téter par un serpent... Chaque jour, quand on voulait la traire, cette vache ne donnait plus de lait. Et on ne comprenait pas la raison, car le jour elle avait un pis bien gonflé, et le soir quand on voulait la traire, il n'y avait rien!

Cette vache partait toujours à la même heure et se mettait à beugler au Roc de Ricoudé.

Alors, on la suivit, et on vit le serpent qui la tétait. Et chaque jour, à la même heure, cette vache s'en allait!

C'est une histoire vraie.'

On dramatise parfois la fin du récit de la façon suiv., sans que sa véracité soit mise en doute : le propriétaire de la vache, furieux, prend sa faux et d'un seul coup coupe le serpent en deux; au lieu de sang, c'est du lait qui coula. Mais la vache s'était si bien accoutumée à son serpent, qui la tétait avec infiniment de douceur, qu'elle ne put plus supporter le contact des mains de l'homme lorsque venait l'heure de traire : elle dépérit si bien qu'elle en mourut.

La croyance à la galactophagie des reptiles est répandue. E. Rolland [1] n'osait mettre en doute les témoignages, tant ils sont nombreux : il en cite de Semur, de l'île d'Elbe, du Morvan, du Grand-Duché d'Oldenbourg...

---

1. Faune pop., 3, pp. 27-28, et 5, p. 100.

P. Sébillot écrit de même : "les reptiles, qui sont en effet très friands de lait, passent pour se le procurer en suçant les mamelles des animaux, et, plus rarement, le sein des femmes [1]". Il a trouvé des attestations de cette croyance, concernant parfois d'autres reptiles que le serpent, en Sologne, dans le Maine, dans le Luxembourg belge, dans le Loir-et-Cher, en Bauce, à Rennes, dans les Côtes-du-Nord, en Franche-Comté, dans le Mentonnais et en Haute-Bretagne. En outre, il rapporte des histoires de crapauds introduits dans le lait, de "sourd" tétant la Vierge Marie [2]... qui montrent la considérable extension de ce thème.

Dès la fin du siècle dernier pourtant les vulgarisateurs scientifiques faisaient des gorges chaudes de la galactophagie du serpent. Henri de Parville [3] rapporte que la croyance existe en Suisse et dans la région de Nîmes; il narre ses essais infructueux de nourrir des couleuvres avec du lait, et conclut que si ces animaux viennent dans les étables, c'est pour y attraper rats et souris. Il fait en outre observer : "Comment, d'ailleurs, un serpent sucerait-il les mamelles des vaches ou des brebis ? La langue des couleuvres est fourchue, cornée; c'est elle qui fait l'action d'organe du tact. La bouche est privée de véritables lèvres, et s'oppose à la succion."

Le thème du serpent téteur est donc bien trop répandu pour constituer un indice bien sûr d'unification culturelle entre le Ger et Coulédoux. Pourtant, au vu des origines couserannaises de ce dernier village, on s'attendrait à voir accuser de galactophagie la belette plutôt que le serpent (cf. chap. 6). Il se peut donc, en définitive, que Coulédoux ait eu à l'origine la croyance à la galactophagie de la belette aujourd'hui confinée au réduit bethmalais, et que cette croyance ait cédé devant celle du serpent téteur, un seul voleur de lait pouvant suffire aux malédictions de la communauté. Mais nous n'exposons là qu'une hypothèse ténue, et aucun document ancien ne nous permet de l'étayer.

---

1. P. Sébillot, Le Folklore de France, 3, p. 274.
2. Ibid., pp. 274-275, 273, 256. Le "sourd" dont il parle paraît être la salamandre (cf. ibid., p. 272).
3. Les couleuvres et le lait, dans Les Annales Politiques et Littéraires, n° 804 (20 novembre 1898), p. 333.

2.2. Le combat du taureau avec l'ours :

Ce thème est sans doute moins courant que le préc. Il est exactement pareil, jusque dans ses moindres détails, au Ger et à Coulédoux, seule la localisation des faits change : ici au Sosentàs, là au Corrilhon :

" Aquerò, qu'ac tengui dera mia grana-mair. Pr'emor auans, qu'auian ací en Corrilhon (sabes aón e, eth Corrilhon ?), que i pujauan eras vacas, eths deths tres Quartièrs, deths dus Quartièrs : Shorrica e Coéu ...

Cada ser, que i auia un os que s'aprochaua deras vacas. A la vetz eth brau que-s metia a brolhar, e qu'èra era grana bagarra.

E que durèc, pròishi de quinze dias, cada ser eth brau que defendia eth tropèth contr' eth os.

E finalamens un maitin, en non véir tornar ath brau (eth Malh, ja l'è vist[1]) que i trobèren eth os aculat ath Malh, eth brau de jolhs, mès mòrt, e tengue tostems eth sòn enemic, que l'auia escrasat contra eth... E qu'auia eth cap deras còrnas plen deth peu deth os... Qu'èra estat ua batalha que durèc ua partida dera net : qu'èra un brau pròishi de tres ans, fòrt...

'Aquera istoera qu'e veridica, e!"

'Cela, je le tiens de ma grand-mère. Autrefois, on avait ici au Courrillon (sais-tu où se trouve le Courrillon?) ceux des trois Hameaux, des deux Hameaux : Chourrique et Couéou, y menaient les vaches...

Chaque soir, un ours venait rôder autour du troupeau. Alors le taureau se mettait à mugir, et le combat commençait.

Cela dura près de quinze jours : chaque soir le taureau défendait son troupeau contre l'ours.

Enfin un matin, on ne vit pas revenir le taureau. Le Roc, je l'ai vu on y trouva l'ours acculé contre le rocher, le taureau à genoux, mais étreignant dans la mort son ennemi, qu'il avait écrasé contre lui... Le bout de ses cornes était plein de poils d'ours... Ce fut une bataille qui dura une partie de la nuit : le taureau avait près de trois ans, il était fort...

Cette histoire est vraie!'

Ce thème -par ailleurs fort beau, je crois- est susceptible de trop d'interprétations symboliques pour qu'on le sollicite bien fort. Personnellement, je serais tenté d'y voir une résurgence d'archétype liée à l'histoire rêvée des deux communautés. Elles se sont en effet trouvées isolées en un terri-

1. Sur l'authentification des faits par référence spatiale loc., cf. p. 263, note 2.

toire inconnu, et il a fallu lutter contre une nature hostile pour subsister; mais le Père -les métropoles d'origine-, loin de se sacrifier pour son faible troupeau, les a abandonnées...

Mais ce qui nous importe davantage ici, c'est que le thème (peut-être, à tout prendre, fondé sur quelque événement réel), apparemment rare ailleurs, connaît un vif succès loc. : on le narre comme l'une des plus belles histoires connues, sur l'un et l'autre versant de la vallée. Pour qu'il y ait unification culturelle pleine et entière, il ne reste en somme qu'une mince étape à franchir : il suffit de lever l'éternel obstacle topographique, et de se mettre d'accord sur un lieu unique de l'action. C'est ce qui va se produire, de manière assez inattendue, avec le thème suivant.

2.3. La Mine :

Coulédoux a connu, entre la fin du XIXe s. et la première guerre mondiale, une activité minière relativement importante; la mine de Pale-de-Raze est d'ailleurs en train de se folkloriser doucement [1]. Ce n'est pas d'elle qu'il s'agit ici, mais d'une mine beaucoup plus ancienne : son souvenir, tout transfiguré qu'il est, a d'ailleurs quelque vraisemblance historique [2]. Là encore, la mine mystérieuse est connue à Ger-de-Boutx comme à Coulédoux :

(a) Récit de Ger-de-Boutx :

La localisation de la mine -une mine d'or, bien entendu- est assez variable quoique limitée à une région d'assez faible superficie. Les uns situent cette mine "dans la forêt de Boutx"; voici un récit plus précis, où elle se trouve au Còth de Laguas. Signalons que lors des travaux qui y furent

---

1. Sur cette mine, cf. Démarets, Exploitation des mines de plomb et de zinc argentifère; G. Touzet, Vie humaine, p. 85, signale aussi l'extraction de galène et de blende. Pour le folklore : jamais la végétation n'a pu repousser sur l'emplacement de la mine; l'eau, du temps de l'exploitation, n'était plus potable, il n'y avait plus de truite dans le ruisseau; tous ceux qui ont travaillé à la mine sont morts avant l'âge de 50 ans, etc.. Bien entendu, ces récits reposent sur un fonds de vérité.

2. Sur la mine d'or de Portet-d'Aspet, qui est peut-être en partie à l'origine de ces récits, cf. J. Mandement, Recherches et exploitations minières dans le Comté de Foix aux XVIe et XVIIe s., dans BSA (1934), pp. 232-243, et M. Chevalier, Pyr. ariégeoises, pp. 544, 546-548, 561, ainsi que, n° 733 et n° 734 de sa Bibliographie, la référence aux écrits des Malus, père et fils.

faits voici peu pour la station de ski du Mourtis, plusieurs indigènes du Ger s'étaient déplacés, dans l'espoir que les bull-dozers mettraient à jour la mine d'or :

" La Mine d'Or des Romains, ça, ç'a été toujours prédit par les vieux. Je me rappelle, moi, c'était Pa d'Adrien, alors, toujours il nous parlait, aux jeunes (parce que les jeunes, on était curieux avec les vieux, on les faisait parler) :

-Que i a ua mina, ff [1], ça ditz, ff, en Còth de Laguas...	'Il y a une mine, ff, dit-il, ff, au Col de Lagues...
E nati, sabes, ua mina, ja mos enteressaua, 'querò. Ca ditz :	Nous, vois-tu, cela nous intéressait, une mine. Il dit :
-Un vailet (que mos didec eth nòm; me'n brembi cap mès : un vailet tabén parciu dera region), ff, que l'auia trobada, que jàmes la volec ensenhar. Ca ditz : que trobèc un trauc (sai cap s'aón e), e ben, ça ditz, que i a ua mina, ça ditz.	-Un domestique (il nous dit son nom; je l'ai oublié : c'était un domestique de par ici, de la région), ff, l'avait découverte, mais jamais il ne voulut indiquer l'endroit. Il dit : il découvrit une excavation (je ne sais où), hé bien, dit-il, il y a une mine, dit-il.
Eth tabén que l'auia arrodada, mès tabén non l'a trobada. Ara que pareish que i e estada par mi-tems. Sai cap se quinas arshivas qu'an trobat, qu'en tau endret, ací, deth Mortís, que par mi-tems i auia ua mina. I auia ua mina o recerca de mina, mès ací que didian qu'èra ua mina d'òr.	Lui aussi l'avait cherchée, mais sans la découvrir non plus. Du reste, il paraît qu'elle exista bel et bien autrefois. Je ne sais en quelles archives on a vu qu'en un lieu d'ici, au Mourtis, il y avait autrefois une mine. Il y avait une mine, ou une recherche de gisement, mais on disait ici que c'était une mine d'or.
Que mos didia que i auia ua petita com'ua-pòrta nera, e qu'aqueth vailet i auia trobat encara vielhi otilhs arrolhats laguens era galeria."	Il nous disait qu'il y avait une sorte de petite porte noire, et que ce domestique avait trouvé de vieux outils rouilles qui étaient encore dans la galerie.'

---

1. En plusieurs occasions, nous avons constaté que l'inf. pousse le souci de la citation exacte des paroles jusqu'à l'imitation : ici [f̄] était un tic de Pa d'Adrièn -il est également relevé dans la chanson des Moeurs du Ger, où il est question de "flaùta d'Adrièn" (cf. p. 170).

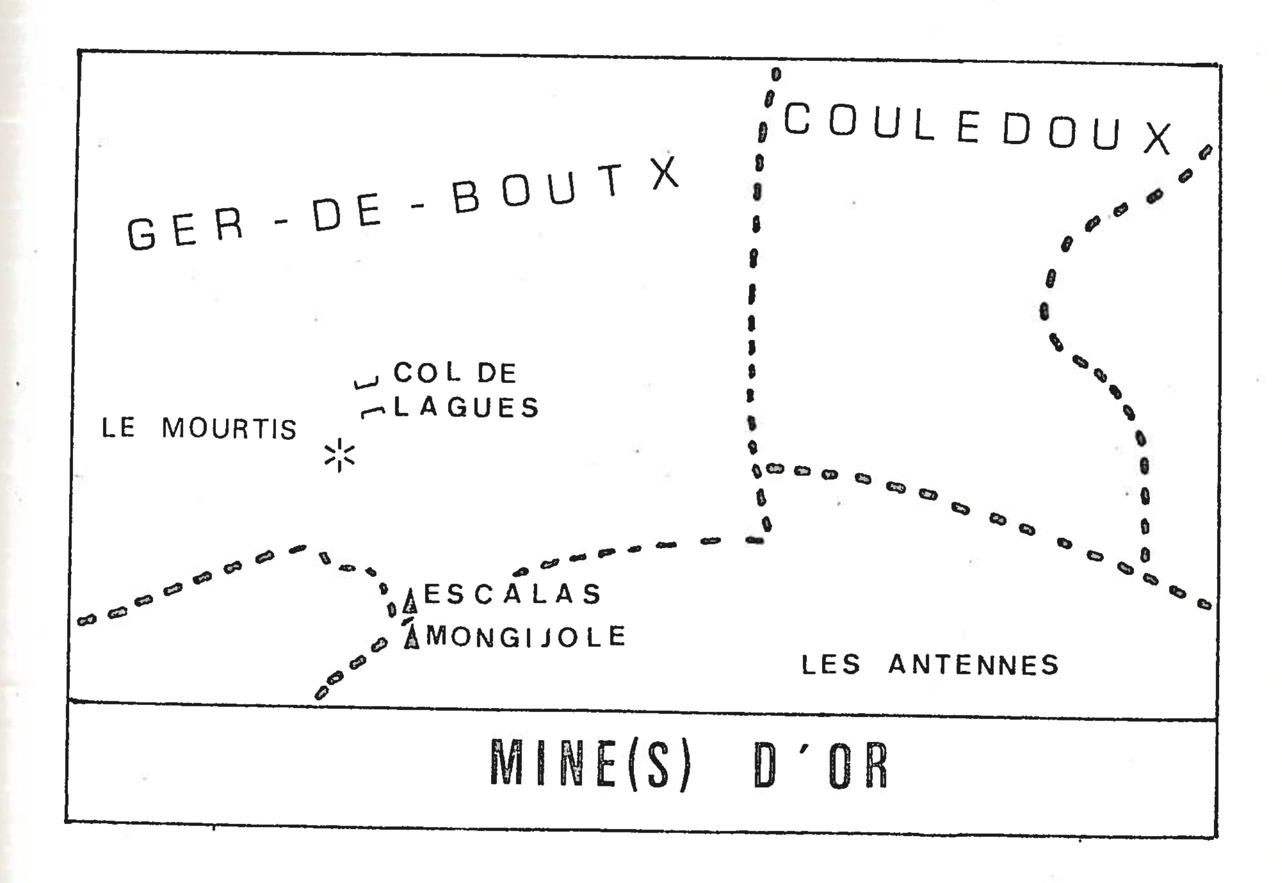
(b) Récit de Coulédoux :

" On disait que cette mine avait été murée dans un lieu-dit "Les Antennes". Or, sur la carte, "Les Antennes", qu'e era Sequeda ['c'est le lieu-dit La Séquède'], et que ça se trouverait par là...

On aurait trouvé des papiers datant de l'époque romaine... Cette mine aurait été murée au moment où les Romains étaient partis, et cette mine se trouvait dans un lieu-dit "Les Antennes"... Est-ce vrai, est-ce faux, je n'en sais rien... Il paraît qu'elle aurait été exploitée à l'époque romaine.

Elle se déplace... Les uns la situent là-bas [geste localisateur vers Coulédoux], les autres dans la forêt de Boutx : certains la disent du côté d'Escalas ou de Mongijole."

La conclusion de ce récit est pour nous extrêmement précieuse : elle permet d'observer sur le vif le processus d'unification folklorique, et qui plus est dans une étape vraisemblablement très transitoire. Pour l'inf. en effet, on le voit, il n'y a pas deux mines d'or (deux référents distincts), mais une seule, et qui connaît des variantes combinatoires -non pertinentes donc- suivant qu'il est question d'elle en situation Ger ou en situation Coulédoux.



MINE(S) D'OR

3. GREFFE DE DEUX GRANDS THEMES.

Le thème de la Senhora est très important pour Coulédoux, puisqu'il est lié à toutes les légendes étiologiques concernant les débuts de la communauté; dans une certaine mesure même, la Senhora crée Coulédoux, puisque pour beaucoup c'est elle qui lui donne ce nom.

La saga du vielh Curèr de Hilhina [1] est apparemment très importante aussi pour Ger-de-Boutx, au vu de la fréquence des récits qui le concernent, et de l'insistance avec laquelle on nous les a communiqués. Il n'est peut-être pas trop aventuré de suggérer que le vielh Curèr de Hilhina fut à l'origine des tentatives de séparation entre le Ger et Boutx : c'est toujours sa famille proche que l'on trouve parmi les meneurs les plus actifs, et il semble qu'en d'autres occasions déjà ce personnage avait su rassembler autour de lui toutes les énergies de Ger-de-Boutx -en quelque sorte, il fut le taureau de tout à l'heure, qui défendait son troupeau contre les bêtes sauvages...

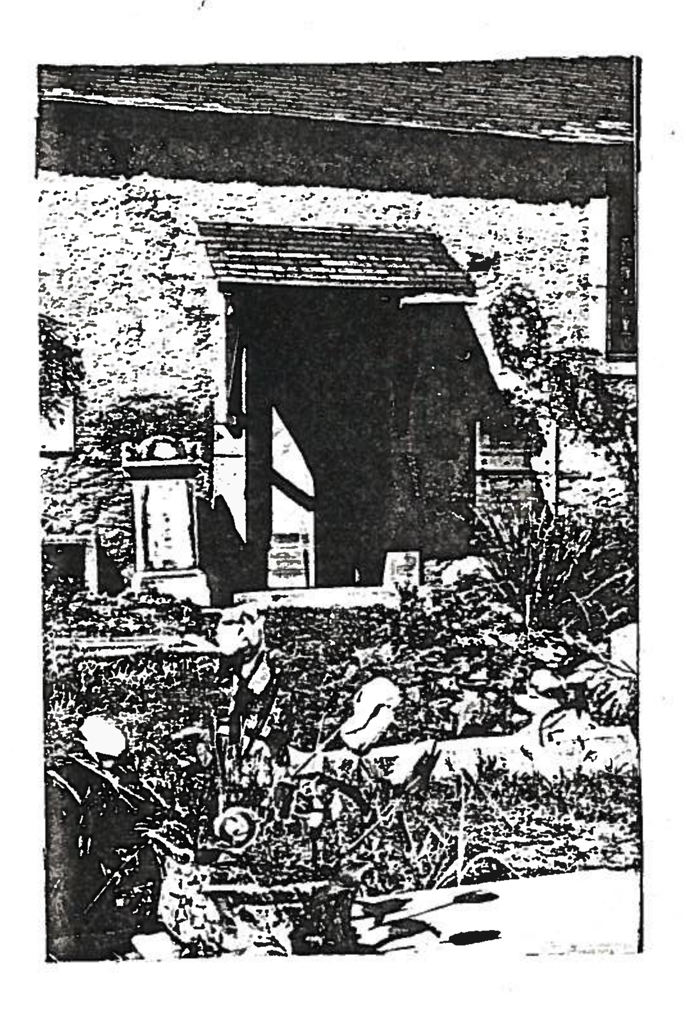
3.1. Eth vielh Curèr de Hilhina.

Eth vielh Curèr de Hilhina 'le curé de Hilline l'ancien' (par opposition à un prêtre, plus récent, issu de cette maison) est un personnage parfaitement historique. Il naquit au Ger en 1765 et y mourut en 1855; il fit à Toulouse des études apparemment brillantes, fut ordonné vers 1786 et enseigna à Toulouse avant la Révolution. En 1797 il est de retour au Ger, où son action est jugée si contre-révolutionnaire par les autorités que les forces de gendarmeries de deux Cantons sont mobilisées pour s'emparer de lui. Il semble qu'il réussisse alors à s'enfuir; il ne reparaît qu'en 1808, enthousiaste de l'Empire après le Concordat. D'abord curé de Sengouagnet, il se retire dès 1809 au Ger, dont il sera désormais le vicaire. Il y fonde une sorte de pension, mais son activité s'exerce surtout dans deux domaines : l'élevage et la poésie. Il semble avoir bien réussi dans le premier, au point même de s'attirer l'envie et la haine; dans le second, la Bibliothèque Nationale conserve de lui deux plaquettes de poèmes. Le titre de la seconde est bien révélateur de certains aspects du personnage : "Epître dédiée à M. Lapène [2], de

---

1. Pour plus de détails concernant l'homme et sa légende, cf. nos Notes sur une folklorisation, dans ATP 1-3 (1970), pp. 159-181.

2. Avocat, maire de St-Gaudens, M. Lapène avait été le rival heureux de notre héros aux Jeux Floraux de 1809.



1. Stèle de Paul Mothe au cimetière de Ger-de-Boutx: "ici repose / l'abbé pol mothe / ancien professe / ur de theologie / au collè- ge de la / mission à Tou- louse / decede le quatre / avril 1855 / requiescat in pace / age de / quatre vingt douze / ans parants et amis priyes pour lui".

l'Académie des Jeux Floraux... par M. l'abbé Mothe, du Ger, retiré dans sa famille, découragé de voir donner les bonnes places à ceux qu'il avait laissés loin derrière lui dans ses études classiques" (St-Gaudens, 1854, 13 p.).

Nous donnons ci-après une longue narration suivie concernant l'abbé Paul Mothe, ou plutôt eth vielh Curèr de Hilhina. Les compléments à la légende extraits d'autres récits, des éclaircissements linguistiques et folkloriques seront donnés en petit nombre dans les notes infra-paginales.

La conversation roule sur la Senhora; l'inf. tente de localiser ce personnage dans le temps et, par un biais social, dans l'espace :

" Qu'èra un frai deth pair deth Curèr, à peu près à cette époque (pas a t'afirmà-t'ac, e!). Enteneri a parlar, mès, sabes, quant ȍn e joen, que non dilhèu a cap aquerȍ en cap : sonqu'après, que torna a arrevengue.

E ben, qu'anauan entà 'Spanha daqueth tems, pr'emor cí, i auia cap trebalhs. Qu'anauan entà 'Spanha, e aqueth tipe, pareish qu'èra un bèth ȍme, qu'èra un ȍme deths bèths. Qu'anèren dalhar en Espanha, e qu'anèren en un castèth. E a la vetz, ma foi, era Senhora qu'èra gojata, quoi. E ben, que se'n amoraishèc shinhau : de vede aqueth bèth ȍme parquiu (eth aute tabén, deuia èste pro malèn, cȍquèn!). E a la vetz, que ? Que horen d'acȍrt. Ma foi, a la vetz, que la se'n amièc aciu [1]. La volian cap balhar, non, mès er' auta tabén (sabes coma hen, güe surtot!)... E donc, que

'C'était un frère du père du Curé, à peu près à cette époque (mais je ne te le garantis pas!). J'en entendis parler, mais, tu sais, quand on est jeune, peut-être n'a-t-on pas de ces préoccupations: ce c'est plus tard que cela revient.

En ce temps là, on allait en Espagne, parce qu'ici il n'y avait pas de travail. On allait en Espagne, et cet individu, il paraît, était fort bel homme. Ils allèrent faucher en Espagne, et s'en furent dans un château. Et alors, ma foi, la Seignoure [fr. loc.] était jeune fille, quoi. Hé bien, elle tomba quelque peu amoureuse de lui : à force de voir ce bel homme dans les parages (l'autre aussi devait être assez malin, coquin!). Et alors, quoi ? ils s'accordèrent. Ma foi, alors, il l'amena ici. On ne voulait pas la lui donner, non, mais elle aussi (tu sais comment elles font, de nos jours surtout!)...Donc, ils s'ac-

1. Ce thème n'est pas obligatoirement historique : la Cançon deths Segadors, si populaire en Ariège, l'exploite aussi. Dans la version de Massat que publie l'Almanac Patouès de l'Arièjo en 1891 (p. 16) d'après le BSA, il est question d'une Senhora d'Espanha qui se'n es enamorada [du mès jovenȍt de tos les moissonneurs].

horen d'acòrt. Que se maridèc dab eth, e a la vetz que pareish que arribèc acitau.

Quan arribèc acitau toti dus :

-Que'n vòu hèr, aqueth pèc d'òme!

-Anar prene ua hemna atau!...

(Que pareish qu'èra... ua Senhora, quoi! Venguia dua familha daquera...) A la vetz que-s maridèren, e toti que criticauan d'auer pres ua hemna atau: pas question de hemna, mès question de trebalh, pr'emor qu'aueitauan mèslèu eth trebalh, adaquera epòca, qu'era bèra hemna.

Be beri còps, qu'anèc trebalhar, aquera persona que-s maridèren. Eth prumèr còp qu'anèc trebalhar, qu'èra enas Palas aquiu; era, qu'auia de l'arresterar : pardí, 'quiu adaquera epòca, que calia trebalhar toti, e joens o Senhors o lo Diable, e, e!... Qu'auia eras pelhas... tot ath hon deras pelhas que i auia daqueras maishinas en veire, sabes, que formauan eth tor, e tot que tinguejaua : que senlaua ua musica [1]. E donc que pareish que arresteraua, aquera hemna, arrén de mès adret! Pareish que trebalhaua, qu'èra un plazer : que sortic ua hemna terribla : a, a, uí, uí; eth mèn gran-pair ja-m l'auia condat.

cordèrent. Elle se maria avec lui, et alors il paraît qu'elle arriva ici.

Quand elle arriva ici avec son mari:

-Que veut-il en faire, cet inconscient!

-S'en aller prendre une telle épouse

(Il paraît que c'était... une Seignoure, quoi! Elle venait d'une de ces familles...) Alors, ils se marièrent, et tous de le critiquer pour avoir pris une telle épouse : pas à cause de la femme, à cause du travail, car on considérait plutôt le rendement, en ce temps-là, que la beauté.

Mais un beau jour, elle alla travailler, cette personne qu'il avait épousée. La première fois qu'elle alla travailler, c'était aux Pales, ici; on la chargea de faner : pardi, en ce temps-là, tout le monde devait travailler, les jeunes comme les Seigneurs et comme n'importe qui, ha, ha!... Sa robe... tout au bas de sa robe elle avait de ces trucs en verroterie, tu sais, qui en faisaient le tour, et qui tintinnabulaient : c'était comme une musique. Hé bien, il paraît que cette femme fana le plus adroitement du monde! Il paraît qu'elle travaillait si bien que c'en était un plaisir : ce fut en définitive une femme extraordinaire : oui, oui, mon grand-père me l'avait raconté

---

1. Inf. masc., bien sûr; les femmes ont conservé le souvenir d'un dialogue : "Senhora, que vos vatz esparricar eras pelhas! -Hai cap arrén, ja'n i a d'autas!" 'Seignoure, vous allez déchirer votre robe! -Cela ne fait rien, il y en a d'autres!'

Eth, se la conoguia, o bièn entene a dide ? Mès qu'èra sansèr ar' epòca presque, shinhau en dauant deth gran-pair... Ara, non sai cap jo, aquera hemna, se quina epòca a-fèt èra; aquerò, l'ac pòdi cap dide.

Lui, s'il la connaissait ou s'il l'avait entendu dire, je ne sais. Mais c'était à peu près à son époque, un peu avant [1]. Toutefois, personnellement, je ne peux pas préciser rigoureusement l'époque où vivait cette femme.

[ŧ : cette Seignoure était-elle celle dont on dit qu'elle fut la mère du vielh Curèr de Hilhina ? Perplexité de l'inf. :]

-A! òc-ben... B'ac credi cap... Hora shinhau en dauant...
[T2]-Que-m pensi qu'èra era mair daqueth Curèr, deth vielh Curèr : e quan se'n anèren donc eth Curèr de Hilhina e eth de Goarrèr...
[T1]-Qu'èra era Revolucion.
[T2]-Que-s güarauan ena montanha; a la vetz que didian que didec un de non tirar, qu'èra un hilh dera Senhora!
[T1]-E dilhèu en èra, un hilh dera Senhora... Aquerò non l'ac pòdi cap dide, jo...

Ara Revolucion -qu'èra en qüate-vint-nau ? qüate-vint-tretze ? E ben adaquera Revolucion, tot eth Clergèr, toti eths gròssi matadòrs, que cerquèren a descapar. E aci-tau tabén donc, eth Curèr de Hilhina e eth Curèr de Goarrèr (que i èran dus o tres Curèrs par ci-tau), que s'èran magats.

Ma foi, un bon dia, eth còntrapartit qu'envoièc òmes ta venguelos amassar. Que los volian...

-Ah! c'est vrai... Je ne crois pas... Ce serait plutôt un peu avant...
[T2]-Je crois que c'était bien la mère de ce curé, du vieux curé : car lorsque s'enfuirent le curé de Hilline et le curé de Gouarré...
[T1]-C'était la Révolution.
[T2]-Ils se sauvaient dans la montagne; alors on raconte que quelqu'un dit de ne pas tirer, parce qu'il était fils de la Seignoure!
[T1]-Et sans doute l'était-il bien! Cela, je ne saurais le dire, moi...

A la Révolution -c'était en 89 ? 93 ?- Bref, lors de cette révolution-là, tout le clergé, tous les grands manitous cherchèrent à s'échapper. Et ici, le curé de Hilline et le Curé de Gouarré (il y avait deux ou trois curés dans le coin) s'étaient cachés.

Ma foi, un beau jour, voilà que le parti adverse dépêche des hommes pour venir les prendre. Ils avaient l'intention de les... les fusiller, voilà ce

1. Le grand-père de l'inf., Pierre Mothe de Hilline (l'un des neveux du vielh Curèr) vécut de 1804 à 1904, "cent ans moins deux mois".

fusilhà-los, qu'aurian hèt! A la vetz, que s'escapèren.

E ben, un de Botz que los vic a pujar (pr'emor que i auia parents a Botz tabén, d'ací [1]). A la vetz aqueri qu'envoièren un òme ath mès corre e dide :

-Hè lèu, vè avertir 'queri Curèrs que pujan eths òmes tà 'nar los arrestar!

A la vetz aqueth tipe que arrapèc eth Gotelh de Botz -a, ja deuia èste un lèste, un joen!- que los passèc ath dauant, e ath mès corre que los venguec arrestar. Eth Curèr de Goarrèr qu'èra encara en lhet. A la vetz venguec a dide :

-Escapatz-vos! (E sai cap se quin s'aperauan aqueri òmes deth còntrapartit [2]) qu'arriban, qu'e tà vengue vos arrestar!

A la vetz, que s'escapèren. Qu'arribèren, ma foi, que-s horen partits! Ath çò de Hilhina, aqueri òmes demanèren s'aón èra. A la vetz que dideren :

-Oh, il n'y est pas! (n'i èra cap). Que pujèren tara cramba, qu'anèren mete era man en lhet, e donc, que :

-Il n'y a pas longtemps que l'oiseau est parti, le nid est encore tout chaud [3]!

Mès eth òme, que, il s'était cavalat!

qu'ils auraient fait! Alors, les deux prêtres s'échappèrent.

Car un homme de Boutx avait vu monter la troupe (on avait de la parenté à Boutx). Alors ces gens de Boutx envoyèrent quelqu'un pour qu'il coure les prévenir au plus vite :

-Vite, va avertir ces prêtres que des hommes montent pour venir les arrêter!

Alors il se précipita à travers le cañon de Boutx -ce devait être un homme agile, un jeune!- il dépassa la troupe, et à toute allure il vint prévenir les prêtres. Le curé de Gouarré était encore au lit. Alors l'homme arriva et dit :

-Sauvez-vous! Les... (mais comment donc s'appelaient ces hommes du parti adverse ?), ils arrivent, c'est pour vous appréhender!

Alors ils s'échappèrent. Quand les autres arrivèrent, ma foi, les prêtres étaient partis. Chez Hilline, ces hommes demandèrent où était le curé. On leur répondit :

-Oh, il n'y est pas! Ils montèrent jusqu'à sa chambre, mirent la main dans le lit et s'exclamèrent :

-Il n'y a pas longtemps que l'oiseau est parti, le nid est encore tout chaud!

Mais lui, il avait pris la poudre d'escampette!

---

1. Parenthèse soulignant un fait étonnant (cf. chap. 3).

2. Les autres inf. ont conservé le terme de garrisaires, non dans son sens habituel, mais pour désigner 'les soldats de l'époque'.

3. Ce dialogue est toujours cité en fr.

Que s'escapèren de cap aths Traùèsses e que pujèren de cap ath Clòt deth Nin [1] ; que se'n anèren en Malh de Malhuquet (que i a un gran malh que fòrma ua espèça d'arrèta, sabes, un malh dilhèu, òc, prèsque aut autant com'aquesta maison). Que s'i maguèren oeit dias, magats aquiu. Eth monde los i sabian, que los portauan viures... Mèma, que didian era missa!

Après, quan viren qu'èran tracats atau, que s'escapèren. A la vetz, eth Curèr de Goarrèr e eth Curèr de Hilhina (eth vielh, donc) s'escapèren.

Qu'arretrauèssauan era Seuva [2], aquí, deth Mortís, aquiu, a tot camin de cap aths Arguts, entà passar peths bòsques e 'nà-s'en tà 'Spanha. Que i èran eths... la garda que güaraua eths bòsques, quin s'apèren, 'queri ? Auian un nòm : se m'escapa. Enfin, qu'èra la garda, qu'èran sollats que survelhauan era shèna tà non deishar passar. A la vetz, que i en auia un, que los siguiren, auia eth fusil en joue, que los volian tirà-los. A la vetz eth un (que non sabi se d'aón èra), aqueth coneguec eth Curèr de Hilhina :

Ils s'enfuirent en direction des Traouès et grimpèrent vers le Clot det Ning; ils s'en furent au Mail de Mailluquet (il y a un gros rocher qui fait une sorte d'arête, un roc peut-être aussi grand que cette maison). Ils s'y cachèrent huit jours, dissimulés là. Les gens savaient qu'ils y étaient, ils les ravitaillaient... Même, les prêtres y disaient la messe!

Ensuite, lorsqu'ils virent qu'ils étaient traqués de cette façon, ils partirent. Alors, le curé de Gouarré et le curé de Hilline (l'ancien, donc) s'enfuirent.

Ils traversaient la Seube, là, du Mourtis, faisant route vers les Arguts pour filer à travers bois en Espagne. Il y avait les... la garde qui gardait les bois, comment s'appellent-ils donc, ces gens-là ? ils avaient un nom : il m'échappe. En somme, c'était la garde, c'étaient des soldats qui surveillaient la chaîne pour empêcher qu'on franchisse la frontière. Alors, l'un d'entre eux (ils les avaient suivis) les tenait déjà en joue avec son fusil, il voulait leur tirer dessus. Alors l'un de ces hommes (je ne sais d'où il était) reconnut le curé de Hilline :

---

1. L'itinéraire de la fuite est toujours donné avec précision, p. ex. : "le curé de Hilline descendit jusqu'au ruisseau par le Prat de Casa, s'arrêta à la Shida pour s'habiller, tant il était parti précipitamment, etc."

2. D'ordinaire on signale qu'au préalable le curé de Hilline enterra les objets du culte de l'église St-Bonaventure du Ger.- La traversée de la Seube fait figure de prouesse semi-fantastique : il suffit d'entrer dans cette forêt pour s'y perdre, dit-on.

-Non tires cap, ça ditz, qu'e eth hilh dera Senhora!

A la vetz, que tirèren cap, e que s'anèren dide :

-Escapatz-vos, autamens qu'èm obligadi d'arrestà-vos!

A la vetz que s'escapèren. Eths autes passèren, pr'emor que i auec un tipe que coneguia eth Curèr, e que coneguia era familha. Oc-ben.

Eth Curèr de Hilhina que i demorèc sies o sèt ans, o oèit, en Espanha. E a la vetz que hadia era 'scòla en aqueras granas maisons, pr'emor qu'èra un professor (sai cap s'e de matematica, que-m pensi); èra un òme calat, e, aqueth Curèr, pareish. A la vetz, que i hadia eras escòlas a'queras fòrtas maisons : que i ganhaua moneda!... Eth de Goarrèr, eth, se'n tornèc mès lèu. Après, que i auec ua armistí [1], que tornèc a rentrar en França. Eth de Goarrèr est rentré mès leu, sai cap se perqué. Eth de Hilhina que rentrèc après còp, après er' armistí, quan auoc eth dret, que tornèren tadacitau. Oc-ben. Mès eth, que i ganhèc dinèrs, pr'emor qu'aqueth òme qu'èra calat, qu'èra un sabent, pareish.

Oc, aci-tau en Gèr, que i auia Monsùs que-u venguian véir, ath Curèr de Hilhina : camarades,

-Ne tire pas, dit-il, c'est le fils de la Seignoure!

Alors ils ne tirèrent pas et leur dirent :

-Sauvez-vous, sinon nous sommes contraints de vous arrêter!

Alors ils s'échappèrent. Les gardes firent comme s'ils ne les avaient pas vus, parce qu'il y en avait un qui connaissait le Curé, qui connaissait la famille. Oui.

Le curé de Hilline resta six ou sept ans, huit peut-être, en Espagne. Il y enseignait, dans de riches maisons, car il était professeur (de mathématiques, je crois bien); c'est que c'était un homme calé, ce curé, dit-on. Alors il donnait ses cours dans ces grandes maisons : il y gagnait de l'argent!... Le curé de Gouarré, lui, s'en revint plus tôt. Ensuite, il y eut une amnistie, et le curé de Hilline est revenu en France. Je ne sais pas pourquoi le curé de Gouarré est rentré plus rapidement. Le curé de Hilline rentra ensuite, après l'amnistie, lorsqu'il en eut le droit; ils revinrent ici. Oui. Mais le curé de Hilline, lui, il avait gagné de l'argent parce que c'était un homme instruit, un savant, paraît-il.

Oui, ici au Ger, il venait des Messieurs pour le voir : des camarades,

---

1. [armistí] = fr. amnistie X fr. armistice. Faut-il parler ici d'archi-lexème ?

amics... E qu'èra fòrt, uè, coma tot... Sarrat dera moneda, uí [1].

A la vetz, un bon dia, que'n venguec un, pareish, un fòrt tipe. Qu'auia entenut donc qu'èra aqueth Curèr de Hilhina, qu'èra un calat, un capable, parquiu. A la vetz, que hoc eth véir, que-u volia parlar, bièn segur, hèr discors ensemble. A la vetz, que-s passejauan dauant deth çò d'Adrièn (que i auia ua espèça de promenada daqueth tems : güe que s'e capvirat tot). A la vetz, parlèren. E aqueste Curèr, ça ditz eth [2] :

-Hètz-mos còde un capon, ça ditz, entà dinnar dab aqueste òme! (en francès o en patoès, aquerò n'ac sabi cap). Se pensaua eth Curèr :

-Non vòu cap dinnar, non!

des amis...C'est qu'il en savait, des choses... Avare, cela c'est vrai...

Ainsi un beau jour arrive un visiteur, un savant. Il avait entendu dire qu'il y avait dans le coin ce curé de Hilline qui était savant et compétent. Alors il vint le voir, il voulait évidemment lui parler, s'entretenir avec lui. Alors, ils se promenaient devant la maison d'Adrien (il y avait en ce temps-là une sorte d'esplanade : aujourd'hui, tout a dégringolé). Alors, ils discutaient. Et notre curé dit :

-Faites-nous cuire un chapon pour déjeuner avec ce Monsieur! (le dit-il en fr. ou en gasc., je l'ignore). Mais le curé avait une arrière-pensée :

-Il ne restera certes pas pour le déjeuner!

---

1. Autres traits d'avarice prêtés au personnage : (1) Il nourrissait chichement ses ouvriers, tout en exigeant d'eux beaucoup de travail. (2) Il assassina un jour les chiens de chasse de son propre neveu, parce que la chasse distrayait leur maître des travaux agricoles, et parce que l'entretien de bêtes aussi inutiles lui paraissait trop onéreux. (3)Il augmentait la superficie de ses prés, donc la quantité de foin récoltée, en les faisant vallonner. Naturellement, les faucheurs appréciaient peu ces creux et ces bosses, mais il ne s'en souciait guère. (4) Au Ger, la couche de terre cultivable est peu profonde, et le rocher affleure un peu partout; on dit que le curé de Hilline se levait la nuit pour détourner l'eau des canaux d'irrigation de manière à provoquer des glissements de terrain : comme ses terres se trouvaient en contre-bas, il augmentait ainsi de toute celle du voisin l'épaisseur de sa couche de terre. (5) Lorsqu'il recevait un visiteur, son hospitalité était courtoise tout le premier jour; passé ce délai, la terrible Seignoure sa mère poussait au déguerpissement. Le procédé de la devinette était alors systématisé (cf. infra).

2. L'inf. imite alors la voix, grave et lente, du curé de Hilline.

S'ataquèren a, bièn segur sai cap se que, jo : pòdi cap condar; pr'e-mor eth aute tabén qu'èra un tipe calat.

Mès eth aute, quan vic que no'i podia discutar dab eth Curèr, que-u quitèc, que se'n tornèc, qu'abando-nèc era situacion.

-A, ça ditz eth Curèr, òc-ben-òc, bèn, l'è tirat deth tor, jo! [1]

[T2]-A la vetz, ja l'auec eth capon tot tada eth !

[T1]-Mès que balhèc cap eth capon, uè, eth Curèr!... Qu'èra fòrt, pareish... Pareish qu'èra sarrat, ma he!...

Aqueth còp tabén, qu'auia eths obri-èrs en Monson, qu'èra eth estiu [2], eth moment deras èrbas. Eths obrièrs deth Curèr que s'occupauan, e eth Cu-rèr que i anaua tot dia, vir eths tre-balhs e aquerò. Arribèc en Monson, t'auian cap tornejat bric d'èrba, eths obrièrs : que se adombrauan (que i auia qüanti hereishes!). Eth Curèr t'arriba aquiu, ça ditz [3] :

-E qu'e atau, ça ditz, parbleu [4]! que m'auetz tornejat era èrba, ça ditz.

Ils abordèrent je ne sais évidem-ment pas quel sujet; je ne saurais le dire; c'est que l'autre aussi était savant.

Mais le visiteur, lorsqu'il cons-tata qu'il n'était pas de force à argumenter avec notre curé, il brisa là, il partit en abandonnant la plac

-Ha, s'exclama le curé, comme je l'ai éloigné des parages!

[T2]-Et ainsi il eut le chapon tout entier pour lui!

[T1]-Mais c'est qu'il n'eut pas à le fournir, son chapon!... C'était un savant, dit-on... mais avare, certes

Une fois aussi, ses ouvriers étai-ent au Mounsoun, c'était en été, qui est le moment des foins. Les ouvrier du curé s'activaient, et le curé leu rendait visite chaque jour, pour voi l'état des travaux. Il arriva au Mou soun, les ouvriers n'avaient pas re-mué le moindre fétu : ils prenaient l frais à l'ombre (combien de frênes y avait-il!). Voilà qu'arrive le cur

-Est-ce donc ainsi, parbleu! que vous avez retourné mon foin, dit-il.

---

1. Mutatis mutandis, le procédé d'éviction du gêneur grâce aux énigmes, qui est dit familier au curé de Hilline (cf. p. préc., n. 1, n° 5), est celui du Sphinx. Sous une forme atténuée (mais manger, c'est vivre), on a ici une vérification du principe de Jolles : "Ne pas pouvoir résoudre une devinette, c'est périr" (Formes simples, p. 108).
2. Var. : "un 15 Août, fête de la Vierge".
3. Nouvelle imitation de la voix du héros.
4. Parbleu! était le jurement familier du curé, et on le surnomme encore parfois ainsi.

A la vetz eths auti que horen surpresi : pensauan cap que venguessa daquera ora.

-E donc, n'è cap beson de vati, ça ditz.

Que coneguia era mají, pareish : ath bèth darrèr, que i auia qüate o cinc hemnas que tornejèren èrba, que hoc tornejada ath dauant deths obrièrs en arrén de tems; e plan tornejada, òc! Eths obrièrs que'n horen atrapats, e, daquerò!...[1] Qu'èra era mají : eths obrièrs non ac compreneren cap, pensauan que quauqu'arrén i auia, un miracle de Diu... Mès èrba que hoc lèu tornejada, e!... Atau, uè, que l'an condat.

Un aute còp tabén, que condauan (que l'enteneri a condar quant èrem jeunes hommes, sai cap se me'n brembi): tabén que hadia era 'scòla... (...) Après, se va èste un libe de mají o j'en sais rien, ac sabi cap jo; e ben, se'n anèc tà 'nar hèr eth tor tath Monson : que i anaua tot dia, tà 'nar hèr ua tornada ena proprietat. A la vetz, quant hoc de cap ath Monson, avant d'arriver à Monson, que lo se arrebrembèc que se auia desbrembat un libe ath cap dera shumeneia. A la vetz, se torna a virar ath mès viste tà casa. Que trobèc

Alors les autres furent stupéfaits : ils n'imaginaient pas qu'il pût venir d'aussi bonne heure.

-Eh bien, leur dit-il, je n'ai pas besoin de vous.

Il paraît qu'il savait la magie : derrière parurent quatre ou cinq femmes qui retournèrent le foin, il fut retourné sous les yeux des ouvriers en un rien de temps; et remarquablement bien retourné! Que les ouvriers furent donc penauds ... C'était de la magie : les ouvriers n'y comprirent rien, ils pensaient qu'il y avait quelque chose de surnaturel, que c'était un prodige... Mais le foin fut prestement retourné!... C'est ainsi qu'on me l'a conté.

Une autre fois aussi, dit-on (je l'ai entendu conter lorsque nous étions jeunes gens, je ne sais pas si je me le rappelle): il faisait aussi la classe... (...) Ensuite, est-ce d'un livre de magie qu'il est question ? je n'en sais rien. Mais le curé s'en fut faire sa promenade vers le Mounsoun : il y allait quotidiennement pour surveiller les terres. Alors, avant d'arriver au Mounsoun, il se souvint qu'il avait oublié un livre sur la tablette de sa cheminée. Vite il retourne chez lui. Il trouva

---

1. Ces faneuses représentent vraisemblablement un amalgames de hadas et de braulons (cf. chap. 6).- Var.: le foin est retourné par des mains invisibles; ou encore, c'est une grande Ombre Rouge, le Diable assûrément, qui exécute le travail.

un estudiant (pr'emor que i èran eths estudiants) qu'èra en trèn de perlegir 'queth libe. Que auia era cramba tota plena de corbasses, e non se los podia cap virar! Que pareish que i èra rambalh a trauès era cramba!... N'ac sabia cap perlegir, sabes, tu, aquerò : que cau comprene tot, tà-c pode-c dide. E donc eth Curèr ça ditz [1] :

-Qu'as hèt, ça ditz, malurós, ça ditz!... Que-t vas servir d'un libe, e non t'ès cap jàmes servit!

A la vetz eth Curèr atrapa eth libe [2], e va hèr partir corbasses; mès eth estudiant non podia cap hèr partir!"

un élève (car ils habitaient là) en train de lire ce fameux livre. Toute la pièce était emplie de corbeaux, et il n'arrivait pas à se débarrasser d'eux! Il paraît que c'était un remue-ménage, dans cette pièce!... L'élève n'était pas capable de lire comme il convient ce livre, tu comprends, toi, cela : il faut bien comprendre tout pour pouvoir l'exprimer. Le curé, alors :

-Qu'as-tu fait, misérable!... Tu t'es servi d'un livre que tu n'avais jamais utilisé!

Alors le curé s'empara du livre et chassa les corbeaux; mais l'étudiant était incapable de les chasser!"

L'inf. dans cette geste passe sous silence un fait fort bien attesté : l'impiété du vielh Curèr de Hilhina; et il ne dit rien de la mort du personnage, ni de son influence posthume. Voici quelques compléments d'information :

(a) L'impiété :

(1) Il ne portait pas la soutane, même lorsqu'il était professeur en Espagne : il n'avait pas la foi.- (2) Pour mieux exploiter ses ouvriers, il les faisait travailler même le Dimanche, les empêchant ainsi d'aller à Vêpres; et comme il inspirait une grande crainte, on lui obéissait.- (3) Lorsque l'évêque vint à St-Béat, le curé de Hilline, vieux et gros, n'avait aucune soutane à sa taille. Il s'en fit prêter une par un confrère et affecta un grand air de respect devant le prélat : tout vieux et poussif qu'il était, il parcourut à genoux les quelques mètres qui le séparaient de l'évêque afin de baiser son anneau : -Quel saint homme, fit l'évêque émerveillé. - Quelle crapule, grommelèrent les autres prêtres.- (4) Lorsque des femmes en deuil pleuraient de-

1. Nouvelle imitation de la voix du personnage.

2. Nous ne connaissons pas d'autre attestation loc. du thème de l'Apprenti-Sorcier; il se pourrait qu'il ait été utilisé par l'abbé Mothe dans sa prédication (ses sermons nous le montrent très soucieux d'effrayer par l'évocation des forces du Mal), et que nous ayons affaire ici à un authentique choc en re-

vant lui quelque cher disparu, il les tançait en ces termes : Prions pour les vivants, les morts n'y sont plus!.- (5) Seul d'entre tous les prêtres de la région, il avait osé célébrer une messe d'enterrement pour un suicidé par pendaison (d'autres disent par noyade) de la Varricotèra, dont la mère était très pieuse.- (6) Tant d'impiétés accumulées faisaient dire aux habitants de la haute vallée du Ger que le jour où le vieux curé de Hilline mourrait, "il se passerait quelque chose"...

(b) La mort :

(1) En effet lorsqu'il mourut, comme il était prêtre, on le revêtit de ses habits sacerdotaux, et au lieu de l'étendre sur son lit, on l'assit sur son fauteuil [c'est là une coutume fort répandue en France : cf. Van Gennep, Manuel, I, 2, pp. 712, 716]. Le soir venu, des obrèras 'marguillières' de Coulédoux vinrent pour la veillée funèbre; arrivées à l'Esponilhe, elles entendirent passer Re Artus 'la chasse sauvage' [Re Artus n'a loc. aucun rôle de psychopompe; mais sa présence ce soir-là est en accord avec le contexte fantastique].- (2) Pendant toute cette nuit, le tonnerre et les éclairs se déchaînèrent. Il y eut une pluie diluvienne, et même une tempête de neige accompagnée d'avalanches : du bétail, des granges même furent emportés. Jamais pareille chose ne s'était vue à cette saison.- (3) Cependant, dans la maison de Hilline, ceux qui veillaient le corps du curé entendirent dans l'escalier des gémissements et des bruits de chaînes : le Diable était venu chercher sa proie.

(c) L'influence posthume :

Les papiers et les livres du vielh Curèr de Hilhina furent conservés dans la maison du neveu dont il avait fait son légataire universel. Des premiers, une inf. me dit "on n'avait pas le droit tellement d'y toucher. On n'y touchait qu'avec respect, comme s'il y avait eu un maléfice." Elle ajoute qu'elle a souvent entendu sa mère, à chaque événement désagréable, déplorer "la malédiction du Curèr" [un mauvais sort attaché, du fait de sa conduite, à ses héritiers]; elle ajoute qu'elle se surprend parfois elle aussi à procéder de même, quoique rarement. Quant aux livres, qu'il n'était question ni de

---

tour... Les pauvres restes de la bibliothèque de l'abbé Mothe ne m'ont livré ni Clavicule ni Poule Noire, mais un Miroir des Ames qui effrayait un peu la famille héritière. Les gravures comme le texte de ce livre de piété célèbre pourraient avoir quelque rapport avec le dernier récit.

jeter ni de détruire, la famille héritière mit une grande complaisance à se les faire voler. Les plus anodins étaient considérés avec suspicion : ainsi d'une éd. de colportage de L'excellent roman nommé Jean de Paris, Roi de France (Lyon, chez Nicolas Dubois, s.d., 22 p.), une inf. précise que dans sa jeunesse on tenait dans un tiroir fermé à clef cet ouvrage, le lui laissant rarement regarder : il faisait à ses yeux figure assez mystérieuse.

Enfin, le lien existant entre le vielh Curèr de Hilhina et la Senhora, s'il est unanimement affirmé, est de nature parfois changeante :

(1) Le seul inf. qui se souvenait que la mère de l'abbé Paul Mothe était originaire de Boutx -ce qui est historiquement exact- justifiait le nom de Senhora qu'il lui donnait en affirmant qu'autrefois, être mère d'un prêtre équivalait à un titre de noblesse.- (2) Ci-dessus, le curé de Hilline est donné comme neveu, puis comme fils de la Senhora par l'inf.- (3) Pour d'autres, le curé de Hilline était le beau-frère de la Senhora : "je ne peux guère parler que de mon grand-père Martyr Mothe"[frère de l'abbé] notait vers 1955 une indigène dans son journal; "il était je crois marié à la veuve d'un riche seigneur espagnol, que l'on a toujours appelée la Seignoure". [Remarque : Martyr Mothe était l'arrière-grand-père, non l'aïeul de la rédactrice; sa femme n'avait rien d'espagnol, elle était originaire de Boutx] .- (4) Enfin, certains prétendent qu'à son retour d'Espagne, le curé de Hilline avait ramené avec lui sa maîtresse, la propre fille de la famille noble dans laquelle il avait été précepteur. Quelques-uns ajoutent qu'il aurait été contraint, devant la réprobation marquée par l'opinion publique loc., de marier sa maîtresse à l'un de ses frères.

Ces variations ne sont nullement exclusives les unes des autres : le même inf., dans un récit de la geste, passe facilement de 1 à 3 ou à 4 p. ex., sans apparemment avoir conscience de la moindre contradiction : cas typique de polymorphisme d'un même sème 'le curé de Hilline est en rapport avec la Seignoure'. Peu importe alors que l'actualisation de ce sème soit dans un rapport

- de père à fille (métaphorique), le curé baptisant sa mère (1),
- de fils à mère (1, 2),
- de neveu à tante (2),
- de beau-frère à belle-soeur (3) ou
- d'amant à maîtresse (4),

ce qui doit à peu près faire le tour des rapports envisageables loc. entre un homme et une femme : l'essentiel est que ce rapport est toujours marqué.

3.2. Era Senhora :

La Seignoure est un personnage folklorique considérable loc. Pour Coulédoux, elle est liée aux origines même du village, et d'une façon qui nous intéresse étroitement : directement ou indirectement, elle est responsable de la création d'un certain nombre de noms de lieux. Elle apparaît en somme un peu comme la marraine du versant couserannais de la haute vallée du Ger, son versant commingeois étant concerné par contre-coup. Pour éviter de gonfler outre-mesure ce chapitre, nous résumons ci-dessous les légendes dans lesquelles apparaît la Senhora; c'est qu'elles ne font guère l'objet de narrations suivies d'une part, et que d'autre part leur texte est peut-être moins élaboré du point de vue littéraire que celui de la geste préc. -il manque peu de chose au thème du vielh Curèr de Hilhina pour qu'on puisse le considérer comme une authentique épopée loc.-.

(a) Le ministre Colbert, ou, selon d'autres inf., un de ses intendants, avait fait procéder à des coupes de bois dans la haute vallée du Ger. Il n'y avait pas de route pour le transporter : le bois dut être flotté, ce qui nécessita des aménagements considérables dans le lit du Ger.

(b) Afin de mieux surveiller les travaux de ses bûcherons, l'intendant de Colbert s'était installé au pied même de la montagne. Et comme il représentait le Roi de France, ce quartièr prit le nom de Plan-do-Rei 'le Replat du Roi'.

Remarque : nous citons la légende (b) d'après le seul Cahier des Annales. Son information est ici en contradiction avec les données folkloriques que j'ai pu relever : elles placent plus au N, du côté du Chourrique, la demeure du représentant du Roi. Comme ces données folkloriques sont en parfaite concordance avec les données historiques (cf. infra), on peut se demander si le rédacteur du Cahier des Annales n'a pas procédé ici à une justification abusive du nom de lieu Plan-do-Rei (l'allusion au 'roi' étant sans doute, ici comme en bien d'autres cas, simple désignation de frontière, de limite administrative).

(c) Vers le Chourrique, au bord du ruisseau, existe un lieu appelé Era Resclusa, que tous les indigènes comprennent comme 'l'écluse' (resclusa est inconnu de Palay, mais est relevé avec ce sens par Levy); à l'extrême N, le dernier hameau de Coulédoux s'appelle Eth Lacùs. Dans ces deux endroits, on

peut encore observer des traces d'aménagement dans le lit du Ger. Pour le linguiste, Lacùs représente un vraisemblable dérivé en -us (< -UCEUS) de lac, peut-être à valeur péjorative : cf. Rohlfs, Beiträge, p. 168; GIPP 3, p. 351, etc. Mais l'étymologie populaire est différente : "Le nom de Lacùs viendrait, la légende le dit, de lac dus ['lac n° 2 ']. C'était l'époque où Colbert..., où il y avait ce seigneur qui avait été chargé par l'Intendant de Toulouse ou par Colbert d'amener du bois à Bordeaux pour faire les mâts des navires... Et c'est alors là que tu avais une écluse en-dessous de chez Tarralhèr, d'ailleurs on appelle Era Resclusa, et une autre au Lacùs : et alors ici ç'aurait été Eth lac un ['le lac n° 1'], et Le Lacus, lac dus, et de là : le nom de Lacùs viendrait de là paraît-il : lac dus, qui est devenu Lacus."

(d) L'origine du nom de Couledoux même est attribué à une visiteuse de marque -femme de l'Intendant ou épouse de Colbert, cela varie avec les inf.- : "L'histoire du nom de Couledoux ?... Il paraîtrait..., on l'attribue à Madame Colbert qui, étant venue dans nos gorges, avait été étonnée de la douceur de ce ruisseau, et elle aurait dit : "Oh, comme il coule doux!", et de là, à attribuer le nom de Couledoux. Ca, c'est toujours ainsi que je l'ai entendu." Personne, loc., ne met en doute cette étymologie que l'on est toujours prêt à justifier : "Et c'est vrai que notre ruisseau, il est doux : il n'y a pas de ces cascades, des chutes..."

Remarque : le Dictionnaire de Dauzat et Rostaing donne Couledoux < COLAT + -ORIUM, et rapproche ce nom de celui de Couladère (Hte-Garonne), Couledoux étant "situé également au bord d'un ruisseau" (p. 216). Cette étymologie est loin d'être invraisemblable, encore qu'il soit plus aisé d'y voir une 'passoire, entonnoir' métaphorique (cf. à Boutx le nom de lieu Culaté 'entonnoir'). Pourtant, il est connu des indigènes que Couledoux est justement "le versant sans eau" de la vallée, et ceci nous amène à une autre hypothèse : les noms de lieux < CUBILE sont particulièrement nombreux à Couledoux : Le Couéou (l'un des hameaux); Le Couéou laité ('laitier', Cadastre de 1666); peut-être Coué la sau ('où l'on distribue le sel aux animaux', ibid.); enfin Le Couéou bieil ('ancien'), toujours réalisé [kŭbyél] : Couledoux (var. Couladous) pourrait peut-être représenter simplement un Coéu 'parc à bestiaux' ladós 'un peu large' : ce qui ne pouvait manquer d'intéresser les habitants de Portet d'Aspet, village surpeuplé au XVIIe s.

(e) Colbert avait exigé du Senhor son Intendant installé à Coulédoux, que parvinssent à Bordeaux des troncs de sapin en nombre déterminé. Or, un seul arriva à destination.

(f) Le Senhor, voyant ce piètre résultat, proposa alors aux autorités l'abandon du flottage comme moyen de transport. On lui répondit : "Oὺ un a passé, d'autres passeront!".

Pris de peur, le Senhor s'enfuit alors en Espagne après avoir enterré à proximité du Castèth de Burèu un plein pot d'or (metau) que des générations de chercheurs indigènes ont depuis vainement tenté de découvrir.

(g) Sa femme, la Senhora, s'enfuit aussi. Mais avant de gagner l'Espagne, elle resta un certain temps cachée aux Tragías (ce nom de lieu loc., dérivé de *TRAGINARE 'traîner', évoque justement l'endroit où l'on procédait aux coupes de bois pour la marine de Colbert).

(h) Selon une autre version, le Senhor, à cause du tronc de sapin unique parvenu à destination, eut bel et bien la tête tranchée.

(i) On dit alors que sa femme, la Senhora, porta son deuil pendant trois jours entiers, et puis qu'elle se remaria.

(j) C'était une femme d'un luxe prodigieux, particulièrement dans le domaine vestimentaire : elle portait une mantille et des gants, ce qui ne s'était jamais vu dans le pays.

(k) La Seignoure enfin était d'une impiété notoire. A chacune de ses nombreuses grossesses, elle s'abîmait dans les dévotions : elle entassait dans sa chambre chapelets, reliques et effigies pieuses, et passait ses journées en prières. Mais la délivrance heureusement survenue, la Seignoure faisait porter au débarras tous ces instruments de piété, et raillait tout particulièrement l'image de la Sainte-Vierge, à qui elle disait :

-"Fuèra, fuèra, Mariòla, entà dehòra!" 'Dehors, dehors, Marie-Souillon, à la porte!'

Un inf., m'ayant rapporté ces paroles fixées par la tradition, commente : "je pense qu'elle était protestante."

Remarque : les paroles de la Seignoure, ainsi que la traduction qui nous en a été donnée, appellent quelques commentaires linguistiques :

1. Fuera est un mot esp., qui n'a absolument pas cours loc.; il suggère, joint à d'autres éléments (la mantille, la fuite en Espagne), l'origine espagnole de la Senhora, qui est pourtant très rarement explicitée.- Une var. moins répandue traduit fuera, et on fait dire à la Senhora : "Tira, tira, Mariòla, entà dehòra!". Tira, analogue au fr. archaïque tirez (cf. J. Séguy, Fr. parlé à Toulouse, pp. 35, 85), s'emploie pour chasser un importun, enfant ou animal surtout.

2. Mariòla désignait autrefois les statuettes de la Vierge (Palay); loc. le mot n'est plus compris dans ce sens, et les inf. n'y voient qu'un péjoratif de Maria.

3. Il est étonnant que cette dame, d'origine étrangère et d'une condition sociale élevée, parle gasc.: les paroles de (f), p. ex., ou celles de (d), sont toujours citées en fr. Mais nous avons déjà vu (p. 319 , n. 1) que la Seignoure, dès sa première apparition publique, parlait un excellent gasc.

Pour rocambolesques que paraissent les épisodes de la vie du Senhor et de la Senhora, ils sont fondés sur une base historique sûre. Le Senhor ne peut représenter que Boisgion, un commis de L. de Froidour qui s'était effectivement installé dans la haute vallée du Ger à la fin du XVIIe s. pour y exploiter les forêts. Au témoignage de L. de Froidour, Boisgion fit effectivement aménager le cours du Ger pour le rendre flottable, et ne tira pas moins d'un demi-millier de mâts de sapin destinés à la marine royale. Mais Boisgion profita de son mandat pour passer frauduleusement sur le Ger plusieurs trains de bois de chauffage qu'il vendit à son profit. Aussi ne tarda-t-on pas à l'arrêter, puis à l'emprisonner à Montauban.

Sur l'équipée de Boisgion, on consultera les Lettres de L. de Froidour, l'article de J. de Lahondès sur Les Impressions de voyage de L. de Froidour, ainsi que, de J. Dupin, Célébrités, personnalités marquantes et personnages pittoresques du Canton d'Aspet (Tarbes, 1973), pp. 91-94. Nous n'ajouterons à ce dossier qu'une pièce : le tenet de Boisgion dans le Livre terrier de Couledoux (1666), notable par son style pompeux qui tranche sur la sécheresse habituelle des articles : "Monsieur david de Boigion, tient un pré appelé milha En Couledous, qu'il a acquis à monsieur fabien de la ville d'aspect, dans lequel pré il a fait Bâtir une maison pour le service du roi à la navi-

gation de la riviere du ger pour la conduite des macts que confronte du Levant etc..."; ce tenet est transféré à un autre propriétaire le 19 décembre 1683. La maison du Senhor "de" Boisgion est depuis longtemps disparue : on voit encore, dans les bordes qui l'entourent l'emplacement où elle fut, de belles pierres de taille. A une exception près, peut-être, il m'a été impossible de retrouver le moindre objet provenant de ce "château" (cf. illustration).

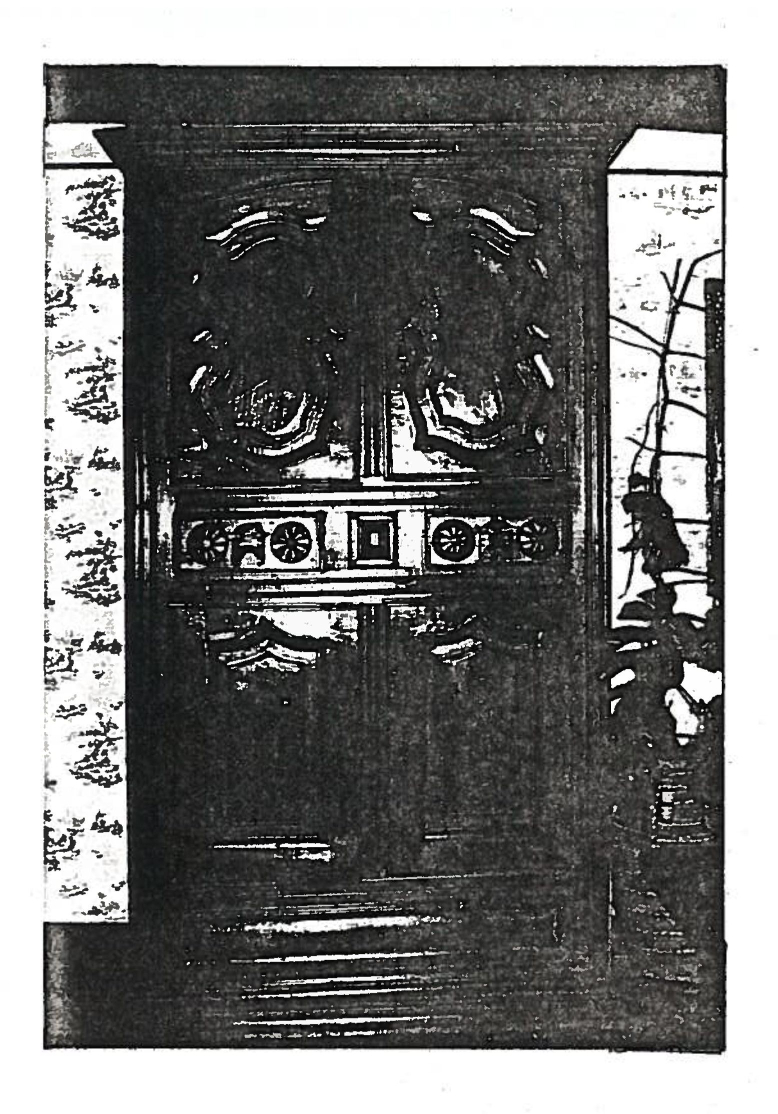
Quant à la Senhora, il ne fait guère de doute qu'elle résulte de la coalescence de plusieurs personnages, notamment :

(a) un personnage vraisemblablement plus folklorique qu'historique, celui de la Cançon deths Segadors : une jeune noble espagnole qu'un moissonneur épouse et ramène au pays;

(b) un personnage historique, Marguerite Sere, de la maison D'Es Plan à Boutx : la mère de l'abbé Paul Mothe. Les rares documents qui la concernent nous la montrent comme une femme de tête, dirigeant d'une main ferme sa maisonnée. Il est possible que le nom de Senhora lui ait alors été donné en hommage à ses qualités, comme on appela d'autres fortes femmes l'Intendante ou Le Maréchal Pétain (cf. chap. 6, Appendice).

(c) Enfin, un personnage sans doute historique, Madame Boisgion, qui vivait au XVIIe s.

Il est certes paradoxal de constater que nos inf., qui sont parfaitement capables de situer le vielh Curèr de Hilhina au moment de la Révolution, et la Senhora-Boisgion sous le règne de Louis XIV, n'ont aucunement conscience d'une incohérence historique. Ces anachronismes populaires sont trop répandus pour ne pas refléter une constante de l'esprit : en feuilletant l'intéressante rubrique "Le peuple et l'Histoire" qu'ouvrit la RTP à partir de son tome IV, on notera p. ex. la mention de rendez-vous secrets de Jules César avec Anne de Bretagne (tome IX, p. 78) ou encore, p. 619, le "souvenir" de sérénades amoureuses de J.-J. Rousseau à Gabrielle d'Estrées, avec cette conclusion inattendue : "le roi, qui était jaloux, le guettait souvent, et a fini par le faire mourir." C'est à se demander si la qualité d'individu mémorable ne crée pas un lien pour de telles rencontres, et si le fait que les individus concernés sont de sexes opposés ne suffit pas pour qu'on imagine entre eux toutes sortes de relations. En somme, le passé non-vécu est une simultanéité, non une linéarité chronologique : Èth çò de vielh, vielh 'Ce qui est vieux est vieux', l'aspect achevé neutralise toutes les oppositions temporelles.



2. Cette armoire, naguère à Coulédoux et aujourd'hui à Ger-de-Boutx, est d'un style et d'une élaboration sans ex. dans la haute vallée du Ger : nous sommes tenté de voir dans son corps inférieur au moins, l'un des rares vestiges de l'ameublement de la Senhora[3], Madame de Boisgion.

3.3. Commentaires :

Reste pourtant que la greffe du thème du curé de Hilline sur celui de la Seignoure est assez étonnante a priori. Ce phénomène ethnographique nous semble relever intégralement d'une explication linguistique.

La notion de lexie élaborée par B. Pottier nous semble ici pleine d'intérêt - "unité lexicale de langue" par opposition à "une réunion fortuite de discours" [1]-, et il paraît commode de l'étendre, comme le suggère d'ailleurs B. Pottier lui-même [2], à la parémiologie. Mais pourquoi s'arrêter là ? Une devinette, une comptine, une chanson... sont aussi des lexies; et sans doute aussi, pour le sémanticien, un conte ou une légende [3]: à la limite, tout texte, oral ou écrit, peut être considéré de la sorte, car il fonctionne grosso modo comme un choix unique, susceptible d'un nombre limité de séparations de ses éléments, et doté de collocations privilégiées -contextuelles et situationnelles. En somme, nous considèrerons le thème du vielh Curèr de Hilhina d'une part, celui de la Senhora d'autre part, comme deux signes linguistiques qu'il s'agit de comparer :

(a) les signifiés :

Ils sont bien sûr dissemblables, mais ils offrent un certain nombre de points communs :

(1) 'Espagne' : ce trait apparaît dans l'exil du curé, dans la maîtresse qu'il en ramène. La $Senhora_1$ en est originaire, et, pour une raison inconnue, on dit aussi que les $Senhoras_{2,3}$ sont issues de ce pays.

(2) 'richesse' : celle du curé est connue; celle de la $Senhora_{1,3}$ se marque par le luxe vestimentaire.

(3) 'supériorité sociale' : elle apparaît dans le métier du curé, mais aussi dans sa richesse et dans son rôle politique; celle de la Senhora vient de ses origines nobles et de sa richesse.

(4) 'proscription' : le curé doit s'exiler, la Senhora doit s'enfuir, par-

---

1. B. Pottier (éd.), Le langage, s.v.

2. B. Pottier, Le lexique, notamment pp. 288-291, dans A. Martinet (éd.), Le langage.

3. Se pose ici, bien sûr, l'éternelle question de la "littérature mouvante" et de la "littérature fixée"; nous considèrerons que ce qui importe au sémanticien est également fixé dans l'une et l'autre catégorie -ce qui ne signifie pas bien entendu que le folkloriste p. ex. ait intérêt à nous suivre.

ce qu'ils sont opprimés par les gouvernements officiels.

(5) 'détenteurs de biens précieux' : l'enfouissement des objets sacrés par le curé est étrangement parallèle à celui du pot d'or auquel procède le Senhor, et, dans l'absolu, sans plus de nécessité logique.

(6) 'impiété' : le peu de foi du curé a été souligné, ainsi que l'hypocrisie religieuse de la Senhora.

(7) [à titre hypothétique] 'fantastique' : si la liaison du curé avec les forces fantastiques est explicite, on peut voir dans le "protestantisme" et l'irréligion de la Senhora un trait qui implique le même constat; nous avons en effet souligné dans le chap. 6 que toute religion autre courait le risque d'être interprétée comme 'sorcellerie'.

Mais cette base commune dans les signifiés, certes fort étendue, n'aurait peut-être pas suffi à provoquer la greffe d'un thème sur l'autre sans une communauté de signifiants :

(b) le signifiant Senhora :

Du fait qu'apparaissent dans les deux thèmes des Senhoras, il semble qu'il y ait eu agglomération de tous les personnages ainsi nommés de façon à n'en conserver qu'un, qui suffit aux besoins. Du point de vue diachronique, il semble que les étapes soient les suivantes :

(1) trois Senhoras différentes sont connues dans la communauté;

(2) la $Senhora_1$ (celle de la Cançon deths Segadors) est attribuée à la maison de Hilline.

(3) L'appartenance de la $Senhora_1$ et de la $Senhora_2$ (surnom d'une femme autoritaire ?) à la même maison fait qu'on tend à les amalgamer en un seul personnage, qui devient "la Senhora de Ger-de-Boutx".

(4) La conception du passé non-vécu comme simultanéité fait que la Senhora de Ger-de-Boutx tend à ne faire qu'un avec son homonyme, la Senhora de Coulédoux.

Ces étapes ne sont pas arbitrairement reconstruites; seule la première reste hypothétique. Pour les autres : tel de nos inf. distingue la $Senhora_{1, 2}$ de la $Senhora_3$; tel autre distingue la $Senhora_1$ de la $Senhora_{2, 3}$; mais pour la plupart d'entre eux, il n'y a qu'une Senhora unique, et polymorphisme comme syncrétisme nous paraissent ici révélateurs d'une unification culturelle des

deux versants de la haute vallée du Ger : de même qu'il n'y a plus qu'une mine d'or unique, patrimoine commun des deux communautés, il n'y a plus qu'une Senhora, et qui appartient à tous. Que cette Senhora apparaisse dans les mythes d'origine de Coulédoux aussi bien que dans la saga du vielh Curèr de Hilhina (qui traduit une certaine prise de conscience de la personnalité propre de Ger-de-Boutx) indique assez que nous avons affaire à l'un des thèmes emblématiques dans lesquels communie la haute vallée du Ger entière.

La greffe des deux thèmes étant opérée, le polymorphisme du lien qu'on dit unir le vielh Curèr à la Senhora apparaît peut-être en définitive comme la recherche d'un équilibre qui satisfasse l'amour-propre des deux collectivités. Voir dans la Senhora exclusivement la mère du vielh Curèr implique une situation assez intolérable d'antériorité, et peut-être même d'autorité, de Coulédoux sur Ger-de-Boutx. Au contraire, la dire sa belle-soeur, ou mieux encore sa maîtresse, implique un tout autre rapport entre les deux communautés : bien moins une relation hiérarchique qu'une complémentarité.

Enfin, il est probable que pour parvenir à l'identification complète des trois Senhoras originairement distinctes, la perception globale et mal nuancée de plusieurs générations d'enfants a été nécessaire : la tendance à la coalescence des multiples Senhoras est certainement un fait puéril qui, parce qu'il est économique du point de vue linguistique et socialement satisfaisant à la fois, a persisté chez les adultes.

CONCLUSION

Parce que ce chapitre fait la part belle à la seule ethnographie, le lecteur peut-être le jugera en contradiction avec certains des principes définis plus haut (cf. Introduction, notamment p. 7). La linguistique pourtant n'en est pas absente :

1. Une première conclusion est manifeste, c'est que l'unification folklorique pose d'autant moins de problèmes que les m o t s facilitent la coalescence des thèmes.

Considérons le thème de la Mine d'Or. Il semble que l'inf. qui nous a donné le référent comme unique malgré les localisations multiples qu'il lui connaît a été conduit à cette attitude par un raisonnement du type :

(a) notre mine d'or est localisée par les uns vers la Séquède, par les autres vers Escalas;

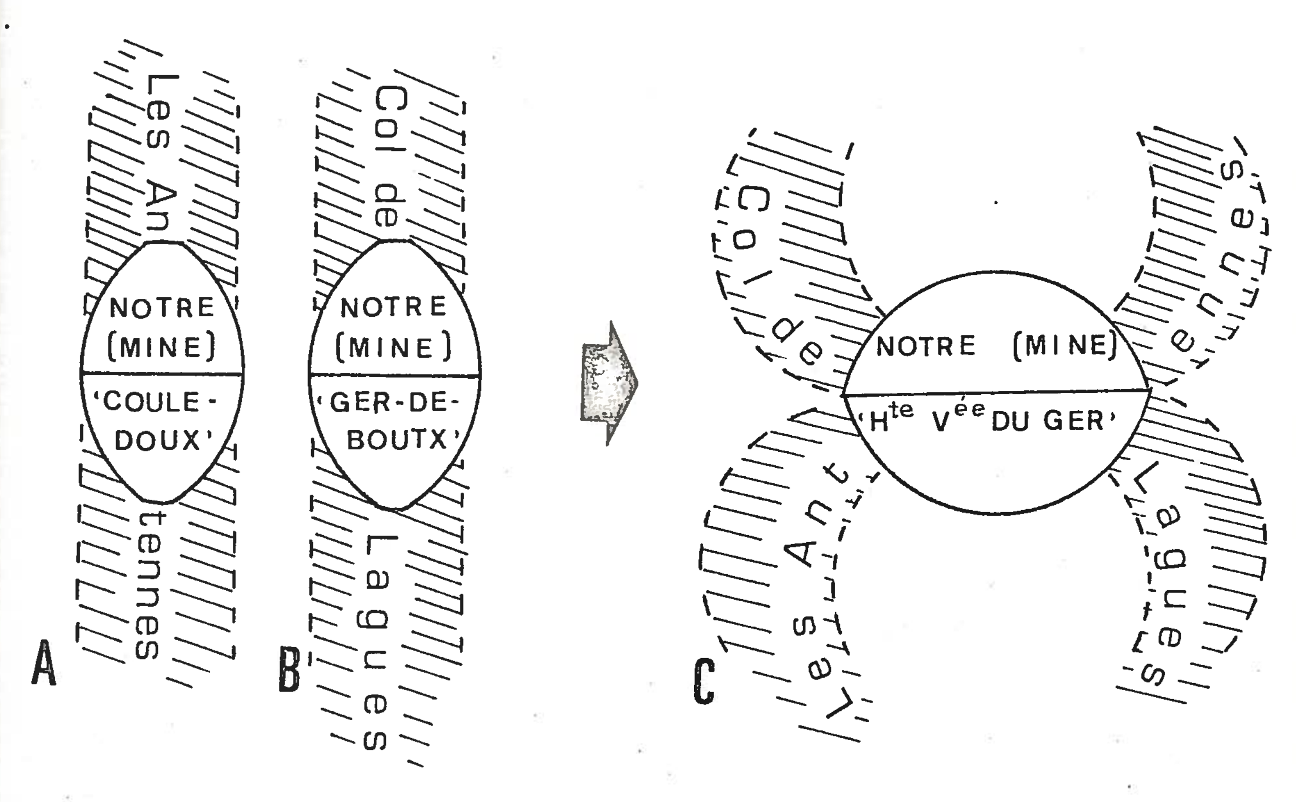
(b) ces localisations sont contradictoires, mais garantissent l'authenticité de la mine d'or.

L'élimination de la contradiction peut se faire par deux voies principalement, à ce stade :

(c) les localisations sont fausses;

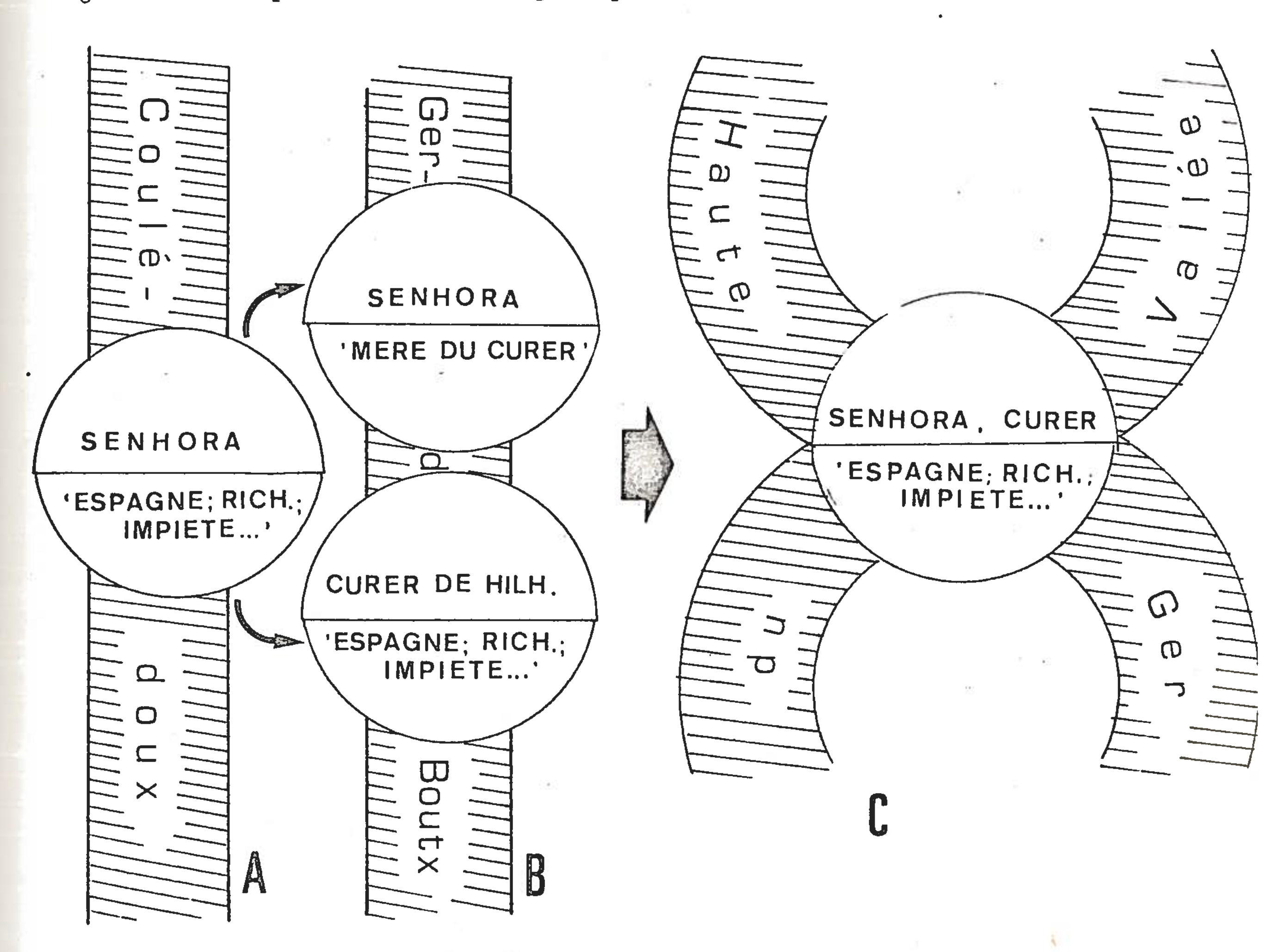
(d) il y a plusieurs mines d'or.

Quelque méfiance que l'on éprouve à l'égard de la reconstitution de tels processus, il faut bien chercher ce qui a rendu la conclusion (c) possible. Il semble bien que nous nous trouvions devant un cas où la prégnance de 'notre' oblitère totalement celle de la multiplicité possible des référents. Plus clairement, dans une haute vallée du Ger que l'inf. conçoit comme u n e , 'notre mine' impose la conclusion de l'unicité du référent; ce que nous avons tenté de figurer par le schéma suiv. :



Les proto-lexies particularisées [A] et [B] s'agglomèrent en une téléo-lexie [C] qui manifeste l'unité de la haute vallée du Ger. Ce phénomène curieux devient fort simple si on l'envisage du point de vue linguistique : les deux proto-lexies ont un signifiant identique et des signifiés voisins, dont la superposition peut se décrire comme un passage du <u>notre</u> 'exclusif' au <u>notre</u> 'inclusif'.

Plus révélatrice encore de cette tendance au chiasme thématique que provoquent les seules identités linguistiques est la greffe du thème du vielh Curèr de Hilhina sur le thème de la Senhora. Tout ici repose sur un signe Senhora 'richesse; Espagne; impiété...' dont les composantes sont dissociées : à des moments divers de leur déroulement, les deux thèmes font apparaître deux signifiants Senhora identiques, et deux signifiés 'richesse; Espagne; impiété...' qui offrent de nombreuses ressemblances. Il n'en fallut pas plus, apparemment, pour que se produisît la greffe : ce que nous avons figuré par le schéma suiv. :



Là encore, les proto-signes [A] et [B] sont pourvus d'une connotation originelle 'emblématique de l'un seulement des éléments constitutifs de la haute vallée du Ger'; mais le téléo-signe [C] ne connaît plus que la connotation 'emblématique de l'ensemble de la haute vallée du Ger'.

Bref, l'unification est sans aucun doute culturelle, telle qu'elle se manifeste dans les domaines abordés ici; mais cette unification culturelle a été singulièrement favorisée par des rencontres purement linguistiques : peut-être même celles-ci seules ont rendu celle-là possible.

2. Nous postulons l'existence d'un relatif isomorphisme entre les faits de langue et les faits de culture : non dans la direction vers laquelle tend l'hypothèse de Sapir-Whorf, mais au simple niveau des processus de changement.

Or, les thèmes folkloriques que nous venons de rapporter permettent de discerner quelques étapes claires dans le processus d'unification de la haute vallée du Ger; mutatis mutandis, ces étapes éclairent quelque peu le processus d'unification linguistique :

[1] Les usagers, parce qu'ils sont en contact quotidien, constatent l'existence de deux phénomènes distincts, A et B;

[2] ils s'aperçoivent que A et B offrent certaines ressemblances, et ces analogies peu à peu deviennent plus prégnantes que la conscience des différences qui existent entre A et B.

[3] A et B sont conçus comme des variantes situationnelles d'un phénomène unique.

[4] A et B deviennent des variantes polymorphes du même phénomène.

[5] L'un des éléments seul subsiste, A ou B; ou bien encore A et B disparaissent devant un agglomérat C de A et B.

Le thème du Serpent Téteur relève sans doute de l'étape [1], tandis que celui du combat de l'Ours et du Taureau est en train de glisser vers l'étape [2]. La Mine d'Or ambulante illustre l'étape [3]; l'étape [4] se manifeste dans le polymorphisme des liens qui unissent la Senhora avec le vielh Curèr de Hilhina, la greffe du thème de ces deux personnages montrant par ailleurs l'étape [5].

Du point de vue linguistique, la plupart de ces étapes peuvent s'observer aussi : le chapitre 3, et dans une certaine mesure le chapitre 4, relèvent de l'étape [3]; le polymorphisme de hantauma et sorcièra à Ger-de-Boutx (que suivra sans doute plus tard Coulédoux) ressortit à l'étape [4]. Les étapes [2] et [4] apparaîtront dans l'étude linguistique du chapitre suiv.; l'étape [5] enfin concerne de façon globale le mouvement linguistique loc., dont on n'oubliera pas qu'il est caractérisé a u s s i par l'apparition et l'adoption du fr., dans sa variante régionale.

chapitre 8

L'UNIFICATION LINGUISTIQUE, I :

LE GASCON

INTRODUCTION

La liste présentée au chapitre 4, si elle offre l'intérêt -majeur, à nos yeux- d'être remarquablement socialisée au titre de la démarcation, est loin de rendre compte pourtant de toutes les différences, grandes ou menues, que l'observation permet de déceler entre le dialecte de Coulédoux et celui de Ger-de-Boutx.

Nous ne donnerons d'ailleurs pas, dans les pages qui suivent, un état exhaustif de celles-ci; nous nous contenterons de citer un certain nombre d'ex. qui, à des titres divers, nous paraissent illustratifs de ces différences linguistiques objectivement constatables, mais que ne perçoivent jamais les indigènes. S'il m'est permis de me citer en tant que tel, je puis assurer que la découverte de plusieurs de ces différences (seul la rendit possible l'enregistrement magnétique) fut pour moi une surprise : comme tous les gasconophones de la haute vallée du Ger, je suis en effet conditionné à ne pas les remarquer.

Le dia-système loc. est loin en effet de reposer sur les seules unifications linguistiques à caractère positif qui existent entre Coulédoux et Ger-de-Boutx. Il faut bien constater qu'il est fondé aussi sur ce que l'on pourrait appeler l'unification négative. J'entends par là que les locuteurs natifs manifestent un accord unanime à ne jamais relever un certain nombre de différences dialectales qu'offre le parler du voisin : chose bien étonnante, lorsqu'on sait avec quelle ardeur ils traquent en d'autres cas les plus infimes déviations; et fait intéressant du point de vue linguistique, car il montre que, sans paradoxe aucun, la divergence formelle peut parfaitement être utilisée en fonction de convergence.

Quelle part revient à l'unification positive, et quelle à l'unification négative dans le dia-système de la haute vallée du Ger; sur quels procédés repose la non perception sélective des différences dialectales; quel enseignement est susceptible de se dégager de la confrontation entre faits linguistiques répertoriés et faits linguistiques ignorés..., c'est ce qui mérite sans doute de retenir l'attention du linguiste : car lorsque la divergence se fait convergence, la communication repose sur la différence dialectale, et se pose alors le problème central à toute linguistique, celui de la pertinence.

1. PHONETIQUE ET PHONOLOGIE.

1.1. Voyelles. Quelques différences sont facilement observables, mais les indigènes n'en ont, à une exception près, aucune conscience. Les trois faits de micro-phonétique retenus nous semblent assez liés sur certains points; mais nous avons chaussé le microscope de l'immanence, et le lien suggéré ne pourra être mis en lumière qu'à partir d'une enquête portant sur un territoire bien plus vaste.

1.1.1. A Coulédoux, il y a possibilité d'une réalisation unique pour / i / et / é /; la réalisation attendue [é] de / é / est alors remplacée par un [ì], et plus souvent encore par un [i] (le [í] n'apparaît jamais loc.) :

- est fréquemment victime de ce phénomène l'énonciatif que (annonciateur d'une phrase assertive en même temps qu'introducteur d'une forme verbale conjuguée), extrêmement fréquent dans le discours : que i son 'il y a des' [kii̯ sụ̂n] ; que i tornaràs 'tu y reviendras' [kii̯ tûrnaraṣ]; que + s 'pronom réfléchi', suivi de consonne "molle" [kéi̯ / kii̯].- Les articles plur. suivis de consonne "molle", eux aussi très fréquents dans le discours, manifestent à peu près constamment la même tendance : eths 'les masc.' [éi̯ / ii̯ / i]; eras 'les fém.' [éréi̯ / érii̯], etc.

- Les ex. ci-dessus pourraient faire croire que la réalisation du / é / devient [i] parce qu'elle subit une accommodation d'aperture à un [y] subséquent. D'autres cas montrent toutefois que cette condition contextuelle n'a rien d'obligatoire : qu'i deu auer auut 'il doit y avoir eu' [k i déû awi awut]; leishar 'laisser' [léçạ / liçạ]; e 'et', entre voyelle finale et voyelle initiale [i]; que condan 'on raconte' [ké kụ̂ndin], etc. Ces réalisations uniques pour / i / et / é / atones (pré- ou posttoniques) sont courantes également dans le fr. de Coulédoux : il et elle, p. ex., y sont souvent indiscernables l'un de l'autre, cf. p. 293 , l. 11 .

- Sous l'accent, le phénomène est plus rare, mais non inconnu; cependant les ex. que j'en ai ne sont pas entièrement probants : pensa 'il pense' [pịnsa] est peut-être analogique des formes où le / é / est prétonique dans la conjugaison; aqueri 'ces, ceux-là' [akịri] a pu

se généraliser à partir des syntagmes, où le démonstratif voit son accent propre s'affaiblir au profit d'un accent de groupe, etc.- Fait remarquable, en position tonique la réalisation commune [i] de / i / et de / é / peut se trouver renforcée par un [y] : aqueri [akyiri]; eths de Picas 'les habitants de la maison de Piques' [éi dé pyikès], etc.

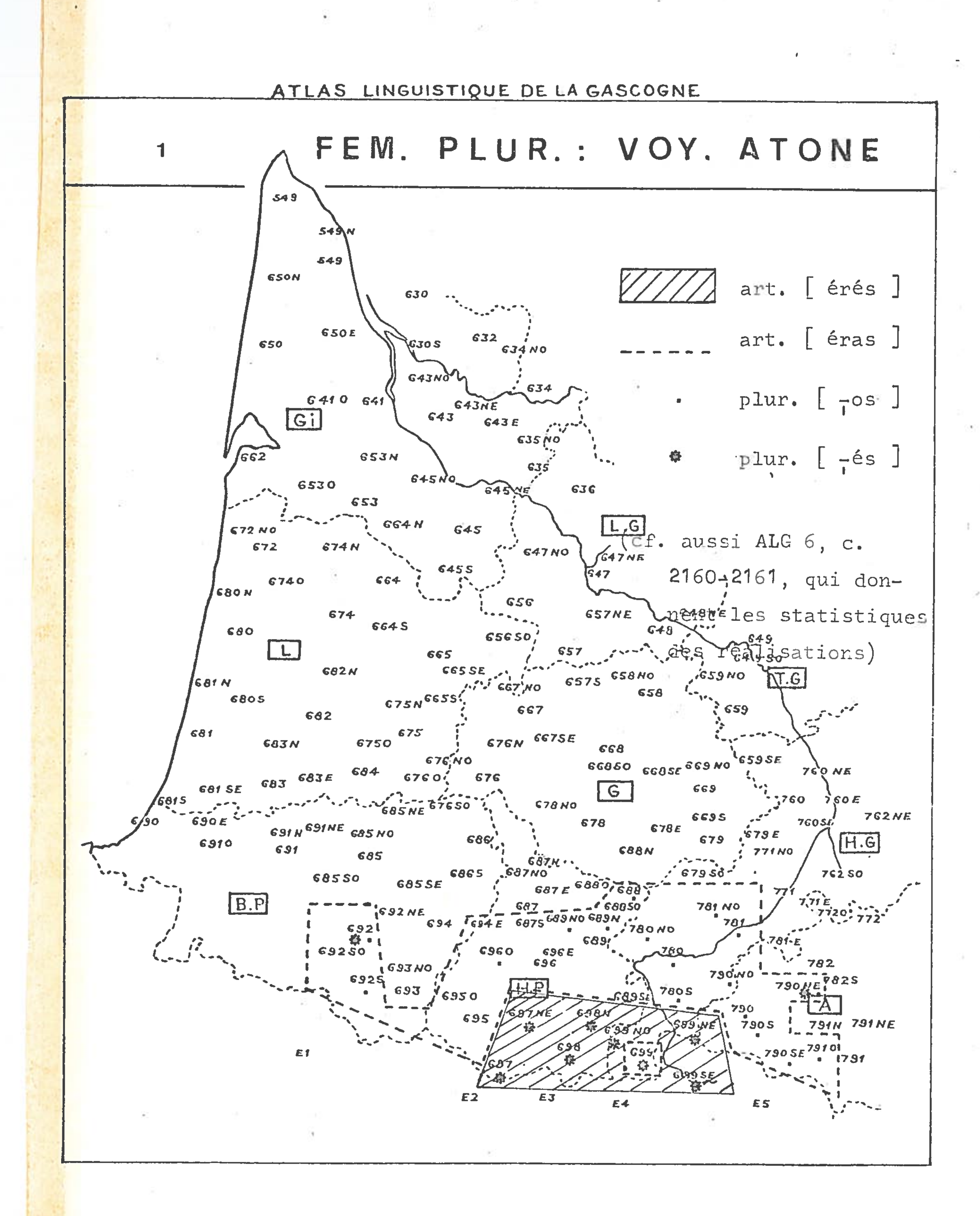
Ger-de-Boutx, contrairement à Coulédoux, n'utilise que très modérément cette possibilité d'une réalisation unique de / i / et de / é /; à ma connaissance, [i] pour / é / n'y apparaît qu'en position prétonique devant un [y], et à condition que le débit du locuteur soit rapide : fait purement mécanique en somme, et qui offre peu de rapport avec les latitudes en vigueur à Coulédoux.

1.1.2. Le timbre de la "voyelle féminine", /-a /, est lui aussi sujet à contrastes entre Coulédoux et Ger-de-Boutx. Mais la phonétique s'allie ici à la morphologie de façon si inextricable qu'il est bien difficile d'apprécier la part qui revient à l'une ou à l'autre.

A Ger-de-Boutx, le -a des catégories nominales est réalisé [a / œ / ò] avec une très nette supériorité statistique de [-ò]. Le -a des catégories nominales à Coulédoux est réalisé [a / oe] de façon très majoritaire, [-ò] n'apparaissant que très rarement. Les formes verbales en -a offrent les mêmes réalisations, mais s'ajoute alors la possibilité de réalisation [-e] (moyen ou ouvert) que l'on ne constate pas dans les catégories nominales.- La différence est mince, pensera-t-on; elle montre pourtant bien le caractère archaïque de Coulédoux, qui conserve le [-a] originel, face à Ger-de-Boutx qui a suivi un mouvement à peu près général en oc.

Mais les choses se compliquent un peu lorsqu'on examine les réalisations de -a devant un morphème flexionnel, généralement -s pour les catégories nominales (marque de plur.), -s ou -n pour les formes verbales (resp. marque de 2e ou 6e pers.).

La zone pyr. qui recourt à l'article era, réalise celui-ci sous deux formes principalement, au plur. : [éras] ou [érés]. Par ailleurs, les plur. nominaux en -as sont généralement [-os] dans l'aire qui dit [éras] mais [-és] dans l'aire qui dit [érés] : cf. c. 1, d'après ALG 1, c. 81, 98, 132; 2, c. 434.


ATLAS LINGUISTIQUE DE LA GASCOGNE
1
FEM. PLUR. : VOY. ATONE
art. [érés]
art. [éras]
plur. [-os]
plur. [-és]
(cf. aussi ALG 6, c. 2160-2161, qui donnent les statistiques des réalisations)
Gi
L
L.G
T.G
G
H.G
B.P
H.P
A
E1
E2
E3
E4
E5

A Ger-de-Boutx, le -a suivi de -s ou -n de flexion est quelquefois réalisé [a / œ], jamais [-o]; statistiquement, la seule réalisation qui vaille d'être prise en considération est [-é]; les formes canoniques sont donc :

eras vacas	'les vaches'	[éréi bakés]
eras trufas	'les pommes de terre'	[érés trufés]
eras hadas	'les fées'	[érés adés]
eras olas	'les pots'	[éréz ôlés]
que cantas	'tu chantes'	[ké kañtés]
que cantan	'ils chantent'	[ké kañtéñ]

A Coulédoux, le système en vigueur à Ger-de-Boutx a cours, mais d'autres réalisations de -a sont possibles : [-as] pour l'article fém. plur.; [as / œs] pour les formes nominales; [es] pour les 2es pers. verbales et, pour les 6e pers., [an / œn / en] (ce dernier pouvant se fermer jusqu'à [in], cf. plus haut), mais aussi [-ɔ̀n] : je ne peux que constater le géo-contraste linguistique qui concerne loc. la réalisation [-ɔ̀] de / -a /, ici réservé aux formes nominales, là aux formes verbales, et ne sais l'expliquer. Par ailleurs, Coulédoux admet par conséquent un double système de formes canoniques : [érai bakas / -œs] d'une part, [éréi bakés] d'autre part; [ké kañtan / -œn / -en / -ɔ̀n] recélant peut-être aussi un double système. Le cas des syntagmes plur., article + nom fém., est intéressant à observer : il n'y a pas hybridation entre les deux systèmes de signifiants discontinus. Coulédoux en effet dit ou bien [érai bakas], ou bien [éréi bakés], mais on n'y entend pratiquement jamais [érai bakés] ni [éréi bakas] : comme si jouait alors une loi d'harmonisation vocalique entre l'article et le nom, ou, ce qui est plus probable, une sorte de loi du "tout ou rien" dans l'utilisation des formes empruntées.

Il ne fait aucun doute en effet que le système en [-és] fut emprunté par Coulédoux à Ger-de-Boutx. De par ses origines, ce dernier village appartient en effet à l'aire où la désinence [-és] pour / -as / est généralisée (cf. c. 1), tandis qu'à Portet-d'Aspet, dont Coulédoux ne fut à l'origine qu'un hameau, on ne connaît encore aujourd'hui pour / -as / que la réalisation [-as], et parfois [-os] [1], la dernière

---

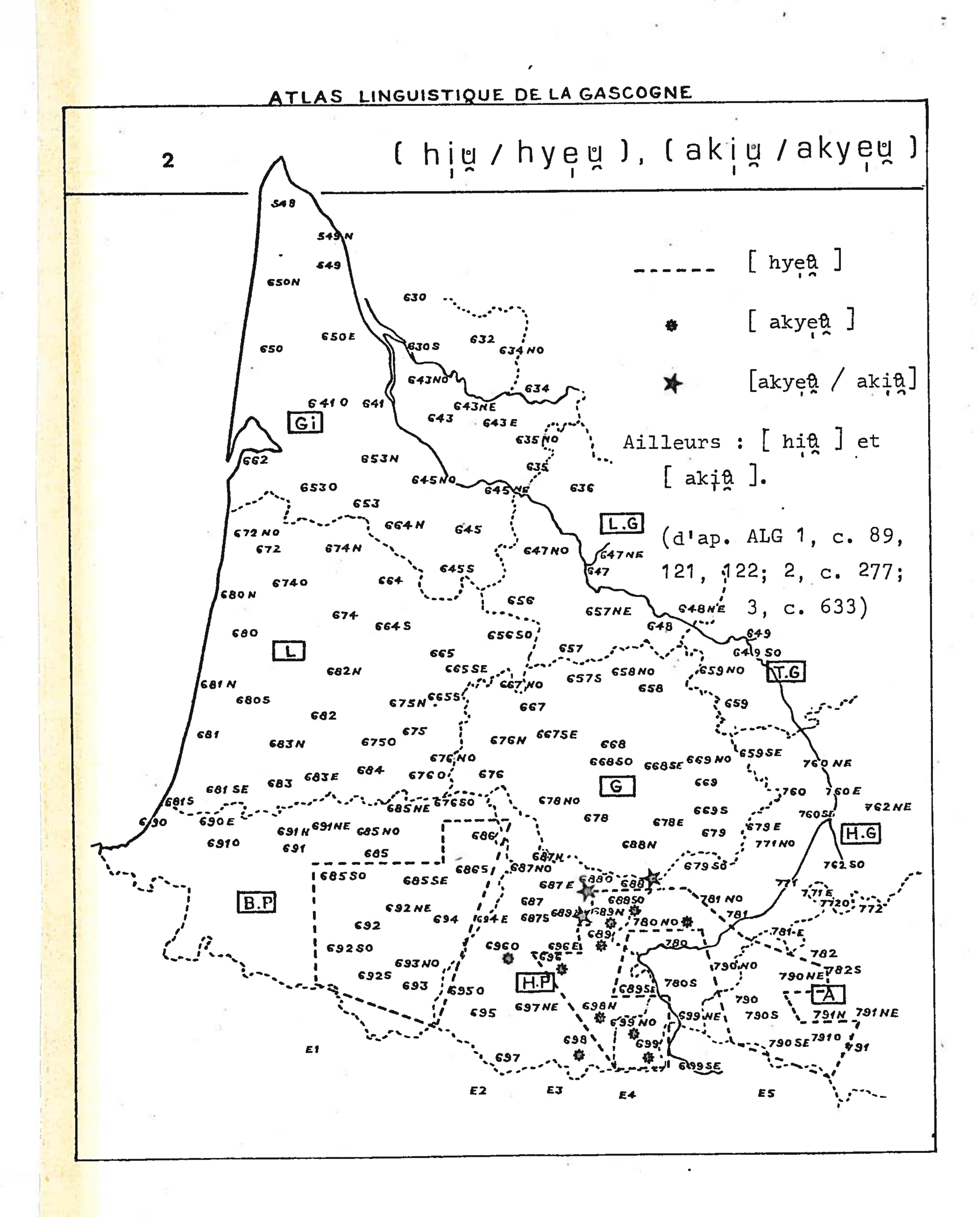
1. Cf. P. Bec, Interférences, pp. 346-347.

sans doute d'introduction récente. En somme, Coulédoux pratique sa formule originelle en [-as], mais en total polymorphisme avec la formule en [-és] de Ger-de-Boutx, cependant que ce dernier village ne lui rend pas la pareille. Fait notable, Coulédoux est même probablement persuadé de ne posséder que les formes du type en usage à Ger-de-Boutx [1] : on a vu plus haut que ces désinences [-és] sont copieusement moquées par les prestigieux habitants d'Aspet (cf. p. 123); mais on subit cette moquerie au moins autant à Coulédoux qu'à Ger-de-Boutx, preuve que les plur. en [-és] sont assumés par l'ensemble de la haute vallée du Ger, quelle que soit par ailleurs la réalité observable.

1.1.3. Nous avons déjà signalé plus haut, à propos de pude ± piéude (cf. chapitre 4), la possibilité d'un géo-contraste linguistique entre [iû] au Ger et [yéû] à Coulédoux. Quelques vestiges montrent que Coulédoux a effectivement connu un passage de [iû] à [yéû] : on y dit ainsi indifféremment hiu et hieu 'fil', alors que Ger-de-Boutx ne connaît que hiu; aquieu 'ici' n'est plus qu'un souvenir : certains inf. se souviennent de l'avoir effectivement entendu, vers le début du siècle, mais Coulédoux actuellement ne pratique que aquiu, exactement comme Ger-de-Boutx. Pour l'aréologie de ces formes, cf. c. 2 : si hieu apparaît normalement apporté du Couserans par les premiers colons de Coulédoux, aquieu est plus étonnant puisque cette forme n'apparaît aujourd'hui que dans des localités relativement éloignées. Par ailleurs, personne ne paraît à Coulédoux avoir jamais entendu abrieu, arrieu, estieu etc. au lieu de abriu 'avril', arriu 'ruisseau', estiu 'été'. L'évolution [iû] > [yéû] paraît donc avoir été fort limitée à Coulédoux, ou avoir mal abouti, ou peut-être avoir été annulée par un retour à [iû].[2]

---

1. Un seul inf., originaire de Coulédoux, a tenté de me signaler l'existence des deux types de plur. : "Au Ger, on dit [éréi bakés] etc., et moi, tu ne me le feras pas dire, parce qu'à Coulédoux on dit [éréi bakés] etc."! Le même inf., entendant un jour les plur. en [-os] de St-Lary : "Ecoute-les, ils disent [éréi bakés] etc. comme nous à Coulédoux, et pas [éréi bakés] comme vous au Ger"...
2. Le passage de [iû] à [yéû] est expliqué habituellement par l'apparition d'une "voyelle transitoire" (Rohlfs, Gasc., p. 119). Deux particularités de Coulédoux signalées plus haut permettent d'envisager une hypo-


ATLAS LINGUISTIQUE DE LA GASCOGNE
2
(hi̯u̯ / hye̯u̯), (aki̯u̯ / akye̯u̯)
[hye̯u̯]
[akye̯u̯]
[akye̯u̯ / aki̯u̯]
Ailleurs : [hi̯u̯] et
[aki̯u̯].
(d'ap. ALG 1, c. 89,
121, 122; 2, c. 277;
3, c. 633)
Gi
L.G
L
T.G
G
H.G
B.P
H.P
A
E1
E2
E3
E4
E5

Mais l'important du point de vue ethnolinguistique est de constater que Coulédoux a éliminé, à une exception près (celle qui ne relevait pas du contraste [yéa̯ ± ia̯]), ses formes en [yéa̯], quel qu'en ait été le nombre, et a adopté les formes en [ia̯] seules connues à Ger-de-Boutx.

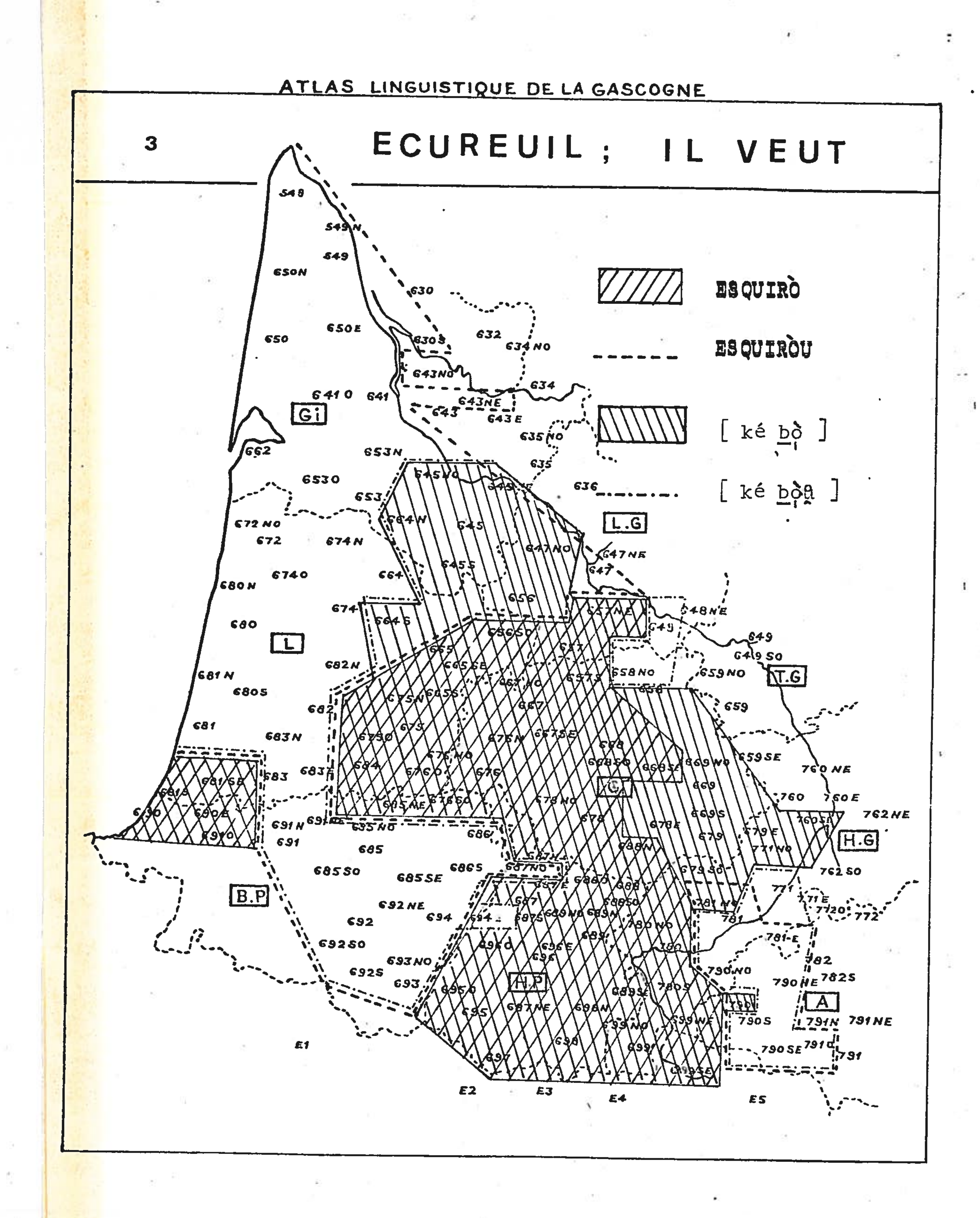
1.1.4. Une autre différence de la liste socialisée du chapitre 4 signale encore un fait général. Non seulement Ger-de-Boutx dit [hòl] 'fou' alors que Coulédoux a [hòa̯] -[hòl] devant sans le moindre doute être considéré comme une réfection de [hò]-, mais encore le géo-contraste Ger [-ọ̀] ± [-ọ̀a̯] Coulédoux se vérifie dans un grand nombre d'ex. Ainsi dòu 'regret'; esquiròu 'écureuil'; que vòu 'il veut'; sòu 'sou'; buishòu 'goître'; To d'Arròu 'nom de maison loc.' etc. sont à Coulédoux [dòa̯] [èskiròa̯], [ké bòa̯], [sòa̯], [buçòa̯], [tadaròa̯]..., mais à Ger-de-Boutx [dò], [èskirọ̀], [ké bọ̀], [sò], [buçọ̀], [tadarọ̀]... L'aréologie montre que ce géo-contraste est parfaitement normal : le haut Comminges a poussé fort avant le passage de [-ọ̀a̯] à [-ọ̀], au contraire du Couserans, cf. carte 3, d'après ALG 1, c. 9; 5, c. 1929.

Cet ex. et le précédent font qu'on peut se demander si la liste socialisée des différences linguistiques entre Coulédoux et Ger-de-Boutx, telle qu'elle a été présentée au chapitre 4, ne constitue pas en fait une simple illustration, une sorte d'aide-mémoire : chacun des mots que comprend la liste canonique n'est-il pas l'ex.-type d'un phénomène général ?

Je crois pourtant qu'il serait hasardé de conclure en ce sens. D'abord, parce que si tous les habitants de la haute vallée du Ger connaissent bien les géo-contrastes [pudé ± pyéudé] et [hòl ± hòa̯], ils restent, je m'en suis assuré, parfaitement inconscients des géo-contrastes [hia̯ ± hyéa̯] etc., [ké bò ± ké bòa̯] etc. : les faisais-je constater à mes inf., qu'ils s'empressaient d'oublier leur existence. Si donc la liste canonique avait pour fonction de fournir des ex. concrets de faits généralisables, elle remplirait actuellement fort mal son rôle. Ensuite, si

---

thèse strictement locale : la possibilité de réaliser / i / sous forme de [yi] d'une part; la confusion possible entre / i / et / é / au niveau de leur réalisation d'autre part, font que Coulédoux a peut-être connu une évolution strictement endémique [ia̯] > [yia̯], ce résultat ayant pu être ramené à [yéa̯] par hypercorrection. L'hypothèse est fragile : mais elle expliquerait pourquoi les formes en [yéa̯] à Coulédoux n'ont pas atteint tous les [ia̯].


ATLAS LINGUISTIQUE DE LA GASCOGNE
3
ECUREUIL ; IL VEUT
ESQUIRÒ
ESQUIRÒU
[ké bò]
[ké bòa]
Gi
L
L.G
T.G
G
H.G
B.P
H.P
A
E1
E2
E3
E4
E5

la liste canonique avait réellement pour fonction de prêter à la généralisation, les ex. qu'elle offre seraient ici particulièrement malencontreux, puisque justement il se révèle impossible de généraliser à partir d'eux : [hòl ± hòụ̂] est peut-être le seul cas qui ne permette pas de conclure que le Ger appartient à la zone où [ọ̀ụ] > [ọ̀], et [pudé ± pyéụdé] est sans doute le seul ex. qui voile efficacement le géo-contraste [iụ ± yéụ] !... Seule la lecture de Ronjat ou de Rohlfs permet à partir de ces e x c e p t i o n s la généralisation en question, et elle n'est évidemment pas commune chez les indigènes. Quant aux autres mots de la liste canonique, j'avoue voir assez mal quel phénomène linguistique général ils pourraient bien illustrer : si le [jò] de Coulédoux se trouve en contraste avec le [jụ] de Ger-de-Boutx, la correspondance vocalique est exactement inverse dans le cas de [hụnt] ± [hònt] ...

1.1.5. En ce qui concerne les voyelles, on retiendra donc ceci, que les particularités de Coulédoux ne rencontrent au Ger qu'un succès fort mitigé, tandis que les traits dialectaux propres à Ger-de-Boutx sont au contraire adoptés, et même assumés injustement, quelque désagréables qu'ils soient, par Coulédoux. C'est là une nouvelle confirmation de la tendance que nous avons plusieurs fois signalée dans le mouvement linguistique de la haute vallée du Ger : il se fait le plus souvent à sens unique, les formes de Ger-de-Boutx s'implantant facilement à Coulédoux, alors que la réciproque est plus rare.

<u>Remarque</u> : la possibilité de réalisation [i] pour / é / qui existe à Coulédoux offre un certain intérêt. On sait que le système vocalique du gasc. loc. est celui, parfaitement déséquilibré, de l'oc. commun ; ainsi, sous l'accent :

i	u	ụ
é		
		o
è		
	a	

Mais le rendement fonctionnel de l'opposition <u>é</u> ~ <u>è</u> est dérisoire (la seule paire minimale très fréquente à la fonder est <u>qu'e</u> 'il est' ~ <u>qu'è</u> 'j'ai'). En finale posttonique, le système vocalique est réduit, mais tout aussi déséquilibré :

i u ů

e

a

Ceci posé, la tendance que montre apparemment Coulédoux à faire absorber / é / par / i / peut être interprétée comme une tentative pour équilibrer le système des voyelles toniques, tandis que la possibilité de réaliser /┬a / par [e] est peut-être une tentative convergente pour équilibrer celui des voyelles finales posttoniques, de façon à obtenir

i	u	ů		i	u	ů	
e		o	d'une part, et				de l'autre.
	a				a		

Mais dans le cas des voyelles finales posttoniques, la finalité est peut-être moins dans la poursuite d'un état d'équilibre que dans le souci de maintenir un clair système de marques morpho-sémantiques : on sait avec quel soin elles sont préservées dans le gasc. qui conserve p. ex. des marques du type un ~ ua; uns ~ uas; dus ~ duas (resp. 'un' au masc. et fém. sing., masc. et fém. plur.; 'deux' au masc. et au fém.).

La réalisation [┬és] de / ┬as / est en effet extrêmement gênante du point de vue morphologique, lorsqu'on tient à préserver les marques du genre : car [-és] peut aussi bien être un fém. plur. du type / -as / qu'un masc. plur. d'adjectif ou de nom en / -é /. Un remodelage des marques de plur. masc. devenait nécessaire; le système actuel paraît analogique de la proportion

[┬és] : / ┬a / :: 'fém. plur.' : 'fém. sing.'

puisque les adjectifs et noms masc. en / ┬é / font ordinairement leur plur. en [┬i], avec le même saut d'aperture que dans la proportion précédente, si bien que loc.

[┬i] : / ┬é / :: 'masc. plur.' : 'masc. sing.'

Il va de soi que cette interprétation du succès rencontré par les plur. en -i n'est susceptible de valoir que pour notre seul terrain d'enquêtes, non pour tout le territoire qui connaît le phénomène : P. Bec a remarquablement fait le point de ce dernier aspect dans le chapitre 8 de ses Interférences.

1.2. Consonnes.

1.2.1. L'oc. a depuis bien longtemps amuï -r; la tendance est générale, mais les dates varient suivant les régions, et suivant le contexte de -r ; Ronjat signale des traces d'amuïssement à Bayonne dès le XIIIe s., mais note que "pour -r en syllabe tonique l'amuïssement est loin d'être universel, et il doit être plus récent qu'en posttonique; il ne semble pas encore accompli en toulousain vers 1350". Et plus loin : "pour l'infinitif il a dû exister un peu partout une alternance -r à la pause et devant voyelle initiale de mot suivant / ∅ devant consonne [1]".

Or si dans la haute vallée du Ger l'amuïssement de -r est aujourd'hui accompli, on trouve pourtant quelques traces de ce traitement qui divergent de Coulédoux à Ger-de-Boutx. Ainsi 'tambour' est réalisé [tambụ́r] sur le versant commingeois, mais [tambụ́] sur le versant couserannais (cf. p. 256); et si tous les infinitifs ont une finale vocalique à Ger-de-Boutx, on entend encore parfois à Coulédoux des infinitifs de la classe I prononcés avec -r sensible : ainsi caçàr [kasạ́r], p. 102, l. 21.

Par ailleurs si Ger-de-Boutx semble avoir maintenu nettement l'opposition / r ~ l /, elle semble avoir connu quelque flottement à Coulédoux, en position intervocalique : si Ger-de-Boutx dit delà 'là-bas', Coulédoux ne connaît que derà (qui s'est d'ailleurs implanté dans les composés, cf. derà-jé 'avant-hier' ≠ delà-jé à Ger-de-Boutx). Il me semble que ce phénomène est relativement commun dans la frange occidentale du Castillonnais : pour l'article fém. p. ex., on y entend assez souvent [éla] pour era.

Je ne cite ce fait minime que parce qu'il confirme les hypothèses du chapitre 2 sur l'origine des habitants de la haute vallée du Ger : Commingeois d'un côté, Couserannais de l'autre. Mais la date de fondation proposée nous en paraît également étayée : si la disparition de -r dans les infinitifs oxytons est aussi tardive que l'affirme Ronjat, le géo-contraste que montre à ce sujet la haute vallée du Ger montre qu'avant le XVIe ou le XVIIe s., le contact permanent n'existait certainement pas entre Ger-de-Boutx et Coulédoux : il y avait donc peu de chance pour que la vallée fût habitée.

---

1. GIPP 2, p. 299 et p. 300. L'A. signale la conservation du -r des infinitifs à Arrens, localité d'un grand conservatisme archaïque comme l'est aussi Coulédoux, et le Castillonnais en général.

1.2.2. Ger-de-Boutx pratique ordinairement une réalisation ∅ du / h /, qui est normale dans le haut Comminges (cf. P. Bec, *Interférences*, p. 122; Rohlfs, *Gasc.*, p. 146; et, bien sûr, les transcriptions de l'ALG). La conscience du phonème y est pourtant certaine, et les inf. que j'ai priés d'épeler un certain nombre de mots en *h-* ne l'ont jamais omis (sauf évidemment dans les groupes étymologiques *h* + consonne : *hlorir* < FLORIRE, *hrair* < FRATRE etc., où *h* a depuis longtemps disparu, ou bien auquel s'est substitué un *f* : *lorir* (mais *flor*), *frair* etc.). Tout au moins les inf. adultes, car les enfants dans leurs jeux déclinent des paradigmes facétieux comme

[maẹ́] litt. 'ma foi!'; '?...' (création à plaisir); 'pa-
[taẹ́] nier', sur le modèle scolaire probable de la
[paẹ̀] flexion des adjectifs possessifs,

qui laisse croire que l'acquisition du / h / est assez tardive. Le / h / marque pourtant sa place dans la phrase, puisqu'il influe sur le phonème final du mot qui le précède; ainsi avec l'article :

- *era* + *h*-suivi de voyelle n'élide pas son -*a*
- *eras* + " ... " ... ne sonorise pas son -*s*
- *eth* + " ... " .... est, et uniquement en ce cas, [étç]

A Couledoux au contraire, le / h /, sans être extrêmement intense, est parfaitement réalisé en toute position; notamment après l'article masc. sing. *eth*, il est commun qu'il subsiste : *eth haure*, qui serait au Ger [étç aũré], est à Couledoux [ét̬ haũré] 'le forgeron'.

1.2.3. Les degrés de palatalisation de / t̬ / à la finale varient entre Couledoux et Ger-de-Boutx. Le premier palatalise de façon moins générale, et de façon moins intense, que le second; ainsi :

COULEDOUX		GER-DE-BOUTX
[awét]	'sapin'	[awétç]
[éj òmé]	'l'homme'	[éd̬j̬ òmé]
[kantat̬]	'chanté'	[kantatç]

(pour les 5es personnes, cf. plus loin). C'est-à-dire que si Ger-de-Boutx, comme l'ensemble du Bavarthès, offre de véritables affriquées pour / t̬ /, Couledoux ne connaît, au mieux, qu'une palatalisation légère : contraste

dont P. Bec a signalé qu'il concernait resp. le centre et la périphérie de la zone palatalisante [1].

1.2.4. Nous avons signalé plus haut, à propos de la forme [jwan̬] du prénom Joan 'Jean', propre à Couledoux, qu'elle était vigoureusement tournée en ridicule par les habitants de Ger-de-Boutx, et que la formule satirique employée alors, [jwan̬ d ariwan̬ maridatç aṅgwan̬] commémorait vraisemblablement le souvenir d'une isoglosse -n / [-n̬]. Le souvenir, simplement, car les habitants de la haute vallée du Ger sont aujourd'hui unanimes à déclarer que les indigènes de Couledoux ne possèdent plus cette "prononciation ridicule".

Le [-n̬] [2] est pourtant très fréquent à Couledoux, dans les positions où il est habituel dans l'aire qui le pratique : quan(t) 'quand' est réalisé assez systématiquement [kan̬] devant voyelle [3]; aón 'où', [aôn̬]; quin 'comment' [kin̬]; quelques noms propres : Arromèn 'Romain' [arômèn̬] (mais jamais Joan !), ou assimilés : Pin 'oncle' (honorifique) [pin̬] sont souvent, mais non toujours, réalisés à la façon ancienne, surtout devant voyelle initiale du mot suiv. Parmi les noms communs, seuls je crois an 'année' et bren 'son' ont des réalisations courantes [an̬] et [brén̬]. Le polymorphisme est donc de règle dans les lexèmes, alors que les mots-outils présentent un coefficient supérieur de résistance : je serais tenté d'expliquer cette résistance par le fait que les mots-outils parviennent plus malaisément à la conscience que les lexèmes, et qu'ils bénéficient de ce fait d'une bien plus large tolérance.

Remarque : les désinences verbales n'offrent jamais *[-n̬] à Couledoux, mais [n / ṅ]. Le second n'apparaît pratiquement que devant occlusive subséquente, surtout vélaire; le premier est audible comme [-ṅn] , où le [ṅ] doit constituer la trace de la nasalité qui affecte la voyelle précédente. Même en ne tenant pas compte des vestiges de [-n̬], Couledoux qui a [-n] et Ger-de-Boutx qui a [-ṅ] restent donc, encore aujourd'hui, en géo-contraste.

---

1. P. Bec, Interférences, p. 76, note 1.
2. Pour l'explication et l'aréologie du phénomène, nous renvoyons à la belle étude qu'en a donnée P. Bec, Interférences, chapitre 3.
3. Mais [kant] devant le pronom de 3e personne òn : archaïsme ou néologisme (= fr. quand on...), il est difficile de se prononcer.

1.2.5. Rien à vrai dire ne permet de soupçonner aujourd'hui que Coulédoux a appartenu à la petite aire de Ballongue qui maintient le / ṣ /[1]. Pourtant, Portet-d'Aspet possède ce phonème, et tout laisse croire qu'il constitue alors une survivance, et absolument pas une innovation : le rendement fonctionnel de l'opposition / s ~ ṣ / est des plus faibles. On est donc fondé à supposer qu'à l'origine Coulédoux possédait dans son système consonantique la sifflante interdentale. Aucune trace cependant n'en subsiste plus; même dans la liste la plus malveillante des dépravations langagières de Coulédoux, aucun indigène de Ger-de-Boutx ne songerait à faire état du / ṣ / : chacun sait qu'il est en effet réservé à Portet et à la Ballongue -c'est-à-dire "l'Ariège"-, et l'attribuer dans ces conditions à Coulédoux relèverait de l'insulte grave.

Un fait pourtant rappelle peut-être que Coulédoux a eu jadis / ṣ / : ses habitants disent que le fait a persisté, mais dans leur seul hameau du Soulégna. Comme ils font volontiers de ce lieu le refuge de tous les traits dialectaux qui marquent d'infamie leur parler par rapport à celui de Ger-de-Boutx, on peut penser que l'éloignement spatial que représente la localisation ne fait que traduire l'éloignement temporel et surtout social que Coulédoux entend marquer vis-à-vis du / ṣ / : il y a longtemps qu'il n'a plus cours, et il fut abandonné parce qu'il était réprouvé.

1.2.6. Le fait paraît d'ailleurs assez systématique : parmi les différences phonétiques dont les habitants de la haute vallée du Ger ont conscience, on ne constate à peu près jamais un alignement de Ger-de-Boutx sur Coulédoux, ni même une coexistence pacifique que rendrait possible le polymorphisme, chaque communauté faisant siennes les particularités du voisin. La tendance générale est, ici comme ailleurs, à la perte de ses traits spécifiques par Coulédoux, qui adopte les traits de Ger-de-Boutx : preuve que ses habitants sentent que leur dialecte est marqué, alors que celui de Ger-de-Boutx ne l'est pas (ou jouit de connotations favorables à leurs yeux). La tendance est prononcée au point d'avoir provoqué un remodelage du système phonologique de Coulédoux, qu'aucune causalité intra-linguistique ne saurait expliquer puisque Portet n'a pas

---

1. Pour l'étude du phénomène, et les limites de son extension, nous renvoyons une fois de plus à P. Bec : le chapitre 14 de ses <u>Interférences</u> leur est consacré.

remodelé le sien. Ce changement linguistique a pu être provoqué par un facteur négatif : le désir de se démarquer de Portet-d'Aspet par le langage, puisque Coulédoux s'en était séparé du point de vue administratif et religieux. Il a pu aussi être provoqué par un facteur positif : le désir de se rapprocher de Ger-de-Boutx. Les deux facteurs, peut-être, sont d'ailleurs étroitement complémentaires; nous essaierons de préciser la part de chacun dans les Commentaires qui terminent notre étude.

Qu'en tout état de cause le changement linguistique ait été provoqué par un phénomène ethnolinguistique plutôt que linguistique, cela ne fait guère de doute pour nous. Nous croyons d'ailleurs en avoir trouvé un indice assez probant dans le fait suivant : pour P. Bec, la haute vallée du Ger ignore la palatalisation du n final dental. Nous avons vu que c'était vrai à Ger-de-Boutx, et que le phénomène était en voie de disparition certes à Coulédoux, mais encore très facilement observable; or, c'est justement à Coulédoux qu'a enquêté P. Bec, et qu'il n'y ait pas relevé de [-n̬] pose un petit problème assez singulier. D'un autre côté, P. Bec a très normalement obtenu à Coulédoux des 5es personnes en [-t], et non les finales en [-tç] qui ont cours à Ger-de-Boutx. Pourquoi ?

La solution nous paraît s'imposer d'elle-même : P. Bec a été volontairement induit en erreur par un inf. trop bien intentionné. Celui-ci ne pouvait que livrer ses 5es personnes en [-t], parce que nul habitant de la haute vallée du Ger ne s'est encore aperçu qu'elles existent, et qu'il n'a donc pas à les cacher. Mais devant un enquêteur dialectologue, l'inf. de P. Bec, nous en sommes convaincu, a tenté de parler un b e a u patois; et comme cet inf. sait depuis toujours que le [-n̬] est loc. abominablement vulgaire, il l'a consciencieusement supprimé chaque fois qu'il était normal qu'il apparût. Cette disparition est d'ailleurs peut-être usuelle dans l'idiolecte de l'inf.; plus vraisemblablement elle fut limitée au moment de l'enquête. X. Ravier a noté des faits très semblables, où la personnalité d'un enquêteur étranger à la localité faisait disparaître des particularismes dont les dialectophones sont convaincus qu'ils sont mal famés [1].

---

1. Cf. citation de cet A., p. 498.

2. SYNTAXE ET MORPHOLOGIE.

2.1. Syntaxe : les faits rassemblés sous cette rubrique sont menus, et en faible nombre, comme il fallait s'y attendre de deux dialectes proches. Ils sont rigoureusement inaperçus des utilisateurs.

2.1.1. Ronjat se borne généralement à constater la coexistence de la forme pleine [nū] et de la forme réduite [n(é)] de la négation < NON; ou bien les règles de répartition qu'il donne semblent valoir surtout pour le provençal [1]. Dans la haute vallée du Ger, Coulédoux semble avoir conservé la forme pleine là où Ger-de-Boutx préférait la forme allégée : devant les pronoms ac et en notamment, Coulédoux dit systématiquement [nū k] et [nū n] ≠ [n ak] et [n én] au Ger; toutefois les formes de Ger-de-Boutx semblent apparaître de plus en plus à Coulédoux, en polymorphisme avec les formes autochtones, tandis que les formes de Coulédoux ne s'introduisent pas à Ger-de-Boutx.

2.1.2. Les deux localités divergent aussi dans l'utilisation qu'elles font de l'introducteur syntaxique ja. A Coulédoux, ja est strictement introducteur d'une phrase exclamative, ou au moins d'une forme intensive :

- Aquerò, ja-c è plan entenut, e! 'cela, comme je l'ai entendu dire!'; Ja-n i as portat un bèth cuguron, que i tornaràs! 'mais c'est un simple dé à coudre [d'eau] que tu ramènes! tu iras en chercher d'autre'; Plannèr, ja-n e, e! 'c'est bien vrai que c'est [un terrain] plat!'; Aquerò, ja èra ua absurditat, quan mèma! 'voilà qui était parfaitement insensé!'; Oc-bèn, j'ac possi dide! 'bien sûr, que je peux le dire!' etc.

Cet emploi est en parfait accord avec le gasc. commun [2]; on notera que la valeur exclamative ou intensive de ja est souvent soulignée dans ces ex. par un adverbe (quan mèma) ou un excipit (e!) de même fonction.

A Ger-de-Boutx au contraire ja commute sans différence perceptible avec que / ∅ introducteur d'assertion à la forme affirmative :

- Ja deuia èste de cap aras qüate oras deth maitin 'c'était vers les 4 h. du matin'; ja èra epòca loentèna 'cela se passait en des temps reculés'; A la vetz, ja-m pòsi-m 'après quoi je m'assieds', etc.

---

1. GIPP 3, pp. 635 ssq.
2. Rohlfs, Gasc., pp. 209-210.

Certes, ja introducteur de phrase exclamative est connu aussi à Ger-de-Boutx; mais là encore, il apparaît comme une variante libre de que, et je ne crois pas qu'existe une nuance dans l'exclamation entre les deux phrases suiv. :

- Que-t pòdi dide qu'e segur! 'je te garantis bien que c'est vrai!' et Aquerò, ja i pòden créir! 'cela, on peut certes y croire!'.

2.1.3. C'est qu'en fait les deux villages font un usage légèrement différent de l'énonciatif que.

A Coulédoux, il apparaît strictement indispensable devant une assertion à la forme affirmative, et seulement dans ce cas. Il est exclu comme introducteur d'une assertion à la forme négative :

- A la vetz, que l'i tornèren; no'n enteneren cap mès 'alors, ils l'y ramenèrent; ils n'en entendirent plus parler'; qu'auia arruscat eth pelhadje : n'èra cap tròp blanc 'elle avait lavé le linge : il n'était pas des plus blancs'; Aqueri cans, non los s'en amièren cap; que-s posèren 'ces chiens, ils ne les prirent pas avec eux; ils restèrent ici', etc.

A Ger-de-Boutx, que est parfaitement facultatif, quoique très fréquent, dans les assertions; mais il peut introduire une forme négative aussi bien qu'une forme affirmative : cf. ALG 6, c. 2390-2392. Ainsi :

- I èra eth praube de Lucièn, uè 'feu Lucien était là, tiens'; Eths auti pensauan qu'èra craca, sabes, tà hèr-los sortir tà rigolar 'les autres croyaient à un mensonge destiné à les faire sortir, afin qu'on puisse rire d'eux'; S'en anauan entà delà 'ils partaient par là-bas'; M'assieti aquiu 'je m'assieds ici'; Entení cans 'j'entendis des chiens' Pòdi certifiar 'je garantis'; Pòdi cap compréner, jo 'moi, je ne comprends pas', etc.

- Que non sortiren 'ils ne sortirent pas'; Aquiu que non s'i pòth esplicar arrén 'il n'y a rien à comprendre là-dedans'; Eth, qu'ac didia, mès jo, que n'ac entení cap 'lui, il disait [l'avoir entendu], mais moi, je ne l'ai pas entendu', etc.

2.1.4. Il reste à Coulédoux quelques traces de l'expression du passé au moyen d'une tournure périphrastique "Indicatif Imparfait de voler 'vouloir' + infinitif". Dans les récits du temps passé, p. ex., apparaît

assez souvent l'expression Que volian dide 'on disait, on racontait' :

- Era prumèra maison de Coledós, qu'èra aquera de X..., que volian dide qu'èra deserturs 'la première maison de Coulédoux, ce fut celle de X..., on disait que c'étaient des déserteurs'; Aquiu, en Horner tabén, que'n i auia un, que l'aperauan N..., que volian dide que'n Espanha que'n auia aucit un 'ici aussi, à Hourner, il y en avait un, on l'appelait N..., on disait qu'il avait tué quelqu'un en Espagne'.

La tournure est parfaitement connue à Ger-de-Boutx, mais le semi-auxiliaire y apparaît toujours au Présent, jamais à l'Imparfait : Que-t vòu camussar 'il fit brusquement une pirouette', etc. Vraisemblablement, le passé périphrastique "voler 'vouloir' + Infinitif" est la transformation loc. d'une tournure bien connue en Gasc. [1] et en Catalogne, et où le rôle de semi-auxiliaire est réservé à anar 'aller'. Le récit privilégiant les 3es personnes [2], on peut penser qu'à Ger-de-Boutx que va 'il va' et que vòu 'il veut' (réalisé [ké bò]), que van 'ils vont' et que vòlen 'ils veulent' (réalisé [ké bòn]) se sont d'autant plus facilement confondus que dans le tour périphrastique le [ò] forcément prétonique pouvait passer pour la réalisation d'un / o / (d'où la généralisation de 'vouloir') aussi bien que d'un / a /. La confusion entre 'aller' et 'vouloir' dans la forme périphrastique n'a guère pu venir de Coulédoux, où que vòu conserve sa diphtongue finale, et où l'on ne pratique pas la forme réduite de que vòlen.

Mais si comme il est vraisemblable Coulédoux a emprunté le passé périphrastique "voler + Infinitif" à Ger-de-Boutx, rien n'explique la mise de voler à l'Imparfait au lieu du Présent attendu. La marque du passé peut-être a été sentie nécessaire à Coulédoux parce que toute la haute vallée du Ger pratique le futur périphrastique "aller/ vouloir + Infinitif" (cf. p. 140). Contexte et situation aidant, Ger-de-Boutx résout sans grand mal les ambiguïtés temporelles qui résultent de la forme unique; mais Coulédoux possède peut-être un emprunt amélioré.

---

1. Cf. L. Marquèze-Pouey, L'auxiliaire aller dans l'expression du passé.
2. "Le discours exclura l'aoriste, mais le récit historique, qui l'emploie constamment, n'en retiendra que les formes de 3e personne" (E. Benveniste, Problèmes de linguistique générale, p. 244).

2.2. Morphologie : la morphologie nominale n'ayant révélé aucune différence suffisamment nette entre Coulédoux et Ger-de-Boutx, nous n'examinerons ici que des faits de morphologie verbale.

Encore sera-ce avec circonspection lorsque les différences ne portent que sur une forme verbale conjuguée. L'expérience nous a montré en effet que l'inf. qui décline une flexion verbale emploie souvent alors des formes qui ne sont pas exactement celles qu'il produit naturellement dans la conversation spontanée :

- soit que joue un mécanisme d'analogie : [bọléñ] Indic. Prés. 6 de vouloir' est fourni imperturbablement au Ger à la suite de [bŭlẹm], [bŭlẹtç] 4e et 5e pers., par des inf. qui n'utilisent pourtant que la forme réduite [bŏñ];

- soit que l'inf. s'efforce d'endimancher son patois en recourant à des formes non autochtones qu'il juge prestigieuses : j'ai parfois ainsi obtenu [èi̯] Indic. Prés. 1 de 'avoir' au lieu de la seule forme loc. [è]...

- soit surtout que la déclinaison de la flexion verbale laisse échapper un polymorphisme qui est pourtant fort développé dans la haute vallée du Ger : on y entend indifféremment [béi̯ / bẹdi ; sai̯ / sabi ; kréi̯ / krẹdi] Indic. Prés. 1 de 'voir; savoir; croire'.- [béi̯ / bẹdé; kréi̯ / krẹdé ; kai̯ / kajé] Infinitifs de 'voir; croire; tomber'.- [krẹés / krẹdés] Indic. Prés. 2 de 'croire'; [éñténi / éñténẹri ; bénẹéñ / bénẹréñ ; didẹk / digẹk] Prétérits 1, 6 et 3 de 'entendre; vendre; dire', etc.- Et le même inf. qui donne pour le Prétérit de 'avoir', de la 3e à la 6e pers., et pour son Subjonctif Imparfait, un radical monolithique [ag-] emploie spontanément lorsqu'il n'a pas à fléchir les formes [aŭk / aŭk / aék] au Prétérit 3; [aŭsés / aŭsés / awẹsés ; aŭséñ / aŭséñ / awẹséñ] au Subjonctif Imparfait 2 et 6...

Peut-être certaines de ces tolérances sont-elles dues pour une part à un mutuel emprunt de formes verbales que se firent Coulédoux et Ger-de-Boutx. Mais force nous est de constater que nous n'en savons rien, et qu'il apparaît très difficile d'en décider, sinon impossible.

2.2.1. Nous ne citerons donc, parmi les formes verbales isolées qui diffèrent d'une localité à l'autre, qu'un nombre réduit de cas, mais qui sont parfaitement nets.

Ainsi Coulédoux ne connaît que [pǫsi] à l'Indic. Prés. 1 de 'pouvoir', alors que Ger-de-Boutx ne dit que [pǫ̀di]; 'venir' et 'laisser' à l'Infinitif sont [bi ; léça] à Coulédoux, mais [béngé ; déça] à Ger-de-Boutx.

Le contraste leishar ± deishar est classique en oc.; si la première forme remonte à LAXARE, le d- de la seconde reste assez énigmatique. Pour la répartition géographique des deux formes, cf. ALG 4, c. 1579 : leishar n'y apparaît toutefois pas à proximité immédiate de notre territoire d'enquêtes, mais bien dishar, et on en vient à se demander si leishar à Coulédoux n'a pas été influencé par le fr. (pour l'hésitation entre / é / et / i /, cf. plus haut).- Si véngue 'venir' est commun en gasc., vir apparaît seulement dans les régions les mieux archaïsantes : cf. ALG 5, c. 1920. Vir est pourtant phonétiquement très justifiable, le -n- de VENIRE s'amuïsaant normalement en gasc., et TENIRE ayant abouti lui aussi en plusieurs régions à tir (cf. ALG 5, c. 1913); mais, curieusement, Coulédoux qui a vir dit téngue 'tenir' et non tir.- Possi est explicable par une réfection de pòdi (normal en cette région, cf. ALG 5, c. 1844) sous l'influence du Subjonctif Prés. 1 posqui : ALG 5, c. 1844 et 1845 montre d'ailleurs qu'une petite aire commingeoise proche de notre terrain d'enquêtes offre [-sk-] aussi bien à l'Indic. Prés. 1 qu'au Subjonctif Prés. 1 de 'pouvoir' [1].

A noter que leishar et vir s'entendent parfois à Ger-de-Boutx : purs faits d'idiolectes, et limités à certains contextes [2] pour le moment; mais il est intéressant de constater que Ger-de-Boutx ne semble manifester aucune répugnance devant les formes de Coulédoux, lorsqu'elles ne figurent pas dans la liste socialisée. Au contraire les deux localités restent strictement sur leurs positions en ce qui concerne le géo-contraste [pǫ̀di ± pǫsi], sans que l'on comprenne très bien les raisons de ces traitements divergents [3].

---

1. Je dois l'explication de la forme non étymologique d'Indic. Prés. [pǫsi] à M. J. Allières, à qui j'exprime toute ma reconnaissance.
2. Cf. p. 133 : une inf. du Ger (mariée à un originaire de Coulédoux) déclare employer vir, mais seulement dans l'expression "Vòs vir ?" 'veux-tu venir ?'; mais "Vòs vir ?" paraît tout à fait exotique à un autre inf. du Ger qui assistait à la conversation.
3. Faut-il penser que le succès de leishar est aidé par le fr. laisser, et que vir s'impose comme plus économique que véngue, alors que possi ne bénéficie d'aucun facteur favorisant de cette sorte ?

2.2.2. Le haut Comminges, avec toute la Gasc. centrale (cf. ALG 5, c. 1613 à 1615) exprime le duratif combiné avec la simultanéité par rapport au verbe principal grâce à une tournure en + Infinitif, divers monèmes pouvant dans plusieurs régions s'intercaler entre ces deux éléments. Ger-de-Boutx, en conformité avec ses origines, exprime ainsi le 'gérondif' par en (tot) + Infinitif, et non par (en +) Participe Présent : en arribar 'en arrivant'; en tot cercar 'en cherchant', etc. Le Participe Présent y a pourtant existé, comme en témoignent certaines formes lexicalisées du type valent 'vaillant', et peut-être certaines expressions de l'intensif [1] ; mais le tiroir y est aujourd'hui totalement inconnu.

Coulédoux au contraire pratique le Gérondif morphologique, en + Participe Présent : en pujan 'en montant'; en parlan 'en parlant'; cependant on y entend parfois -encore que le fait soit rare- les tournures de Gérondif du type de Ger-de-Boutx, surtout avec en tot. Ce contraste est assez conforme à la répartition que montre la géographie linguistique; cependant l'ALG 5 montre que la frange occidentale du Couserans offre en fait un polymorphisme des deux tournures de 'gérondif' : la prépondérance nette du Gérondif morphologique à Coulédoux montre que le phénomène doit être assez récent.

2.2.3. Alors que Ger-de-Boutx, sauf cas particuliers de sandhi que nous n'examinerons pas ici, réalise le -tz des 5es personnes verbales sous forme d'une affriquée [-tç], Coulédoux ne connaît pour cette désinence que la réalisation [-t], jamais palatalisée, ainsi :

- Que los auetz ena Henna-Mòrta 'vous les trouverez à Henne-Morte' [ké léz awẹ́t éna hẹ́nnamọ̀rtœ]; Sabetz 'vous savez' [sabẹ́t]; Qu'auratz 'vous aurez' [k aŭrạt]; Filatz eth vòste camin, e non vos anetz ocupar d'aquerò 'passez votre chemin, et n'allez pas vous occuper de cela' [filạt éb bọ̀sté kamịn é nŭ bŭz anẹ́t ókupạ d akérọ̀]; Tornatz! 'revenez!' [tŭrnạt], etc.

Pour l'explication de [-tç] et [-t] comme désinences de 5e personne,

---

1. Il s'agit d'intensifs loc. par réduplication du lexème, le second étant affecté d'un suffixe identique à celui qu'on attendrait d'un Participe Présent : bèth-beràn 'extrêmement beau'; mòda-modàn 'tout à fait à la mode', etc., dont la construction est parallèle à celle des synthèmes béarnais du type vita-vitanta.

on voudra bien se reporter à l'étude de P. Bec [1] : on rectifiera toutefois légèrement l'isoglosse dans la haute vallée du Ger, de manière qu'elle suive le cours du ruisseau, englobant certes Coulédoux dans l'aire [-t], mais laissant Ger-de-Boutx dans l'aire [-tç] du Bavarthès. Pour l'aréologie générale, cf. ALG 5, c. 1627 : mais la maille de l'enquête laisse ici échapper la petite aire de Ballongue-Coulédoux en [-t], et dont l'existence a été montrée par P. Bec.

2.2.4. La situation du Prétérit de 'être' est aujourd'hui curieuse dans la haute vallée du Ger. A Coulédoux, on entend exclusivement le paradigme de type commingeois (cf. c. 4, d'après ALG 5, c. 2016-2017) :

ho	[hɑ]
horas	[hɑrés]
hoc	[hɑk]
horem	[hɑrém]
horetz	[hɑrét]
horen	[hɑrén]

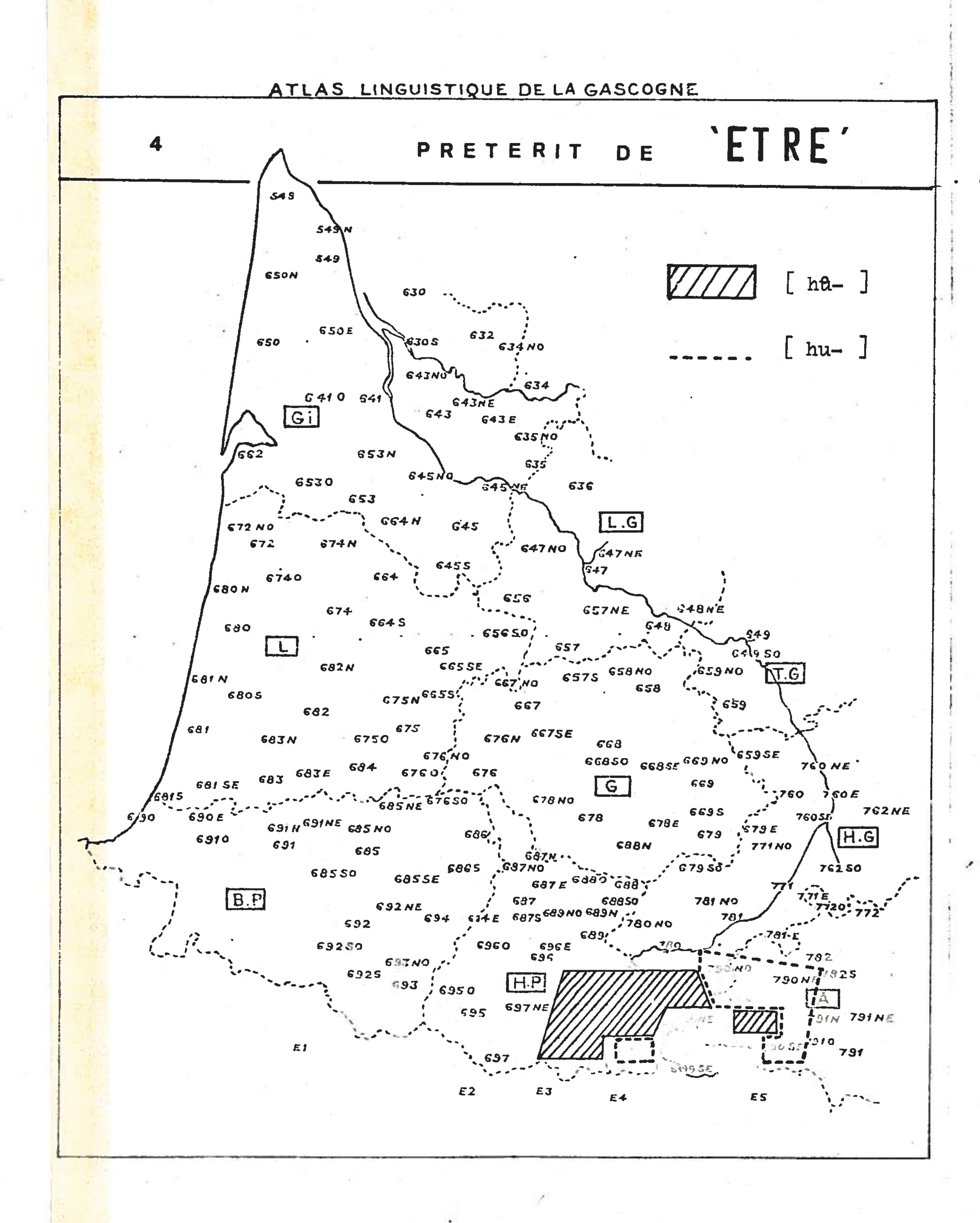
([-t] et [-n] représentant des naturalisations de [-tç] et [-ṅ]). A Ger-de-Boutx, le même paradigme existe, mais en total polymorphisme avec la flexion normale en Couserans :

hu	[$_h$u]
huras	[$_h$urés]
huc	[$_h$uk]
hurem	[$_h$urém]
huretz	[$_h$urétç]
huren	[$_h$uréṅ]

(où la discrétion du [h], le [-tç] et le [-ṅ] représentent des accommodations loc.). Rares sont les inf. qui ont conscience de ce polymorphisme; ceux dont nous avons attiré l'attention sur ce sujet improvisèrent sur-le-champ des justifications, déclarant p. ex. que les formes

---

1. Aux explications de l'A., qui fait de façon convaincante [-t] issu de [-ts] à date relativement récente, on peut peut-être ajouter que le souci de marquer la catégorie verbale par rapport aux catégories nominales put contribuer à la répartition [-t] ± [-ṯ] de Coulédoux : nous avons constaté un fait assez semblable avec la réalisation [-e] de / -a /.


ATLAS LINGUISTIQUE DE LA GASCOGNE
4
PRETERIT DE 'ETRE'
[hə-]
[hu-]
Gi
L.G
L
T.G
G
H.G
B.P
H.P
A
E1
E2
E3
E4
E5

en [hu] sont réservées au singulier, celles en [hû] au pluriel (ou l'inverse): mais cela ne correspond aucunement à la réalité, qui révèle [hu] et [hû] strictement indifférent chez la plupart des inf. indigènes de Ger-de-Boutx, la 3e personne [hûk] étant toutefois plus fréquente que [huk] chez eux : nous verrons plus loin la raison de ce fait.

Bref, la situation de la haute vallée du Ger, qui est en rupture avec les données de la géographie linguistique, est assez paradoxale. L'explication de ce paradoxe est en fait bien simple : Ger-de-Boutx a adopté le paradigme propre à Coulédoux, poussé par des motifs intra-linguistiques (cf. infra pour la confusion entre le Prétérit et le Conditionnel de 'être'); mais à Coulédoux les facteurs de prestige accolés au parler de Ger-de-Boutx ont été supérieurs au besoin de distinction entre les tiroirs verbaux, et il y a eu purement et simplement échange de paradigmes.

Voici donc qui confirme ce que nous suggérions tout à l'heure : il semble bien que Ger-de-Boutx n'élève aucun obstacle contre l'adoption de formes linguistiques issues de Coulédoux, à condition que ces formes ne figurent pas dans la liste socialisée du chapitre 4. Mais tout se passe comme si Coulédoux se refusait à la généralisation de ses formes linguistiques endémiques, et faisait tout pour battre de vitesse Ger-de-Boutx dans la course à l'adoption des traits dialectaux du voisin. En dehors de la morphologie verbale -domaine, répétons-le, dont les inf. n'ont que rarement conscience-, il existe quelques traces de cet échange de formes jusque dans le lexique, domaine le plus propre à éveiller l'attention des inf. Ainsi on dit sans répugnance <u>macipon</u> 'enfant' à Ger-de-Boutx (< radical de MANCĪPIUM + suffixe diminutif -<u>on</u>), mais à Coulédoux les inf. jurent leurs grands Dieux que jamais ce mot ne fut employé sur leur territoire : "C'est en Ariège qu'on dit comme ça, surtout dans la Ballongue, et à Portet!". Effectivement, ALG 3, c. 564 montre que <u>macipon</u> est strictement inconnu en dehors du Castillonnais (le terme n'apparaît qu'aux points 790 et 790 S). Mais pour qu'il soit connu à Ger-de-Boutx, alors que l'ignorent le Bavarthès, l'Izaltès, le Val d'Aran..., il faut bien que <u>macipon</u> ait été introduit par, et depuis Coulédoux -qui l'a rigoureusement prohibé par la suite-.

En somme, après la constatation que nous avons souvent répétée, que le mouvement linguistique loc. se fait à peu près en sens unique, Coulédoux adoptant les formes de Ger-de-Boutx et non l'inverse, ces paradoxes géo-linguistiques qui montrent le Ger en Couserans et Coulédoux en Comminges nous offrent une précision importante : la généralisation des traits dialectaux du Ger est due à la seule avidité que montre Coulédoux-en-Couserans à les faire siens.

2.2.5. ALG 5, c. 2015, n'enregistre pour 'être' aucun Conditionnel qui soit semblable à celui qui seul est en usage dans la haute vallée du Ger :

hora	[hǫ́rò]
horas	[hǫ́rés]
hora	[hǫ́rò]
horem	[hǫ́rém]
horetz	[hǫ́rét, -tç]
horen	[hǫ́rén, -ṅ]

Ce paradigme a cours aussi dans la Varricotèra, tandis que les villages d'où sont originaires les premiers colons de la haute vallée du Ger, Boutx, Melles et Portet-d'Aspet, ont pour 'être' un Conditionnel de type très classique : seria (Boutx, Melles) ou seriá (Portet). Le fait devient encore plus étonnant si l'on songe que la haute vallée du Ger, dans l e verbe à lexicalisation maximale, offre un total dimorphisme entre le Futur serè et le Conditionnel hora, ce qui est contraire à toutes les habitudes.

Par contre, l'ALG 5, c. 2016, enregistre dans la région qui nous concerne des paradigmes analogues à notre Conditionnel, mais qui appartiennent à "l'Imparfait du Futur". La différence entre les deux tiroirs étant, grosso modo, celle qui existe en fr. entre Conditionnel-temps et Conditionnel-mode, on comprend que la majeure partie de la Gasc. ait renoncé à une nuance bien mince et n'ait conservé qu'un tiroir unique pour exprimer les deux notions. Mais le tiroir conservé est toujours le Conditionnel, qui est bien plus fréquent que "l'Imparfait du Futur" : on saisit mal a priori ce qui a provoqué le contraire dans la haute vallée du Ger. Est-ce la rencontre d'un Conditionnel paroxyton au Ger (seria) et oxyton à Coulédoux (seriá) ? Mais nous ne savons pas si les formes oxytones ne sont pas des plus récentes au contraire à Portet, par le Conditionnel actuel de qui nous conjecturons le Conditionnel ancien de Coulédoux : le fait que les Imparfaits en -ia de Coulédoux (auia 'avait'; arridia 'riait', etc.) sont paroxytons nous incite à penser qu'il en a toujours été de même des Conditionnels : l'argument est donc très fragile. Plus vraisemblablement Coulédoux et Ger-de-Boutx ont mis sur pied une solution commune -une convergence positive- qui les unissait à la moyenne vallée du Ger tout en les démarquant de leurs métropoles d'origine, et choisi de conserver "l'Imparfait du Futur" dans les valeurs du Conditionnel. Par

parenthèse, "l'Imparfait du Futur" continue à exister loc. : mais il a été refait sur le radical de l'Infinitif : estessa etc. Ceci dit, qu'il y ait eu à l'origine du Conditionnel en hora convergence interne en même temps que démarcation d'avec les métropoles d'origine n'est plus du tout perçu actuellement; mais là n'est pas le trait saillant.

Non seulement en effet le Conditionnel loc. en hora est totalement coupé du Futur, mais il se rapproche de l'Imparfait du Subjonctif (hossa) et surtout, bien dangereusement parfois, du Prétérit. Entre les deux paradigmes, il peut y avoir identité totale de quatre des six personnes :

PRETERIT			CONDITIONNEL
ho	[hů]	[hụ̊rɔ̀]	hora
horas	[hụ̊rés]		horas
hoc	[hůk]	[hụ̊rɔ̀]	hora
horem	[hụ̊rém]		horem
horetz	[hụ̊rét(ç)]		horetz
horen	[hụ̊rén]		horen

Certes, le contexte est apte la plupart du temps à lever les ambiguïtés qui pourraient surgir entre l'expression du passé et celle du potentiel; mais la clarté ne saurait que gagner à une opposition huras, hurem, huretz, huren ~ horas, horem, horetz, horen [1] et l'on comprend que Ger-de-Boutx ait adopté le Prétérit en [hu] de Coulédoux. Mais il a fallu que la pression des facteurs extra-linguistiques soit bien forte pour que Coulédoux tolère l'homophonie du Prétérit et du Conditionnel de 'être', et que ses habitants attachent un bien grand prix à user de formes issues de Ger-de-Boutx.

---

1. La 3e personne n'offrant aucun risque de confusion (hoc ~ hora), on comprend dès lors pourquoi des habitants de Ger-de-Boutx qui usent du paradigme en [hu] emploient cependant une troisième personne en [hů]. L'alternance est d'ailleurs étymologique, cf. ALG 5, p. 141.

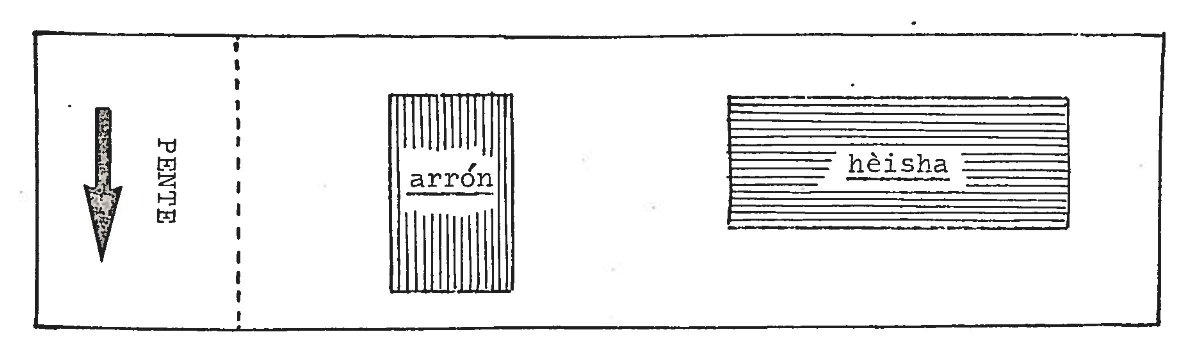
3. LEXIQUE.

Les notices suiv. présentent, individuellement ou par couples en géo-contraste, un certain nombre d'unités lexicales qui diffèrent de Coulédoux à Ger-de-Boutx. Nous avons choisi ces mots au vu d'un critère unique : leur emploi est fréquent, ou au moins fort ordinaire, ce qui rend fort curieuse la non perception de leur variété, dans un domaine où les indigènes se montrent si observateurs en d'autres circonstances.

ARRON [éj ar̄ų̊n], n.m., terme topographique propre à Coulédoux. La différence est ici complexe; arrón constitue avec hèisha un système minimal, mais Ger-de-Boutx connaît aussi le mot hèisha, d'où

COULEDOUX		GER-DE-BOUTX
'arrón'	±	` ∅
~		
'hèisha'	±	'hèisha'

Le système sémantique de Coulédoux est le suiv. : arrón et hèisha y désignent des terrains, de forme généralement rectangulaire, qui offrent des orientations opposées par rapport au sens de la pente. Dans un arrón la longueur est parallèle à la pente, dans une hèisha elle lui est perpendiculaire, ainsi :



Si hèisha < FASCIA est commun en gasc., avec dès sens divers (cf. s.v.), arrón ne paraît guère avoir été signalé jusqu'ici; on peut le faire remonter à un *AD FRONTEM.

La couple arrón - hèisha est attestée abondamment dans la toponymie de Coulédoux; le diacritisme est aisé, grâce à l'adjonction d'un nom de maison.

ARRONAR [arūna], v., a des attributions sémantiques qui connaissent une légère variation d'une localité à l'autre. Dans toute la vallée ce verbe (et son dérivé arronadís) désigne le grognement du porc satisfait ainsi que le ronronnement du chat.

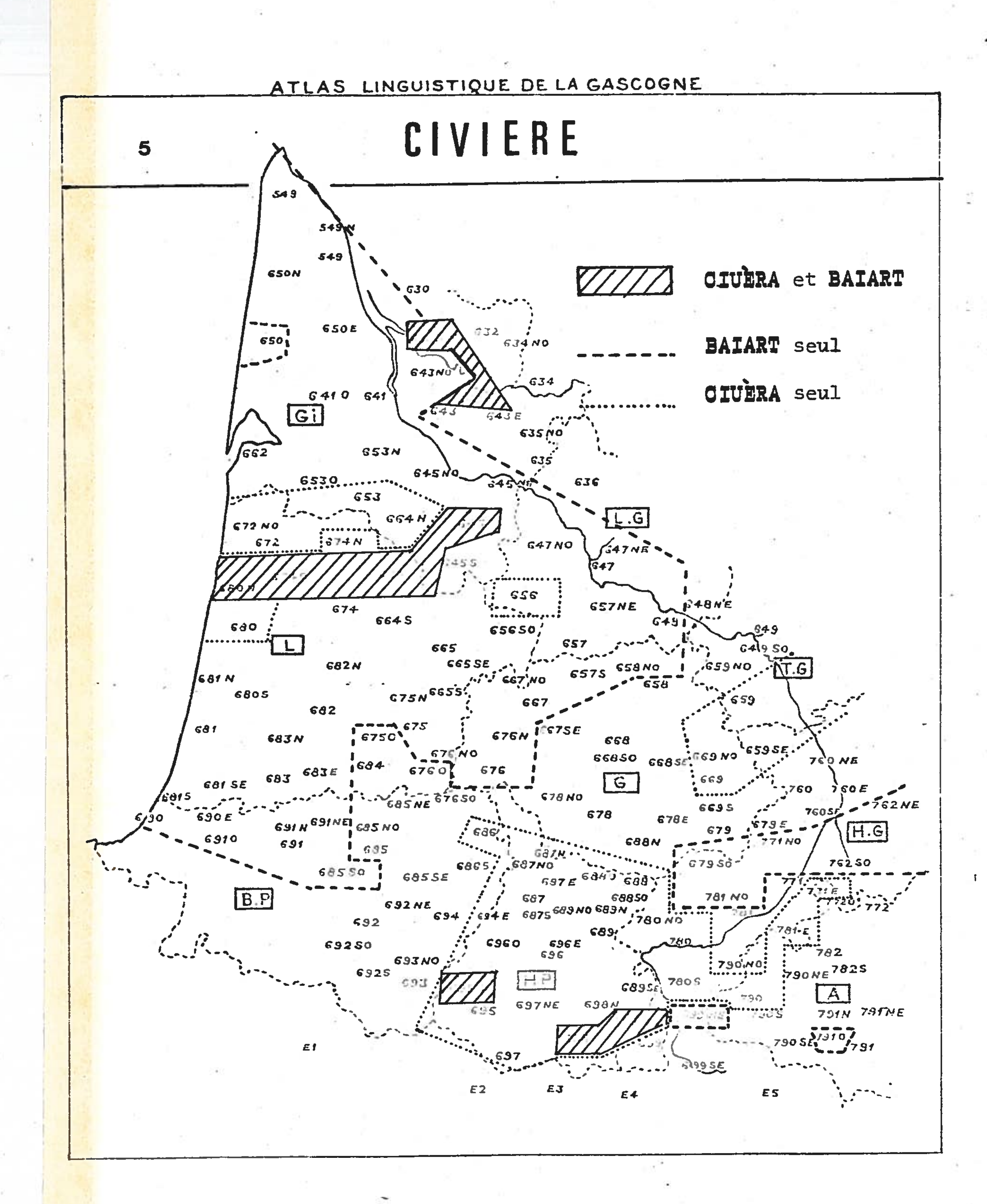
Mais à Ger-de-Boutx il désigne également le bourdonnement d'un insecte, tandis que Coulédoux pour cette notion utilise le verbe bronir.- Arronar est de formation onomatopéique vraisemblable : le lang. connaît un correspondant rondir et le fr. a rogner, rognonner, tous de sens voisins, qui paraissent construits à partir de la même base.- 'La mouche bourdonne' se dit par conséquent [éra mūsko k arūna] à Ger-de-Boutx, et [éra mūskœ ké brūnéç] à Coulédoux; l'ALG 1, c. 45, fait apparaître bronir de façon massive en Gasc., tandis que arronar ne fut obtenu que dans la région Aure-Luchon. Arronar est pourtant fort répandu en Gasc., mais l'exiguïté de son aire dans la c. citée vient de ce qu'il s'applique bien rarement au bruit produit par les insectes.- Ger-de-Boutx connaît cependant fort bien le verbe bronir, mais avec une forme un peu différente, et avec un sens plus spécialisé, cf. s.v. gronir.

BAIART [éb bayart], n.m., 'civière' est seul connu à Coulédoux, tandis que Ger-de-Boutx pour cette notion distingue entre baiart et ciuèra : ciuèra y est la civière à fumier, baiart celle du maçon.

L'ALG 2, c. 380 connaît ce genre de situation : cf. c. 5. Par ailleurs il montre le sud du Couserans dans l'aire de baiart exclusif, tandis que le Comminges a ciuèra, et tout laisse à penser que telle fut la situation originelle dans la haute vallée du Ger. Mais Ger-de-Boutx n'a jamais eu d'artisanat, au contraire de Coulédoux (cf. Commentaires terminaux), et il est vraisemblable que baiart y a été véhiculé par les maçons de Coulédoux.- Ciuèra < CIBARIA, où " ci- au lieu de ce- n'est pas expliqué de façon satisfaisanta" (DELF); pour baiart, emprunté au fr., on trouvera des hypothèses dans DELF, s.v. BARD.

BAUDUISHA [éra baūduçœ] est seul en usage à Coulédoux, tandis que le Ger ne connaît que Gaudufla [éra gaūduflò] pour désigner la 'toupie'. ALG 1, c. 217, montre que ce géo-contraste correspond parfaitement aux aires couserano-languedocienne et centrale du gasc.

Les mots en question sont assez mystérieux. Je ne connais pas de suffixe -ufla en gasc., tandis que -uish(a) pourrait passer pour un (douteux) avatar pyr. de -UCEUS; mais -uisha s'il en était ainsi n'apparaîtrait pas en territoire languedocien, où -UCEUS > -ùs. Cependant il est tentant de considérer bauduisha et gaudufla comme des doublets étymologiques : non


ATLAS LINGUISTIQUE DE LA GASCOGNE
5
CIVIERE
CIUÈRA et BAIART
BAIART seul
CIUÈRA seul
Gi
L
L.G
G
T.G
H.G
B.P
H.P
A
E1
E2
E3
E4
E5

seulement l'hésitation entre b et g existe en bien d'autres cas (cf. s.v. gronir), mais la structure des deux mots offre bien des analogies : / Gaḁdu.a / (ce qui, par parenthèse, a certainement favorisé la non perception de leurs différences). Ceci dit, et faute d'être renseigné sur la date et la voie d'introduction du référent en Gasc., il reste fort délicat de chercher un étymon qui puisse convenir aux deux termes à la fois; peut-être faudra-t-il suivre la piste de l'ital. tartufo. L'appartenance de la toupie au monde enfantin est en effet de nature à introduire dans le signifiant qui la désigne un certain nombre de déformations : le r amuï ou transcodé est de celles-là.

BORRAÇA [éra buraso], n.f. est seul utilisé au Ger, et manta [éra manta] seul à Coulédoux, pour désigner la 'couverture des vaches' en toile grossière.

Ayant suggéré à un inf. de Ger-de-Boutx la possibilité d'appeler manta sa borraça, après longue réflexion on me déclara que la couverture en ce cas devrait être de meilleure qualité, et plus luxueuse que la simple borraça. Outre que ce commentaire est révélateur du degré d'inconscience dans lequel se trouve la couple loc. borraça ± manta, il est intéressant par son processus d'analogie : l'adjonction du sème 'luxe' vient de ce que, à Ger-de-Boutx, amantar 'revêtir' ne s'emploie guère que dans l'expression amantar eth sac 'revêtir la cape de cérémonie' en parlant des femmes.

Borraça < BURRA + ACEA; manta est une réfection fém. sur MANTUM (DELF); sur manta 'chape de deuil', qui est proche de notre désignation (mais la chape de deuil [fr. loc. la pelisse, d'ap. gasc. peliça] est noire, tandis que le sac est blanc), cf. ALG 3, c. 659. ALG 4, c. 1165 'couverture des vaches', complété par ALG 2, c. 301 'toile pour le battage', donne l'aréologie de ces deux mots. Comme il fallait le prévoir, borraça est du haut Comminges, manta est couserannais.

CASSENHAU(A) : Ger-de-Boutx nomme [kasénaŭ] la 'chênaie', alors que Coulédoux l'appelle [kasénawa]; de même si le Ger dit [kastanèdò] la 'châtaigneraie', Coulédoux la désigne par [kastanawa]. Les bases ne font pas difficulté (resp. CASSANU et CASTANEA), ni les suffixes de Ger-de-Boutx : sur -et/ -eda en botanique, cf. J. Séguy, Noms pop. plantes, p. 204; sur -au suffixe des collectifs botaniques < -ALE, id., p. 201. Mais les formes en [-awa] de Coulédoux sont étonnantes, l'alternance

{ voyelle + [-ạ̯ < -l] } masc. / { voyelle + /la/ } étant habituellement de règle. Faut-il croire que ces fém. en [-ạwa] ont été influencés par le suffixe pré-roman { -AB + voyelle }, sur lequel on consultera J. Séguy, Noms pop. plantes, pp. 196-197 ?

CARRÒNJA [éra kar̄ọ̀nja], n.f. 'grotte, trou', est un endémisme de Couledoux dont le correspondant le plus ordinaire à Ger-de-Boutx est tuta, cf. s.v.

Carrònja est un terme irritant : il paraît inconnu des lexicographes, à moins qu'on le suppose apparenté à garrolha 'creux, ravin' (Palay). En outre, d'un / ọ / ancien devant nasale implosive, on attendrait ici un passage à [ụ̂] actuel, cf. ALG 6, c. 2079 : le géo-contraste / hònt / ± / hûnt / que nous avons signalé au chapitre 4 est normal, qui place Couledoux en zone [ụ̂], et est normal aussi le [ụ̂] de jonga < JUNICA, même chapitre, quelles que soient par ailleurs ses irrégularités. Nous ne proposerons donc aucune étymologie pour carrònja : nous ne sommes même pas sûr que le mot se rattache légitimement à la base *KAR.

COHA, -E [kọ̀hò, -é] adj. 'animal sans cornes' est utilisé au Ger alors que Couledoux dit monha, -e [mụ̂nna, -é].

Pour còha, -e des étymons divers ont été proposés par les spécialistes: COFEA (REW 2024); germanique occidental KUFIA (DELF), si le mot est, comme nous le supposons, apparenté à 'coiffe'; et même COPHINUS (Rohlfs, Gasc., p. 105 : la métaphore, qui s'observe plus ordinairement pour les objets creux, est après tout possible, cf. id., p. 164). Les inf. quant à eux ont le sentiment que còha, -e est apparenté à còha 'coiffe' (pour l'image, comp. cohet 'serre-cheveux').

Pour monha, bien distinct de monja (< *MONICA) dans la prononciation loc. : [mụ̂nja], Schmitt propose *MONICA justement (Terminologie, p. 72). Il est cependant difficile de séparer monha de l'arag. moño, commenté en ces termes par W. Bergmann, Studien zur volkstumlichen Kultur im Grenzgebiet von Hocharagon und Navarra, Hamburg, 1934, au chapitre de la coiffure : "das Haar wird in einem Zopf -moño- geflochten, der weit über den Rücken herabfällt, und dessen Ende mit einer breiten bunten Schleife abgebunden ist" (p. 88). Ceci suggèrerait pour monha la même image motivante que celle que nous proposons pour còha : l'étymon *MONICA 'moniale' est alors très vraisemblable, surtout si l'on se réfère aux réalisations observées dans les aires gasc. de monha : cf. ALG 2, c. 521, et 4, c. 1150.

La c. 6, qui superpose leurs données aréologiques, montre que si <u>còha</u> était prévisible à Ger-de-Boutx, <u>monha</u> au contraire est étonnant à Couledoux : ce n'est pas un terme couserannais, dans les Pyr. centrales, mais plutôt arano-luchonnais. Une introduction à Coulédoux de <u>monha</u> par le Plan-do-Rei, autrefois hameau de Melles (point 699 NE), n'est pas à exclure.

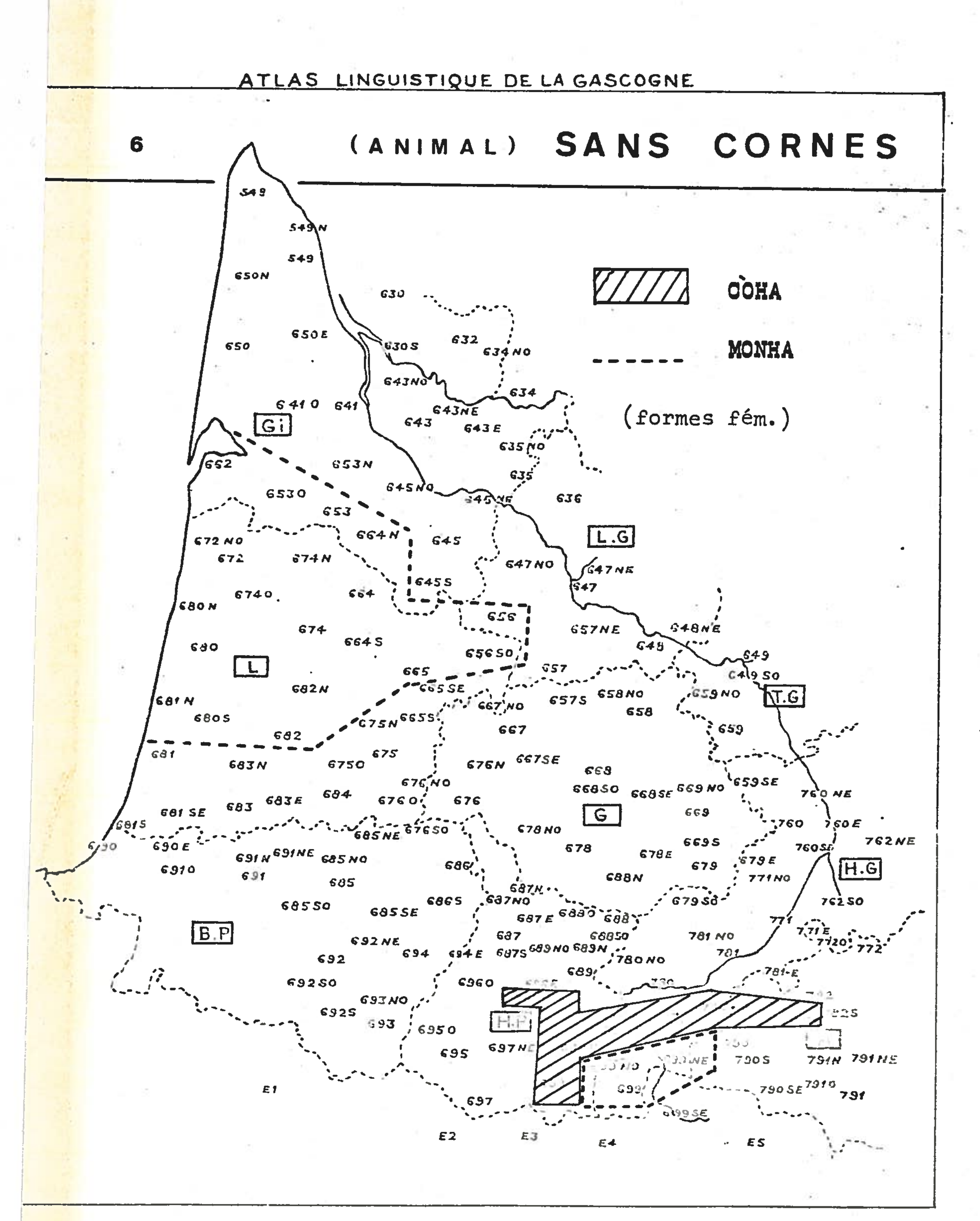
<u>COQUETAS</u> [éras kůkẹ́tas], n.f.pl., 'pain bénit' se dit à Coulédoux, la même notion s'exprimant à Ger-de-Boutx par <u>pan senhat</u> [pañ sé̌ṇatç], n.m.

<u>Pan senhat</u> < PANE SIGNATU est parfaitement clair. COCCUM + suffixe diminutif <u>-eta</u> a pu facilement passer de la désignation 'd'objet rond' à celle de 'pâtisserie' : le référent s'y prête, généralement. <u>Coqueta</u> 'gâteau' est en particulier normal dans la zone qui nous intéresse ici, cf. ALG 4, c. 1509. Quant à l'évolution 'gâteau' > 'pain bénit', elle est peut-être liée à Coulédoux à la pauvreté des indigènes, qui a dû rendre longtemps rare l'apparition de la pâtisserie dans les menus familiaux. Par ailleurs ce géo-contraste lexical fournit un témoignage intéressant de l'appartenance ancienne des deux localités à des évêchés différents.

<u>CURAT</u> [kuṛ́atç] désigne au Ger 'l'arbre creux', en synonymie avec <u>toùt</u> [tů́ǔt] qui seul s'emploie à Coulédoux.

<u>Curat</u> < CURATU est sans mystère; Rohlfs ramène de façon convaincante <u>toùt</u> à <u>toa</u> 'cavité' (<u>Gasc</u>., p. 71). L'ALG 1, c. 142, rendait largement prévisible ce géo-contraste : <u>toùt</u> est arano-couserannais (et béarnais), tandis que <u>curat</u> est gasc. central et, dans la zone qui nous intéresse, bigourdan : a notamment fourni ce terme le point 689 SE, dont nous avons déjà dit que son parler nous semblait fort proche de celui de Ger-de-Boutx.

Le concept 'd'arbre creux' pourra paraître bien particulier, dans une liste où ne figurent que des mots de grande fréquence. C'est que l'arbre creux fut un élément technologique important loc. jusque vers 1914. Le sapin creux, naturel ou, le plus souvent, artificiel, permettait seul en effet de confectionner les <u>lèras</u> et <u>lerons</u> 'bidons à lait, barattes'. On cerclait à cet effet un sapin sur pied choisi avec soin. L'intérieur pourrissait cependant que durcissait au contraire la périphérie (<u>eth cresp</u>). L'arbre abattu, on obtenait un cylindre monoxyle qu'on munissait d'une poignée et d'un fond. Les failles étaient colmatées au moyen de mie de pain trempées dans du lait (l'enduit : <u>eth sinsadèr</u>; l'opération : <u>sinsar era lèra</u>).


ATLAS LINGUISTIQUE DE LA GASCOGNE
6
(ANIMAL) SANS CORNES
CÒHA
MONHA
(formes fém.)
Gi
L.G
L
T.G
G
H.G
B.P
H.P
E1
E2
E3
E4
E5

GAHUS [ég gahus], n.m., désigne à Couledoux le 'hibou', tandis que Ger-de-Boutx appelle cet animal eth ihón [édj iũn / uũn], n.m.

Ihón est vraisemblablement d'origine onomatopéique (comp. p. ex. allemand Uhu 'grand-duc'). Rohlfs impute la même origine à gahùs (Gasc., p. 108); cependant J. Séguy a noté à propos de ce terme que s'il pouvait à la rigueur s'expliquer par la base expressive KAW + -UCEU, son -hus reposait plus vraisemblablement sur un terme pré-lat. inconnu, signifiant peut-être 'oiseau', et que l'on retrouve dans un nom gasc. de la 'chauve-souris' : tinha-hus (J. Séguy, Les noms pré-latins des animaux et des plantes en Gascogne, Actes du 7e Congrès International de Linguistique romane, Barcelona, 1955, pp. 532-533).- ALG 1, c. 24, montre la Gasc. partagée quant au hibou, ihón ± gahùs étant dans notre zone révélateur du géo-contraste Comminges-Couserans (gahùs n'apparaissant d'ailleurs ici que dans le réduit bethmalais, célèbre pour ses archaïsmes): cf. c. 7.

GRUNIR [gruni], v., est peut-être le correspondant à Ger-de-Boutx du gasc. commun bronir, attesté à Couledoux (cf. s.v. arronar). Grunir ne s'emploie guère que pour désigner le grondement du vent.

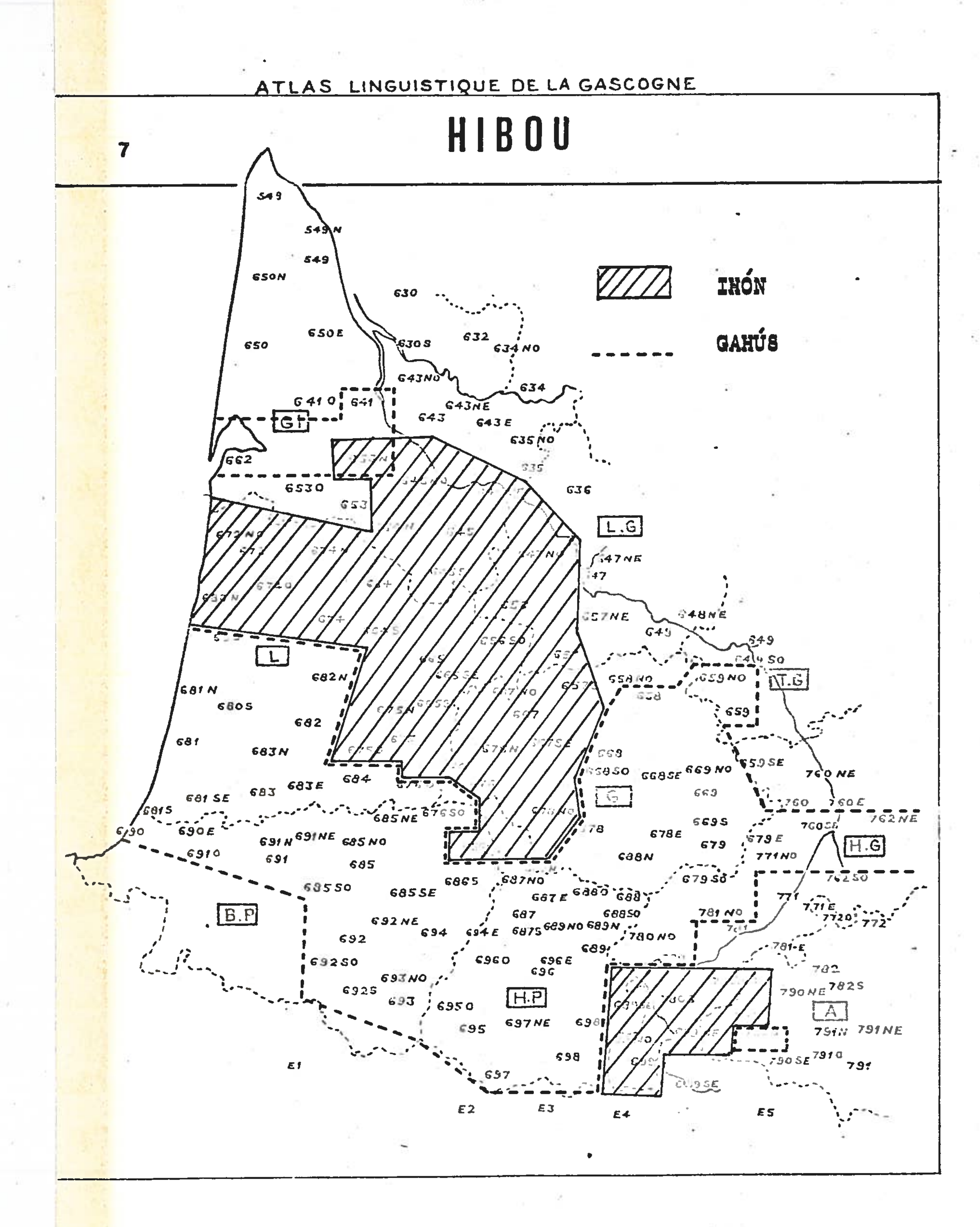
Considérer grunir comme var. de bronir ne présente pas de difficulté majeure : l'antériorisation de [ů] en [u] est banale; quant à la neutralisation de / b ~ g /, elle est assez courante loc. :

que-u seguiren/ sebiren 'ils le suivirent'; vuet/güet 'vide' (cf. aussi s.v. Bauduisha). Cependant le pan-gasc. bronir (var. brondar) repose peut-être sur une onomatopée que connaît aussi le lang. (cf. brunhir/ brùnher/ brónher, fuxéen selon Alibert), alors que grunir < GRUNNIRE 'grogner' (en parlant du cochon) est parfaitement admissible. Il conviendrait alors de distinguer grunir de bronir; une généralisation de [g > b] se concevant assez malaisément.

HEISHA a déjà été signalé s.v. arrón. Nous ne reprenons le terme que pour signaler qu'il a des sens différents à Couledoux et à Ger-de-Boutx : 'terre dont la longueur est perpendiculaire à la pente' dans l'un, et appelant de ce fait le complément arrón; 'pré clôturé d'une haie' dans l'autre.

HOSSERA [éra ůsèrò] n.f., 'pioche à fumier à 3 ou 4 dents' est propre à Ger-de-Boutx, tandis que Couledoux, en plein accord avec le Couserans qui seul connaît ce terme, emploie puat [puat], n.m. : cf. ALG 2, c. 310, 312.

Hossèra < *FOSSARIA; puat < *PUGA 'dent' (REW 6810) + -ATU.


ATLAS LINGUISTIQUE DE LA GASCOGNE
7
HIBOU
INÓN
GAHÚS
G.I
L.G
L
T.G
G
H.G
B.P
H.P
A

LET [éra lẹ̀t], n.f., à Coulédoux ± era lèit [éra lẹ̀i̯t], n.f., au Ger 'le lait' constituent évidemment des doublets < LACTE. Les formes en [ẹ̀i̯] et les formes en [ẹ̀] se partagent pour ce mot la Gasc., cf. c. 8 (d'après ALG 3, c. 979 : les deux zones en blanc ont [lẹ̀i̯], avec -t amuï). Il est curieux que les formes en [ẹ̀] soient celles de régions archaïsantes des Pyr., Coulédoux appartenant ici au Couserans. Par ailleurs, si Ger-de-Boutx a lèit, il a aussi hèt < FACTU, mè < MAGIDE, etc., si bien qu'il est difficile ici de ne pas croire que le successeur de LACTE possède un statut spécial parmi les mots qui offrent la séquence étymologique A + CT (pour ce problème, cf. Rohlfs, Gasc., pp. 142, 116).

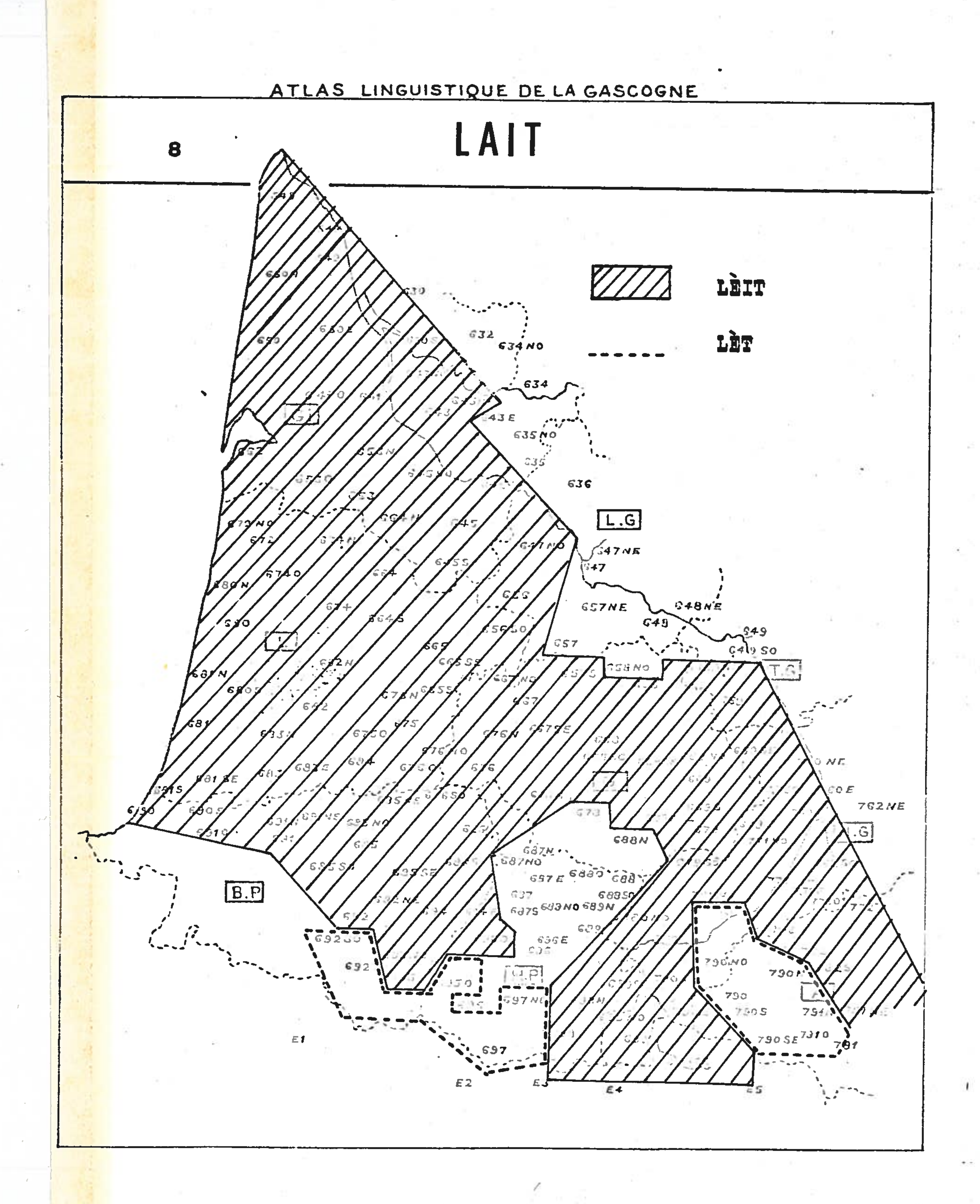
Quoi qu'il en soit, lèit ± lèt est le type même de couple différenciée qui passe rigoureusement inaperçue des indigènes : le texte de Coulédoux "A Portet era lèt bona..." (cf. p. 157) est toujours dit "A Portet era lèit bona..." par les inf. de Ger-de-Boutx.

LOBATERA [éra lubatẹ̀ra], n.f. se dit à Coulédoux pour un 'trou', un 'terrier', tandis que Ger-de-Boutx emploie taishoèra [éra taçʷạẹ̀rò], n.f.

Ces mots ne posent guère de problèmes dans leurs signifiants (resp. < des bases LUPU et TAXONE + suffixe -ARIA), mais la motivation sémantique qui est à la base du géo-contraste actuel offre, peut-être, un certain intérêt. Dans la référence au 'loup' ± 'blaireau', je serais tenté de voir un trait d'origine des deux populations de la haute vallée du Ger : ici Boutx, antique localité située dans une aire précocement défrichée et civilisée; là Portet-d'Aspet, village implanté à date relativement récente dans un territoire sauvage et désert. Que le premier village pense au 'blaireau' lorsqu'il a à nommer un terrier, et le second au 'loup', reflète certainement des conditions géographiques différentes.

Signalons pour finir une évidence : taishoèra et lobatèra sont parfaitement clairs et connus aux deux populations de la vallée; mais seul taishoèra vient spontanément aux indigènes du Ger, et seul lobatèra à ceux de Coulédoux.

MEDERA [éra mẹdẹ̀ra], n.f., à Coulédoux ± miadèra [éra myadẹ̀rò], n.f., au Ger, 'agitateur'. Cet ustensile de cuisine, loc. toujours constitué d'un verticille de sapin, ne paraît avoir guère été décrit que pour la région pyr. (j'entends comme ustensile spécialisé, non comme simple bâton-à-remuer) : cf. Heyns, Wohnkultur, p. 129 (Luchon, Marignac : gaudinèr); Schmitt, Terminologie, D 5 (Azun : landèra); Rohlfs, Gasc., pp. 107, 110,


ATLAS LINGUISTIQUE DE LA GASCOGNE
8
LAIT
LÈIT
LÈT
L.G
T.G
B.P
H.P

115 : esplena, landèra); ALG 3, c. 750, dessins XVII, XVIII et c. 754, Remarque (bateder, -or), etc. Dans le Castillonnais (Bethmale, Balaguères), l'objet est dit todelha (< TUDICULA 'écumoire ou cuiller à pot', étymologie qui, confrontée à la technologie de l'objet, explique parfaitement le dérivé régressif todelh, n.m. 'cime d'un arbre', dans lequel il est parfaitement inutile de voir un mot pré-lat. comme le fait J. Hubschmid, Thesaurus Praeromanicus, 2 (Berne, 1965)). La prolifération des formes endémiques s'explique par les limites d'emploi du référent : on n'a pas l'occasion de parler de lui tous les jours, et son nom peut s'oublier, donner lieu à des désignations originales etc.

La forme du Ger semble bien provenir de amiar 'amener' (< AD MINARE) avec un suffixe -ATORIA, ainsi que le suggère Rohlfs, Beiträge, p. 142, lorsqu'il examine amiadèr 'bâton pour remuer la bouillie' (Bavarthès); cf. aussi Gasc., p. 225). Pour des noms d'ustensiles construits sur MINARE, comp. amiadèr, -a 'système pour amener, tirer' (Palay) et 'guide' pour équins (Schmolke, Transport, p. 33); miada 'ce que l'on emmmène, que l'on conduit, que l'on fait suivre ou que l'on pousse' (Palay) : domaine sémantique particulièrement adapté à l'agitateur (que l'on utilise pour remuer le caillé, pour la confection des fromages etc.), et qui est lié un peu partout au touillage culinaire : cf. REW 5585 "kors. miná 'Teig rühren'." Variante ou non de la préc., la forme de Coulédoux est moins aisée à expliquer. Je pencherais pour la première hypothèse (bien que je ne sache pas imaginer comment [mya̦] a pu se transformer en [mé̦]) au vu de la forme de Saleich, amialh, elle aussi construite sur MINARE; mais un dérivé de META, p.ex., reste possible.

MURAÇA [éra murasa] signifie actuellement 'grange-étable en ruine', mais semble s'être appliqué autrefois à une 'construction grossière', attestant la même évolution sémantique que pardía, cf. s.v. Un géo-contraste muraça Coulédoux ± pardía Ger-de-Boutx a existé, qui est en voie d'extinction : muraça, qui se généralise dans toute la haute vallée du Ger, est sans doute mieux motivé que pardía, puisqu'il est aisé d'en saisir l'origine : MURU + -ACEA péjoratif; mais le point important pour nous est que nous avons là un nouveau témoignage du fait que Ger-de-Boutx ne répugne aucunement à abandonner ses traits dialectaux endémiques, et à adopter ceux de Coulédoux. Mais peut-être faut-il soupçonner malice derrière l'adoption de muraça au détriment de pardía : il se pourrait que les bâtiments en ruine aient été plus abondants sur le versant "pauvre" de la vallée que sur le versant "riche" (cf. chapitre Commentaires), et que le référent ait été senti comme propre à Coulédoux : d'où, peut-être, l'adoption du terme topographiquement marqué.

NUDETH [én nudètç] désigne à Ger-de-Boutx le 'noeud', tandis que Coulédoux exprime la même notion par eth nun [én nun], n.m.

La c. 9 a été confectionnée d'après ALG 1, c. 141 'noeud de l'arbre', 3, c. 767 'noeud de la corde; noeud de cravate', 4, c. 1464, qui complète la préc., c'est-à-dire d'après un relevé lexical extrêmement abondant. Or, si elle permet de voir l'aire de nudèth, nun n'y apparaît jamais; même absence de cette forme chez Schmolke, Transport, p. 24. Par ailleurs, nudèth et nut sont phonétiquement explicables (resp. < NODELLU et NODU); nu quant à lui transcode le fr. noeud de façon très visible, ce que confirme sa spécialisation dans le sens de 'noeud de cravate'. Mais nun ne s'explique pas aussi aisément.

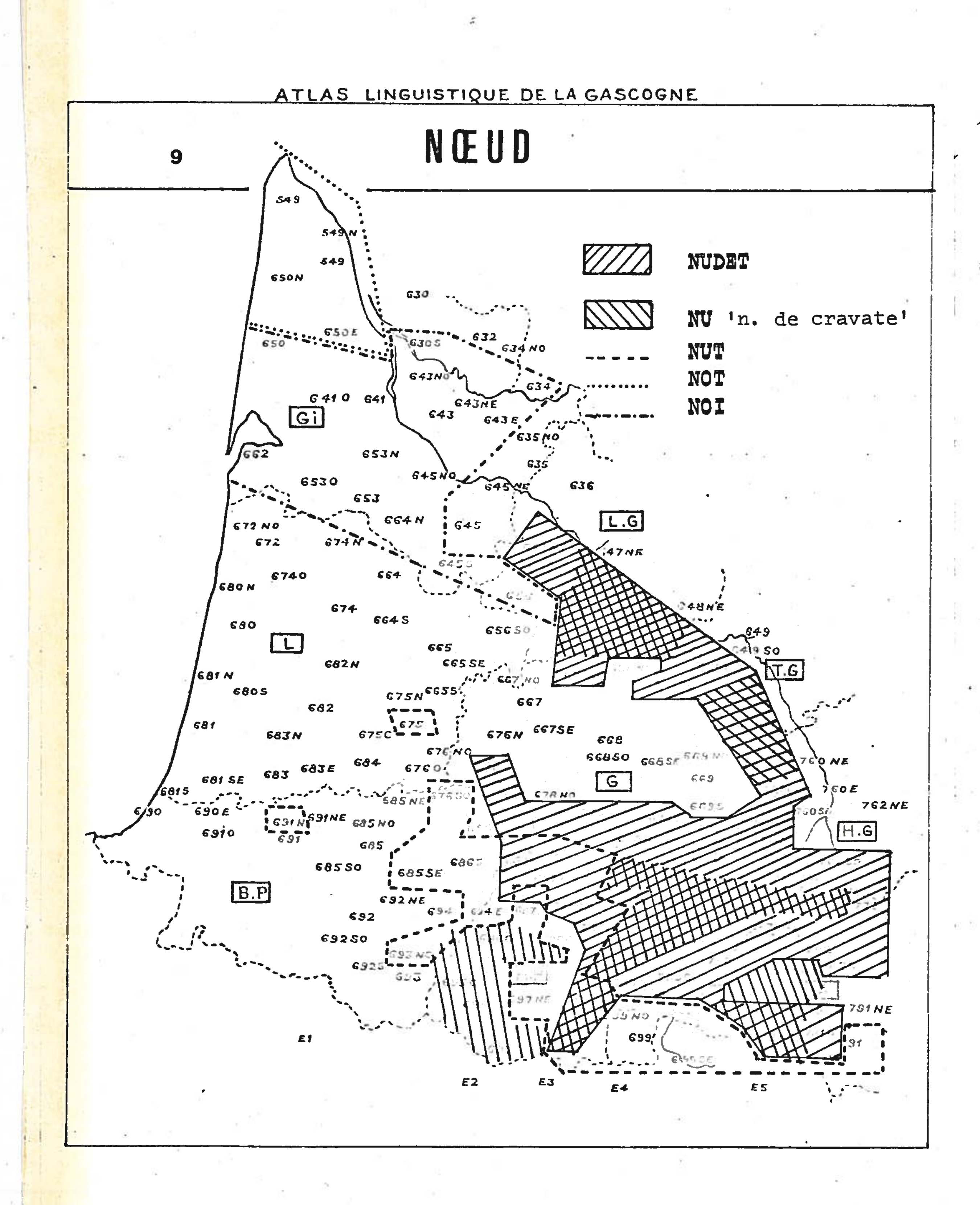
C'est à partir du gallicisme nu, qui est bien attesté dans le Castillonnais, que nous sommes tenté d'expliquer run. Nu est en effet la forme qui a cours à la ville, donc dotée d'un certain prestige; mais en même temps cette ville est située en zone de dénasalisation : pan et vin 'pain' et 'vin' y sont [pa; bi] au lieu de [pan; bin] comme à Coulédoux. Il se pourrait dans ces conditions que nun soit une réfection analogique fondée sur un raisonnement du type

[pa] : [pan] :: [nu] : x , d'où x = [nun].

Cependant une autre explication est possible : Coulédoux a peut-être possédé un nut < NODU dont le -t a connu le passage à yod, puis s'est amuï, cf. loc. GAUDIU > [gòt / gòi / gò]. Le *nu ainsi obtenu, et qui n'aurait rien à voir avec un gallicisme, a pu subir une nasalisation thérapeutique, les formes dénasalisées du type [pa; bi] ayant la réputation d'être fort vulgaires. Le successeur de NIDU dans la haute vallée du Ger semble attester un phénomène très comparable : au lieu de nit comme il conviendrait, il se présente sous la forme nin.

PARDIA [éra pardiò] est encore connu à Ger-de-Boutx pour désigner une 'grange en ruine', mais on lui préfère de plus en plus muraça (cf. s.v.), et on pense que pardía "se dit surtout vers Boutx et les Arguts".

Les Cadastres du XVIIe s. offrent un géo-contraste très net : Portet (1666) ne connaît que muraça, et Boutx (1698) seulement pardía, les deux termes étant fréquents dans le détail des tenet.- A noter que le scribe allogène de 1698 n'écrit que "pradie", tandis que le Livre des Muances, rédigé par des indigènes, n'offre que "pardie"; au XVIIIe s., le terme y est d'ailleurs parfois glosé, signe probable qu'il vieillissait : "pardie ou grange", "grange ou pardie" etc.; et le même référent désigné comme



ATLAS LINGUISTIQUE DE LA GASCOGNE
9
NŒUD
NUDET
NU 'n. de cravate'
NUT
NOT
NOI
Gi
L
L.G
T.G
G
H.G
B.P

pradie en 1698 est vendu sous le nom de grange en 1763, l'allivrement restant inchangé, ce qui suggère qu'aucune transformation importante n'avait affecté le bâtiment concerné.

Pardía est bien connu comme le successeur de PARIETINAE (cf. H. Polge, BSG 1963-1, pp. 42, 45; Rohlfs, Gasc., p. 84, etc.). Selon le FEW, PARIETINAE n'a survécu que dans les Pyr., la Péninsule Ibérique et en Corse. Mais A. Soutou a renouvelé la question en montrant que les nombreux Pradines lang., et même des toponymes germaniques comme Partenstein et Partenkirchen, relevaient du même étymon (A. Soutou, Un toponyme des ruines anciennes : Pardines / Pradines, Ogam 70-71 (1960), pp. 313-319).

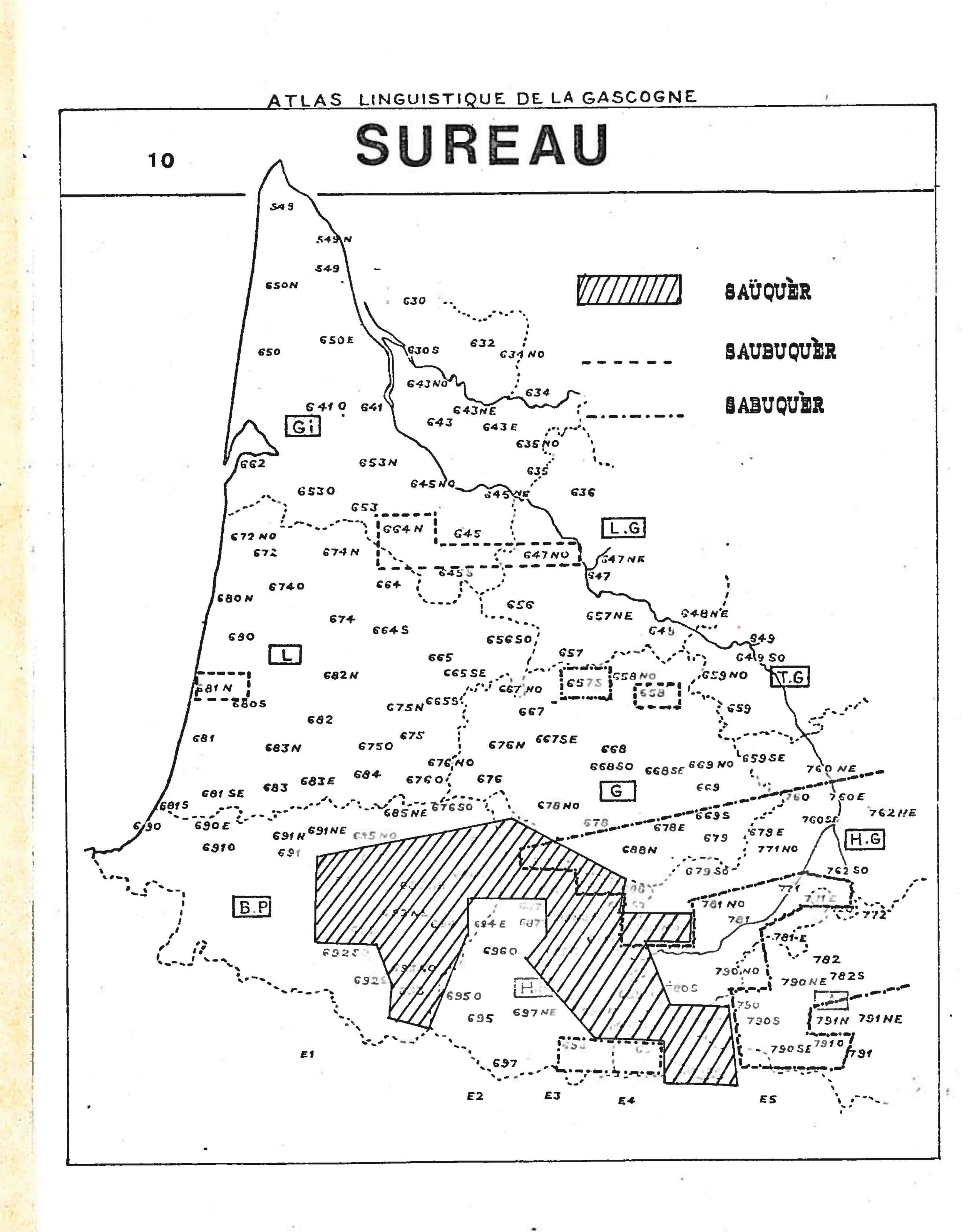
SAUQUER [ét saukẹ̀] n.m., désigne à Ger-de-Boutx le 'sureau', tandis qu'il est dit saubuquèr [ét saûbukẹ̀] à Coulédoux.

Il s'agit évidemment de doublets < SABUCU (cf. J. Séguy, Noms pop. plantes, pp. 156-157) et munis d'un suffixe -ARIU (id., p. 203).- La c. 10, d'après ALG 1, c. 158, montre que si saüquèr est normal à Ger-de-Boutx, la forme saubuquèr n'apparaît en Gasc. qu'en trois petites aires, d'ailleurs disjointes, fort éloignées de Coulédoux.

SAUDIÇA [éra saûdịsò] est au Ger le nom du 'saule', qui se dit saudenca [éra saûdẽ̀ñka] à Coulédoux.

Il s'agit bien sûr dans ces deux mots de la même base SALIX, mais munie de suffixes différents. Le premier, -iça, est ici purement dérivatif, alors qu'il est en d'autres cas diminutif (J. Séguy, Noms pop. plantes, p. 201). Sur saudenca, cf. id., p. 198, avec bibliographie des principales hypothèses sur la question. Fait curieux, le suffixe [-ẽ̀ñk] "ne se rencontre dans le vocabulaire botanique que dans les noms de Salix caprea : [saûzẹ̀ñko], [saûzịñko] (fermeture de é devant nasale) : ce qui laisse supposer une influence de SALIUNCA 'ronces', compris très tôt, par étymologie populaire, comme 'saule'" (id., ibid.).

SOC DE NADAU [ét sûd dé nadaû] au Ger ± eth soquet [ét sûkẹ́t] à Coulédoux 'bûche de Noël', construits sur la racine soc déjà signalée ailleurs, sont dans la situation déjà observée à propos de còha ± monha : soquet, comme le montre ALG 1, c. 207, est arano-luchonnais mais non couserannais; une introduction de soquet à Coulédoux par le Plan-do-Rei, jadis écart de Melles, est donc assez vraisemblable.


ATLAS LINGUISTIQUE DE LA GASCOGNE
SUREAU
10
SAÜQUÈR
SAUBUQUÈR
SABUQUÈR
Gi
L.G
L
T.G
G
H.G
B.P
E1
E2
E3
E4
E5

TALARANHA [éra talaranò] , n.f., au Ger ± tralanha [éra tralana], n.f., à Coulédoux 'toile d'araignée'.

Les deux formes sont issues de TELA + ARANEA -le signifiant qui en résulte subissant d'ailleurs de façon générale d'assez importantes variations dans le domaine gasc., cf. ALG 1, c. 69, 70-. Si talaranha n'a subi par rapport au prototype qu'une modification minime, la forme de Coulédoux montre au contraire une métathèse, et un contre-anaptyx anti-étymologique : tralanha, estralanhar 'ôter les toiles d'araignée', y sont coupés d'aranha 'araignée'.

TUTA [tuto] est le correspondant normal à Ger-de-Boutx de carrònja propre à Coulédoux (cf. s.v.).

Le mot est très répandu en Gasc., cf. ALG 1, c. 8 'terrier'; le fr. régional l'a même emprunté, et les enfants ne disent que "tuter les grillons" pour fr. standard 'chasser les grillons' (de même en toulousain, cf. J. Séguy, Fr. parlé à Toulouse, p. 87).- Tuta est donné comme endémisme gasc. par Rohlfs, Gasc., p. 115; cf. aussi J. Hubschmid, Pyrenäenwörter, p. 35.

Remarques : contrairement à celles du chapitre 4, qui étaient normalisées sur un "état moyen" de la prononciation loc., les transcriptions de ce chapitre donnent les particularités de chacune des deux localités : puisques ces particularités ont été vues plus haut.

Par ailleurs, nous répétons que la liste ici présentée ne représente qu'un choix modeste parmi les divergences lexicales que l'on peut observer entre Coulédoux et Ger-de-Boutx. Auraient pu p. ex. figurer ici des géocontrastes lexicaux comme

- arruscada ± bugada 'lessive' (cf. ALG 3, c. 933 : curieusement, le Ger, qui a bugada, fait ici figure d'avant poste du gasc. occidental);
- arritor ± curèr 'prêtre'; bien qu'aujourd'hui toute la haute vallée du Ger ait curèr, il est certain que arritor < RECTORE a existé à Coulédoux, comme en témoigne le nom de maison Eth Arritor : géocontraste très large, arritor n'existant qu'en gasc. oriental et en lang. (cf. ALG 4, c. 1321);
- ainsi que des toponymes loc. : lorigaç 'terre inculte' est bien vi-

vant à Portet d'Aspet (cf. P. Bec, Interférences, pp. 346-347), et a existé à Coulédoux comme en témoigne le nom de lieu Lourigas; mais le terme n'est plus du tout compris aujourd'hui.- Coéu < CUBILE est important dans la toponymie de Coulédoux, et on le comprend encore; mais ce terme ne semble jamais avoir été en usage à Ger-de-Boutx, au contraire de corrau, également attesté dans la toponymie : ce qui est révélateur du géo-contraste haut Comminges ± haut Couserans, cf. ALG 4, c. 1172 'parc à bétail'.

Nous avons cependant exclu ces mots -et bien d'autres-, parce qu'ils reflètent un état de langue aujourd'hui désuet, alors que nous ne voulions tenir compte ici que des "mots d'origine" pleinement conservés dans l'usage actuel.

COMMENTAIRES.

Or, à vrai dire, la part qui revient à "l'union positive" (celle qu' illustre p. ex. le Conditionnel hora) et celle qui revient à "l'union négative" (telle que la montre la coexistence de nudèth et de nun, p.ex.) sont difficiles à évaluer : seule permettrait d'y arriver une étude diachronique, et nous ne possèderons jamais les trois siècles d'archives linguistiques qui seraient nécessaires pour venir à bout de cette tâche. La documentation géographique permettra peut-être un jour de pallier les insuffisances de la diachronie, si se multiplient comme nous le souhaitons les monographies ethnolinguistiques.

Quelques tendances nous paraissent cependant se dessiner :

1. Il est des domaines linguistiques où la diversité des habitudes langagières entre Coulédoux et le Ger semble n'avoir jamais préoccupé les usagers. C'est notamment le cas de la syntaxe, malgré des disparités frappantes. C'est également le cas de la morphologie verbale stricto sensu : c'est-à-dire compte non tenu des bases, qui sont à considérer comme des lexèmes à part entière.

Force est de constater que les indigènes de la haute vallée du Ger n'ont fait aucun effort pour unifier leur syntaxe ni leur morphologie : comme si ces deux secteurs linguistiques n'avaient à leurs yeux aucune importance dans la communication, qui rendrait des solutions communes désirables.

2. Ce qui frappe au contraire l'attention des usagers semble avoir été

(a) la phonologie, et certains faits phonétiques [1];

(b) le lexique.

Si l'unification est largement positive dans le premier domaine, il semble que "l'unification négative" joue un rôle considérable dans le second, phénomène normal si l'on songe que l'un concernait une liste close et limitée, le second une liste ouverte et théoriquement illimitée.

Du point de vue linguistique, cette "unification négative" qui, dans le lexique surtout, consiste dans la coexistence de deux formes différentes, revêt deux formes principalement :

1. La surdité aux différences du voisin, mise en évidence par E. Polivanov pour les unités de seconde articulation [2], nous paraît susceptible d'être appliquée aux unités de première articulation. Jamais, apparemment, aucun indigène de Coulédoux ne se rend compte que <u>còhe</u>, -<u>a</u>, se dit à Ger-de-Boutx, où personne ne remarque qu'on dit <u>monha</u> à Coulédoux; les deux mots sont pourtant parfaitement compris des deux populations, mais chaque localité reste sur ses positions lexicales traditionnelles, et <u>còhe</u>, -<u>a</u> ne s'implante pas plus à Coulédoux que <u>monhe</u>, -<u>a</u>, au Ger. Comment expliquer ce bizarre <u>statu quo ante</u>, s'il ne s'agit pas de surdité ?

2. Le polymorphisme, notion courante pour ce qui concerne la phonétique [3], nous paraît de même devoir être étendu au lexique. Ainsi, en plusieurs cas, l'une au moins des deux localités a emprunté à l'autre une forme, et cette forme coexiste avec la forme autochtone, sans que rien laisse prévoir celle que produira l'inf. dans la conversation spontanée : c'est le cas au Ger de <u>toùt</u> à côté de <u>curat</u>, de <u>muraça</u> à côté de <u>pardía</u>.

---

1. A vrai dire, nous ignorons si [˙-ň] a ou non statut de phonème dans la langue ancienne de Coulédoux.

2. <u>La perception des sons d'une langue étrangère</u>.

3. "Nous appelons <u>polymorphisme</u> la coexistence, dans le langage d'un sujet parlant, de deux ou plusieurs variantes phonétiques ou morphologiques d'un même mot, utilisées concurremment pour exprimer le même concept, le choix de l'une ou de l'autre paraissant indépendant du conditionnement articulatoire (tempo, etc.) ou d'une quelconque recherche d'expressivité" (J. Allières, <u>Polymorphisme</u>, p. 70).

Remarque : le polymorphisme, dans une perspective diachronique, apparaît le plus souvent comme un état transitoire. Nous avons vu plus haut deux des solutions les plus courantes que la langue trouve au stade polymorphe :

- la forme empruntée peut évincer le terme autochtone : ainsi curèr à Coulédoux, qui a fait disparaître arritor; muraça à Ger-de-Boutx est en train d'évincer pardía.
- la forme empruntée et la forme autochtone subsistent côte-à-côte, en se partageant le signifié concerné : ainsi baiart et ciuèra au Ger.

Du point de vue ethnolinguistique,

1. se confirme la tendance générale que nous avons déjà décelée en diverses occasions : Coulédoux se hâte de se débarrasser de ses traits dialectaux endémiques pour adopter ceux de Ger-de-Boutx, bien plus souvent que ne se produit l'inverse.

2. Cependant l'adoption par Ger-de-Boutx d'un terme originaire de Coulédoux ne semble jamais s'être heurtée à un quelconque ostracisme. Par conséquent, si le mouvement linguistique loc. est tel que nous l'avons observé -c'est-à-dire largement à sens unique-, il ne convient aucunement de l'imputer à un impérialisme linguistique, ni à un purisme dont Ger-de-Boutx serait le siège, mais au contraire à une volonté délibérée (ou à un désir) de changement linguistique chez les locuteurs de Coulédoux.

3. Enfin, le nombre de traits linguistiques d'origine conservés par chacune des deux communautés de la haute vallée du Ger pourra étonner, au bout de trois siècles d'existence commune et de contacts quotidiens.

Il n'empêche cependant jamais la communication, parce que celle-ci repose en fait sur un authentique bilinguisme gasc.-gasc. Ce bilinguisme est pourtant un peu particulier : bilinguisme de compétence pour les uns, bilinguisme de performance pour les autres, en fonction de la topographie et de la place dans la société -nous le préciserons plus tard-.

Quant à la confrontation de la liste des faits lexicaux répertoriés et des faits qui passent inaperçus des locuteurs natifs, elle ne nous a apporté aucun enseignement bien précis. Il paraît tout aussi arbitraire de choisir arc ≠ canaula comme trait démarcatif, que d'ignorer manta ≠ bor-

raça. Ce qui paraît se dessiner comme conclusion, lorsqu'on compare les deux listes, c'est que l'oreille des indigènes est laxiste lorsqu'ils communiquent entre eux...

Mais qu'est-ce qui rend compte du choix de certains termes dans la liste à fonction démarcative, et qu'est-ce qui rend compte de l'exclusion d'autres mots tout aussi courants, voire concernant le même "thème" ? Force nous est d'avouer que les divers traitements que nous avons fait subir à ces deux corpus n'ont rien révélé : le problème de la pertinence démarcative est posé, mais nous n'avons aucun moyen de le résoudre.

Un fait en tout cas apparaît avec une grande clarté : c'est que l'intuition première de J. Séguy, qui fut d'identifier distance linguistique et fonction de démarcation [1], n'est pas entièrement exacte. La distance linguistique objectivement mesurée englobe certes les listes de traits démarcatifs, mais elle ne leur est sans doute que rarement réductible, car elle comprend bien autre chose encore, notamment tout ce qui pour le linguiste diffère d'un point A à un point B, et qui pourtant n'arrive jamais à la conscience des locuteurs de A ni de B. Dans le cas qui nous occupe, tout se passe comme si, dans un corpus différentiel pléthorique, les indigènes de la haute vallée du Ger avaient opéré, selon des méthodes aléatoires, un simple choix, mais fixé une fois pour toutes.

---

1. Dans la Fonction minimale, p. 28 ssq., et, de façon implicite, dans la Relation entre distance spatiale et distance lexicale. La dernière oeuvre cependant, La dialectométrie dans l'ALG, sépare au contraire très nettement la dialectologie populaire de la dialectologie objective.

chapitre 9

L'UNIFICATION LINGUISTIQUE, II : LE FRANCAIS

INTRODUCTION

Le bilinguisme couserano-commingeois que nous avons observé plus haut n'est évidemment pas la seule forme de diglossie que l'on pratique dans la haute vallée du Ger : il est bien connu que "actuellement, tous les Gascons sont bilingues : vernaculaire et français [1]".

Délibérément, nous ne tiendrons aucun compte du fait que l'usage de ces deux langues ne caractérise en rien la population de la haute vallée du Ger. Nous n'examinerons les causes et les conséquences de la diglossie fr.-gasc. que sur, et pour le seul territoire minuscule qui fait l'objet de cette étude. Il se peut d'ailleurs que certaines des causes particulières, certaines des conséquences aussi, vaillent pour une région plus large des Pyr. centrales (où somme toute l'usage du fr. ne remonte guère loin [2]); mais nous n'avons aucun moyen d'en juger.

Quelles sont ces causes, et quelles sont ces conséquences; quels rapports entretiennent le fr. et le gasc. [3] dans les conceptions des indigènes, c'est ce qu'on peut sans doute demander au folklore d'indiquer. Il existe en effet un domaine folklorique assez privilégié quant au contact des deux langues : le dialogue bilingue. Les textes, loc., ne sont pas très nombreux; et il convient en outre de distinguer -nous verrons plus loin pourquoi- entre la littérature de fiction et le récit vécu. Tel qu'il est, ce genre apporte pourtant quelques renseignements que nous ne saurions négliger.

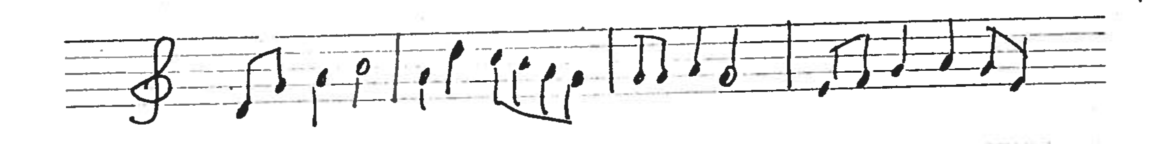
---

1. J. Séguy, ALG 6 (volume annexe), p. 15.
2. Cf. A. Brun, Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi : mais le moins qu'on puisse dire est que la documentation concernant les vallées pyr. est indigente dans cet ouvrage.
3. Curieusement en effet, les oppositions si sensibles en d'autres circonstances entre dialectes gasc. se neutralisent dès qu'il est question du fr. : on lui oppose le "patois" en bloc, sans nuances. Ainsi les contes de niais de Portet assument des particularismes détestés dès lors qu'ils sont donnés en fr.

1. BILINGUISME ET FOLKLORE.

1.1. Folklore onirique : il ne se manifeste loc. que dans un nombre bien restreint de textes. Des deux chansons que nous donnons, la première est très répandue, mais nous ne connaissons pas d'autre version de la seconde.

1.1.1. LA BERGERE ET LE MONSIEUR



1. "-Belle, rentrez dans ce bocage...
   -Nani Monsù, crenhi pas eth solelh.'
['Non, Monsieur, je ne redoute pas le soleil']
   -Belle, je voudrais avoir ton coeur en gage?
4. -N'è un güelhèr, que lo-m güardi per eth.
['J'ai un berger, c'est pour lui que je le garde']
   - Heureux berger! ton bonheur est extrême...
   -O, vos se l'ètz tant, se'n crei pas malurós.
['Si vous, vous êtes si malheureux, lui ne juge pas qu'il le soit']
   -Je vous aime cent fois plus qu'il ne t'aime!
8. -E jo, Monsù, l'aimi un pòc mès qu'a vos.
['Et moi, Monsieur, je l'aime un peu plus que je ne fais de vous']

NOTES :

2. Nani (= fr. nenni) 'négation vouvoyée' ± non (indigène) 'nég. tutoyée'; même répartition pour uí (= fr. oui) ± òc, le tout très vivace loc. (cf. ALG 6, c. 2393-2396); l'hésitation masc. entre tu et vous recèle peut-être, elle, une intention stylistique.- Négation pas ± loc. cap (aussi vv. 6, 18) décèle une composition étrangère, cf. ALG 6, c. 2397.- 4. Nouveaux indices de composition étrangère : per ± loc. (en)tada, alors que loc. per = 'par' (cf. ALG 6, c. 2468 ssq.).- 8. Même remarque : pòc ± loc. shinhau, encore que, loc., il arrive à certains inf. d'utiliser la première forme.

-Pourquoi, Mademoiselle, êtes-vous si rigoureuse ?
-E vos, Monsù, per que tant amorós ?
['Et vous, Monsieur, pourquoi êtes vous amoureux ? ']
-Je suis amoureux pour te rendre heureuse!
12. -E jo, Monsù, per me mocar de vos!
['Et moi, Monsieur, c'est pour me moquer de vous!']
-Oh, Mademoiselle, qui vous a si bien apprise ?
-E vos, Monsù, aón auetz estudiat ?
['Et vous, Monsieur, où avez-vous été instruit ?']
-J'ai étudié au château de mon père.
16. -E jo, Monsù, en güardar mos motons.
['Et moi, Monsieur, en gardant mes moutons']
-O quel rocher! quelle âme rétive!
-Que que-m digatz, non m'estonarà pas.
['Quoi que vous me disiez, vous n'arriverez pas à m'émouvoir']
-Jusqu'au tombeau, tu me tues, tu me blesses!
20.-E vos, Monsù, moriscatz quan voiratz!"
['Et vous, Monsieur, mourez donc lorsqu'il vous plaira!']

NOTES (suite) :

J'ai cependant entendu des accommodations loc. de ce texte comportant "un shinhau" à cet endroit.- 9. Rigoureuse est la leçon que nous proposons au lieu de Vigoureuse que disent les inf. (cf. transcription) : cf. aussi v. 17.- 12. Outre tà (cf. v. 4), on attendrait ici un pronom asyllabique, et postposé au verbe.- 16. En güardar est, dans ce contexte, indiscernable de en güardant. Motons est incongru : le contexte, loc., appellerait güelhas, litt. 'brebis', mais qui a seul valeur générale. Le dialecte loc. n'emploierait pas un possessif, mais un article devant 'moutons'; et si possessif il y avait, ce serait une forme pleine *eths mens : la forme mos n'apparaît loc. que comme pronom personnel, et seulement à la 4e pers.- 17. Rétive est une leçon proposée au lieu du chétive des inf. (cf. transcription) : cf. aussi v. 9.- 20. L'Impératif en [-sk-] est ici normal, s'agissant d'un verbe en -ir; il existe d'ailleurs pour les verbes en -ar, mais à la seule forme négative, cf. cantatz! 'chantez' = non cantescatz! 'ne chantez pas'; cf. pour ces formes ALG 5, p. 64 (note).

Transcription phonétique :

[1. bèlœ rantré dan sœ́ bóka jœ́ 2. nani mâsu + kréni paz ét sâlél 3. bèlœ jœ́ vâdrè + zavwar tòn kœ́r an ga jœ́ 4. n è un gwélè + ké lé n gwardi pér é 5. œ́ rœ́ bèrjé + tòn bónœ̀r èt èstrè mœ́ 6. ó bâi sè l ès ta + s én kréi pa malurâ 7. jœ́ vâ zèmœ́ san fwa plus k il n œ́ t è mœ 8. é jâ + mâsu + l aim un póâ mès k a vâ 9. pârkwa madœ́ mwazèlœ + ètœ vâ si vigârœ̀ zœ́ 10. é bâi + mâsu + pér ké tant amârâ 11. jœ́ swi amârœ́ + pâr tœ́ randrœ́ + hœ́ rœ́ zœ́ 12. é jâ + mâsu + pér mé mâka dé bâ 13. ó mamwazèl + ki vâ za si byèn aprizœ 14. é bâi + mâsu + aân awèt èstudyat 15. j è étudyé ó çató dœ́ mòn pérœ́ 16. é jâ + mâsu + én gwarda mâi mâtâ 17. o kèl róçé + kèl amœ́ çétivœ 18. ké ké m digatç + nâ m èstânóra pa 19. jusk ó tònbó + tu mœ́ tu + tu mœ́ blèsœ 20. é bâi + mâsu + mâriskak kan bâira]

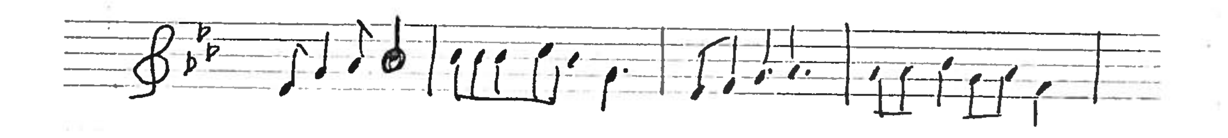
Remarques :

1. Le fr. : c'est, de façon ostensible, du "beau langage", comme il convient à la personnalité du locuteur. Ainsi il est vraisemblable que "bocage" n'est guère compris des inf., et il est sûr que "chétive" et "vigoureuse" ramènent au connu des mots inconnus : "rétive" et "rigoureuse". Bref, l'information que véhiculent, dans le texte fr., un certain nombre de termes, paraît se ramener pour l'essentiel à la seule connotation 'mot prestigieux', la dénotation important assez peu en définitive, comme il arrive parfois dans la Poésie.

2. L'oc. : c'est vraisemblablement une version lang., mais accommodée au dialecte loc. A noter en ce qui concerne l'adaptation, que l'accommodation est totale en ce qui concerne la phonétique et la phonologie; poussée, mais partielle dans les faits de morpho-syntaxe; mais à peine ébauchée dans les faits lexicaux, ce qui recoupe curieusement les conclusions du chapitre préc.

3. La chanson : elle connaît une extension considérable, et on en a rapporté des versions en provenance d'Ariège (Almanac Patouès de l'Ariejo, 1896, p. 17), de l'Auvergne (P. Sébillot, Littérature orale de l'Auvergne, P., 1898, p. 260), de Vendée (S. Trébucq, Chanson pop., 2, p. 252), du Vivarais (H. Davenson, Livre des chansons, pp. 310 ssq.), des Hautes-Alpes (Van Gennep, Folklore des Hautes-Alpes, 2, pp. 196 sq.) du Languedoc (R. Nelli, Littérature pop. en Languedoc, Folklore 91, pp. 8-12) etc. Quant à l'extension temporelle, quelques jalons suffiront : la situation décrite était déjà un cliché au XIIIe s. sans doute, puisque dans le Jeu de Robin et Marion, où se retrouve le stéréotype, Adam de la Halle signale son jeu de second degré en citant la chanson "Vous perdés vo paine, Sire Aubert : Je n'amerai autrui que Robert". Pour l'époque actuelle, je crois que tous ceux qui ont connu les mouvements de jeunesse savent chanter "Dis-moi Bergère le nom de ton village ? -Non, non Monsieur, vous ne le saurez pas!"; entre temps, le succès du thème semble ne s'être jamais démenti : P. Coirault a étudié le thème de la Rencontre agréable et son expression dans la chanson populaire (Formation, 2, pp. 274 ssq.).

1.1.2. LE RICHE ET LE PAUVRE.



1. "- Jorn le bonjorn, soi devant vòsta pòrta,
Que vos demandi un pòc la caritat.
Se'n soi aquí, lo beson que m'i apòrta :
4. Brave Monsù, donà-m un pòc de pan!

NOTES : 1. La formule de salutation Jorn le bonjorn n'a pas cours loc.; soi est allogène ≠ loc. sò, cf. ALG 5, c. 2007, et de même : devant ≠ loc. dauant; vòsta ≠ era vòsta.- 2. Un pòc ≠ loc. un shinhau, cf. p. 396, v. 8 3. soi, cf. v. 1; aquí ≠ loc. aquíu, -ieu, cf. pp. 350 ssq.; aquí est plu vraisemblablement lang. que gasc.; l'article lo est lang. (non toulousain) ou gasc. planicole.- 4. Un pòc, cf. v. 2; donar n'est pas en usage loc. où l'on a balhar et dar.

B'ac vezetz ben, qu'abandoni la tèrra :
Aiatz pietat de ma trista misèra,
Brave Monsù, donà-m un pòc de pan!

['-Bien le bonjour, je suis devant votre porte, et vous demande un peu la charité. Si je suis là, c'est le besoin qui m'y porte : Bon Monsieur, donnez-moi un peu de pain! Vous le voyez bien, j'abandonne la terre : Ayez pitié de ma triste misère, bon Monsieur, donnez-moi un peu de pain!']

8. -Comment veux-tu que le riche te donne ?
Toujours tu viens autour de ma maison.
Si je t'entends répéter ces paroles,
Je vais te faire foutre en prison!
12. Va travailler, si tu veux, vagabond!
Va travailler, tu peux vivre encore.
Je n'aime pas tous ces pauvres mendiants :
Va travailler! va gagner de l'argent!'

16. Ei antendut lò que venguetz de dize.
Mosaus vos aiman, vosaus mos aimatz pas;
E i a lontems que-m sofreishi eth martiri :
Qu'etz enjenior, m'abandonaratz pas.
20. Còntra l'ovrièr, qu'etz tojorn en colèra,

[J'ai compris ce que vous venez de dire.
Nous, nous vous aimons et vous, vous ne nous [aimez pas;
Il y a longtemps que je souffre le martyre :
Vous êtes ingénieur, vous ne me laisserez pas.
Contre l'ouvrier vous êtes toujours en colère,

NOTES (suite) :

5. Veser ± loc. véder/ véir, cf. p. 130 ; ben intensif est remplacé loc., depuis longtemps semble-t-il, par le gallicisme bièn; l'article la est bas-gasc. ou lang., non local.- 6. Aiatz ± loc. ajatz, cf. ALG 5, c. 2029.- 16. Ei ± loc. è, cf. ALG 5, 2026 ; antendut ± loc. en- est assez mystérieux : le traitement phonétique n'est guère oc., bien qu'ALG 4, c. 1567, l'atteste en quelques points du haut Comminges et du haut Couserans ; lò ± (eth) çò : en Gasc., lò est exclusivement aranais, cf. ALG 6, c. 2376. Cette provenance étant rendue difficile par les autres particularismes du texte, on peut songer à expliquer ce lò par un *lo de la version "primitive", hybridé par le çò loc. Pour dize, cf. v. 5 : la forme loc. est dide.- 17. Mosaus et vosaus ± loc. nati et vati (cf. p. 138); on attendrait plutôt *nosaus : la forme du texte semble avoir été hybridée par le pronom loc. mos. Pour pas 2nd élément de négation (ici unique), cf. p. 396, v. 2; loc. lontems est un gallicisme d'emploi réduit; la forme usuelle est beth-tems-a.- 19. On attendrait une équivalence ingénieur = engenhur, et non -or. 20.

Portant ganhatz dessùs, par pòc de capital!
E quan calera entrar dins la possièra,
Disbrembaratz toti vòstris ostals!

Pourtant vous gagnez votre or sur son dos, car
[il n'a pas de capital !]
Mais quand il faudra entrer dans la poussière,
Vous oublierez tous ces bâtiments qui vous ap-
[partiennent !]

24. -O travailleur, je comprends tes paroles!
Mais à la mort, moi je n'y songeais pas...
Viens dans mes bras, je te ferai l'aumône,
Et tes enfants seront sauvés du trépas.

28. Contre l'ouvrier je suis toujours été sévère,
Mais maintenant, je connais la Raison :
Viens dans mes bras, tu trouveras un frère,
Et à tout mendiant j'ouvrirai ma maison!"

NOTES (suite) :

Còntra ± loc. contra; mais còntra l' ovrièr est peut-être tout simplement le syntagme fr. contre l'ouvrier qui apparaît au v. 28 : nous avions suggéré une identique malhabileté à séparer les deux langues au v. 16. Totjorn ± loc. tostems.- 21. Par est sans doute un gallicisme pour per; mais loc. on aurait une forme de pr'amor; pour pòc, cf. v. 2; capital est un gallicisme qui date le texte.- 22. dins est une forme allogène ± loc. ena; ALG 6, c. 2481 montre que dins la n'apparaît en Gasc. qu'au contact immédiat du lang.- 23. La désinence de 5e pers. est réalisée [-ts], non [-tç; -t] comme il conviendrait loc.; les formes gasc. de possessifs 4e et 5e pers. sont dépourvues de r : vòstris est lang. sans doute; ostal est également lang., le gasc. qui possède ce terme (ce qui n'est pas le cas de la haute vallée du Ger) offrant la finale -au.- 28. Je suis été est normal dans le fr. loc., qui calque le gasc., cf. ALG 2, c. 475; la tournure est aussi lang., cf. J. Séguy, Français parlé à Toulouse, p. 42.

Transcription phonétique :

[1. jũr lœ́ bònjũr + sũi dévan vòsta pòr 2. ké b ũi démandi um pòũ la karata d 3. sé n sũi aki + lũ bézũn ké n y a pòrtœ́ 4. brabé mũsu + dũna m um paũ dé pan 5. b ab bézé bé + k abandũni la tèrœ́ 6. aya pyéta d + dé ma tristo mizèrœ 7. brabé mũsu + dũna m um paũ dé pan

kóman vœ tu + koé loé riçoé toédòònoé 9. tâjâr tu vyèn + ótâr doé ma mézòón 10. si joé t antan + roépété sé parólоé 11. joé vè toéʃèroé fâtroé + a prizo 12. va traval é + si tu voé + vagabòn 13. va traval é + tu poé vivroé ankoroé 14. joén émoé pa + tâ sé póvroé mandyan 15. va travayé + va gané + doé l arjàn 16. èi anténdu + lò ké béngé dé di zœ 17. mâzaâ âz aiman + âzaâ mâz aima pas 18. é y a lânténs ké n sâfréçi ém marti 19. k ez énjényâr + m abandânóra pa 20. kòntroé l âvryé è tâjâr + én kâlèro 21. pârtan + gana désus + par pò dé kapital 22. é kan ka ra + éntra din la pâsyèro 23. dibrémbarats tâti vòstriz âstal 24. ó travayoèr + joé kònpran té paròólоé 25. mèz a la mòr + mwa joé n i pansè pa 26. vyèn dan mé bra + joé toé foéroé l amoònoé 27. é té zanfan soéròn + sóvé du trépa 28. kòntroé l âvr yé + joé swi tâjâr été sévèroé 29. mè mèntoénan + joé kònè + la rézòón 30. vyèn dam mé bra + tu trâvoéra oèn freroé 31. é a tâ mandyan j âvrirè ma mézón]

Remarques :

1. L'oc. de ce texte est, à l'origine, vraisemblablement du lang.; les accommodations loc. sont bien plus rares que dans le texte préc. Peut-être est-ce dû à une introduction plus récente (Le Pauvre et le Riche a pu être véhiculé à Coulédoux au temps ou fonctionnait la Mine de Pale-de-Raze; ou bien il a pu être ramené du service militaire par un indigène : en tout cas, le texte ne paraît pas antérieur à la "Belle Epoque") Peut-être ce défaut d'accommodation est-il dû aussi à un moindre succès, et à une moindre diffusion de la chanson : je ne l'ai obtenue que d'un inf. unique,

2. qui d'ailleurs peinait à distinguer le gasc. du fr., peut-être aussi le fr. du gasc. (cf. sa prononciation de "aumône", v. 26) : confusion qu'il ne commettait jamais lorsqu'il chantait La Bergère et le Monsieur.

3. A ma connaissance, avec un proverbe météorologique (cf. p. 46), ces deux chansons constituent, pour la littérature fixée, la totalité du corpus bilingue loc. : l'ensemble n'est pas très considérable.

1.2. Récits vécus : abondamment attestés, parfaitement adaptés au dialecte loc., offrant un contraste assez imperturbable entre les deux langues en présence, et ne manifestant enfin aucun signe d'esthétisation susceptible de perturber l'analyse, tels sont au contraire les récits d'événements vécus qui citent un dialogue bilingue. Nous ne donnons qu'une brève illustration des faits : il serait aisé, mais peu utile, de multiplier les ex. convergents.

1.2.1. Les professions francophones :

(a) LE GENDARME (lato sensu): on voudra bien se reporter p.ex. au récit de l'expédition chargée d'appréhender le vielh Curèr de Hilhina. Je connais le récit depuis l'enfance; je l'ai entendu des dizaines de fois, conté par des personnes différentes; toujours les forces de l'ordre y parlent fr. dans le récit gasc. :

"Que pujèren tara cramba, qu'anèren mete era man en liet, e don, que :

-Il n'y a pas longtemps que l'oiseau est parti, le lit est encore tout chaud!"

Dans les récits de braconnier existe une constante assez semblable. Elle consiste dans un bref dialogue stéréotypé (du point de vue sémantique) entre le garde-forestier et le délinquant qu'il a surpris :

" -Au nom de la Loi, je vous arrête!

-Pòdes corre! ['Tu peux courrir']".

A vrai dire, il est parfaitement normal que, l'habitude de la citation des paroles aidant (cf. p. 132), des phrases en fr. viennent s'intercaler dans de tels récits en gasc. : on sait que les fonctionnaires des forces de l'ordre servent généralement dans des régions autres que celles où ils ont des attaches. Un douanier Corse, un garde-chasse Breton, durant le temps de leur séjour loc., n'apprennent évidemment pas le dialecte : le feraient-ils d'ailleurs qu'ils ne l'utiliseraient sans doute pas pour des sommations.

(b) L'INSTITUTEUR : dans une certaine mesure, les membres de ce corps de métier ressortissent largement à la profession préc., mais leur autorité serait limitée à la classe d'âge des enfants (j'entends : dans l'opinion de mes inf., il va sans dire). Mais les moyens et les procédés sont bien différents.

La lutte de la IIIe République contre les dialectes est bien connue; les instituteurs ont été ses précieux auxiliaires. Il était bien entendu interdit d'avoir recours au "patois" en classe [1], mais ce dont les inf. se souviennent avec horreur, c'est que le gasc. était également prohibé dans la cour de récréation. Si le maître surprenait une phrase, un simple mot, il affublait le coupable d'une énorme médaille qui le signalait aux quolibets de chacun.

L'enfant ainsi puni n'avait qu'une hâte : se débarrasser de l'infamant signal en passant le relais à un autre fautif qu'il s'ingéniait à surprendre [2]... Dans d'autres cas, le maître désignait parmi les grands élèves un "surveillant" qui avait pour mission de dresser la liste de ceux de ses camarades qui avaient parlé "patois" durant la récréation : ils passaient au piquet la récréation suivante. Ces procédés, l'atmosphère de perpétuelle délation, ont laissé à bien des inf. des souvenirs amers, encore vivaces au bout de soixante-dix ans.

Les instituteurs pourtant étaient souvent gasconophones d'origine, parfois même indigènes, et on comprend mal leur zèle à suivre des consignes aussi malsaines.

(c) LE PRETRE : son cas est plus ambigu. Dans tel récit, le prêtre parle gasc. (cf. p. ex. p. 267); plus fréquemment lorsqu'intervient le personnage, le narrateur passe du gasc. au fr. (cf. p. ex. p. 471). Parfois enfin le narrateur se pose le problème de savoir quelle langue employait le prêtre qu'il fait parler; ainsi lorsque le <u>vielh Curèr de Hilhina</u> donne un ordre, l'inf. réfléchit tout haut : 'je ne sais s'il l'a dit en gasc. ou en fr.' (p. 324). Le dernier cas est simple sans doute : l'ambiguïté est commandée par la double fonction du personnage; d'un côté il est prêtre, et l'inf. semble alors penser qu'il conviendrait qu'il le fît parler fr.; d'un autre côté, ce prêtre est un personnage loc. hautement emblématique, et il doit alors s'exprimer en gasc. La seconde solution prévalut en ce cas.

---

1. De tous les inf. interrogés, un seul se souvient que l'instituteur un jour leur enseigna du fr. grâce au gasc., leur montrant l'équivalence en morphologie verbale de [-a̩] = -<u>er</u>, et de [-a̩tę / -a̩<u>do</u>] = -<u>é</u>/ <u>ée</u>.
2. Le procédé de la médaille infamante existait paraît-il il y a peu de temps encore dans certaines écoles de Bretagne. Il semble avoir disparu de la haute vallée du Ger avant la guerre de 1914.

Le discours du prêtre -fr. ou gasc.- semble cependant relever moins de ses origines loc. ou non que de la date à laquelle se déroulaient les faits rapportés. En ce qui concerne les prêtres récents (c'est-à-dire apparus depuis le milieu du XIXe s.), leur francophonie semble bien établie; sans le vouloir parfois ils contribuaient ainsi à répandre l'usage du fr. :

" C'était ce curé qui l'avait traité de crétin... Oui, parce qu'il faisait partie du chapitre, là, de cette espèce de Conseil d'Administration, comme il était assez aisé et croyant, de l'église. Alors, il devait avoir embêté le curé, alors le curé agacé lui avait dit :

-Vous êtes un crétin!

Alors, il savait pas ce que ça voulait dire, crétin. Il part, il va voir dans un dictionnaire, et il ne retient qu'une chose : que c'était un homme difforme, avec un goître et tout ça, mais il n'avait pas continué à lire ce qui s'y trouvait... Il avait cherché dans le dictionnaire ce que ça voulait dire. Alors il était reparti, toujours le bérêt à la main, il avait été injurier le curé... Et le curé, il le connaissait tellement qu'il s'était mis à rigoler : il avait laissé faire! Ah, ils n'étaient pas amis!... Quand il nous parlait du curé :

Aqueth bandit!... N'è cap eth buishòu, jo!... E sò un buisholós ?... E qu'è un cap coma toti eths auti!... Sonqu'aquera taca de vin!... Aperà-m crétin!..."	'Ce vaurien!... Je n'ai pas le goître, moi!... Je vous le demande : suis-je goîtreux ?... C'est que j'ai la tête comme tout le monde, moi!... A part cette envie!... Me traiter de crétin!...'

1.2.2. La francophonie et les sexes :

La capacité à parler fr. a, durant un temps, été l'apanage du sexe masc. L'instruction exista pour les garçons bien avant que l'on ne songe à en faire profiter les filles. Si je considère ma propre famille [1] au XIXe s., la situation se présente ainsi :

---

1. Je la choisis parce que c'est la seule sur laquelle je possède des données sûres et suivies pour tous les couples qui se sont succédé, les actes notariés mentionnant la capacité à signer, p. ex.

- ma grand-mère, née en 1873, était institutrice. Sa soeur et son frère puînés, bien que parlant et écrivant aisément le fr., n'avaient pas subi une scolarisation aussi longue : la tradition était vivace encore de ne faire instruire qu'un enfant par famille.

- Son père, né en 1848, avait de même poussé ses études un peu au-delà de l'école primaire; il parlait le fr. et l'écrivait avec assez d'aisance.- Sa mère par contre, née aussi en 1848, n'avait subi aucune scolarisation; elle était illettrée bien sûr; son fr. était des plus incertains.

- A la génération précédente, le mari, né en 1816, écrit le fr. à peine mieux que le Garde-Champêtre de Melles (cf. p. 461); la femme n'en a pratiquement aucune connaissance.- Les générations nées au XVIIIe s. sont toujours illettrées dans les deux sexes; mais la connaissance qu'elles pouvaient avoir du fr. nous est inconnue.

Bref, on retiendra que loc., durant tout le XIXe s. à peu près, la différence bien connue entre langue des hommes et langue des femmes s'est manifestée à travers l'usage du fr. Les femmes peu à peu ont comblé leur retard dans la connaissance de cette langue, et depuis le XXe s. à peu près, l'usage du fr. ne distingue plus un sexe de l'autre.

Pendant mes enquêtes, j'ai pu encore observer un reflet de cette situation ancienne. A âge égal parmi mes inf. les plus anciens, les hommes passaient sans embarras aucun du gasc. au fr. ou inversement, cependant que les femmes manifestaient une nette préférence pour le gasc. exclusif. Ceci ne vaut cependant que pour les informatrices nées avant 1900 : les générations plus jeunes ont à cet égard un tout autre comportement.

1.3. Conclusion :

A la lumière de ces matériaux folkloriques, un premier point devient particulièrement évident : l'antithèse que montrent ces textes entre fr. et gasc. se superpose avec une grande exactitude à un contraste social, de telle façon que

FRANÇAIS	≠	GASCON
classes dominantes	≠	classes dominées

Il est difficile de croire en effet à une simple coïncidence si, dans ces textes bilingues, c'est toujours l'individu de moindre position sociale qui parle gasc., tandis que la personne qui jouit de quelque autorité ou de quelque prestige (spirituel, intellectuel, militaire, financier etc.) est toujours caractérisée par l'emploi du fr. Si nous avions d'ailleurs quelque doute à cet égard, la vision sexuée des deux langues en présence qui se manifeste dans l'utilisation ancienne du fr. par les seuls hommes, ou dans une chanson comme La Bergère et le Monsieur, suffirait à les éclaircir : paraît bien s'y faire jour en effet une proportion

femme : homme :: gasc. : fr.

qui implique pour le gasc. une indubitable infériorité (cf. chapitre 6, Appendice).

2. DE LA DIGLOSSIE A L'UNILINGUISME.

A partir de là s'offraient deux voies principales : celle du combat pour la survie de la langue maternelle injustement dépréciée; celle de sa répudiation. On sait quel choix firent les Occitans. L'état loc. actuel, qui semble encore pouvoir faire coexister fr. et gasc., ne doit pas faire illusion : une page est tournée de façon irrévocable à partir du moment où s'est introduit le fr. Mais si le gasc. est moribond, c'est parce que les gasconophones l'ont bien voulu : les facteurs qui favorisèrent son introduction dans la haute vallée du Ger ne suffisaient pas sans doute à faire du fr. la seule langue loc. [1].

---

1. Bien sûr, il y eut de tout temps dans la haute vallée du Ger certains individus qui surent le fr. : le prêtre qui tenait les registres paroissiaux, p.ex., dès les origines. Plus tard des nécessités économiques ont pu favoriser une petite diffusion loc. du fr. : c'est ce qui semble bien s'être passé vers la fin du XVIIIe s., lorsque Coulédoux tenta de se lancer dans le colportage. Mais nous ne nous occuperons ici que de la généralisation du fr. à tous les indigènes. Elle est récente, puisque au souvenir des inf., les vieillards qui vivaient vers 1900 étaient encore, dans leur grande majorité, gasconophones exclusifs.

2.1. Facteurs qui favorisèrent l'introduction du fr. :

2.1.1. L'école : en rendant gratuit et obligatoire un enseignement donné exclusivement en fr., la IIIe République a fourni l'une des conditions nécessaires à l'éviction du gasc.

Depuis longtemps, on assistait à des tentatives pour instruire le peuple : à Boutx et à Coulédoux, chefs-lieux de communes, elles remontent au moins au règne de Louis-Philippe; et auparavant, l'initiative individuelle fit qu'une possibilité d'instruction à tout le moins était offerte. Mais cet enseignement paraît avoir eu des résultats extrêmement modestes.

Jusque vers 1880 ou 1890, l'enseignement officiel loc. ne semble pas très discernable de ses prédécesseurs, dans ses modalités ni dans ses buts. Ce sont les grands élèves qui sont chargés d'apprendre le fr. aux petits : les résultats ne peuvent évidemment pas être très satisfaisants. La fréquentation scolaire est largement subordonnée aux travaux familiaux; la qualité de l'enseignement laisse parfois à désirer [1], et les résultats obtenus restent modestes [2]. Quelques élèves cependant survivent, complètent ailleurs leur instruction (à Aspet, notamment), et deviennent même fonctionnaires : comment alors la possession du fr., clé de la promotion sociale, n'aurait-elle pas été désirée par les parents pour leurs enfants ?

2.1.2. Le service militaire : devenu obligatoire (rares sont ceux qui loc. peuvent payer un remplaçant), et d'une durée extrême, le service militaire facilite aussi cette pénétration : fût-il incorporé à Toulouse, ce n'est pas de son gasc. que se servait alors un indigène, mais du fr., vernaculaire normal de la caserne.

Bien sûr, lorsqu'ils étaient de retour au pays, le fonctionnaire et le militaire parlaient gasc. avec leurs compatriotes. Mais si le gasc.

---

1. En témoigne ce souvenir des premières générations scolarisées : en fin d'année, l'Inspecteur vint visiter l'école de Ger-de-Boutx et fit lire les enfants; le début le satisfit fort, mais les écoliers refusèrent énergiquement, malgré ses prières, de tourner la page de leur manuel : en un an, ils avaient parfaitement appris une lecture, mais une seule.
2. Ma grand-mère, née en 1873, me contait ainsi qu'à ses débuts d'institutrice dans l'Oise, ses élèves se plaignirent à la Directrice que leur nouvelle maîtresse ne parlait "ni français ni latin"... Réciproquement,

reste la seule langue de communication entre indigènes de la haute vallée du Ger, c'est uniquement dans la communication orale. Or la Poste est désormais à la portée de tous, et dès lors se dessine une répartition lourde de conséquences : la communication en fr. ou en gasc. est moins affaire d'allogénat ou d'indigénat que de registre. A l'oral est réservé la plupart du temps le gasc., mais tout l'écrit appartient au seul fr.

C'était bien sûr poursuivre une tradition vénérable : depuis le XVIIe s. au moins, tout l'écrit officiel était rédigé en fr. Mais je crois qu'une époque fut définitivement révolue dans la haute vallée du Ger lorsque l'écolier et le soldat indigènes qui écrivaient à leur famille le firent dans la seule langue qui leur paraissait compatible avec ce mode d'expression : le fr. L'étape est cruciale, car dès lors le fr. est utilisé aussi dans la communication entre indigènes, si bien que la suite est prévisible. Il est anti-économique au possible de posséder deux langues dans ces conditions; ne subsistera que celle qui permet la plus large ouverture [1].

2.1.3. Or c'est le fr. qui réalise le mieux cette condition. D'abord parce qu'il s'écrit alors que le gasc. a la réputation tenace d'être rebelle à toute graphie. Mais surtout parce que le fr. devient vers cette époque la langue des agglomérations urbaines.

L'indigène, même s'il avait désiré rester gasconophone exclusif, était assailli de toutes parts par le fr. : ses enfants récitaient leurs leçons ou lui écrivaient dans cette langue; l'Administration lui réclamait des comptes en fr. -et il avait tout intérêt à bien saisir la teneur de ses messages-; enfin dans les villes de marché (Aspet et St-Béat) d'où lui venaient ses seules ressources, la clientèle se mettait à parler fr. : la propagation du fr. devenait assez inéluctable.

---

les élèves de Ger-de-Boutx, vers 1900, ayant eu une institutrice originaire des Charentes, ne comprenaient pas qu'elle prononçât bizarrement [lwẽ̀; pwẽ̀ pour <u>loin</u>; <u>point</u>, en fr. loc. [lwañ; pwañ]. Mais ces faits étonnent peut-être moins par suite de la disparition des accents régionaux, que parce que ceux-ci sont mieux connus de tous, et les dia-systèmes immédiats.

1. La conservation de la langue de moindre diffusion peut cependant s'observer dans certains cas spéciaux; ainsi les colporteurs maintenaient soigneusement le gasc., qui leur servait d'argot.

On pourra objecter que ces facteurs, même conjoints, n'expliquent aucunement l'adoption massive du fr. par les gasconophones loc. : la possibilité d'aller à l'école existait avant la IIIe République; le 1er Empire connut une conscription qui valait bien le service militaire; et le fr. n'est pas devenu du jour au lendemain la langue de St-Béat et d'Aspet. Les facteurs dégagés n'ont donc, au mieux, été que des facteurs favorisant l'implantation loc. du fr.; mais en aucun cas ils n'auraient suffi à généraliser cette langue si les indigènes eux-mêmes ne l'avaient pas désiré [1]. Ils mirent en fait un enthousiasme certain à acquérir le fr., parce que les facteurs contraignants que nous venons d'énumérer ne furent pas sentis comme tels; bien au contraire.

Ainsi, la fréquentation scolaire était peut-être une obligation légale; mais la possession du fr. qu'elle assure est la clé d'une authentique promotion. La communication restreinte qu'impose largement l'usage exclusif du dialecte loc. lie fortement l'indigène à son territoire natal. La communication élargie que permet la connaissance du fr. permet parfois le voyage, et la comparaison toujours : celle-ci amène le plus souvent les indigènes à juger défavorablement les conditions de vie qu'ils connaissent dans la haute vallée du Ger. L'exode rural, je crois, suppose des moyens de communication aisés : des routes, certes; mais aussi une langue qui permette de se faire entendre.

Mais le fr. apportait encore une autre sorte de promotion aux indigènes. La génération d'adultes qui connut les débuts de la IIIe République était largement analphabète, et sa connaissance du fr. était douteuse. On se passionnait pourtant pour la vie politique. Les enfants permirent de résoudre la difficulté : dès leur sortie de l'école, ils étaient réquisitionnés par les adultes soucieux de se faire lire les comptes-rendus des séances de la Chambre des Députés que donnait la Dépêche du Midi ("ils appelaient ça faire de la politique" me confie une de leurs anciennes victimes)... D'autres rubriques bien sûr étaient lues; et d'autres organes de presse firent plus tard leur apparition (Le Pélerin et Le Chasseur français notamment); par la suite apparut la radio, la télévision enfin. Ce sont là d'actifs propagateurs du fr. exclusif. Radio et télévision surtout

---

1. Ce désir de parler fr. chez les indigènes suffit sans doute à distinguer la francisation profonde des pays d'Oc de la francisation plus superficielle que connurent, à la même époque parfois, certains territoires d'Afrique.

importent : quelque défectueuses que soient leurs retransmissions [1], c'est du fr. o r a l qu'elles diffusent, et non du fr. écrit comme les journaux. De leur avènement sans doute date la mort prévisible du dialecte loc.

Remarque : la concomitance entre contraste social et antithèse des langues que nous avons constatée dans les textes bilingues pourrait amener à croire qu'existe chez nos inf. un sentiment occitaniste, peut-être même une métalinguistique contestataire.

Il n'en est rien. Dans les chansons, le contraste linguistique et social n'a rien d'actuel, rien de local surtout, ce qui indique assez qu'il est mal ressenti. Quant aux récits vécus, il semble qu'en définitive ils valorisent le fr. au détriment du gasc., de par le prestige et l'autorité qu'impliquent les professions francophones. Par ailleurs il est difficile de croire à un sentiment occitan : loc., le patriotisme est exclusivement fr., et ne s'exprime qu'en fr. (cf. Appendice). Il n'y a pas de patrie occitane, et c'est bien compréhensible, mais une patrie française : une patrie occitane demanderait qu'on se sente solidaire de Portet-d'Aspet, de la Varricotèra, et même de l'Ariège... La patrie française n'exige que la lutte contre un pays dont on ignore tout.

Les deux chansons que nous avons rapportées peuvent exprimer un antagonisme de classes; elles n'expriment pas un antagonisme de nations, et seul celui-ci pourrait être pleinement senti loc. Dans ces conditions leurs textes se rattachent à l'expression d'un dualisme abondamment illustré loc. (cf. Appendice); ce dualisme est ici social et non linguistique [2], et le changement de langue avec les personnages n'est qu'un trait d'observation qu'explique peut-être l'habitude de la citation des paroles d'autrui dans la langue où elles furent prononcées (cf. p. 132).

---

1. La radio est restée mal audible tant que la haute vallée du Ger a fabriqué son électricité : le courant (continu) n'apparaissait que tard le soir. La télévision n'offre qu'une chaîne, et ses images sont mal visibles.
2. On connaît en effet loc. d'autres chansons où s'exprime un contraste social, mais qui sont en fr. (cf. "Un jour dans un festin immense..." à l'Appendice : le thème est celui du Riche et le Pauvre). Le changement de langue des textes bilingues n'apporte donc qu'une information redondante.

Enfin si l'antithèse fr.-gasc. des textes bilingues apparaît comme un trait concomitant du contraste social, c'est dire assez qu'elle n'est pas pertinente. Un détail qu'on ne remarque souvent pas assez donne d'ailleurs l'exacte importance de l'antithèse des langues : ces textes sont des d i a l o g u e s bilingues, et ceci implique une parfaite intercompréhension.

En définitive : non seulement les gasconophones loc. ne font pas difficulté à abandonner leur dialecte; non seulement ils adoptent le fr. avec enthousiasme; mais encore on peut se demander si ce faisant ils ont pleinement conscience que fr. et gasc. sont deux langues différentes. Nous essaierons de préciser ce point dans les pages suiv.

2.2. Conséquences de l'introduction du fr. :

2.2.1. Attributions différentes : le passage du fr. au gasc., ou du gasc. au fr., est parfois explicable dans le discours des indigènes. Ainsi p. 122 le changement de langue décelait une intention stylistique, le fr. du début constituant une marque de politesse qui disparaissait avec le passage au gasc. P. 149, nous avons noté qu'une formule gnomique en fr. sert parfois à souligner un élément du discours gasc., ainsi : "alors eth aùn (il y a toujours malin et plus malin), ja vic tot de suita..." (p. 150); l'inverse se produit aussi : c'est en gasc. qu'apparaissent généralement les proverbes, dans le discours en fr.

A côté de cet usage stylistique du contraste des deux langues, apparaît parfois un pur automatisme : la citation des paroles rapportées, dans la langue où elles furent prononcées, selon le mécanisme mis en lumière par J. Séguy (cf. p. 132) : que l'on compare p. ex. les deux versions du "Mai" (pp. 147-148) : la première est en gasc., la seconde en fr., mais dans ce dernier texte les paroles des héros de l'équipée reparaissent dans leur langue d'origine; le même phénomène s'observe p. ex. dans le "Petit Langadou" de la p. 144, encore que la fixation du texte de la prière explique peut-être seule la résurgence du gasc.

Il est difficile de décider à quel procédé ressortissent par contre le discours fr. du prêtre, du gendarme dans les récits vécus bilingues : il semble bien que l'automatisme de la citation s'y combine avec une volonté de souligner leurs paroles, un désir de solennisation peut-être.

2.2.2. Polymorphisme : les cas de détresse lexicale que nous avons pu observer chez nos inf. montrent au contraire un recours systématique à l'une des deux langues lorsque se produit une défaillance dans la production de l'autre. Ainsi : "Que-m didec termes moqueurs". ['il m'a adressé des railleries']; "Que s'èran... croisés, quoi" (p. 147); "Quin s'apèra aquerò ?... un bûcheron" (p. 158), etc.

Le principe des vases communicants entre fr. et gasc. n'est pas illustré que par les situations de détresse lexicale. On l'observe dans un recours fréquent à la traduction, dans les deux sens, qui n'est pas sans rappeler l'impression produite sur un lecteur moderne par les redondances de l'ancien fr., ainsi :

- "N'en è cap (...), nous n'en avons pas" (p. 150); "A la vetz eras socas -les souches-" (p. 150); "Que-m vau escopir -cracher-" (p. 148); "Quan hoc de cap ath Monson, avant d'arriver à Monson" (p. 326); "Les ronces qui prennent : un segàs, uè, qu'aperam acitau en patoès" (p. 151).

Dans d'autres cas, le passage de l'une à l'autre langue paraît pur caprice, ou effet du hasard :

- "Causiren eth sapin : bèth sapin, bien affilé, tout ça : -Aqueste, ja va hèr eth ahèr!" (p. 147); "Tà tornar tà Portèth, c'était loin quand même" (p. 147); "Mès en tot anar tot véir eth porin, il y avait des traces, tu comprends" (p. 151); "Quan arribèc au passatge deth Pont dera Ola" (p. 152), etc.

J'avoue être incapable d'attribuer la moindre fonction à ce passage brusque d'une langue à l'autre, et suis tenté de l'interpréter comme une manifestation de polymorphisme. Apparemment, les indigènes considèrent dans ces cas qu'ils ont la faculté de choisir entre fr. et gasc., sans que le résultat de leur choix ait quelque pertinence pour le message, pour la stylistique, ni pour les circonstances de la communication. Le fait est d'ailleurs courant dans la conversation banale :

- "Mais c'est un escandale qu'ils ont fait là!" dit un inf. en voyant le talus abrupt d'une nouvelle route : escandale n'est pas le fr. scandale, mais le gasc. escandale 'occasion de chute dans la topographie'; "-E era gèsta, qu'e ? Qu'e era bruièra ? -Nani! era gèsta que hè aquera flor jauna, le genêt; bròc qu'e era bruièra" ['- Et la gèsta, qu'est-ce que c'est ? La bruyère ? - Non, la gèsta fait des fleurs jaunes, le genêt; bròc est la bruyère'] : si l'on peut supposer que le

premier locuteur a eu recours au gallicisme bruièra parce que lui manquait alors le mot autochtone, l'emploi de bròc et bruièra par le second est digne d'intérêt : il considère visiblement ces deux termes comme deux possibilités lexicales qui lui sont offertes sur un pied d'absolue parité.

En somme, le vocabulaire gasc. et le vocabulaire fr. constituent pour les indigènes de la haute vallée du Ger une réserve commune, où ils puisent indifféremment et sans que rien la plupart du temps ne laisse prévoir à quelle langue il sera fait appel [1]. Le gallicisme ne demande qu'une accommodation légère pour être utilisé en gasc., et le gasconisme s'implante à peu de frais dans le fr.; même il arrive que survienne une hybridation entre eux -solution commode, sinon toujours économique-, ainsi p. 150 : endevinar = fr. deviner X gasc. enduviar.

Ce polymorphisme lexical, dont on trouvera quantité d'autres ex. dans les textes que nous publions [2], est d'autant plus étonnant qu'il s'est instauré en fort peu de temps -l'espace de deux générations, à peu près-, alors que trois siècles de vie commune ne l'avaient pas créé entre les deux variétés de gasc. que l'on parle dans la haute vallée du Ger [3].

On en vient donc à se demander si loc. le fr. n'a pas été accueilli avec enthousiasme pour cette raison complémentaire : il résolvait, en les anéantissant, les problèmes infiniment délicats posés par le bilinguisme couserano-commingeois.

Mais dans ces conditions, il apparaîtrait non tant comme une langue différente que comme une sorte de koinê intégrant les deux dialectes gasc., plus quelques autres : et je crois que tel est bien son statut dans la vision loc. des indigènes.

---

1. Le vocabulaire technique constitue un cas particulier : le fr. loc. conserve fréquemment le terme gasc. (capuchina > capuchine 'chien-assis'); ou bien cherche un équivalent dans le fr. non technique (fr. loc. rouleau 'andain'); ou encore crée un terme spécifique (avant-planche 'dosse').
2. Aucun de ces textes n'offre réellement une langue "pure", qu'il s'agisse de fr. ou de gasc. Mais le polymorphisme concerne le lexique, non la phonologie ni la morpho-syntaxe.
3. Les hybridations notamment sont inconnues entre les deux formes de gasc. : on dit toujours miadèra d'un côté, medèra de l'autre, jamais *madèra, * miedèra.

2.2.3. Deux niveaux de langue : la haute vallée du Ger, pays où l'on chante bien plus qu'on ne conte, a la chanson pour texte littéraire par excellence. Dans notre collecte, certaines chansons sont en oc., et deux apports sont perceptibles :

(a) les chansons de création loc.[1], rares, ruiniformes et en voie de disparition complète, illustrent évidemment le dialecte loc.

(b) d'autres textes se décèlent facilement comme allogènes; ils sont généralement d'origine lang.[2] et montrent des signes d'adaptation au gasc. loc. variables, mais généralement modestes.

Statistiquement, ces textes sont rares par rapport à l'énorme masse de chansons fr. que l'on chante dans la haute vallée du Ger; mais le point saillant consiste surtout dans une nette répartition des genres en fonction de la langue des chansons.

L'Appendice permettra de le vérifier : l'oc. est aujourd'hui réservé au comique[3], et les seules chansons oc. qui ne paraissent pas menacées de disparition à brève échéance sont les refrains d'auberge[4]. Toutes les chansons graves, émouvantes ou badines sont au contraire en fr. Que reste-t-il donc au gasc. ? La création loc. est tarie : sa dernière source était le charivari, qui produisait d'ailleurs des textes burlesques, et la manifestation n'est plus vivante depuis bien des années; le fr. au contraire est en pleine progression, et seul apte aux genres nobles[5]. Bientôt la littérature populaire gasc. n'apparaîtra plus que dans les textes puérils que savent encore quelques aïeules (cf. chap. suiv.)...

En définitive, le gasc. apparaît ici comme le niveau inférieur du fr.:

---

1. Cf. pp. 139, 157, 169; la rupture avec les communautés d'origine a par ailleurs empêché la diffusion loc. de chansons illustrant le dialecte (cf. pp. 95, 96).
2. Cf. pp. 398, 402, et Appendice.
3. Cf. aussi pp. 92, 286, 288.
4. Cf. Eth pair eth hilh et gendre, p. 288, et Tant que farem z'atal, Ap.
5. Soulignons une fois de plus l'interaction des facteurs psychologiques et des facteurs économiques dans ce résultat. Ainsi le patriotisme a pu valoriser tout un secteur de la chanson populaire qui est intégralement en fr.; mais le patriotisme mène aussi à un type de fonctionnariat neuf : en plusieurs cas, les pensions versées au titre de la guerre de 1914-18 ont permis à des indigènes (et à leur famille) d'abandonner l'élevage et l'agriculture.

propre certes au burlesque, à la grosse plaisanterie, mais non aux raffinements que permet seul le fr.

Pour les indigènes, le gasc. est aujourd'hui, pleinement, un patois français : mais peut-on dire dans ces conditions qu'ils considèrent gasc. et fr. comme deux langues différentes ? On peut en douter, nous le constaterons encore au cours du prochain chapitre.

CONCLUSION

Se crée donc dans la haute vallée du Ger une langue composite, qui offre trop de substrats occitans pour être du fr. standard, qui présente trop de gallicismes pour être du gascon. Nous avons signalé plus haut quelques unes de ses caractéristiques, et on en trouvera d'autres illustrations dans les textes que nous donnons. Nous n'essaierons pas de décrire plus avant cette langue hybride qu'est le fr. loc. : elle est, pour l'instant, occupée à naître et ne connaît donc guère que des potentialités -multiples et parfois contradictoires-.

Le linguiste n'est pas accoutumé à prédire l'avenir. On peut pourtant s'y risquer ici sans grande crainte de se tromper. Il est sûr en effet que la conséquence ultime de l'introduction du fr. dans la haute vallée du Ger sera la disparition du gasc. L'échéance sans doute sera assez brève : c'est, je crois, en 1954 ou 1955 qu'entra à l'école du Ger le dernier enfant gasconophone exclusif (l'opinion publique jugea sévèrement ses parents, coupables de ne pas lui avoir appris plus tôt le fr. [1]). Depuis lors, il ne naît plus loc. que des enfants à qui le milieu familial impose un bilinguisme franco-gascon, voire une francophonie exclusive.

Ce fr. pourtant, parce qu'il est justement un fr. régional, devra dans quelques années être décrit par les dialectologues. Hasardons un pari : hormis quelques endémismes, ce fr. régional ne se distinguera guère du fr. parlé à Toulouse tel que l'a décrit J. Séguy. D'abord parce que Toulouse est dans ce Département la capitale intellectuelle : obli-

---

1. La population féminine surtout se fit remarquer par la dureté de sa critique à l'égard des parents : comme si, ayant longtemps été tenue à l'écart de l'usage du fr., elle compensait désormais en méprisant le gasc. Attitude inquiétante si l'on songe à l'importance de la mère pour l'acquisition du langage par l'enfant.

gatoirement, le fr. que l'on entend à Toulouse est de ce fait réputé b o n f r a n ç a i s . C'est à Toulouse que sont instruites les élites locales : un curé, un médecin, un instituteur ne disent pas comme le commun des indigènes une clouque pour désigner une 'mère poule' : ils l'appellent une glousse, et ce terme distingué s'implante peu à peu [1].

Mais si le fr. loc. risque d'être indiscernable un jour du fr. que l'on parla à Toulouse, c'est aussi en vertu d'un système de correspondances qu'appliquent machinalement les indigènes de la haute vallée du Ger. Il est sans conséquence qu'on appelle peinture [2] 'l'ébriété', en vertu de l'équivalence gasc. / ĩ / = fr. / ẽ /; mais les inf. sont parfaitement conscients du fait que -r- gasc. correspond souvent à -l- fr., ou que le gasc. se distingue du fr. par une absence de -n-; aussi ai-je parfois entendu des formes curieuses, p. ex., au cours d'un repas : "Ce poulet n'est pas bon, il sent la galinasse", l'inf. ajoutant, devant mon air surpris : "La gariasse, comme on dit chez nous" [3]... En vertu de ce système d'équivalences, le gasconophone loc. retrouvera en plusieurs cas une forme purement lang. là où il croyait avoir affaire au fr. Le phénomène, peut-être, est d'ailleurs dans la nature des choses : les Pyrénéens taillaient encore des haches de pierre lorsque leurs voisins coulaient le bronze. Toujours en retard d'une civilisation, les Gascons des Pyr. centrales acquerront des formes languedociennes, cependant que le Languedoc ne parlera plus que français.

---

1. Cloca est gasc., glousse fr. méridional : cf. à ce sujet J. Séguy, Le fr. parlé à Toulouse, pp. 69, 74.

2. De gasc. pintar 'boire outre-mesure'.

3. Gariaça et galinaça 'fumier de poule' sont les successeurs, resp. gasc. et lang., de GALLINA + -ACEA.

APPENDICE

Le corpus ci-après compose une bonne partie du répertoire d'un chanteur unique, M. Gilbert Cazeneuve : ayant toujours été en contact "avec les vieux, c'est eux qui [lui] ont appris ces chansons; on les chantait aux fêtes du cochon, aux banquets de chasse...". Afin de compléter autant qu'il se peut ce corpus, nous lui avons adjoint quelques chansons qui appartiennent au répertoire propre d'autres chanteurs loc. : leur titre est muni d'un astérisque.

Il s'agit là de documents bruts, que l'ethnographe et le linguiste pourront interpréter comme ils l'entendent; le dernier y vérifiera pourtant sans mal le succès du fr. dans ce qui constitue le discours esthétisé loc.

Nous ne donnons intégralement qu'un petit nombre de chansons. Les autres sont citées par leur seul titre, ou un couplet : c'est qu'il est facile d'en consulter le texte ailleurs, ou bien qu'il figure dans un autre chapitre de cette étude.

1. LE REGISTRE GAI.

Chanson de Sans-Souci :

" Quand je suis né ? Je suis né vers l'automne.
Père Bacchus me l'avait toujours dit,
Me baptisa avec le jus de la treille,
Et l'on me donna le nom de Sans-Souci.

Mais à dix ans j'allais à l'école
En fréquentant Isabeau et Castel;
On me disait que j'avais la rougeole,
Mais ce n'était que le jus de raisin.

A dix-huit ans, j'avais une maîtresse,
Je l'ai perdue, je la cherche partout.
En la cherchant, j'ai trouvé la bouteille :
O mes amis, ce n'est pas tout perdu!

Mais à trente ans l'on me marie
Avec la plus belle fille de la Cour;
J'aimerais mieux une table bien garnie
Que la plus belle fille de la Cour!

Mais à quarante ans mon frère me demande
Pour partager son bien avec le mien.
Moi je réponds : Point de partage à faire,
Cabaretiers seront mes héritiers!

A cinquante ans j'avais vidé plus de 500 bouteilles :
J'en fis cadeau aux enfants de Bacchus,
J'en fis cadeau aux enfants de la treille,
Sans oublier les enfants de Sans-Souci!

Mais à soixante ans mon âge [1] se décline :
Ne pensant plus aux plaisirs des amours,
Ne pensant plus aux plaisirs des jeunes filles,
Mais du bon vin, on en boira toujours!

A soixante-dix ans, le pied sur la tombe :
J'ai bien vécu, je veux mourir content;
Quand je serai mort, on me portera en carrosse :
Dans mon vivant, je n'en vis pas autant!"

Pour ce texte, comp. S. Trébucq, Chanson populaire, 2, p. 282; C. Seignolle Folklore du Languedoc (P., 1960), p. 36, en donne une version très moralisée.- Loc., le texte a été ramené du service militaire par un indigène, vers 1910.

Autres chansons comiques : Le Ramoneur (p. 289); le Perroquet (p. 288); Se canti... (p. 286); Eth pair eth hilh eth gendre (p. 288); Chanson de la Henne-Morte * (p. 139); Les Moeurs du Ger (p. 169); le refrain d'auberge lang. "E tant que farem z'atal, / Miladius! / Cromparem pas de bòrda! / E tant que farem z'atal, / Miladius! / Cromparem pas l'ostal! / Un còp, / Dus còps / Tres còps, / Qüate còps cinc còps! (da capo, ad. lib.)

---

1. Curieusement réalisé [anjœ] par certains chanteurs.

['Et tant que nous ferons ainsi, Mille Dieux, nous n'achèterons pas de grange (...) pas de maison! Un coup (...) cinq coups'].

2. LE REGISTRE SENTIMENTAL.

L'Hirondelle :

" Plus de beaux jours, puisque toi tu t'envoles,
Oiseau léger qui désertes nos champs.
De mon pays, tu crains la brise folle [1],
Moi, près du nid, je reste et je t'attends.
Que le ruban, dont ton aile est fleurie,
En voyageant ne t'abandonne pas.
Suis ton chemin vers une autre patrie,
Et puisses-tu ne pas souffrir, hélas!

Refrain :
Chère hirondelle, pars, mais ne me dis pas adieu!
Garde à ton aile en souvenir mon ruban bleu...
De te revoir, j'ai l'espérance :
Souviens-toi de moi, de la France,
Pars, pars! mais ne me dis pas adieu!

En explorant notre grande Algérie,
Où nos soldats font le guet nuit et jour,
Si tu reviens dans notre colonie,
[...], hé bien, c'est mon amour.
Si tu le vois, dis-lui si son coeur m'aime [2]
S'il pense à moi sur le sol africain;
S'il pense à moi, reviens me le dire,
Viens m'apporter le doux pli de sa main.

Que l'ouragan n'empêche pas ta route,
Repose-toi sur quelque fin voilier :

---

1. Le texte original a pu porter bise.
2. Le texte original devait avoir "dis-moi"; l'inf. a introduit un gasconisme : ditz-lo 'dis-lui' et 'demande-lui'.

Les matelots t'hébergeront sans doute,
Pour l'hirondelle, ils sont hospitaliers.
Si je reçois une fleur, une lettre,
Et ton ruban sur mon toit voltiger,
Veuille aussitôt frapper à ma fenêtre.
Va, sois béni, mon joli messager!"

Romance ramenée loc. par une inf. en 1914 : elle l'avait appris à l'hôpital où était soigné son mari ce texte, que lui avait transmis un autre blessé.

Autres chansons sentimentales connues loc. : Le Temps des Cerises; Ferme tes jolis yeux; Dans un jardin tout rempli de fraîcheur; Reviens, veux-tu; La chanson des blés d'or; J'ai deux grands boeufs dans mon étable; Ramona; L'Hirondelle du Faubourg; Nuit de Chine; La fille du Bédouin; Sous le soleil marocain; Isabelle, si le Roi savait ça (qui est la composition la plus récente à avoir pénétré dans la vallée); La jeune Africaine, qui offre le thème de La Bergère et le Monsieur (p. 396), mais en fr. : " Monsieur répondit-elle / Moi je suis bien ici, / Et je reste au désert!"

3. LE REGISTRE EMOUVANT.

1. Le retour du soldat*:

" Bien le bonsoir, braves gens charitables!
Voudriez-vous m'accorder l'en partant,
Je vous en prie, soyez assez aimables,
Je vous en prie, reposer un instant ?

J'ai faim, j'ai soif et je suis sans ressources;
Car la fatigue, je crains de tomber,
Car sans cela je finirais ma route,
Car la fatigue, je crains de tomber.

Le Père hélas, homme bon et sévère,
Lui regarda et lui dit : Mon ami,

Ce n'est pas utile que vous fassiez des manières,
Nous ne pouvons pas vous loger ici!

Alors la Mère le conduit chez sa fille
En lui disant : Vous serez bien logé,
En même temps vous serez bien tranquille :
De son mari vous serez protégé.

-Ma chère Maman, si vous saviez connaître
Un pauvre fils qui tombe à vos genoux,
Vous seriez contente de voïr renaître
Un pauvre fils qui tombe à vos genoux!

-Laisse-moi donc renouveler mes peines
En me parlant, hélas! de mon enfant :
Depuis vingt ans qu'il a servi la France,
Et il est mort dedans le régiment.

O mon mari, quelle bonne nouvelle,
Je cours vers toi, mon coeur ému de joie!
Pour ce soldat que tu as été si rebelle,
Viens avec moi, tu pourras l'embrasser!

-Comment, c'est toi, cher enfant adorable!
Pardonnez-moi, je [ne] puis en revenir!
Embrassons-nous et prions Dieu z'encore :
Dieu nous protège un si bel avenir!"

Texte d'origine inconnue, remarquable par la mauvaise qualité de son fr.: de tels manquements ne seraient plus tolérés, la chanson doit être arrivée tôt dans la haute vallée du Ger.

2. L'Allemand est parti :

" C'était un soir, dans une chambre rose,
Un frais bambin dormait en son berceau.
Il souriait, les lèvres demi-closes,
Car dans son rêve, il voyait un drapeau!

Refrain :

De t'éveiller il n'est pas l'heure encore,
Disait la mère à son enfant chéri;
Dors, mon mignon, dors bien jusqu'à l'aurore,
Et ne crains rien, l'Allemand est parti! (bis)

Dis-moi, Maman, où est donc Petit Père ?
Est-il déjà parti pour les combats ?
Je voudrais aussi faire la guerre,
A mon Pays offrir mes faibles bras.

-Non mon enfant, reste auprès de ta mère;
Ton père est loin, c'est assez de douleur :
Il reviendra bientôt, la mine fière,
Pour t'embrasser, toi qui fais son bonheur.

[manque ici un passage, selon les inf.]

Près du cyprès, dans un coin du village,
On voit parfois un soldat s'arrêter.
Au pied d'un Christ tout couvert de feuillage
Il s'agenouille, et semble méditer.

Ses grands yeux bleus tournés vers la plaine :
C'est qu'il revoit l'Alsace et la Lorraine,
Le sol natal perdu depuis vingt ans.

Refrain II :

De s'éveiller, il n'est pas l'heure encore,
Disait l'enfant à ses parents chéris;
Dormez, dormez en paix, dormez jusqu'à l'aurore :
Nous sommes prêts à venger l'ennemi! (bis)

Texte plus récent, qui porte sa date de confection; ni meilleur ni pire que bien d'autres qui virent le jour au lendemain de la guerre de 1870, c'est l'un des textes les plus populaires dans la haute vallée du Cer.

3. Un gars de l'Infanterie de Marine :

" C'était un gars d'l'Infanterie d'Marine,
Un brav' Marsouin, mais un cerveau brûlé :
Quand il mettait les pieds à la cantine,
Il était sûr qu'il allait se saouler.

Quelques pernods lui rendaient la main leste,
A ses copains il cherchait des raisons;
Accompagnant les mots avec les gestes,
A ses copains il flanquait des oignons.

L'autre jour un abus de boisson
Lui coûta quinze jours de prison.
A la prison, un télégramme arrive,
Disant qu'sa pauvre mère est morte, hélas!

Au Colonel, humblement il demande
Une permission pour aller l'enterrer.
Le Colonel répond à sa demande
Qu'étant puni, rien ne lui est accordé.

N'écoutant que son coeur qui bat,
Le soldat s'évade et s'en va!

Quinze jours après, voilà qu'on l'arrête :
Le Conseil de Guerre va le juger.
Le Colonel lui dit : Mauvaise tête,
Pourquoi vous êtes-vous évadé ?

-Mon Colonel, si je suis parti,
C'est pour votre barbarie
De ne pas vouloir m'accorder un instant,
Car ma vraie mère ce n'est pas ma patrie,
C'est celle qui m'a donné le jour en naissant!

Aux Colonies, quoique petite taille,
J'ai combattu sans peur et sans merci;

J'ai fait mon devoir sur le champ de bataille :
Auprès d'une mère j'ai voulu le faire aussi!

Mon Colonel, je suis sincère,
Punissez-moi si j'ai fauté!...
Le Colonel ému répond : A l'unanimité
Pour ce beau fait, soldat, vous êtes acquitté!"

Texte moderne, introduit vers 1930 à partir d'Argut; il est assez symptomatique que la plupart des textes du registre émouvant tablent, d'une façon ou d'une autre, sur le patriotisme.

Autres chansons émouvantes bien connues loc. : L'Orphelin du hameau; Le gardien de phare; Fleur de Misère; Montagnes Pyrénées; Les dragons de Villars; La chanson de Craonne; ruiniforme, une chanson de tranchées :

"... et je grelote
un camarade auprès de moi
dieu qu'il sanglote "

A ce corpus peut s'ajouter, bien qu'il s'agisse d'un texte récité et non lu, l'interminable complainte du Juif errant, toujours populaire.

4. PHILOSOPHIE ET MORALE EN CHANSONS.

1. Le vin et l'eau*:

" -Hélas, que tu es folle,
Disait le vin à l'eau,
Toujours tu cours, tu voles,
Tout le long du ruisseau. (bis)
De même qu'une sente,
Toujours tu suis la pente!

Du moins imite-moi :
Car l'homme, sans mélange,
Me donne des louanges
Mille fois plus qu'à toi! (bis)
Mais l'eau avec sagesse
Sitôt répond au vin :

-Tu parles avec hardiesse,
Dis-moi, petit mutin!
Apprends que je suis belle,
Ancienne ou nouvelle
Je peins la propreté.
Toi tu terrasses l'homme,
Dans le siècle où nous sommes
Tu le rends hébété! (bis)

-Je terrasse et j'entête
Les hommes imprudents.
Tu veux me faire tête
A moi qui suis puissant!

Tu es qu'une cruelle,
Quoique tu parais belle,
Mais aux yeux de plusieurs
Suivant ta grande haleine
Aller boire à la fontaine,
Tu leur faiblis leur coeur! (bis)

-J'arrose les campagnes,
Les plantes et les jardins,
Les monts et les collines,
Fais moudre les moulins.
Je réjouis le monde,
Le juste aussi l'inonde
Par mon attrait charmant.
Je suis supérieure,
Et non t'inférieure,
Sujette au changement! (bis)

-Au Royaume d'Espagne
Je suis un grand renom,
En Bourgogne en Champagne,
Où l'on reve[re] mon nom,
En Bohème en Italie,
En Savoie en Hongrie,
A la table des Grands,
Je sers à leurs délices!
Jusqu'au Saint Sacrifice,
Je tiens le premier rang! (bis)

-Je sers aussi la messe
Au sang du Saint Agneau;
Je sers pour le commerce,
Portant de grands vaisseaux.
Je joins t'aussi de même
Avec ton estratagème,
Je mêle l'eau au boire.
Je lave sans relâche,
Décrasse aussi les taches
Qui sont faites par toi!(bis)

-L'on voit avec tristesse
Les inondations :
Tu donnes la détresse
Souvent aux vignerons.
Et contre la justice,
tu portes préjudice;
Ainsi tes compagnons,
De même qu'une armée,
Dans plusieurs contrées,
Tu les réduis à fond! (bis)

-Mais l'homme met grand distance,
Offre pour moi des voeux,
Et donne ma présence
Au Monarque des Cieux.
Je suis supérieure,
Et non t'inférieure,
Par mon refus des lois.
Bien loin de me confondre,
Tu pourrais te malfondre,
Ainsi ne parle plus! (bis)

[déclamé :] La raison la plus forte est toujours la meilleure! "

Texte remarquable, une fois de plus, par son fr. exécrable : il doit s'agir d'une chanson introduite depuis fort longtemps.

2. L'Ivrogne et le Pénitent*:

" -Le soleil se levant, il ne fait pas si noir;
Je ne suis pas si saoul que j'étais hier au soir.
Le vin charme la vie : buvons à perdre la raison!

-Qui es-tu, toi qui vas en chantant ?

-Qui es-tu, toi qui soupires ?

-Je suis un pénitent,
Qui va pleurant sa vie!

-Moi je la pleure aussi!

-Ton destin est pieux!

-Je pleure lorsque le vin me sort par les deux yeux! (bis)

- J'enseigne à prier Dieu.

-Et moi, j'enseigne à boire!
De ce destin pieux,
Crois-tu te faire gloire ?

-Pourquoi sommes-nous faits ?
Pour mériter les Cieux.

-Et moi, pour les gagner, je bois autant que deux! (bis)

-Pense qu'il faut mourir!

-Mais moi, mourir à table!

-Crains ce triste avenir,
Ce n'est pas une fable.

-Je ne crains que la soif!

-Tu dois craindre la mort.

-Pourquoi la craindre-je, } (bis)
Quand je suis saoul je dors

- Mais, quand tu seras mort ?

-Oh, parle-moi d'autre chose!

-L'on déposera ton corps
Au profond d'une fosse.

-Non, non, tu en as menti!

-Où le déposera-t-on ?

-Au profond d'une cave, } (bis)
Entouré de flacons!

-L'on te mettra au feu!

-Je tâcherai de l'éteindre.

-Ce feu ne s'éteint pas,
Car il brûle sans cesse.

-J'apporterai du vin!

-Ce vin te brûlera.

-Non, non, j'en boirai autant } (bis)
Qu'il me rafraîchira!

-Adieu, ivrogne, adieu!

-Adieu, franc hypocrite!

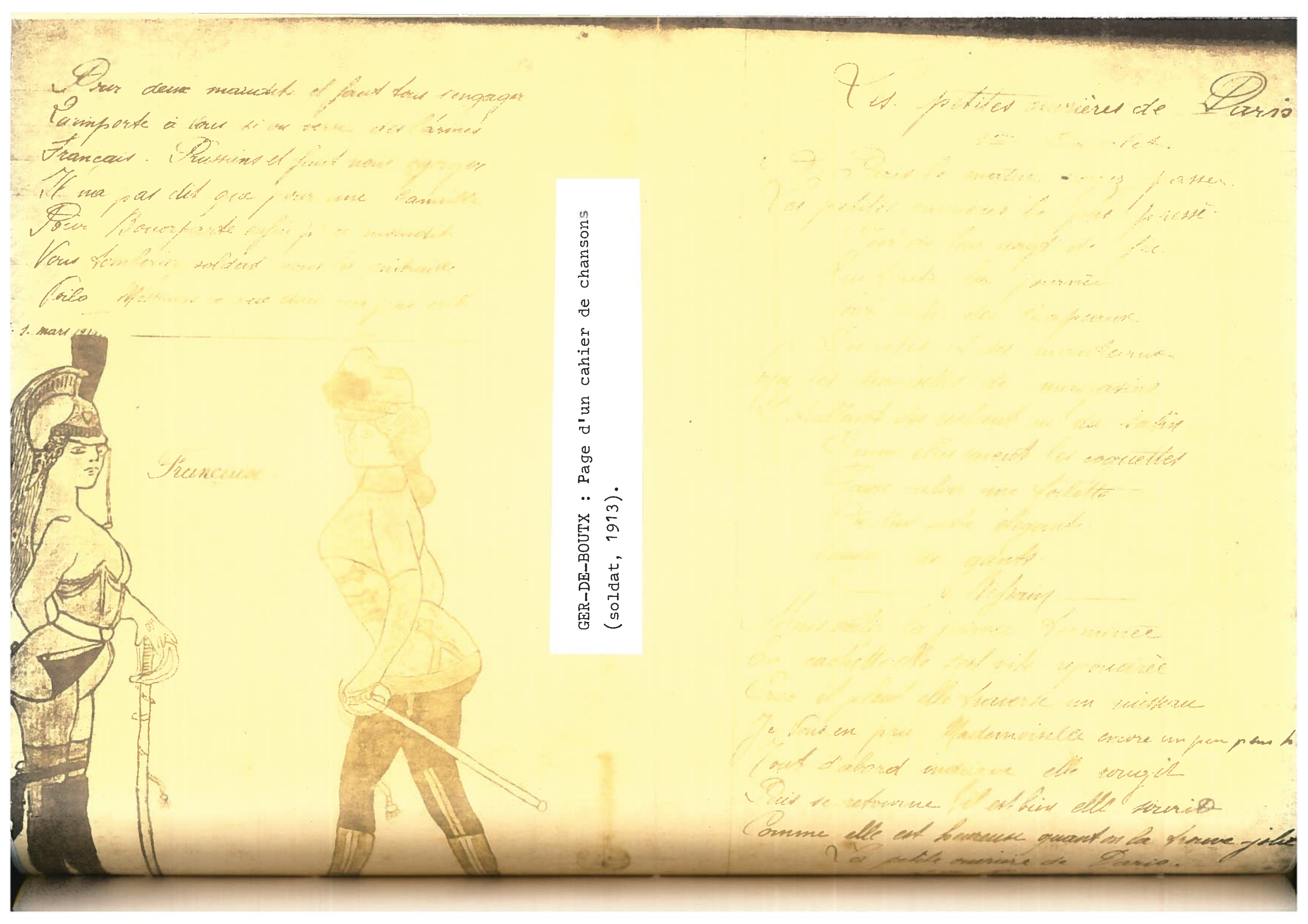
-Tu t'éloignes de Dieu
Pour suivre ta barrique.

-Mille cinq cents buveurs!

-Insensés comme toi!

-Doit-on les condamner, } (bis)
S'ils boivent autant que toi?

Ce texte superbe a été fort bien commenté par P. Coirault dans Notre Chanson folklorique : on se reportera à ces belles pages.- L'Ivrogne et le Pénitent fut introduit vers 1890 dans la haute vallée du Ger, à partir de Sauveterre-de-Comminges; le texte était toujours chanté en duo, et mimé.



GER-DE-BOUTX : Page d'un cahier de chansons (soldat, 1913).

3. Un jour dans un festin immense :

" Un jour dans un festin immense,
Où le grand monde était assis,
La richesse avec l'opulence
De tout âge et de tout pays;
Déjà dans la noble assemblée,
Les plaisirs allaient en grandissant.
Tout près de la porte ébranlée
Heurta le bâton d'un passant.

Refrain :

O, ô! voyons ton histoire.
Vieillard, asseyez-vous,
Prenez, mangez et boire,
Et priez le Bon Dieu pour nous. (bis)

-Jeunes gens qui chantez à table,
Ayez pitié de moi, j'ai faim.
Donnez au pauvre misérable,
J'ai soif, une goutte de vin.
Ma nudité vous fait honte?
J'ai soif, j'en ai assez...

Prenez, mangez et boire,
Et priez le Bon Dieu pour nous. (bis)

-Tiens mes bijoux, lui dit Vespasie;
-Tiens mon manteau, disait Martin,
Et moi, sur la ligne droite,
Promenant mon bâton fatal,
Homme de bien, passez à droite,
Passez à gauche, homme de mal!

Le texte de cette chanson n'est pas toujours bien clair; mais il est intéressant de constater grâce à elle que le thème du Pauvre et le Riche se passe aisément de l'antithèse oc.-fr.

4. Le Christ était cloué :

" Le Christ était cloué sur sa croix d'infamie;
De ses flancs déchirés le sang coulait à flots;
Des larmes sillonnaient sa figure blêmie,
Et sa voix douce encor disait à ses bourreaux :
J'avais semé l'amour, j'ai récolté la haine;
J'ai jeté la lumière en votre obscurité :
Vous m'avez sans pitié chargé de lourdes chaînes,
Et pourtant je venais prêcher la Liberté!

Mais j'ai dit : Dieu me pardonne à la femme adultère,
J'ai fait de Madeleine une Sainte d'Amour;
A l'esclave j'ai dit : Relève-toi, mon frère,
Car pour toi le soleil brillera quelque jour.
Lorsque vous vous traîniez, rampant au pied du Trône,
Vous m'avez seulement parlé de votre humanité.
Vous m'avez accusé de vouloir la couronne,
Et pourtant j'apportais chez vous l'Egalité!

J'ai toujours soutenu les faiblesses qui tombent,
J'ai toujours partagé vos sincères douleurs;
Au berceau j'ai souri, j'ai pleuré sur la tombe;
Autant que je l'ai pu, j'ai séché tous vos pleurs.
Aujourd'hui même encore, à cette dernière heure
Où je suis face à face avec l'Eternité,
Du haut de cette croix j'ai béni votre terre,
Et j'appelle le jour de la Fraternité! "

Ce texte, très populaire loc., est sans doute d'origine récente; il nous intéresse particulièrement ici en ce qu'il constitue l'une des rares expressions de la dualité surmontée. Ce Christ qui prône la devise de la République concilie ce qui passa longtemps pour inconciliable, au lieu que l'Ivrogne et le Pénitent, le vin et l'eau, le Pauvre et le Riche, la Bergère et le Monsieur... manifestent une nette tendance à rester sur leurs positions.

Note sur le fr. de ces textes : un trait bien remarquable de la diction des textes fr. par t o u s nos inf. consiste dans l'effort qu'ils font pour adopter une prononciation qui ne soit pas tout à fait celle du fr. quotidien, et qui au contraire se rapproche de ce qu'ils savent être le beau fr.

On sait que le fr. régional a "généralisé à tous les cas, sans tenir compte des restrictions, la loi fr. d'ouverture des voyelles devant consonne articulée [1]"; la prononciation normale loc. est donc [ròzœ] rose comme [añkòrœ] encore; creuse [krœ̀zœ] comme heure [œ̀rœ], etc.

Or, dans les enregistrements, il est à noter que tous les inf. s'efforcent de réaliser des [œ́] et des [ó] là où leur fr. offre normalement [œ̀] et [ò]. Du point de vue de l'orthoépie, le résultat est très satisfaisant lorsqu'il s'agit de rose, close (p. 423, n° 2); il l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit de folle, voles (p. 426, n° 4-1), réalisés [fólœ ; vólœ]; de encore, qui voit constamment son o se fermer; ou de aurore, qui est dans L'Allemand... systématiquement réalisé [óròrœ] quel que soit le chanteur... Quant à bonheur et heure du même texte, ils offrent évidemment un [œ́].

Ces hyper‿corrections ne se constatent que pour / o / et / œ /, jamais pour / e / ni pour / a /; telles qu'elles sont, elles suffisent à créer un fr. endimanché, solidement démarqué du fr. courant, et qui ne sert que dans le discours esthétisé.

---

1. J. Séguy, Le fr. parlé à Toulouse, p. 40.

chapitre 10

UNE MEME ETHNOPRATIQUE DU LANGAGE

Bien des peuples ont élaboré une Philosophie du Langage qui leur est propre; certaines, comme celle des Dogon, celle que reflète la Cabbale, sont à juste titre célèbres.

La haute vallée du Ger n'offre à proprement parler aucune e t h n o - t h é o r i e du langage, mais bien plutôt une e t h n o p r a t i q u e (ou une ethnopragmatique) du langage.

Lorsqu'on observe en effet quel enseignement linguistique, appliqué et général, le cercle de famille dispense loc. aux enfants, on discerne un certain nombre de lignes de force conceptuelles. Pour n'être clairement analysées par les indigènes qu'en de rares occasions et, je crois, jamais systématisées, ces constantes n'en constituent pas moins ce qui se rapproche le mieux d'une Philosophie du Langage; leur ensemble illustre en tout cas un comportement particulier, et une Weltanschauung, qui sont la métalinguistique populaire loc.

Ethnographes et linguistes ont souligné à l'envi le rôle pédagogique des textes enfantins. Dès 1883, E. Rolland parlait de "la littérature des Rimes et Jeux que les enfants se transmettent depuis les temps les plus reculés, qui est la seule qui les amuse, la seule qui convienne à leur développement mental, et qui diffère si complètement de ce que nos pédagogues utilitaires veulent à toute force leur enseigner [1]". Plus récemment, A. Van Gennep prenait encore plus nettement position en ce sens, écrivant à propos des textes puérils de la littérature populaire : "Il n'est pas exagéré de dire que c'est grâce à ces formulettes (...) que l'être humain commence à passer de l'état de petit animal semi-conscient à celui d'être spécifiquement déterminé en tant que Homo Sapiens [2]". Mais c'est une remarque de J. Séguy qui nous décida à passer des principes généraux à l'étude pratique : s'interrogeant sur l'origine des noms propres donnés aux doigts dans un type de formule bien connu, cet A. conclut en effet que rythme et sonorités déterminèrent ces choix [3]. Cela pourrait s'entendre d'un point de vue étroitement stylistique, celui des "sonorités expressives" p.ex.; nous pensons être plus proche de la pensée de l'A. en interprétant sa phrase dans le sens de la linguistique appliquée. Car il y a un enseignement populaire, pré- et para-scolaire.

---

1. E. Rolland, Rimes et Jeux de l'enfance, p. II.
2. A. Van Gennep, Manuel, I, 1, p. 162.
3. J. Séguy, Jeux d'enfants, dans Folklore n° 42 (1946), p. 8.

Du côté purement linguistique, tout le monde sait bien que des phrases comme "les chaussettes de l'archi-duchesse sont sèches, archi-sèches" constituent d'excellents exercices de diction : Talma, dit-on, répétait quotidiennement "Je veux et j'exige"...

Mais l'enseignement linguistique ne peut pas se borner aux vira-lengas. Nous avons cherché dans la haute vallée du Ger ce qu'on serinait le plus aux enfants, grosso modo entre leur éveil linguistique et le moment où les adultes, s'estimant satisfaits, passent le relais à l'école. On trouvera donc dans les p. suiv. ce que nous croyons être des textes d'étude utilisés loc. pour l'apprentissage des langues. N'ont été retenus que des textes à socialisation maximale -ceux auxquels l'enfant ne saurait échapper-; c'est dire que tout l'enseignement ne repose pas sur eux, mais qu'ils risquent de le résumer.

1. ACQUISITION DE LA COMPETENCE.

1.1. Le signifiant à l'état pur :

Voici un texte qui fait apparaître des "mots sauvages", des "termes sense significat" selon l'heureuse expression de J. Amades [1] :

"Sarra bagueta, castèth arronhau.	'Serre la baguette, ???
Nhirga, nharga, porgasset :	???, petit goret :
Sus era gauta, un bon soflet!"	Sur la joue, un bon soufflet!'

[sara bagéto + kastè$_t$ + řunaŭ + nirgoé + narga + pŭrgasét + suz éra gaŭt + um bŭn sŭflét]

Ce texte appartient à une série bien connue. Une version relevée à Marseille donne : "... Senta bagueta escara miau, Nhaca, nhaca, Carboneu, Auci la mar un boen basseu"; à Avignon : "... Santa Barbeta Escaranhau, Nharga, nharga, Carbonier, Vira la gauta un bon soflet"; en Provence : ..." Vira bagueta Castèu romiau, Nica nhiaca Carbonet, Vira ta gauta, un bèu bofet"; à Montpellier "... Santa bagueta Escaranhau, Nharga, nharga, Carbonet, Viva la gauta un bon soflet"; en Ariège : "...Nhirga, nharga, carbonet, Para la gauta, un bon soflet"; dans la région de Toulouse : "Sèrra bagueta, Castèl Ronhau, Nhirga, Nhiarga, Forgasset, Tira la gauta, un bon soflet"... Mais où convient-il d'arrêter l'identification ? On trouve "castel rolhat" dans une formule de Libourne, au demeurant sans rapport avec la nôtre ... Hors ces dernières, les

---

1. J. Amades, Termes sense significat, dans Homenaje a F. Krüger, 1, Mendoza

versions citées [1] se rattachent à l'incipit "Una pometa, micleta-miclau" et var. pour former une série relativement rare en France, selon Van Gennep.

Considéré comme l e x i e , notre texte malgré une grande ressemblance dans les signifiants, diffère profondément des autres : son signifié, c'est-à-dire ici sa fonction, n'est pas celui d'une comptine, mais d'une formule de diversion employée par les parents envers les enfants : "Ca se disait aux enfants quand ils pleuraient, tà consolà-los ['pour les consoler']". En outre, il s'agit hors de cette situation d'un exercice rythmique pour les tout-petits : la formule est scandée, les mains de l'enfant, maintenues par l'adulte, frappent à chaque syllabe tonique; l'excipit est accompagné d'une très légère gifle. La scansion, observée en situation, est très particulière : presque chaque mot est isolé par une légère pause qui le précède et qui le suit. Nous pensons qu'un tel texte, quant à sa fonction pédagogique, donne à l'enfant l'habitude d'analyser un énoncé en unités de la première articulation; le fait que cette analyse soit combinée avec un exercice de découverte du corps (les mains, la figure) n'est pas sans intérêt. Mais parler ici d'unités de la première articulation est même excessif : il s'agit de faire saisir à l'enfant, alors à ses débuts linguistiques, que certaines séquences phoniques parce qu'elles sont isolables, constituent des unités. A proprement parler, ces unités ne constituent pas encore des signes linguistiques : la présence des "mots sauvages" montre bien qu'on n'attend de l'enfant aucune compréhension du texte ni des unités qui le composent. Il convient même d'étendre en ce cas la notion de "mot sauvage" : le v. 3, que des adultes peuvent traduire, révèle deux gros écarts lexicaux par rapport aux normes loc. Gauta signifie ici 'joue' ± loc. 'gueule; oesophage' (cf., archaïque, un gaut 'un pou'); soflet 'gifle' ± loc. 'instrument dont on active le feu', 'gifle' se disant cohat, -et. Pire : il semblerait que ce texte provienne de l' "Ariège", et ce serait une monstruosité qu'enseigner aux enfants des particularismes ariégeois (cf. chap. 3) comme gauta 'joue' (cf. ALG 3, c. 588), ou comme le r- sans prothèse de a- (cf. P. Bec, Interférences, chap. 16)... Pratiquement, ce texte

---

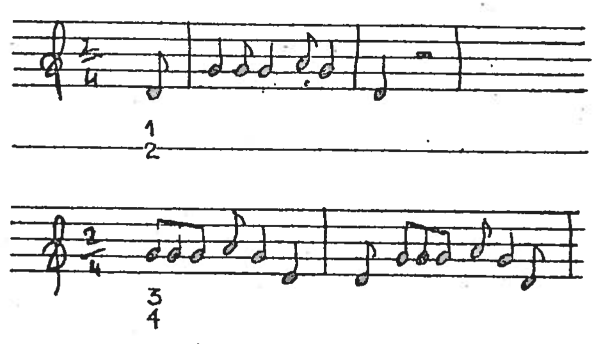
(1952), pp. 137-173.

1. Références : A. Van Gennep, Folklore Htes-Alpes, 2, p. 229; id., Folklore Auvergne et Velay, p. 27; J. Baucomont, Comptines, p. 109; R. Jalby, Folklore du Languedoc, p. 50; J. Poueigh, Chanson pop. Pyr. fr., p. 92; S. Trébucq, Chanson pop. des Pyr. à la Vendée, 2, p. 130.

n'est donc composé que de mots "sauvages" à des titres divers, et c'est ce qui nous fait dire que son rôle pédagogique dans l'enseignement du gasc. langue maternelle est de créer un simple réflexe de découpage dans le discours, les unités découpées ne s'analysant pas plus loin.

1.2. Le signifiant en situation :

Le texte suivant contient encore, au premier v., quelques "mots sauvages"; mais ils paraissent fonctionner surtout comme signal de début du texte [1]; quant au reste, l'ensemble est certes décousu, mais ne relève plus du lettrisme :



"Motín, motín, motaina,
Lo Rei dera montanha.
Un culhèr de moras,
Un aute de cagolhas :
Qui lo shomara ?
Qui non s'ac pensarà :
(Un tau) que serà!"

' ? ? ?
Le Roi de la montagne.
Une cuillerée de mûres,
Une autre de crottes de mouton :
Qui la flairera ?
Celui qui ne s'y attendra pas :
(N...) ce sera!'

[mâtim + mâtim + mâtainoe + lâ réi + déra mântano + un kulè dé mârés + u âuté dé kagâlés + ki + lé çâmara + ki nâ + s ap pénsara + ... ké séra]

---

1. On sait depuis longtemps que le conte populaire utilise des stéréotypes annonçant son début et sa fin. Seule la dernière formule est encore connue loc. : eth conde qu'e acabat 'le conte est terminé'. Par contre des formulettes de ce type pour la chanson populaire ne sont guère signalées; voici celle qu'on utilise loc. pour se faire prier de chanter : "Pistolet de palha/ Pistolet de bren / Se voletz que cante, / Balhatz-me quauqu'arrén!" 'Pistolet de paille, pistolet de son, si vous voulez que je chante, donnez-moi quelque

Nous ne connaissons pas de texte qui soit formellement semblable à celui-ci. Son rôle proprement linguistique est encore modeste : on notera que les quatre premiers vers offrent une simple juxtaposition de syntagmes dont on peut douter qu'elle relève de l'analyse syntaxique. Toutefois, la compréhension de l'enfant est déjà sollicitée :

-au niveau de la sémiologie du langage, puisque il doit reconnaître l'incipit, et également la situation finale qui sert d'excipit (et il est certain que l'enfant se prépare à rire bien avant la fin);

-au niveau proprement linguistique : moras et cagolhas, p. ex., sont des mots appris très tôt; l'un parce qu'il désigne une baie recherchée des enfants, l'autre parce qu'il est assez souvent utilisé comme hypocoristique facétieux à leur égard. En outre, le texte constitue un excellent moyen d'apprendre les noms de personnes.

Les circonstances d'exécution de la formule éclairent sa fonction : "Que los prenian ena hauda atau assietats, era 'squia contra era poatrina dera persona que los tenguia; que los prenian eths dus pès, e que hadian atau :" 'On les prenait sur le giron, assis ainsi : l'échine contre la poitrine de la personne qui les tenait; on saisissait leurs deux pieds et on procédait de la façon suivante :' l'adulte scande les paroles en déportant les membres inférieurs de l'enfant d'un côté puis de l'autre, et les entrechoque sur les temps forts. Le balancement finit au v. 5; au v. 7, le nom d'un membre de l'assistance est prononcé, et on fourre sous son nez les pieds de l'enfant, toujours maintenus : ce qui provoque de grands éclats de rire.

Comme dans le texte précédent, la découverte du corps est ici intimement liée à la fonction linguistique du texte. Les formules de découverte des pieds, si elles ne sont pas les plus fréquentes, sont loin d'être rares : Sans aller jusqu'à rappeler à ce propos la conclusion des anthropologues, que le processus d'hominisation commence par le pied, on notera combien est soulignée par les spécialistes la liaison de la découverte du corps et de l'acquisition du langage : "L'espace tel que nous le percevons est un espace organisé. Cette organisation s'effectue peu à peu dans la conscience de l'en-

---

chose'.- Formule pour refuser de chanter : "Jo quan canti, / Canti cap güaire, / Mès quan canti, / Canti beròi!" 'Moi quand je chante, je ne chante pas beaucoup, mais quand je chante, je chante joliment!'. Ces formules, comme Motin..., ont valeur démarcative .

fant au cours des expériences sensori-motrices des premiers mois de la vie. Grâce au jeu des organes sensori-moteurs, la perception d'abord globale et confuse du nouveau-né "se structure" en objets distincts, et grâce aux coordinations qui s'établissent entre la vue et le mouvement, ces objets acquièrent un sens, c'est-à-dire un haut et un bas, une droite et une gauche, et se situent à telle place, relativement à d'autres objets.

Mais cette "structuration spatiale" n'est pas donnée toute faite : c'est par rapport à lui-même que l'enfant "s'oriente" dans l'espace, il faut donc qu'il reconnaisse sur son propre corps, le haut et le bas, la droite et la gauche. L'enfant doit savoir se représenter l'image de son propre corps, image que l'on désigne couramment par l'expression "schéma corporel", et la projeter parfaitement dans l'espace.

Lire et écrire étant des habitudes visuo-motrices, l'acquisition des schèmes dynamiques correspondants se trouve fondée sur l'organisation préalable du "schéma corporel", et directement sous sa dépendance [1]." Ce qui vaut pour de tels épiphénomènes vaut peut-être pour le langage tout entier : on en vient d'ailleurs à se demander si les stéréotypes de début et de fin de texte ne traduisent pas, dans une certaine mesure, une vision spatiale de la succession temporelle du discours.

1.3. Le signifiant en contexte et en situation :

Le texte suiv., qui appartient à la série très connue des "formules des doigts", fait encore la part de la découverte du corps :

"Per aquera carrereta	'Par ce petit chemin
Que passèc ua porcereta.	Passa une petite truie.
Aqueth, que la vic;	Celui-ci la vit;
Aqueth, que la seguic;	Celui-ci la suivit;
Aqueth, que l'aucic;	Celui-ci la tua;
Aqueth, que la-s minjèc;	Celui-ci la mangea;
Aqueth, que no'n auec cap bric :	Celui-ci n'en eut pas du tout :
Quiríc-quiríc!"	Guili-guili!'

1. M. Cabanel, Orthophonie et psycho-motricité, dépistage et rééducation des troubles de l'organisation temporo-spatiale, Toulouse (1971), pp. 3-4.

[pér akéroe karéréta + ké pasèk + uò pűrséréta + aké$_{k}$ + ké la bik + akék + ké la ségik + akék + ké l aűsik + akék + ké lai minn èk + akék + ké nű n awé$_{k}$ kab brik + kirik kirik]

Cette petite histoire de chasse est de partout; la proie est très variable : il peut s'agir d'un lièvre, d'un oiseau, d'une souris, d'un oeuf et même de soupe [1]... La petite truie paraît préférée en Gasc. [2]. La formule s'exécute de la façon suiv. : l'adulte promène son index sur la paume de la main de l'enfant (vv. 1-2); puis il saisit chaque doigt, de I à V dans l'ordre (vv. 3-7); le v. terminal commente les chatouilles (gratigolhas) faites au creux de la main de l'enfant, tous doigts rassemblés.

Une étape linguistique importante semble franchie par rapport aux textes pré Il s'agit ici d'une histoire suivie, que l'on demande à l'enfant de comprendre. En outre, les unités linguistiques qu'il est amené à isoler, parce que chacune correspond à un doigt distinct, sont des phrases; et leur rassemblement final correspond sans doute à la notion de texte, ou d'énoncé complet : se pose ici encore le problème de savoir si, par-delà l'intention ludique, la fonction de découverte du corps etc., cette formulette des doigts n'apporte pas à l'enfant une représentation spatiale du langage.

La syntaxe de ces phrases est encore bien simple, mais elle correspond à la forme canonique de l'énonciation loc. sous ses deux formes :

(a) forme affirmative :

[Sujet] + ["énonciatif"] + [Objet direct pronominal] + [Prédicat verbal].

(b) forme négative :

[Sujet] + ["énonciatif"] + [négation$_1$] + [Objet pronominal] + [Prédicat verbal] + [négation$_{2 \text{ et } 3}$].

---

1. E. Rolland, Rimes et Jeux, pp. 21-24; A. Montel et L. Lambert, Chants pop. Languedoc, 3e Section, XXI-XXV; C. Seignolle, Folklore Provence (P., 1963), p. 64; id., Folklore Languedoc (P., 1960), p. 44; R. Jalby, Folklore Languedoc, pp. 36-37, etc.
2. V. Lespy, Proverbes Béarn, p. 87; J. Poueigh, Chanson pop. des Pyr. fr., p. 68; J. Séguy, Jeux d'enfants, p. 7; id., ALG 3, c. 599; le texte que nous donnons a cours, avec d'infimes variantes, dans le Bavarthès.

On notera par ailleurs que le "patterning" auquel ce texte soumet les enfants en bas-âge porte aussi sur deux faits gasc. qu'ont soulignés tous les observateurs : la présence de "l'énonciatif" [1], et la conservation du prétérit [2], qui eut peut-être des répercussions sur le fr. régional.

1.4. Le signifiant en contexte :

La situation mimée pouvait, dans les textes préc., aider l'enfant à comprendre les signifiants; cet adjuvant n'apparaît plus dans d'autres textes, que l'on peut de ce fait considérer comme plus abstraits :

"Harri-harri tara sau
Que deman sera Nadau,
Deman passat eth Bentacosta :
Que mos minjaram ua bona crosta.
Harri ençà, harri enlà,
Diu mos güère de negar!"

'Hue, hue, pour le sel
Demain ce sera Noël,
Après-demain Pentecôte :
Nous mangerons un bon gâteau.
Hue par ici, hue par là,
Dieu nous garde de la noyade!'

[hari + hari + tara saů + ké déman + séra nadaů + déman pasatç + éb béntakůsta + ké můi minjaram + ua bůnò krůstoé + hari énsa + hari énla + diů můi gwèré + dé néga]

Les Harri-harri sont bien connus en oc. : on en trouvera dans tous les ouvrages spécialisés, et notamment chez Montel et Lambert : nous renvoyons à leur collection, et à leurs commentaires pour une tentative d'explication rationnelle de ce texte, qui offre généralement peu de sens. La version de la haute vallée du Ger paraît s'éloigner des types régionaux : le Bavarthès et le Saint-Gaudinois paraissent avoir surtout le schéma à peu près pan-occitan où il est question de "garías dab sabatas, capons dab esperons" 'des poules avec des chaussons, des chapons avec des éperons' (avec, bien sûr, de nombreuses variantes [3]); l'Izaltès, qui connaît ce type, a parfois modifié l'incipit en "Harri-harri tà Portèt" 'Hue, hue, vers Portet-d'Aspet', et l'on ne s'étonnera pas de constater que cette innovation n'a pas été

---

1. Sur les problèmes posés par "l'énonciatif", amalgame d'une fonction morphologique et d'une fonction syntaxique, cf. R. Lafont, Phrase oc., II, 3.
2. Seule une aire occidentale des Landes l'ignore, cf. ALG 5, c. 1598 ssq.
3. Par ex. peut apparaître une formule condensée : "sabatas dab asperons" 'des chaussons avec des éperons'.

adoptée dans la haute vallée du Ger.

Du point de vue de la fonction, Montel et Lambert classent les Harri-harri parmi les "chansons à réveiller", exacte contre-partie des berceuses. Loc., ce Harri-harri ne se pratique que dans la situation dite à dada : l'enfant chevauche le genou de l'adulte, qui le fait sauter à un rythme assez vif pour lui faire connaître les joies renommées du tape-cul équestre. Du point de vue linguistique, l'historiette contée -elle est relativement cohérente, et un enfant peut la suivre- se double d'une éducation rythmique qui met en jeu tout le corps de l'enfant. Les formes verbales (futur et Subjonctif optatif) sont déjà d'une certaine complexité; la syntaxe fait apparaître un contraste entre l'énonciation, caractérisée par que, et l'exclamation, caractérisée par son absence : tout indique donc ici un niveau de difficulté linguistique supérieur à celui du texte préc.

" Tin! Tan!	'Ding! Dong!
Campana de Solan.	La cloche de Soulan.
Qui s'a mòrt ?	Qui est mort ?
Ua graolha.	Une grenouille.
Qui la plora ?	Qui la pleure ?
Un lumac.	Une limace.
Güic-güac!"	Couic-couac!'

[↑tīn̊ + ↓ tān̊ + kam↑pāna + dé sů↓lān̊ + ↑kī + s a ↓mòrt + u↑ò + gra↓ůloè + ↑ki + la ↓plůro + ↑un̊ + lu↓māk + ↑gwǐk + ↓gwǎk] [1]

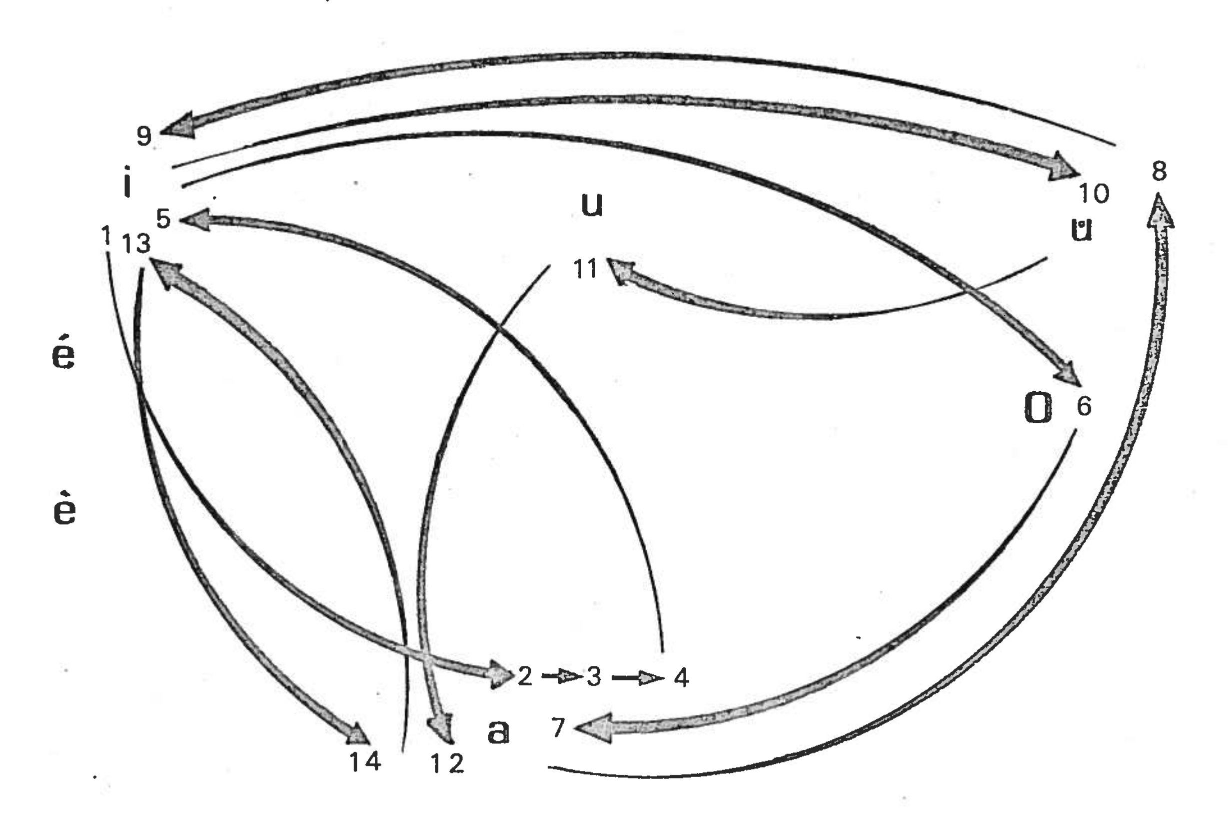
Des textes formellement comparables à celui-ci ont été relevés un peu partout en Languedoc et en Gasc. [2]; la version qui nous semble la plus proche de la nôtre vient du Canton d'Auch. [3]. Le nom de lieu du v. 2, Soulan, existe loc. : c'est un hameau de Ger-de-Boutx; mais il n'y a ni église ni cloche en ce hameau, et le texte, à l'origine, fait allusion à un autre lieu peut-être un Soulan d'Ariège. Morir, en anc. gasc., se conjuguait avec l'aux. auer dans le sens de 'tuer'; güac, mot imitatif, est souvent associé aux batraciens [4].

---

1. [↑] et [↓] notent ici une montée, resp. une descente mélodique, sur la syllabe qui suit.
2. Cf. Montel et Lambert, op. cit., 2e Section, XLVI-LIV; J.-F. Bladé, Poésies, 2, p. 302; R. Jalby, op. cit., p. 35, etc.
3. J.-F. Bladé, Poésies pop. de la Gasc., 3, p. 428.

Ce texte marque sans doute une nouvelle étape dans l'instruction linguistique de l'enfant : la syntaxe fait apparaître, difficulté neuve, des formes interrogatives; mais surtout, l'alternance des questions et des réponses constitue une première initiation à la fonction de communication. Nos textes jusqu'ici étaient de purs monologues; celui-ci laisse entrevoir un dialogue, et annonce ainsi l'étape suiv.

Sans être réellement chanté, ce Tin-Tan offre une courbe mélodique qui l'éloigne passablement du discours commun. Les voyelles toniques sont très longues, et en outre affectées d'un ton; bien sûr, longueur ni ton ne sont pertinents dans le dialecte considéré. Mais on peut se demander s'ils n'ont pas ici pour but de clarifier pour l'enfant les réalisations de certaines voyelles. Si les vv. 1 et 7 offrent le même contraste vocalique, d'audibilité maximale, [i] ± [a]; si les vv. 3 et 6 ont encore des contrastes aisés à percevoir, resp. [i] ± [ò] et [u] ± [a], les vv. 4 et 5 réclament au contraire une discrimination auditive plus poussée, offrant resp. [ò] ± [ů] et [i] ± [ů]. Si comme nous le croyons ce texte fonctionne aussi comme exercice d'orthoépie, il ne concerne curieusement qu'un secteur du système vocalique loc., / é / ni / è / n'étant concernés :



Mais le contraste le plus spectaculaire que montre ce Tin-Tan reste celui des [voyelles toniques] ± [voyelles atones], et sans doute convient-il de voir dans les tons et la longueur vocalique des éléments redondants de l'accent. En tout cas ce texte laisse l'impression que, con-

trairement aux préc., qui n'exigeaient de l'enfant qu'une perception assez globale (celle du texte, celle du signe, etc.), ce texte fait porter son effort pédagogique sur les unités de seconde articulation et leurs réalisations.

1.5. Conclusion :

Ces petits textes ont, nous en sommes persuadé, vocation pédagogique; ils sont répétés un nombre incalculable de fois par de patients aïeuls tout au long de la petite enfance, et c'est sans doute ce qui impose certains schémas canoniques aux jeunes gasconophones.

Dans la plupart d'entre eux, une large part est faite au rythme, et de façon vécue par l'enfant : des faits linguistiques comme la syllabe et la phrase sont perçus par lui, d'abord comme des réalités corporelles.

Nous avons esquissé un classement par ordre d'abstraction croissante, allant d'une perception globale à une perception plus analytique des faits de langage par l'enfant, dans cette première étape où l'enfant est encore passif. Il semble, si ce classement est fondé, que la progression soit la suiv.: (1) reconnaissance d'unités de langage, qui ne sont pas encore des signes linguistiques - (2) reconnaissance globale de mots ou mots-phrases - (3) entraînement à la compréhension de signifiants, contexte et situation fournissan leur signifié - (4) patterning syntaxique pour certaines des formes les plus usuelles de la phrase gasc. - (5) analyse poussée jusqu'aux unités de seconde articulations. Des faits comme le rythme et la courbe mélodique paraissent bien constituer l'une des préoccupations essentielles de cette étape.

On notera que l'effort essentiel des parents paraît porter sur la connaissance et la reconnaissance des signifiants par l'enfant -qu'il s'agisse de signifiants au niveau des deux articulations du langage, ou de signifiants de phrase-. La face signifiée des signes et des macro-signes linguistiques paraît un peu secondaire tout au long de cette étape. Enfin on remarquera le recours constant au contraste [zéro phonique] ± [signifiant] d'une part, d'autre part l'usage que l'on fait, au titre de traits concomitants, de moyens loc. non linguistiques (le ton, la longueur), pour mettre en relief certains faits linguistiques.

La philosophie du langage n'apparaîtra de façon certaine que dans l'étape suiv., encore que l'on puisse se demander si la liaison constante entre initiation au langage et vécu corporel ne conditionne pas certains développements ultérieurs.

2. L'ENTRAINEMENT A LA PERFORMANCE.

2.1. Le monologue :

Les premières performances de l'enfant paraissent bien consister, à ne considérer toujours que la littérature folklorique, en incantations magiques. Ainsi la formule "Vipèra bèra, bèra..." 'Vipère belle, belle...', aujourd'hui ruiniforme, permettait d'éviter tout ennui du côté des reptiles. La prophylaxie conjuratoire ne suffit d'ailleurs pas, et il existe une thérapeutique verbale; ainsi, en cas de brûlure, la formule assurant la guérison est la suiv. :

"Eth dròlle dera codina	'L'enfant de la cuisine
S'è escaudat ena gaudina :	S'est échaudé dans la bouillie :
Buha-li e alenda-li,	Souffle-lui dessus et adhale-le,
En nau dias eth dròlle serà [güarit."	Dans neuf jours l'enfant sera [guéri.'

Cette formule ne concerne que les brûlures des enfants : les adultes préfèrent des soins non verbaux [1], et elle n'est plus prise au sérieux passé le premier âge. Mais les incantations à la brûlure sont bien attestées [2] un peu partout, et elles font souvent appel au soufflement sur la blessure, qui n'est peut-être que la forme la plus primitive de thérapeutique verbale [3]; par ailleurs, le chiffre de neuf jours associé à la brûlure est une constante qui ne laisse aucun doute sur la valeur magique du procédé [4].

Egalement très répandue est l'incantation au sifflet : Van Gennep dut lui réserver une rubrique entière dans la Bibliographie de son Manuel, et

---

1. "Pour brûlures. Faire bouillir du romarin avec vin et huile 2 fois plus de vin que d'huile. Laisser bouillir comme daube, mettre papier sous couvert et laisser bouillir doucement jusqu'à complète disparition du vin, qu'il ne reste que l'huile avec romarin" (Carnet de recettes, Ger-de-Boutx); on recourt aussi à la fleur de neige : la couche superficielle de la neige fraîche est mise en bouteille, parfois dans de l'huile, et utilisée en applications; on renouvelle la neige chaque année.

2. Cf. J. Baucomont, Formulettes enfantines.

3. L'inf. explique buhar par [f̄f̄f̄] et alendar par [hã?], et la formule proprement linguistique ne sert peut-être que de diversion, l'essentiel de la cure reposant sur ces soufflements.

4. R. Nelli, je crois, a été le premier à souligner ce trait pan-oc.

tous les ouvrages de Folklore en citent [1]. Voici quatre versions relevées à Ger-de-Boutx dans la même famille : celle de la grand-mère (A), originaire du lieu; celle du grand-père (B), originaire de Coulédoux; celle des deux petits enfants, un garçon (C) et une fille (D) nés à une douzaine d'années de distance :

A. " Sabarí, sabarò;
Pèth de craba, barbarò.
Se non vòs sabar,
Que-t hicarè en un hortigàs!"

' ??? ,
Peau de chèvre, ???.
Si tu ne veux pas sécréter ta sève,
Je te ficherai dans les orties.'

[sabvari + sabvarò + pèd dé krabo + barbarò + sé nũ bòi saba + ké t hikarè én uñ hũrtigas]

B. " Saba, saba,
Pèth de craba.
Sabarí, sabarò,
Tira-t arrèr, que non t'i vòu."

'Sécrète ta sève (bis),
Peau de chèvre.
???,
Va-t'en de là, on ne t'y veut pas.'

[sabœ + saba + ped dé krabœ + sabari + sabarò + tirò t arè + ké nũ t i bò]

C. " Saba, saba,
Pet de craba.
Sabarí e sabarò,
Se non vòs sabar,
Que-t foterè en hortigàs!"

' Sécrète ta sève (bis),
Pet de chèvre.
???,
Si tu ne veux pas sécréter ta sève,
Je te foutrai dans les orties!'

[sabò + sabœ + péd dé křaba/ò + sabari + é sabarò + sé nũ bòi saba + két fũtérè éñ hũrtigas]

D. " Saba, saba,
Pet de craba.
Se non vòs sabar,
Que-t foterè en hortigàs!"

' Sécrète ta sève (bis),
Pet de chèvre.
Si tu ne veux pas sécréter ta sève,
Je te foutrai dans les orties!'

[sabó + sabó + pét dé křabo + sé nũ bòi sába + ké t fũtérè én ũrtigas]

---

1. Pour les Pyr. gasc., cf. notamment J. Séguy, Jeux d'enfants et ALG 3, c. 599; J. Cremona, Contribution, p. 81; S. Palay, Dict., etc.

Ces petits textes ineptes offrent un vif intérêt pour notre propos : ils montrent l'élaboration d'un texte commun à partir de deux leçons divergentes. Si nous considérons A comme l'état ancien du Ger, B comme l'état ancien de Coulédoux, nous constatons que les états modernes C et D

(a) offrent avec les états antérieurs une base commune : Pèth/ Pet de craba [1] et, sans doute, Sabarí-sabarò [2].

(b) Ne manifestent aucune innovation par rapport aux états antérieurs, si ce n'est dans le choix et le refus de certains éléments, et dans leur agencement.

Le tableau suiv. donne le détail :

	A	C	D	B
Pèth/Pet de craba	+	+	+	+
Sabarí-sabarò	+	+	-	+
Barbarò	+	-	-	-
Se non vòs sabar	+	+	+	-
Tira-t arrèr...	-	-	-	+
Saba-saba	-	+	+	+
Que-t hicarè/foterè...	+	+	+	-

Les versions actuelles sont composites, avec peut-être un peu plus d'emprunts à l'état ancien de Ger-de-Boutx (trait continu) qu'à celui de Coulédoux (tireté) : ce qui constitue en raccourci l'image même de l'unification ethnolinguistique de la haute vallée du Ger.

L'incantation au sifflet est prononcée par l'enfant pendant que, du manche de son couteau, il frappe légèrement l'écorce de la branche qu'il a choisie. L'incantation est répétée jusqu'à ce que l'écorce se désolidarise

---

1. Il semble que l'allusion à la peau de chèvre, qui n'est plus motivée par la technologie correspondante, cède chez les jeunes générations devant une image parfaitement arbitraire.

2. Son absence en D est peut-être un fait individuel : l'inf., alors élève au Lycée de St-Gaudens, tenait fort à me persuader qu'elle ignorait absolument le patois, et sa prononciation de la formule est assez monstrueuse en effet.

complètement de l'aubier.

Certes, cette activité constitue encore un excellent exercice rythmique : la syllabation du texte est scandée par les chocs du couteau. Mais il est peut-être plus important de s'intéresser au signifié de ces lexies : car elles en possèdent un, et qui n'est pas réductible aux traductions que nous en avons données. Le signifié de ces incantations, qu'il s'agisse d'incantation à la brûlure ou au sifflet, est tout entier dans leur efficacité, qui n'est pas mise en doute par l'enfant : il parle pour a g i r s u r , et ce rôle du langage est appris par lui aussi tôt, semble-t-il, que la fonction de communication.

Au demeurant, on ne saurait soutenir que la communication fasse défaut dans ces incantations, et c'est improprement que nous les avons qualifiées de monologues : il y a bel et bien communication linguistique, mais limitée à un seul locuteur, l'enfant, qui s'adresse à des êtres ou à des choses qui ne lui répondront pas par des moyens linguistiques, mais par des actions. Le dialogue proprement dit n'apparaît pas en ces circonstances; mais il fait aussi l'objet d'un apprentissage, et il n'est pas indifférent de constater que l'enfant fait ses premiers pas en ce domaine au moyen d'un texte de littérature fixée :

2.2. Le dialogue :

Le jeu des questions et des réponses est appris, pendant toute la première enfance, sous la forme de clichés. Les parents apprennent aux enfants à répondre à la curiosité des voisins par des stéréotypes, ainsi : "Quin t'apèras ?" 'Quel est ton nom ?' "-Minja-pastèras!" '-Mange-crêpes!'; ou encore : "Quin atge as ?" 'Quel âge as-tu ?' "-Era mintad, après autant!" '-La moitié, et encore autant!' [1], etc.

Mais le dialogue loc. le plus en usage appartient à la série des Quequerequé Sans être un mimologisme [2], il peut être déclenché par un Cocorico!, mais ce n'est pas obligatoire :

---

1. Le refus de dire son nom, son âge, sont peut-être des vestiges d'un état de civilisation très antérieur; mais d'un autre côté, les formules de refus de répondre sont trop courantes pour reposer toutes sur des croyances disparues
2. Comp. p. ex. avec le mimologisme de la poule qui vient de pondre : "Quicòm m'a sortit deth pròi, que pòt èste ?" 'Quelque chose m'est sorti du derrière, qu'est-ce que cela peut bien être ?'.

"- Quequerequé !
- Que as, poret ?
- Qu'è heret!
- Vè-t cauhar ençò de ta
[mairía !
-Que-m daria un còp de pun
[ena 'squía !
-Que l'as panat ?
-Un sac de blat!
-Aón l'as portat ?
-Ath cap deth pont de
[Sen-Biat!
-Qüan lo t'an pagat ?
-Un ardit traucat !
--Pica, pica 'ra sardina,
[lairon panat!"

'-Cocorico!
-Qu'as-tu, poulet ?
- J'ai froid!
-Va te chauffer chez ta mar-
[raine!
-Elle me donnerait un coup de
[poing sur l'échine !
-Que lui as-tu volé ?
-Un sac de blé !
-Où l'as-tu porté ?
-Au bout du pont de St-Béat!

-Que t'en a-t-on donné ?
-Un liard troué !
-Mords, mords la sardine,
[voleur volé !

[ké kéréké + ké as + pùrét + k è hérétç + bè k kauha + énsò dé ta mairiyò +
ké n dari un kòd dé pun + éna skiyò + ké l as panatç + un sad dé blatç +
a ùn l as pùrtatç + ak kad dép pùn dé sémbyatç + kwan lé t am pagatç +
un ardit traùkatç + pika + pik éra sardina + lairùn panatç]

N o t e s : 4. Var. "Vai-t'en cauhar! -Ath çò de qui ? -Ath çò dera vedía! -Que non m'i vòu !" 'Va te chauffer! -Chez qui ? -Chez la voisine! -Elle ne m'y veut pas!', la suite reprenant au v.6 comme ci-dessus; dans cette var., vai semble une forme lgd.- ibid.: mairía < MATRINA est la forme autochtone; le gallicisme Marrèna concurrence mairía, mais il y a spécialisation sémantique : seul Marrèna sert de terme d'adresse.- 5. daria, Conditionnel de dar; ce verbe est actuellement d'emploi relativement rare : il tend à être évincé par balhar.- 12. Il est vraisemblable que "picar era sardina", qui aujourd'hui n'est compris que dans son sens littéral, signifiait autrefois 'faire maigre chère, jeûner', par allusion peut-être aux nourritures de Carême : cf. Palay, Dict., s.v. shardina, où est signalé le sens de 'personne maigre'. D'autres versions de ce texte, recueillies par les lecteurs de la RC, donnent, concurremment à "Pica era sardina", et pour les besoins d'autres rimes, "pica eth esquiau" 'Mords le creux des reins'; "pica era merdosa", qu'il n'est pas besoin de traduire; "pica lo caishau" 'mords la molaire'...

Les dialogues de ce type sont bien connus en Occitanie [1]; on les trouve en Comminges avec une grande facilité, subissant des variations loc. dont la plus grave concerne sans doute la localisation du pont où est porté le sac de blé : haut Comminges et Couserans proche, sauf une mince zone méridionale, paraissent s'être mis d'accord sur le pont de Valentine, près de St-Gaudens.

Du point de vue linguistique, l'intérêt d'un tel texte pour l'apprentissage du gasc. me semble résider dans sa longueur d'une part, dans l'alternance des questions et des réponses d'autre part, qui en fait un véritable exercice de communication. On notera que l'enfant, qui dit toujours la part de dialogue incombant au poulet, n'a dans son texte que des phrases à la forme énonciative, l'adulte se réservant les formes interrogative et exclamative : et de ce contraste naît sans doute la première conscience de leurs oppositions. En plusieurs cas, l'enfant ne répond pas par une phrase grammaticalement complète (vv. 7, 9, 11), comme il sied dans un acte de communication véritable; en d'autres cas sa phrase est complète, parfois très simple (v. 3), parfois relativement complexe (v. 5, avec une structure ["énonciatif"] + [Objet second pronominal] + [Prédicat verbal] + [Objet direct] + [Circonstanciel], et une difficulté supplémentaire peut-être par la présence d'un verbe au Conditionnel). Le lexique peut paraître assez difficile pour un enfant en bas-âge, surtout par le fait des archaïsmes; mais il semble que ce texte fonctionne moins comme exercice de vocabulaire que comme exercice de morpho-syntaxe. Pour la morphologie, on notera le contraste entre *que* tonique (interrogatif) et *que* atone (énonciatif); et pour la phonétique, si l'assonance en [a] ne paraît pas offrir un grand intérêt pédagogique, on notera en ce qui concerne les consonnes la prolifération des [tç] : c'est l'un des traits caractéristiques du gasc. montagnard (les planicoles, à qui cette prononciation répugne, disent que les montagnards "ont la bouche pleine de fèves"), et il n'est pas sans intérêt de le voir acquis dès l'enfance.

Enfin, il nous paraît révélateur que cet exercice de communication systématique soit constitué par un texte appris par coeur : pour un gasconophone, l'acquisition du langage, loin de reposer sur des structures innées, paraît bien reposer sur la combinaison nouvelle d'éléments déjà mémorisés.

---

1. Cf. V. Lespy, *Proverbes*, p. 98; J. Poueigh, *Chanson pop. Pyr. fr.*, p. 84; A. Fourès, *Les jeux des enfants en Lauragais* (Montpellier, 1891), pp. 13-14; R. Jalby, *Folklore du Languedoc*, p. 41, etc.

3. L'AFFINAGE LINGUISTIQUE.

3.1. En gasc. :

Nous avons donné à la fin du chap. 3 le texte d'un petit conte de fée dont nous avons signalé qu'il est utilisé loc. comme exercice de vocabulaire : l'enfant y apprend et y vérifie la façon de nommer un certain nombre d'objets usuels, qu'il a sous les yeux et qui lui sont montrés.

Le conte suiv., lui, joue sur la polysémie endémique d'un mot :

"Bernat d'Esclopetas qu'auia ua petita cabana en bòsc. E que hadia esclopetas. Un còp, qu'èra ath ser, era Lèbe que frapèc e que-u didec :

-Bernat d'Esclopetas, e-m voletz lotjar ?

-E, lotjar, harai! qu'e tà minjar...

-E, minjar, harai!

-A la vetz, entra.

Era Lèbe qu'entrèc.

Après qu'arribèc era Vop. Era Vop que-u didec :

-Bernat d'Esclopetas, e-m voletz lotjar ?

-E, lotjar, harai! qu'e tà minjar...

-Minjar, harai!

-E donc, entra.

Après qu'arribèc eth Os.:

-Bernat d'Esclopetas, e-m voletz lotjar ?

-E, lotjar, harai! qu'e tà minjar...

-Minjar, harai!

'Bernard des Petits-Sabots avait une petite cabane dans la forêt. Et il fabriquait des sabots. Une fois, c'était la nuit, le Lièvre frappa à sa porte et lui dit :

-Bernard des Petits-Sabots, voulez-vous me loger ?

-Passe pour le logement, mais pour manger...

-Qu'importe la nourriture!

-Alors, entre.

Le Lièvre entra.

Ensuite survint le Renard.

[même dialogue avec, successivement, le Renard, l'Ours et le Loup.]

-E donc, entra!

Après, qu'arribèc eth Lop :

-Bernat d'Esclopetas, e-m voletz lotjar ?

-E, lotjar, harai! qu'e tà minjar...

-Minjar, harai!

-Entra.

A la vetz, que-s son toti metuts ena cabana. E Bernat d'Esclopetas qu'auia un petit pòt de mèu sus era shumenèia, tot petiton. A la vetz era net qu'arribèc : que s'adromiren toti. Mès era Vop, aquera coquina, dromia cap. Quan vic que Bernat d'Esclopetas que dromia, qu'eth Os que dromia, qu'eth Lop que dromia e qu'era Lèbe que dromia, tot doçamens que-s lheuèc e que s'anèc prene eth pòt de mèu, e que la minjèc tota, tota, tota entièra. Après, tot doçamens, que'n prenec shinhau ath hon deth pòt, qu'anèc lheuar era coa deth Lop, e que l'untèc eth cuu dab era mèu. E après, que tornèc a mete eth pòt sus era shumenèia e que s'adromic.

Eth maitin, quan Bernat d'Esclopetas s'arrevelhèc, que trobèc eth pòt güet. A la vetz, que-s metec a cridar, e que didec :

-Qüau e, aqueth volur, que m'a minjat era mèu ?

Alors, ils se sont tous installés dans la cabane. Or, Bernard des Petits-Sabots avait un petit pot de miel sur la cheminée, tout minuscule. Alors, la nuit tomba : ils s'endormirent tous. Mais le Renard, ce fripon, ne dormait pas. Lorsqu'il vit que Bernard des Petits-Sabots dormait, que l'Ours dormait, que le Loup dormait et que le Lièvre dormait, tout doucement il se leva et s'en fut prendre le pot de miel, et il le mangea tout entier, tout entier, tout entier. Ensuite, tout doucement, il en prit un tout petit peu au fond du pot, il alla soulever la queue du loup, et il lui oignit le cul de miel Puis, il replaça le pot sur la cheminée et s'endormit.

Le matin, lorsque Bernard des Petit Sabots s'éveilla, il trouva le pot vide. Il se mit alors à crier, et dit

-Quel est-il, ce voleur qui m'a mangé le miel ?

Toti que s'arreuelhèren, e era mès estonada de totas que hoc era Vop :

-E qüau e, aqueth qu'a hèt ua causa parelha! ça didia.

A la vetz qu'arrefleishic. Un moment après que didec :

-E donc, que i a ua solucion. N'i a cap sonqu'a lheuar era coa de toti, e eth qu'aurà da-uath dera coa un tap de mèu, qu'e aqueth qu'e eth volur!

E tà hèr véir que n'èra cap era, que comencèc a lheuar era coa era prumèra.

Après, que lheuèren era coa dera Lèbe : arrén.

Era coa deth Os : arrén.

Era coa deth Lop : qu'e eth qu'auia era coa untada de mèu!

A la vetz, Bernat d'Esclopetas que-u truquèc, e toti que-u he-ren partir com' un maluròs. Eth Lop que didia :

-N'e cap jo!... N'e cap jo!... N'e cap jo!...

Mès toti que-u cacèren : eth praube Lop que hoc obligat d'anà-s'en atau."

Tous les animaux s'éveillèrent, et le plus étonné de tous fut le Renard :

-Quel est donc celui qui a fait une chose pareille! disait-il.

Alors il réfléchit. Un instant après il déclara :

-Hé bien, il existe une solution. Il suffit de soulever la queue de tous les animaux : celui qui aura en-dessou de la queue un amas de miel, c'est ce-lui-là le voleur!

Et pour bien montrer que ce n'était pas lui, il se mit le premier à sou-lever sa queue.

Puis, ils soulevèrent la queue du Lièvre : rien.

La queue de l'Ours : rien.

La queue du Loup : c'est lui qui avait la queue enduite de miel!

Alors, Bernard des Petits-Sabots le battit, et tous le chassèrent comme un misérable. Le Loup protestait :

-Ce n'est pas moi!... Ce n'est pas moi!... Ce n'est pas moi!...

Mais tous le chassèrent : le pauvre Loup fut contraint ainsi de partir.'

Bernat d'Esclopetas est l'hybride de deux contes populaires : Le Charbonnier, à qui il emprunte son début jusqu'au moment où tout le monde s'endort dans la cabane (le nom du héros apparaît, sous la forme Bernach Ascloupé, dans une version de ce conte publiée par l'Almanac Patouès de l'Arièjo, 1901, p. 31); et Le Renard Parrain, à qui il emprunte le vol alimentaire, la ruse du renard et l'enquête policière avec sa conclusion. Si le second conte est

très ubiquiste, le premier, selon C. Joisten, a "une zone d'extension (...) assez réduite; elle ne couvre, en effet, que la Gascogne et la Catalogne espagnole. Il semble répandu avec une certaine densité en Ariège [1]".

Mais nous retiendra surtout ici un petit fait linguistique : pour le lecteur francophone, la logique du raisonnement policier risque d'échapper. Pour un gasconophone de Ger-de-Boutx, même en bas-âge, elle est évidente : mèu est loc. l'euphémisme le plus courant de mèrda, avec cette restriction qu'il n'est guère employé que par les femmes et les enfants. En ce sens, mèu apparaît très fréquemment dans le langage des nourrices : à un enfant qui refuse de manger d'un mets, sa mère proposera, suivant un jeu au rituel immuable, plusieurs plats de remplacement, et recevant chaque fois une réponse négative, terminera par "Vòs shinhau de... mèu ?" 'Désires-tu un peu de ... miel ? L'enfant éclate alors de rire, car il ne se trompe jamais sur la signification à donner à mèu dans ce contexte et cette situation.

C'est d'ailleurs un phénomène assez banal que cette extension du sens de mèu ou miel [2] : le référent comme le signifiant a pu la favoriser [3]. Mais les autres versions du Renard Parrain que nous avons consultées dans le domaine oc. [4] montrent que l'indice de mélophagie, apparemment, ne fait pas appel à un fait de polysémie, et que leur rôle linguistique est moins clair que dans la version que nous avons rapportée. En Gasc. occidentale en effet, le miel devient urine; en Gasc. orientale, matière fécale; sueur, bave et miel à partir du Saint-Gironais et en allant vers la zone lgd.; plus au Nord, l'exploitation de l'équivalence miel = x paraît assez embarrassée... Bref, il semble qu'on ne trouve pas ailleurs ce jeu de signifiés par quoi se caractérise notre version, et qui, pédagogiquement parlant, constitue sans doute pour les enfants une invitation à prêter grande attention au sens des mots.

---

1. C. Joisten, Contes pop. de l'Ariège, p. 169.
2. Cf. p. ex. C. Lévi-Strauss, Du Miel aux Cendres (P., 1966), p. 12.
3. Ainsi à Lés (Val d'Aran), la forme euphémistique de mèrda est mèuça, litt 'rate', dont le signifiant est très voisin de mèu.
4. Références : L. Lambert, Contes pop. de Bélesta, dans BSA 8 (1889-90), p. 321; Almanac Patouès de l'Arièjo (1898), p. 24; J.-F. Bladé, Contes, 3, p. 19 F. Arnaudin, Contes, 2, p. 88; M. Mir et F. Delample, Histoires, p. 39; C. Seignolle, Contes pop. de la Guyenne (P., 1946), 1, p. 191 et p. 193; J. Cremona Contribution, p. 93; C. Joisten, Contes pop. de l'Ariège, p. 141; id., Un cas de migration de contes pop., dans ATP 3-4 (1967), p. 284.

On n'aura aucun mal à rattacher à cette finalité pédagogique un certain nombre de textes que nous avons donnés ailleurs : les légendes topographiques, p. ex., donnent une dimension étymologique aux mots; telle histoire de niais (p. 145) montre le danger qu'il y a à prendre au pied de la lettre une locution imagée comme balhar còps de güelh 'lancer des oeillades'. La malédiction, même, dont la thérapeutique verbale constitue l'exact contre-poids, peut être évitée grâce à une certaine subtilité linguistique, et c'est ce qu'on enseigne très tôt aux enfants; voici à ce propos une seconde version d'un conte de fée déjà donné plus haut (p. 295); les commentaires entre parenthèses sont ceux d'un adulte soucieux de prendre ses distances par rapport à ces "couillonnades" (sic) :

" Eths de Bon que'n auian pres ua; que pareish qu'estramuquèc en un tison, era hada (pensa, tu! n'a cap estramucat, bèn!). A la vetz, qu' enteneri a dide qu'era hada qu'auia dit qu'

Eth mèstre dera maison, Que viverà autant com'aqueth tison!

Ma foà, a la vetz, quan l'enteneren, qu'anèren amassar aqueth tison, que l'estujèren, tà qu'eth tison que duresse (mès eth mèstre que moric, eth tison que i èra encara, a! a! a!)."

'Ceux de Bon en avaient capturé une [fée]; il paraît qu'elle trébucha sur un tison, la fée (penses-tu! elle n'a pas trébuché, va!). Alors, j'ai entendu raconter que la fée avait dit que

Le maître de cette maison
Vivra aussi longtemps que ce [tison!

Ma foi, alors, quand ils l'entendirent, ils allèrent recueillir ce tison, ils le dissimulèrent, afin que le tison durât (mais le maître mourut, et le tison était encore là, ah! ah! ah!).'

En somme -et c'est déjà une philosophie du langage qui se dégage ainsi de ces textes puérils-, ce que doivent retenir les jeunes gasconophones de la haute vallée du Ger à leurs débuts linguistiques, c'est moins la fonction de communication du langage que le rôle créateur du verbe : dire, c'est faire, et quelquefois défaire.

C'est là un point que nous essaierons de voir plus en détail plus loin; avant d'y arriver, nous illustrerons encore de quelques textes folkloriques l'apprentissage populaire loc. du fr. : car si dire, c'est faire, le dire en fr., langue de la promotion sociale, c'est le faire encore mieux. On ne s'étonnera donc pas qu'ait existé, à l'usage des enfants d'âge pré-scolaire, une littérature destinée à donner une teinture du fr.

3.2. <u>En fr.</u> :

Il paraît tout à fait révélateur p. ex. que l'incantation à la brûlure citée plus haut en gasc. existe aussi loc. sous une forme fr., d'ailleurs un peu particulière; l'inf. reproduit ici la prononciation de sa grand-mère, née vers le milieu du XIXe s. :

"L'enfant de la coudine
S'est escaoudé dans la gaoudine :
<u>Buha-li e alenda-li</u>,
Dans neuf jours l'enfant sera
[guéri."

[l aṅfaṅ <u>d</u>oé la ků<u>d</u>inoé + s èt
èskaŭ<u>d</u>é <u>d</u>aṅ la <u>g</u>aŭ<u>d</u>inoé + buhò li
é léṅ<u>d</u>a li + <u>d</u>aṅ nèv jůr l aṅfaṅ
séra <u>g</u>éri]

La qualité du fr. employé dans cette formule est intéressante par le système d'équivalences qui s'en dégage, à divers niveaux :

(a) Phonétique et phonologie :

fr. / x̃ / est rendu par [<u>x</u>ṅ], comme en gasc. loc.

fr. / œ̀ / est rendu par [è] , et fr. / ə / par [é] : le dernier parce que le système gasc. loc. impose une réalisation [é] en syllabe prétonique pour / E /; le premier parce que cette traduction date d'une époque où le fr. loc. n'avait pas encore acquis la série des voyelles palatales arrondies : un équivalent d'aperture voisine fut trouvé dans une autre série.

On notera en outre que les consonnes occlusives, à l'intervocalique, n'offrent que des réalisations relâchées : le fait est conforme aux habitudes articulatoires du gasc., et il est constant dans le fr. loc. actuel.

(b) Lexique :

Deux niveaux lexicaux se dégagent dans les cas où l'équivalence n'est pas satisfaisante :

1. L'habillage de mots gasc. à la fr. : <u>cuisine</u>, <u>échaudé</u>, <u>bouillie</u> sont rendus par <u>coudine</u> (gasc. <u>codina</u>), <u>escaoudé</u> (gasc. <u>escaudat</u>) qui traduit pourtant le morphème final, et <u>gaoudine</u> (gasc. <u>gaudina</u>), qui je crois est toujours employé dans le fr. loc.

2. Dans le cas où la traduction en fr. présente une difficulté certaine, la phrase est citée en gasc. : <u>buha-li e alenda-li</u>. Ce n'est pas seulement <u>buhar</u> et <u>alendar</u> qui offrent une difficulté en ce cas, c'est peut-être aussi le pronom fr. <u>lui</u> qui n'est pas connu.

Ce carron ('mélange des deux langues', Etiemble parlerait ici de frascon) est aujourd'hui mal vu; mes inf. se souviennent d'avoir poussé de grands éclats de rire, étant jeunes, lorsqu'ils entendaient des anciens leur dire "-Ca, c'est la [jwéntu]!", recourant au gasc. archaïque joentud pour désigner la 'jeunesse' (auj. joenessa). Mais il a néanmoins fait l'objet d'un enseignement familial : vaille que vaille, le carron a servi d'initiation au fr., mieux, a donné l'habitude de considérer les deux langues comme aussi disponibles l'une que l'autre pour les locuteurs. Ce dont témoignent les histoires du Bouffon Piron :

(a) "Le Roi avait défendu à quiconque de lui annoncer la mort de son cheval. Et que celui qui lui annoncerait la mort de son cheval serait mis à mort immédiatement.

Alors, le Bouffon Piron a dit : "Moi, je le dirai au Roi!". Alors, tout le monde... Le cheval est mort, il fallait le lui annoncer, et le bouffon a dit : "Moi, je lui dirai!"... Alors tout le monde a dit : "Mais tu es fou, il faut pas le lui dire, il va te mettre à mort, ne le fais pas!"

Alors le Bouffon s'habille, il part, il fait sa grande révérence au Roi et il lui dit :

-Sire, votre cheval (et alors, ma grand-mère le disait comme ça, je me souviens :) [vòtré çéval + ni né min$\check{d}$jé + ni né bwa + ni né piçé + ni né kagé] = Votre cheval ni ne minja ('mange') ni ne boit, ni ne pisha ('pisse'), ni ne caga ('défèque').

Alors le Roi a dit :

-Alors, il est mort!

-Vous l'avez dit, Sire."

(b) "Ce même Bouffon avait dit : "Moi, je vous parie que je dirai au Roi... (tant pis! je le dis ? [1])... qu'il me mette le nez au... au cul!"

Alors tout le monde crie au scandale en disant "Ce Bouffon, il va finir par se faire couper la tête!"

Alors il se compose un costume : il s'est mis une multitude de boutons devant, une multitude de boutons derrière; et alors, ici, à la fesse, bien en face où il faut [1], un bouton énorme. Mais alors, énorme, il paraît.

---

1. La parenthèse est un recul pudique de l'inf. : sur la grande inconvenance du mot cuu 'cul' en gasc., cf. ALG 3, c. 873 ; l'unique enquêtrice de l'équipe n'a jamais pu obtenir de successeur de CULU, mais des euphémismes et des approximations anatomiques.

Alors, il s'en est allé toujours devant le Roi, il lui fait sa grande révérence, il lui dit :

-Boutonné devant!

Puis il se tourne, et il lui dit :

-Boutonné derrière!

Et puis il se penche, et il dit :

-Boutonas au cul!

C'était dit!"

N o t e s : outre un calembour bilingue, cette seconde histoire du Bouffon Piron fait intervenir un diasystème fr.-gasc. assez intéressant, tel que [bŭtóne̩] vaut comme signifiant de f. "boutonné" et de gasc. "botonet" 'petit bouton'; et [bŭtóna̩s] vaut pour gasc. et fr. loc. "boutonnas" 'gros bouton' en même temps que pour gasc. "bota nas" 'mets le nez'. Ceci demande bien sûr une certaine aisance à passer d'une langue à l'autre, mais montre surtout que fr. et gasc. sont moins conçus comme deux langues différentes que comme deux niveaux de la même langue.

Dans le détail, on notera que la seconde histoire exige une grande latitude phonématique, / o / représentant / o / fr., mais l'archi-phonème / O-A / gasc. La première histoire illustre le système d'équivalences phonologiques dégagées plus haut, et la disponibilité lexicale totale des deux langues, telle qu'on peut parler de polymorphisme : minjar et manger, beue et boire sont des réalisations polymorphes du même signifié. En outre, il semble que l'anaphore "ni ne" calque un tour syntaxique gasc. plutôt que fr.

Bref, nous avons là l'ex. de la création d'un dia-système fr.-gasc., mais dont la phonologie, la syntaxe et le lexique sont encore à prédominance gasc. Dans la région, cet état de langue semble avoir été celui du XIXe s., si nous en jugeons par les Procès-Verbaux du Garde-Champêtre de Melles conservés aux Archives de St-Béat : "lan mil huit cent quarante cenq é vingt ta cinq Juillet nous Bertrand lafont gardechampetre de la commune de mêlles duement assermenté certifions que le jour de hier jaimésui esprescemant transporté au quartier de lachendere téritouere de melles dont jai vue trouvé le domestique de Jean redonnet Salaneuveu ét le fis Baptiste fourquet rasclé tou lé deus en samble qil fézét pacajai la cantité de qatre vingt tétes de Betail an lène sour le dit qartié appele chen Dere qartié proibé pour setta espésa dé betail pour avouer lai pacaje au Betail a corne jai rediga prezant procesver Bal contra ses delencans pour étre estatue se que du drouet fait a

Melles le jour mois etant que dessus et nous sommes signé

(signature)

par devant nous mère de la commune de melles et com paru lesieur Bertrand lafont gar de champetre de cétte commune quil affirme par sérément que son proces ver bal si d'eussus et sincere évérètable dan tout son contenu a signé avec nous melles le veigtta cinq de mois de Juillet 1845" (le codicille est de la même main que l'acte). La q u a l i t é du fr. dans ce discours ne peut être imputée qu'à un apprentissage du type familial que nous avons dit; et la fonction de cet apprentissage familial est suffisamment révélée par la profession du signataire : condition nécessaire pour accéder au fonctionnariat qui assure des rentrées d'argent en une région où il est rare, le fr. fait très normalement l'objet d'un enseignement populaire avant que la IIIe République ne scolarise les campagnes. Mais ce fr. semble alors considéré comme un dialecte gasc., un peu bizarre peut-être, mais assez aisé à manier.

4. PHILOSOPHIE DU LANGAGE.

4.1. Le Pouvoir Créateur du Verbe :

La croyance au pouvoir créateur du verbe se dégage de maint texte cité plus haut. En répétant qu'il préfèrerait que sa fille fût mangée par le loup, plutôt que de la voir épouser celui qu'elle aimait, l'habitant de Portet-d'Aspet provoqua effectivement cette tragédie (p. 158). Parce qu'elle lance une malédiction purement verbale, la Fée au Tison est redoutée : mais c'est sans doute parce qu'il y a des précédents, et qu'on se méfie du Pouvoir Créateur du Verbe chez les Etres Fantastiques. L'exemple vient de haut : Jésus-Christ, d'une simple parole, a donné leur pouvoir aux sorcièras (p. 267); de même Re Artus, pour avoir quitté la messe au moment de l'élévation, ayant entendu ses chiens donner de la voix après un lièvre, fut condamné d'un mot par Dieu à errer éternellement avec sa chasse sauvage : il passe tous les sept ans dans la haute vallée du Ger, où les inf. sont nombreux à l'avoir entendu... Unanime par conséquent est la croyance loc. au pouvoir magique des prêtres : on lui attribue facilement tous les événements inexplicables : "Moi, je crois que c'étaient les Curés qui faisaient ça. Pour faire peur aux gens, et pour faire croire, tu sais, parce que la reli-

gion devait faire comme maintenant, elle devait s'en aller. Alors, pour faire croire aux gens que ça, c'était vrai, moi je crois que c'était ça : ça devait être les Curés qui faisaient voir ça... Parce que maintenant, on n'en parle pas"; "pour faire peur aux gens et pour faire croire... Pour faire croire aux gens que ça, c'était vrai... Les gens étaient superstitieux... Les Curés devaient y faire, va. Ils devaient avoir la magie. C'est de la magie, ça... Les Curés étaient plus éveillés que maintenant. Aujourd'hui, ils sont coquins, ils gardent ça pour eux; mais dans le temps, vois, ils faisaient peur aux gens"; "Oc, eths Curèrs que'n hadian véir plan... Qu'auian aqueri Libes..." 'Oui, les curés faisaient voir force choses [extraordinaires]... Ils possédaient ces fameux Livres...'. Voici une anecdote récente qui illustre ce pouvoir du Verbe ecclésiastique;:le héros en est Pin Andrèu (cf. p. 276) : " paraît-il que le Curé de Hilhine (le jeune) lui avait défendu -c'était pour l'Ascension ou la Saint-Jean, je ne sais pas quelle fête c'était : une fête de l'Eglise- lui avait défendu d'aller faire ['couper'] du bois. Andrèu, à ce moment-là, habitait Coumelongue, le bien de sa femme, et le Curé lui avait défendu d'aller travailler ce jour-là. Et alors, il y était allé quand même, abattre des arbres du côté du Piéjau. C'est alors qu'il avait entendu la voix qui disait :

" -Andrèu !
Que-s calerà arrestar lèu !"
E jo a continuar a picar!...
Que torni a enténe era voès :
" -Andrèu!
Arrèsta lèu!"
Tot d'un còp, que vi ua vop; d'ua, duas; de duas, tres; de tres, qüate!... (il était arrivé jusqu'à sept!).
O-òu, Andrèu que-t prenec eth beret d'un punh, era pica deth aute, e que s'escapèc tà casa!"

' -André!
Il faudra bientôt cesser!
Et moi, de bûcheronner de plus belle!... Voilà que j'entends à nouveau la Voix :
'-André!
Il faut t'arrêter!
Brusquement, je vis un renard; puis deux, puis trois, quatre... (il était arrivé jusqu'à sept!).
Oh, oh! André prit son béret d'une main, sa hache de l'autre, et s'enfuit à la maison!'

Dans la perspective du Pouvoir Créateur du Verbe conçu comme croyance unanime loc., on ne s'étonnera pas de voir que l'attention des enfants est attirée très tôt sur cette fonction du langage, plus tôt même que sur sa fonction de communication : les formules magiques, incantation au sifflet ou à la brûlure, apparaissent comme des bribes d'un savoir transcendantal laïcisé on ne sait comment, et qu'il faut connaître au plus tôt.

Le fait que l'incantation à la brûlure ait été, vers le XIXe s. sans doute, traduite en fr., représente alors peut-être une tentative pour la rendre plus efficace : puisqu'elle est dite dans la langue de la rentabilité.

Mais on remarquera qu'un conte comme celui de la Fée au Tison, s'il attire l'attention de l'enfant sur le pouvoir créateur du verbe, lui montre aussi que ce que le Verbe a fait, une certaine casuistique linguistique permet, non de le défaire, mais de le contourner. Cette puissance du langage, et les dangers qu'il recèle, font que loc. comme en bien d'autres endroits, la parole est d'argent mais le silence est d'or : "Eth que mès bièn parlèc, que hoc eth que-s carèc" 'Celui qui parla le mieux, ce fut celui qui se tut', cet appel à la prudence est sans doute de partout.

Quant à déterminer si cette conception du langage a été créée à partir du judéo-christianisme [1], favorisée par lui en tant que substratum antérieur à sa venue [2] etc., c'est un point sur lequel la spéculation reste ouverte.

---

1. Mutatis mutandis, cette conception de Langage créateur, qui est explicite dans la Bible (qu'il s'agisse du Verbe Incarné ou du Fiat, qui n'est qu'un mot), trouve sa plus belle expression philosophique et littéraire dans les efforts de traduction du Faust de Goethe : on sait qu'ils aboutissent à la formulation "Au commencement était l'Action" (die Tat). Mais G. Casaril note la convergence certaine qu'il y a entre certains courants de la pensée grecque et la Cabbale : "Correspondance entre microcosme et macrocosme, rapport entre l'Espace (le monde) le Temps (l'année) et l'homme, spéculation sur les lettres, autant de thèmes du Yetsira qui évoquent l'hellénisme tardif (...). Evident semble un parallèle avec certain gnosticisme chrétien, comme celui des Homélies Clémentines (...). Homélies et Yetsira (...) sont si proches que l'on pourrait songer à établir une filiation." (G. Casaril, Rabbi Siméon Bar Yochaï et la Cabbale (P., 1961), p. 42). Mais l'énorme différence entre les conceptions que nous décrivons et la spéculation cabbalistique (introduite très tôt dans notre région, si les curieuses idées de Virgile de Toulouse se rattachent bien à ce courant de pensée) consiste dans le fait que les unes ne connaissent pas l'écrit, tandis que la lettre oblitère tout dans l'autre.
2. Il serait tentant de lier ces conceptions à un souvenir, quelque peu transfiguré par le christianisme, de l'Hercule gaulois.

4.2. Le Langage comme moyen de discrimination :

Plus particulière peut-être à la culture loc. est l'utilisation du langage comme moyen de classer les êtres dans la catégorie dont ils relèvent : non seulement les humains normaux -c'est là un fait de Dialectologie populaire, et nous en avons parlé plus haut-, mais les êtres hors du commun. Trois types d'écarts paraissent alors retenus par les inf. : le langage peut être différent; il peut y avoir absence de langage; il peut y avoir anti-langage.

(a) Le langage différent :

Le lecteur se souvient peut-être du conte de la Fée Capturée, tel qu'il a été donné p. 204 : la fée est nue, on l'habille; mais sa mère lui ôtera rageusement tout vêtement. Elle ne mange absolument pas, et en outre pendant longtemps paraît incapable de langage; apercevant toutefois un oeuf, elle s'exclame : "O era beròia olina!". Cette phrase est du pur gasc., et facilement compréhensible; olina se décompose aisément en ola 'marmite' + suff. diminutif -ina. Pourtant, tous les inf. sont d'accord pour estimer la phrase incompréhensible; ils acceptent d'en traduire le début : 'Oh, la belle...' mais prétendent que olina est un mot qui n'existe pas.

Ceci pose un problème. Du point de vue folklorique, le thème du Changelin fait souvent apparaître l'identité de l'enfant substitué grâce aux coquilles d'oeufs, prises pour des "petits pots" [1] : on voit mal pourquoi interviendrait ici une altération. Du point de vue linguistique, l'ignorance avouée des inf. quant à olina est d'autant plus paradoxale qu'il leur arrive d'employer eux-mêmes ce mot spontanément, et qu'ils le donnent, parmi d'autres, lorsqu'on leur demande de traduire "un petit pot". La conclusion s'impose : c'est dans ce contexte seulement que olina est réputé terme incompréhensible; et le phénomène répond à une nécessité : montrer que les fées parlent un langage différent.

Mais se dégage alors un intéressant système d'oppositions entre les humains et ces Etres Fantastiques que sont les fées :

Les Humains	mangent	~	ne mangent pas	Les Fées
	s'habillent	~	vivent nues	
	parlent	~	1. refusent de parler 2. ont un langage différent	

---

1. Cf. notamment Collin de Plancy, Dictionnaire Infernal (P., 1863), p. 238; RTP (1897), p. 360; P. Sébillot, Folklore de France, pp. 440-441, etc.

Que les différences linguistiques soient utilisées comme moyen de reconnaître les Fées, ce n'est après tout qu'un développement prévisible de l'attention accordée loc. aux particularités dialectales des habitants de la région. Que le langage soit implicitement considéré comme une convention sociale au même titre que l'habillement (qui lui aussi, d'ailleurs, permet en outre la démarcation), le fait est déjà plus intéressant. Mais il pourra paraître plus étonnant que le langage apparaisse aussi comme une nécessité physiologique, au même titre que la fonction de nutrition.

Il semble pourtant que cette conception rende compte de quelques menus faits, notamment :

1. Pècs et hòus.

ALG 3, c. 1077 'fou' montre qu'il est des régions de Gasc. où les inf. ont traduit ce signifié par pèc, et d'autres où hòu fut préféré. Le fait est assez étonnant lorsqu'on constate que dans le lexique loc., pèc et hòu coexistent parfaitement. Ils sont en variantes libres chez quelques inf., mais pour la plupart ne représentent pas des synonymes exacts : sera réputé pèc un 'faible d'esprit', un 'niais', certes, mais un individu qui est capable de se nourrir seul, et qui sait parler. Hòu au contraire représentera le degré d'imbécillité le plus grave qui puisse être atteint, celui où l'individu est incapable de satisfaire à ses besoins élémentaires et de parler. Si le hòu en conséquence est considéré comme une bête, et souvent reclus, le pèc est au contraire libre d'aller à sa guise, et il a même un statut social assez libéral : "Tot pèc que pegueja, que hè eth sòn mestièr" 'Tout pèc qui dit des sottises ne fait que son métier'.

Il serait intéressant de savoir si les crétins des Pyr., si nombreux jusqu'à une date récente, n'ont pas contraint à l'innovation lexicale que semble bien être hòu (cf. p. 187) : car il semble bien que pèc s'appliqua longtemps à tous les anormaux; une locution proverbiale loc. comme "pèc a portar era pelha" 'pèc à porter une robe' ne saurait concerner aujourd'hui que des personnes qui appartiennent à la catégorie hòus [1]. Le fait est intéressant en ce qu'il montre une évolution de la pensée à l'égard de la folie; mais il nous intéresse surtout en ce que le langage est concerné dans la dichotomie pèc ≠ hòu au titre de caractère de diagnose.

---

1. Par-delà les raisons d'hygiène que donnent les inf. à ce port de la robe par les hòus masc., on peut se demander si ce costume contraire aux habitudes ne constitue pas le signe de leur mise à l'écart de l'humanité.

2. Prescriptions langagières :

Il est curieux de noter avec quelle fréquence les prescriptions langagières sont accolées à des faits physiologiques ou anatomiques :

- "Eth que canta a taula e que shiula en lhet, n'a cap eth sens adret" 'Celui qui chante à table [= en mangeant] et qui siffle au lit [= en dormant] a l'esprit dérangé'.

- "Eth vant de soa-mèma que va deth pòt ath nas" 'l'auto-glorification va des lèvres au nez'; et les gens grossiers ajoutent : "... e que s'arrèsta aras pòrtas deth cuu" '... et elle s'arrête aux portes du cul'.

- De même, pour inciter à la modération dans la louange, le proverbe suiv. est en usage : "Eth gat vantat, era coa que-u caèc" 'Une fois que le chat fut loué, la queue lui tomba'.

- D'un individu particulièrement stupide, on dit : "Aqueth, que i a beuut ena hònt d'Orcau" 'Celui-là a bu dans la source d'Ourcaou' (Orcau est un nom de lieu imaginaire , issu d'un ORCUS bien dévalué [1] ; une var. a remotivé le nom en Corrau : la source du Courrau est parfaitement réelle; elle est située dans le versant garonnais de Boutx...).

- Une femme enceinte ne doit jamais dire "J'aime tel animal", car c'est ce qu'elle mettrait immanquablement au monde.

Bref, la liaison est constante de la parole à certains organes -qui ne sont pas toujours les organes phonatoires- et à certaines fonctions physiologiques. Il semble même se dégager un certain rapport entre l'ingestion et la parole, l'une étant peut-être conçue comme le contraire de l'autre : boire l'eau de la source d'Ourcaou fait manifester des signes de stupidité; chanter, c'est-à-dire exhaler de l'air, est conçu comme le contraire de manger; le circuit de l'auto-louange enfin est curieux parce qu'il est bloqué à son terme : sa non-évacuation ne saurait qu'être nocive.

En définitive, la parole apparaît moins comme une réalité psychologique que comme un objet tangible : la croyance au pouvoir créateur du Verbe prend dans cette perspective un aspect moins solennel et moins religieux peut-être; le Verbe agit, exactement comme le ferait un membre supplémentaire.

---

1. Cf. sur les successeurs d'ORCUS les savants commentaires de J.-L. Fossat, Etude du fr. parlé : test de la traduction, dans Grammatica 1 (1972), p. 83.

(b) L'absence de langage :

Une seconde catégorie d'Etres Fantastiques est constituée par les revenants. Ils ne sont pas rares dans la haute vallée du Ger, mais leurs manifestations sont toujours muettes. A ma connaissance, la dernière apparition de fantôme remonte à 1959 ou 1960 : Jèp de Guisharnaud, passant à la tombée de la nuit près du cimetière de Ger-de-Boutx, vit Théophile d'Albèn adossé au mur. "-Bonsoèr!", fit poliment Jèp; mais Théophile d'Albèn -mort depuis bien longtemps, faut-il le préciser- ne répondit pas et disparut dans le mur. Malgré leur absence de langage, les revenants ont généralement un message à délivrer : annonce de mort prochaine ou demande de prières, ordinairement.

"Pin Frai de Bugat qu'èra dauant dera bòrda, assietat. Eths auti qu'èran partits dab era lèit de cap a casa, e eth que-s posaua tà soenhar eras vacas, e après que s'i dromia : com'èra vielh, non podia cap anar ath Coéu tot dia. A la vetz, que s'i dromia dinque deuaraua, un còp per sepmana, mais c'était tout. Alors qu'èra dauant dera bòrda, e vic coma ua ombra. Ara, èra o non èra alucinacion, o que èra, je n'en sais rien. E ben, eth, que didec :

-Se venguetz dera part de Diu, parlatz! Que vòletz ?

A la vetz era ombra que-u didec :

-Hètz-me dide tres missas!

A la vetz, Pin Frai que non baishaua cap, mès adaqueth ser que baishèc, e! E que los anèc dide a casa :

-Que cau hèr dide tres missas imediatamens! (pr'emor que i deuia auer sans doute ua persona dera maison qu'èra mòrta reçamens). Qu'es un-tau que demanda tres missas!

E a la vetz que partiren entà Coret

'P.F. de Bugat était assis devant la borde. Les autres avaient regagné la maison avec le lait, mais lui il restait sur place pour s'occuper des vaches, et il y dormait : comme il était âgé, il ne pouvait pas rejoindre Le Couéou chaque jour. Alors il dormait là jusqu'au jour où il descendait, une fois par semaine. Il était donc devant la borde, et il vit une sorte de fantôme. Etait-ce ou n'était-ce pas une hallucination, ou autre chose, je n'en sais rien. Il dit :

-Si vous venez de la part de Dieu, parlez! Que désirez-vous ?

Alors le fantôme lui dit :

-Faites dire trois messes pour moi!

Alors, P.F., qui d'ordinaire ne descendait pas, ce soir-là je t'assure qu'il descendit! Il vint dire chez lui : -Il faut faire dire trois messes sur-le-champ! (il devait en effet y avoir un habitant de la maison qui était mort depuis peu). C'est Untel qui réclame trois messes!

Alors ils allèrent au Couret

anar trobar Monsù Curèr, e que-u heren dide aqueras tres missas que demandaua."

voir M. le Curé, et lui firent dire ces trois messes qu'il réclamait.'

On voit que dans ce récit le fantôme parle : c'est exceptionnel. Les inf. me firent à plusieurs reprises remarquer que d'ordinaire, on adresse la parole aux apparitions, mais qu'il n'y a jamais de réponse : la communication est impossible, dit-on, entre humains et fantômes. C'est là une constante telle, qu'elle est devenue réversible : si l'individu à qui on adresse la parole ne répond pas, il y a de grandes chances pour qu'il soit un revenant. Ainsi, après m'avoir raconté une pòur 'peur', un inf. évoque par association d'idées la récente rencontre que fit son petit-fils, cantonnier rejoignant son lieu de travail, d'un individu qui chemine un moment à son côté; le cantonnier adresse la parole à l'individu, à diverses reprises, mais n'obtient jamais de réponse; l'inf. termine par ce commentaire, incompréhensible si on ne connaît pas le mutisme des fantômes : "Ils étaient cinq ou six des Ponts-et-Chaussées, alors ils n'ont pas eu peur!"

Mais si Pin Frai de Bugat réussit à faire parler le fantôme, c'est probablement parce qu'il a prononcé la phrase qui lève l'interdiction de communiquer : "Si vous venez de la part de Dieu, parlez!" (on trouve cette formule dans les récits d'apparitions dès le XVe ou le XVIe s. au moins); le cas est d'ailleurs unique dans les annales loc., et d'ordinaire toute apparition de revenant doit être interprétée par un spécialiste, le prêtre, qui fait ainsi figure de successeur de l'armier du Languedoc[1] :

"Ua petiua dròlla de qüate ans qu'auria vist a sa mair. Era sua grana-mair que l'auia elheuada, a la vetz qu'èra en trèn de beue era sopa, et tot d'un còp era dròlla que possèc un crid, un crid espaurit :
-O, uèita Mamai era bèra!
Pr'emor qu'auia perdut a sa mair

'Une toute petite fille de 4 ans aurait vu sa mère. Sa grand-mère l'avait élevée; elle mangeait sa soupe, et brusquement la petite poussa un cri de frayeur
-Oh, regardez : Maman la belle!
Car elle avait perdu sa mère à la

1. Sur l'armier (messager des âmes), cf. R. Nelli, Le Languedoc et le Comté de Foix, pp. 199 ssq. : loc., le prêtre semble en fait cumuler la plupart des fonctions fantastiques anciennes.

ara neishença deth sòn frair, de Pa nòste. E Pa qu'èra assietat per tèrra e que s'amusaua : n'a-uia cap que quatòrdze meses. E, d'après era dròlla, qu'auria anat hèr ua carèssa ath petiton. E ada era, non l'auia cap dit arrén; mès era, que'n auia auut ua pòur, ua pòur hòla. Que ape-rèc; era vielha quan vic qu'aque-ra hilha espauria dera sòrta, sauia cap s'auia ua menengita o ça qu'auia; qu'aperèc eth vailet que copaua lenha ena cort, e que-u didec :

-Puja, Françoès, aquera dròlla n'e cap normala, sai cap ça que a!

Que hec eth saut-en-còth a Fran-çoès, espaurida a no'n poder mès :

-Mès auitatz-la! Non la vedetz ? Non la vedetz ? Uitatz, que passa de cap ara hièstra ara! Mès jo que la vedi arrén de mès bièn! Mès vati non la vedetz, donc ? ça hadia era. E era vielha :

-Jo non vedi cap arrén, migonha! Mès que deues èste malauta, sabes.

-Jo que la vedi! Jo que la vedi! que se'n va!...

E a la vetz qu'anèren trobar Mon-sù Curèr (que i auia un Curèr qu'èra competent en Coret). Que l'anè-ren trobar e que l'anèren dide, donc, que tala causa s'èra passat.

A la vetz que-u didec :

naissance de son frère, mon grand-père. Mon grand-père était assis sur le sol et jouait : il n'avait que 14 mois. Selon la petite, sa mère serait allée faire une caresse au tout-petit. Mais à elle, elle ne lui avait rien dit; toutefois, elle en avait eu une peur extraordinaire. Elle appela; la grand-mère, lorsqu'elle vit que cette enfant s'épouvantait ainsi, ne savait pas si la fillette avait une méningite ou quelque chose d'autre; elle appela le domestique qui fendait du bois dans la cour, et lui dit :

-François, monte donc, cette enfant n'est pas dans son état normal, je ne sais ce qu'elle a! La fillette sauta au cou de F., effrayée à n'en plus pou voir : -Mais regardez-la donc! Ne la voyez-vous pas ? Regardez, elle passe à présent près de la fenêtre! Mais moi je la vois on ne peut mieux! Vous ne l voyez donc pas ? disait-elle. Et la grand-mère :

-Moi, je ne vois rien, m'amie! C'est que tu dois être malade, vois-tu.

-Moi, je la vois! Moi, je la vois! Elle part!...

Alors, ils furent trouver M. le Curé (il y avait un prêtre compétent au Couret), et lui racontèrent ce qui s'était passé. Il dit :

-Moi, j'y crois. Et cette enfant ne vivra pas, n'arrivera pas à vingt ans.

Effectivement, elle est morte à quatorze ans."

Le rôle du prêtre ainsi précisé, sa propension loc. à être suspect de sorcellerie s'explique, puisqu'il a vocation fantastique. Mais la compétence qui lui est reconnue à interpréter les apparitions silencieuses n'est-elle pas due au fait que le prêtre sait lire, c'est-à-dire est capable de manier ce paradoxe : un langage silencieux ?

(c) L'anti-langage :

Enfin apparaît, réservé au Diable, personnage assez rare dans le folklore de la haute vallée du Ger, un authentique anti-langage :

"Qu'èra eth goelhèr qu'èra ena montanha, qu'èra assietat pròishi deth hoec, que-s cauhaua.

Tot d'un còp que vic un òme, ena pòrta dera cabana, un òme gran, arroge, abilhat d'arroge : qu'entrèc sense dide-u un mot, e que s'anèc assietar a costat deth.

A la vetz eth goelhèr non botjaua cap : qu'auia pòur. E que demorèc : que-u parlèc, e jàmes aqueth òme non arresponia! jàmes, jàmes, jàmes non didec un mot. E que demorèc lontems, lontems dab eth aquiu, pròishi deth hoec.

Après, de cap a mièja-net, que-s lheuèc, que partic. E auans de partir, que hec un pet que hec tremblar era cabana. Quan hoc partit, que i auia ua audor maishanta de sofre que s'arrependec pertot. A la vetz eth goelhèr que comprenec qu'èra eth Diable qu'èra vengut tà véngue-u véir."

'C'était le berger qui était dans la montagne, il était assis près du feu et se chauffait.

Brusquement, il vit un homme à la porte de la cabane, un homme grand, rouge, vêtu de rouge : il entra sans prononcer une parole et alla s'asseoir à côté du berger.

Alors, le berger ne bougeait pas : il avait peur. Et l'autre resta là : le berger lui adressa la parole, mais jamais cet individu ne répondait! Jamais, jamais, jamais il ne dit le moindre mot. Et il resta longtemps, longtemps avec le berger, là, près du feu.

Puis, vers minuit, il se leva et partit. Mais avant de partir, il fit un pet qui fit trembler la cabane. Lorsqu'il fut parti, une mauvaise odeur de soufre se répandit partout. Alors, le berger compris que c'était le Diable qui était venu lui rendre visite.'

Ce texte oblige à entrer dans des détails qu'il est plus habituel de voiler. Si loc. le pet est conçu comme une agréable occupation, c'est seulement en des circonstances bien déterminées : "Pishar de Gascon, se non s'i peta n'e cap bon" 'Pour un Gascon, la miction n'est agréable qu'accompagnée de pets'; mais il fait l'objet de prohibitions très vives, en particulier dans la situation décrite par le conte ci-dessus : "Eth que non los arretén en hogarèr, non los arretén en larèr" enseigne-t-on aux enfants, 'Qui ne les retient pas dans la nature [litt. 'dans les fougères'], ne les retient pas au foyer [litt. 'près de l'âtre']'. Le diagnostic terminal qui permet de reconnaître le Diable repose donc en définitive

(a) sur sa qualité d'Etre Fantastique, manifestée par son long refus de toute conversation;

(b) sur l'inversion systématique des conventions sociales que représente dans sa situation le pet, qui apparaît en somme moins comme une grossière inconvenance par lui-même que parce qu'il est une dérision du langage, un anti-langage.

Bien sûr, il est nécessaire pour que cette interprétation soit valide, que la parole soit elle même conçue loc. comme une réalité corporelle : nous avons vu que c'était effectivement le cas. A peu près toutes les civilisations du bassin méditerranéen, je crois, offrent d'ailleurs une telle vue, à titre potentiel tout au moins :lat. *spiritus* et *anima* désignent 'le souffle' et 'l'esprit'; grec πνεῦμα dénote aussi bien 'l'esprit que le 'vent qu'on fait avec la bouche'; hébreu רוּחַ s'applique dans la *Genèse* à 'l'esprit' de Dieu qui souffle sur les eaux, et qui va créer, mais dans l'*Ecclésiaste* on traduit habituellement ce mot par 'vanité', etc. Dans l'inversion systématique que représente par rapport à la norme le monde diabolique, il était logique que la parole, puisqu'elle est ordinairement conçue comme exhalaison buccale, fût représentée par le pet : on sait d'ailleurs que le baiser au cul du Diable est un rite fréquent du sabbat, et que l'iconographie ancienne représente souvent le Diable muni d'un visage postérieur. Sans doute même, loc., l'équivalence entre le 'pet' et la 'parole mauvaise' fut-elle plus répandue à date ancienne : c'est en tout cas ce que permet de conjecturer un proverbe comme "Eth vant de soa-mèma que va deth pòt ath nas, e que s'arrèsta aras pòrtas deth cuu" 'l'auto-glorification va des lèvres au nez, et s'arrête aux portes du cul'.

CONCLUSION

Nous n'avons tenu compte dans ce chapitre que de l'enseignement linguistique reçu au cours du premier âge, alors que la communication ne s'effectue guère encore qu'entre l'enfant et les adultes de sa famille. Seuls ont été retenus les faits de socialisation maximale, et il est intéressant qu'ils se révèlent rigoureusement communs au Ger et à Coulédoux : les textes divergents, nous l'avons constaté avec l'incantation au sifflet, font assez rapidement l'objet d'une version synthétique qui oblitère les leçons originelles.

Rappelons les conclusions qui semblent se dégager de cet enseignement linguistique commun aux deux communautés de la vallée :

1. les petits textes de littérature fixée que l'on rabâche aux enfants paraissent constituer des exercices linguistiques, à divers titres.

2. Une progression semble se dégager : les signifiants constituent le premier fait de langage sur lequel on attire l'attention de l'enfant. Leur progression, d'abord très globale, devient de plus en plus analytique, et les enfantines finissent par assumer le rôle, notamment, d'exercice de syntaxe et d'orthoépie. D'abord exclusivement passif, l'enfant est peu à peu intégré à l'acte de communication, grâce d'abord à des dialogues feints.

3. Les jeux de signifiés n'apparaissent que dans une étape tardive de cette période, et portent aussi bien sur le gasc. que sur le fr.

4. Parallèlement à ces activités, qui montrent à l'enfant la n a t u r e du langage, sa fonction fait l'objet d'un enseignement implicite mais assez précis : elle paraît moins consister dans la communication proprement dite que dans le pouvoir créateur du verbe. Cette conception primordiale semble avoir favorisé une vue loc. du fr. comme dialecte de prestige du gasc. Une autre fonction consiste dans une sorte d'

5. éthologie du langage, qui fait loc. des phénomènes langagiers le caractère de diagnose le plus couramment employé dans la taxonomie populaire des Etres, dont l'humanité ne constitue qu'une fraction. Le schéma suiv. tente d'illustrer cette vision loc. :

LEGENDE :

- ——— Humains
- ═══ Etres Fantastiques
- ☰ Norme
- ▨ Ecart absolu
- ----- Langage différent
- +++++ Langage ∅

1 = Indigènes

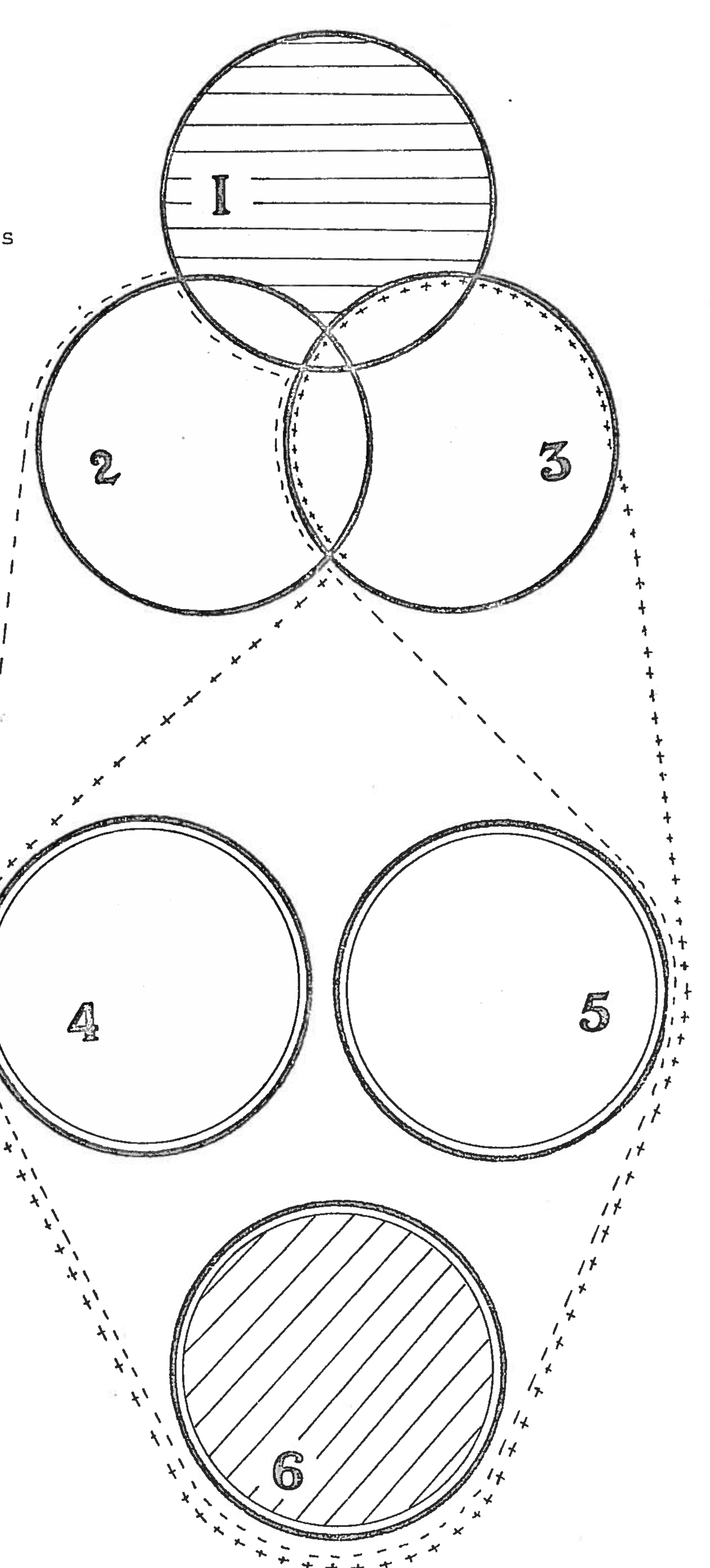
2 = Allogènes

3 = <u>Hòus</u>

4 = <u>Hadas</u>

5 = Revenants

6 = Le Diable



LES ETRES CLASSES PAR LEUR LANGAGE

Ce schéma, parce qu'il est pure représentation dans l'espace, a quelque chance de concorder avec la Weltanschauung linguistique loc. A plusieurs reprises déjà nous avons eu à signaler l'importance de l'espace dans la culture loc., et notamment en liaison avec des faits de langage :

(a) la localisation topographique, pour peu qu'elle se réfère à l'espace familier, constitue la preuve de véracité des faits incroyables;

(b) l'apprentissage du dialecte loc. lie assez systématiquement les unités linguistiques aux parties du corps, ce premier révélateur de l'espace.

(c) Les tabous lexicaux sont régis par des situations linguistiques et sociales qui dépendent en dernière analyse de la situation géographique : espace et société ne se confondent-ils pas loc. dans l'archi-signifié que constitue le nom de maison ?

Que l'espace soit ainsi privilégié renvoie sans doute à une mentalité qui plonge ses racines dans la nuit des temps, puisque c'est celle de tous les animaux "à territoire"; mais c'est une mentalité qui, je crois, est fort commune en Gasc. [1] : l'approche territoriale risque d'y constituer l'une des meilleures voies d'accès à la culture.

Dans la haute vallée du Ger, il est probable en définitive que l'hostilité marquée (de façon positive ou négative) à l'égard des villages d'origine comme à l'égard des communautés voisines ne peut s'expliquer que par le fait que les colons, à date très récente, se sont trouvés coupés de leurs territoires natifs, et ont été contraints d'adopter un territoire neuf. Ils l'ont fait avec passion, et donc avec excès...

Mutatis mutandis, la différence de langage, qui sert loc. à déceler et/ou à justifier la différence de nature entre les Etres, joue le rôle sémiologique des couleurs chez d'autres espèces : "Un rapport étroit s'impose immédiatement entre la coloration, l'agressivité et l'attachement au territoire [2]".

---

1. Le rapprochement pourra choquer. Mais on sait que plusieurs Animaux marquent de leurs excréments les limites de leur territoire; est-ce une simple coïncidence si, à Saleich p. ex., lorsqu'on urine dans la nature, on fait remarquer : "Cette propriété nous appartiendra un jour, elle est maintenant marquée!"...

2. K. Lorenz, L'agression, p. 28.

Seuls les Etres humanoïdes figurent dans notre schéma; mais la taxonomie populaire fondée sur le langage comme principal caractère de diagnose vaut aussi pour les Animaux. Leurs cris toutefois relèvent d'une sémiologie du "langage" dont la fonction est un peu différente; il ne s'agit plus simplement, dans la plupart des cas, d'un renseignement à tirer concernant la nature de l'animal, mais d'un signal indiquant aussi son état d'esprit du moment. Le lexique des cris d'animaux (il n'est pas artificiel comme en fr. standard) reflète parfaitement ces dichotomies :

(a) la plupart des Animaux sauvages n'a qu'un cri par espèce; certains cependant, parce qu'ils offrent un intérêt particulier, possèdent deux sortes de cris connus de tous : ainsi, si le Renard se contente de lairar (litt. 'aboyer'), le Coq de Bruyère possède un cri dit Eth cric-crac et un autre appelé Eth arrolament. La distinction peut paraître peu utile; elle est pourtant primordiale pour les braconniers, qui savent bien qu'ils ne peuvent approcher le Coq de Bruyère que durant l'arrolament.

(b) Parmi les animaux domestiques, deux secteurs contrastent nettement : celui des ovins et bovins d'une part, celui des autres animaux d'autre part.

1. Ovins et bovins : le lexique de leurs cris renseigne non seulement sur leur nature, ovine ou bovine, mais sur leur sexe :

	♂	♀
ovins	brastegar	belegar
bovins	brolhar	bramar

On peut d'ailleurs se demander si, du fait particulièrement de l'agressivité bien connue du taureau et du bélier, cette dichotomie n'est pas dans une certaine mesure superposable à la suiv.; mais le signal diffère légèrement : entendre des brolhs 'mugissements de taureau' peut se traduire pour l'auditeur par 'Défends-toi; sauve-toi',

2. tandis que s'il entend carnar une poule, il interprètera plutôt ce cri comme un 'Appel au secours'. Pour les Animaux de basse-cour en effet, deux types de cris sont aussi répertoriés; mais on ne distingue pas entre le cri du verrat et celui de la truie, entre le cri du chien et celui de la chienne : il s'agit de savoir si l'Animal qui pousse ce cri est dans son

état normal ("tranquille", disent les inf.), ou non. Ainsi :

	Normal	Anormal
cochon	arronar	ganidar
chien	lairar	ganholar
chat	arronar	miular
poules	cloquejar	carnar

Seule la malheureuse poule marque aussi son sexe par son cri : on ne lui pardonne pas d'usurper le chant du coq (cantar a mòda de poth), et elle est mise à mort au plus tôt lorsque cela lui arrive.

Ce système de reconnaissance parmi les cris d'Animaux est fondé sur le lexique : il ne saurait étonner, ni donc être mis en doute. Le système de classification des Etres selon leurs possibilités langagières peut surprendre davantage : inséré entre le préc. et une observation méfiante des faits de Dialectologie, n'est-il pas cependant éminemment logique ?

Il est même probable que l'utilité pratique de ce classement des Etres humanoïdes est largement comparable à celle qui ressort des dichotomies lexicales concernant les cris d'Animaux : cris de mâles, cris anormaux et langage différent/absence de langage, pour un indigène de la haute vallée du Ger, ont ceci de commun qu'ils constituent un signal de mise en garde.

COMMENTAIRES

Il ne saurait y avoir de c o n c l u s i o n proprement dite à notre étude, puisqu'on attend d'ordinaire une généralisation sous cette rubrique. Nous donnerons dans les pages qui suivent des c o m m e n t a i r e s aux problèmes les plus importants que nous nous étions contenté de signaler plus haut; mais il ne nous est pas possible de savoir si les solutions que nous proposons valent hors du minuscule territoire de notre enquête.

L'ethnolinguistique et la sociolinguistique sont des spécialités d'introduction récente. Nous avons tenté de montrer dans notre Introduction que la dialectologie oc., ce petit canton de la linguistique, avait depuis toujours fait la part de l'ethnographie et du folklore dans ses travaux : l'accumulation de matériaux de l'ALG, notamment, a largement conditionné l'élaboration de notre travail. Il n'en reste pas moins que la métalinguistique populaire d'Occitanie (qu'il s'agisse de dialectologie naïve ou de philosophie du langage), si elle a jusqu'à présent été signalée dans nombre de travaux, n'a en revanche fait à ma connaissance l'objet d'aucune étude systématique. On se gardera par conséquent de croire que notre Ethnolinguistique de la haute vallée du Ger ait vocation à représenter l'Occitanie, ou la Gasc., ou même Comminges et Couserans : elle ne concerne, dans l'état actuel de notre documentation, que la haute vallée du Ger.

La comparaison à l'intérieur d'un même domaine linguistique nous est donc interdite, qui seule permettrait quelque généralisation. Car si je vois bien l'intérêt qu'il y aurait à confronter la présente description avec celle que l'on pourrait faire (et que nous souhaitons que l'on fasse très vite) des conceptions langagières qui ont cours dans d'autres points gallo- et ibéro-romans, je n'aperçois pas quelle utilité offrirait actuellement la comparaison entre la dialectologie populaire de la haute vallée du Ger et, p. ex., la philosophie du langage des Dogon, ou celle que reflète le Zohar, tant diffèrent les domaines linguistiques et culturels concernés.

Une autre comparaison valide pourrait être établie entre les faits que nous rapportons pour la haute vallée du Ger et n'importe quelle autre situation linguistique, aussi exotique fût-elle; mais ce serait à condition que les circonstances historiques soient largement analogues. Il faudrait que dans cet hypothétique terme de comparaison aussi, deux com-

munautés à vocation pastorale, d'origines et de dialectes différents, se soient implantées dans un lieu désert à date relativement récente; qu'elles s'y soient coupées de leurs métropoles respectives; qu'elles aient fini par s'agglomérer en une communauté ethnique et linguistique nouvelle... Nous ne connaissons pas de description ethnolinguistique d'une telle situation : mais il faut peut-être en accuser notre information, forcément lacunaire.

Par ailleurs, si nous nous sommes donné la d e s c r i p t i o n pour tâche essentielle (la description incluant pour nous l'explication), cette description ne saurait en aucun cas passer pour livrer la totalité des faits qui, dans la haute vallée du Ger, relèvent de l'ethnolinguistique. Courant le risque de la disparate, nous avons préféré donner une vue documentée sur quelques points seulement : du programme idéal que B. Pottier a tracé à l'ethnolinguiste [1], nous n'offrons qu'une parcelle. Mais si tant d'aspects du programme ne sont qu'effleurés ici, c'est parce qu'il nous est apparu que le point saillant pour la haute vallée du Ger consistait dans le fait que deux dialectes et deux cultures gasc. bien distincts s'y sont trouvés en contact forcé : situation neuve qui a conduit à une nouvelle langue, à une nouvelle culture, et peut-être à une réflexion originale sur le langage, phénomènes face auxquels le reste [2] paraît un peu accessoire.

L'étude de cette culture, de cette langue, de ces conceptions langagières qui se sont élaborées dans la haute vallée du Ger au cours des ans présente évidemment un intérêt propre. Mais le point capital, c'est que l'élaboration est récente, suffisamment en tout cas pour que subsistent des îlots de conservatisme opiniâtre d'une part, et d'autre part pour que nous ayons pu saisir sur le vif un certain nombre de tentatives qui montrent le processus d'unification en cours.

---

1. B. Pottier, L'Ethnolinguistique, p. 3.
2. La documentation ne nous manque pas en effet : la récolte des enregistrements magnétiques dans la haute vallée du Ger, commencée pendant l'été 1962, a duré jusqu'à la fin de l'année 1973. Je l'ai arrêtée bien moins parce que je considérais mon relevé suffisant que parce qu'il ne reste plus loc. qu'un nombre bien réduit de gasconisants indigènes.

A ce titre, la haute vallée du Ger se présente comme un véritable laboratoire où se déroule une expérience culturelle et linguistique qu'il importait de décrire avant que, faute de participants, elle ne cesse.

Expérience que nous avons tenté de saisir par une approche en priorité linguistique, comme il se devait : car tout est né du contact quotidien d'un dialecte commingeois et d'un dialecte couserannais qui ont fait des efforts pour s'accommoder l'un à l'autre; rien, d'ordinaire, ne dispose Commingeois et Couserannais à cette accommodation : les circonstances spatiales et temporelles en sont ici responsables. De cette tâche inouïe est vraisemblablement née l'attention extrême accordée par les indigènes de la haute vallée du Ger au langage, à son éthologie et à sa sémiologie. Le cas, apparemment, n'est pas si fréquent qu'on néglige de le décrire.

1. ETHOLOGIE ET SEMIOLOGIE DU LANGAGE.

1.1. Les faits que nous avons recueillis se coulent sans peine dans les grandes dichotomies dégagées par les linguistes aussi bien que par les dialectologues. Ce n'est pas par hasard que le plan d'ensemble de notre étude reprend le titre d'un article de F. de Sivers inspiré par la linguistique de Martinet [1]; ce n'est pas non plus un hasard si ce plan calque la théorie de Séguy concernant la double fonction du dialecte : la première sous-fonction du dialecte est de permettre la communication entre communautés voisines (et sont ici concernés tous les faits de Convergence); la seconde sous-fonction est de permettre la démarcation entre les communautés (et se regroupent ici tous les faits de Divergence). Cette dichotomie, qu'elle soit de linguistique générale ou de dialectologie, constitue un instrument de travail d'une utilité extrême pour l'ethnolinguiste. Dans le cas particulier de la haute vallée du Ger, elle appelle les compléments d'information suiv. :

---

1. F. de Sivers, Contacts, convergences, divergences, dans A. Martinet (éd.), La Linguistique, guide alphabétique, P. 1969, pp. 60-63.

(a) les faits de convergence sont dans l'ensemble moins prégnants pour nos inf. que les faits de divergence, ou peut-être conçus de façon plus globale. On ne constate jamais en ce qui les concerne cette minutieuse joie à répertorier qui caractérise les faits de divergence.

De façon bien trop schématique sans doute, on pourrait résumer la situation en disant que pour les usagers, la fonction de communication se situe à un niveau moins conscient que la fonction de démarcation. Mais pour l'observateur que veut être le linguiste, il va de soi qu'il ne saurait y avoir de démarcation si n'est pas réalisé le préalable de la communication.

En outre, dans le territoire étudié, il se pourrait bien que les faits de divergence linguistique entre Coulédoux et Ger-de-Boutx apparaissent nettement conscients parce que l'apprentissage linguistique attire l'attention des indigènes sur eux dès l'enfance.

(b) Dans l'optique d'une théorie générale de la démarcation entre communautés voisines, les faits linguistiques ne constituent que l'un des aspects de la question.

Peuvent aussi être invoqués au titre de la démarcation des faits qui ressortissent à l'anthropologie physique : la valorisation esthétique de la brachycéphalie par quoi les habitants de la haute vallée du Ger justifient le modelage du crâne à la naissance ("Que calia qu'auessan eth cap plan arrond" 'il fallait que les enfants aient la tête bien ronde') est probablement largement répandue en Gasc.; on ne la comprend bien que s'il a existé un voisin dolichocéphale bien détesté : est-ce pur hasard si les Béarnais traitent de caps ponchuts 'têtes pointues' leurs voisins basques ?... Les qualités intellectuelles peuvent aussi être invoquées au titre de la démarcation, et c'est peut-être ce qui concourt à expliquer l'existence des "villages de niais", bien connue des folkloristes. De façon moins brumeuse, le costume matérialise souvent la différence entre communautés : la divergence peut être énorme, comme dans le cas du costume de Bethmale; elle est parfois minuscule : F. Baby rapporte à ce propos que le déguisement "uniforme" des Demoiselles (une chemise de femme passée par-dessus le costume) laissait parfaitement deviner l'origine de celui qui le portait, car "le

col de chemise se ferme avec un bouton à Boussenac et un ruban de fil dans la Barguilhère, et on le remarque [1]"... Mais c'est le comportement qui pour les initiés rassemble les plus nombreux caractères de diagnose; un vieux berger de Melles me contait ainsi qu'il reconnaissait les habitants de la haute vallée du Ger, dans les auberges, à leurs consommations [2]!...

Parmi les faits de comportement, le parler se taille une belle place; et loc. l'existence, vraie ou supposée, d'un comportement linguistique différent reste la marque d'altérité la plus usuelle. Cette altérité à marques linguistiques est d'ailleurs aussi bien invoquée comme cause que comme conséquence de la différence : le cercle vicieux ethnologique fait que les mots sont constamment appelés à justifier les choses, et les choses, les mots.

(c) On notera enfin que s'il y a foule de détails concernant les marques linguistiques d'altérité, ces éléments ne sont jamais rassemblés ni systématisés en une synthèse. Nous n'avons jamais entendu * 'A Portet, ils ont / ṣ /' (ce qui, chez des non-linguistes, pourrait se traduire par quelque chose comme * "A Portet, ils ont un s de plus que nous"). On se contente de constater : "A Portet, ils disent [bèrlą̊sihòū]" ou d'affirmer : "A Portet, ils disent [dãnṣa]". On ne dit jamais non plus que le lexique différentiel entre Coulédoux et Ger-de-Boutx n'est répertorié que pour autant qu'il concerne trois thèmes ou centres d'intérêt; on dit : "Eths de Coledós, que diden horrolha tath ardòt" 'Les gens de Coulédoux disent 'la pelle à feu' horrolha au lieu d'ardòt' etc. Bref, la partie vaut exactement autant que le tout, peut-être parce qu'elle le sous-entend, mais nous n'en avons pas acquis la conviction. Tout se passe en effet comme si le nombre des exemples, dans les marques linguistiques d'altérité, n'était pas pertinent pour les usagers : il suffit d'une pour établir le constat terminal de différence, et un indigène de Ger-de-Boutx se sent à coup sûr plus proche de son voisin de Coulédoux, malgré la

1. F. Baby, Guerre des Demoiselles, p. 98.
2. Vin rouge et café servis simultanément, mais bus en alternance.

distance lexicale qui les sépare, que d'un habitant d'Aspet dont l'éloignent peu de traits répertoriés.

1.2. Par ailleurs, le nombre des faits linguistiques d'origine conservés par chacune des deux communautés qui constituent la haute vallée du Ger apparaît étonnant. Qu'il s'agisse du type horrolha ≠ ardòt ou du type médèra ≠ miadèra (c'est-à-dire que la liste soit ou non socialisée au titre de la démarcation entre les deux communautés), la solution trouvée au contact linguistique dans la haute vallée du Ger consiste dans une sorte de bilinguisme.

Tous les indigènes sont en effet forcés de mémoriser, pour un certain nombre de signifiés, deux signifiants : la variante 'Ger' et la variante 'Coulédoux'. Mais l'indigène n'utilisera jamais qu'une seule de ces variantes, suivant sa localisation et sa fonction sociale du moment. Un système de règles paraît ainsi se dégager :

[R_1] D'un indigène de Ger-de-Boutx marié et installé à Coulédoux, on admettra qu'il conserve les traits linguistiques de son village d'origine,

[R_2] mais on sera sensible à sa politesse s'il adopte tout ou partie des traits de sa communauté d'adoption.

[R_3] D'un indigène de Coulédoux marié et installé à Ger-de-Boutx, on attendra absolument qu'il adopte les traits linguistiques de sa nouvelle communauté,

[R_4] étant entendu que chaque fois qu'il rendra visite à sa famille à Coulédoux, il reviendra à ses traits d'origine.

[R_5] Les enfants d'un couple hétérogène n'utilisent que les termes en usage dans le lieu de résidence de leur famille.

[R_6] Un habitant du Soulégna qui n'abandonnerait pas ses traits linguistiques castillonnais lorsqu'il s'installe au Ger ou dans un autre hameau de Coulédoux s'exposerait à toutes sortes de brimades, le refus de lui conférer le nom de maison

qui l'agrège à la communauté d'adoption constituant la marque d'ostracisme la plus commune.

[R_7] D'un habitant de l'Esponilhe qui s'installerait dans un autre écart du Ger, ou à Coulédoux, on tolèrerait un certain nombre de particularismes conservés, parce que l'Esponilhe fait transition entre les deux communautés, et que ses habitants jouissent de ce fait d'un statut linguistique relativement libéral.

Etc. Les contraintes, on le devine, sont assez épuisantes pour les usagers : il ne fait guère de doute qu'elles facilitèrent l'adoption du fr. Mais le bilinguisme né de ces contraintes est bien particulier : il nécessite la compétence et exclut la performance. Si l'on préfère, deux synonymes comme horrolha et ardòt ne donneront jamais lieu à un choix de la part de l'usager : l'une ou l'autre réalisation sera strictement déterminée par la situation géographique et sociale du locuteur.

1.3. Cet archi-signifié 'lieu + société' est, entre autres, caractéristique au plus haut point de la haute Gasc. Comment pourrait-il en aller différemment en un lieu où un toponyme, le nom de maison, fait tout l'état-civil d'un individu, ce toponyme impliquant pour tous certaines particularités sociales et même psychologiques ?

La chanson des Moeurs du Ger (p. 170) offre un titre déjà révélateur, qui nous a été fourni par l'inf. Dans l'enregistrement, on entend au milieu de rires des réflexions comme "E qu'e vertat!" 'Comme cela est vrai!', exprimées d'un ton profondément convaincu. Il ne fait aucun doute que pour les auditeurs, les traits de satire, loin de concerner seulement les gens qui inspirèrent la chanson (ils sont morts depuis longtemps), expriment des vérités éternelles et dont l'actualité est toujours bien saisie.

Le nom de maison en définitive seul importe et, un peu à la manière du totem dont parle C. Lévi-Strauss [1], il impose à ceux qui le portent l'obligation de perpétuer un type de conduite bien défini. Ainsi à Gerde-Boutx la maison de Camarade est connue pour être une demeure où chacun peut entrer, emprunter des objets, loger... C'est que depuis la fon-

---

1. C. Lévi-Strauss, Pensée sauvage, p. 153.

dation de cette maison, ses habitants ont eu à coeur de m é r i t e r l e u r n o m , en se montrant les camarades de chacun. J'ai personnellement entendu évoquer très souvent, et pas seulement par les intéressés, les obligations que le nom de Camarade impose à ceux qui le portent...

Nous avons par ailleurs signalé à plusieurs reprises l'importance qui est accordée par nos inf. à tout ce qui touche l'espace, alors que le temps est assez négligé : en particulier, le Vrai, le Bon et le Beau reçoivent loc. une expression avant tout spatiale, ou au moins l'espace constitue leur pierre de touche infaillible... Bref, en haute Gasc., espace et société sont indissociablement liés, et c'est sans doute ce qui fait que sociolinguistique et géographie linguistique s'y distinguent si malaisément l'une de l'autre.

Très globalement donc se dégage ici sans trop de métaphore une fonction annexe du langage telle que, celui-ci étant s i g n i f i a n t (ou, peut-être, s i g n a l), son signifié sera 'localisation spatiale et sociale' du locuteur : fait que sa vaste extension rend probablement très banal, mais qu'il serait séduisant de confronter avec les théories de K. Lorenz sur l'homme et l'espace [1].

1.4. Un aspect paradoxal de la liste socialisée des marques linguistiques démarquant Coulédoux de Ger-de-Boutx, c'est qu'elle fait appel de façon privilégiée aux lexèmes. Le fait va apparemment à l'encontre des tendances gasc. : les expériences de X. Ravier ont montré que l'intercompréhension (c'est-à-dire ce qui justifie la fonction de communication du dialecte) repose sur le lexique [2], tandis que le reste de la langue (phonétique, phonologie, morpho-syntaxe...), que les dia-systèmes gasc. permettent de considérer comme "bruit négligeable [3]" pour la communication, est au contraire répertorié de façon prioritaire pour répondre à la fonction de démarcation des dialectes.

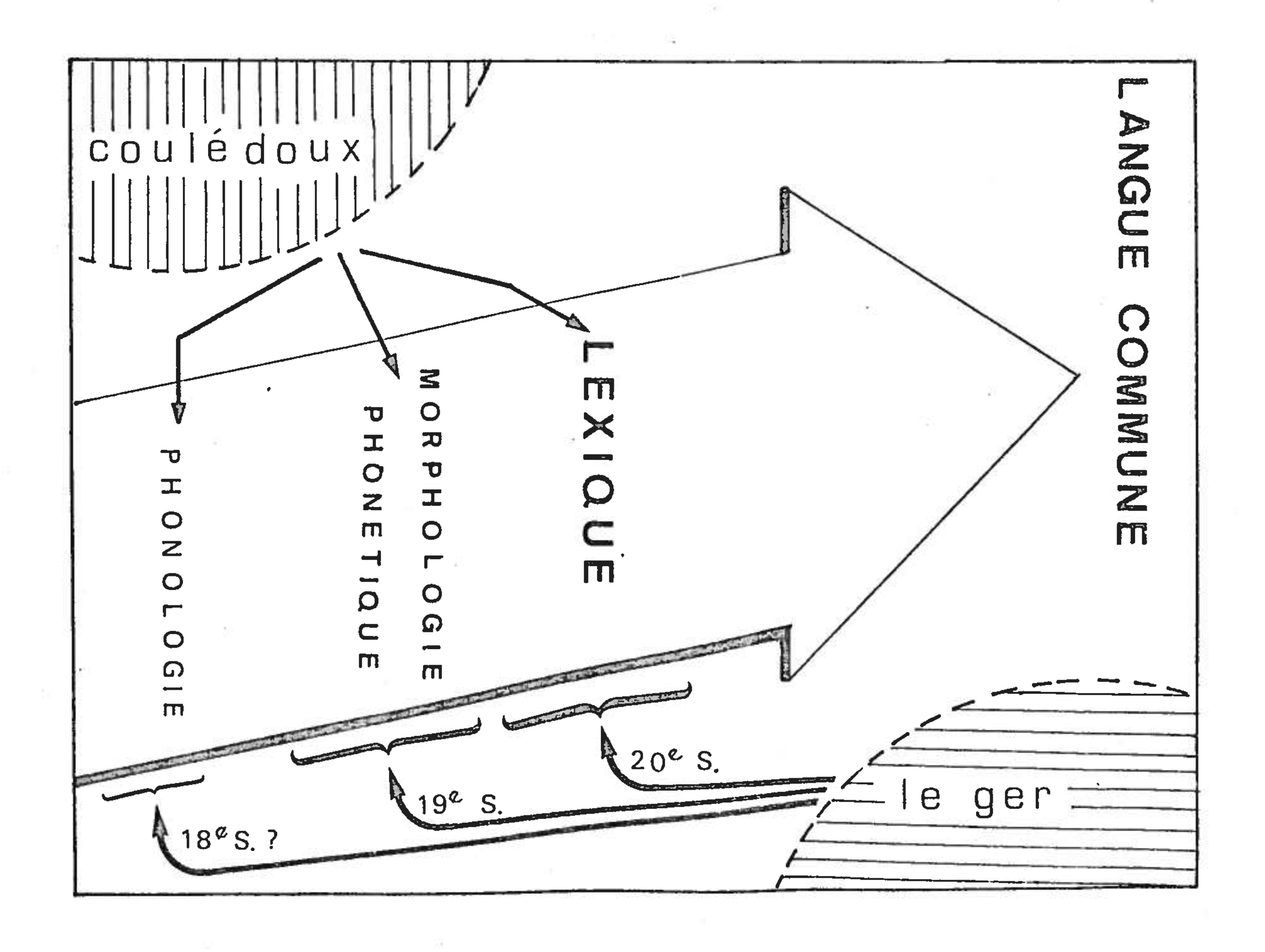
Cette inversion loc. des tendances gasc. reste inexplicable tant que nous restons dans la stricte synchronie. Il faut cependant considérer que la communauté de la haute vallée du Ger a montré sa volonté d'unifi-

---

1. K. Lorenz, Trois essais, pp. 205-214.
2. X. Ravier, L'incidence maximale du fait dialectal.
3. J. Séguy, La relation entre la distance spatiale et la distance lexicale, p. 338.

cation dans tous les secteurs linguistiques, mais à des dates différentes. L'unification phonologique fut sans doute la première à être réalisée, tandis que l'unification lexicale -que nous avons saisie en cours de réalisation- est l'étape la plus récente.

En effet la phonologie de Portet, caractérisée par le / ṣ / , a été évacuée de Coulédoux à une date que je ne puis préciser, mais qui doit être relativement ancienne : l'éviction en effet est totale, et définitive puisque le folklore loc. ne juge même plus utile de stigmatiser le / s̥ / . Plus récemment se déroula la lutte contre la réalisation [ň] de /-n / et contre le pronom de 1e personne [jò] ; le folklore, on l'a vu, enseigne avec insistance que ces faits linguistiques sont à proscrire, et leur éradication de la haute vallée du Ger est en bonne voie. Au niveau de l'intention, elle est même réalisée : mes inf. ne m'ont cité ces deux faits que comme des archaïsmes ridicules, et les habitants de Coulédoux seraient fort surpris de s'entendre dire [-ň] et [jò] comme ils le font, tant ils sont persuadés que ces traits ont disparu de leur territoire... En somme, une p r o g r e s s i o n se décèle dans l'unification linguistique de la haute vallée du Ger, que nous avons figurée dans le schéma suiv. :



Ce ne sont évidemment pas des causes intra-linguistiques qui ont fait que Coulédoux a perdu son / ṣ / ; et peut-être cette causalité externe a-t-elle imposé aussi la progression constatée dans le processus d'unification linguistique de la haute vallée du Ger. On conviendra en tout cas que c'était bien rencontrer, car du point de vue scientifique, la ressemblance entre deux dialectes s'appuie bien davantage sur des analogies phonético-phonologiques et morpho-syntaxiques que sur des identités lexicales. Tout se passe comme si les anciens habitants de la haute vallée du Ger avaient eu quelque intuition de ce fait, puisque dans leur lente unification linguistique des deux communautés ils ont paré d'abord au plus urgent, faisant porter tous leurs efforts vers l'adoption d'une phonologie et d'une morphologie (nominale) uniques.

Le lexique pouvait attendre. Nous avons constaté plus haut que de larges tolérances s'observent encore en ce domaine, par le biais de la surdité aussi bien que du polymorphisme : signe indubitable d'une période de mutation, qui atteint aujourd'hui le lexique après avoir touché d'autres domaines.

Il est certes bien compréhensible que *medèra* et *miadèra* soient admis côte-à-côte : les deux signifiants sont si voisins. Mais comment pourrait-on feindre de ne pas entendre de différence entre *horrolha* et *ardòt* ? La divergence est en ce cas trop grave. Or, nombreux sont les lexèmes qui offrent des différences très sensibles entre Coulédoux et Ger-de-Boutx. En les utilisant comme moyen démarcatif, la nouvelle entité linguistique se montrait habile : braquant les attentions sur le domaine lexical, elle pouvait faire porter son effort d'unification sur des domaines linguistiques plus essentiels peut-être, la phonologie, la phonétique, la morphologie. En outre, la liste lexicale démarcative est close, c'est-à-dire sujette à l'érosion; et ses éléments sont ventilés suivant les groupes d'âge et les sexes.

Tout compte fait, le choix du lexique comme moyen démarcatif apparaît dans la situation décrite comme le moyen probablement unique qui permettait un efficace travail d'unification en profondeur. Reste qu'il offre quelques désagréments : on a vu quelques-unes des contraintes que subissent les indigènes du fait du bilinguisme. Il n'y a sans doute pas lieu de parler à ce propos de tabou lexical, puisque les interdits affectant certains mots ne sont aucunement liés à des croyances religieuses; mais il existe, en quelque sorte, un tabou social qui n'est pas moins contraignant.

1.5. Un mot encore : on s'étonnera peut-être de ce que nous n'avons pas examiné les différences lexicales qui existent entre Coulédoux et Ger-de-Boutx à la lumière des théories mathématiques qui ont récemment vu le jour, et qui paraissent s'imposer dans toute étude ethnolinguistique : la glottochronologie, la dialectométrie.

La première, on le sait, ne donne pas de sécurité satisfaisante en-deça du demi-millénaire. Or tout nous laisse supposer que la communauté de la haute vallée du Ger est loin encore d'avoir atteint cet âge vénérable. La glottochronologie n'aurait même pas pu, en l'occurrence, préciser la fourchette de dates à laquelle nous étions parvenu par d'autres moyens.

Quant à la dialectométrie, elle est ici d'application bien malaisée. Nous avons rapporté plus haut l'opinion de son inventeur : sans contredire la fonction logarithmique, le cas de la haute vallée du Ger représente une exception, un accident historico-géographique. Du fait des hasards de la colonisation, la distance lexicale y est considérable, mais la distance spatiale y est nulle. On voit mal dans ces conditions ce que pourrait apporter ici l'étude dialectométrique, sinon une confirmation du caractère exceptionnel du territoire d'enquêtes.

Faut-il vraiment le regretter ? Nous sommes loin de le croire : quelque admiration que nous ayons pour ces deux méthodes d'exploration du lexique, et quelque confiance que nous portions à la seconde, qu'il nous soit permis de nous réjouir de les trouver mal praticables. Le cas de la haute vallée du Ger ne les infirme en aucune façon, il passe à côté d'elles. Mais il montre par cela même que dans la course aveuglément déterminée des atomes linguistiques aussi, intervient l'indispensable Clinamen :

> "Corpora cum deorsum rectum per inane feruntur,
> ponderibus propriis, incerto tempore ferme,
> incertisque locis, spatio depellere paulum,
> tantum quod momen mutatum dicere possis.
> Quod nisi declinare solerent, omnia deorsum,
> imbris uti guttae, caderent per inane profundum,
> nec foret offensus natus, nec plaga creata
> principiis : ita nil unquam natura creasset [1]."

---

1. Lucrèce, De Natura Rerum, II, 216 ssq.

2. LE FAIT DIALECTAL.

2.1. Le fait dialectal est de partout et de toujours, comme aussi la connaissance et l'utilisation qui en découle. Le premier point ne demande guère à être illustré, tant il est sûr que "dans une communauté linguistique de quelque étendue, il n'y a jamais unanimité sur la réalisation phonique, morphologique ou syntaxique [1]". La seconde proposition est peut-être moins évidente. Alléguerons-nous ici l'isoglosse [2] סבלת־שבלת ? La Grèce où, "quand les premières inscriptions en écriture alphabétique furent gravées au VIIIe s., chaque petit état avait déjà son petit dialecte [3]" ? Le puzzle latin ? Ou encore le fr., dont le tout premier monument montre déjà tant de traits dialectaux qu'on a pu tenter de lui attribuer un lieu d'origine extrêmement précis [4] ?... A tout prendre, essayons plutôt de remonter aussi haut qu'il se peut dans le temps. Tout le monde connaît cette page célèbre de P. Fouché : "La racine *KxL- [5] (...) se présente dans la toponymie sous une double forme :

- au degré plein, avec voyelle médiane, et accompagné d'un suffixe au degré zéro, c'est-à-dire sans voyelle initiale;
- au degré zéro, sans voyelle médiane, et suivie d'un suffixe au degré plein, c'est-à-dire commençant par une voyelle.

Les deux types du d é b u t sont ainsi *KxL- (/ *KxR-) et *KL- (/ *KR-), d'où avec suffixe dental p.ex. : *KxL-d- (/ *KxR-d-) d'une part, et *KL-xd- (/ *KR-xd) de l'autre. U l t é r i e u r e m e n t , par suite de transformations phonétiques, la racine a pu prendre divers aspects qui l'ont différenciée de plus en plus du type p r i m i t i f , au point de rendre parfois méconnaissable toute parenté avec lui."
Et l'A. d'envisager des processus : " C'est ainsi que dans *KxL-

---

1. J. Verguin, *Le Malais, essai d'analyse fonctionnelle et structurale* (P.-La Haye, 1967), p. 9.
2. *Juges*, 12, 6.
3. J. Chadwick, *Le déchiffrement du linéaire B. Aux origines de la langue grecque* (P., 1972), p. 24.
4. Cf. p. ex. A. Castellani, *L'ancien poitevin et le problème linguistique des Serments de Strasbourg*, dans *Cultura Neolatina* (1969), pp. 201-234.
5. Le x des bases représente une voyelle.

(/ *KxR-), la consonne initiale a pu non seulement se sonoriser, se labialiser, se palatataliser, d e v e n i r aspirée, etc., mais encore se réduire à un simple **h-** ou **w-** , et même, a p r è s ce stade, disparaître complètement. Dans ce dernier cas, ***KxL-** et ***KxR-** ne sont plus représentés que par ***xL-** et ***xR-** . Parallèlement, ***KL-** et ***KR-** peuvent à l a f i n de toute évolution aboutir à ***L-** et ***R-** ."

En définitive l'A. aboutit comme on sait à un "schéma évolutif (...) de la base **Palato-vélaire** (+ **Voyelle**) + **Liquide** 'pierre, rocher, montagne' [1]" qui est aujourd'hui largement accepté par les toponymistes.

G. Rohlfs, peu suspect pourtant de manquer d'intérêt pour les langues pré-lat. [2], a malicieusement suggéré qu'on pouvait aller très loin en systématisant la complaisance de telles bases : p. ex. d'**Ispahan** en **Espagne**, ou de **Messine** à **Moscou** [3]... Une telle ironie est féconde, car elle souligne un problème : indubitablement, P. Fouché a projeté dans cette reconstruction brillante ses préoccupations de diachronicien exclusif (nous avons souligné dans le texte ses références à la chronologie), sans tenir aucun compte de l'espace.

Or la liste des variantes de la base *KAR- pourrait aussi recevoir une interprétation géographique [4] . Rien ne paraît plus propre à expliquer que KAR- reste ici intact, là devienne GAR-, plus loin HAR-, ailleurs JAR- ..., que de songer qu'il a pu exister des formes dialectales dès le néolithique ou le paléolithique, l'Aurignacien se démarquant de l'Azilien par le langage... Au seul commencement qui concerne le linguiste, était déjà le dialecte.

---

1. P. Fouché, Note de toponymie ibérique : à propos de l'aragonais IBON, dans Hommage à E. Martinenche (P., 1940), p. 403.
2. Cf. p. ex. G. Rohlfs, Gasc., pp. 17-59; d°, Sur une couche préromane dans la toponymie de Gascogne et d'Espagne du Nord, dans la Revista de Filología española (1952), pp. 209-256, etc.
3. G. Rohlfs, Scienza nuova ou décadence linguistique ? (Tübingen, 1960), p. 4.
4. P. Fouché nous semble d'ailleurs très proche de l'interprétation dialectale des faits qu'il examine lorsqu'il note pour *ONNA 'eau' que cette forme apparaît dans "le second élément de Garonne (...) La forme saintongeoise Gironde < Geronde présenterait, elle, la forme primitive *(W)ONDA, dans laquelle le passage de -nd- à -nn- n'aurait pas eu lieu." (op. cit., p. 408).

Ce voyage dans le temps n'était pas inutile : il nous a permis de souligner que le fait dialectal, c'est-à-dire la communication dans la démarcation, est une nécessité à laquelle l'humanité parlante ne saurait échapper.

Le cas de la haute vallée du Ger illustre assez bien cette constatation. Les circonstances ayant mis en contact deux dialectes et deux cultures bien typés, on pouvait attendre a priori que le seul changement loc. perceptible en trois siècles consistât en un amenuisement progressif du nombre pléthorique des traits différentiels.

Or, les autochtones hétérogènes ont effectivement mis sur pied, vaille que vaille, un système conventionnel qui améliore la communication entre eux [1]. Mais tout se passe comme s'ils avaient craint d'aller trop loin dans cette voie unificatrice : ils ont trouvé des moyens démarcatifs inédits (j'entends : que n'utilisaient pas leurs communautés d'origine). La croyance ± non croyance aux sorcières, p. ex., paraît constituer un signe démarcatif récent, Couledoux ayant conservé les anciennes croyances et les anciennes répartitions sémantiques, tandis que Ger-de-Boutx a innové dans les deux domaines.

En somme, parallèlement aux efforts que nous avons notés pour améliorer loc. la communication, on observe la conservation de certains traits démarcatifs d'origine, mais aussi l'instauration de nouveaux traits. Il serait extrêmement précieux de pouvoir distinguer ce qui, dans le stock des marques différentielles héritées, et dans le stock des marques différentielles acquises, est imputable à l'inconscient collectif, et ce qui ressortit au contraire à une volonté délibérée : nous ne pouvons que poser le problème.

A différentes reprises déjà nous avons en effet laissé entendre que l' impression se dégageait pour l'observateur d'une volonté collective agissant sur les faits linguistiques et culturels. Cette volonté collective est-elle ou non une vue de l'esprit ? Nous l'ignorons.

---

1. Rappelons que surdité et polymorphisme reposent sur la non-perception feinte des marques différentielles (cf. chapitre 8), qui de ce fait sont observables par le linguiste, mais non-pertinentes pour les indigènes.

Mais qu'elle agisse ne serait, à tout prendre, guère plus étonnant que de la voir capable de régir l'économie d'une communauté (cf. infra). Dans la haute vallée du Ger, les mots sont essayés; jugés par les utilisateurs; adoptés ou exclus, exactement comme l'étaient autrefois les plantes nouvelles par les paysans. On a vu plus haut un indigène s'opposant à l'introduction de l'aranisme jesse; la contrepartie de cette attitude étiembléenne existe aussi loc., et j'ai entendu une de mes voisines proposer de répudier du lexique le mot estacion 'fête paroissiale' et de le remplacer par hèsta, sous le prétexte que l'on construisait alors la station de ski du Mourtis : d'où des risques de confusion [1]. Ces ex. ne sont pas rapportés pour l'intérêt des signifiants qu'ils concernent, mais pour illustrer une attitude permanente d'attention à l'égard des faits de langage, qui est celle de mes inf. [2] Cette attitude fait que l'inconscient collectif ne saurait être tenu pour responsable exclusif du mouvement linguistique qui s'observe dans la haute vallée du Ger. Il se peut qu'il commande les faits de convergence (qui sont en définitive les plus importants, puisque la communication en est améliorée); mais les faits de divergence relèvent ostensiblement, me semble-t-il, de la conscience collective. Et c'est peut-être aussi un élément qui concourt à expliquer que le lexique, qui est la catégorie linguistique la plus immédiate à la perception, a un rôle privilégié dans la démarcation entre Coulédoux et Ger-de-Boutx.

On en vient en définitive à se demander si l'état linguistique loc. actuellement observable ne constitue pas dans une certaine mesure un artefact dont l'élaboration aurait été dirigée par une volonté collective aveugle ou non. Nous donnons l'hypothèse pour ce qu'elle vaut : pur délire, peut-être. Mais il serait précieux pour la connaissance qu'on l'infirme ou qu'on la confirme : seule la multiplication de monographies ethnolinguistiques mettra sur la voie d'une réponse.

---

1. Pour la petite histoire : la suggestion de ma voisine ne fut pas entérinée par la communauté.

2. Cette attitude pose un problème : la métalinguistique ressortit-elle à la linguistique ? à l'extra-linguistique ? La question n'est pas purement académique pour l'ethnolinguiste désireux de savoir ce qu'il fait.

2.2. Si le fait dialectal est universel, sa perception par les sujets parlants est ordinaire au point que le parler fait figure de marque d'altérité parmi d'autres. Ce qu'il importe davantage de savoir, c'est de quelle façon ces sujets parlants considèrent leur dialecte par rapport à celui du voisin. La simple constatation d'une différence, aboutissant à établir un rapport de parité entre deux dialectes, apparaît en effet comme un phénomène relativement répandu, mais pas en Gasc.

La parité inter-dialectale ne nous est guère connue en Gasc., sous une forme pure tout au moins [1], c'est-à-dire telle que la décrit J. Fourquet pour un cas alsacien : "le paysan de Kochersberg, près de Strasbourg, a le sentiment que sa dignité n'est pas inférieure à celle du citadin, et bien qu'il soit en relation d'échanges avec la ville, les formes strasbourgeoises ne pénètrent pas dans cette région; (...) chacun [a] le respect de ses particularités [2] ".

Il faut se garder de confondre cette parité authentique avec des cas apparemment semblables, mais en fait beaucoup plus troubles. Ainsi en France au XVIe s. Tabourot des Accords trouve apparemment normal que son lecteur soit bien au fait de particularités dialectales parisiennes, lyonnaises, franc-comtoises, bourguignonnes, picardes, poitevines, occitanes..., puisqu'il lui donne à déchiffrer des rébus dialectaux dont la clé ne nous est pas toujours fournie [3] : signe que l'explication est inutile, tout le monde étant bien informé. Plus limpide encore est apparemment la situation chez Rabelais : pour lui, il ne fait guère de doute que le fr. est l'ensemble des parlers qu'on utilise sur le territoire de la France; telle est du moins l'impression qu'on retire à le lire, tant prolifèrent chez lui les dialectalismes intégrés. Ce libéralisme contraste pourtant bien fort avec la sévérité que montre le bon Pantagruel à l'égard de l'escholier du Lymousin ... Cette ambiguïté [4]

---

1. Versons pourtant au dossier de cette parité idéale le proverbe cher aux Félibres (qui pourtant normalisent fort) : "Cada vilatge, son langatge, etc." Evidemment, ce proverbe est inconnu dans la haute vallée du Ger.
2. J. Fourquet, Langue, dialecte, patois, dans A. Martinet (éd.), Le langage, p. 586.
3. Tabourot des Accords, Les Bigarrures, chapitres 2 et 3.
4. Peut-être après tout joue-t-elle au second degré, Pantagruel secouant l'écolier justement parce qu'il abandonne son limousin natal au profit d'un francien prétentieux. Mais s'agit-il de francien ou de latin écorché ?

fait naître le soupçon à l'égard de la parité inter-dialectale au XVIe s. en France. C'est que, comme l'a montré F. Brunot, le fr. lutte alors contre le lat. pour accéder à la dignité de langue littéraire et scientifique.[1] Dans le potlatch qui se déroule alors, le dialecte fr. utilise volontiers le bien des voisins. Par ailleurs, toute dépréciation d'un dialecte eût risqué d'éclabousser un fr. encore mal dégagé de sa gangue rurale : quand on a besoin de ses alliés, on les ménage. La prétendue parité du XVIe s. n'était qu'une ruse de guerre, toute la suite le montre, du néfaste Malherbe au funeste abbé Grégoire.

Mais la règle en Gasc. ne semble pas être la parité, vraie ou feinte; la tendance est plutôt, semble-t-il, au classement hiérarchique des parlers. Que l'on considère alors que le dialecte d'Alter est inférieur, la chose est assez courante : "Seul un jeu de mot assez lourd, plaisanterie sans doute connue, a permis à un paysan de la Lomagne de me faire remarquer que les patois du Gers ne conjugaient pas le verbe avoir comme le sien : alors que la 2e pers. du pl. du prés. Ind. est à Lavit-de-Lomagne [awèts] , on dit dans le Gers [ats]. Ce qui permet de dire aux Gersois : [minjats béwèts k ag at tut sul la taũlo] 'mangez, buvez, vous avez tout sur la table!' ([k ag ats] = [kagats]) [2]". Il va de soi qu'un patois qui dit qu'ac atz (de HABERE) comme cagatz (de CACARE) ne saurait en effet être qu'un parler très inférieur... Bien sûr, dans quelques cas, le classement hiérarchique est réversible, et l'on aboutit à une sorte de parité de fait : "les Béarnais se moquent des Landais qui disent [yœrn], cependant que les Landais font des gorges chaudes de [diə] [3]."

Mais l'acceptation comme supérieur du parler voisin, et donc le sentiment de l'infériorité de son propre parler, ne sont pas rares comme on peut en juger : dans les Landes, "le [œ], très choquant pour les étrangers, fait scandale aux environs (...). Les voisins raillent tant de noirceur, et les félibres ne sont pas loin de regarder le littoral comme la honte du gascon. Les usagers eux-mêmes, en déplacement, commencent à prendre conscience de leur trivialité phonétique [4]." Mais une

---

1. F. Brunot, Hist. de la langue fr., II, chapitre 2.
2. J. Allières, Mélange dialectal, p. 16.
3. T. Lalanne, L'indépendance des aires, I, p. 7.
4. id., p. 20.

fine observation de X. Ravier pose ici un complexe problème ethnolinguistique : étudiant le rhotacisme de -d- dans une petite aire pyr., l'A. remarqua que la fréquence avec laquelle apparaissait le phénomène différait selon les inf. Les enfants l'attestaient avec abondance, mais non tous les adultes. L'A. note alors : "pour rendre compte de ce fait, on peut envisager entre autres explications, l'existence d'une contrainte extérieure plus ou moins consciente n'agissant pas avec la même force sur tous les locuteurs : il est probable que les gens de la zone intéressée perçoivent dans une certaine mesure le caractère très particulier que ce traitement confère à leur dialecte (il paraît même que cette "manière de prononcer" est parfois objet de moquerie de la part des habitants des localités voisines); d'où peut-être une sorte de répugnance à afficher ce trait dans certaines circonstances (particulièrement devant un étranger, en l'occurrence l'enquêteur) [1]."

Remarque : l'éternel problème de l'indigénat de l'enquêteur se trouve évoqué de ce fait : cette qualité est-elle souhaitable ? Vaut-il mieux qu'il soit étranger ? Il n'est évidemment pas de ma compétence d'en décider., mais je peux faire état de l'expérience de la haute vallée du Ger. Si j'avais été francophone exclusif, les contes de niais qu'on localise à Portet m'auraient sans doute été fournis, mais dans leur seule version fr. : or nous avons vu (pp. 154-155) qu'en ce cas aurait disparu l'information métalinguistique qui était justement recherchée. Par ailleurs je sais d'expérience certaine qu'il est loc. bien des traits démarcatifs dont on se garde de faire état devant des "étrangers", fussent-ils patoisants : ils sont réservés au seul usage interne.- D'un autre côté, l'enquêteur allogène offre, dit-on, un avantage : il perçoit mieux et plus vite, parce qu'étranger, les traits spécifiques de la communauté étudiée. C'est certain; mais l'enquêteur indigène est, par définition, un "transculturé" : les tendances schizoïdes qu'il est de ce fait obligé de développer le rendent apte au dédoublement et à la distanciation d'avec son moi social d'origine. Qu'on ne voie dans ces réflexions aucun plaidoyer pro domo, mais au

---

1. X. Ravier, Un trait peu connu de la phonétique du gasc., dans les Actes du 13e Congrès de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyr.-Gasc., Tarbes, s.d., p. 3 du tiré-à-part.

contraire l'expression de notre conviction, que les ethnolinguistes travaillant en terre moralement étrangère ont une tâche incomparablement moins aisée que ne l'a été la nôtre dans la haute vallée du Ger.

En somme, on le voit, il n'est pas rare que des gasconophones acceptent la dépréciation de leur parler par les voisins, et c'est ce qui nous retiendra ici. Suivant l'image de J. Allières, à l'altérité verticale -celle des rapports hiérarchiques- se combine alors l'altérité horizontale -celle des rapports spatiaux-, socio- (ou ethno-)linguistique et géographie linguistique devenant assez indiscernables l'une de l'autre.

L'ex. de Coulédoux illustre aussi ce phénomène : maint cas nous a montré que, réserve faite d'un ensemble lexical préservé qui sert à la démarcation, Coulédoux tend à adopter le parler de Ger-de-Boutx bien plus que Ger-de-Boutx ne s'aligne sur celui de Coulédoux. En liaison possible avec ce fait, nous avons suggéré à plusieurs reprises l'existence d'un sentiment de supériorité intellectuelle (et donc linguistique) au Ger, avec en contre-partie un sentiment d'infériorité acceptée à Coulédoux.

Mais pourquoi cette infériorité est-elle acceptée ? Pourquoi la partie couserannaise de la haute vallée du Ger tient-elle aussi obstinément à perdre son "âme linguistique" en se modelant sur la partie commingeoise ? C'est là un problème qui, pour minuscule que soit le terrain d'enquêtes, ne saurait laisser indifférent l'ethnologue ni le linguiste.

3. CAUSES DU TROPISME LINGUISTIQUE DANS LA HAUTE VALLEE DU GER.

Les effets d'un changement linguistique, partiel ou non, ont souvent été étudiés par les spécialistes, et les facteurs qui provoquent ou facilitent ces mouvements doivent être dégagés. Qu'on les trouve dans un strat, à la manière p.ex. de W. von Wartburg ou d'A. Brun cherchant à expliquer la bipartition de la Gallo-Romania [1] ; ou dans un fait de civilisation, comme E. Coseriu donnant le Christianisme pour responsable de la création d'un Futur neuf en lat. tardif [2], nous livre un indice précieux : c'est toujours à des facteurs extra-linguistiques que l'on fait appel pour expliquer le changement linguistique. B. Malmberg a noté le fait avec une grande clarté : "Si nous formulons la thèse un peu paradoxale que le changement des langues n'est pas un problème linguistique, c'est pour mettre en relief cette idée que les causes ultimes des changements sont à chercher parmi les forces qui dirigent l'évolution sociale et culturelle en général. L'évolution de la langue n'est qu'un aspect particulier de celle-ci [3]."

Mais ce fait acquis, il n'en reste pas moins que restent à notre goût trop rares les spéculations linguistiques sur ces causes ultimes d'un changement de langue : p o u r q u o i donc, en définitive, les Gaulois se sont-ils mis à parler lat. alors que les Africains, p. ex., abandonnaient cette langue ? p o u r q u o i les Gallo-Romains du Nord ont-ils accordé à la langue des envahisseurs germaniques une hospitalité telle que la langue d'oïl en est venue à se séparer radicalement de la langue d'oc ? p o u r q u o i l'occitan de Saintonge (le "franco-provençal de l'Ouest") s'est-il laissé franciser ?... Ce sont là des questions que l'on ne tente de résoudre qu'avec timidité, parce qu'il y a une pudeur du linguiste à sortir de son domaine, et sans doute aussi parce qu'on ne dispose ici que d'une documentation étique, qui risque de mener droit à la pure rêverie.

Il faut pourtant assumer ce risque pour tâcher de comprendre p o u r - quoi Coulédoux tend à abandonner son parler propre pour adopter de plus

---

1. W. von Wartburg, La fragmentation linguistique de la Romania (P., 1967); A. Brun, Linguistique et peuplement.
2. E. Coseriu, Sincronía, diacronía e historia, p. 97.
3. B. Malmberg, Linguistique ibérique et ibéro-romane, cité par J. Allières, Economie des changements linguistiques.

en plus celui de Ger-de-Boutx. Répétons que les réponses que nous proposons ne permettent aucune extrapolation à d'autres situations : la haute vallée du Ger, dans l'état actuel de nos connaissances, n'est illustrative que d'elle-même.

3.1. La première hypothèse qui vient à l'esprit est que Coulédoux s'est linguistiquement séparé de Portet parce que la topographie, et un tropisme nouveau, l'imposaient.

Portet est en Ballongue, et cette vallée est l'un des éléments constitutifs du groupe castillonnais avec Balaguères, Bethmale et Biros. Des faits ethnographiques, tel le célèbre sabot à pointe effilée; linguistiques, tel le / ṣ / conservé largement, caractérisent pour l'entourage cet ensemble régional qui se réunit aux foires et marchés de Castillon (point ALG 790). Mais du jour où des habitants de Portet s'installèrent de façon définitive dans la haute vallée du Ger, leurs relations d'échanges devinrent bien plus aisées et rapides [1] avec Aspet qu'avec Castillon. La fonction sémiologique du / ṣ / s'inversait alors pour les premiers habitants de Coulédoux : de 'marque d'appartenance à un ensemble régional', il devenait 'marque d'exclusion d'un ensemble'; son maintien devenait dès lors nuisible : à le conserver, Coulédoux eût été marqué de ridicule [2]. L'étiologie du changement linguistique a vraisemblablement été analogue en ce qui concerne les faits qui relèvent de la première articulation : pour marquer ostensiblement sa "naturalisation" à un ensemble régional qui n'est pas celui des origines, Coulédoux a peu à peu abandonné la plupart des traits par lesquels ses habitants se raccordaient à l'ensemble castillonnais.

Il est fort probable qu'a joué alors l'influence de la ville d'Aspet. Son prestige socio-culturel auprès des indigènes de la haute vallée du Ger nous a déjà retenus (cf. pp. 123-125). Il convient sans doute aussi de faire la part de son prestige économique . L'habitant de la haute vallée du Ger qui se rendait régulièrement à Aspet le mercredi, jour du marché, y allait pour tâcher de vendre les produits de son exploitation, et les sommes ainsi recueillies constituaient [3] la seule rentrée d'ar-

---

1. Cf. le jeu de mot loc. sur la vallée de Ballongue (ou Bellongue) : "Elle est belle, mais elle est longue!"
2. Nous avons constaté plus haut que le / ṣ / n'est pas distingué d'un vice de la parole, <u>blessejar</u> véhiculant les deux informations.
3. Ce n'est plus le cas depuis la fin de la première guerre mondiale : les pensions militaires ont créé une classe spéciale de retraités.

gent pour beaucoup de familles rurales. Parce qu'il est vendeur, l'indigène de la haute vallée du Ger se considère alors comme demandeur, et se place de lui-même dans une situation d'infériorité à ses propres yeux.

Cette conception n'est certainement pas propre au territoire d'enquêtes, si l'on en juge par les répercussions linguistiques qu'elle entraîne très ordinairement. Il est bien connu p. ex. qu'en Gasc. pyr. les produits commercialisables : le sapin (auet < ABIETE), le veau (vedeth < VITELLU), la poule (garía < GALLINA) etc., ont tous des noms lat. alors que les produits malaisément commercialisables : l'isard (izart, que l'on rapproche du basque izarra 'l'étoile'), la myrtille (auajon < *ABABIONE ou *ANABIONE ou *ABANIONE [1]) etc., ont souvent conservé leur nom pré-lat. C'est en somme parce qu'il se sent en position d'infériorité, de demandeur, que le vendeur adopte la désignation de l'acheteur éventuel : ce qui constitue moins sans doute une ruse commerciale qu'une tentative de captatio benevolentiae.

Dans l'abandon par Coulédoux de son système de marques linguistiques d'origine, les deux prestiges de la ville ont certainement joué leur rôle, l'un et l'autre concourant d'ailleurs au même résultat. Mais il paraît bien difficile d'évaluer quelle part revient au prestige culturel, et quelle au prestige économique : il se pourrait bien, d'ailleurs, que dans la logique loc., richesse et supériorité intellectuelle se trouvent dans un système d'implication réciproque [2].

Cette influence de la ville sur le mouvement linguistique de Coulédoux est sans doute fonction des origines récentes du peuplement de la haute vallée du Ger. Il est bien connu en effet que l'influence linguistique des villes est un phénomène moderne : "tant que les villes ont eu une importance médiocre à tous les points de vue, elles ont subi une pression linguistique certaine de la part des masses rurales : le picard poussait des pointes en plein Paris; mais quand l'évolution économique a donné aux villes leur prépondérance actuelle, le mouvement s'est fait en sens inverse [3]."

---

1. Resp. selon J. Séguy, Noms pop. plantes, p. 210, et Rohlfs, Gasc., p. 40.

2. C'est encore là un trait qui nous fait croire que loc. on ne perçoit pas de socio-contraste linguistique dans la chanson "Belle rentrez dans ce bocage" (cf. chap. 8).

3. J. Séguy, AM (1952), p. 173, rendant compte de T. Lalanne, Facteurs d'évolution dialectale.

Mais si l'influence de la ville a créé la c o n d i t i o n n é c e s s a i r e à ce que les habitants de Coulédoux, fréquentant désormais les marchés d'Aspet et non plus de Castillon, se sentent désagréablement marqués dans leur langage, on ne saurait voir cependant en elle toute la raison du tropisme linguistique de Coulédoux. A y bien prendre garde en effet, c'est à l'ensemble {Bavarthès} et non à l'ensemble { Aspétois} que s'intègre le mieux Coulédoux en adoptant les traits linguistiques de Ger-de-Boutx [1].

Et c'est là un étrange paradoxe, quantitatif cette fois : le village le plus peuplé, celui donc qui possède le dialecte numériquement dominant, s'aligne sur les formes du village le moins peuplé. Nous avons dit plus haut que statistiquement, la "race" de Coulédoux, du fait des intermariages, avait fini par peupler les deux versants de la vallée : on attendrait dans ces conditions que le parler de Coulédoux, et non celui de Ger-de-Boutx, fasse loc. figure de modèle à imiter. Or, il n'en est rien.

3.2. Quelle peut donc être la raison du prestige linguistique qu'offre Ger-de-Boutx aux yeux des habitants de Coulédoux ? On ne saurait retenir de causes intra-linguistiques, car elles n'eussent pas manqué de conduire Portet au même abandon : ce qui n'est pas le cas.

Il ne saurait non plus sans doute être question d'un très incontestable prestige intellectuel de Ger-de-Boutx qui rendrait désirable l'appropriation de son parler, à moins qu'on ne considère comme relevant de ce prestige le fait que le Ger passe pour avoir toujours produit davantage de prêtres et d'instituteurs que Coulédoux : on a pu y voir de ce fait une "pépinière d'intellectuels"... Mais ce sont là des professions non gasconisantes [2] : l'hypothétique prestige intellectuel que le Ger aurait pu retirer du nombre de ses promus sociaux pouvait favoriser son fr., on voit assez mal comment il aurait pu favoriser son gasc. En outre, sur les deux versants de la vallée, la seule langue écrite semble avoir toujours été le fr. : or l'alphabétisation semble bien avoir été plus précoce à

---

1. Par parenthèse, ceci permet de dater d'avant le XIXe s. (moment où le Ger se sépare justement du Bavarthès) la période au cours de laquelle le mouvement linguistique de Coulédoux est devenu irréversible.
2. Cf. chap. 9 : les paroles du prêtre, dans les récits, sont généralement rapportées en fr., et la lutte des instituteurs contre l'usage du gasc. dans la cour de récréation a laissé de vifs souvenirs chez mes inf.

Coulédoux qu'à Ger-de-Boutx, si l'on en juge par la date d'apparition des signatures d'indigènes sur les registres d'état-civil : resp. fin du XVIIIe s. et début du XIXe s.

La seule trace indubitable de ce prestige intellectuel dont bénéficie Ger-de-Boutx aux yeux de Coulédoux est dans un fait économique, non culturel : aujourd'hui encore, les habitants de Coulédoux ont le sentiment que les Botarels de jadis (donc, par contre-coup, les indigènes du Ger ?) se montrèrent bien plus habiles que leurs voisins de Portet (et donc que les gens de Coulédoux ?), parce que Boutx a toujours la propriété des forêts de son territoire, tandis que les bois de Portet comme ceux de Coulédoux appartiennent à l'Etat. Ce fait suffit-il à justifier un tropisme linguistique ? On peut en douter. Car le mouvement linguistique de la haute vallée du Ger, parce qu'il est à peu près à sens unique, ne nous paraît pas tout à fait naturel. A examiner les choses en effet, on constate que l'usage de Coulédoux s'impose parfois facilement à Ger-de-Boutx : nous avons illustré ce phénomène grâce à la croustade. En examinant la culture, on distingue une tendance loc. à l'agglutination des thèmes propres à chaque localité, de façon à produire un résultat unique : les thèmes emblématiques de la Senhora et du Curèr de Hilhina sont ainsi aujourd'hui greffés l'un sur l'autre. Pourquoi, dans ce qui concerne le langage, ces solutions ne s'observent-elles pas ? Le cas d'un mot comme macipon, d'origine indubitablement couserannaise et d'usage encore à Ger-de-Boutx alors que Coulédoux le répudie violemment, atteste que les habitants du Ger ne pratiquaient guère le purisme lexical. Si la situation est telle qu'on l'observe aujourd'hui, et si le changement linguistique est systématiquement orienté, la responsabilité paraît bien en revenir au seul Coulédoux.

L'hypothèse que nous développons ici est que Ger-de-Boutx offrait aux yeux des habitants de Coulédoux un certain prestige économique, et que son parler en bénéficia. Il apparaît bien en effet que, dans une mesure non négligeable, le parler de Ger-de-Boutx constitua pour les indigènes de Coulédoux le dialecte de la promotion économique, et donc sociale : phénomène qui a conduit, nouvelle illustration de la théorie d'U. Weinreich, à la situation actuelle.

Du point de vue économique, Coulédoux et Ger-de-Boutx offrent dans leur Histoire des différences assez saisissantes.

A Ger-de-Boutx, la propriété privée ne franchit pour ainsi dire jamais les limites de la paroisse; on fait même des efforts pour se débarrasser d'un bien qui serait situé ailleurs. En outre, la vocation économique y est exclusivement agro-pastorale, avec une très nette prédominance de l'élevage sur l'agriculture. Sans parler même d'industrie, aucun artisanat ne semble jamais s'être développé au Ger : faut-il construire un édifice ou simplement fabriquer un meuble, les factures du XIXe s. montrent qu'on fait alors appel à des spécialistes, généralement venus de Coulédoux. Répétons-le, Ger-de-Boutx, de ce point de vue, reste un hameau.

A Coulédoux au contraire il est tout à fait remarquable que dès 1698 au moins les terres ne suffisent plus à la population : le Cadastre montre qu'il y a alors au Ger presque autant de propriétaires dits "forains de Portet" (c'est-à-dire : ressortissants de Coulédoux) que de bien-tenants indigènes. Ces "forains" vont défricher une bonne partie du versant commingeois de la vallée. Certains même y émigreront complètement : le hameau du Boutasson avait beau appartenir administrativement à Ger-de-Boutx, il n'en était pas moins exclusivement peuplé de familles originaires de Coulédoux. Cette rareté de la terre est à Coulédoux visible encore aux constants efforts de la population pour trouver des activités économiques nouvelles, artisanat ou industrie. L'artisanat s'y reflète dans un certain nombre de noms de maisons : <u>Eth Bolangèr</u>, <u>Eth Cardaire</u>, <u>Eth Cordèr</u>, <u>Eth Haure</u>, <u>Eth Talhur</u>, <u>Eth Tarralhèr</u>, <u>Eth Tavernèr</u> etc. (resp. : le boulanger; le cardeur; le cordier; le forgeron; le tailleur d'habits; le potier; l'aubergiste); et, fait symptomatique, les noms de maisons < noms de profession n'apparaissent loc. qu'à Coulédoux : c'est en vain qu'on chercherait un seul de leurs correspondants thématiques à Ger-de-Boutx. Quant à l'industrie, elle a existé à Coulédoux, et elle a laissé des traces dans le folklore : elle est liée, pour autant qu'on puisse en juger, à toutes les périodes heureuses qu'a connues le village. Il est possible que la mine d'or de Portet d'Aspet chère aux Malus ait été en fait située dans la haute vallée du Ger, puisqu'on parle encore d'elle et qu'on sait encore la localiser avec une certaine précision; mais le souvenir de son exploitation disparaît dans des brumes mythiques, quoique dorées. Au contraire le souvenir des coupes de bois

destinées à la marine de Colbert est resté vivace, au point qu'il est désormais lié aux origines légendaires de Coulédoux; non exactement aux origines du premier peuplement permanent sur le versant couserannais de la haute vallée du Ger, mais aux origines de la communauté de Coulédoux, et à son nom même : ce qui est en définitive beaucoup plus important. Pour peu durable que se soit révélé cet essai d'industrie forestière, il impressionna pour toujours la mémoire collective. Est-ce trop s'aventurer qu'expliquer cette prégnance par le souvenir d'une relative prospérité ?... Le XVIIIe s. et la majeure partie du XIXe s. paraissent au contraire avoir été bien misérables : en témoignent l'essor du colportage à Coulédoux d'une part (et c'est sans doute à cette industrie d'appoint qu'il faut lier l'alphabétisation relativement précoce de la localité), mais surtout les constants cris de détresse dont se fait l'écho le registre des Délibérations Municipales. Les listes d'indigents sont pléthoriques; la Commune est incapable de trouver les ressources nécessaires, non pas à des travaux nouveaux, mais même à la simple conservation des bâtiments et des ouvrages existants. En 1877 pourtant commencent les fouilles à Pale-de-Raze. La population se montre d'abord hostile, car des pâturages d'altitude sont gâtés par les travaux. Puis vint l'exploitation minière; bien que la main d'oeuvre spécialisée soit en grande partie étrangère, de nombreux habitants de Coulédoux arrivent à trouver alors le petit emploi qui leur assure de modestes, mais vitales ressources d'appoint. Les risques, la pollution considérable du ruisseau, la mortalité précoce des mineurs n'y font rien : un peu d'argent circule alors à Coulédoux, et "le temps de la Mine" passe pour un nouvel âge d'or.

Bref, si Ger-de-Boutx ne dévie jamais de sa vocation (agro-)pastorale, Coulédoux au contraire saisit chaque occasion, non de s'en évader, mais de lui trouver un complément : signe que les ressources agro-pastorales du versant couserannais sont insuffisantes pour la population, alors que celles du versant commingeois satisfont aux besoins des habitants de Ger-de-Boutx. De façon bien trop simpliste sans doute, on peut résumer en disant que ce contraste se traduisit par une dichotomie territoriale dans la haute vallée du Ger : il y a un versant "riche" et un versant "pauvre". On peut tenter de préciser ce contraste trop global.

En 1666, le propriétaire-type de Coulédoux possède 66 mesures de terre, tandis qu'en 1698 le propriétaire-type du Ger possède 254 mesures. Les encasaments ('unités territoriales vivrières groupées autour de la

maison d'habitation') diffèrent légèrement dès le XVIIe s. : leur superficie moyenne est de 42 mesures à Coulédoux, de 56 mesures au Ger, et leur composition laisse apparaître des nuances. Si nous nous désignons en effet bordes, champs, maisons, jardins et prés par leur initiale, l'encasament de Coulédoux sera défini par la formule suiv., où les indices sont des pourcentages :

$$\left\{ m;\ j \right\}^{100} + \left\{ p \right\}^{92} + \left\{ c \right\}^{82} + \left\{ b \right\}^{66}$$

à quoi s'ajoute une proportion négligeable d'essarts (= 2,63 %). Au Ger, l'encasament est défini par la formule :

$$\left\{ m;\ b \right\}^{100} + \left\{ j;\ p \right\}^{82} + \left\{ c \right\}^{63}$$

et la comparaison terme à terme fournit d'emblée quelques indices. Si la différence de 10 % entre les prés de l'une et l'autre localité peut être négligée, Coulédoux montre dans ses encasaments 19 % de champs de plus que Ger-de-Boutx, tandis que le Ger offre 34 % de plus de granges-étables. Ger-de-Boutx apparaît donc, dès le XVIIe s., plus axé vers l'élevage prépondérant que ne l'est Coulédoux, ou au moins mieux équipé que lui. Coulédoux au contraire pratique davantage l'agriculture, et une agriculture dont les rendements à cette époque ne doivent guère être supérieurs à ceux du Ger : il est bien connu des indigènes que Coulédoux possède le versant "sans eau" de la vallée, et aussi celui qui jouit du moindre ensoleillement [1].

Enfin se pose le problème de la valeur comparée des terres loc. Nous sommes malheureusement incapable de convertir à une commune mesure les chiffres des Cadastres du XVIIe s. : or ils sont incommensurables, l'estimation des terres étant en moyenne, à superficie égale, quinze fois moindre à Coulédoux qu'au Ger (ce qui signifie simplement que les systèmes d'évaluation fiscale diffèrent alors dans les deux villages). Un indice assez peu précis, mais parlant, peut toutefois être trouvé dans

---

1. Sauf naturellement en ce qui concerne l'écart du Soulégna : mais il était moralement coupé de l'ensemble de Coulédoux.- Au XIXe s., la pomme de terre deviendra la providence de Coulédoux, notamment dans le terroir d'altitude de Coumelongue qui est alors mis en valeur; mais c'est je crois la seule culture dont les rendements se montrent les meilleurs à Coulédoux.

la comparaison avec les métropoles d'origine : on peut en effet supposer qu'à la fin du XVIIe s. la valeur des terres était sensiblement la même à Portet et à Boutx, avec peut-être un léger avantage pour ce dernier village. Or la mesure de terre à Coulédoux vaut en moyenne cinq fois moins qu'à Portet, tandis qu'au Ger elle est évaluée 2,5 fois moins qu'à Boutx.

Cette valeur moindre de la terre de Coulédoux se manifeste peut-être encore par des faits déjà signalés : en 1698 le Ger compte 15 propriétaires indigènes "casés", mais déjà 13 propriétaires habitant Coulédoux. Par contre, aucun indigène du Ger ne possède de bien dans le territoire de Coulédoux : par le jeu des héritages, le cas se produit quelquefois au XVIIIe s., et en chaque occasion les habitants du Ger se défont au plus vite de leurs terres de Coulédoux.

Très sommairement donc se confirme la vision économique ancienne des indigènes de la haute vallée du Ger : il existe loc. un versant répulsif, celui de Coulédoux, et un versant attractif, celui de Ger-de-Boutx [1]. Des vestiges de cette vision s'observent encore aujourd'hui, dès qu'il est question d'élevage : les indigènes savent bien que "le foin du Ger est bien plus nourrissant que celui de Coulédoux, à cause du soleil levant. Les bêtes du Ger, à cause de ce foin, avaient un lait beaucoup plus crémeux, et même beaucoup plus abondant, que celui des bêtes de Coulédoux"; d'où l'acharnement des couserannais à posséder des terres sur le versant commingeois. Mais parce que l'argent est rare à Coulédoux, bien peu de moyens s'offrent pour se procurer des terres dans le versant convoité. Elles ont beau être ouvertes à la colonisation jusqu'au milieu du XVIIIe s., encore faut-il pouvoir en assumer la charge fiscale, c'est-à-dire débourser cet argent introuvable.

L'un des moyens de conquérir ces riches terres à pâture est de se faire indigène du Ger, lorsque la distribution des vacants aura cessé : c'est la solution choisie par les habitants du Boutasson, hameau du XIXe siècle. L'autre solution, moins collective et plus permanente, consiste dans le mariage.

Très vite en effet, on le constate sans mal, Coulédoux et Ger-de-Boutx font figure de partenaires gamiques privilégiés. Ainsi, de 1723

---

1. Vision purement loc., soulignons-le : pour les habitants de Boutx ou de Portet, à plus forte raison encore pour ceux des localités environnantes, les deux versants de la haute vallée du Ger sont également répulsifs.

à 1791, le registre paroissial du Ger enregistre 22 mariages entre autochtones; 17 mariages avec des habitants de Coulédoux, dont une bonne partie sont qualifiés de "mariage en échange" [1]; et seulement 10 mariages avec le reste du monde. C'est dire le succès que rencontre à Coulédoux l'appropriation des terres désirées par le moyen du mariage!...

En fait, les différences économiques entre les deux localités semblent dues à des moeurs, des conceptions économiques peut-être, bien différentes sur l'un et l'autre versant de la vallée. Les chiffres de la population nous sont rarement accessibles pour la période ancienne, mais on peut constater que Coulédoux connaît une démographie galopante par rapport au Ger : cf. le graphique de la p. 233. Plus grave : il y a à Coulédoux 38 propriétaires en 1666, mais ils sont déjà 56 vers 1700, et leur nombre ne cessera de croître. Le XVIIIe s. voit une augmentation des naissances, et la création de maisons nouvelles en grand nombre : comme elles morcellent une propriété qui ne saurait s'étendre davantage, l'appauvrissement de Coulédoux est directement proportionnel à sa croissance.

Au Ger au contraire, la tendance est au conservatisme : il est bien rare qu'une propriété, du moment qu'elle a été prise ou acquise, change beaucoup de mains, et cette immobilité des biens contraste fortement avec les continuels échanges et divisions de Coulédoux. Par ailleurs, si l'expansion démographique existe aussi au Ger, elle n'offre rien de comparable, même au XIXe s., avec celle que connaît Coulédoux : et il est assurément plus facile à 200 personnes [2] de vivre sur la meilleure moitié de la vallée, qu'à 800 de subsister sur l'autre.

Le nombre des habitants de Ger-de-Boutx depuis le XVIIe s. paraît en fait varier assez peu : quinze propriétaires en 1698 représentent sans doute une population d'une centaine de personnes au bas mot. Que ce nombre n'ait même pas doublé au bout de deux siècles suggère l'exis-

---

1. Cette périphrase désigne les cas où le fils et la fille d'une maison X épousent la fille et le fils d'une maison Y. Elle est lexicalisée au point que les desservants notent "mariage en échange" dans les marges des registres paroissiaux : nouvelle confirmation, s'il en était besoin, que la circulation gamique est, en certaines sociétés, un aspect de la circulation des biens.

2. On peut même douter que Ger-de-Boutx ait jamais atteint ce nombre d'habitants : les maxima qu'enregistrent les archives de Boutx au XIXe s. sont de l'ordre de 180 personnes.

tence d'un véritable malthusianisme. Non sans doute une limitation des naissances au sens actuel, mais une limitation du droit au mariage (et donc à la procréation), aggravée d'un authentique malthusianisme dans l'accession à la propriété.

Pratiquement seuls les aînés en effet, qui sont les héritiers des biens, ont le droit de se marier; les cadets restent célibataires, et le peu qu'ils possèdent en propre fait ainsi automatiquement retour à la maison à leur mort [1]. Quant à l'accession à la propriété : quinze propriétaires "casés" en 1698, un vaste territoire ouvert à la colonisation, des terres d'une certaine valeur... Et pourtant le XVIIIe s. tout entier ne verra qu'une maison nouvelle se créer à Ger-de-Boutx. Le XIXe s. se montre plus généreux : 6 maisons nouvelles se créent, tandis que disparaît l'une des anciennes. Le total est dérisoire, et indique assez que le droit d'accès à la seule propriété qui loc. compte, celle qui est fondée sur une maison, a été strictement limité par quelque loi tacite.

Récapitulons : à la fin du XVIIe s., la propriété moyenne du Ger est d'une dizaine d'arpents, et les défrichements ne peuvent que l'augmenter, étant entendu que l'accès à la propriété est soigneusement limité. A Coulédoux, vers 1700, la propriété moyenne compte moins de 4 arpents; il n'y a pas de possibilité légale de colonisation sur le territoire du Consulat; la démographie et le libre accès à la propriété font que cette propriété est appelée à s'amenuiser de plus en plus. Dans la symbiose qui constitue la haute vallée du Ger, Coulédoux joue alors naturellement le rôle de "client" de Ger-de-Boutx [2], et cette infériorité économique ne peut manquer d'avoir quelque retentissement sur les mentalités.

C'est là sans doute qu'il faut voir l'une des clés du paradoxal mouvement linguistique loc., qui voit la population la plus nombreuse adopter le parler de la minorité : l'infra-structure a favorisé, en l'affectant de connotations valorisantes, le dialecte de l'ethnie la moins nombreuse, mais la plus riche.

---

1. Cf. trace de faits semblables à travers Saudinos, Mayrègne, p. 35.
2. Reflet moderne de cette situation : la fusion communale de 1974, qui réunit Coulédoux à Boutx, fut mal accueillie par plusieurs indigènes du Ger, qui y virent la mésalliance d'une commune riche avec une commune pauvre.

CONCLUSION

Nous avons tenté d'apporter dans ce travail la description, ou au moins la caractérisation, d'une situation ethnographique et linguistique particulière. Un seul centre d'intérêt principal a été retenu : les conceptions langagières, et l'utilisation des faits linguistiques, par la population étudiée. De ce fait, les matériaux rapportés pourront peut-être être exploités par d'autres. Ces situations particulières, nous avons tâché de les saisir dans leur synchronie essentiellement, et dans leur diachronie chaque fois que nous l'avons pu.

L'étude diachronique montre un indubitable mouvement d'unification des dialectes, des coutumes et des croyances qui différaient fort au départ. Mais cette unification entraîne d'une part l'instauration de nouveaux procédés de démarcation; et d'autre part, si elle se montre sans la moindre exclusive dans le domaine ethnographique, le mouvement qui la traduit dans le domaine linguistique se fait au contraire toujours dans la même direction : nous avons tenté d'en dégager les causes.

L'étude synchronique est en définitive presque exclusivement d'ordre sémantique, et tient compte de paramètres résolument extra-linguistiques comme le référent et la situation. Encore cette sémantique ne concerne-t-elle en général que la fraction du signifié qui se superpose à la dénotation, et que nous avons appelée connotation : mot commode parce que peu contraignant encore. Ce terme recouvre ici non seulement une frange du signifié qui ne concerne pas le message, mais encore les implications culturelles des mots ou des textes étudiés : à condition toutefois qu'il s'agisse de faits parfaitement socialisés. Par le biais d'un certain encyclopédisme, nous avons donc pris le risque de rejoindre la psychologie. Mais préciser les circonstances et l'au-delà de la communication n'éclaire-t-il vraiment en rien le message ?

Il nous reste à demander aux linguistes leur indulgence pour nos erreurs ethnologiques; aux ethnologues, pour nos erreurs linguistiques. Non l'inverse, car chacun relèvera sans mal celles de nos défaillances qui ressortissent à sa propre spécialité.

SOURCES

1. INFORMATEURS PRINCIPAUX

Dresser la liste de tous ceux qui, depuis une douzaine d'années, m'ont aidé en me fournissant des éléments d'information sur la société, la culture et la langue dans la haute vallée du Ger aboutirait à recenser presque toute la population loc., et bon nombre d'habitants des localités voisines. Je ne mentionnerai ici que les plus constants et les plus efficaces de mes informateurs, ceux aussi qui ont eu le plus à subir l'importunité de mes questions; mais ma reconnaissance va à tous mes compatriotes : à trop d'entre eux, hélas, je ne pourrai plus la témoigner de vive voix.

Célestin MOTHE (1883-1969) était originaire du Ger et s'était marié à Coulédoux. Son extraordinaire mémoire faisait de lui un vivant musée de tous les archaïsmes loc. : grâce à ses souvenirs toujours disponibles, j'ai pu ainsi plonger dans le XIXe s.

M. Casimir MOTHE est né en 1890. Sauf pendant la première guerre mondiale, il n'a jamais quitté Ger-de-Boutx : curieux de tout ce qui concerne son pays, il est un informateur capital pour l'ethnographie et la culture loc. en particulier.

Théophile NOGUES (1896-1974) avait passé son enfance et son adolescence à Coulédoux, puis s'était marié au Ger. La double culture qu'il avait ainsi acquise fut mise à contribution au cours d'innombrables veillées : le folklore, mais surtout le lexique, faisaient souvent l'objet de nos explorations.

Ernestine NOGUES (1894-1974) était l'incarnation même de Coulédoux, dans tous ses particularismes culturels et linguistiques : comme ethnolinguiste, je lui dois la révélation de la plupart des géocontrastes objectifs auxquels, comme indigène, je n'étais pas sensible auparavant. Elle et son fils,

M. Henri NOGUES, né en 1913, m'ont en particulier fait part avec une grande libéralité du trésor de la littérature fantastique de Couledoux.

M. Théodore MOTHE est né en 1898 à Couledoux et s'est marié au Ger. Engagé volontaire pendant la première guerre mondiale, il resta dans l'armée et fut en poste dans de nombreuses colonies. Passé ensuite dans l'Administration, il vécut à Marseille, Paris, Le Puy et Montauban. Ce globe-trotter s'est révélé l'un des plus subtils experts des deux cultures et des deux dialectes de la haute vallée du Ger, un très fin observateur linguistique aussi, et qui a attiré mon attention sur un très grand nombre de faits développés ici. Sa femme,

Mme Juliette MOTHE, née en 1908, est Directrice d'Ecole honoraire. Elle enseigna à Couledoux avant de suivre son mari dans ses déplacements métropolitains. Sa virtuosité à passer du français au gascon m'éblouit à chaque conversation. Un détail permettra de l'apprécier : non seulement elle passe automatiquement du [ṙ] au [r], mais encore du [s] au [š] !

Tous deux se sont révélés des informateurs d'une efficacité prodigieuse : non seulement ils ont mis à ma disposition leur vaste connaissance des faits loc., mais ils se sont mis eux-mêmes à collecter l'information nouvelle. Que de fois je n'ai eu qu'à les suivre dans un autre écart, et à mettre en route mon magnétophone!... A tous égards, ils sont mes informateurs principaux : gran mercès, eth mèn pairin; gran mercès, era mia mairía!

Mme Marie-Louise COURET, née en 1912, m' a montré l'importance linguistique et culturelle du hameau de l'Esponilhe : ce trait d'union entre le versant couserannais et le versant commingeois de la haute vallée du Ger est la preuve vivante que l'unification se réalise.

M. Gilbert CAZENEUVE, né en 1925, commerçant, a emmagasiné dans sa mémoire toutes les chansons qu'aimaient les anciens; mais c'est aussi et surtout un informateur lexical d'une exceptionnelle érudition.

M. Pierre PINÇON, né en 1927, professeur au Lycée de St-Gaudens, est sans doute l'homme au monde qui connaît le mieux Coulédoux, ses montagnes et ses habitants. Il m'a permis de clarifier un certain nombre de points qui sans son aide seraient restés bien obscurs.

A Boutx, mes informateurs principaux ont été J.-M. SERE (+ 1972), J.-M. RUMEBE (+ 1973), MM. Pierre et Théodore RUMEBE : c'est grâce à eux que j'ai pu constater quel fossé s'était creusé entre le Ger et son chef-lieu.

En mettant à ma disposition les Archives des Communes de Boutx, Coulédoux et Portet-d'Aspet dont ils sont les maires, MM. DINGUIRARD, DAFFOS et COURET m'ont rendu un considérable service. Dois-je signaler que le premier, qui est mon père, s'est révélé un informateur précieux ? Il est l'un des très rares indigènes de la haute vallée du Ger à parfaitement connaître Boutx et ses habitants : connaissance que j'ai souvent mise à profit.



1. M. Casimir MOTHE



2. Enquête à Coulédoux : au centre, Ernestine NOGUES.



3. M. Théodore MOTHE



4. Mme Juliette MOTHE

2. BIBLIOGRAPHIE

Ne figurent ci-dessous que les études que nous avons le plus constamment utilisées pour l'ensemble de notre travail : elles sont citées sous une forme abrégée dans le corps de l'ouvrage. Les oeuvres de consultation moins prolongée sont signalées avec leurs références, généralement dans des notes infra-paginales.

Les sigles et abréviations bibliographiques utilisés sont signalés par des capitales grasses.

ABADIE, B. : Boutx, essai de Géographie et d'Histoire locales. Ms. s.d. [1911]; Boutx, coll. part.

ALF = Atlas Linguistique de la France, cf. GILLIERON.

ALG = Atlas Linguistique et Ethnographique de la Gascogne, cf. SEGUY (vol. 1-4 et 6) et ALLIERES (vol. 5).

ALIBERT, L. : Dictionnaire occitan-français. Toulouse, 1966.

ALLIERES, J. : Le polymorphisme de l'-s implosif en gascon garonnais. VD 1 (1954), pp. 69-104.

-- : Le mélange dialectal dans deux versions d'une pastourelle recueillies dans les Pyrénées centrales. Actes du 2e Congrès International d'Etudes Pyrénéennes, Toulouse, 1956, pp. 10-16.

-- : Le traîneau dans les Pyrénées gasconnes. VD 3 (1956) pp. 141-146.

-- : La désinence -k à la 1e personne du prétérit à Ourde. VD 14 (1970), pp. 135-145.

-- : Atlas Linguistique de la Gascogne, vol. 5 : Le verbe. P., 2 vol., 1971.

-- : Ethnolinguistique et morphologie dialectale. Sous presse.

-- : Economie des changements linguistiques et statut dialectal. Sous presse.

Almanac Patouès de l'Arièjo. Foix, 1891 ssq.

ALMC = Atlas Linguistique et Ethnographique du Massif Central, cf. NAUTON.

AM = revue Annales du Midi. Toulouse.

Archives Communales de Boutx : ont été dépouillés

1. Le Cadastre de 1698
2. Le Cadastre du XIXe s.
3. Le Dossier "Pièces Diverses"
4. Le Dossier des Procès
5. L'état-civil paroissial de Boutx (1713-1789)
6. L'état-civil paroissial, puis communal de Ger-de-Boutx (1695 ssq.)
7. Le Livre des Muances de la Propriété (1702 ssq.)
8. Les Registres de Délibérations du Conseil Municipal.

Archives Communales de Coulédoux : ont été dépouillés

1. Le Cadastre du XIXe s.
2. Le Dossier "Pièces Diverses"
3. L'état-civil paroissial, puis communal de Coulédoux (1688 ssq.)
4. Le Livre des Muances de la Propriété (vers 1670 ssq.)
5. Les Registres de Délibérations du Conseil Municipal.

Archives Communales de Portet-d'Aspet : ont été dépouillés

1. Le Livre Terrier de Portet (1666)
2. L'état-civil paroissial de Portet (1702-1730).

Archives paroissiales de Coulédoux : ont été dépouillés

1. Le Coutumier de l'église de Coulédoux
2. Le Dossier "Pièces Diverses".

Archives Privées, Ger-de-Boutx : maison de Camarade (vers 1740 ssq.).

ARNAUDIN, F. : Contes populaires de la Grande Lande. Bordeaux, 2 vol., 1966 et 1967.

ATP = revue Arts et Traditions populaires. Paris.

BABY, F. : La Guerre des Demoiselles en Ariège. Saverdun, 1972.

BADIA-MARGARIT, A.M. : Langue et Société dans le domaine linguistique catalan, notamment à Barcelone. RLiR 143-144 (1972), pp. 263-304.

BALDINGER, K. : La position du gascon entre la Galloromania et l'Ibéro-romania. RLiR 87-88 (1958) pp. 241-292.

BAUCOMONT, J. : Les formulettes enfantines d'incantation. ATP 3-4 (1965), pp. 243-255.

-- , et al. : Les comptines de langue française. P., 1962.

BAUMANN, H.H. : Sekundäre Motivationen bei romanischen Tierbezeichnungen. Bonn, 1967.

BAYER, L. : Der Waldbauer in den Landes der Gascogne. Haus, Arbeit und Familie. I. Wirtschaftformen. Hamburg, 1937.

BEC, P. : La palatalisation de l'n final dental et les toponymes en -ein dans les parlers gascons du Castillonnais. Actes du 1er Congrès International de Langue et Littérature du Midi de la France, Avignon, 1957, pp. 218-225.

-- : Les désignations du "Tas" en gascon. VD 5 (1958), pp. 21-49.

-- : Formations secondaires et motivations dans quelques noms d'animaux en gascon. RLiR 95-96 (1960), pp. 296-351.

-- : Cuc, Cuca, Cuçon désignations génériques de la "petite bête" en gascon et dans les langues romanes. RLiR 101-102 (1962), pp. 34-50.

-- : La langue occitane. P., 1963.

-- : Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien dans les parlers du Comminges et du Couserans. P., 1968.

BENVENISTE, E. : Problèmes de linguistique générale, 1. P., 1968.

-- : Le vocabulaire des institutions indo-européennes. P., 2 vol., 1969.

BERNAT, E. : 1e série de proverbes et dictons gascons en langage montagnard, etc. Mazères-de-Neste, 1973.

BLADE, J.-F. : Contes populaires de la Gascogne. P., 3 vol., 1967.

-- : Poésies populaires de la Gascogne. P., 3 vol., 1967.

BLOCH, O. et W. v. WARTBURG : Dictionnaire étymologique de la langue française. P., 1968.

BLOCHWITZ, W. : Die lexikalische Sonderstellung der Gaskogne, dargestellt an der Verwandschaftbezeichnungen. Zeitschrift für romanische Philologie 79, 1-2 (1963), pp. 74-109.

BLOOMFIELD, L. : Le Langage. P., 1970.

v.d. BRELIE, H.J. : Haus und Hof in den französischen Zentralpyrenäen. Hamburg, 1937.

BRUN, A. : Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi. P., 1923.

-- : Le français de Marseille, étude de parler régional. Marseille, 1931.

-- : Linguistique et peuplement, essai sur la limite entre les parlers d'oïl et les parlers d'oc. RLiR 47-48 (1936), pp. 165-251.

BRUNOT, F. : Histoire de la langue française des origines à nos jours. P., 13 vol., 1966.

BSA = Bulletin Périodique de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts. Foix.

BSG = Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers. Auch.

Cahier des Annales de Coulédoux et Ger-de-Boutx. Ms. s.d. [vers 1930], Ger-de-Boutx, coll. part.

CALAME-CRIAULE, G. : Ethnologie et Langage, la Parole chez les Dogon. P., 1965.

CARO BAROJA, J. : El sociocentrismo de los pueblos españoles. Homenaje a F. Krüger, 2, Mendoza, 1954, pp. 457-485.

-- : Les Sorcières et leur monde. P., 1972.

CARRASCAL SANCHEZ, J. : La penetración de la lengua catalana en el dominio gascón. Barcelona, 1962.

CASTET, l'abbé : Proverbes patois de la vallée de Biros en Couserans. Foix, 1889.

CFG = Chants folkloriques gascons..., cf. RAVIER et SEGUY.

CHERVIN, Docteur : Traditions populaires relatives à la parole. RTP 15 (1900), pp. 241-263.

CHEVALIER, M. : La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises. P., 1956.

COIRAULT, P. : Notre chanson folklorique, étude d'information générale; l'inculte et son apport, etc. P., 1942.

-- : Formation de nos chansons folkloriques. S.l., 4 vol., 1953 ssq.

COSERIU, E. : Sincronía, diacronía e historia, el problema del cambio lingüístico. Montevideo, 1958.

COSTES, C. : L'occitan dans les rues de Toulouse en 1956. VD 4 (1957), pp. 27-81.

CREMONA, J. : Contribution à la littérature orale de la Gascogne. VD 2 (1955), pp. 73-98.

DARMON, J.-J. : Le colportage de librairie en France sous le Second Empire. P., 1972.

DAUGE, C. : Le mariage et la famille en Gascogne d'après les proverbes. P.-Bordeaux et chez l'A., 3 vol., 1916 ssq.

DAUZAT, A. : La Géographie linguistique. P., 1944.

-- : La Toponymie française. P., 1960.

-- et M.-T. MORLET : Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France. P., 1972.

-- et C. ROSTAING : Dictionnaire des noms de lieux de France. P., 1963.

DAVENSON, H. : Le Livre des Chansons, ou introduction à la chanson populaire française. Neuchâtel, 1946.

DELARUE, P. et M.-L. TENEZE : Le Conte populaire français. P., 2 vol. 1957 et 1964.

DELF = Dictionnaire étymologique de la Langue française, cf. BLOCH et WARTBURG.

DEMARETS : Exploitation des mines de plomb et de zinc argentifère de Pale-de-Raze dans la vallée de Coulédoux. RC (1904), pp. 245-257.

DESGROUAIS : Les gasconismes corrigés. Toulouse, 1768.

DUPLEICH : Dictionnaire patois-français à l'usage de l'Arrondissement de St-Gaudens. St-Gaudens, 1843.

FAUCHER, D. : La vie rurale vue par un géographe. Toulouse, 1962.

FEW = Französisches etymologisches Wörterbuch, cf. v. WARTBURG.

FISHMAN, J.A. : Who speaks what language and when. LING 2 (1965), pp. 67-88.

-- : Sociolinguistique. P., 1971.

-- , éd. : Readings in the Sociology of Language. P.-La Haye, 1970.

FM = revue Le Français Moderne. Paris.

FOSSAT, J.-L. : La formation du vocabulaire gascon de la boucherie et de la charcuterie. Toulouse, 1971.

-- : Le marché du bétail, gestes et langage professionnels du négoce. Toulouse, s.d.

-- : Contribution à l'étude de l'expression du vent d'Autan en domaine linguistique occitan. Comptes Rendus du 96e Congrès National des Sociétés Savantes, 1, P., 1974, pp. 305-326.

FROIDOUR, L. de : Lettres à M. de Héricourt. Revue de Gascogne (1898), pp.88-105.

GILLIERON, J. et E. EDMONT : Atlas Linguistique de la France. P., 1902 ssq.

GIPP = Grammaire istorique des parlers provençaux, cf. RONJAT.

GOUAZE, J. : Barrejadisses dét so nostre. St-Girons, 1971.

GUIART, J. : Clefs pour l'ethnologie. P., 1971.

GUIRAUD, P. : Structures étymologiques du lexique français. P., 1967.

HAMAYON, R. : De la difficulté d'être une belle-fille. Etudes Mongoles 4 (1973), pp. 7-74.

HASSELROT, B. : Etudes sur la formation diminutive dans les langues romanes. Uppsala-Wiesbaden, 1957.

HAUDRICOURT, A.-G. : Linguistique et Ethnologie. Ethnologie Générale (J. Poirier, éd.), P., 1968, pp. 288-316.

HEYNS, K. : Wohnkultur, Alp- und Forstwirtschaft im Hochtal der Garonne. Hamburg, 1938.

HIGOUNET, C. : Le Comté de Comminges, de ses origines à son annexion à la Couronne. P.-Toulouse, 2 vol., 1949.

HOUIS, M. : Langage et Culture. Ethnologie Générale (J. Poirier, éd.), P., 1968, pp. 1393-1432.

-- : Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire. P., 1971.

HYMES, D. , éd. : Language in Culture and Society, a Reader in Linguistics and Anthropology. London-Tokyo, 1966.

JAKOBSON, R. : Essais de linguistique générale, 1. P., 1963.

JALBY, R. : Le folklore du Languedoc. P., 1971.

JOISTEN, C. : Contribution au folklore de l'Ariège. Folklore 102 (1961), pp. 11-29.

-- : Les Etres Fantastiques dans le folklore de l'Ariège. VD 9 (1962), pp. 15-82.

-- : Contes populaires de l'Ariège. P., 1965.

JOLLES, A. : Formes simples. P., 1972.

KASSAI, G. : Sens. La Linguistique, guide alphabétique (A. Martinet éd.), P., 1969, pp. 336-344.

KRÜGER, F. : Die Hochpyrenäen. Hamburg puis Barcelona, 5 vol., 1935 ssq.

LAFONT, R. : La phrase occitane, essai d'analyse systématique. P., 1967.

LAHONDES, J. de : Impressions de voyage de L. de Froidour dans le Couserans en 1667. BSA (1884)

LALANNE, L'indépendance des aires linguistiques en Gascogne maritime. St-Vincent-de-Paul, 2 vol., s.d.

-- : Facteurs d'évolution dialectale en Gascogne maritime : ville et campagne. Mélanges A. Dauzat, P., 1951, pp. 167-172.

LANG = revue Langages. Paris.

LEROI-GOURHAN, A. : Le geste et la parole. P., 2 vol., 1964 et 1965.

LEROY-LADURIE, E. : Paysans de Languedoc. P., 1969.

LESPY, V. : Proverbes du pays de Béarn, énigmes et contes populaires. Montpellier, 1876.

LEVI-STRAUSS, C. : La Pensée sauvage. P., 1962.

LEVY, E. : Provenzalisches Supplementwörterbuch. Leipzig, 8 vol., 1894 ssq.

-- : Petit dictionnaire provençal-français. Heidelberg, 1909.

LING = revue La Linguistique. Paris.

LIZOP, R. : Le Comminges et le Couserans avant la domination romaine. Toulouse, 1931.

-- : Histoire de deux Cités gallo-romaines : les Convenae et les Consorani (Comminges et Couserans). P.-Toulouse, 1931.

LÖFFLER, M. : Beiträge zur Volkskunde und Mundart von Ustou (Ariège). Tübingen, 1942.

LORENZ, K. : L'agression, une histoire naturelle du Mal. P., 1969.

-- : Trois essais sur le comportement animal et humain. P., 1974.

LUCHAIRE, A. : Etude sur les idiomes pyrénéens de la région française. P., 1879.

-- : Les origines linguistiques de l'Aquitaine. Pau, 1877.

MARCELLESI, J.-B., éd. : Linguistique et Société = revue Langue Française 9, P., 1971.

MARQUEZE-POUEY, L. : L'auxiliaire aller dans l'expression du passé en gascon. VD 2 (1955), pp. 111-121.

MARTINET, A. : Eléments de linguistique générale. P., 1968.

-- : Neutralisation et syncrétisme. LING 1 (1968), pp. 1-20.

-- : La marque et l'altérité. La Linguistique Synchronique, P., 1968, pp. 184-194.

-- : Langage et fonction, une théorie fonctionnelle du langage. P., 1970.

-- , éd. : Le Langage. P., 1968.

MAZALEYRAT, J. : La vie rurale sur le plateau de Millevaches. P., 1960.

MEILLET, A. : Linguistique historique et linguistique générale. P., 2 vol. 1965 et 1952.

MEYER-LÜBKE, W. : Romanisches etymologisches Wörterbuch. Heidelberg, 1935.

MILLARDET, G. : Linguistique et dialectologie romanes. RLR, 1921 ssq.

MIR, M. et F. DELAMPLE : Histoires et récits du pays occitan. Angoulême, 1946

MOLINO, J. : La Connotation. LING 1 (1971), pp. 5-30.

MONTEL, A. et L. LAMBERT : Chants populaires du Languedoc. P., 1880.

MOULIS, A. : Le folklore enfantin de l'Ariège. Folklore 72 (1953) ssq.

MOUNIN, G. : Les problèmes théoriques de la traduction. P., 1967.

-- : Clefs pour la sémantique. P., 1972.

NAUTON, P. : Atlas Linguistique et Ethnographique du Massif Central. P., 4 vol., 1958 ssq.

NEGRE, E. : Toponymie du canton de Rabastens. P., 1959.

NELLI, R. : La littérature populaire en Languedoc : ses bases archaïques, son état actuel. Folklore 89 (1958) ssq.

-- : Le Languedoc et le Comté de Foix; le Roussillon. P., 1958.

-- : L'Erotique des Troubadours. Toulouse, 1963.

OUSSET, P.-E. : Construction des églises de Couledoux et Ger-de-Boutx. RC (1945), pp. 82-86.

-- : La Seigneurie ou Baronnie d'Aspet. RC 1971 ssq.

P. = Paris (lieu d'édition).

PALAY, S. : Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes. P., 1961.

PALMADE, J. et al. : Contes et légendes d'Ariège. Foix, 1948.

PARET, L. : Das ländliche Leben einer Gemeinde der Hautes-Pyrénées dargestellt auf Grund der mundartlichen Terminologie. Tübingen, 1933.

PERBOSC, A. : Contes de Gascogne. P., 1954.

PINIES, J.-P. : Essai sur la magie populaire dans le pays d'Aude. Folklore 136 (1969), pp. 1-24, et 137, pp. 1-24.

POLGE, H. : Cycles saisonniers et hebdomadaires de la nuptialité rurale gersoise sous l'Ancien Régime. BSG 3 (1958), pp. 438-445.

-- : Mélanges d'onomastique gersoise. BSG 2 (1960), pp. 183-220.

-- : Remarques sur le traitement des proparoxytons latins et le timbre de quelques voyelles posttoniques en gascon moderne. BSG 3 (1967), pp. 341-366.

POLIVANOV, E. : La perception des sons d'une langue étrangère. Change 3 (1969), pp. 111-114.

POTTIER, B. : La cassotte à manche tubulaire. P., 1959.

-- , éd.: L'ethnolinguistique = LANG 18, P., 1970.

-- , éd.: Le Langage. P., 1973.

POUEIGH, J. : Chansons populaires des Pyrénées françaises. P.-Auch, 1926.

PRIETO, L.-J. : Messages et Signaux. P., 1966.

RAVIER, X. : L'expression de l'orientation dans le domaine linguistique gascon. Actes du 10e Congrès International de Linguistique et Philologie romanes, P., 1965, pp. 1304-1323.

-- : Le traitement des données négatives dans l'ALG. RLiR 115-116 (1965), pp. 262-274.

-- : L'incidence maximale du fait dialectal. Les dialectes romans de France à la lumière des Atlas régionaux, P., 1973, pp. 43-59.

-- et J. SEGUY : Chants folkloriques gascons de création locale récemment découverts dans les Pyrénées. VD 6 (1959), pp. 1-124, et 7 (1960), pp. 2-181.

RC = Revue de Comminges. St-Gaudens.

REW = Romanisches etymologisches Wörterbuch, cf. MEYER-LÜBKE.

RIO = Revue Internationale d'Onomastique. Paris.

RLR = Revue des Langues Romanes. Montpellier.

RLiR = Revue de Linguistique Romane. Paris.

ROHLFS, G. : Beiträge zur Kenntnis der Pyrenäenmundarten. RLiR 27-28 (1931), pp. 119-169.

-- : Petit vocabulaire oronymique des Pyrénées centrales. VD 1 (1954), pp. 17-29.

-- : Le gascon, études de philologie pyrénéenne. Tübingen-Pau, 1970

ROLLAND, E. : Faune populaire de la France. 13 vol., P., 1967.

-- : Rimes et jeux de l'enfance. P., 1967.

RONJAT, J. : Grammaire istorique des parlers provençaux modernes. Montpellier, 4 vol., 1930 ssq.

ROSTAING, C. : Essai sur la toponymie de la Provence. P., 1950.

RTP = Revue des Traditions Populaires. Paris.

SAINT-JOUAN, R. de : Le nom de famille en Béarn et ses origines. RIO, 1950 ssq.

SAPIR, E. : Anthropologie. P., 2 vol., 1967.

-- : Linguistique. P., 1968.

SARRIEU, B. : Les marques d'objets; les noms de personnes en haute Gascogne. St-Gaudens, 1928.

SAUDINOS, L. : Monographie de Mayrègne. Luchon, 1960.

SAUSSURE, F. de : Cours de linguistique générale, éd. critique préparée par T. de MAURO. P., 1972.

SAUVY, A. : Langage et population, une forme de malthusianisme. Population 3 (1952), pp. 465-476.

SCHMITT, A.T. : La terminologie pastorale dans les Pyrénées centrales. P., 1934.

SCHMOLKE, W. : Transport und Transportgeräte in den französischen Zentralpyrenäen. Hamburg, 1937.

SCHÖN, J. : Ethnolinguistique. La Linguistique, guide alphabétique (A. Martinet éd.), P., 1969, pp. 92-98.

SCHÖNTHALER, W. : Die Mundart des Bethmale Tales (Ariège). Tübingen, 1937.

SCHRÖDER, W. et F. KRÜGER : Haus und Hausrat des alten Luchonnais. Weltoffene Romanistik, Festschrift A. Kuhn, Innsbruck, 1963, pp. 255-278.

SEBILLOT, P. : Le folklore de France. P., 4 vol., 1968.

SEGUY, J. : L'enquête en haute Gascogne. FM 3 (1947), pp. 181-183.

-- : Le français parlé à Toulouse. Toulouse, 1950.

-- : L'Atlas linguistique de la Gascogne. FM 4 (1951), pp. 242-263.

-- : Les noms du têtard dans l'ALG. Annales de la Faculté des Lettres de Toulouse (1952), pp. 113-131.

-- : Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales. Barcelona, 1953.

-- : Essai sur l'état des palatales et de -d- roman en occitan du XIIe s. Annales de la Faculté des Lettres de Toulouse (1953), pp. 169-220.

-- : Atlas Linguistique et Ethnographique de la Gascogne. Toulouse, puis P., 6 vol., 1954 ssq.

SEGUY, J. : Les cartes auxiliaires de l'ALG, essai d'aréologie méthodique. VD 3 (1956), pp. 36-62.

-- : Noms de l'étincelle en Gascogne. Miscelánea filológica dedicada a Mons. A. Griera, 2, Barcelona, 1960, pp. 353-359.

-- : Essai de cartographie phonologique appliquée à l'ALG. Actes du 10 Congrès International de Linguistique et Philologies romanes, 3, P., 1965, pp. 1029-1050.

-- : Structures sémantiques des noms désignant en gascon les catégories d'animaux d'élevage. VD 12-13 (1967), pp. 1-13.

-- : La relation entre la distance spatiale et la distance lexicale. RLiR 139-140 (1971), pp. 335-357.

-- : Les Atlas Linguistiques de la France par régions. Langue Française 18 (1973), pp. 65-90.

-- : La dialectométrie dans l'ALG. RLiR 145-146 (1973), pp. 1-24.

-- : La fonction minimale du dialecte. Les dialectes romans de France à la lumière des Atlas régionaux, P., 1973, pp. 27-42.

SOUTOU, A. : Le point de vue du Maître et du Serviteur dans la toponymie. RIO 3 (1956), pp. 209-214.

SUMPF, J., éd. : Socio-linguistique = LANG 11, P., 1968.

TABOURET-KELLER, A. : Observations succinctes sur le caractère sociologique de certains faits de bilinguisme. VD 9 (1962), pp. 2-13.

-- : La motivation des emprunts. LING 1 (1969), pp.25-60.

-- et R.-B. LE PAGE : L'enquête sociolinguistique à grande échelle. LING 2 (1970), pp. 103-118.

TESNIERE, L. : Phonologie et mélange des langues. Etudes phonologiques dédiées à la mémoire de M. le prince Troubetzkoy, p.p. C.E. REED, Alabama, 1964, pp. 83-93.

TROST, P. : Bemerkungen zum Sprachtabu. A Prague School Reader in Linguistics, p.p. J. VACHEK, Indiana, 1967, pp. 433-440.

TOUZET, G. : La vie humaine dans la haute et moyenne vallée du Ger. Dactylogramme, Toulouse, Institut de Géographie, 1962.

-- : La forêt dans la vallée montagnarde du Ger. Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest 3 (1962), pp. 247-253.

-- : L'évolution démographique de la vallée montagnarde du Ger. Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest 3 (1964), pp. 275-287.

TraLiLi : revue Travaux de Linguistique et de Littérature. Strasbourg.

TREBUCQ, S. : La chanson populaire et la vie rurale des Pyrénées à la Vendée. Bordeaux, 2 vol., 1912.

TROUBETZKOY , N.S. : Principes de Phonologie. P., 1957.

ULLMANN, S. : Précis de sémantique française. Berne, 1959.

VAN GENNEP, A. : Manuel de folklore français contemporain. P., 9 vol., 1937 ssq.

-- : Le folklore de l'Auvergne et du Velay. P., 1942.

-- : Le folklore des Hautes-Alpes. P., 2 vol., 1946 et 1948.

-- : Essai d'une théorie des langues spéciales. P., 1968.

VAN OVERBEKE, M. : La description phonétique et phonologique d'une situation bilingue. LING 2 (1968), pp. 93-109.

VARAGNAC, A. : Définition du folklore. P., 1938.

VD = revue Via Domitia. Toulouse.

WARTBURG, W. v. : Französisches etymologisches Wörterbuch. Leipzig puis Basel, 1922 ssq.

WEINREICH, U. : Languages in Contact. P.-La Haye, 1968.

WHORF, B.L. : Linguistique et anthropologie. P., 1969.

INDEX

TABLE DES PLANCHES HORS - TEXTE

CHAP. 1 :

CHAP. 2 :

C H A P. 4 :

C H A P. 5 :

C H A P. 6 :

C H A P. 7 :

CHAP. 8 :

CHAP. 10 :

SOURCES :

PHOTOGRAPHIES :

Les photographies des pp. 60 (n° 22), 61, 180 et 182 sont de M. François SEGUY; celles des pp. 335 et 518 (n° 2), de M. Henri MOTHE; celle de la p. 62, de M. Jean DEMARCHE; celle de la p. 519 (n° 4) de Mme Marcelle DINGUIRARD.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page	Ligne	Observation
83	dernière	Dans plusieurs des cas relevés, le passage de [ẹ-] à [jẹ-/yẹ-] s'explique sans intervention de la mécoupure, cf. des formes béarnaises comme <u>las jèrbas</u> < ILLAS HERBAS, où nul [-dj] dans l'article n'explique le [j-] du lexème.
96	dernière	[saâz̩aṅ] → [saâz̩aṅ / -d̩aṅ]
126	16	imputation d'origine → imputation d'origine étrangère
196	3	Réputer [i̩â] "forme conservatrice" et [yẹâ] "innovation" est trop simple. L'évolution est souvent cyclique [i̩â > yẹâ > i̩â], et la lexicalisation des formes, fonction de leur fréquence dans le discours, tend à fixer certains mots dans l'une ou l'autre étap
ibid.	-7	lat. CAESURA → lat. *CAEDURA remotivant CAESURA
242	-11	Ajouter la formule satirique suiv. : "Domenique, Pan e mica, Minja sau Sus un pau" 'Dominique, Du pain et du gâteau [?], Mange du sel Sur un pieu'.
251	1	n'a pas que des → n'a pas seulement des
287	-9	Ajouter le proverbe suiv. : "Malautia de hemna e arranquèra de can, n'i cau cap hèr 'tencion" 'Maladie de femme et claudication de chien, il n'y faut pas prendre garde'.
346	-6	La confusion de <u>il</u> et de <u>elle</u> pourrait aussi être imputée au substrat morphologique oc. : on sait que l'oc. conjugue sans les pronoms dont s'épaule le verbe fr.
ibid.	dernière	[akir̩i] pourrait être aussi un vestige de <u>aquith</u>.
352	dernière	Comparer avec ALG 5, pp. 266-267, où il est question d'Imparfaits de l'Indicatif des classes II et III en [-è̩â- / -è̩b-; -i̩â- / -i̩b- La conclusion de J. Allières vaut pour notre problème : "A suppos que les formes en [-w- / -b-] se soient réellement propagées du N du Gers jusqu'aux hautes vallées pyr., on se rend bien compte que ces dernières ne les ont pas empruntées sans les combiner peu ou prou, chacune à sa façon, avec des types endémiques; le polymor-

Page	Ligne	Observation
		phisme qui s'y manifeste dans des proportions variables est la su te de ce processus d'adaptation."
408	-6	d'une durée extrême → extrêmement long
413	7	n'est pas que par → n'est pas seulement par
420	-1	Ajouter : "Lo Diable tant de còps!" 'Au Diable tant de coups!'
430		N° de page non employé en dehors de l'éd. originale.
500	-6	quoi → q u o i
505	-10	< → issus de
passim		L'A., exécrable dactylographe, prie le lecteur de bien vouloir pardonner les inadvertances qui ont pu subsister dans son texte : p. ex., l'abréviation polymorphe lang./ lgd. se lira toujours 'languedocien'; les traits d'union doivent être rétablis dans un certain nombre de mots composés, et la graphie convenable dans plusieurs mots gasc. : alavetz et non a la vetz, a-d'aquèra et non adaquèra, sonque et non son que, etc.